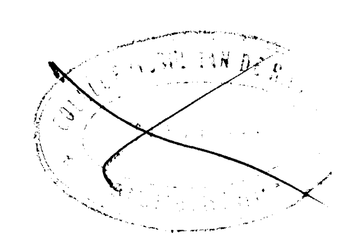
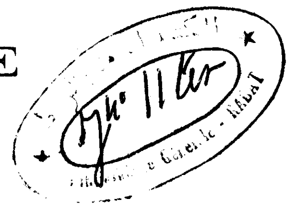
HESPÉRIS



TOME VIII

Année 1928. ***1er Trimestre.***

SOMMAIRE



***

BIBLIOGRAPHIE :

***

ANNEXE AU FASCICULE :

Actes du VIe Congrès de l'Institut des Hautes Études Marocaines.

VIEILLES EXPLOITATIONS MINIÈRES

DANS L'AFRIQUE DU NORD (1)

I

L'exploitation des mines fut-elle dans l'antiquité une source importante de richesse pour l'Afrique du Nord, comme elle l'est aujourd'hui (2), comme elle le sera de plus en plus dans l'avenir? Telle est la question que je voudrais examiner.

Les Phéniciens et, parmi eux, les Carthaginois passent pour avoir été en Occident de grands exploiteurs de mines. Ce qui est vrai, c'est qu'en général, ils faisaient trafic des métaux que les indigènes prenaient la peine d'extraire. S'avançant sur les traces des marins du Sud de l'Espagne, ils allaient chercher vers l'entrée de la Manche, probablement à l'extrémité de la Bretagne française, l'étain et le plomb de la presqu'île de Cornouaille (3). Ce fut seulement, semble-t-il, dans la seconde moitié du IIIe siècle avant J.-C. qu'ils commencèrent à exploiter eux-mêmes les mines d'argent de la péninsule ibérique (4), dont les produits les enrichissaient depuis fort longtemps (5). Un curieux passage d'Hérodote (6) nous apprend comment, au ve siècle, des Carthaginois, franchissant les Colonnes d'Hercule, se procuraient de l'or dans des parages africains dont il est

(1) Communication au VIe Congrès de l'Institut des Hautes-Études marocaines, 4e section.

(2) Parmi les études sur les ressources minérales de l'Afrique du Nord, il suffira de citer ici deux des plus récentes : Levainville, dans *Annales de Géographie*, 1924, p. 151 et suiv.; Payen et Ladreit de Lacharrière, dans *Renseignements coloniaux publiés par le Comité Algérie-Tunisie-Maroc* (Supplément au *Bull. de l'Afrique française*), année 1928.

(3) Gsell, *Hist. ancienne de l'Afrique du Nord*, I, p. 407, 470-1 ; IV, p. 143.

(4) *Ibid.*, II, p. 318; IV, p. 50.

(5) *Ibid.*, I, p. 403, 405, 406; IV, p. 136.

(6) IV, 196. Conf. Gsell, *l. c.*, I, p. 514-5; IV, p. 141 ; le même, *Hérodote* (*Textes relatifs à l'histoire de l'Afrique du Nord*), p. 239-240.

impossible d'indiquer l'emplacement exact. Le précieux métal, apporté peut-être du Soudan par des indigènes, était échangé contre de menues marchandises, sans qu'on entrât en pourparlers, sans même qu'on se vît de près (1).

En Berbérie, où Carthage posséda un territoire étendu, où elle fut maîtresse d'un grand nombre de colonies, échelonnées sur plus de mille lieues de côtes, il est vraisemblable que, çà et là, elle a extrait des minerais. Il faut pourtant constater que nous n'en avons aucune preuve (2).

Un Grec de Samos, qu'Aristote a cité, qui, par conséquent, a vécu avant le milieu du IVe siècle, mentionnait une montagne d'Argent, couverte de neiges, d'où sortaient à la fois une rivière tributaire de l'Océan et une autre, qui s'enfonçait dans le désert : celle-ci [où des crocodiles vivaient sans doute] aurait été le Nil (3). La montagne d'Argent ne peut être que le Haut Atlas marocain, source de l'oued Draa, qui va rejoindre l'Atlantique, comme aussi de l'oued Ziz et de l'oued Guir, qui descendent vers le Sahara. Cette opinion sur l'origine du grand fleuve égyptien fut, nous le savons par des témoignages de Solin (4) et d'Ammien Marcellin (5), en faveur dans la Carthage punique, et l'on peut même admettre que le nom de montagne d'Argent avait été donné par les Carthaginois au Haut Atlas : selon une ingénieuse hypothèse de Karl Müller (6), il suffirait d'intervertir deux lettres dans Κάρας, nom que le géographe Ptolémée attribue à cette chaîne (Κάρας ὄρος) pour en faire Κάσαρ, qui signifie *argent* en langue phénicienne; le terme punique se serait ainsi maintenu jusqu'en pleine époque romaine (7).

(1) Le même auteur (IV, 195) raconte, d'après des Carthaginois, comment des jeunes filles indigènes auraient tiré des paillettes d'or d'un lac situé dans l'île de Cyraunis, c'est-à-dire (le contexte le prouve) dans la grande Kerkenna, au large de la côte orientale de Tunisie. La constitution géologique de cette île ne permet pas de croire que le renseignement soit exact. On peut, si l'on veut, supposer qu'il y a eu là quelque confusion avec des informations relatives à la recherche de l'or dans des rivières du Soudan occidental. Voir Gsell, *Hist.*, I, p. 513; *Hérod.*, p. 85-87.

(2) Conf. Gsell, *Hist.*, IV, p. 49.

(3) *Liber de inundacione Nili*, dans l'édition d'Aristote de la collection Didot, IV, p. 214; conf. Aristote, *Meteor.*, I, 13, 21.

(4) XXXII, 2.

(5) XXII, 15, 8.

(6) Dans son édition de Ptolémée, note à la page 732.

(7) Pour cette montagne d'Argent du Sud du Maroc, voir Gsell, *Hérod.*, p. 211-2. J'en parlerai avec plus de détails dans un travail qui paraîtra prochainement (*Mémorial Henri Basset*).

Dans le Sud de l'Espagne, une autre montagne d'Argent était ainsi appelée parce que l'argent s'y trouvait en grande abondance. Il est permis de supposer que la montagne d'Argent maurétanienne avait reçu le même nom pour la même raison : nous verrons qu'au moyen âge, cette région approvisionna d'argent le monde musulman. Les Carthaginois en avaient-ils déjà tiré parti, tout en laissant l'exploitation minière aux indigènes? C'est possible, et peut-être plusieurs des colonies maritimes fondées dans le Sud du Maroc par Hannon, avant le milieu du IVe siècle, furent-elles destinées surtout à servir de ports d'embarquement au minerai. Hypothèse fragile, cependant, et sur laquelle il convient de ne pas trop insister.

Au second siècle avant notre ère, l'historien grec Polybe (1) indiquait en Libye des Χαλκεῖα et il reprenait un de ses devanciers, un certain Démosthène, qui avait donné à une ville ce nom, désignant en réalité des mines de cuivre, χαλκουργεῖα. Mais Démosthène n'avait peut-être pas tout à fait tort. Au milieu du IVe siècle, l'auteur du Périple dit de Scylax (2) connaissait sur le littoral méditerranéen une ville des Carthaginois, Χάλκα, qui était à l'embouchure d'un fleuve. D'autre part, une citation qu'un lexicographe (3) a tirée de quelque description des côtes, mentionne Χάλκη, ville de Libye, et, après elle, une ville des Phéniciens, portant le même nom. Cette dernière était vraisemblablement la Χάλκα de Scylax. D'après le contexte, on peut identifier celle-ci avec Ténès, située entre Alger et Oran, à l'embouchure de l'oued Allalah (4). Ce lieu était appelé dans l'antiquité *Cartennas*, mot hybride, où le nom indigène *Tennas*, qui a subsisté jusqu'à nos jours, était précédé de *Qart*, terme phénicien signifiant *ville*. *Chalca*, *Chalcé* aurait été une autre désignation, d'origine grecque, se rattachant à χαλκός *cuivre* (5) et attestant l'existence de mines dans le voisinage. De riches gîtes de cuivre se trouvent précisément auprès de Ténès, au Nord-Est, au Sud et surtout au Sud-Est, à Bou Khandek, où l'on a constaté des traces d'exploitations an-

(1) XII, 1, 5 (citation faite par Étienne de Byzance).
(2) *Geographi Graeci minores*, édit. Müller, I, p. 90, § 111.
(3) Étienne de Byzance, *s. v.* Χάλκη.
(4) Gsell, *Hist.*, II, p. 163.
(5) Il faudrait écrire Χαλκῆ, « (la ville) du cuivre », et non Χάλκη.

ciennes (1). Ce seraient celles dont parle Polybe. La colonie phénicienne aurait été le marché et le port du minerai ; le bourg indigène, le centre de la population minière.

Voilà tout ce que nous savons, — ou croyons savoir — sur les mines de l'Afrique du Nord jusqu'à la destruction de Carthage.

Strabon, qui écrivait à une date rapprochée de l'ère chrétienne, mais qui a probablement emprunté ce renseignement à un ouvrage composé par Posidonius vers le commencement du Ier siècle avant J.-C., indique (2) que, dans le pays des Masæsyles, c'est-à-dire dans le Tell de l'Algérie centrale et occidentale, il y a une source d'asphalte et des mines de cuivre. Nous pouvons supposer que les mines sont celles de la région de Ténès, qui n'auraient pas cessé d'être exploitées sous les derniers rois numides. Quant à la source d'asphalte, ce pourrait être la source bitumineuse d'Aïn Zeft, à une cinquantaine de kilomètres à l'Est de Mostaganem, ou un des suintements de pétrole qu'on rencontre sur d'autres points de l'Oranie; je me souviens d'avoir jadis soumis ce passage du vieux géographe grec à deux prospecteurs qui se disputaient la découverte des pétroles algériens.

Au temps de Stabon, Juba II était maître de la Maurétanie. Il ne semble pas qu'on ait tiré grand parti des gîtes de plomb qui parsemaient son royaume, car des dragages, faits dans le port de sa capitale *Caesarea* (aujourd'hui Cherchel), ont amené la découverte de plusieurs saumons importés d'Espagne à cette époque (3).

II

La domination romaine a-t-elle été plus favorable au développement de l'industrie minière ?

Ce n'est pas Lucain qui nous invite à le croire. Il affirme (4) que le

(1) Gsell, *Atlas archéol. de l'Algérie*, feuille 12 (Orléansville), n° 20, *in fine*, et n° 41.
(2) XVII, 3, 11.
(3) *CIL.*, VIII, 10484 (1), et p. 2281. Besnier, *Revue archéol.*, 1921, II, p. 99, n° 53.
(4) *Pharsale*, IX, 424-6 : (la Libye)
In nullas vitiatur opes : non aere, nec auro
Excoquitur, nullo glebarum crimine pura
Et penitus terra est.

sol de l'Afrique n'est pas souillé par l'extraction d'impures richesses : on n'y fond ni cuivre, ni or. Il est vrai que Lucain, étant un poète, pourrait être soupçonné d'inexactitude et récusé. Mais, dans son *Histoire naturelle,* publiée une douzaine d'années plus tard, en 77 de notre ère, Pline l'Ancien ne mentionne aucune mine africaine (1); il traite pourtant longuement des métaux. Entre autres indications, il donne des détails sur le fer magnétique (2), mais il paraît ignorer que ce fer existe en Afrique, où la région de Bône en contient de vastes gisements. Ceux-ci étaient aux portes d'Hippo Regius, la ville épiscopale de saint Augustin. Or, dans un passage de la *Cité de Dieu* (3), Augustin parle des propriétés des pierres d'aimant, lesquelles, dit-il, sont apportées de l'Inde. Comme Fournel (4) l'a remarqué, il serait fort étonnant (5) qu'il eût omis de citer à ce propos un exemple qu'il aurait eu sous les yeux, si ces mines avaient été alors exploitées.

Ce sont là, dira-t-on, des arguments négatifs, auxquels des arguments positifs peuvent être opposés. Mais, parmi ces derniers, il sera bon de faire un tri et d'écarter ceux qui sont dénués de valeur ou très contestables.

On a fait observer (6) que les noms antiques de plusieurs lieux situés en Numidie et en Maurétanie se terminent en *musa* et qu'en ces lieux il y a des mines : *musa* n'indiquerait-il pas précisément une exploitation minière ? Mais *Thanaramusa* n'était pas, comme on l'a cru, à Mouzaïaville, au Sud-Ouest d'Alger, non loin d'importants gîtes de cuivre ; il faut l'identifier avec Berrouaghia (7), où des travaux miniers anciens n'ont pas été signalés. Nous ignorons où se trouvait le siège d'un *episcopus Cedamusensis*, qui, en 484, appartenait à la province de Maurétanie Sitifienne (8), et, par conséquent, s'il y avait là des mines. On extrait du fer près du lieu appelé aujourd'hui Guerammoussa, dans la région de Collo (9), mais est-il légi-

(1) Ce qui n'a pas échappé à Tissot, *Géogr. de la province romaine d'Afrique*, I, p. 254-5.
(2) XXXIV, 147.
(3) XXI, 4, 4.
(4) *Richesse minérale de l'Algérie*, I, p. 57.
(5) Quoi qu'en pense Tissot, *l. c.*, p. 256; conf. Gsell, *Atlas Alg.* feuille 9 (Bône), au n° 18.
(6) [Toulotte], *Géogr. de l'Afrique chrétienne*, Numidie, p. 113-4.
(7) Voir *Atlas Alg.*, feuille 14 (Médéa), n° 58, aux *Additions*.
(8) Mesnage, *L'Afrique chrétienne*, p. 412.
(9) *Atlas Alg.*, feuille 1 (Cap Bougaroun), n° 5.

time d'y placer le siège d'un *episcopus Ceramunensis* (1), nom qu'on corrige en *Ceramussensis* ? Le document de l'année 411 qui mentionne cet évêque semble bien prouver que *Ceramuna*, — ou, si l'on veut, *Ceramussa*, — était dans le voisinage de Milève, tandis que Guerammoussa en est loin. Laissons donc de côté cette prétendue relation entre la finale *musa* et des mines antiques.

Deux passages de saint Cyprien attesteraient qu'au milieu du IIIe siècle, des mines d'or et d'argent étaient exploitées en Afrique. Dans un de ses traités (2), l'évêque de Carthage s'efforce de démontrer la décrépitude du monde et, entre autres arguments, il constate que les mines, épuisées, livrent moins d'argent et d'or qu'autrefois (3). Mais c'est là une réflexion d'un caractère général, et non pas d'une application spéciale à l'Afrique. Ailleurs, dans une lettre qu'il adresse à des chrétiens africains, condamnés aux mines, il écrit (4) : « Quoi d'étonnant si, étant des vases d'or et d'argent, vous avez été donnés à la mine, c'est-à-dire au domicile de l'or et de l'argent ? Il est vrai que la nature des mines est maintenant changée et que les lieux qui, auparavant, avaient coutume de donner de l'or et de l'argent, ont commencé à en recevoir. » Faut-il en conclure que ceux auxquels saint Cyprien décernait cet éloge, travaillaient vraiment dans des mines d'argent et d'or ? Ce serait sans doute interpréter trop rigoureusement la comparaison alambiquée d'un ex-rhéteur (5).

Une inscription gauloise (6), de 238 après J.-C., se rapporte à un T. Sennius Sollemnis, qui avait été, en Numidie, assesseur de M. Valérius Florus, tribun militaire de la légion *III Augusta* : « adsedit etiam in provincia Num[id(ia)] Lambense — *sic*, sans doute pour Lambaese — M. Valerio Floro, trib(uno) mil(itum) leg(ionis) III Aug(ustae) ». On lit ensuite : « iudici arcae ferrar(iarum) »; puis : « tres prov(inciae) Gall(iae) primo umquam in sua civitate posuerunt ». Des

(1) Mesnage, *l. c.*, p. 298.
(2) *Ad Demetrianum*, 3.
(3) « Minus argenti et auri opes suggerunt exhausta iam metalla. »
(4) Lettre LXXVI, 2 : « Quid mirum, si vasa aurea et argentea in metallum, id est auri et argenti domicilium, dati estis, nisi quod nunc metallorum natura conversa est, locaque, quae aurum et argentum dare ante consueverant, accipere coeperunt? »
(5) Conf. Tissot, *Géogr.*, I, p. 258; Gsell, dans *Bull. de la Société archéol. de Sousse*, I, 1903, p. 136-7.
(6) *CIL.*, XIII, 3162.

érudits ont rapporté la mention *iudici arcae ferrariarum* à Valérius Florus, ce qui prouverait l'existence en Numidie d'une importante administration minière. Mais ils ont fait erreur. Ces mots, comme le montre le contexte, s'appliquent à Sennius Sollemnis, et c'est en Gaule que celui-ci exerça les fonctions de juge pour les procès relatifs aux mines de fer (1).

En Afrique, nous ne trouvons aucune trace certaine d'une organisation administrative concernant les mines, comme c'est le cas dans d'autres provinces romaines : par exemple, pour ces *ferrariae* de Gaule dont nous venons de parler, et pour celles du Norique. On pourrait tout au plus citer une inscription découverte dans la région de Tébessa, à Henchir Chabet er Ressass (2), « la ruine du Ravin du plomb » : il y a là, en effet, un riche gîte de plomb à l'extrémité septentrionale du djebel Mesloula. Cette inscription (3) est une dédicace à la Grande Mère des dieux, par « ...Euph[r]a[t]es, proc(urator) m... » La pierre est endommagée après *m*. On a proposé de restituer « m[etall(orum)] » : Euphrates, dont le nom permet de croire qu'il s'agit d'un affranchi, aurait été un intendant de l'empereur, chargé d'exploiter en régie la mine de ce lieu, ou d'en contrôler l'exploitation. C'est possible, mais il ne faut pas oublier que la restitution *metallorum* reste une hypothèse.

Le Géographe de Ravenne (4) signale en Maurétanie Tingitane un lieu qu'il appelle *Argenti* et que nous ne savons où placer. Cet auteur de très basse époque s'est servi d'une carte romaine étroitement apparentée à celle qu'on appelle la Table de Peutinger (5) ; cette dernière a eu sans doute pour modèle une grande carte de l'Empire, dressée vers le début du IIIe siècle. Nous pouvons, non pas affirmer, mais supposer que le nom *Argenti* désigne une mine d'argent, ou plutôt de plomb argentifère (6), comme il en existe beaucoup dans l'Afrique du Nord : les anciens n'auraient pas dédaigné d'extraire du plomb la faible quantité de métal précieux qu'il contenait.

(1) Hirschfeld, *Die kaiserl. Verwaltungsbeamten*, 2e édit., p. 158.

(2) *Atlas Alg.*, feuille 28 (Aïn Beïda), n° 134.

(3) Gsell, *Inscr. lat. de l'Algérie*, I, 2854.

(4) III, 11, p. 163 de l'édition Pinder et Parthey.

(5) Dont l'extrémité de gauche, — laquelle comprenait la Tingitane, — ne nous est pas parvenue.

(6) Besnier, *Géogr. écono m. du Maroc* (Paris, 1906 ; extrait des *Archives Marocaines*), p. 2.

Un autre nom géographique est plus clair : celui du *mons Ferratus*, qui figure sur la Table de Peutinger (1) et que mentionne aussi, au IVe siècle, l'historien Ammien Marcellin (2). On identifie d'ordinaire ce *mons Ferratus* avec le Djurjura, au Sud de la grande Kabylie. Mais les indications de la Table et d'Ammien conviennent mieux au massif montagneux qui couvre la partie Nord-Est de cette région, du côté de Bougie (3), et qui est riche en fer. Le nom de *mons Ferratus* prouve assurément que cette richesse n'était pas ignorée des anciens, mais il ne prouve pas qu'elle ait été exploitée d'une manière très active.

C'est aussi sur la Table de Peutinger que nous lisons le nom *Ad Plumbaria*, le long d'une route qui, par l'intérieur des terres, unissait Hippo Regius à Rusicade (Philippeville). Ici, aucun doute. Il s'agit de mines de plomb, qui n'ont pas encore été retrouvées : la Table ne permet pas d'en déterminer l'emplacement d'une manière exacte, car il y a très probablement des omissions de stations et des chiffres de distances altérés dans le tracé qu'elle donne de la voie où elle place *Ad Plumbaria* (4).

Ptolémée (5), qui, pour l'Afrique du Nord, s'est servi de documents datant du début du second siècle après J.-C., nous fait connaître des mines de cuivre, Χαλκωρυχεῖα, situées dans la province de Maurétanie Césarienne, au-dessus, c'est-à-dire au Nord de la peuplade des Herpéditains (Ἑρπεδιτανοί) Ce géographe fourmille d'erreurs, et les défenseurs zélés qu'il trouve encore de temps en temps s'appliquent à une tâche vraiment désespérée ; au-delà du littoral, les noms qu'il énumère, en leur assignant des positions précises, ne seraient pas plus en désordre s'il les avait jetés au hasard. Il serait donc impossible de dire où étaient ces Herpéditains, qu'aucun autre texte ne mentionne, si Ptolémée lui-même ne nous apprenait qu'ils s'étendaient, non seulement dans le Nord-Ouest de la Maurétanie Césarienne, mais aussi sur le flanc oriental de la Maurétanie Tingitane (6). Ils auraient donc

(1) Entre deux routes qui reliaient Saldas (Bougie) à Rusuccuru (Dellys), l'une longeant le littoral, l'autre passant par l'intérieur des terres. — Le géographe Julius Honorius mentionne aussi cette montagne : *Geogr. Lat. min*, édit. Riese, p. 46.

(2) XXIX, 5, 11 : près de Tubusuptu (Tiklat : *Atlas Alg.*, feuille 7, Bougie, n° 27).

(3) Voir Gsell, *Atlas Alg.*, feuille 7, p. 8-9.

(4) *Ibid.*, feuille 9 (Bône), aux nos 37-38.

(5) IV, 2, 5 (p. 602, édit. Müller).

(6) IV, 1, 5 (p. 587).

été à cheval sur le cours inférieur de la Moulouïa, qui formait la limite entre les deux provinces, et il faudrait chercher les mines de cuivre dans le voisinage de la mer, à droite de l'embouchure du fleuve, du côté de Port-Say et de Nemours. Mais on ne connaît actuellement dans cette région qu'un gîte de cuivre peu abondant, à Sidi Ouchna, à 7 kilomètres à l'Est de Nemours (1). A moins que Ptolémée n'ait transporté là les célèbres mines de cuivre que nous supposons avoir été près de Ténès ! Ce ne serait qu'une bévue à ajouter à tant d'autres.

Sous l'Empire romain, certaines mines restèrent des propriétés particulières, que l'État soumettait seulement à des taxes. Mais bien plus nombreuses étaient celles qui appartenaient au prince. Elles étaient soit affermées à des sociétés de publicains, soit concédées par petits lots à des gens de modeste condition, qui payaient des redevances, soit exploitées en régie. Cette dernière catégorie comprenait évidemment les mines où travaillaient des forçats. Or nous rencontrons en Afrique plusieurs mentions de condamnations *in metallum*, mot qui, du reste, désignait des carrières aussi bien que des mines. C'est un chevalier romain, que, sous Trajan, un proconsul frappe de cette peine (2). Ce sont des chrétiens, qui, vers la fin du IIe siècle, subissent le même sort, au témoignage de Tertullien (3). Et aussi des évêques, prêtres, diacres et autres, lors de la persécution de Valérien, en 257-258 (4). Il y eut encore des condamnations *in metallum* pendant la domination vandale (5).

Nous avons mentionné (6) la lettre que saint Cyprien écrivit sous Valérien à ses malheureux frères, *in metallo constitutis* et répartis dans trois exploitations diverses. On a aussi les trois réponses que reçut l'évêque de Carthage (7). L'un des trois groupes travaillait certainement dans une mine souterraine (8), non dans une carrière, et

(1) *Atlas Alg.*, feuille 30 (Nemours), notice au n° 4.
(2) Pline le Jeune, *Lettres*, II, 11, 8.
(3) *Apol.*, 12 : « in metalla damnamur ».
(4) Saint Cyprien, *Lettres*, LXXVI, titre.
(5) Victor de Vite, III, 68 : « in locis squalidis metallorum » (ce qui convient à des mines, plutôt qu'à des carrières). Notice des évêques de 484, *Numidie*, n° 76 : peine du *metallum* infligée à un évêque catholique.
(6) P. 6.
(7) Dans la correspondance de saint Cyprien, lettres LXXVII-LXXIX.
(8) Lettre LXXVII, 3 : « Tenebras carceris inluminasti,.... tetrum odorem fumi discussisti. »

il est à croire qu'il en était de même des deux autres : la phrase citée plus haut (1) de la lettre de saint Cyprien ne se comprendrait guère, si elle ne faisait pas allusion à des exploitations minières. Une seule de ces mines est nommée : le *metallum Siguense* (2). J'ai essayé de montrer ailleurs (3) qu'il ne s'agit probablement pas de Sigus (4), lieu situé à 25 milles romains au Sud-Sud-Est de Constantine, et qu'il est tout à fait impossible d'identifier, comme on l'a supposé, ce *metallum Siguense* avec la carrière d'onyx d'Aïn Smara (5), qui est à plus de 30 kilomètres de Sigus. Je me suis demandé si la mine en question n'était pas là où la Table de Peutinger indique *Siguese* : c'est-à-dire *Sigue(n)se*, adjectif se rapportant à un substantif neutre omis, lequel peut avoir été *metallum*. Ce lieu se trouvait sur la route de Carthage à Sicca Veneria (le Kef), dans la section comprise entre Thacia (près de Bordj Messaoudi) et Sicca. La Table marque 30 milles entre Sicca et Siguese : ce qui est une erreur évidente, puisqu'il n'y a que 27 milles entre le Kef et l'emplacement de Thacia (la Table en indique en tout 44, avec une station située à mi-chemin de Siguese et de Thacia); Siguese devait être plus rapproché de Sicca, et on pourrait l'identifier avec Kebouch (6) (à 20 kilomètres à l'Est du Kef), où il y a un gîte de plomb.

Tels sont les rares témoignages d'exploitations minières que des documents écrits nous apportent pour l'Afrique romaine. Le butin est maigre ; à peu près nul pour l'épigraphie, dans une contrée où les inscriptions abondent et fournissent des renseignements si précieux sur les diverses branches de l'administration et sur la vie économique. Il paraît légitime d'en conclure que les Romains se soucièrent médiocrement d'arracher au sol africain les richesses qu'il contenait.

Ce qui s'expliquerait sans trop de peine. Il y a en Berbérie beaucoup de gîtes métallifères, éparpillés presque partout, mais, sauf pour le fer, ils sont, en général, peu importants. Après le fer, c'est la blende (sulfure de zinc), d'ordinaire associée à la galène (sulfure de

(1) P. 6.
(2) Lettre LXXIX, titre : « ... commorantibus apud metallum Siguensem (*sic*) ».
(3) *Bull. de la Société archéol. de Sousse*, I, 1903, p. 137-8.
(4) L'adjectif formé de *Sigus* était *Siguitanus* (on rencontre une fois la forme *Siguitensis*).
(5) *Atlas Alg.*, feuille 17 (Constantine), n° 275, aux *Additions*.
(6) Ch. Monchicourt, *La région du Haut Tell en Tunisie*, p. 437.

plomb), et c'est la calamine (carbonate de zinc) qu'on recherche le plus aujourd'hui. Mais les anciens n'ont pas su le parti qu'ils en auraient pu tirer. Les autres métaux, ils les trouvaient en quantités largement suffisantes dans divers pays européens, sans avoir besoin de les faire venir d'au-delà de la Méditerranée : l'or surtout en Dacie, en Dalmatie et dans le Norique ; l'argent en Espagne et en Dalmatie ; le cuivre dans la péninsule ibérique ; le plomb et l'étain dans l'île de Bretagne et en Espagne ; le fer en Étrurie, en Gaule, dans le Norique.

III

La pauvreté des documents écrits et l'abondance des vestiges d'exploitations anciennes s'opposent, du moins apparemment, en un frappant contraste. En cent lieux de l'Afrique du Nord, on a constaté de ces vestiges : puits, descentes à plan incliné, galeries qui s'allongent et se superposent sous le sol, et où des niches ont été creusées pour recevoir des lampes, surtout amas de scories. Et les observations qu'ont faites à cet égard des prospecteurs et des ingénieurs, beaucoup plus que des archéologues, n'ont pas toutes été signalées à l'attention de ces derniers.

Énumérons rapidement celles qui nous sont connues.

Des traces importantes de l'exploitation d'une mine d'or existeraient, dit-on, au djebel Bou Heudma, entre Gafsa et Sfax (1).

Pour le fer, les travaux anciens peuvent échapper à un examen sommaire, car, souvent, comme beaucoup de travaux modernes (2), ils ont été exécutés à ciel ouvert, en minière, et le temps les a plus ou moins effacés; il est vrai que les scories les révèlent (3). On a indiqué des restes de vieilles exploitations : 1° dans le pays des Nefza, à l'Est de Tabarca (4); — 2° à Douar Douamès, au Nord de Béja (5); —

(1) Tissot, *Géogr.*, I, p. 258 (d'après l'ingénieur Fuchs); E. Reclus, *Géogr.*, XI, p. 154. Je ne crois pas qu'on en ait parlé depuis.

(2) Par exemple, au djebel Djerissa, à l'Ouenza, à Bénisaf.

(3) Conf. G. Mercier, *Rec. de Constantine*, XLVIII, 1914, p. 41.

(4) L. Berthon, *L'industrie minérale en Tunisie* (Tunis, 1922), p. 30. *Atlas archéol. de la Tunisie*, feuille Nefza, n° 6 : à El Gasseur, sur la rive droite de l'oued el Maden (« la rivière de la Mine »).

(5) *Atlas Tun.*, feuille Béja, n° 61.

3° à Oued Zerga et au djebel el Melcza, à l'Ouest de Medjez el Bab (1), — 4° en divers lieux de la région du Kef : Nebeur et Oued Kohol au Nord-Est, djebel Slata au Sud-Ouest, djebel Djerissa au Sud-Sud-Ouest (2); — 5° à l'Ouest de Bône, où, surtout au koudiat el Kirr, à Aïn Mokra, à Oum et Teboul, les scories sont extrêmement abondantes (3); — 6° à l'Est de Philippeville, dans le massif du Filfila (4); — 7° dans la région du cap Bougaroun (5) ; — 8° dans celles de Djidjeli et de Bougie, surtout à Kandirou et chez les Beni Guendouz (au Sud-Sud-Est de Bougie) (6); — 9° au djebel Bou Djabeur, à la frontière algéro-tunisienne, au Nord-Nord-Est de Tébessa (7) ; — 10° sur l'oued el Hammam, à 24 kilomètres à l'Est-Nord-Est d'Aumale (8); — 11° aux Beni Akil, à une trentaine de kilomètres à l'Est-Sud-Est de Ténès (9); — 12° au djebel Hadid (« la montagne du Fer »), à 8 kilomètres au Sud-Ouest de la même ville (10); — 13° au djebel Temoulga, à l'Est d'Orléansville (11); — 14° à Sidi es Safi, près de Bénisaf (12) ; — 15° à Ghar el Hadid, au Nord-Ouest de Saïda (13); — 16° au djebel Hadid, à 22 kilomètres au Nord-Est de Mogador (14).

Pour le plomb, plus ou moins argentifère : 1° au djebel Ressass (« la montagne du Plomb »), à 28 kilomètres au Sud-Est de Tunis (15); — 2° à un autre djebel Ressass (16) et à Khanguet Kef Tout (17), au

(1) *Atlas Tun.*, feuille Oued Zerga, nos 82-84.

(2) Berthon, *l. c.*

(3) *Atlas Alg.*, feuille 9 (Bône), nos 17, 18, 21, 23, 26, 27, 27 *bis* (d'après Fournel, qui croit que l'exploitation de ces mines n'a commencé qu'à l'époque vandale).

(4) *Atlas Alg.*, feuille 9, nos 2 et 4 (d'après Fournel, qui ne croit pas que ces exploitations datent de l'époque vandale).

(5) *Ibid.*, feuille 1 (Cap Bougaroun), nos 4, 5; feuille 8 (Philippeville), nos 43, 50, 54 (d'après Luciani).

(6) *Algérie, Notice minéralogique par le Service des Mines* (Alger, 1900), p. 80 (exploitations attribuées aux Kabyles).

(7) *Atlas Alg.*, feuille 29 (Thala), notice au n° 30. On y trouve aussi du cuivre et du plomb.

(8) *Algérie, Notice minéralogique*, p. 49.

(9) *Atlas Alg.*, feuille 12 (Orléansville), n° 44.

(10) *Ibid.*, n° 46.

(11) *Ibid.*, n° 180. On y trouve aussi du cuivre.

(12) *Ibid.*, feuille 31 (Tlemcen), n° 6 (travaux que Ville attribue aux Turcs).

(13) *Ibid.*, feuille 43 (Saïda), n° 44.

(14) Th. Fischer, *Mittelmeer-Bilder*, II, p. 366. A. Bernard, *Le Maroc*, p. 375.

(15) *Atlas Tun.*, feuille Grombalia, n° 27. Voir Tissot, *Géogr.*, I, p. 256 (d'après l'ingénieur Haupt); Cagnat, dans *Rev. générale des Sciences*, VII, 1896, p. 1054-5.

(16) *Atlas Tun.*, feuille Zaouiet Medienn, n° 69.

(17) *Ibid.*, n° 89, Merlin, *Bull. archéol. du Comité*, 1912, p. CLXXX.

Nord-Ouest de Béja ; — 3° au djebel Hallouf, entre Béja et Souk el Arba (1); — 4° à Djebba, à l'Ouest de Téboursouk (2); — 5° à Fedj el Hadoum, à une douzaine de kilomètres au Sud-Ouest de Dougga (3); — 6° au djebel Serdj, au Nord-Est de Maktar (4); — 7° dans la région du Kef, en particulier au koudiat el Hamra, à Sidi Amor ben Salem, à Henchir Ressass, au djebel Lajbel, au koudiat Ressass (au Sud-Ouest de cette ville), et à Sidi Youssef (à l'Ouest) (5) ; — 8° à Kef Oum Teboul, au Sud-Est de la Calle (6) ; — 9° au djebel Taya, à l'Ouest de Guelma (7); — 10° au djebel Skikda, auprès de Philippeville (8); — 11° dans le djebel Dar Debagh et plus au Nord-Est, à une trentaine de kilomètres au Sud de Collo (9) ; — 12° au Nador, près d'Hammam N'baïl, entre Guelma et Souk Arrhas (10) ; — 13° au djebel Mesloula, à une soixantaine de kilomètres au Nord-Nord-Ouest de Tébessa (11); — 14° au djebel Bou Djabeur (12) ; — 15° au Khanguet Tenoukla et à Bou Cherite, au Sud-Est de Tébessa (13); — 16° au djebel Ichmoul, dans l'Aurès (14); — 17° au djebel Bou Taleb, au Sud de Sétif (15); — 18° à Almaden et au kef Samah, au Nord-Ouest de cette ville (16); — 19° au Zaccar Gharbi, tout près de Miliana (17); — 20° dans le massif de l'Ouarsenis (18); — 21° dans le douar des Anatra, au Sud-Sud-Est de Relizane (19) ; — 22° à Tazout, entre Oran et

(1) Berthon, *l. c.*, p. 30.

(2) *Atlas Tun.*, feuille Souk el Arba, n° 20. Voir Tissot, *l. c.*, p. 256; Cagnat, *l. c.*, p. 1054.

(3) Carton, *Décour. épigr. et archéol. faites en Tunisie*, p. 236.

(4) Gauckler, *Bull. archéol. du Comité*, 1902, p. CXII. Plomb et cuivre.

(5) Berthon, *l. c.* Hilaire, *Bull. archéol. du Comité*, 1898, p. 177. Toussaint, *ibid.*, p. 197. *Atlas Alg.*, feuille 19 (El Kef), n° 141. *Algérie, Notice minéralogique*, p. 74.

(6) *Atlas Alg.* feuille 10 (Souk el Arba), n° 5. Plomb, cuivre, un peu d'argent et même un peu d'or.

(7) *Atlas Alg.*, feuille 9 (Bône), n° 110.

(8) Fournel, *Richesse minérale de l'Algérie*, I, p. 132.

(9) G. Mercier, *Rec. de Constantine*, XLVIII, 1914, p. 43 et suiv. (il croit que ce sont des travaux exécutés par des indigènes, mais dans l'antiquité).

(10) *Atlas Alg.*, feuille 18 (Souk Arrhas), n° 269.

(11) *V. supra*, p. 7.

(12) Conf. *supra*, p. 12, n. 7. Berthon, *l. c.* Mercier, *Rec. de Constantine*, XLVIII, p. 42.

(13) *Atlas Alg.*, feuille 29 (Thala), n°s 157 et 167.

(14) Joly et Joleaud, *Rec. de Constantine*, XLV, 1911, p. 35. Plomb et cuivre.

(15) *Atlas Alg.*, feuille 26 (Bou Taleb), n° 34.

(16) *Ibid.*, feuille 16 (Sétif), n°s 7 et 10. A Almaden, il y a aussi du cuivre.

(17) *Ibid.*, feuille 13 (Miliana), n° 70. *Algérie, Notice minéralogique*, p. 40 (exploitation attribuée aux Turcs).

(18) *Atlas Alg.*, feuille 23 (Teniet el Had), notice au n° 1.

(19) *Ibid.*, feuille 22 (Ammi Moussa), n° 36.

Arzeu (1) ; — 23° au Ghar el Koheul, au Sud-Est de Saïda (2) ; — 24° au koudiat er Ressass, au Sud-Ouest de Sebdou (3); — 25° à Ghar Roubane, à une trentaine de kilomètres au Sud de Lalla Maghnia (4); — 26° dans la région d'Oudjda (5).

Pour le cuivre : 1° à peu de distance au Sud-Ouest des ruines de Bulla Regia (6) ; — 2° au djebel Djerissa, au Sud-Sud-Ouest du Kef (7); — 3° à Kef Oum Teboul, près de la Calle (8); — 4° au djebel Ouenza, à 62 kilomètres au Nord de Tébessa (9); — 5° au djebel Bou Djabeur (10); — 6° à Henchir Hamimat, au Sud-Ouest de Tébessa (11); — 7° au djebel Mzouzia, à l'Est de la Meskiana (12); — 8° au djebel Sidi Rgheiss, au Nord-Ouest d'Aïn Beïda (13); — 9° chez les Beni Telilen, au Nord-Ouest de Constantine (14); — 10° à la mechta et Terfià, au Sud de Djidjeli (15); — 11° auprès de Ténès (16); — 12° au djebel Temoulga (17); — 13° à Abla, à 22 kilomètres au Sud de Lalla Maghnia (18).

Malheureusement, il est impossible de déterminer l'âge exact de toutes ces exploitations. Que certaines d'entre elles remontent à l'antiquité, cela n'est pas douteux. A Fernana, entre Tabarca et la Medjerda, on a découvert dans des travaux de mine dix-sept deniers de la République romaine (19); dans les galeries de Khanguet Kef Tout,

(1) *Atlas Alg.*, feuille 21 (Mostaganem), n° 3.
(2) *Ibid.*, feuille 43 (Saïda), n° 94.
(3) *Ibid.*, feuille 42 (Sebdou), n° 27.
(4) *Ibid.*, feuille 41 (Lalla Maghnia), n° 5. On y trouve aussi un peu de cuivre.
(5) Chatelain, *Bull. archéol. du Comité*, 1924, p. CLI (d'après l'ingénieur Cornand).
(6) Carton, *Bull. archéol. du Comité*, 1891, p. 229, et *Rev. tunisienne*, 1897, p. 50.
(7) Hilaire, dans Gauckler, *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*, I, p. 78.
(8) *V. supra*, p. 13, n. 6.
(9) *Atlas Alg.*, feuille 19 (El Kef), notice aux n°s 163-4.
(10) *V. supra*, p. 12, n. 7.
(11) *Atlas Alg.*, feuille 39 (Chéria), n° 232, aux *Additions*. De Torcy, *Rec. de Constantine*, XLIV, 1910, p. 2.
(12) *Atlas Alg.*, feuille 28 (Aïn Beida), notice aux n°s 213-9.
(13) *Ibid.*, feuille 18 (Souk Arrhas), notice au n° 453.
(14) *Algérie, Notice minéralogique*, p. 64.
(15) Près du n° 89 de la feuille 7 (Bougie) de l'*Atlas archéol. de l'Algérie* : indication de M. Charras.
(16) *V. supra*, p. 3.
(17) *V. supra*, p. 12, n. 11.
(18) *Algérie, Notice minéralogique*, p. 25.
(19) Gauckler, *Bull. archéol. du Comité*, 1902, p. CXVII. Ces deniers étaient encore en cours sous l'Empire, mais, comme, à Fernana, ils n'étaient pas mélangés à des monnaies plus récentes, on peut admettre que l'exploitation dont ils témoignent est de l'époque républicaine.

d'assez nombreuses lampes chrétiennes (1). Au djebel Serdj, ont été recueillies aussi des lampes antiques (2). Au même lieu, un coin en roche verte polie (3); un autre, dans le filon d'une mine, près de Khenchela (4). A l'époque romaine, les mineurs et les carriers se servaient volontiers de ces outils en pierre dure. On en a trouvé dans des mines antiques d'Espagne, d'Angleterre et d'ailleurs (5); en Algérie, l'un d'eux était encore engagé dans la roche calcaire d'une carrière, près d'Orléansville (6). Ils ressemblent fort aux « haches » polies néolithiques, et peut-être plusieurs avaient-ils été simplement ramassés dans des stations préhistoriques, pour recevoir une destination nouvelle (7). Mais je ne crois pas que l'usage en ait persisté au moyen âge et plus tard.

D'autre part, quelques-uns de ces travaux miniers sont si importants qu'on se plaît à les attribuer aux époques de l'Afrique du Nord réputées les plus prospères, aux temps des Carthaginois et des Romains. Par exemple, l'exploitation, si voisine de Carthage, du djebel Ressass (8), où les scories de plomb forment de vastes amas; celle de Khanguet Kef Tout, où l'on compte près de trois cents puits de sondage et un grand nombre de galeries (9); la mine de cuivre de l'Ouenza, avec plusieurs centaines de puits, profonds de 30 à 80 mètres (10).

Il est vrai que les gens de métier qui ont examiné les travaux de leurs devanciers les ont, en général, jugés sévèrement. En Orient, en Italie, en Gaule, beaucoup de mines, remontant certainement à l'antiquité, font honneur aux techniciens qui les exploitèrent selon des méthodes vraiment scientifiques. En Berbérie, les procédés étaient primitifs et très défectueux : puits et galeries mal tracés et,

(1) Merlin, *Bull. archéol. du Comité*, 1912, p. CLXXX.

(2) Gauckler, *l. c.*, p. CXVIII. — Une lampe, qui a été trouvée dans la mine de cuivre de l'Ouenza (Barry, *B. a. du Comité*, 1908, p. CLXXX) et qui est aujourd'hui au musée d'Alger, peut être plus récente.

(3) Gauckler, *l. c.*, p. CXVII-CXVIII. *Catalogue du musée Alaoui*, [Ier] Supplément, p. 364, n° 289.

(4) Pélagaud, *La préhistoire en Algérie*, p. 18.

(5) Ardaillon, dans *Dictionn. des Antiquités* (s. v. *Metalla*), t. IV, p. 1853, et fig. 4986.

(6) *Atlas Alg.*, feuille 12 (Orléansville), n° 171.

(7) Conf. Gsell, *Hist.*, I, p. 214.

(8) V. *supra*, p. 12, n. 15.

(9) Merlin, *B. a. du Comité*, 1912, p. CLXXX.

(10) Barry, *ibid.*, 1908, p. CLXXX-CLXXXI.

autant qu'il semble, peu sûrs, traitement du minerai dans des fourneaux rudimentaires. Au djebel Ressass, les scories contiennent encore plus de 30 % de plomb : une société italienne, concessionnaire de la mine en 1868, s'était d'abord contentée de les exploiter (1). Même impéritie, même négligence dans les mines de plomb de la région de Collo (2), dans les exploitations de fer des environs de Bône (3), pour ne citer que ces exemples. Aussi les experts se refusent-ils souvent à attribuer ces travaux si imparfaits aux Romains (4); ils les imputent volontiers aux indigènes. En quoi, ils ne paraissent pas avoir tort.

IV

« La mine, a écrit M. E.-F. Gautier (5), est une des infériorités les plus curieuses de l'Islam. » Jugement sujet peut-être à révision en ce qui concerne l'Afrique septentrionale, du moins pour le moyen âge, avant qu'elle ne fût frappée d'une déchéance qui a duré jusqu'à la domination française.

Je serais même disposé à croire que l'époque la plus active pour l'industrie minière en Berbérie fut le moyen âge, et non l'antiquité. J'ai montré plus haut que les Romains n'avaient pas grand intérêt à exploiter des gîtes pour la plupart médiocres ou pauvres, puisqu'ils étaient maîtres d'autres contrées, leur fournissant plus facilement les métaux qui leur étaient nécessaires. Les mines africaines ne devaient guère servir alors qu'aux besoins du pays, à supposer que les importations d'outre-mer ne leur fissent pas trop de concurrence. Mais, quand l'*orbis Romanus* eut été mis en pièces, quand l'Islam et la Chrétienté s'opposèrent en ennemis irréconciliables, quand la rareté de leurs relations commerciales alla de pair avec la décadence pro-

(1) Tissot, *Géogr.*, I, p. 256. Cagnat, dans *Rev. générale des Sciences*, VII, 1896, p. 1055.

(2) Mercier, *Rec. de Constantine*, XLVIII, 1914, p. 51 et 62.

(3) Fournel, *Richesse minérale*, I, p. 56.

(4) Remarquons que plusieurs de ces mines anciennes sont en dehors des frontières militaires constituées en Maurétanie Césarienne au début du IIIe siècle de notre ère : celles des régions de Saïda, de Sebdou, de Lalla Maghnia. De même, au Maroc, les mines du djebel Hadid, voisines de Mogador : c'est, du reste, aux Phéniciens, non aux Romains, qu'on a voulu les attribuer (conf. Gsell, *Hist.*, IV, p. 49, n. 4).

(5) *L'Algérie et la métropole*, p. 124.

fonde de l'industrie minière en Europe, la valeur économique de ces mines de Berbérie s'accrut, non seulement pour la Berbérie même, mais aussi pour le reste du monde musulman.

Les auteurs arabes des IXe-XIVe siècles nous donnent à cet égard des informations assez nombreuses; de plus compétents que moi pour cette période de l'histoire du Maghreb compléteraient aisément celles que j'ai recueillies sans m'engager dans de longues recherches.

Ces auteurs signalent quelques mines de métaux précieux, or et argent. Dans une montagne voisine de Taza, « on trouve, dit El Bekri (1) au XIe siècle, de l'or parfaitement pur et d'une qualité excellente. » Nous lisons dans le *Kitab el Istibçar* (2), ouvrage composé à la fin du XIIe siècle : « Sidjilmâssa sert de porte à la mine d'où l'on tire l'or. » Trois siècles plus tôt, El Yaqoubi (3) indique qu'à Sidjilmâssa appartient le pays des Banou Dara, dans lequel est une petite ville, appelée Tamdelt; aux alentours, sont des gîtes d'or et d'argent, affleurant le sol. Tamdelt était située loin à l'Ouest de Sidjilmâssa (4), chez les Ilalan, au Sud-Est du Sous. On peut donc se demander si la mine d'or à laquelle Sidjilmâssa servait de « porte », selon le *Kitab el Istibçar*, n'était pas beaucoup plus rapprochée de cette ville (5). Quant aux mines d'argent de Tamdelt, ou Tamaddoult, elles furent célèbres au moyen âge (6). El Bekri (7), puis El Merrâkechi (8) (au XIIIe siècle) les mentionnent. Le centre de l'exploitation, d'abord à Tamdelt, fut ensuite à Zodjondar, fondée à la fin du XIIe siècle (9). D'autres mines d'argent marocaines sont signalées par les mêmes auteurs : dans le Haut-Atlas (10) et à deux étapes de Miknâsa (Meknès) (11).

(1) *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. de Slane (édit. d'Alger, 1913), p. 231.

(2) Trad. Fagnan, *Rec. de Constantine*, XXXIII, 1899, p. 165.

(3) De Goeje, *Descriptio Al-Magribi sumta ex libro regionum Al-Jaqubii* (Leyde, 1860), p. 133.

(4) Voir les indications données par El Bekri, *l. c.*, p. 308.

(5) D'après de vagues informations, on trouverait de l'or dans le Sud du Maroc, mais non pas dans la région de l'oued Ziz, où était Sidjilmâssa : Gsell, *Hist.*, I, p. 515, n. 3 ; le même, *Hérodote*, p. 240, n. 2; voir aussi des renseignements peu sûrs, reproduits par L. de Launay, *Richesses minérales de l'Afrique*, p. 27-28, 369. — Sidjilmâssa servait de porte (sur le Maghreb) à l'or qui, venant du Soudan, traversait le Sahara. Mais les termes dont se servent les auteurs arabes que j'ai cités, paraissent attester l'existence des gîtes situés dans la région même de Sidjilmâssa.

(6) Voir Massignon, *Le Maroc d'après Léon l'Africain* (Alger, 1906), p. 84, 112, 194.

(7) *L. c.*, p. 308 et 316.

(8) Trad. Fagnan, *Rev. africaine*, XXXVII, 1893, p. 236-7.

(9) Massignon, *l. c.*, p. 194.

(10) A Tazraret : El Bekri, *l. c.*, p. 304.

(11) El Merrâkechi, *l. c.*, p. 237.

A quatre journées à l'Ouest de Kairouan, sur une route allant à Baghaïa, par Sbîba et la Meskiana, se trouvait un autre centre minier important, Maggana, ou Meddjana. Il y avait dans les montagnes voisines, au dire d'El Yaqoubi (1), des mines d'argent, d'antimoine, de fer, d'étain (2). Ibn Haucal (3), au x[e] siècle, y connaît une mine de fer et une mine d'argent; El Bekri (4), un grand nombre de mines, dont une fournit de l'argent. Meddjana, dit-il, ville importante, porte aussi le nom de Meddjanat el Maâden (« Meddjana-les-Mines »). Comme elle était située à deux journées à l'Ouest de Sbîba et à une journée à l'Est de la Meskiana, il faut la chercher au Nord de Tébessa, du côté du Bou Khadra (à 43 kilomètres au Nord-Nord-Ouest de Tébessa) ou du Bou Djabeur (à une quarantaine de kilomètres au Nord-Nord-Est de cette ville). Il existe des ruines étendues à Henchir Djilaouit (5), auprès de la première de ces montagnes, et à Henchir el Hadid (« la ruine du Fer ») (6), auprès de la seconde : l'un de ces deux lieux pourrait répondre à Meddjana.

Les mines de fer des environs de Bône sont mentionnées, — pour la première fois, si je ne me trompe, — par Ibn Haucal (7); elles le sont ensuite, au xii[e] siècle, par Édrisi (8), qui vante la qualité du métal, et, au xiv[e] siècle, par Aboulféda (9).

Édrisi indique aussi des mines de fer sur le territoire de Lorbeus (10) (au Sud-Est du Kef) et dans les montagnes des environs de Bougie (11) : El Bekri (12), d'autres dans le voisinage d'Arzeu (au Nord-Est d'Oran); El Merrâkechi (13), d'autres encore à Timsâmân, « entre Oran et Ceuta, près du littoral », et à Isantâr, entre Salé et Merrâkech. Léon

(1) De Goeje, *l. c.*, p. 73-74.

(2) On peut concevoir des doutes pour l'étain qui, à ma connaissance, ne se trouve qu'à Oulmès, au Maroc. Avant l'étain, El Yaqoubi mentionne du *martak*, qui serait de la litharge d'argent.

(3) Trad. de Slane, dans *Journal asiatique*, 1842, I, p. 218.

(4) *L. c.*, p. 278.

(5) *Atlas Alg.*, feuille 29 (Thala), n° 64.

(6) *Ibid*, n° 30.

(7) *L. c.*, p. 182.

(8) *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, trad. Dozy et de Goeje, p. 136 : « des mines de très bon fer ».

(9) *Géographie*. trad. Reinaud, II, p. 294.

(10) *L. c.*, p. 137.

(11) *L. c.*, p. 105 : « On s'y livre à l'exploitation des mines de fer, qui donnent à bas prix de très bon minerai ».

(12) *L. c.*, p. 143.

(13) *Rev. afric.*, 1893, p. 237.

l'Africain, qui écrivait au XVI[e] siècle, savait qu'à une époque antérieure on tirait une grande quantité de fer du territoire de Melilla (1), comme aussi des mines de Maden el Aoûâm, sur l'oued Bou Regreg (2), au Sud-Ouest de Fès, et de celles d' « Adendum » (3) (= Adândoun ?), dans la même région; pour se rendre à ces deux lieux, on sortait de Fès par la « porte du Fer », Bab el Hadid (4).

Au temps d'El Bekri (5), il y avait des mines de cuivre dans le pays des Ketama, au-dessus de Djidjeli. Le cuivre de Daï, dans le Tadla, au Nord-Est de Merrâkech, était excellent, selon Édrisi (6). El Bekri (7) et El Merrâkechi (8) nous apprennent qu'on en extrayait aussi dans le Sous et dans la région de l'oued Draa (à l'Ouest de Sidjilmâssa).

Mentionnons encore la mine de mercure d'Arzeu, dont parle El Bekri (9).

Une bonne partie de ces métaux était exportée. « Du Maghreb, écrit Ibn Haucal (10), on envoie en Orient du fer, du plomb, du vif-argent. » Le cuivre des Ketama se transportait « en Ifrîqya [Tunisie] et ailleurs » (El Bekri) (11). Celui de Daï n'était pas seulement employé sur place à divers usages, mais on l'expédiait aussi au loin (Édrisi) (12). Celui du Sous prenait le chemin du « pays des infidèles » (El Bekri) (13), c'est-à-dire du Soudan. Les Européens ne dédaignaient nullement ces produits africains, quand ils pouvaient se les procurer. Aux XIII[e]-XV[e] siècles, des traités réservaient aux Vénitiens l'exportation en franchise du plomb extrait dans le royaume de Tunis et de Bougie (14).

Puis, cette activité minière se ralentit. Il ne faut pas croire, cependant, qu'elle ait complètement cessé dans les temps modernes. Au

(1) *Description de l'Afrique*, trad. Temporal, édit. Schefer, II, p. 309.
(2) *Ibid.*, p. 27.
(3) *Ibid.*, p. 16. Conf. Massignon, *l. c.*, p. 110 et 210.
(4) Massignon, *l. c.*, p. 110.
(5) *L. c.*, p. 167.
(6) *L. c.*, p. 85. Sur ces mines de Daï, voir Gautier, dans *Hespéris*, 1926, p. 9, 10, 15-16
(7) *L. c.*, p. 306-7 et 296.
(8) *L. c.*, p. 237.
(9) *L. c.*, p. 143-4.
(10) *Journ. asiat.*, 1842, I, p. 251.
(11) *L. c.*, p. 167.
(12) *L c.*, p. 85.
(13) *L. c.*, p. 307.
(14) Mas-Latrie, *Traités de paix et de commerce*, p. 222.

XVI[e] siècle, des Rouennais venaient chercher à Salé de l'étain, qui provenait du gîte d'Oulmès, retrouvé récemment au Sud-Est de cette ville (1). Mais les exportations étaient devenues rares : les minerais qu'on tirait encore du sol alimentaient surtout de modestes industries locales. Léon l'Africain (2) signale les mines de fer des environs de Bougie : entre autres usages, le métal servait à faire de petites pièces, pesant une demi-livre, qu'on employait en guise de monnaie. Cet auteur mentionne encore (3) une mine de fer près de Tlemcen, à Tefesra, où il y avait des forgerons ; il en connaît d'autres dans la région de Mélilla (4), dans la vallée de la Moulouïa (5), dans le Sous, où l'on extrayait aussi du cuivre, dont on faisait des vases (6).

En 1724, le Français Peyssonnel, allant du cap Nègre à Béja, rencontra une mine de plomb très abondante, où travaillaient des indigènes (7). Peut-être s'agit-il de la mine de Khanguet Kef Tout (8). Un contemporain de Peyssonnel, l'Anglais Shaw, indique aussi diverses mines qu'on exploitait alors en Berbérie. Les Kabyles des environs de Bougie forgeaient le fer qu'ils extrayaient en faible quantité, puis ils l'apportaient en petites barres aux marchés de Bougie et d'Alger (9) ; à Bougie, on en faisait des socs de charrue et des ustensiles variés (10). On extrayait aussi du fer au Zaccar, près de Miliana (11). « Les mines de plomb du djebel Ressass, près d'Hammam Lif (12), celles de l'Ouarsenis (13) et celles des Beni Bou Taleb (14) sont toutes fort riches et l'on en pourrait tirer de grands trésors, si elles étaient mieux travaillées (15). » Le plomb et le fer sont les seuls métaux que produisent les

(1) Levainville, dans *Ann. de Géogr.*, 1924, p. 156.
(2) *L. c.*, III, p. 189-190.
(3) *Ibid.*, p. 33.
(4) *L. c.*, II, p. 315 et 319 (à Meggeo et chez les Beni Sahid).
(5) *Ibid.*, p. 351 (chez les Beni Iesfeten).
(6) *L. c.*, I, p. 233 (région des Gouzzoula).
(7) Peyssonnel et Desfontaines, *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger*, I, p. 247-8.
(8) La mine visitée par Peyssonnel se trouvait à environ cinq lieues du cap Nègre. Si c'était celle de Khanguet Kef Tout, la distance indiquée serait trop faible.
(9) Shaw, *Voyages dans plusieurs provinces de la Barbarie*, trad. française publiée à la Haye en 1743, I, p. 306.
(10) *Ibid.*, p. 112.
(11) *Ibid.*, p. 306.
(12) Ce sont celles qui sont situées au Sud-Est de Tunis (*v. supra*, p. 12 et 16) et que Tissot (*Géogr.*, I, p. 256) croit puniques.
(13) V. *supra*, p. 13 (n° 20).
(14) *Supra*, p. 13 (n° 17).
(15) Shaw, *l. c.*, I, p. 306.

Régences d'Alger et de Tunis. « Elles sont fort jalouses des mines d'argent et de cuivre que possèdent les Tingitaniens [c'est-à-dire les Marocains], quoiqu'il y ait grande apparence qu'elles pourraient en trouver de semblables, si elles voulaient se donner la peine de les chercher. » Et Shaw mentionne en particulier la montagne de Temoulga (1), qui pourrait livrer beaucoup de cuivre, mais dont on ne tire pas parti (2). Il y avait cependant, dans la même région, à Mouzaïa, des mines de cuivre dont Shaw ne parle pas, quoique des forçats chrétiens paraissent y avoir travaillé à l'époque turque (3).

Ces exploitations rudimentaires se sont poursuivies çà et là jusqu'à nos jours : par exemple, pour le fer en Kabylie, pour le cuivre dans le Sous.

Mais, dès le XVI[e] siècle, des commerçants de Marseille importaient dans l'Afrique du Nord du fer en barres. Puis Français, Hollandais, Anglais, etc., y introduisirent des objets fabriqués en métal, accueillis avec empressement par ceux qui étaient assez riches pour les acheter. Les beaux temps de l'industrie minière en Berbérie étaient bien loin.

Stéphane GSELL.

(1) V. *supra*, p. 14 (n° 12).
(2) *L. c.*
(3) Voir Berbrugger, *Rev. africaine*, X, 1866, p. 368.

LA MAISON DE LOUIS DE CHÉNIER

CONSUL DE FRANCE A SALÉ (1767-1782)

En dépouillant, aux Archives du Ministère des Affaires Étrangères, la correspondance consulaire du Maroc, j'ai eu l'occasion de rencontrer quelques documents qui fixent de manière précise et définitive une question controversée d'histoire et de topographie locales : où se trouvait la maison habitée par Louis de Chénier, consul de France à Salé, de 1767 à 1782?

C'est surtout la gloire d'un fils illustre qui a jusqu'ici attiré sur Louis de Chénier, consul de France, l'attention de quelques érudits. Il faut d'ailleurs renoncer à tout espoir de retrouver à Salé le souvenir du poète. Il avait cinq ans lorsque son père fut envoyé au Maroc et le consul se garda bien de faire venir sa famille en Afrique. Seul vint passer quelque temps auprès de lui, au printemps de 1778, son fils aîné, qui n'était ni André, ni même Marie-Joseph (1).

Indépendamment de l'intérêt que nous pouvons prendre à Louis de Chénier comme père de ses enfants, le consul est parfaitement digne que l'on conserve sa mémoire. Il fut un agent diplomatique excellent, qui dans des circonstances difficiles accepta beaucoup de sacrifices, d'ennuis, de vexations pour rétablir et maintenir au Maroc le prestige et le commerce de la France, assez compromis l'un et l'autre au cours de la longue période de troubles qui avait suivi la mort de Moulay Ismaïl. De plus, Louis de Chénier a laissé des écrits importants. Dans ses trois volumes de *Recherches Historiques sur les Maures* (2), il a

(1) Lettres de Chénier, 18 déc. 1777, 4 avril et 26 juin 1778. Arch. du Ministère des Affaires Étrangères. *Correspondance consulaire, Maroc*, t. XIV. Constantin-Xavier Chénier, né en 1757, mort en 1837, suivit comme son père la carrière consulaire.

(2) *Recherches Historiques sur les Maures et Histoire de l'Empire de Maroc*, par M de Chénier, chargé des Affaires du Roi auprès de l'Empereur de Maroc. Paris, 1767, 3 vol. in-8. Chénier publia aussi un ouvrage intitulé : *Révolutions de l'Empire Ottoman, et observations sur ses progrès, ses revers et sur l'état présent de cet Empire*, par M. de Chénier, ancien Consul général et chargé des Affaires du Roi auprès de l'Empereur de Maroc. Paris, 1789, in-8.

tenté d'écrire une histoire générale du Maroc. Les deux premiers volumes, qui comprennent les résultats de son effort de reconstitution historique, sont à peu près sans intérêt, car l'auteur ne possédait ni la méthode ni la documentation qu'il fallait pour une tâche si vaste. Mais le troisième volume, dans lequel le consul raconte ce qu'il a vu et trace un tableau du Maroc dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, reste une des sources essentielles pour l'histoire du règne de Sidi Mohammed ben ʿAbdallah.

Lorsqu'en 1767, le comte de Breugnon, ambassadeur de Louis XV, vint faire signer solennellement à Marrakech le traité de paix et de commerce du 28 mai, qui rétablissait entre la France et le Maroc les relations politiques et commerciales presque entièrement interrompues depuis Moulay Ismaïl, il amena avec lui Louis de Chénier, le présenta au Sultan et l'installa dans ses fonctions de consul de France auprès de la Cour Chérifienne.

L'ambassade partie, Chénier s'établit d'abord à Safi, puis au bout de quelques mois il demanda et obtint l'autorisation de transférer le siège de son consulat à Salé, où à vrai dire, les intérêts français étaient plutôt moins importants qu'à Safi, mais dont la situation était plus centrale, en relations plus aisées avec Tanger, Larache et Meknès, avec Fès surtout, qui a toujours été un centre commercial plus important que Marrakech. De plus, en rétablissant le consulat de France à Salé, Chénier renouait une tradition, car Salé avait été le siège du consulat français que Louis XIII et Louis XIV y avaient jadis entretenu à diverses reprises pendant quelques années (1), Chénier s'installa à Salé le 19 juillet 1768 (2).

On a donc cherché à retrouver dans Salé la maison qu'avait habitée le consul Louis de Chénier. Sur la foi de renseignements fournis par une notable famille salétine, on a identifié l'ancien consulat de France avec une maison située à l'extrémité d'un petit *derb*, dominé par le minaret de la mosquée de Si el-Hajj ʿAbdallah, dans la partie ouest de la ville, entre la porte Bou Haja et la Talʿa. *France-Maroc* a même

(1) Castries (Comte H. de), *Sources Inedites de l'Histoire du Maroc*, 1re série, France, t. III, introd. p. LXXXI et suiv.; 2e série, France, t. II, p. 364, notes.

(2) Lettre de Chénier, 10 août 1768, *Correspondance consulaire, Maroc*, t. VIII.



publié des photographies de la porte cloutée, dont M. de Chénier avait dû plus d'une fois soulever le heurtoir (1).

Il est prudent de se défier des renseignements oraux de source indigène. Les questions que l'on pose reçoivent parfois des réponses de complaisance. Un informateur, en pays arabe, n'avoue pas volontiers son ignorance. Sa conception de la politesse l'engage à abonder dans le sens de celui qui l'interroge, à lui fournir ce qu'il cherche, à lui répondre d'une façon satisfaisante, dont il espère qu'on lui saura gré. Dès lors qu'on recherchait à Salé la maison consulaire de France, il était naturel qu'on finît par l'y découvrir. Pourtant la recherche était vaine, car le consulat de France à Salé paraît avoir toujours été situé à Rabat.

Aucun texte précis ne donne une certitude pour le règne de Louis XIII; mais dès le 12 août 1686, le consul Périllié écrivant au pacha d'Alger termine sa lettre en ces termes : « C'est de la part de vostre serviteur... le consul françois qui habite dans le fauxbourg de Sallé... (2) ».

Sous le nom de Salé, les Européens, aussi bien au XVII[e] qu'au XVIII[e] siècle, comprennent l'agglomération des deux villes situées à l'embouchure du Bou Regreg. Quand ils veulent préciser, ils distinguent Salé-le-Vieil sur la rive nord du fleuve, de Salé-le-Neuf que l'on nomme aussi le Rabat de Salé (3). Ce ne sont pas deux villes différentes. Rabat est un faubourg de Salé et cette idée chez les auteurs de cette époque est encore renforcée par une confusion sur l'étymologie de ce nom de Rabat, que l'on apparente au mot espagnol *arrabal :* faubourg (4).

(1) Huguet (J.), *Le diplomate Chénier au Maroc,* ds. *Hespéris,* 1921, p. 347; Léris (P.), *Chénier et le Maroc du XVIII[e] siècle,* ds. *France-Maroc,* oct. 1922, p. 265-266; *Chénier à Salé, ibid.,* nov. 1922, p. 288-289.

(2) *SS. Inéd.,* 2[e] série, France, t. II, p. 640.

(3) Castries (Comte H. de), *Sources Inédites,* 1[re] série, Pays-Bas, t. V, p. I, notes et p. VIII; France, t. II, p. 702; t. III, p. 192; et R. Ricard, *La côte Atlantique du Maroc au début du XVI[e] siècle,* ds. *Hespéris,* 1927, p. 239.

(4) « Rhabatt n'est à proprement parler qu'un faubourg de Salé, bâti de l'autre côté de la rivière, c'est-à-dire sur la rive gauche... Rhabatt en effet veut dire faubourg dans la langue des Maures. » *Nouveau voyage dans l'intérieur de l'Afrique... ou relation de Robert Adams...* Paris, 1817, in-8, p. 121, note. Arrabal dérive non de *rbat* رباط, camp fortifié où s'entraînaient les volontaires pour la guerre sainte, mais de *rbad,* ربض, qui en effet veut dire faubourg, cf. Dozy et Engelmann, *Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe,* 2[e] éd., Leyde, Brill, 1869, p. 198, et Castries, *SS. Inédites,* 1[re] série, Pays-Bas, t. V, p. VIII, note 2.

Le fait que les lettres de Chénier sont datées de Salé ne doit pas nous induire en erreur. Le consul précise lui-même à plusieurs reprises, le véritable lieu de son consulat. Il raconte par exemple dans une lettre du 28 mai 1775, que quelques jours auparavant, invité à assister au Vieux-Salé à une cérémonie célébrée à l'occasion du Mouloud, il a pour s'y rendre commencé par traverser la rivière (1). Même indication dans une autre lettre (10 novembre 1778). Chénier raconte que Moulay ʿAli, l'un des fils du Sultan, « est arrivé hier soir à la ville de Salé, au nord de la rivière »; une note inscrite en marge ajoute : « Le lieu où les Européens habitent s'appelle Rabat ». La lettre n'en est pas moins datée de Salé (2).

Le 29 mai 1782, Chénier parle avec plus de précision encore de « la maison consulaire à Rabat de Salé » (3). « La maison que j'occupe, écrit-il un autre jour (16 août 1779),... n'a point de façade sur la rue : elle prend entrée par un cul-de-sac et sa façade donne sur la rivière, sur les avenues de la partie du Nord » (4). Le voisinage de l'oued était si proche qu'un angle de la demeure, bâti « sur un rocher humecté par le flux de la mer dans la rivière » (5) rendit nécessaires d'importantes et coûteuses réparations.

Ces détails concordent parfaitement avec la description laissée par le secrétaire du consulat suédois de Tanger, Olof Agrell, qui publia en 1798 les souvenirs de voyage recueillis au Maroc de 1789 à 1791. « A Rabat, dit-il, je vis de belles Juives... La maison de France est grande et jolie; elle se trouve au bord du fleuve et a la vue sur Salé et le pays environnant (6). »

C'était bien à ce même endroit qu'elle se trouvait dès l'installation de Chénier à Rabat, en 1768, au témoignage d'une très intéressante gravure qui illustre les *Nachrichten von Marokos und Fès* du vice-consul danois Georges Höst (7). Cette vue de Rabat, qui dut être

(1) *Corresp. consulaire*, *Maroc*, t. XIII.

(2) *Corresp. consulaire*, *Maroc*, t. XV, n° 247.

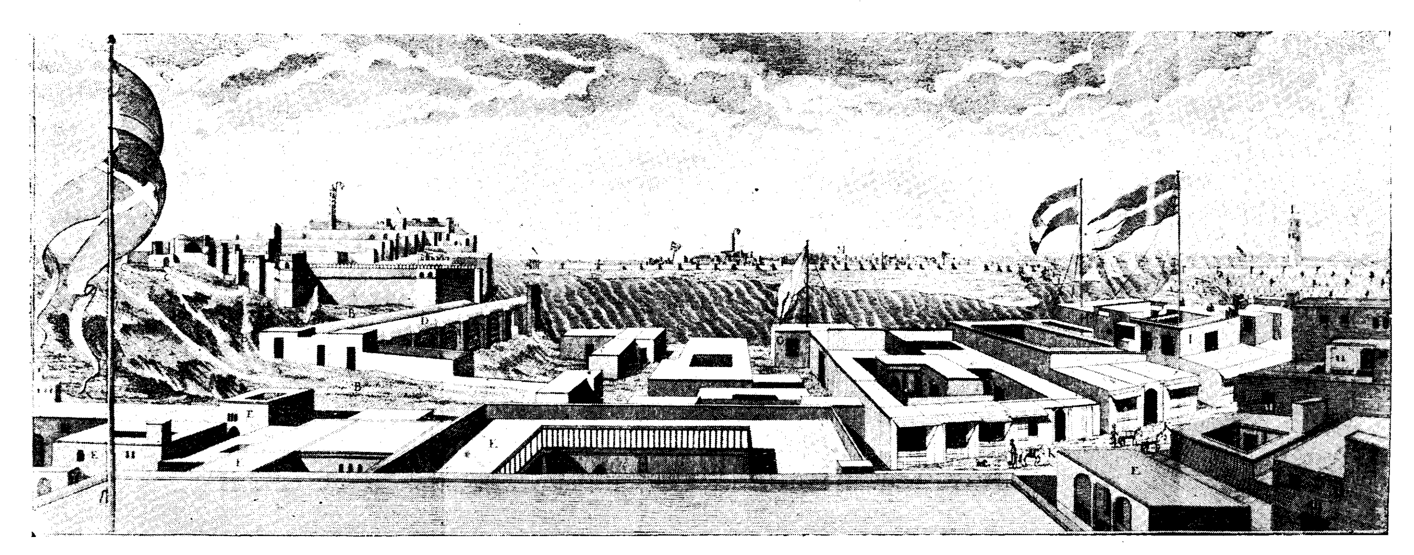
(3) Lettre de Chénier, datée de Tanger, 29 mai 1782, *ibid.*, t. XVII, n° 479.

(4) Lettre du 16 août 1779, *ibid.*, p. XVI, n° 298.

(5) Lettre du 28 nov. 1777, *ibid.*, t. XIV, n° 177.

(6) Agrell (Olof), *Neue Reise nach Marokos welche im Lande selbst gesammelte .. Nachrichten bis in das Jahr 1797 enthält*, trad. du suédois... Nürnberg, bei Adam Gottlieb Schneider und Weigel, 1798, in-12, p. 370.

(7) *Nachrichten von Marokos und Fès, im Lande selbst gesammelt in den Jahren 1760 bis 1768*, von Georg Höst Sr. Königl. Majest. wirklichem Justizrath, traduit du danois, Copenhague, Christian Gottlob Proft, 1781, in-4, planche n° XI.



A
Qasba

D
Magasin pour
le bois de construction
des navires.

E
Maisons des Juifs.

G
Consulat de France.

H
Consulat de Hollande.

I
Consulat de Suède.

L
Tour Hasan.

Vue de Rabat et de Salé en 1768, d'après Georg Höst. *Nachrichten von Marokos und Fes.*

dessinée à la fin de 1768, représente, sous la lettre G, la maison consulaire de France. On la distingue très nettement, conforme aux descriptions de Chénier et d'Agrell, bâtie au bord du fleuve, face à Salé, à l'extrémité d'une petite ruelle ouvrant sur l'actuelle rue des Consuls. La gravure est assez précise pour fournir des points de repère : la qasba des Oudaya minutieusement représentée, ainsi qu'un magasin pour le bois destiné à la construction des navires, long bâtiment voûté en berceau, qui existe encore en contrebas de la Banque d'État. Tout engage à croire que Chénier s'était installé dans la maison qui, après des vicissitudes diverses (1), redevint plus tard le siège du consulat français jusqu'à l'établissement du Protectorat : maison située à l'extrémité de l'impasse nommée encore aujourd'hui rue du Consulat de France (2).

Dès cette époque la rue des Consuls méritait son nom actuel. Le dessin publié par Höst montre autour du consulat français, ceux de Danemark, de Suède et de Hollande pavoisés des pavillons nationaux et dominant des maisons plus humbles, qui sont les maisons des juifs (3). Ce détail explique suffisamment pourquoi ce quartier au bord du fleuve fut choisi pour le séjour des Européens. C'était le quartier des juifs et il était de tradition constante au Maroc que les Européens logeassent dans la juiverie, sauf dans certaines villes, comme Fès et Marrakech, où les marchands d'Europe pouvaient aussi habiter une « douane » ou fondouq bâti pour eux dans le souq (4). Il est donc tout naturel qu'Olof Agrell décrive le consulat français dans un paragraphe qu'il a amorcé en disant qu'il vit à Rabat de belles

(1) Le consulat de Rabat fut transféré à Tanger par un décret du 4 frimaire an III (25 novembre 1795) cf. *Villes et Tribus du Maroc, Tanger et sa zone*, 1921, p. 116.

(2) A l'aide des archives de la Légation de Tanger, M. de La Martinière (*Souvenirs du Maroc*, 3e éd., Plon-Nourrit, 1919, p. 25, note) a déjà identifié de façon sommaire, mais exacte, l'immeuble du consulat.

(3) « *E E sind Judenhaüser* » Höst, *ibid.*, p. 83.

(4) En 1541, l'orientaliste Clenard séjournant à Fès préférait habiter la juiverie (*judaea*), où il se jugeait plus en sûreté que dans le fondouq (*duana*) des marchands européens situé dans la vieille ville (*Nicolai Clenardi epistolarum libri duo*, Anvers, Plantin, 1566, p. 65). Jean Mocquet en 1606 (Castries, *Sources Inédites*, France, 1re série, t. II, p. 399-400), Thomas Le Gendre en 1618-1625 (*ibid.* France, t. III, p. 714 et 729) logent à Marrakech dans la douane des Chrétiens, bâtie dans le souq vers 1560-1570, par Moulay ʿAbdallah el-Ghalib. (Diego de Torrès, *Relation de l'origine et succez des Chérifs*... Paris, 1636, p. 424). D'autres Européens vivent dans la juiverie, par exemple le médecin Arnoult de Lisle, en 1616 (Castries, *ibid.*, t. II, p. 399). Au xviiie siècle, il semble que les Européens, à Fès comme à Marrakech, habitaient généralement le quartier juif ou *mellah*.

juives. Il a condensé en quelques lignes tous ses souvenirs du quartier.

Depuis lors la juiverie s'est déplacée. Les maisons des juifs signalées par Höst sont groupées le long de la rue des Consuls, vers la qasba des Oudaya, et le lieu où le Mellah actuel fut construit en 1810, sous le règne de Moulay Sliman (1), apparaît, dans la vue de Rabat qui nous documente, comme occupé par des vergers.

La correspondance de Chénier ne fournit pas seulement des détails qui permettent d'identifier l'immeuble du consulat : elle renseigne aussi sur les difficultés très graves que le consul rencontra dans son rôle de locataire et si ces détails relèvent de la petite histoire plutôt que de la grande, ils jettent cependant un jour fort curieux, plus sincère et plus exact que celui qui émane des documents diplomatiques, sur la véritable atmosphère qui entourait les relations politiques de la France avec l'empire des Chérifs. C'était une tâche méritoire de représenter la France auprès du souverain fantasque qu'était Sidi Mohammed ben ʿAbdallah et nous ne pourrons pas être étonnés qu'après quinze ans de régime marocain le consul Chénier ait considéré son rappel comme une délivrance.

La conclusion du traité de 1767 avec la France et l'envoi d'une ambassade française à Marrakech avaient beaucoup flatté l'amour-propre du Sultan. L'ambassadeur Breugnon avait apporté de la part de son maître des cadeaux somptueux, dont Sidi Mohammed et sa cour s'étaient trouvés satisfaits. Les rapports furent d'abord très cordiaux entre le souverain et le consul de France. Quand Chénier voulut s'établir à Salé, « Sa Majesté, écrit-il, eut la bonté de me dire qu'elle chargeait Mouley Dris [le vizir]... de me faire accorder tout ce qui me ferait plaisir et me faire donné à Salé une de ses maisons, grâce dont j'éviteray de profiter, n'y ayant rien si cher icy que ce que l'on donne » (2). Plutôt donc que de dépenser de grosses sommes en pourboires et en cadeaux pour obtenir la jouissance gratuite d'une maison domaniale, Chénier préféra louer une maison *habous* appartenant à la mosquée de Lalla Fatma Tréda (3). Il y fit des travaux d'aménage-

(1) *Villes et Tribus du Maroc. Rabat et sa Région*, 1918, in-8, t. I, p. 150.

(2) Marrakech, 12 mai 1768. *Corresp. consulaire, Maroc*, t. VIII, n° 42.

(3) Procès-verbal d'expertise joint à la lettre de Chénier du 30 déc. 1779 (n° 387). *Corresp. consulaire, Maroc*, t. XVI. M. Louis Mercier ne cite pas cette mosquée dans son article *Les Mosquées et*

ment pour un millier de livres (1), afin de la rendre habitable à un Européen, et y vécut tranquille plusieurs années.

Mais la faveur dont il avait joui quelque temps auprès de l'Empereur n'avait pas tardé à décroître, car Sidi Mohammed n'avait pas tiré, de sa reprise de relations avec la France, tous les profits qu'il en attendait.

La France en fait n'avait au Maroc que des intérêts commerciaux presque négligeables. Elle n'espérait pas et ne souhaitait guère les développer. Le traité de 1767 jouait le rôle d'une police d'assurance destinée à protéger la marine française contre les risques que les corsaires de Salé, de Tétouan et de Larache lui faisaient auparavant subir. Maintenant que la paix était conclue, que les corsaires étaient neutralisés, on désirait à Versailles entendre parler le moins possible du Maroc et des affaires marocaines.

Le Sultan, au contraire, estimait que son amitié devait être entretenue par l'envoi régulier ou du moins fréquent de présents, qu'il se plaisait à regarder comme des tributs payés par l'infidèle. Le roi de France étant le plus riche et le plus grand des souverains d'Europe, il était naturel qu'il se fît remarquer par l'envoi de présents particulièrement somptueux. Chénier avait reçu de son ministre l'ordre d'opposer une fin de non recevoir aux demandes indiscrètes et de gérer son consulat avec une stricte économie. Quand il venait rendre visite au Sultan, aux grandes fêtes de l'année arabe, il cédait à la coutume qui veut que l'on n'arrive jamais au palais les mains vides. Il apportait quelques pièces d'étoffe, quelques livres de thé, quelques pains de sucre, quelques tasses de Sèvres, rien qui pût satisfaire l'avidité du souverain. A plusieurs reprises Sidi Mohammed avait envoyé son juif de confiance, Samuel Sumbel, pour réclamer davantage. Ç'avait toujours été sans résultat.

La déception du Sultan se mua bientôt en une hostilité personnelle contre le consul de France. On en vint à l'accuser de garder à son profit les présents que le roi de France ne pouvait manquer d'envoyer

la vie religieuse à Rabat (*Archives Marocaines*, t. VIII, 1906). Lalla Tréda est enterrée au souq de la rue des Consuls, près de la fontaine. Son sanctuaire est très vénéré ; cf. Brunot, *La Mer dans les traditions et les industries indigènes à Rabat et Salé*, Leroux, 1920, p. 57.

(1) Lettre de B. de Pothonier, chancelier du consulat, Salé, 9 février 1774. *Corresp. consulaire, Maroc*, t. XI, n° 29.

à la Cour chérifienne. Sidi Mohammed prétendait de plus que les nations représentées auprès de lui, pour lui faire honneur, concourussent à l'embellissement de ses villes. Il invita donc Chénier à faire bâtir un immeuble pour y loger le consulat (1). Chénier n'eût pas demandé mieux que de se loger plus commodément, mais les Affaires Étrangères n'étaient pas d'humeur à lui accorder les crédits qu'il fallait.

Chénier étant parti pour la France, en congé, le 5 juillet 1773, son chancelier, M. de Pothonier, qui gérait le consulat en son absence, subit une première attaque. L'administrateur des habous prétendit subitement élever le prix du loyer. Le pacha de Rabat vint à la rescousse, parlant d'expulsion, alléguant des ordres du Sultan (2). La menace ne fut pas d'abord suivie d'effet, mais deux mois après, le 13 avril, l'interprète Sumbel arrivant de Meknès avertit Pothonier qu'il devait sortir de la maison, « que l'Empereur s'en était emparé, qu'il l'avait louée à un juif de Sainte-Croix (Agadir) » nommé Guedalia. Pothonier avait vingt-quatre heures « pour la débagager » (3). Malgré toutes les résistances, il fallut obéir et entasser tout le mobilier du consulat dans une petite maison, « affreuse », « ouverte de partout », que le Pacha avait fournie.

A la base de cette manifestation de la mauvaise humeur impériale, il y avait certainement des intrigues européennes. Le consul d'Espagne, le Sr. Brémond, « un petit homme de peu de lumières, qui se guide par de petites passions » (4), voulant installer à Rabat sa maison de commerce jusqu'alors établie à Fedala, avait jeté son dévolu sur la maison du consul de France et cherchait à se la faire attribuer. Les immeubles disponibles à Rabat n'étaient guère que des taudis. Il n'y en avait que trois ou quatre au plus qui fussent habitables pour des gens d'Europe et les nouveaux venus ne se faisaient pas faute de les disputer aux anciens occupants. De plus le Sultan se plaisait à susciter les disputes entre Européens. Désireux d'envenimer la querelle, en même temps qu'il encourageait les intrigues du consul d'Espagne

(1) Lettre de l'interprète Samuel Sumbel, Meknès, 30 avril 1774, copie jointe à la lettre n° 50 *ibid.*

(2) Lettre de Pothonier, 9 février 1774, *Corresp. consulaire, Maroc* t. XI, n° 29.

(3) Lettre du 13 avril 1774. *ibid.*, n° 37.

(4) Lettre de Chénier, Paris, 25 juin 1774, *ibid.*

contre Chénier, il donnait à un commerçant français la maison occupée à Mogador par le vice-consul d'Espagne (1). La colonie européenne ne fait pas brillante figure en cette affaire. Les marchands établis au Maroc, habitués à supporter sans recours possible toutes les fantaisies du Makhzen, rivalisaient de servilité à l'égard du Sultan et de ses gens, espérant à force de complaisance attirer sur eux les bonnes grâces du prince, monnayables en profits commerciaux. Sidi Mohammed savait à qui il avait affaire. L'avanie faite à Chénier ne détermina de la part des autres consuls et des marchands que les manifestations de la soumission la plus parfaite au bon plaisir de l'Empereur (2). Sidi Mohammed du reste ne voulait pas pousser les choses à bout. Il y avait dans son attitude plus de marchandage que de véritable mécontentement. Il voulait surtout contraindre Chénier à lui rapporter de France un présent, qui serait payé d'un retour en grâce. Déjà le Sultan préparait sa justification et sa retraite : s'il avait expulsé Chénier de sa maison, c'est parce que cette maison était indigne du consul de France. Sidi Mohammed feignait de croire que Chénier, en négligeant de bâtir un consulat, contrevenait aux ordres donnés par le roi de France : mais si c'était vraiment l'intention du Roi que Chénier continuât d'habiter « dans une maison à louage », il y demeurerait à son gré comme par le passé (3).

Quand Chénier rentra au Maroc, apportant les cadeaux attendus, on lui rendit sa maison sans difficulté.

Il n'était pourtant pas quitte de tous ennuis. Les pluies très abondantes du mois de janvier 1776 eurent pour conséquence que plusieurs vieilles maisons de Rabat s'écroulèrent. Le consulat ne céda pas entièrement, mais la solidité en fut si gravement compromise, qu'il fallut en évacuer une partie (4). On ne pouvait guère compter, pour les réparations, sur l'administration des habous, propriétaire

(1) Lettre de Pothonier, 25 avril, *ibid.*, n° 44.

(2) Cf. *ibid.* « Copie d'une lettre écrite en arabe d'ordre de l'Empereur de Maroc, et en français par le Sr. Samuel Sumbel, son secrétaire, aux Messieurs du commerce de Salé », Meknès, 25 avril 1774 ; et copie de la réponse des marchands. Une traduction danoise de la lettre de Sumbel est imprimée ds. Höst. *Den Marokanske Kajser Mohamed ben Abdallah's Historie*, Copenhague, 1791, in-12, p. 132.

(3) Lettre de Samuel Sumbel à Pothonier, Meknès, 30 avril, copie jointe à la lettre de Pothonier, n° 50, *ibid.*

(4) Lettre de Chénier, 10 février 1776, *Corresp. consulaire*, *Maroc*, t. XIII, n° 33.

Trouver une autre maison paraissait impossible : des Européens habitaient toutes celles qui étaient logeables. Il fallait consentir à faire quelques frais : obtenir des habous qu'ils prissent à leur charge une part des travaux et que la France fît le reste. Mais les devis que Chénier envoyait timidement à son Ministre paraissaient trop élevés. Au bout de deux ans, les réparations n'étaient toujours pas faites et le malheureux consul, cantonné dans une partie de sa maison délabrée, continuait à étudier toutes les solutions possibles : jusqu'au transfert du consulat à Larache, où l'on disait que la crise du logement était moins aiguë.

Cependant il fallait qu'une décision intervînt. Le consulat menaçait ruine : l'habiter devenait dangereux. A la fin de 1778, Chénier finit par obtenir des crédits et l'autorisation de procéder aux réfections nécessaires.

Deux maçons renégats, l'un ci-devant anglais, l'autre ci-devant espagnol, vinrent expertiser les travaux, et l'administrateur des habous « Almequi ben Abdullah Bargas l'andalous » s'engagea à payer le tiers de la dépense (1).

Pendant qu'on y était, Chénier voulut bien faire les choses. La façade de la maison donnait sur la rivière. « Comme c'est le passage de l'Empereur, écrit Chénier, et qu'il était d'une sorte de convenance d'étaler l'empressement que j'ai eu de plaire à ce prince, j'ai fait orner cette façade d'une architecture un peu régulière qui fait un très bon effet. Cet extraordinaire, qui m'a coûté bien des soins, peut avoir augmenté la dépense d'environ cinquante louis, qui seront très bien employés, si votre Excellence daigne approuver cette attention et si l'Empereur, à qui on en a rendu compte, veut bien s'en apercevoir » (2). L'Empereur voulut bien s'en apercevoir. Chénier fut très flatté le jour où Sidi Mohammed, passant par là, « s'arrêta à la vue de la maison » et parut satisfait de la façade : davantage encore lorsque deux « reniés architectes » vinrent, de la part du souverain, relever le plan de l'édifice avec toutes les divisions (3). Mais Chénier avait dépassé ses cré-

(1) Procès-verbal d'expertise joint à la lettre de Chénier du 30 déc. 1779, *ibid.*, t. XVI, n° 337. Sur la famille Bargach, à laquelle appartient le Pacha actuel de Rabat, cf. *Villes et Tribus du Maroc-Rabat et sa région*, t. I, p. 102, 104, 160.

(2) Lettre du 16 août 1779, *ibid.*, n° 298.

(3) Lettres du 25 oct. (n° 319) et du 10 sept. 1779 (n° 378) *ibid.*

dits. Les frais des travaux montaient à plus de 17.500 livres, sur lesquelles 10.000 livres, avancées par le consul, lui restaient encore dues quatre ans plus tard, en 1783 (1).

L'empressement qu'il avait eu de plaire au Sultan, n'empêcha pas que ce prince ne redevînt bientôt hostile. Pour faire payer le roi de France, Sidi Mohammed avait imaginé une méthode nouvelle. Au lieu d'attendre passivement les cadeaux que le Roi voulait bien lui offrir de temps à autre, il prétendait maintenant fixer lui-même les échéances, en envoyant à Versailles, sous n'importe quel prétexte, un ambassadeur que l'on ne pourrait recevoir sans le charger de présents d'usage, qu'il rapporterait à son maître.

Louis XVI avait été forcé à la fin de 1777 d'accepter cette procédure. L'ambassadeur Tahar Fennich lui ramenait, de la part du Sultan, l'équipage d'un vaisseau naufragé sur la côte de l'Oued Noun. La libération de ces malheureux, soumis par les tribus du sud à la plus dure captivité, avait fait l'objet de longues négociations entre la France et le Maroc. L'envoi de l'ambassadeur était une condition du règlement de l'affaire. Force fut de lui faire accueil.

Mais quand le Sultan prétendit, dès mars 1781, envoyer une nouvelle ambassade, c'est-à-dire exiger un nouveau présent, la cour de France refusa de se soumettre. L'ambassade n'ayant été ni annoncée ni acceptée par voie diplomatique, l'envoyé du Sultan, ʿAli Pérès, arrivé à Marseille, se vit refuser la qualité d'ambassadeur. Il fut honorablement reçu et généreusement défrayé comme commandant de navire, mais on lui interdit de continuer sa route sur Paris et Versailles. Il dut rentrer au Maroc les mains vides, rapportant seulement une lettre dans laquelle le marquis de Castries, Secrétaire d'État à la Marine, exposait les raisons pour lesquelles ʿAli Pérès n'avait pu remplir sa mission. Le Sultan se mit dans une furieuse colère. Il fit venir exprès à Marrakech le consul Chénier et l'ayant traité devant témoins de la manière la plus outrageante, lui fit attacher au cou, dans un mouchoir sale, la lettre du marquis de Castries (21 septembre 1781) (2).

La France fit preuve en cette affaire d'une patience basée sur une

(1) Lettre du 10 janvier 1783, *ibid.*, t. XVIII, n° 1.

(2) Sur cette affaire cf. P. de Cenival, *Lettre de Louis XVI à Sidi Mohammed ben ʿAbdallah*, ds. *Mémorial Henri Basset*.

totale indifférence. Les insolences du Sultan du Maroc, paraissaient, vues de Versailles, quelque chose d'aussi négligeable que les incartades d'un enfant.

Chénier depuis longtemps demandait son rappel et sa demande était agréée depuis le mois de juin. Il ne lui restait qu'à faire ses préparatifs de départ. Il ne repassa que quelques jours dans sa maison de Rabat, avant de gagner Tanger, où Sidi Mohammed lui avait donné ordre de se rendre. Il attendit dans cette ville que sa situation fût réglée et quitta le Maroc le 15 septembre 1782, sans esprit de retour et sans regret.

Pierre de Cenival.

LA FÂRISIYA

OU

LES DÉBUTS DE LA DYNASTIE ḤAFṢIDE

PAR

IBN QONFOḌ DE CONSTANTINE (1)

On a dit avec raison qu'Ibn Ḫaldūn est et sera, peut-être toujours, la principale source à laquelle il faudra puiser pour connaître l'histoire de l'Afrique Mineure. Cependant, on découvre, de temps à autre, des auteurs de moindre autorité qui viennent apporter quelques éclaircissements et parfois des rectifications aux renseignements fournis par le grand historien.

Parmi ces auteurs secondaires, l'un des contemporains d'Ibn Ḫaldūn, Ibn Qonfoḏ mérite une mention toute spéciale pour les indications qu'il nous donne sur l'histoire des Ḥafṣides en général, et plus particulièrement sur celle de Constantine, sa ville natale.

Abu l-'Abbās Aḥmed b. Ḥasan *al-Ḫaṭîb* b. 'Alī b. Ḥasan b. 'Alī b. Maymūn b. Qonfoḏ al-Qoṣanṭīnī, connu sous le nom d'Ibn al-Ḫaṭīb et plus souvent sous celui d'Ibn Qonfoḏ, est un savant de Constantine. D'après ses biographes et d'après la liste de ses ouvrages qui nous est parvenue, il avait d'assez sérieuses connaissances en ḥadīṯ, en droit, calcul, astronomie, métrique, grammaire, logique, ṣūfisme et enfin en histoire, surtout celle de l'Afrique Mineure.

D'après les trois vers cités plus loin, il avait, en 801 (13 sept. 1398-2 sept. 1399), 60 ans, et selon la variante des *Wafayāt*, 70 ans ; il serait donc né en 741 (27 juin 1340-16 juin 1341) ou en 731 (15 oct. 1330-3 oct. 1331). Cette dernière date est à rejeter, puisque Aḥmed Bābā dit qu'il naquit vers 740 (9 juillet 1339-26 juin 1340).

Ibn Qonfoḏ quitta Constantine en 759 (14 déc. 1357-2 déc. 1358), pour

(1) Communication au VIe Congrès de l'Institut des Hautes-Études marocaines, 3e section.

compléter ses études. Ibn el-Qāḍī donne, par erreur, dans sa *Ǧedwa* l'année 773 (15 juillet 1371-2 juillet 1372). Il se rendit à Fās, puis à Marrâkech. Il visita en 763 (31 oct. 1361-20 oct. 1362) la maison d'Ibn Tūmart chez les Hintāta, ainsi qu'il lui plaît de déclarer au commencement de sa *Fārisiya*. La même année il alla à Salé faire une visite au grand ascète Ibn 'Âšir. En 776 (12 juin 1374-1ᵉʳ juin 1375) il était à Tlemcen, ainsi qu'il le dit lui-même dans son *Ons al-faqîr* (apud Salāwī, *Istiqṣā*, II, 143). Dans cette ville il rencontra l'émir ḥafṣide Abu l-'Abbâs Aḥmed qui, après une longue captivité, rejoignait comme lui Constantine.

D'après le *Nayl* d'Aḥmed Bābā, Ibn Qonfeḏ serait resté dans le Maġrib pendant dix-neuf ans ; mais le même auteur dans sa *Kifâya* ne lui accorde que huit ans. Moḥammed b. aṭ-Ṭayyib el-Qādirī dans son *Našr* dit qu'il n'aurait passé dans le pays que dix-huit ans. Ce serait alors vers 777 ou 778 (2 juin 1375-21 mai 1376-9 mai 1377) qu'il serait revenu en Ifrīqiya. Mais ces dates ne sauraient être acceptées puisqu'il déclare lui-même dans la *Fārisiya* (s. an.) qu'il était à Tunis en 776 (12 juin 1374-1ᵉʳ juin 1375).

En 786 (24 fév. 1384-11 fév. 1385), il était chargé de la Ḫoṭba à la grande mosquée de la Casba de Constantine.

En 802 (3 sept. 1399-21 août 1400) il se trouvait à la Cour de Tunis où il assistait au cours professé par le grand Cadi Abū Mahdī 'Īsā al-Ġobrīnī, en présence du prince ḥafside.

A Constantine, il remplit aussi les fonctions de Muphti et celles de Cadi ; mais il fut destitué de ces dernières par le Caïd Nabīl, en 804 (11 août 1401-31 juillet 1402).

Ahmed Bābā, d'après les *Wafayāt* d'al-Wanširīšī, et Ibn al-Qāḍī disent qu'Ibn Qonfeḏ mourut en 810 (8 juin 1407-26 mai 1408), tandis que le pseudo-Zerkechī (texte p. 107, trad. p. 198) dit qu'il est mort dans la nuit du jeudi au vendredi 12 Rabī' I 809 (26-27 août 1406). Comme ce dernier auteur écrivait en Ifrīqiya, il est plus que probable que la date qu'il donne est bien celle qui doit être prise en considération.

Ibn Qonfoḏ appartient à une famille de savants de Constantine : bisaïeul, aïeul, père ont leurs articles biographiques dans son *Šaraf* fᵒˢ 33, 34, 35.

D'autre part, son grand-père maternel, Yūsof b. Ya'qūb al-Malārī, mort à l'âge de 84 ans, en 764 (21 oct. 1362-9 oct. 1363), passait pour un grand ṣūfī appartenant à la même école que le grand saint de Tlemcen, Abū Madyan (*Šaraf*, fᵒ 36ᵃ).

Les maîtres d'Ibn Qonfod furent très nombreux ; il convient de citer : Lisān ad-dīn Ibn al-Ḫaṭīb, Ḥasan b. Abul-Qāsim b. Bādīs, Ḥasan b. Ḫalaf b. Ḥasan b. Abu l Qāsim b. Bādīs, Šams ad-dīn Ibn Marzūq al-Ḫaṭīb, le chérif Abū 'Abd Allah at-Tilimsānī, Ibn 'Arafa, 'Omar ar-Rağrāğī, Mūsā al-'Abdūsī, al-Qabbāb, Abū Zayd al-Lağā'ī, aš-Šarîf al-Garnâṭī, Ibn 'Âšir, Ibn 'Abbâd, etc.

Parmi ses disciples on ne cite que le suivant : Ibn Marzūq al-Ḥafīd.

Ibn Qonfod a donné lui-même la liste de trente et un ouvrages qu'il a composés ; nous n'en connaissons que les suivants :

1° *Taysîr* (var. *Tashîl*) *al-maṭālib fi ta'dîl al-kawākib ;* mss. ar. de Rabat, n° 512 *bis* (II) ;

2° *Ons al faqîr wa'izz al-ḥaqîr,* biographie d'Abū Madyan et de ses adeptes ; mss. ar. de Rabat, n° 385, la première partie se trouve à la Bibl. Khéd., VII, 344 ; c'est une des sources de l'*Istiqṣā ;*

3° *Riḥla,* source du *Nayl* de Aḥmed Bābā, p. 394 ;

4° *Šarḥ al-Orğūza* (var. *al-manḏūma*) *at-Tilimsāniyya fi l-farā'iḍ* (existe dans une bibliothèque privée) ;

5° *Šarḥ orğūzat* Abi l-Ḥasan 'Alī b. Abi-r. Riğāl ; mss. ar. de Rabat, n°s 466, 467, 512 *bis* (I) ; Brith. Mus. 977[29] (apud Brock., I, 224) ;

6° *Tashīl al-manāqib wa takmîl al-ma'ārib,* commentaire du *Taysīr al-maṭâlib fī ta'dîl al-Kawākib ;* mss. ar. de Rabat, v. 512 *bis* (III) ;

7° *Šaraf aṭ-ṭālib fî asna l-maṭālib,* commentaire du poème didactique intitulé « *al-Qaṣîdat al-ġazaliya fî alqâb al-ḥadîṯ* » d'Abu l-'Abbâs Aḥmad b. Faraḥ al-Išbîlî, sur la technologie du ḥadîṯ. (Ce poème a été publié avec le commentaire de 'Izz ad-dīn Abū 'Abd Allah Ibn Ğamā'a, accompagné d'une traduction et d'éclaircissements en allemand par F. Risch, à Leyde, en 1885.) Avant de terminer son commentaire, Ibn Qonfod consacre un long chapitre aux « *décès* » des principaux savants de l'Islām, notamment les traditionnistes, divisés par période de dix ans, depuis le Prophète jusqu'à lui. Ce chapitre est quelquefois détaché de l'ouvrage et porte le titre de *Wafayāt* d'Ibn Qonfod.

Cet obituaire a reçu un complément intitulé : *Laqṭ al-farā'id lilofāḍat mannân al-fawā'id* d'Ibn al-Qāḍī, l'auteur de la *Ğadwa.* La fin du *Šaraf* a été reproduite par Ibn Maryam dans son *Bostān,* texte p. 307, trad. Provenzali, p. 339. Hafnaoui en a extrait, à la suite de l'article consacré à Ibn Qonfod dans son *Ta'rīf al-ḫalaf,* I, 27, un certain nombre de biogra-

phies de savants de l'Algérie. Le *Šaraf* existe à Rabat, mss. ar. n°s 498 (III), 534 (III); à Paris, Bibl. nat., n°s 1546_2, 4629. Les *Wafayât* sont une source d'Aḥmed Bābā, *Nayl*, 394; Maqqarī, *Nafḥ aṭ-ṭīb*, III, 243; Kattānī, *Salwa*, III, 359;

8° *Ṭabaqāt 'olamā' Qoṣanṭîna*, qui existerait dans une bibliothèque privée de Constantine;

9° *al-Fārisiyya fî mabādi 'd-dawlat al-Ḥafṣiya;* Histoire des débuts de la dynastie ḥafside.

Cet ouvrage n'est pas une chronique inconnue aux orientalistes. Cherbonneau a déjà attiré l'attention du public sur elle, en publiant des extraits accompagnés d'une traduction française dans le *Journal asiatique* de Paris (oct. 1848, II, 237; mai 1849, I, 185; janv. 1851, I, 51; août-sept. 1852, II, 208) : *La Farésiade ou Commencement de la dynastie des Ḥafsides.* Le texte de la traduction de ces extraits, ainsi que le dit avec raison M. Fagnan dans son Introduction à la traduction de Zerkechi : *Chronique des Almohades et des Hafsides*, p. II, note 4, « doivent être consultés avec précaution ». Ainsi, la traduction par Cherbonneau du titre « La Fārisiya » par : « La Farésiade » fait croire aux personnes ne sachant pas l'arabe qu'il s'agit d'un poème épique, alors qu'il est question d'une simple chronique écrite en prose.

L'importance de *La Fârisiya* a été déjà signalée par M. Fagnan (*Zerkechi*, Introduction, p. II); mais n'en ayant pas eu un exemplaire à sa disposition il n'a pu malheureusement indiquer les nombreux passages de la *Fārisiya* reproduits par Zerkechi presque textuellement et le plus souvent sans citer de référence. Il est à croire que la différence de rédaction que l'on remarque quelquefois entre le *Ta'rîḫ ad-dawlataïn* et la *Fârisiya* provient soit d'une copie de ce dernier ouvrage autre que celle que nous avons, soit d'une correction de Zerkechi, soit encore d'une lecture de l'éditeur tunisien.

Sauf au commencement et à la fin de l'ouvrage où l'auteur se croit obligé de relever son style pour adresser des éloges au prince ḥafṣide régnant, Abū Fāris, auquel il le dédie, Ibn Qonfoḏ écrit très simplement et se rapproche parfois de la langue parlée à Constantine.

Il est presque inutile de dire qu'Ibn Qonfoḏ essaye, dans sa chronique écrite sous la dynastie ḥafṣide et pour elle, de rehausser la gloire de cette famille. On remarquera donc qu'il passe, maintes fois, sous silence, les événements susceptibles de ternir sa renommée.

Quant au fond de l'histoire, on ne peut s'attendre à aucune révélation d'importance capitale. Ibn Ḫaldūn et plus tard le pseudo-Zerkechi nous ont appris tout ce qu'on peut désirer sur cette dynastie. Toutefois, on rencontre çà et là quelques faits inconnus, quelques événements que l'on trouve racontés mieux que dans les autres auteurs, notamment ceux qui sont relatifs à la ville et au département de Constantine.

Les exemplaires manuscrits de la *Fârisiya* connus jusqu'à ce jour sont les suivants :

1° Cherbonneau déclare (*J. As.*, janv. 1851, p. 79, note 4) qu'il en avait trois à sa disposition dont un, en mauvais état, appartenait à Brosselard. Ces manuscrits de Cherbonneau semblent perdus ;

2° Un ms. à l'Escurial coté sous le n° 1727 (Casiri, 1722) ; ce ms. paraît quelque peu différent de ceux de Cherbonneau (corriger Brockel., II, 241, et lire Escur., Casiri 1722, car le Catalogue de Derenbourg s'arrête au n° 788) ;

3° Le texte de la *Fârisiya* a été lithographié, d'après un ms. de Sīdī Ḥammūda ben Lafgcun de Constantine, à Paris, en 1263 (20 déc. 1846-8 déc. 1847) chez Bineteau, 6, rue de L'Observance, par le capitaine d'artillerie Boissonnet de la Touche (Abū Senna), alors chef du bureau arabe de Constantine. Même si l'on ne tient pas compte des nombreuses fautes d'orthographe de mots ordinaires dues soit au premier copiste soit au second, cette publication, devenue très rare, renferme des lacunes de texte très importantes, non signalées par l'éditeur, dont une porte sur une période d'une quinzaine d'années. Cette lacune, d'ailleurs, existait dans le ms. de Cherbonneau (cf. second extrait, p. 192, l. 5) et a échappé à l'éditeur ; puis, comme la date « 709 » du texte le gênait, il a imprimé « 694 » dans sa traduction.

Une édition et une traduction françaises du texte arabe sont déjà faites d'après la publication de Boissonnet et les passages reproduits par Zerkechi ; mais la présence de deux grandes lacunes en font retarder l'impression.

J'espère obtenir un jour une photographie du ms. de l'Escurial qui, paraît-il, comblera ce vide, et me permettra de publier cette chronique intéressante à plus d'un titre.

M. Ben Cheneb.

LA PREMIÈRE MENTION DE LA NOIX DE KOLA DANS LA MATIÈRE MÉDICALE DES ARABES (1)

L'étude la plus complète qui ait paru sur la noix de Kola et le Kolatier est due à MM. Aug. Chevallier et Em. Perrot qui sont parmi les naturalistes français ceux qui connaissent le mieux les productions végétales de nos colonies de l'Afrique tropicale (2). La partie historique y est traitée avec une ampleur inusitée dans les ouvrages scientifiques, les spécialistes, comme le remarquait déjà Berthelot, ne se préoccupant guère, en général, du passé de leur science qu'ils étudient surtout en vue de ses applications (3).

Il semble qu'après la publication d'un répertoire bibliographique aussi précis des textes des anciens voyageurs relatifs à la Kola, et la traduction ou la citation de la plupart de ces documents (4), il ne puisse guère y être ajouté quelque chose d'inédit. Mais il est une source de renseignements sur l'histoire des sciences dont on n'a pas encore tiré tout le parti possible, pour des raisons diverses, tenant notamment à la préparation que nécessite leur étude ; ce sont les manuscrits arabes, dont un petit nombre seulement ont été publiés ou traduits. Le regretté Paul Tannery l'avait bien compris quand il disait, à propos de l'histoire de la mécanique, que les travaux de recherche entrepris pour l'antiquité devaient être étendus au moyen âge et nécessiter le concours des orientalistes « à cause de l'importance que

(1) Communication au VIe Congrès de l'Institut des Hautes-Études Marocaines, 8e section.

(2) *Les végétaux utiles de l'Afrique tropicale française*; fasc. VI. Paris, Challamel, 1911.

(3) *Les origines de l'Alchimie*, Paris, Steinheil, 1885, préface.

(4) MM. Chevallier et Perrot, *op. cit.*, p. 2, note 2, mentionnent l'aide qu'ils ont reçue de notre érudit collègue de la Société française d'Histoire de la Médecine, le Dr Paul Dorveaux, qui était, à cette époque, bibliothécaire de l'École supérieure de Pharmacie de Paris.

semblent avoir eue certains emprunts faits par l'Occident latin à la civilisation arabe » (1).

La découverte d'un de ces documents nous a permis de reprendre la question de l'apport des auteurs arabes à l'histoire de la Kola, et de l'existence de ce produit dans la matière médicale maġribine, à une époque où il venait à peine d'être signalé en Europe par les récits des premiers voyageurs de la Guinée et du Congo.



L'usage médical de la Kola en Europe est, comme on sait, moderne ; il date à peine d'une cinquantaine d'années et sa diffusion doit beaucoup à l'expérimentation biologique et à l'analyse chimique qui en furent faites par les professeurs E. Heckel, de Marseille, et Schlagdenhaufen, de Nancy (2). L'identification botanique du Kolatier ne remonte pas au delà du début du XIXe siècle. C'est Palisot de Beauvois qui, à la suite de son voyage au Bénin, en a fourni la première description relativement exacte (3) ; il l'a nommé *Sterculia acuminata*, espèce d'un genre linnéen, classé par Jussieu dans son ordre naturel des Malvacées, aux dépens duquel Ventenat créa, en 1804, la famille des Sterculiacées. Quant au genre *Cola*, il fut séparé du genre *Sterculia*, en 1832 par Schott et Endlicher et a conservé depuis son autonomie.

Un fait longtemps méconnu, et bien mis en lumière par MM. Chevallier et Perrot dans leur historique, c'est que l'espèce de Kola décrite par Palisot était celle à quatre cotylédons, caractéristique des régions côtières du golfe du Bénin et du Congo, et beaucoup moins estimée que la noix de Kola de la Côte d'Ivoire, de Sierra Leone et de la Sénégambie, celle à deux cotylédons, à laquelle Ventenat a donné le nom de *Sterculia* (Cola) *nitida* (4).

Cette distinction était cependant en germe dans les premières descriptions que les voyageurs ont données de la noix de Kola. La première espèce répond à la description du Portugais Eduardo Lopez, voyageur du Congo,

(1) *Revue de synthèse historique*, t. IV, nº 2, avril 1902.

(2) *Des Kolas africains au point de vue chim. et thérap.* in *Journal de Pharmacie et Chimie*, 1883. — *Les Kolas africains. Monographie botan. chim. thérap. et pharmacol.* Paris, 1893.

(3) *Flore d'Oware et de Bénin*, Paris, 1804.

(4) Cf. Chevallier et Perrot, *op. cit.*, p. 32 et suiv. L'*Index* de Kiew identifie à tort cette espèce au *Sterculia acuminata* Pal. Beauv.

dont les mémoires furent publiés en 1589 par l'Italien Pigafetta et traduits dans plusieurs langues (1). On reconnaît, par contre, la seconde espèce, grâce aux détails donnés par Clusius (Charles de l'Écluse) dans ses Mémoires sur les végétaux exotiques, parus en 1605, d'après des exemplaires de noix de Kola qu'il tenait du médecin hollandais Roelsius, et qui provenaient des marchés de la région du Cap Vert (2).

Antérieurement à ces auteurs, la seule mention certaine de la noix de Kola qu'on ait jusqu'à présent rencontrée dans les ouvrages imprimés du XVIe siècle, figure dans Léon l'Africain, et a été relevée par le botaniste Dalechamp (3).

Parlant des régions du Niger, Léon dit :

« Il n'y croît aucune espèce de fruits, fors quelques-uns que portent certains arbres d'une merveilleuse grandeur, et ressemble leur fruit aux châtaignes, tenant quelque peu de l'amer. Ces arbres croissent assez loing de la mer, en terre ferme, et le fruit duquel je vous ay parlé est nommé en leur langue *goro.* » (Trad. Léon Temporal) (4).

Le texte latin de l'édition d'Anvers (1556) est un peu différent. Léon aurait vu ces arbres : *Nullas hic arbores praeterquam magnas quasdam vidi...*

Cela ne paraît pas vraisemblable. L'ambassade marocaine à laquelle il appartenait, envoyée en 1507 par le prince waṭṭāside au fondateur de la dynastie des *askia*, al-Ḥājj Muḥammad b. Abū Bakr, ne saurait avoir atteint la zone du véritable Kolatier, qui ne dépasse guère la lisière nord de la grande forêt tropicale, bien en deçà par conséquent des limites de l'empire *songai* au temps de sa splendeur. Léon a dû se documenter à Tombouctou et à Ghâna auprès des ancêtres des actuels « dioulas » qui vont acheter les noix de Kola dans les marchés situés en bordure de la forêt, et les colportent à travers tout le Soudan (5).

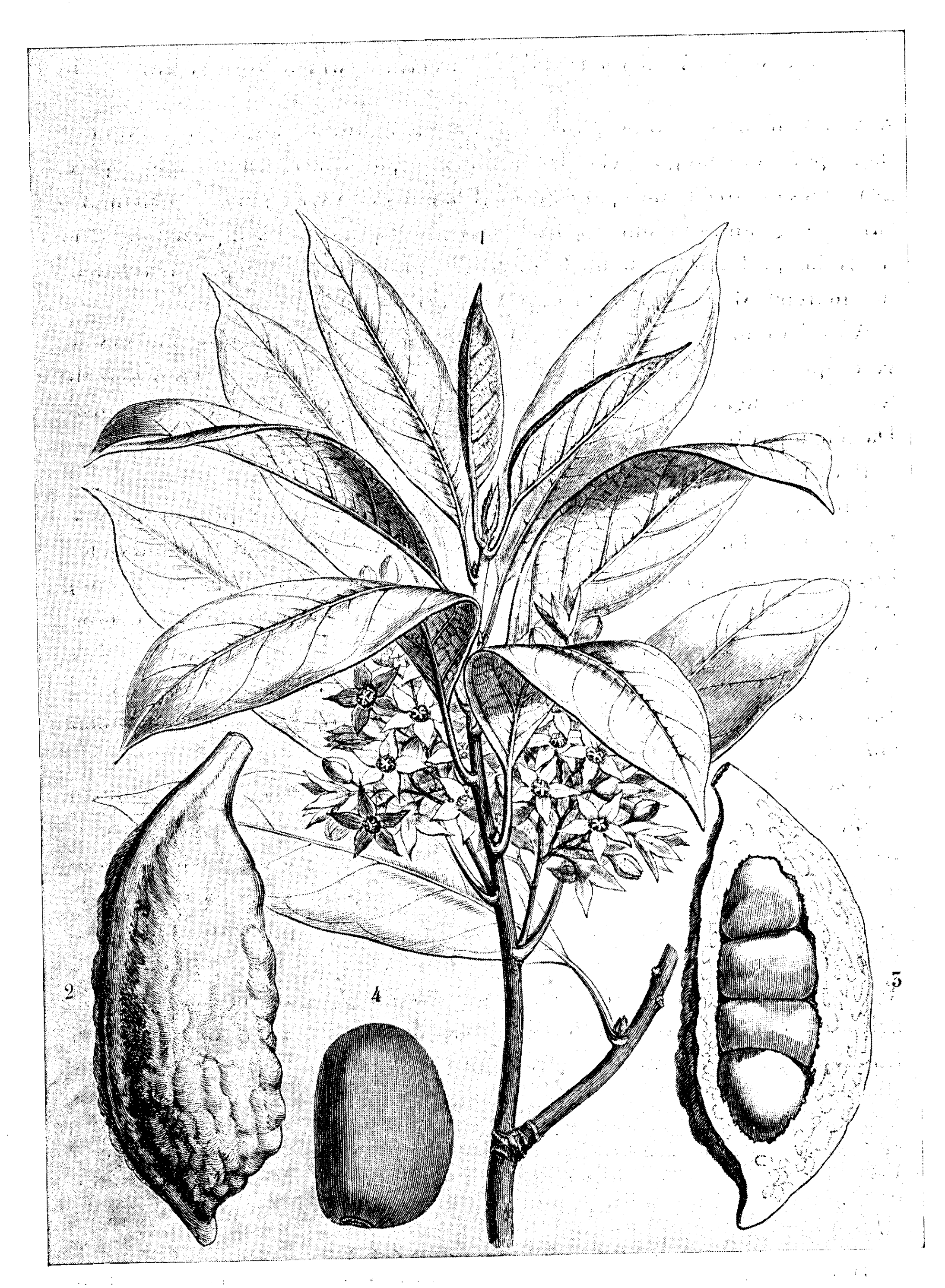
(1) *Relatione del Reame di Congo e delle circonvicine contrade*, tratta dalli scritti oragionamenti di Odoardo Lopez, portoghese, Roma, 1593. Consulter aussi Abbé Prévost, Ch. Deleyre, etc., *Histoire générale des Voyages*, Paris, Didot, 1747, t. IV, p. 471.

(2) *Exoticorum libri decem...* Anvers, 1605.

(3) *Histor. gen. plantarum*, Lyon, 1586, lib. XVIII, cap. LXXII, s. *gor*.

(4) Édit. Scheffer, Paris, 1896, t. I, p. 102. Sur le Voyage de Léon au Soudan, cf. Introd., p. VI.

(5) La limite extrême atteinte au Nord par le Kolatier est le 12° de latitude, mais sa zone de plein rapport est comprise entre le 7° et le 10° ; cf. Dr Lasnet,



STERCULIA (COLA) ACUMINATA

1. Rameau florifère, 1/4 nature. — 2. Fruit entier, 2/3 nature. — 3. Fruit ouvert, 2/3 nature. — 4. Graine, grandeur nature.

(D'après Binger, *Du Niger au Golfe de Guinée*, Paris, Hachette, 1892.)

***

A quelle époque l'Occident musulman a-t-il connu la noix de Kola?

Les grands botanistes et médecins arabes qui illustrèrent les dernières années du moyen âge, le chérif al-Idrīsī, Abū Ja'far al-Ġāfiqī (XIIe s.), Abū 'l-'Abbās an-nabātī, et surtout Ibn al-Bayṭār (XIIIe s.), ont contribué à enrichir la matière médicale des Anciens, dont ils restent les fidèles disciples, de produits nouveaux introduits au Maġrib, et de là en Espagne, par les relations commerciales nouées avec les pays tropicaux. A la noix muscade, *jawz al-ṭīb*, à la noix vomique, *jawz al-qay'*, à la noix metel, *jawz māṯil*, produits d'Orient déjà cités par Razès et Avicenne, on voit s'ajouter une graine originaire de la côte de Guinée, celle de l'*Amomum grana paradisii* L., la maniguette ou méléguette des voyageurs européens, dont le nom de *jawzat as-saḥrāwīya* — vulgairement au Maroc *gūza saḥrāwīya* — « la noix saharienne », indique la voie d'importation. Elle figure sous le nom de *jawz aš-širk* « la noix composée » dans un article du *Jāmi' al-mufradāt* (*Traité des Simples*) d'Ibn al-Bayṭār. Le Dr L. Leclerc (1816-93), traducteur de cet ouvrage, a cru reconnaître, d'autre part, à l'article *jawz az-Zanj*, voisin du précédent, et tiré comme lui d'al-Ġāfiqī, le fruit du *Sterculia acuminata*, inconnu lui aussi des Anciens et des médecins arabes d'Orient :

« C'est un fruit qui atteint le volume d'une pomme, un peu allongé, anguleux, ridé, contenant une graine du volume du petit cardamome *al-qāqulla aṣ-ṣaġīra*, aplatie, de couleur rouge, d'une saveur âcre, approchant de celle du Galanga *ḫūlanjān*, d'une odeur aromatique. On l'apporte du désert, du pays des Berbères. Triturée et prise à la dose d'un dāniq, elle est chaude et s'emploie contre les coliques venteuses. Elle convient à l'estomac et on la fait entrer dans les préparations échauffantes. » (Trad. Leclerc) (1).

A. Chevallier, O. Cligny et P. Rambaud, *Une mission au Sénégal*. Paris, Challamel, 1900, p. 248. — Consulter aussi la carte annexée à l'article de M. Zimmermann, *Résultats des missions Blondiaux et Eysséric dans le N.-W. de la Côte d'Ivoire* in *Ann. de Géogr.*, 1899, pp. 252-264.

(1) Le mss. du *Jā ni' al-mufradāt* de la bibliothèque de Rabat présente quelques différences : جوز الريح « graine du vent » au lieu de جوزالزنج ; مدحرج « arrondi » au lieu d' « aplati » ; بماء حار (prise) avec de l'eau chaude, au lieu de « elle est chaude ».

Cette description ne s'accorde qu'imparfaitement avec celle de la noix de Kola, notamment au point de vue du nombre et de la dimension des graines ; celles du fruit du Kolatier sont multiples (six à huit en moyenne), et leur volume est celui d'une châtaigne, tandis que le petit cardamome ou cardamome du Malabar, fruit de l'*Elettaria repens* H. Bn., ne dépasse pas 1 centimètre de large sur 1 cm. ½ à 2 centimètres de long. Enfin, Ġāfiqī ne fait aucune allusion aux propriétés excitantes et reconstituantes, si caractéristiques de la Kola (1).

Il serait, d'autre part, anormal, de donner le nom de noix des Zenǰ — c'est-à-dire originaire de la côte orientale d'Afrique, entre la Somalie et le Mozambique (2) — à un produit importé à travers le Sahara, et dont l'habitat était, surtout à cette époque (car, depuis, on a acclimaté le Kolatier dans d'autres pays), nettement occidental.

Chez les écrivains arabes qui ont traité de la matière médicale postérieurement à Ibn al-Bayṭār, on ne trouve rien d'analogue. Parmi leurs œuvres, la *Tadkira* de Dāwūd al-Anṭākī (xvie s.), bréviaire des droguistes orientaux, n'a maintenu que l'article *ǰawz aš-širk*, dont la description, jointe à la mention du synonyme *tīn al-fīl* « figue d'éléphant », répond à celle de l'*Amomum grana paradisii*.

Pour le Maġrib, on n'a disposé pendant longtemps que du *Kašf ar-rumūz* d''Abd ar-Razzāq al-Jazā'irī (xviiie s.), dont L. Leclerc a donné aussi une traduction, et qui a eu après lui, les honneurs de deux éditions arabes, en Algérie même (3). 'Abd ar-Razzāq rétablit la rubrique *ǰawz az-Zanǰ*, mais c'est pour faire de cette expression l'équivalent de *ǰawz aš-širk* et de *ǰawza saḥrāwīya :*

(1) Peut-être s'agissait-il de la fausse Kola, Kola mâle ou bitter Kola, fruit du *Garcinia Kola* Heck. (Guttifères), qui n'est que stimulante? Le fruit a la grosseur d'une pomme, la graine est légèrement réniforme, ovoïde ; cf. L. Planchon, *Précis de Matière médicale,* Paris, 1906, t. I, p. 340.

(2) Cf. L.-Marcel Devic, *Le pays des Zendj ou la côte orientale d'Afrique au moyen âge.* Paris, 1883, et l'article *baḥr al-Zandj* in *Encycl. Islam* s. v.

(3) *Kachef er-roumoûz* (révélation des énigmes) d'Abd er-Rezzaq ed-Djezaïry *(sic),* ou *Traité de Matière médicale arabe...,* trad. et annoté par le Dr Lucien Leclerc. Paris, Baillière et E. Leroux, 1874. — *Kašf ar-rumūz fī bayān al-a'šāb,* par 'Abd ar-Razzāq b. Ḥamdūš al-Jazā'irī, Alger, 1903 et 1917, Imprimerie Aḥmad b. Murād.

« En Égypte, on l'appelle « piment du Soudan » *fulful as-Sūdān* (1) ; à Alger, *al-ǰawzat ar-raqīqa* « la noix menue ».

L. Leclerc fait observer, dans une note qu'il reproduira dans sa traduction d'Ibn al-Bayṭār (n° 535), qu'on vend sous ce nom, en Algérie, la graine de l'*Unona Æthiopica* Dunal = *Xylopia Æthiopica* A. Rich. ou poivre d'Éthiopie. Cette graine n'a qu'une analogie de dimension et de saveur avec la méléguette ; elle est fournie par un arbre de la famille des Anonées, au fruit semblable à une petite gousse qui ne saurait être confondue (ainsi que cela arrive pour la graine), avec le fruit en forme de poire de l'*Amomum grana paradisii*, plante herbacée, de la famille des Zingibéracées. C'est plutôt ce « poivre d'Éthiopie » qui justifierait, par son habitat, le nom de noix des Zenǰ, si la description de Ġāfiqī pouvait s'y rapporter.

Ce n'est donc pas du côté de ces soi-disant « noix » médicamenteuses qu'il faut chercher dans ʿAbd ar-Razzāq un produit dont les caractères se rapportent à la Kola. Leclerc ne l'a pas reconnue sous le nom de كور (qu'il faut lire plutôt *gūru*), cité à deux reprises au n° 468 et au n° 927 (s. *ḫarrūb as-Sūdān*) de sa traduction du *Kašf ar-rumūz*. Son excuse est qu'ʿAbd ar-Razzāq l'a méconnue lui-même, en la confondant avec une substance d'un tout autre genre, le « moql bleu », *al-muql al-azraq :*

« C'est *al-gūr;* c'est un des médicaments qui réjouissent et excitent au coït. C'est un cadeau royal ; c'est le bdellium bleu. » (Trad. Leclerc, n° 927.)

Si on se reporte à l'article *muql* d'Ibn al-Bayṭār (2), on saisit l'origine de la confusion faite par ʿAbd ar-Razzāq. Les auteurs arabes ont identifié avec le βδέλλιον de Dioscorides, *bdellium* de Pline (3), arbre *(sic)* de la Bactriane, qui croît aussi dans l'Inde et l'Arabie, ce qu'ils nomment *muql*, terme qui désigne chez eux au moins deux substances :

1° La résine du *Balsamodendron Mukul* (Térébinthacées), appelée aussi moql de Judée ou des Juifs (4) ;

(1) Leclerc traduit par « poivre des nègres ». C'est, en effet, le *Piper negrorum Serapionis* C. Bauhin, *P. Æthiopicum* de Matthiole (*Comment. de Dioscorides*, II, 153).

(2) Traduction Leclerc, n° 2157.

(3) Dioscorides, *Matière médicale*, livre II, chap. 69 ; Pline, *Hist. natur.*, XII, 19.

(4) Ce serait le *bedollach* de la Bible, d'après Ch. Joret, *Les Plantes dans l'Antiquité et le Moyen Age*, t. II, p. 654.

2° Le fruit (1) du palmier *dūm* d'Égypte, *Hyphaene thebaïca* D. C., nommé également moql de la Mecque.

Or, une citation d'Abū Jurrayǰ, à l'article *muql* d'Ibn al-Bayṭār (2) est ainsi conçue :

« Le bdellium *(muql)* appelé *Kūr,* كور est chaud et sec à la fin du second degré ; il est pénétrant et convient pour les plaies, introduit dans les emplâtres. Il purifie les organes et cicatrise les scrofules. Employé en frictions avec du vinaigre, il guérit la teigne. » (Trad. Leclerc.)

Il n'y a aucune relation entre les mots *kūr* et *gūr*. L'auteur anonyme d'un Glossaire de matière médicale marocaine, que nous publions actuellement, en collaboration avec M. Georges S. Colin (3), n'est pas tombé dans la même erreur qu'ʿAbd ar-Razzāq. Voici ce qu'il écrit sous la rubrique *ḫarrūb as-Sūdān* « caroube du Soudan » :

« C'est (le fruit) nommé [*al-kūras* — et dans un autre manuscrit *tīkūras*, mauvaises lectures pour *gūru*] ; il n'a été mentionné par aucun des Anciens, mais un des modernes a attiré l'attention sur lui. Sa nature est chaude et sèche ; il a pour propriété de soulager l'épuisement *nahka* et de donner bonne haleine quand on boit de l'eau par-dessus. Il fait digérer les aliments, resserre le ventre, est aphrodisiaque, réjouit et chasse le sommeil. C'est un des mets recherchés de la table des rois. »

C'est bien de la noix de Kola qu'il s'agit cette fois, et la relation de cet article avec celui du *Kašf ar-rumūz* est évidente ; l'un et l'autre se terminent par une phrase identique من تحف موائد الملوك que les précédents traducteurs ont rendue par « c'est un cadeau royal. (4) »

(1) ʿAbd ar-Razzāq (n° 520 de la trad.) dit à tort « la résine ». Sur l'expression *muql Makkī*, cf. Ibn al-Bayṭār, trad. n° 2158.

(2) Traduction n° 2157. L'auteur cité est sans doute Abū J̌urrayǰ ar-rāhib (le moine), sur lequel L. Leclerc, *Hist. de la Médec. arabe*, Paris, E. Leroux, 1876, t. I, p. 271.

(3) *Tuḥfat al-aḥbāb fī māhīyat an-nabāt wa 'l-aʿšāb*. Cet opuscule a déjà été traduit, à vingt-cinq ans de distance, par Alph. Meyer et par G. Salmon, dans l'ignorance de la traduction précédente ; leurs versions, faites chacune d'après un unique manuscrit, fourmillent d'erreurs de lecture, qui, malheureusement, ont été reproduites dans divers manuels.

(4) La même idée est exprimée ap. J. Mathews, *Voyage à la rivière de Sierra Leone*, trad. Bellart, Paris, 1789, p. 57 : « C'est le présent que l'on fait aux chefs », mais le mot *tuḥfa* a le sens plus général d' « objet précieux », et doit être rendu ici par « mets », à cause de la présence du mot *mawāʾid*, plur. de *māʾida* « table ».

Nous avons eu la satisfaction de découvrir la source commune où 'Abd ar-Razzāq et l'auteur anonyme du glossaire ont puisé. C'est un traité de matière médicale marocaine encore inédit, mais que nous avons déjà signalé à plusieurs reprises (1) : la *Ḥadīqat al-azhār*, œuvre d'al-Wazīr al-Ġassānī, qui fut médecin du sultan sa'dien Aḥmad al-Manṣūr ad-dahabī (1578-1603), le conquérant du Soudan. Cet ouvrage, dont nous possédons aujourd'hui plusieurs manuscrits et qui sera prochainement publié, date du début de l'année 1586, cinq ans avant la prise de Tombouctou par l'armée de Jawdar (Djouder) (2). L'article qu'al-Ġassānī consacre à la « caroube du Soudan » (3) offre un réel intérêt par la description qu'il fournit d'un produit connu depuis très peu de temps en Europe par les récits des voyageurs, souvent peu précis, et chez qui la légende se mêle à l'histoire.

En voici la traduction :

Caroube du Soudan. *Caractères.* — [L'arbre qui la produit] fait partie de la catégorie des grands arbres. Aucun des médecins anciens ni modernes n'en a parlé jusqu'à présent ; son introduction a eu lieu seulement après eux. Un marchand en qui j'ai une entière confiance, parmi ceux qui voyagent au Soudan, m'a raconté que l'arbre en question ressemble à l'oranger par sa forme générale et par ses feuilles ; il ne s'en distingue que par ses fruits. Les fruits de l'oranger ont un aspect globuleux, comme ceux du grenadier et de la coloquinte, tandis que ceux de l'arbre dont il s'agit sont contenus dans des gousses et des enveloppes comme les gousses de fèves ; à l'intérieur sont des fruits de forme arrondie, renflés comme les Fusaïoles des fuseaux, se fendant en deux parties comme se fendent les fèves. Ce fruit existe chez nous au Maġrib, et on l'appelle dans le peuple *gūru*, qui s'écrit avec un *qāf* et trois points dessous ; [en Égypte, on le nomme *tanbūl* — mss. F. et R.]. Il croît au Soudan dans un endroit appelé *Bīṭū*,

(1) *De quelques acquisitions récentes sur l'histoire de la médecine arabe au Maroc*, Actes du Ve Congrès internat. d'histoire de la médecine, Genève, 1925. — *Un essai de classification botanique dans l'œuvre d'un médecin marocain du XVIe siècle* in *Mémorial Henri Basset*, Paris, Geuthner, sous presse.

(2) Sur cet événement, cf. al-Oufranī, *Nozhet al-hâdi*, trad. Houdas, Paris, Leroux, 1889. — H. de Castries, *La conquête du Soudan par el-Mansour* in *Hespéris*, 4e trim. 1923.

(3) Le mot *ḫarrūb*, en classique *ḫarnūb* (où l'on retrouve le grec κεράτιον) désigne aussi bien l'arbre, *Ceratonia Siliqua* L. ou caroubier, que son fruit. Ġassānī, au début de son article, mêle les deux acceptions, au détriment de la clarté du texte.

où il y a des mines d'or et de la poudre d'or *tibr* (1). De là on l'apporte chez nous dans des récipients fermés avec des feuilles et des cordelettes solidement serrées et nouées, pour que ces fruits ne se dessèchent pas et conservent leur humidité ; aussi prend-on soin de les arroser d'eau dans ces récipients, ni trop, ni trop peu, de sorte qu'ils nous arrivent, et qu'ils parviennent jusqu'aux confins du pays, frais et humides, comme s'ils avaient été cueillis le jour même (2). Il y en a de plusieurs sortes : une rouge et une blanche, une petite et une grosse. *Nature.* — Elle est chaude et sèche.

Usages et propriétés. — C'est un remède contre la fatigue, qui fait bonne bouche et laisse une impression d'agréable douceur à celui qui boit de l'eau après en avoir pris ; il fait digérer, resserre le ventre, chasse le sommeil et la pituite (*balġam*), purifie, égaie et est aphrodisiaque. Il est la parure et le mets recherché de la table des rois ; ses propriétés sont merveilleuses ; il combat l'épuisement et fait disparaître la mauvaise haleine.

Succédané. — Pulpe d'écorce de grenade.

On peut reprendre tout au plus dans cette description la comparaison que fait al-Ġassānī entre le Kolatier et l'Oranger concernant l'aspect général de l'arbre. Le Kolatier a plutôt le port du Châtaignier, et c'est, à l'état adulte, un arbre de taille élevée (3), mais les caractères du fruit sont

(1) *Tibr* ou *tibar* est généralement l'or natif, et spécialement la poudre d'or ; cf. H. Lammens, *Remarques sur les mots français dérivés de l'arabe*, Beyrouth, 1890.

(2) Comparer : Lieutenant-colonel Monteil, *De Saint-Louis à Tripoli par le Tchad (1890-92)*, Paris, Alcan, p. 283 : « Ce sont des sortes de corbeilles dont l'ossature est formée de fortes branches d'osier ; ils ont la forme d'un tronc de pyramide à base carrée ; les faces et le fond sont garnis de cuir... Pour que le Kola puisse se conserver frais — et, traité avec soin, il peut rester deux et trois ans dans cet état — il lui faut une température humide, et surtout qu'il ne soit pas exposé à l'air... On garnit les parois et le fond de feuilles fraîches, feuilles de *cé* (karité) de préférence ; on les mouille légèrement, puis on tasse les Kolas dans le panier en les aspergeant d'eau ; on a soin de laisser le moins de vide possible, puis, au-dessus, on place une nouvelle couche de feuilles fraîches et humides, par-dessus lesquelles on met encore du vieux linge mouillé, puis on ficelle fortement avec une bonne corde, de telle sorte que le dessus du panier, quand il est fermé, présente l'apparence d'une pelote de laine. Tous les quatre ou cinq jours, au plus, il faut renouveler cette opération... », Un autre modèle de panier est indiqué par P. Soleillet, *Voyage à Ségou*, Paris, Challamel, 1887, p. 263 ; cf. aussi Dr A. Rançon, *Dans la Haute-Gambie*, Paris, 1894, pp. 452-466.

(3) De 10 à 30 mètres. Les voyageurs et écrivains des derniers siècles ne sont pas d'accord sur ces dimensions. Jérôme Merolla, religieux italien, qui visita le Congo

rendus avec exactitude, entre autres la division de la graine ou amande en cotylédons et la distinction de ses deux variétés blanche et rouge. On a cru longtemps qu'elles étaient fournies par des espèces différentes : *Sterculia* (Cola) *macrocarpa* pour la première, *Sterculia acuminata* pour la seconde ; il est avéré depuis que les deux sortes se rencontrent souvent dans le même fruit et que leurs qualités sont identiques (1). D'après ce qui a été dit plus haut, on voit qu'il s'agit ici de l'espèce soudanaise, à deux cotylédons, fournie par le *Cola nitida*.

Le nom de *guru* est l'appellation la plus courante de la noix de Kola dans les dialectes du groupe mandé (malinké, bambara, dioula, khassonké, etc.), en wolof, en songaï, avec les variantes, *gūro, gūrho, gūr, ūru, oro, wuro* (2). Si nous n'avons pas rencontré ce mot dans les ouvrages des grands géographes et voyageurs arabes qui décrivirent ou visitèrent le Soudan : al-Idrīsī, Abū 'l-Fidā, al-Bakrī, Ibn Ḥawḳal, Ibn Baṭūṭa, etc., il est cité à diverses reprises dans ceux des historiens des empires soudanais : *Ta'rīḫ al-fattāš, Ta'rīḫ as-Sūdān, Taḏkirat an-nisyān* (3).

Quant au mot Cola ou Kola, le botaniste Robert Brown (1773-1858) a fait observer qu'il reste le même sur toute la côte occidentale d'Afrique. Il pense donc « que c'est le mot guinéen propagé par les Portugais jusque dans l'Angola », où ils auraient introduit le Kolatier, « ce qui ne veut pas dire, ajoute-t-il, que l'arbre n'y existait pas, car son fruit y était connu,

et l'Angola à la fin du XVIIe siècle met l'arbre qui produit la Kola au rang des palmiers *(Histoire générale des Voyages, op. cit.*, t. V, p. 72*)*. Dapper dit qu'il est d'une hauteur et d'une épaisseur médiocres *(Description de l'Afrique*, trad. franç. Amsterdam, 1686, p. 254). Il n'est pas jusqu'à René Caillié (*Journal d'un Voyage à Tombouctou et à Jenné*... Paris, 1830, t. II, p. 18), qui ne donne au Kolatier le port et la hauteur d'un prunier !

(1) *Une mission au Sénégal, op. cit.*, p. 248. P. Hubert, *Fruits des pays chauds*. Paris, Dunod, 1912, t. I, p. 548. — R. Caillié, *op. cit.*, a signalé le premier que les noix rouges et les noix blanches sont très fréquemment fournies par le même arbre ; cf. Chevallier et Perrot, *op. cit.*, p. 28.

(2) Ch. Monteil, *Les Khassonké*, Paris, Leroux, 1915, vocab. s. v. — Dr Lasnet et A. Chevallier, *op. cit.* — R. Caillié, *op. cit.*, t. III, p. 350. — Barth, *Travels in North a. centr. Africa*, London, 1858, t. V, p. 28 et suiv. — M. Delafosse, *Essai de manuel pratique de la langue mandé*, Paris, E. Leroux, 1901, p. 89.

(3) *Tarikh el-fettach fi akhbâr el-bouldân oua-l-djouyouch oua akâbir en-nâs*, par Mahmoud Kati b. el-Hadj el-Motaouakkel Kati, trad. O. Houdas et M. Delafosse, Paris, E. Leroux, 1913, *passim*. — *Tarikh es-Soudan*, par Abderrahman b. Abdallah b. 'Imran b. 'amir es-Sa'di, trad. Houdas, *id.*, 1900, pp. 152 et 248. — *Tedzkiret en-Nisiân fi akhbâr molouk es-Soudân*, trad. Houdas, *id.*, 1901, p. 19.

mais qu'il y était peu cultivé » (1). Dans cette hypothèse, *cola* — que l'on trouve sous la forme *gola* dans la relation de voyage de Finch (2) — serait la modification de *gūru*, dont il existe des transcriptions telles que *koura* et *goura* chez les auteurs (3), et non pas l'espagnol et portugais *cola* « queue ».

Pour en finir avec les déterminations linguistiques, il y a lieu de signaler que la mention d'un synonyme *tanbul*, usité en Égypte, figurant dans deux de nos manuscrits de la *Ḥadīqa*, paraît être une interpolation, résultant sans doute du passage dans le texte de la note marginale d'un copiste. Ce terme de *tanbūl* est bien connu dans la matière médicale comme désignant le bétel, fruit du *Piper Betle* L., plante de l'Inde et de l'Extrême-Orient, et le seul point de comparaison qu'il y ait entre lui et la kola réside dans leur usage comme masticatoire, associé, dans le cas du bétel, à la noix d'arec et à la chaux (4).

La relation entre la principale région productrice de Kola et le pays de l'or, signalée par l'informateur d'al-Ġassānī, figure aussi dans le *Ta'rīḫ al-fattāš*, cité plus haut, et notamment dans la première partie de cette chronique, rédigée du vivant de l'auteur, dans le courant du XVIe siècle :

« On dit que le Malli renferme environ quatre cents villes et que son sol est d'une extrême richesse... Ses habitants sont riches et vivent largement ; il suffit, pour s'en rendre compte, de citer les mines d'or et les plantations de *gouro*, كور qu'on y trouve, et dont les pareilles ne se rencontrent pas dans tout le Tekrour, sauf au pays du Bergo برك. » (Trad. Houdas, p. 67) (5).

(1) Cité ap. Ed. Dupont, *Lettres sur le Congo*. Paris, Reinwald, 1889, p. 634. — Dapper, *loc. cit.* dit : « l'arbre que les Portugais appellent *cola*. »

(2) *Histoire générale des Voyages, op. cit.*, t. III, p. 224 (année 1607).

(3) *Ta'rīḫ as-Sūdān, op. cit.*, trad. p. 152. — *Voyage de Clapperton*, trad. franç., t. I.

(4) Sur *tanbūl*, cf. Ibn al-Bayṭār, trad. t. I, n° 397.

(5) Le Mâli ou Melli était le nom de la région appelée depuis Mandé ou Mandingue, située sur la rive gauche du Niger en amont de Bamako. On désigne de même l'empire qui s'y fonda au XIe siècle et dura jusqu'au XVIIe ; cf. M. Delafosse, *Le Gâna et le Mali*, in *Bulletin du Comité d'Etudes hist. de l'A. O. F.*, juillet 1924, p. 509. Le mot Tekrour, d'abord appliqué par les premiers géographes arabes à une ville située sur le Sénégal, et à l'État dont elle était la capitale, fut étendu à tout le Soudan occidental. Enfin, Bergo est l'actuel Borgou, au nord du Dahomey, et comprenait aussi les régions de la Haute-Volta, au nord du Togo et de la Gold coast.

Cependant, la situation exacte du nom de lieu ou de pays appelé par al-Gassānī *Bīṭu* (1) est difficile à déterminer. Ce terme est cité dans les chroniques du Soudan comme s'appliquant à une région fameuse par ses mines d'or, dont les produits étaient apportés à Tombouctou. Binger a cru pouvoir l'identifier avec Bondoukou, dans l'est de la Côte d'Ivoire, sur les limites de la Gold Coast, mais un passage du *Ta'rīḫ al-fattāš*, où il est question de l'empire du Mâli « s'étendant de Bîtou à Fankasso », incite Houdas et Delafosse, ses traducteurs, à penser qu'il s'agit plutôt de la province aurifère du Bouré, au sud du Manding, car l'empire du Mâli, même à l'époque de sa splendeur, ne s'est jamais étendu jusqu'au voisinage de la Côte de l'Or (2).

La région du Bouré, sur la rive gauche du Niger, à l'ouest de Siguiri, ne correspond pas à la zone de plein rapport du Kolatier (3), mais Bīṭu était sans doute un des grands marchés de Kola qui s'échelonnent en latitude aux limites nord de la forêt vierge dense.

Quoi qu'il en soit, les relations de commerce et d'amitié entre le Maroc et l'empire mandingue sont attestées par Ibn Ḫaldūn, au XIVe siècle, sous les Mérinides (4). Il y eut entre les souverains échange de cadeaux, entre autres l'envoi d'une girafe qui émerveilla les Marocains, et il est certain qu'en même temps que les esclaves et la poudre d'or, les plumes d'autruche et l'ivoire, les caravanes transportaient certains produits à l'usage de condiments et de médicaments. Dans les années qui précédèrent l'expédition de Tombouctou, période à laquelle se rapporte l'ouvrage d'al-Ġassānī, on possède, comme indice de la persistance du commerce transsaharien, le

(1) L'orthographe avec ṭ بِيطُ se rencontre aussi dans le *Ta'rīḫ as-Sūdān*, l. c. ; dans le *Ta'rīḫ al-fattāš* on trouve بِيتُ.

(2) *Op. cit.*, trad. p. 68, note. Sur les principales régions aurifères de l'A. O. F. : Falémé et Bambouck, Mandingue, Lobi, consulter J. Méniaud, *Haut-Sénégal-Niger, Géogr. éconon.* Paris, Larose, 1912, t. II, p. 166 et suiv. Fankasso désigne le pays appelé aujourd'hui Khasso, à l'est de Kayes, sur la rive droite du Sénégal.

(3) Sur cette zone, cf. *supra*, p. 45, note 5. — Barth dit que la sorte de noix de Kola qui arrive au marché de Tombouctou vient des contrées occidentales du Manding qu'arrosent les affluents supérieurs du Niger : *Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale* (1849-1855), édit. franç. 4 vol. Paris et Bruxelles, 1861-63, t. IV, p. 103.

(4) *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, Alger, 1856, t. I, p. 114 et II, 242 ; cf. aussi M. Delafosse, *Les relations du Maroc avec le Soudan à travers les âges* in *Hespéris*, 2e trim. 1924.

témoignage de l'historien marocain al-Ifrānī (1). Après la conquête du Soudan, l'afflux d'esclaves qui s'ensuivit, et leur utilisation croissante dans l'armée des sultans sa'diens puis alawites, ne pouvait que développer l'importation d'une substance aussi nécessaire que la Kola aux Noirs soudanais, excitant nervin auquel ils sont accoutumés. Le voyageur Jean Barbot, explorateur de Sierra Leone, au XVIIe siècle, racontait que de grosses quantités étaient expédiées par terre à Tunis et à Tripoli (2).

La « noix de gourou » figurait encore avec la casse, l'indigo, le sésame, le coton, la cire, la civette, etc., parmi les produits qui alimentaient, en sus de la traite, le trafic des caravanes, dans les documents recueillis au cours des premières enquêtes sur le commerce saharien qui suivirent l'établissement des Français en Algérie (3). Un demi-siècle plus tard, Monteil, dans son voyage de Saint-Louis à Tripoli par le Tchad (1890-92), visitant Kano, le grand entrepôt de la Nigéria du Nord, constatait que depuis le passage de Barth (1851), les transactions en noix de Kola ne s'étaient pas ralenties et écrivait : « On l'envoie chercher à la côte occidentale ; cette noix est ensuite transportée de Kano jusqu'à Kouka, et de là au Ouaday et à Khartoum (4). » Mais il ne s'agit plus là de commerce transsaharien, et il semble qu'à la fin du XVIIIe siècle, l'importation de la noix de Kola au Maroc se soit progressivement réduite. Elle n'est plus signalée dans l'ouvrage du consul Graberg de Hemsö, en 1832 (5).

C'est qu'à cette époque où, cependant, la traite entretenait encore les relations avec le Soudan, l'usage d'un autre excitant, aux propriétés analogues, dues au même alcaloïde, s'était déjà répandu et allait connaître

(1) « Ne voyons-nous pas tous les jours des négociants qui, tout en étant faibles et pauvres en ressources traversent ces espaces... Jamais les caravanes n'ont cessé de sillonner ces contrées. » *Nozhet el-hâdî*, trad. Houdas, Paris, Leroux, 1889, p. 161.

(2) *Histoire générale des voyages*, *op. cit.*, t. III, p. 229 (année 1678).

(3) Comte d'Escayrac de Lauture, *Le désert et le Soudan*, Paris, Klincksieck, 1853, p. 544 et suiv. — E. Carette, *Du commerce de l'Algérie avec l'Afrique centrale et les Etats barbaresques*, Paris, 1844, p. 27. — Capitaine Daumas et A. de Chancel, *Le grand désert, ou itinéraire d'une caravane au pays des nègres*, Paris, Chaix, 1848 ; *Vocab. d'hist. nat.*, p. 393.

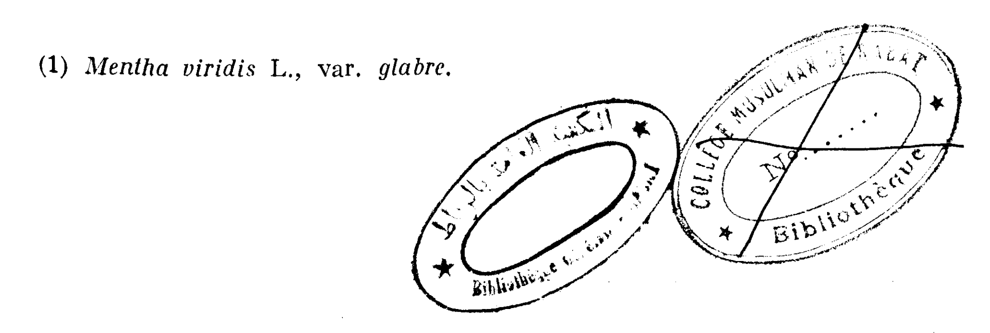
(4) *Op. cit.*, p. 283.

(5) *Specchio geogr. e statist. dell' imperio di Marocco*, Genova, 1832 ; 2e édition, 1834, p. 144. En dehors des substances mentionnées ci-dessus, Graberg signale le copal, l'encens, la malaguette, le petit cardamome et l'asa fœtida.

dans l'empire chérifien la plus heureuse fortune. Il s'agit du thé, aujourd'hui boisson du riche et du pauvre, du maître et du serviteur, et dont l'infusion, largement sucrée, aromatisée de menthe verte (1), est l'accompagnement obligé de tout repas marocain. La noix de Kola n'a reparu au Maroc, en quantités minimes, qu'avec l'arrivée des contingents sénégalais parmi les troupes françaises du corps d'occupation.

D[r] H. P. J. Renaud,
Directeur d'études à l'Institut des Hautes Études marocaines.

(1) *Mentha viridis* L., var. *glabre*.



PROVERBES ET DICTONS ARABES DE RABAT

Les proverbes et dictons qui suivent ont été recueillis, au cours des leçons d'arabe dialectal, par les élèves-interprètes de l'Institut des Hautes-Études Marocaines de Rabat : MM. Aquenine, Ghali, Miollan, Rahal, Rostane, Viguié, sous la dictée du répétiteur MOHAMMED BEN DAOUD, pendant l'année scolaire 1924-1925.

Ces proverbes ne figurent, sauf erreur, ni dans les *Proverbes arabes de l'Algérie et du Maghreb*, de M. BEN CHENEB (Paris, 1905-1906-1907), ni dans les *Sprüchwörter aus Marokko*, de H. LUDERITZ (Mittheilungen des Seminars für Orient. Sprachen, 1899), ni dans les *Marokkanische Sprichwörter* de FISCHER (même revue, 1898) ni dans les *Textes arabes de l'Ouargha* de LÉVI-PROVENÇAL (Paris, 1922). Ils sont donc inédits pour la plupart.

Les proverbes sont classés par ordre alphabétique. Pour ce classement, il n'est tenu compte, dans le premier mot, ni de l'article, ni des particules suffixes comme كا et بـ. Si ce premier mot est un verbe ou un participe, ce sont les radicales qui servent à classer le mot.

La transcription adoptée est celle de M. William MARÇAIS, dans ses *Textes arabes de Tanger* (Paris, 1911), avec quelques simplifications.

***

1. اتاي ورضا الوالدين * ماكايشبع منهم احد

aṭâi uurṛḍa luąldîn, ma kąišbáɛ mˇnhûm ḥád[d].

« Le thé et la bénédiction des parents, nul ne s'en rassasie. »

Ce proverbe montre à quel point les Marocains ont la passion du thé. Voir dans MOULIÉRAS, *Maroc inconnu*, II, p. 481, une poésie en l'honneur du thé.

رضا الوالدين est à proprement parler « la satisfaction que donnent les enfants à leurs parents », provoquée par leurs bonnes actions, leurs bonnes pensées, leur bonne conduite. En retour, la satisfaction donnée aux parents devient une bénédiction des parents pour les enfants. Les mendiants implorent souvent les passants en

disant : *ᶟala ṛiḍâṭ ˇlụạlîdin* « pour que les parents du donnant soient satisfaits ». (avec رضاة et la vocalisation classique qui apparaît dans les formules de souhaits).

***

2. اذا بغاك البدر بكماله ❋ مالك و ما للنجوم اذا مالوا

îla bγâk ˇlbådṛ bˇkᵘmạlụ mạ̈lk u mâ lˇnnžûm ila mạlụ.

« Si la pleine lune t'aime, que t'importe que les étoiles s'inclinent. »

Si tu as pour toi le chef, le maître de la situation, que t'importe l'attitude des autres à ton égard.

Ben Cheneb, I, 15, nº 49 donne ce proverbe sous la forme suivante plus correcte :

اذا حبّك القمر بكمالـــــه ❋ واش عليك من النجوم اذا مالوا

qu'il traduit : « Si la lune t'aime tout à fait, que t'importe si les étoiles s'éclipsent. » V. références.

Voir Lévi-Provençal, p. 115 et p. 159, nº 3.

A noter une tournure qui semble vicieuse مالك وماللنجوم dont on pourrait inférer que le proverbe est importé dans le dialecte de Rabat. L'informateur comprend cette expression comme formée de مال auquel on ajoute, d'une part, un affixe, d'autre part النجوم (مال النجوم).

***

3. اذا حلفوا فيك النسا ❋ بت فايف ❋ واذا حلفوا فيك الرجال بت ناعس

ila ḥălfu fîk ˇnnsa, băṭ fâⁱẹq, ụîla ḥălfu fîk ˇrržậl, băṭ nâᶟăs.

« Si les femmes ont juré ta perte, passe la nuit éveillé (ouvre l'œil) ; si les hommes ont juré ta perte, passe la nuit à dormir (tranquille). »

Il faut se méfier de la rancune des femmes ; elle est tenace et impitoyable. Celle des hommes peut s'atténuer et même disparaître.

***

4. اذا اعطاك العاطي ❋ لاتحرث لاتواطي

ila ᶟᵃṭák ˇlᶟâṭẹ, la ṭḥᵃṛaṭ la ṭụâḷẹ.

« Si le Dispensateur t'a donné (la fortune), tu n'as pas à (prendre la peine de) labourer ni à aplanir. »

واطى signifie ici : « briser les mottes et égaliser le sol », travail complémentaire du labourage.

Quand Dieu accorde la fortune, tout est facile.

Ben Cheneb donne deux proverbes analogues, I, p. 10, n° 36

اذا اعطاك العاطي * حتّى الجبال تطاطي

« Si (le Donateur) Dieu te l'accorde, les montagnes mêmes se baisseront devant toi. » — et III, p. 71, n° 2084 :

اذا اعطاك العــاطي * يمسى كل شي متواطي

« Si (le Donateur) Dieu te l'accorde, tout devient (plat) facile. »

***

5. اذا كُنتِ معلّم خرّاز * تـبّـع الـغــراز

ila kúnti mэállĕm ẖărrẓ̂az ṭ́bbaэ lγᵘrẓ̂az.

« Si tu es maître cordonnier, fais suivre les points de couture (les uns derrière les autres, se touchant, en ligne droite). »

Si tu es habile et perspicace, si tu es malin, suis l'affaire de point en point, tu sauras ce que tu veux savoir, tu parviendras au but que tu te proposes, etc...

On prend le maître cordonnier comme terme de comparaison parce que son métier passe, à Rabat, pour exiger de l'habileté ; par ailleurs, la corporation des cordonniers, exactement, fabricants de babouches, est importante et jouit d'une certaine considération sociale.

***

6. اذا نزلت الراحة * كا تنزل الشحاحة

ila nĕzlĕṭ ˘ṛṛâḥa, kaṭ˘nzel ˘ššḥâḥa.

« Quand la guérison est descendue, descend l'avarice. »

Quand on est guéri, on devient avare.

Lorsqu'on est malade, on promet au Santon huile et bougies pour qu'il donne la santé ; mais dès qu'on est guéri on lésine, on ne tient ses promesses qu'à moitié ou on ne les tient pas du tout. De même, on ne donne pas à quelqu'un dont on a demandé l'aide la récompense promise, une fois qu'on est arrivé au but.

On applique aussi à ce proverbe le sens suivant : lorsqu'un homme qui a longtemps tiré le diable par la queue acquiert de l'aisance, il devient avare.

***

7. اش يفدّك من اشتغفر الله يا البايت بلا عشا

aš iqåddĕk m˘n sṭåγfir ḷḷaʰ ịa lbâịt bla ɜaša.

« Est-ce qu'il te suffit de dire : « je demande pardon à Dieu », ô toi, qui passes la nuit sans avoir dîné? »

Lorsqu'on éructe après un bon repas, on dit : « Je demande pardon à Dieu ».
Le proverbe peut se traduire plus clairement de la façon suivante : « Ce n'est pas en répétant « je demande pardon à Dieu » que tu te rempliras le ventre. »
Se dit à celui qui, n'ayant pas les moyens de s'offrir les joies du siècle, vante l'ascétisme à tout propos. Se dit aussi à l'amoureux qui prodigue inutilement des paroles d'admiration à celle qui se refuse à lui.

***

8. الله ينجّيك من جواد حربيل ❊ اللي كايثقّلوا شوّال الكلب بالرحا

ăḷḷa inĕžžîk m˘n žụād ḥarbîl, ĕlli kaịṭ˘qqḷọ šụậl lkḗlb b˘ṛṛḥa.

« Que Dieu te sauve des gens généreux de la tribu de Harbil, qui alourdissent la queue du chien avec un moulin à main. »

La tribu de Harbil, dans la région de Marrakech, passe à Rabat, pour être avare.
Le mot جواد « généreux » est ironique. On dit ici que les gens généreux de la tribu de Harbil attachent les moulins à main à la queue de leurs chiens pour qu'ils ne s'approchent pas des hommes au moment des repas et qu'on ne leur jette rien à manger.
Ce proverbe est complété à Salé de la façon suivante :

ويبخّوا عين القطّ بالملحة

« et qui crachent du sel dans les yeux du chat ».

شوّال ne se dit que de la queue du chien. Pour le cheval on dit *ẓânṭẹṭ* qui, pris trop souvent dans un sens obscène, est remplacé par *ṭâbạɜ*.
Autres proverbes sur les étrangers, à Rabat, voir nos : 40, 97, 101, 102, 161, 164, 171, 177.

***

9. الله ينجّيك من المشتاق اذا فاق ❊ والبايرة اذا ضربت صداق

ăḷḷa inĕžžîk m˘l m˘šṭâq ila fâq, ụulbáịṛa ila ḍåṛbĕṭ ṣṣḍâq.

« Que Dieu te sauve du pauvre avide s'il (s'éveille) réussit, et de la vieille fille si elle se marie. »

Que Dieu te préserve de subir l'insolent orgueil du parvenu et de la fille qui se marie après un célibat qu'elle croyait définitif.

***

10. اللهم غلبة الرجال ❋ ولا غلبة النسا

ḷḷâhuma γălbĕṭ ˇrržáḷ, u la γălbĕṭ ˇnnsáṭ.

« O Dieu ! la victoire des hommes mais non celle des femmes. »

Selon les cas, on peut traduire ce proverbe plus clairement par : « O Dieu ! faites que je n'aie à subir que la victoire des hommes, mais non celle des femmes » ou bien : « Dieu merci ! j'ai affaire à des hommes, je m'arrangerai avec eux toujours mieux qu'avec des femmes » (dans un procès, une querelle).

Les femmes passent pour être impitoyables et acharnées contre leurs adversaires. Voir proverbe **3**, ci-dessus.

***

11. اللي اعطا حديده ❋ كاياكل بـه

lli ɜaṭa ḥdîdu, kaiakul bîh.

« Qui donne son arme (fer) en est frappé. »

Se dit à propos de quelqu'un qui, ayant aidé une personne, se voit supplanté ou concurrencé par cette personne en raison même de l'aide qu'on lui a apportée.

A rapprocher de l'expression française : « Donner des verges pour se faire battre. »

ياكل به forme elliptique pour « il mange (reçoit) le coup au moyen de... » ياكل العصا « recevoir la bastonnade ».

***

12. اللي اعطته ايّامه ❋ يشيّر بكمامه

lli ɜaṭaṭo iiâmu, išiiir bˇkmâmu.

« Celui à qui les jours ont donné (la fortune), agite ses manches. »

Celui à qui la fortune sourit, fait des embarras, balance les bras en agitant ses manches avec ostentation.

Cette attitude n'est dans l'esprit du peuple ni odieuse ni ridicule ; elle n'est que

la manifestation extérieure d'une façon de vivre large et heureuse que chacun envie. D'où le sens du proverbe : « Puisque tu es riche, profite des biens de ce monde, ne te prive de rien. »

ايّام c'est le « sort heureux », زمان le « sort malheureux ».

Voir dans Ben Cheneb, I, p. 119, n° 384, l'expression هزّ كامك « remue tes manches » pour indiquer la richesse ostentatoire.

***

13. اللي اعطتها اليد * كاتتبعها الرجل

lli ₃aṭâṭha liidd kaṭeṭbḥâ rržẹ̄l.

« La chose que la main a donnée, le pied la poursuit. »

Lorsqu'on prête quelque objet, on est obligé de faire cent démarches pour le récupérer.

Se dit à propos de la négligence qu'apportent les gens à rendre les objets qu'ils ont empruntés.

Voir n° **125**.

***

14. اللي بان على كدية * مـــا يعريـها

llibân ₃ᵃla kŭdịa mạ i₃ᵃrîha.

« Qui est en évidence sur une colline ne la découvre pas. »

Celui qui est dans une certaine situation morale ou sociale ne doit pas l'amoindrir.

On dit encore à Rabat et à Salé :

اللى بان على كدية ما اعراها * واللي اعراها ما فيه خير

lli bạn ₃ᵃla kŭdịa ma ₃ᵃrâha ụulli ₃ᵃrâha mafih ḫẹr.

« Celui qui est dans une situation ne doit pas l'amoindrir et s'il le fait, ce n'est pas un homme de bien ».

Se dit quand une personne veut renvoyer un vieux serviteur, éloigner des parents qui ont toujours vécu avec lui, un ami de la première heure...

***

15. اللي بغى نينّو * يفيق له الليل كلّه

lli bγa ninnọ iféq lọ llîl kụllụ.

« Qui veut une friandise, passe pour elle toute la nuit éveillé. »

Quand on veut obtenir quelque chose il faut travailler beaucoup.

نينو « friandise », relève du langage puéril.

Voir BEN CHENEB, I, p. 105, nº 342 :

الي يحبّ المعالي * يسهر الليـــالي

« Celui qui veut arriver aux grandeurs, doit veiller pendant les nuits. »

***

16. اللي تخدمه طِعه * واللي ترهنه بِعه * واللي تعيّط له اجرِه

lli ṭḫ'dmu ṭè꞉ọ, ụulli ṭréhnụ bî꞉ọ, ụulli ṭ꞉áịâṭ lọ ˇžrîh.

« Celui que tu sers, obéis-lui ; ce que tu veux mettre en gage, vends-le (c'est préférable) ; celui que tu appelles à grands cris, va le trouver en courant. »

Voir LÉVI-PROVENÇAL p. 115 et p. 161, nº 13.

La troisième partie du proverbe, variable d'ailleurs selon les pays (cf. BEN CHENEB, I, p. 61, nº 168 et III, p. 88, nº 2150) a seule un sens symbolique : au lieu de donner des ordres en restant inactif, il vaut mieux prêcher d'exemple. Également : au lieu de perdre son temps en palabres, il est préférable d'aller droit au but.

اجرِه avec un régime direct n'existe pas dans le dialecte. Il a été construit ici de cette façon par analogie avec جاء « venir », جرى ayant un sens voisin de جا.

***

17. اللي تصيبـــه * لا تقطع نصيبه

lli ṭṣèbọ, la ṭˇqṭa꞉ nṣèbọ.

« Celui que tu trouves (au jour de gêne), n'oublie pas son bienfait. »

قطع est ici « séparer, mettre à l'écart ».

***

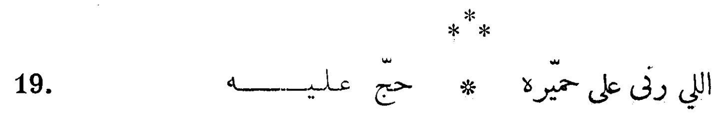
18. اللي حبّه يحنّنه * واللي كرهه يمرّته

lli ḥăbbụ iḫănnṭọ, ụulli kerhụ imârṛṭọ.

« Celui que Dieu aime, Il le dorlote, celui qu'Il déteste, Il le malmène. »

Tout réussit à celui que Dieu a choisi, tout est pénible à celui qu'Il déteste.

***

19. 
اللي رنّى على حميّره * حجّ عليه

lli rṭa ɜ^{a}la ḥmîṛu, iḥaž̌ ɜ^{a}lîh.

« Qui ménage son petit âne, fait le pèlerinage monté sur lui. »

Proverbe arabe qui signifie exactement ce que signifie le nôtre : Qui veut voyager loin ménage sa monture.

***

20. اللي ضربته يده * ما يبكي

lli ḍåṛbâṭọ ịiddọ, ma ibki.

« Celui que sa propre main frappe ne pleure pas. »

Celui qui est puni par où il a péché n'a pas de raison de se plaindre ; il n'a qu'à s'en prendre à lui-même.

Ben Cheneb, I, p. 63, n° 204, donne

الي تضربه يده ماتوجعه

« Celui que sa main frappe (elle ne lui fait pas mal), ne souffre pas », se disant d'un mal ou d'un préjudice causé par un proche parent.

***

21. اللي فدى دقّته على عام * بطر بها

lli fda dåqqṭọ ɜ^{a}la ɜâm bṭåṛ bîha.

« Qui venge son affront avant une année, a été vite. »

On peut laisser un an s'écouler entre un affront et la vengeance qu'on en tire, c'est un délai très honorable. « La vengeance est un plat qui se mange froid. »

دقّة « coup », prend ici le sens de « affront ».

بطر *bṭåṛ* a, dans le dialecte de Rabat, le sens de « faire promptement » avec une nuance de rivalité, « faire plus promptement qu'un autre, prendre les devants ».

***

22. اللي فيه، يكفيه * واذا زدته شي غير تعميه

ˇlli fîh ịikfîh ụîla zedṭîh ši γẹr ṭaɜmîh.

« Ce qu'il a lui a suffi. Si tu lui ajoutes quelque chose, tu ne feras que l'aveugler. »

Se dit pour conseiller à quelqu'un de ne pas augmenter la peine d'un autre, sa douleur, sa besogne, son travail.

***

23. اللي كايدير طاقة في جنبه * ما كايعدم من يطلّ عليه

lli idir ṭâqa fžénbọ, makaiᵊᵃdĕm men iṭåḷḷ ᵊᵃlẹh.

« Qui ménage une lucarne dans son flanc, ne manquera de curieux qui l'examineront par là. »

Celui qui attire l'attention et prête le flanc à la critique ne manquera pas d'être critiqué.

عدم est très rare dans le dialecte.

طاقة « lucarne » et non « fenêtre ».

***

24. اللي ما جات اليوم * عن غدا محتالة

lli ma žạṭ ˇliûm, ᵊan γda măḥṭâla.

« La chose qui n'est pas venue aujourd'hui, pour demain est préparée. »

Ce qui n'arrive pas aujourd'hui, comme nous le souhaitons, viendra demain. Voir nº **37** et nº **184**.

عن n'existe pas dans le dialecte de Rabat.

غدا est dans le dialecte *γĕdda* et non *γda*.

***

25. اللي ما شبّعوه اللقمات * ما شبّعوه اللعقات (اللحسات)

lli ma šĕbbᵊọh ˇllŭqmâṭ, ma šĕbbᵊọh ˇllăᵊqâṭ (ˇllăḥsâṭ).

« Celui que les bouchées (de nourriture) ne rassasient point, ce n'est pas en léchant (ses doigts ou en léchant le plat) qu'il sera rassasié. »

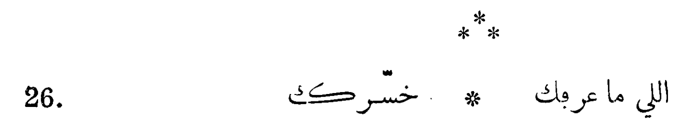
Se dit de celui qui dédaigne de petites affaires, de petits profits, parce qu'il a de grandes ambitions. Se dit aussi à propos d'une personne ruinée qui ne peut se contenter d'une situation modeste.

Ben Cheneb, III, p. 290, n° 3002, donne :

من لاشبع من القصعة ماشبع من لحيسها

« Celui qui n'est pas rassasié (en mangeant) de l'écuelle, ne se rassasie pas en la léchant. »

***



26. خسّرك * اللي ما عرفك

lli ma ɛárfk, ḫ̆ ṣṣṛek.

« Qui ne te connaît pas, te traite mal. »

Un chef, un personnage marquant, s'ils ne sont pas connus de ceux à qui ils s'adressent, ne sont pas traités avec les égards qui leur sont dus.

Même proverbe, mêlé à un autre, dans l'Ouargha, cf. Lévi-Provençal, p. 115 et p. 161, n° 14.

***

27. يديره في لسانه * اللى ما عنده خير في اركانه

lli ma ɛando ḫẹṛ f˘rkậnu idiru f˘lsậnụ.

« Celui qui n'a pas de bien dans ses encognures, qu'il en mette dans son langage. »

Quand on n'est pas riche, il faut avoir bonne langue, il faut être au moins aimable dans ses paroles. Il faut être poli avec tout le monde, surtout lorsqu'on n'est pas riche.

Se dit à propos d'un homme pauvre et insolent.

On dit en parlant de quelqu'un : *la ḫẹṛ f˘rkậnụ, la ḫẹṛ f˘lsậnụ* « Il n'y a pas de bien ni dans ses coins (à provisions) ni dans son langage. »

rken, « coin », a dans le parler ordinaire, le pluriel *rkạni* ; on a aussi un pluriel *rkûna* dans l'expression : *flận b˘rkûnṭu* « un tel est riche », les encognures de sa maison sont garnies de provisions ; de là, « il a du bien, de la fortune ».

Ben Cheneb, I, p. 86, n° 280, donne

عنده فى لسانه * الى ما عنده عسل في اركانه

« Celui qui n'a pas de miel (dans les coins de sa maison) chez lui, doit en avoir dans (le bout de sa langue) son langage. »

*
* *

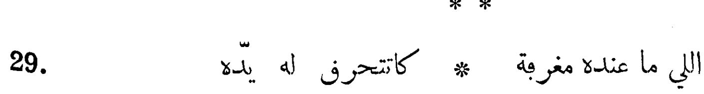
28. اللي ما عندها دقيق * كاتسلّفه من عند جارتها

lli ma ɛanda dgîg, katsĕllfu m˘n ɛánd ẑâṛṭa.

« Celle qui n'a pas de farine, en emprunte à sa voisine. »

Lorsqu'on ne peut faire quelque chose tout seul, on demande son aide à plus fort ou plus habile que soi. Quand on est opprimé et qu'on ne peut se défendre tout seul, on cherche des protecteurs.

*
* *

29. 

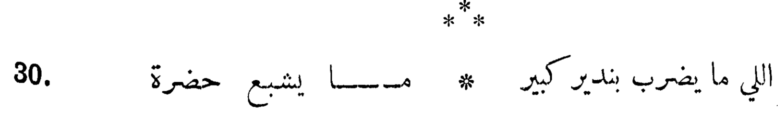
lli ma ɛandọ mγŭṛfa, katthárâq lọ ịiddọ.

« Qui n'a pas de cuiller se brûle la main. »

Lorsqu'on n'a pas de cuiller de bois pour prendre la nourriture ou pour la préparer, on est obligé de se brûler les doigts. Au sens figuré : quand on n'a pas de protecteurs ou d'amis, on n'obtient rien sans beaucoup de peine.

Le dialecte tire de ce proverbe l'expression suivante : *flân ḥarĕz ɛalẹh l˘ mγìṛfâṭ* « un tel, les petites cuillers veillent sur lui » ; il a ses petits amis qui veillent à son avancement, à sa fortune, à ses succès.

*
* *

30. 

lli ma iḍṛáb b˘ndir kbîr, ma išbáḥ ḥᵃḍṛa.

« Celui qui ne frappe pas sur un le grand tambourin n'arrive pas à l'extase. »

Dans les séances de Guenaoua et d'Aïssaoua, les musiciens qui frappent sur les grands tambourins, en rythmant la danse, finissent par tomber en extase comme les danseurs, tandis que les autres musiciens, dont les instruments n'ont pas la résonnance du « bendir », restent dans leur état normal.

Ce proverbe signifie : il faut faire les choses largement, pour arriver à un résultat appréciable.

***

31. اللي مكتوب بي الجمجمة * ما كايمحيه حتّى مــا

lli m˘ktûb f˘žžémžma, ma kaimḥèḥ ḥ^a^llá ma.

« La destinée écrite sur le crâne (par Dieu), ne saurait être effacée par aucune eau. »

Ici, جمجمة signifie « front » plutôt que « boîte cranienne ». On prétend que la destinée de l'homme est écrite sur son front.

Ben Cheneb, I, p. 71, n° 213, donne :

الي بي الجبين ما يمحوه اليدين

« Ce qui est (écrit) sur le front, ne saurait être effacé par la main de l'homme. » Voir les références données par cet auteur.

***

32. اللي يصيب الغلفة بي باب الجنان * مــــــا يزيد لفــاعــــه

lli iṣèb ˘lɣălqa bbâb ˘žžnân, ma izîd lqâɜo.

« Celui qui trouve la bonne ventrée dès la porte du jardin, n'a pas besoin d'aller jusqu'au fond. »

Quand on a sur place tout ce qu'il faut, il est inutile d'aller plus loin. Il faut savoir apprécier le bonheur présent.

Sur غلفة, voir Marçais, *Textes arabes de Tanger*, p. 405.

***

33. اللي كايفول فوّاله * حتّى حبيب ما يبفى له

˘lli iqôl qouâlo, ḥ^a^ṭṭa ḥbîb ma kaibqâ lo.

« Celui qui révèle les noms de ses informateurs, aucun ami ne lui reste. »

Celui qui publie les noms de ceux qui lui ont révélé certaines actions d'autrui n'aura jamais d'amis.

***

34. اللي يكذّب بي الكذوب * كا يادّي الــــدنوب

˘lli ikéddeb f˘lkdûb, kaiddi ddnûb.

« Celui qui dit que les mensonges n'en sont pas emporte les péchés. »

Celui qui dit être vraie une parole qu'il sait mensongère se charge du péché de mensonge.

Se dit à un menteur ou à celui qui brode sur un thème vrai.

Cette phrase termine souvent les contes merveilleux.

* * *

35. اللي يمشي بلا عرضة ❋ كاياكل بلا غسيل اليدين
❋ كايجلس على قرضة

lli kaimši bla ɜárḍa, kaiakul bla γsîl liddin, kaiglĕs ɜ^a^la garḍa.

« Qui va (manger chez autrui) sans invitation, mange sans le lavage des mains (préalable) », ou bien « s'asseoit sur le bout d'une poutre. »

On laisse de côté celui qui prend part à une réunion à laquelle il n'était pas convié.

Ben Cheneb, I, p. 64, n° 207, donne :

الي جاء بلا عرضة قعد بلا فراش

« Celui qui vient sans invitation (reste sans tapis), s'asseoit par terre. »

* * *

36. اللي يوفّر عشاته لغداته ❋ الايّام اعطاته (واتاته)

lli iŭffåṛ ɜ^a^šâṭo l˘γdâṭo liiâm ɜ^a^ṭāṭo (uaṭâṭo).

« Celui qui met de côté son dîner pour le déjeuner (du lendemain), la fortune lui sourira. »

Ce proverbe se dit en bonne et en mauvaise parts. Il préconise l'économie, mais il est aussi ironique à l'égard de l'avare car la nourriture qui a passé la nuit n'est pas toujours bonne.

Ben Cheneb, III, p. 91, n° 2165, donne :

الي دسّ من عشاه لغداه ❋ ما يستشفى فيه اعداه

« Celui qui garde une partie de son souper pour son dîner, ne voit pas ses ennemis applaudir (à ce qui lui arrive). » Il faut garder une poire pour sa soif.

Remarquer que dans le dialecte de Rabat, عشا et غدا sont devenus des mots féminins avec ة, عشاة et غداة.

***

37. الايّام طويلـــة ❋ والحمّارة مشّاية

liịâm ṭụêla, ụulḥămmâṛa m˘ššâịa.

« Les jours sont longs, et l'ânesse est bonne marcheuse. »

Ou encore : « Les jours durent et l'ânesse marche sans s'arrêter. »

Il ne faut pas se presser, on a toute la vie devant soi, chaque jour suffit à sa peine. Ce n'est pas en un jour qu'on acquiert la science, mais on s'instruit tous les jours, peu à peu...

Voir les proverbes nº **24** et nº **184** qui expriment la même idée.

***

38. بت تسكر ❋ وفيّل تفكر

báṭ tᵉskẹr, uqẹ́ịẹl ṭ́ᵉfkẹr.

« Passe la nuit à t'enivrer (si cela te plaît), mais passe la journée à penser (à gagner ta vie.) »

Il n'est permis de s'amuser que si l'on travaille bien.

***

39. بت مع الحديـــد ❋ ولاتبات مع الصديد

báṭ mɜa lḥdîd, u la ṭbâṭ mɜá ṣṣḍẹḍ.

« Passe la nuit avec le fer et non avec le pus. »

Sous cette forme, le proverbe est incompréhensible sans commentaire. *ḥdîd* « fer », signifie aussi « blessure fraîche provoquée par une lame d'acier ». *ṣḍẹḍ* « pus » et aussi « abcès », semble être ici par suite d'une confusion avec صدا « rouille ».

Le sens du proverbe est actuellement ceci : « Il vaut mieux avoir à traiter une affaire grave mais nette, qu'une affaire moins grave mais trouble qui ne laisse pas de repos. » Ou encore : « Il vaut mieux avoir affaire à des gens durs mais francs qu'à des hypocrites. »

***

40. بتنا على التنافح والمياه * حتّى اصبح الصباح

bˇṭna ɜál ˇṭṭnâfaḥ uulmiiâh, ḥᵃṭṭa ṣbáḥ ssᵘbâḥ.

« Nous avons passé la nuit à priser et à boire de l'eau jusqu'au matin. »

Se dit pour se moquer de la pauvreté des Jebala et de leurs maigres plaisirs.

***

41. ابنِ وعلّ * سِر وخلّ

bni uɜálli, sîr u ḫálli.

« Construis et fais un étage, pars et laisse. »

On se met à construire une maison, on a l'ambition de lui donner un étage, puis la mort vous emporte et la maison reste inachevée.

Se dit à propos des gens qui entreprennent de longs travaux sans tenir compte que la vie est courte.

***

42. بع تبّانك * وزده في راس مالك

bíɜ ṭˇbbânˇk, užîdu fṛâṣ mâlk.

« Vends ton vêtement de dessus, et ajoute (son prix) à ton capital. »

Le mot تبان n'appartient pas au dialecte de Rabat. On le connaît comme vocable étranger désignant un vêtement indéterminé.

Le proverbe signifie : « Il est inutile de posséder des objets sans utilité ; il vaut mieux en avoir le montant en capital qu'on fait fructifier ».

***

43. الترمة اللي موالفة بلاسروال * كاتخرى فيه

ˇṭṭĕrma lli mṳâlfa bla sṛṳâl kaṭḫṛâ fih.

« Le derrière qui est habitué à ne pas avoir de caleçon fait dedans (le jour où on l'en couvre). »

Se dit à propos du parvenu qui gâte tout par ses maladresses.

Voir nº **132**.

***

44. بالتكرار * تُدرَكوا الاسرار

b˘tṭ˘kṛâṛ, ṭudrakú lasṛâṛ.

« Par la répétition, on atteint ce qui fait plaisir. »

Conseil de persévérance dans la poursuite d'un idéal. A noter le pluriel اسرار avec le sens de « choses agréables, qui font plaisir ». Le sens primitif a dû être « secrets ». Par la persévérance on arrive à découvrir les secrets, les choses secrètes.

***

45. جا ياكل الفريك * رجع شريك

ža ịạkul lfrîk, ṛžaɜ šrîk.

« Il est venu (invité) pour manger un bon plat, et il s'est imposé comme un associé. »

Se dit de l'intrus, de celui qui s'occupe des affaires qui ne le regardent pas, qui profite de sa présence quelque part pour commander et faire la loi comme s'il était associé dans la maison où il se trouve.

فريك, à Rabat, signifie « bon plat, quelque chose de bon à manger ».

***

46. جزاية الخير يا ڤجدور

gzạịiṭ ˘lẖệr ịa gĕždûr !

« (Tu es) la récompense du bien, ô égratignure du visage ! »

On a souvent à regretter amèrement le bien qu'on a fait.

ڤجدور c'est l'action de s'égratigner le visage en signe de regret ou de deuil.

***

47. الجواد اذا فرّشت كسيها * الرعيان ما يعفسوا فيها

l˘žụậd ila fåṛṛšeṭ ksîha, ṛṛọ̆ɜịạn mạ iɜăfsọ fîha.

« Lorsque les gens nobles étendent leurs *ksa*, les bergers ne les foulent pas aux pieds. »

Sur *ksa*, voir BRUNOT, *Noms de vêtements masculins à Rabat*, dans *Mélanges René Basset*, I, p. 133.

Le sens du proverbe est : « Il ne faut pas abuser de la générosité des gens ; il faut aussi savoir reconnaître les bienfaits. »

***

48. الجيـــدة بي الـــسوق * والراعية بي قلب الصندوق

žžīida f˘ssûq, uurrâɜiia fqălb ssăndọq.

« La femme noble au marché (se fait respecter), et la bergère dans l'intérieur d'une caisse (se livre à la prostitution). »

Voir BIARNAY, *Notes d'ethnographie et de linguistique nord-africaines*, p. 162, qui donne

الفحبة بي الصندوق والحرّة بي السوق

***

49. الحاجة ذاالخاطر * كاتسوى القناطر

˘lḥâža d˘lḫâṭåṛ, katsua lqnâṭåṛ.

« La chose (donnée) de bon cœur vaut des quintaux. »

Ce proverbe se rattache à des croyances magiques qui veulent qu'une véritable vertu bienfaisante soit attachée aux objets donnés de bon cœur, avec l'intention de faire plaisir. A ce sujet, voir L. BRUNOT, *La politesse et les convenances chez les Marocains*, dans *le Bulletin de l'Enseignement au Maroc*, 1926.

Voir n° **54.**

***

50. الحبّل اذا تزنّق يتقطّع

lḥᵃbẹl ila dzånnåg iṭqăṭṭaɜ.

« La corde trop tendue finit par se rompre. »

Il ne faut pas abuser même des bonnes choses.

Voir même proverbe avec une variante dans LÉVI-PROVENÇAL, p. 117, n° 25.

***

51. حتّى شـــــــاب ❋ عاد عملوا له حجاب

ḥᵃṭṭa šâb, ɛâd ɛămlụ lu ḥᵃžâb.

« (On a attendu) qu'il ait vieilli, alors on lui a mis une amulette préservatrice. »

Les amulettes ne se mettent qu'au cou des tout jeunes enfants qui, croit-on, sont exposés plus que tous les autres humains au mauvais œil et aux démons.

Le proverbe se dit à propos d'une mesure ou d'une décision qui est prise quand le moment convenable est passé depuis longtemps.

Voir Ben Cheneb, I, p. 141, nº 457 ; I, p. 198, nº 626 et III, p. 251, nº 2825 :

بعد ما شاب اعطوه الكتاب

« Après qu'il fût devenu vieux, on lui donne un livre (pour apprendre à lire). »

حتّى شاب باش داروا له كتاب

« Jusqu'à ce qu'il soit devenu vieux pour qu'on lui ait donné un livre (pour apprendre à lire). »

كي شاب علقوا له كتاب

« Quand il eut vieilli, on lui suspendit (un livre) une amulette. »

***

52. حتّى كلب ما كايهرب من دار العرس

ḥᵃṭṭa kẹlb ma kaihrọb mᵊn dâr lɛŏrṣ.

« Aucun chien ne fuit la maison où se passe une noce. »

Quand on est bien quelque part, il faut y rester ; on doit savoir profiter du bonheur présent.

Ben Cheneb, II, p. 150, nº 1385, donne

القطّ مايهرب من العرس

« Le chat ne se sauve pas d'une noce. »

***

53. حرثة ولّا ورثة ❋ ولّا سِر حتّى...

ḥárṭa ụúlla ụurṭa, ụúlla sír ḥᵃṭṭa...

« De la culture, ou un héritage, sinon pars afin de... »

Si tu n'as ni terre ni héritage, va te débrouiller où tu pourras.

***

54. المحلوبة حليب * والمعصورة دمّ

lmăḥlûba ḥᵃlîb, ụulmáₔṣọṛa démm.

« Ce qui est trait est du lait, ce qu'on obtient en pressurant est du sang. »

Ce qu'on obtient par la douceur, avec le consentement d'autrui, est quelque chose de bon, de béni ; ce qu'on obtient par la violence est toujours mauvais.

Voir nº **49.**

***

55. الحمّــــــــام والحـــــبس * ماكايمشي لهم غير اللي دار علاش

lḥămmạm ụulḥăbs, ma kaimši lhum ɣẹl lli dạr ₔᵃlạš.

« Le bain et la prison, n'y va que celui qui a fait ce qu'il faut pour y aller. »

Tout individu en état d'impureté sexuelle doit procéder aux grandes ablutions, et va au bain à cet effet.

***

56. الحوانت متصـــافّة * والارزاق متخالفة

lḥụân'ṭ mtṣâffa, ulâṛzâq m'ṯḫâlfa.

« Les boutiques sont alignées, mais les bénéfices (des vendeurs) sont dissemblables. »

De ce que toutes les boutiques se ressemblent et sont alignées régulièrement, il ne s'en suit pas que les bénéfices soient également répartis entre elles.

Se dit à propos de tout état de choses comportant des facteurs d'égalité entre plusieurs individus qui restent cependant très différents : succès variés des élèves d'une même école, qualités particulières des enfants d'une même famille, etc...

***

57. حاروا العجول غير في الطّلابات ذاللبن

ḥạṛụ lăₔžûl ɣẹr fṭållabạṭ 'llben.

« Les veaux sont épouvantés rien qu'en voyant le nombre de celles qui demandent du lait. »

Les veaux, chez l'indigène, ne prennent pas tout le lait de leurs mères ; on ne leur laisse que la portion congrue et on vend le reste.

Le dicton est la réponse de l'homme qui est sollicité de toute part.

لبن ici, est pris, dans son sens étymologique de « lait frais », tandis qu'il a, d'habitude, le sens de « lait écrémé ».

***

58. خاك خاك ❊ لايغرّك صاحبك ❊ صاحبك لا يغرّك الطمع

ḫâk ḫâk ; la iɣúṛṛĕk ṣâḥbĕk ; ṣâḥbĕk la iɣuṛṛek ˘ṭṭmáᵌ.

« Ton frère est ton frère, que ton ami ne te séduise pas (aux dépens de ton frère) ; ton ami, que l'ambition ne te séduise pas (à ses dépens). »

Il faut faire passer le frère avant l'ami et l'ami avant les désirs personnels.

Voir nº **200**.

Ben Cheneb, I, p. 235, nº 741, donne

خوك خوك لايغرّك صاحبك

« (Tiens à) ton frère, à ton frère ; que ton camarade ne te trompe pas. »

Et immédiatement après, nº 742 :

خوك خوك وابن الناس عدوك

« Ton frère est toujours ton frère et un autre est ton ennemi. »

Voir nombreuses références données par l'auteur.

***

59. كا يتخرّبوا البحاير ❊ ويبقاوا المعاير

kaiṯhérrḟu l˘bḥâịir, ụibqáu l˘mᵌâịir.

« Les champs de cucurbitacées se sont vidés de leurs fruits, mais il reste les propos injurieux. »

A l'automne, il ne reste plus de melons, pastèques, courges... dans les jardins, maix ceux à qui on a refusé l'autorisation de prendre un fruit de temps à autre ont encore de la rancune.

Se dit à propos d'un homme qui, lorsqu'il était riche, était peu généreux, et qui, tombé dans la misère, voit les gens lui reprocher sa conduite passée.

معاير est le pluriel de معيور *mäᵌịûr* « propos injurieux, insultes. »

***

60. خلف الله على سوق الغزل ❊ ولّى بالـدفّة والـــقفل

ḫlĕf ᵃḷḷa ɜᵃla sûq ˘lγzęl, ụulla b˘dd´ffa ụulqfél.

« Dieu a comblé de bonheur le marché de la laine ; il a maintenant une porte et une serrure. »

ḫlĕf ḷḷa ɜala... signifie « Dieu a donné à quelqu'un un bonheur qu'il n'attendait pas, qu'il n'espérait pas, et qui dépasse tout ce qu'il avait rêvé. »

Le marché de la laine est toujours une place sans mur d'enceinte et par conséquent sans porte.

Ce proverbe se dit à propos du parvenu vaniteux qui étale sa richesse.

***

61. خلّ اهل البلا في بلاهم ❊ لاترفد لا تحطّ معهم ❊ اذا اداّهم الواد قل الله يكون معنا ومعهم

ḫălli hęl lbla fbḷâhum, la ṭérfĕd la ṭḥŏṭṭ mɜáhum, ila ddáhum lụâd qôl : ᵃḷḷah ikụn mɜâna u mɜâhum.

« Laisse les gens querelleurs à leurs querelles, ne les aide ni à charger ni à décharger (leurs bêtes de somme) ; si la rivière les emporte, dis : « Que Dieu « soit avec nous et avec eux. »

C'est un conseil : il ne faut pas se mêler aux affaires des gens bruyants et querelleurs ; si vous voulez leur rendre service, ils vous attirent des ennuis.

***

62. الخمّاس النفخة كايربط فرده

lḫămmâs nn˘fḫa kaịrbâṭ fĕrdụ.

« Le quintenier orgueilleux, qu'il attelle son bœuf. »

Le *ḫămmâs* ou quintenier, ne possède pas de bœuf. S'il est trop orgueilleux pour consentir à travailler sous les ordres du propriétaire, il n'a qu'à acheter un bœuf et labourer, travailler avec ses seules ressources.

Se dit à propos de l'individu qui se croit supérieur à sa situation et qui veut obtenir, par la violence, ce qui ne lui est pas dû.

A rapprocher du proverbe nº **16**.



63. خنفوســـة وتونّـــس * احسن من الغزالة وتهوّس

ḫănfûsa u ṭụúnnĕs, hsĕn mel lᵘɣzâ̤la uṭhúụus.

« Un stercoraire d'un commerce agréable est préférable à une gazelle qui cause du tourment. »

هوّس a généralement le sens de « abasourdir, assommer, ahurir » en parlant du bruit. Ici, il signifie « assommer, causer du tourment » par suite d'inquiétudes jalouses.

D'une part, le proverbe signifie qu'il vaut mieux posséder une femme peu jolie mais agréable et sûre, qu'une Vénus capricieuse qu'on craint sans cesse de trouver infidèle.

D'autre part, il signifie encore qu'il faut savoir se contenter d'une situation tranquille et suffisante et ne pas briguer des situations brillantes mais précaires.

Ben Cheneb, III, p. 150, nº 2407, donne

خنفوس ان يهنّيني * ولاغزال ان يهلكني

« Un scarabée pilulaire qui me donne la paix est préférable à une gazelle qui me tue. » Se dit à celui qui cherche à épouser une Vénus.

* * *

64. الخوف كايجرّي الجوف — الخوف كا يقطّع الجوف

lḫúf kaižĕrri žžùf — lḫúf kaiqắḷḷaɜ žžûf.

« La peur donne la courante. » — « La peur brise le ventre (donne des douleurs d'entrailles). »

Ces deux dictons expriment des effets physiologiques connus.

Sur d'autres effets de la peur, exprimés en dictons, voir Ben Cheneb, I, p. 235, nº 739 et nº 740.

* * *

65. ادهن السير يسير * ترطاب الخرازة

dhĕn ˘ssîr isîr, ṭắṛṭâb ˘lḫrạza.

« Graisse la lanière, elle marchera, la couture du cuir sera douce. »

سير désigne une bande de cuir que l'on place entre la semelle intérieure et la semelle extérieure de la babouche, sur le pourtour, là où l'on coud les deux semelles ensemble.

Le proverbe signifie qu'on obtient plus par la douceur que par la force et qu'on obtient facilement ce qu'on désire si l'on a soin de graisser la patte à qui il convient.

BEN CHENEB, I, p. 9, n° 33, donne simplement :

ادهن السير يسير

avec le même sens figuré.

***

66. دُز(جُز) على صاحبك جيعان ❋ لا تدوز عـــليه عريان

dúz ɜala ṣáḥbĕk žiɜân, lá dduz ɜalẹh ɜăriạn.

« Passe près de ton ami lorsque tu es affamé, ne passe pas près de lui lorsque tu es nu. »

Si tu n'as pas mangé, nul ne peut s'en apercevoir et cela ne diminue pas la considération qu'on a ordinairement pour toi ; mais si tu es mal vêtu, ta misère apparaît aux yeux de tous, et l'on se détourne de toi.

***

67. دُز(جُز) على الهرهوري ❋ لا تدوز على السكّوتي

dúz ɜál lhĕrhûri, lá dduz ɜál ˘ss˘kkûti.

« Passe près de ce qui fait du bruit, ne passe pas près de ce qui est silencieux. »

C'est-à-dire : on n'a pas à se méfier de l'eau qui murmure, mais il faut se méfier de l'eau silencieuse. Il n'est pire eau que l'eau qui dort.

Au sens figuré, le proverbe signifie qu'il y a plus à se méfier des gens silencieux et fermés que de ceux qui manifestent leurs sentiments.

***

68. براس الاحمق كايتقاص الواد

ḅṛâṣ láḥmåq i̯iṭqâṣ ˘lu̯ạd.

« Avec la tête de l'imbécile, on mesure la profondeur de la rivière. »

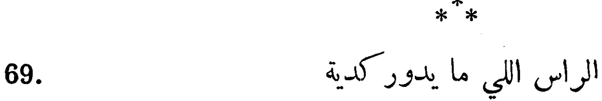
Quand on veut voir si une rivière est guéable, on excite un sot à s'y plonger.

A rapprocher de :

في راس اليتامى جاوا يتعلّموا الحجّامة

« Sur la tête des orphelins les coiffeurs apprennent leur métier. »

***



69. الراس اللي ما يدور كدية

ˇṛṛâṣ ˇlli mạ iḍọṛ k^{o}dịa.

« La tête qui ne tourne pas est une colline. »

Ce proverbe se prend : en bonne part, avec le sens de : celui qui ne revient pas sur sa parole est un esprit ferme ; et en mauvaise part, avec le sens de : celui qui reste toujours dans la même opinion est stupide.

De là, il sert à ironiser à propos de quelqu'un qui change d'avis après s'être engagé. « Que voulez-vous, dit-on à celui qui s'en plaint, il n'y a que les sots qui persistent dans leur attitude. »

***

70. الراس بلا نشوة * القطيع اولى له

ˇṛṛâṣ bla nšụa, lˇqṭẹ₃ ulâ lọ.

« Tête sans passion mérite d'être coupée. »

C'est le dicton des fumeurs de kif et des mangeurs de hachich, et aussi de ceux qui se livrent à des passions répréhensibles.

Ben Cheneb, I, p. 269, nº 840, donne :

راس بلا كيف تحب له ضربة بالسيف

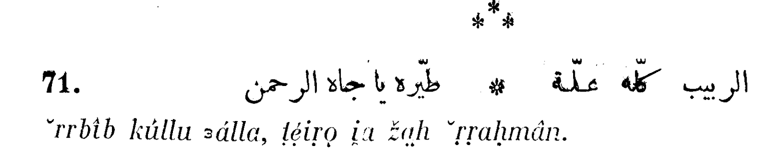
« Une tête sans plaisir (fantaisie) mérite un coup de sabre. »

L'auteur rapporte le proverbe cité par Landberg :

الراس الي مافيه نخوة قطعه اولى

« Une tête où il n'y a pas de fierté (de courage) mérite plutôt d'être coupée. »

***



71. الربيب كلّه علّة * طيّره يا جاه الرحمن

ˇrrbîb kúllu ₃álla, ṭéiṛọ ịa žạh ˇṛṛaḥmân.

« Le beau-fils (enfant du conjoint) est une maladie. Fais-le partir, ô mérite du Clément. »

C'est une parole de Sidi el Mejdoub qui est devenue proverbiale. On l'emploie au sens figuré à propos de tout individu qu'on a introduit dans ses affaires sans besoin absolu et qui mange le plus clair des bénéfices.

Ben Cheneb, I, p. 273, n° 852, donne :

الربيب علّة بلا طبيب

« L'enfant d'un autre lit (beau-fils) est une maladie (sans médecin) incurable. »

***

72. الرزّاق في السمـــا * والكحّاش في الارض

ˇṛṛĕzzâq fˇssma, ṵulkăḥḥâš flåṛḍ.

« Le Pourvoyeur est au ciel, celui qui rafle est sur terre. »

Dieu donne des biens à certains hommes, mais ceux-ci ne savent pas en profiter ; ce sont des tiers qui leur raflent la fortune dispensée par Dieu.

***

73. الزرع من الزرع * والحليب من الضرع

ˇzzṛáɜ mn ˇzzṛáɜ, ṵulḥlib mnˇḍḍṛáɜ.

« Le blé (provient) du blé, et le lait du pis. »

Chaque chose, chaque individu a les caractères imposés par son origine.

A rapprocher, du moins quant à l'emploi, de : « Bon chien chasse de race » et de : « On ne tire pas de la farine d'un sac de charbon ».

***

74. الزواق والعضّ بحال رزيزّي (رزوزي)

zzṵâq ṵulɘádd bḥal ˇṛẓẓiẓi (ṛẓûẓi).

« L'ornementation et la morsure, comme la guêpe. »

Il est beau à voir mais il ne sait que faire du mal comme la guêpe.

Se dit d'une personne d'un aspect séduisant mais qui est méchante ou inutile.

« Guêpe », se dit *ṛẓíẓẓi* ou *ṛẓûẓi* ou *ẓenboṛ*.

***

75. زوج طيور ما تّاواوا على عود واحد

žuž ṭịọṛ ma itṭaụáu ³ᵃla ³ûd ụâḥăd.

« Deux oiseaux ne perchent pas sur le même rameau. »

اتّاوى signifie exactement « cohabiter ».

Le proverbe signifie, au sens figuré, que deux méchants ne s'entendent jamais longtemps. Se dit aussi à propos de deux choses qui ne peuvent coexister dans le même endroit.

Cité par Lévi-Provençal, p. 119 et p. 163, nº 39. Voir les références données par cet auteur.

Fischer, p. 216, nº 28 donne :

زوج حنوش ما يتلاقوا بي الغار

« Deux serpents ne se rencontrent pas dans un seul trou. »

***

76. كا يسحاب لي كرمة وبيها الكرموس * ساع هي خربة وبيها النـاموس

kaisḥáb li kárma ufihá lkaṛmọṣ, sá³ hiịa ḫărba ufihâ nnạmûs.

« Il me semblait que c'était un figuier avec des figues, mais c'était une ruine avec des moustiques. »

Se dit à propos d'une désillusion, et aussi à propos de quelqu'un ou de quelque chose dont les apparences sont trompeuses.

Ben Cheneb, I, p. 207, nº 652, donne ce proverbe sous une forme plus logique, qui fait croire à un emprunt de la part du dialecte de Rabat avec une déformation :

حسبتك كرمة وبيك الكرموس صبتك خرية وبيك الناموس

« Je te croyais un figuier plein de figues, mais tu n'es qu'une m... pleine de moustiques. » خرية inconnu dans le dialecte de Rabat y est devenu خربة qui choque l'esprit.

Sur سحاب « sembler » pour حسب, voir Marçais, *Textes arabes de Tanger*, p. 328.

***

77. يسرق مع السـرّاق * ويصبح مع موالين الدار

ịisṛâq m³á ṣṣŏṛṛâq, ụiṣbáḥ m³a ᵐmụạlîn ˇḍḍâṛ.

« Il vole avec les voleurs (la nuit) et il se trouve le (lendemain) matin avec les gens de la maison (qu'il a cambriolée). »

La nuit, il vole les gens, et le lendemain matin, il vit avec eux familièrement. Se dit à propos de la duplicité, de l'hypocrisie de quelqu'un.

***

78. السكرة بالرضومة * ولا جميل الكاس

˘sskra bårrḍôma, u la žmîl ˘lkâs.

« L'ivresse en buvant à même la bouteille, plutôt que (de supporter) les bontés du verre. »

Ce proverbe signifie : il est préférable de boire à la bouteille plutôt que d'être l'obligé de celui qui vous prêterait un verre. Si quelqu'un se fait prier pour vous prêter ou vous donner quelque chose, laissez-le, faites votre affaire vous-même par vos propres moyens.

D'autre part, on donne à ce proverbe le sens suivant : Si vous voulez bien boire, jusqu'à l'ivresse, tétez la bouteille directement et passez-vous de la grâce du verre, luxe inutile. Qu'importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse.

A rapprocher du proverbe suivant cité par FISCHER, n° 24 et BEN CHENEB, I, p. 137, n° 446.

برنفش ولاجميل العنّابة * شربة من الدلو ولاجميل القرّابة

« Manger du solanum vaut mieux que d'être l'obligé des vendeurs de raisin ; boire au seau du puits vaut mieux que d'être l'obligé de ceux qui apportent l'eau du puits dans des outres. »

رضومة, « bouteille, flacon », de l'espagnol *Redoma* « fiole, flacon de pharmacien ».

***

79. السلامة بلا ندامة

˘sslâma bla ndâma.

« (Demande) le salut (temporel) et de n'avoir pas à te repentir. »

Demande de réussir dans ta situation, sans chercher ambitieusement une autre situation qui te ferait regretter la première.

***

80. السلطان بالتاج * وكايحتاج

˘ṣṣolṭân b˘ttâž, ukaiḥtâž.

« Le sultan porte couronne et cependant il a besoin (d'autrui). »

On a souvent besoin d'un plus petit que soi. Se dit à celui qui croit pouvoir se passer de tout le monde en raison de sa richesse ou de sa force.

Ben Cheneb, I, p. 272, nº 850, donne :

رب التاج يحتاج

« Celui qui porte la couronne (le roi) a besoin d'autrui. »

***

81. السيّد اللي كُنّا نرجاوا بركته * صبناه في الجامع يشطح بيلغته

˘ssíi̯id lli kúnna ˘nṛžáu brḗkṭo, ṣĕbnạh fĕžžâma₃ i̯lšṭáḥ bĕbĕlɣṭo.

« Le saint dont nous désirions la bénédiction, nous l'avons trouvé dans la mosquée dansant, ses chaussures aux pieds. »

Se dit à propos de quelqu'un qui jouit d'une belle réputation et qu'on trouve un jour en défaut.

Ce proverbe signifie également que chacun a ses faiblesses et que les plus vertueux en apparence ont aussi des passions qui les dominent.

Voir nº **139** et nº **153**.

***

82. سيد النـــــاس * اللي كاينفع الناس

sîd ˘nnâs lli kainfá₃ ˘nnâs.

« Le maître (le plus noble) des hommes est celui qui leur est utile. »

Ben Cheneb, I, p. 237, nº 749, donne :

خير الناس من ينفع الناس

« Les meilleurs gens sont ceux qui sont utiles aux gens. » (Voir références), et II, p. 23, nº 993 :

سيد القوم خديمهم

« Le seigneur est le serviteur de ses gens. » (Voir références. Ce dicton aurait été un hadits.)

***

83. الشتا ذالصيف بحال الضيف

ššṭa d˘ṣṣêf (on prononce plus souvent *šṭât ṣṣêf*) *bḥál ḍḍêf.*

« La pluie d'été est comme l'invité. »

Un invité ne doit pas rester longtemps chez son hôte. La pluie d'été dure peu, elle est sans effet et rare.

Se dit à propos d'un travail fait rapidement et sans grande utilité.

* * *

84. الشجعان ما يتفرّسوا حتّى يتهرّسوا

ˇšš ˇžəân ma itférrsu ḥ^a^tta ithárrsu.

« Les courageux ne deviennent cavaliers qu'après s'être brisé. »

Pout obtenir un résultat, atteindre un but, il faut, avec courage, se donner beaucoup de peine, subir des douleurs, travailler beaucoup.

Fischer, nº 52, donne :

ما يرجع فارس حتّى يتهرّس

« On ne devient cavalier qu'après s'être brisé. »

* * *

85. الشحّات تابع الشمّات

ˇšš ˇḥḥâṭ ṭâbaə ˇšš ˇmmâṭ.

« Le parasite suit le trompeur. »

š ˇḥḥâṭ désigne l'homme qui vit autant qu'il le peut aux dépens des autres, se fait inviter à manger, se fait offrir du thé, du tabac, se fait payer, en un mot, toute sorte de choses qu'il a le moyen d'acquérir par lui-même.

š ˇmmâṭ se traduirait assez bien par le terme nord-africain « carottier ». Il désigne celui qui ment, trompe et invente mille moyens pour soutirer de l'argent à ses congénères.

Le dicton est énoncé par celui qui se plaint d'être sans cesse sollicité et qui, par *ḥăšûma* ou respect humain est obligé de donner. Sur la *ḥašûma*, voir Brunot, *La politesse et les convenances chez les Marocains*, Bulletin de l'Enseignement au Maroc, nº 73.

* * *

86. صحّ العين ما رات

ṣáḥḥ laəîn ma ṛâṭ.

« La vérité pour l'œil c'est ce qu'il voit. »

Il ne faut croire que ce qu'on voit soi-même ; il est mauvais de s'en rapporter entièrement à ce que les gens disent.

Même proverbe dans l'Ouargha, voir Lévi-Provençal, p. 119 et p. 164, n° 45.

***

87. الصمت حكمة وتفرّقت منه الحكايم
كن ما قرقر ولد الحمامة ما يطلع له الحنش هايم

ˇṣṣọmṭ ḥakma uṭfåṛṛqåt menṇọ lḥkâim, kun ma gåṛgåṛ ụuld lªḥmâma ma iṭlá lọ lăḥnĕš hâim.

« Savoir se taire est une sagesse qui en engendre d'autres. Si le pigeonneau ne roucoulait pas, le serpent qui va la tête basse ne monterait pas vers lui (pour le tuer). »

هايم signifie normalement « vagabond, errant ». Ici, il signifie « qui va le nez à terre, tête baissée ».

Ben Cheneb, II, p. 52, n° 1082, donne :

الصمت حكمة

« Le silence est un trait de sagesse. » Voir références données par cet auteur.

***

88. الضرب بالحديد يبرا * وكلام العار ما يبرا

ˇḍḍåṛb bˇlḥdîd ịibṛa, uklậm ˇlᵊâṛ ma ibṛa.

« La blessure faite par le fer guérit, mais celle qui est provoquée par une parole insultante ne guérit pas. »

La blessure faite à l'amour-propre ne guérit pas et ne s'oublie pas comme la blessure faite à la chair.

Fischer, n° 27, donne :

جرح الكلام اصعب من جرح الحسام

« Les blessures de la langue sont plus dangereuses que celles de l'épée. »

Ben Cheneb, I, p. 177, n° 568, cite :

الجرح يبرا وكلام العار مايبرا

« Les blessures (faites avec une arme tranchante) guérissent (et par conséquent s'oublient) et les paroles blessantes (ne guérissent pas) ne s'oublient pas. »

et II, p. 81, n° 1178 :

عثرة الرجل تبرا وعثرة اللسان ما تبرا شي

« Le trébuchement du pied guérit, et celui de la langue ne guérit pas. »

***

89. الضرب بالطوب * ولا الـــهروب

ˇḍḍârb bˇṭṭûb ula lhᵘrûb.

« Frapper avec des mottes de terre, mais ne pas fuir. »

Si l'on est désarmé, qu'on lance des mottes de terre à l'adversaire, mais qu'on ne fuie pas.

C'est un conseil de courage et aussi de persévérance. On ne doit pas se décourager par des débuts difficiles dans une entreprise.

Ben Cheneb, I, p. 276, nº 867, donne un proverbe analogue dans la forme mais qui dit tout autre chose :

الرجم بالطوب ولا الهروب

« Il vaut mieux être lapidé à coups de briques que de fuir. »

***

90. ضرب الحبيـــــب * احلا من ماكلة الزبيب

ḍârb ˇlḥbîb, ḥla mˇn mâkĕlt ˇzzbîb.

« Les coups de la part d'un ami sont plus doux que des raisins secs. »

Les proverbes qui, comme celui-ci, mettent l'amitié au-dessus de tout, abondent dans la langue arabe de toutes les époques et de tous les pays.

***

91. اضرب الحطب ما حدّه ارطب * اذا يبس ما كاينفعوا فيه الشوافر

ḍrâb ˇlḥṭâb ma ḥáddu ṛṭâb. ila ībĕs ma kaïnˇfəo fīh ššuâqâṛ.

« Coupe le bois tant qu'il est tendre (vert) ; s'il devient sec, les haches n'y pourront rien. »

Correspond au proverbe français : il faut battre le fer quand il est chaud.

Il faut faire chaque chose en son temps. Il faut donner de bonnes habitudes aux enfants tant qu'ils sont jeunes, plus tard, on n'aura guère d'influence sur eux.

***

92. اضرب الكلب ووقّره على وجه مولاه

ḍrâb ˇlkẹ̆lb u uuqqrọ ᵊᵃla užạh mulạh.

« Frappe le chien et (ou) respecte-le en considération de son maître. »

L'attitude qu'on a envers les gens dépend de leurs relations avec les puissants. Voir nº **109**.

Ben Cheneb, II, p. 91, nº 1201, donne :

عزّ الكلب لخاطر صاحبه

« Honore le chien à cause de son maître. »
et III, p. 82, nº 2124 :

اضرب الكلب وشُف لمولاه

« Frappe le chien et (regarde) considère son maître. » Ménager la chèvre et le chou.

***

93. اضرب ما في الجيب * ياتي الله ما في الغيب

drâb ma f˘žžîb, iâti lla ma f˘lγêb.

« Dépense ce que tu as en poche et Dieu apportera ce qui doit venir. »

Il faut profiter de ce que Dieu nous donne en lui laissant le soin de nous donner toujours ce qu'il a fixé pour nous.

Ben Cheneb, II, p. 174, nº 1472, donne :

كُل ما في الجيب ياتي ما في الغيب

« (Mange) dépense ce qui est dans la poche, ce qui est caché et à venir viendra. » Voir nombreuses références données par l'auteur.

Comparer ces deux formes données au même proverbe et remarquer que le Marocain a attribué à ياتي le sens de يعطي.

***

94. ضربة (دقّة) من يد المعلّم كاتعلّس (كاتجلّس) القفا

dârba (d˘qqa) mn iidd ˘lmə́állĕm katgĕllĕs ˘lqfa.

« Un coup de la main du patron fait redresser la tête (nuque). »

Le proverbe est expliqué comme suit : « Quelqu'un s'occupe à un travail qu'il ne connaît pas ; il met du temps et ne réussit pas ; arrive quelqu'un qui est habile à ce travail, en un tournemain, il vous met la chose d'aplomb et la termine ».

Dans ces conditions *qfa* n'a pas le sens de nuque ; il a peut-être celui de « dos, revers, envers » à moins qu'il n'ait été substitué à un autre vocable.

***

95. طريق السلامة ولو دارت

ṭṛẹq ᵉsslạma u̯a lu dāṛᵉṭ.

« (Prends) le chemin du salut, quand bien même il ferait un détour. »

Il ne faut pas s'aventurer sur des chemins inconnus que l'on croit plus courts. Le chemin le plus court n'est pas toujours le plus droit.

De là, ne pas abandonner les méthodes et les procédés connus.

Ben Cheneb, II, p. 68, nº 1131, donne :

طريق العافية تُزار ولو دارت

« Le chemin de la sécurité est (visité) fréquenté, même s'il contourne. »

ولو « quand bien même » n'appartient pas au dialecte de Rabat qui dit à la place *u̯áḥḥa*.

***

96. الطمّاعين كايباتوا في الشمّاعين

ᵉṭṭåmmâᵊẹn käibâṭu f ᵉššᵉmmâᵊẹn.

« Les ambitieux passent la nuit dans la rue de Chemmaïne. »

La rue de Chemmaïne, souq des marchands de cierges, est contiguë au tombeau de Moulay Idriss, à Fès. Les pèlerins et ceux qui demandent au saint d'exaucer un vœu, passent la nuit dans le souq de Chemaïne, en plein air, à la belle étoile (*nnẓūm ibûlu ᵊᵃlîhum* « les étoiles urinent sur eux »).

Le sens du proverbe est : quand on veut obtenir une chose qui dépasse les facultés dont on dispose, on souffre et on peine.

***

97. ظرافة ذجبـــــــــــــــالى * جاوا يشعلوا القنديل حرقوا النوّالة

ḍṛâfa dᵉžbạla. žáu išáᵊlọ lqåndîl ḥarqọ nnuu̯ạla.

« Délicatesse des Jebala : ils sont venus pour allumer la lampe et ce faisant ils ont mis le feu à la hutte. »

Les Jebala (Nord Marocain) sont considérés par les citadins comme des gens à l'intelligence fruste.

Ce proverbe se dit à propos des gens bien intentionnés mais maladroits qui font du mal en voulant faire du bien.

Ben Cheneb, II, p. 275, nº 1780, donne :

معرفة الجبّالة جاوا يتسخّنوا حرفوا النوالة

« Intelligence de montagnards qui, ayant voulu se chauffer, ont brûlé la cabane. »

***

98. العبد اذا ماياكل العصا من احد لاحد ❋ كا يقول ما قدّي احد

lǝábd ila ma iạkûl laǝṣa m̆n ḥádd ̆lḥádd, kạīqộl ma qåddi ḥádd.

« L'esclave, s'il ne reçoit pas la bastonnade (il mange le bâton) de dimanche en dimanche, dit : nul n'est mon égal. »

من أحد لاحد signifie aussi de huit jours en huit jours.

Se dit à propos des gens vaniteux et intrigants que l'on est obligé de remettre brutalement à leur place de temps à autre.

***

99. العبد يتضرب بالعصا ❋ والحرّ تكفيه الملامة

lǝábd iịtṭ̆ḍrâb b̆lǝăṣá uulḥórr ṭ̆kfîh l̆mlâma.

« L'esclave, il faut le battre avec un bâton, l'homme libre, il suffit d'un blâme (pour qu'ils comprennent). »

Se dit à propos des gens qui ne sont sensibles qu'à la manière forte et brutale.

Fischer, p. 203, nº 2, donne :

الحرّ بالغمزة والعبد بالدبزة

« L'homme libre au coup d'œil (comprend), l'esclave au coup de poing. »

***

100. عجوزة وقبضت سارق

ǝăgûza u qăbṭăt sâr̆q.

« Vieille, et elle a pris un voleur. »

Comme une vieille qui aurait pris un voleur. Une vieille femme, dans ce cas, crie, ameute les gens, parle de l'affaire ensuite à tout le monde.

Ce proverbe se dit à propos d'un individu qui ne pardonne pas, fait beaucoup de bruit autour d'une petite faute commise à son égard, et se répand dans toute la ville pour raconter en les amplifiant les méfaits de celui qui lui a porté un tort léger.

***

101. العربي اذا تبلّد بحال القوال اذا تجلّد

lᵊáṛbi ila ṭbĕllĕ̤d bḥal lgṷȧl ila džĕllẹd.

« Le campagnard, s'il vient habiter la ville, devient (bruyant) comme un tambourin à qui on a mis une peau. »

Le campagnard qui se fait citadin fait du volume, se montre, parle de tout, s'occupe de choses qui ne le regardent pas ; il est étourdissant : c'est comme un tambourin à qui on vient de mettre une peau qui le rend sonore.

Ben Cheneb, II, p. 145, nº 1369, relève à Alger :

القبايلي كيف تبلّد كيف الطبل كيف يتجلّد

« Le Kabyle, quand il devient citadin, ressemble à un tambour qu'on vient de garnir d'une peau (il fait beaucoup de bruit). »

***

102. العربي والفار لا توّري له باب الدار
عين في القصعة وعين في مولاة الدار

lᵊáṛbi ṷulfâṛ la ṭṷĕrri lú báb ˇḍḍâṛ ; ᵊáin f ˇlg´ ṣᵊa uᵊáin fmuláṭ ˇḍḍâṛ.

« Au campagnard, pas plus qu'au rat, ne montre la porte de ta maison — Il a un œil (qui regarde) le plat et l'autre (qui lorgne) la maîtresse de maison. »

Les ruraux passent pour des gens indiscrets. Si on les invite une fois, ils reviennent à chaque marché traînant derrière eux tantôt un frère, tantôt un ami ; ils mangent sans retenue et ils lorgnent les femmes.

Se dit aussi des gens, quels qu'ils soient, vivant en parasites.

Luderitz, p. 28, nº 56, donne :

الشلح والفار لاتورّيه باب الدار

« Le berbère et le rat, ne leur montre pas la porte de ta maison. »

Voir aussi Lévi-Provençal p. 119 et p. 165, nº 53.

Ben Cheneb, II, p. 234, nº 1648, donne :

للعربي والفار ماتحلّ شي باب الدار يدّه في المثرد وعينه في مولاة الدار

« A l'arabe (nomade) et au rat, n'ouvre jamais la porte de ta maison : ils auraient toujours la main dans le plat et l'œil sur la maîtresse de la maison. »

***

103. رخيص بوزنه * العزري بأذنه

ˇlazri bûdnu, ṛḫẹṣ bûznu.

« Le jeune homme sans parents (litt. : avec son oreille) est bon marché (même si on l'acquiert) pour son poids (d'or). »

Le célibataire qui n'a pas de parents est un bon parti pour une jeune fille à marier, car il n'amènera pas dans son ménage une ennuyeuse belle-mère, des belles-sœurs jalouses, des cousines indigentes... Aussi, le paierait-on son poids d'or qu'il serait encore bon marché.

***

104. ما يكتّفوا شي دجاجة * عشرة ذالعسارى

ᵊášṛa dˇlᵊăsâra, mä ikˊtṭfu džâža.

« Dix gauchers n'arrivent pas (à eux tous) à ligoter une poule. »

C'est pour se moquer des gauchers. Se dit aussi à propos de plusieurs personnes incompétentes qui associent en vain leurs efforts pour traiter une affaire qui les dépasse.

***

105. ما يحمل تفتاش * كا يعطي للبها

kaiᵊăṭẹ ˇllĕbha ma iḥmĕl ṭˇfṭâš.

« Il présente bien, mais il ne supporte pas qu'on l'inspecte de près. »

Se dit de toute personne qui masque par un extérieur brillant et une tenue étudiée une indigence matérielle ou morale.

Voir nº **124,** nº **163,** nº **199.**

***

106. اعط الكلّ ويعطيك البعض

ᵊăṭé lkúll u iᵊăṭệk lbăᵊăḍ.

« Donne toute ta peine (à l'étude) et Dieu te donnera une partie (de la science). »

Il faut se donner beaucoup de peine pour obtenir un résultat partiel. On n'arrive jamais à réaliser complètement ses désirs malgré les efforts qu'on fait.

***

107. اعطِها ربيّعة * تعطيك حليّبة

ʿăṭẹ̄ha ṛᵘbîiʿa, ṭăʿṭẹ̄k ḥᵘlîiba.

« Donne (à ta vache) un peu d'herbe, elle te donnera un peu de lait ».

On obtient des résultats dans la mesure des efforts que l'on fait.

***

108. على حاجتي نبسط خدّي

ʿᵃla ḥažṭi nˇbsâṭ ḫáddi.

« Pour ma chose (mon besoin), je couche ma joue (je m'incline). »

« Se coucher sur la joue » est le symbole de la résignation. Le proverbe signifie : quand on a besoin des autres, il faut avaler bien des couleuvres, supporter la mauvaise humeur, les injustices, les blâmes, etc...

***

109. على وجه الكتاب كاتتباس الجلدة

ʿᵃla užáḥ lkṭâb kaṭˇṭbâs ˇžžẹ̄lda.

« En considération de ce que renferme le livre on en baise la reliure. »

On a des égards pour certaines personnes uniquement en raison de leur parenté ou de leurs rapports avec d'autres personnes vraiment dignes de respect.

Voir nº **92**.

***

110. تعلى العين حتّى تعلى ويجي الحاجب بوق منها

ṭáʿla lʿáin ḥaṭṭa ṭáʿla uiži lḥâžẹ̄b fọ̄q mˇnha.

« Si haut que l'œil s'élève, le sourcil sera toujours au-dessus de lui. »

Se dit pour déclarer l'estime ou l'affection superlatives qu'on nourrit pour une personne.

Ben Cheneb, III, p. 219, nº 2689, donne un proverbe analogue par la forme, mais avec un tout autre sens :

العين ما تطلع على الحاجب

« L'œil ne monte pas au-dessus du sourcil. » L'œil est plus cher que le sourcil.

***

111. اعمل براسك احمق * يهيبوك النـــــاس

ɜămẹl bṛâṣ˘k ḥmâq, ihibûk ˘nnāṣ.

« Fais semblant d'être fou, les gens te respecteront. »

هيب c'est avoir du respect mêlé de beaucoup de crainte.

C'est une réflexion amère au sujet de la crédulité des gens. De fait, au Maroc, un fou attire invariablement le respect.

***

112. اعمل راسك بين الروس وادع بالسلامة

ɜămẹl ṛâṣ˘k bîn ˘ṛṛôṣ udɜé b˘sslâma.

« Mets ta tête avec les têtes et demande le salut. »

C'est un conseil de courage : mêle-toi aux autres et tu te débrouilleras.

Se dit encore en réponse à celui qui se plaint d'une mesure générale comme si elle l'atteignait seul. Compte-toi comme une unité pareille aux autres et demande à Dieu de nous sauver.

***

113. اعمى من لا يشوف من عين الغربال

ɜăma m˘l lạ išûf m˘n ɜáil lɣọrbâl.

« Aveugle, celui qui ne voit pas à travers un trou du crible. »

Se dit de celui qui ne veut pas se rendre à l'évidence.

***

114. عند رخصه * تخلّي نصّه

ɜánd ˘ṛḫṣo ṭḫălli nọṣṣọ.

« Pour son bon marché, tu en perds la moitié. »

Lorsqu'on acquiert une marchandise pour un prix trop bas, c'est qu'elle ne vaut

pas grand'chose ; on est obligé d'en jeter la moitié ; de sorte que le bon marché revient cher.

Ce proverbe conseille de ne pas faire d'économies de bouts de chandelle.

***

115. عند الصيادة مشى السلوقي يخرا

ɜánd ˇṣṣịâḍa mša sslûgi iḫra.

« Au moment de chasser, le lévrier est allé faire ses besoins. »

خرا est un vocable particulièrement trivial.

Se dit de celui qui s'absente au moment où l'on a besoin de lui, de ceux qui arrivent après la bataille...

Ben Cheneb, III, p. 37, nº 1972, donne :

وقت الصيادة قام السلوقي يخرا

« Au moment de la chasse, le lévrier s'est mis à ch... »

Et, III, p. 307, nº 3077 :

وقت الصيادة يروح السلوقي يتصرّف

« Pendant la chasse, le lévrier vaque à ses affaires. »

***

116. عيّبت الشبكة على بو صيار * قالت له يا بو عينين كبار

ɜaibĕt ˇšš́ bka ɜala bụ ṣẹịâṛ, qâlṭ lọ ịa bu ɜainîn kbâṛ.

« Le filet s'est moqué du crible en lui disant : Eh ! toi qui de gros trous. »

On aperçoit la paille qui est dans l'œil du voisin et on ne voit pas la poutre qu'on a dans l'œil.

Se dit à propos de celui qui remarque chez autrui un défaut qu'il a lui-même beaucoup plus.

***

117. غاب عامين ومامشى لاين

γâb ɜamiạin uma mša lạin.

« Il est resté absent deux ans et n'est allé nulle part. »

Se dit à propos de celui qui, chargé d'une commission, met si longtemps à la faire qu'on n'a plus besoin de ses services.

On dit aussi ce proverbe en parlant des parents, aveuglés par leur amour pour leurs enfants et qui, contre l'évidence même, excusent les escapades de leur progéniture en assurant qu'elle ne sort jamais.

Voir nº **172.**

***

118. فرّق البحر * يرجع سوافي

fåṛṛåq l˘bḥár i̯iṛžaɜ su̯âqe̥.

« Divise la mer, elle deviendra rigoles. »

Se dit à propos d'un héritage considérable partagé en un grand nombre d'héritiers ; chacun d'eux n'a qu'une part très petite par rapport à la somme partagée.

Se dit aussi à propos d'un homme qui a de gros revenus mais aussi de nombreuses charges de famille.

Ben Cheneb, III, p. 85, nº 2135, donne :

افسم البحر يرجع سوافي

« Partage la mer et elle deviendra rigoles. »

***

119. فرّوج مايّو علّفه عام ما يعشّيك شي ليلة

fåṛṛûž má̤i̯i̯o ɜállfu ɜâm ma̤ iɜăššîk lîla.

« Un poulet né en mai, engraisse-le un an, il ne te nourrira pas une nuit. »

Le poulet né en mai se développe et croît en été c'est-à-dire dans les meilleures conditions et cependant on le mange en un seul repas.

Se dit d'une personne de peu de rendement, d'une combinaison sans profit, d'une chose qui coûte plus cher qu'elle ne rapporte.

***

120. يفصّل الزنافي ويخيّط الدروبة

ifåṣṣåḷ ˘zznâqe̥ u̯iḫi̯i̯e̥ṭ ˘ddrûba.

« Il taille (découpe, coupe) les rues et il coud les impasses. »

Se dit de celui qui ne travaille pas et n'a aucune profession.

Correspond à notre « il inspecte les pavés », au pelagatos « tondeur de chats » de l'espagnol.

***

121. بلس تجـــارة * احسن من عشرة إجارة
fĕls džâṛa, ḥsĕn mĕn ɜăšra ižâṛa.

« Un centime (gagné dans le) commerce est préférable à dix (gagnés en) salaire. »

اجارة désigne le salaire des portefaix, des manœuvres, des travailleurs non spécialisés.

Le centime gagné par une opération commerciale va servir de point de départ pour une autre. D'autre part, le commerce est une profession propre et peu fatigante.

***

122. بلس بي الـكفّ * احسن من عشرة بي التلب
fĕls fˇlkᵒff, ḥsĕn mĕn ɜăšṛa fˇlṭˇlf.

« Un centime dans la paume de la main est préférable à dix qu'on risque de perdre. »

C'est exactement notre : un tiens vaut mieux que deux tu l'auras.

Ben Cheneb, I, p. 251, nº 783, donne :

درهم بي الصرّة خير من عشرة برّا

« Un dirhem (0 fr. 50) dans la bourse, vaut mieux que dix dehors. » V. aussi III, p. 22, nº 1926.

I, p. 149, nº 485 :

بيضة اليوم خير من دجاجة غدوة

« Un œuf aujourd'hui vaut mieux qu'une poule demain. »

II, p. 93, nº 1211 :

عصبور بى اليد خير من عشرة على الشجرة

« Un moineau dans la main vaut mieux que dix sur l'arbre. »

III, p. 22, nº 1925 :

واحد بى الجيب خير من عشرة بى الغيب

« Un (sou) en poche vaut mieux que dix absents. »

III, p. 28, nº 1977 :

وقيّة بى الكفّ خير من سلطاني بى التلب

« Une obole (0 fr. 30) dans la main vaut mieux que solthani (pièce d'or) qui peut se perdre. »

***

123. قبّ الحمّام افضِ واعطِ لغيرك

qọbb ˇlḥämmâm qḍẹ uəäṭẹ lγẹrk.

« Seau du bain public, sers-t'en et passe-le à un autre. »

Se dit à propos d'un objet de peu de valeur auquel on ne doit pas s'attacher, auquel on ne tient que pendant qu'on s'en sert. Se dit aussi à propos des femmes publiques.

***

124. تفرقيب الخلاخــل * والخوا من الداخل

ṭqårqẹb lˇḫlâḫẹ̆l, ųulḫųá mˇn dâḫẹ̆l.

« Le cliquetis des anneaux de pieds, et le vide à l'intérieur. »

Les apparences sont belles et prometteuses, mais au fond, il n'y a rien. Tout ce qui brille n'est pas or.

Se dit d'une personne dont l'extérieur séduisant ou imposant cache l'indigence matérielle ou morale.

Voir nº **105,** nº **163** et nº **199.**

LUDERITZ, p. 18, nº 33, donne :

الخلاخل والخوا من داخل

***

125. افــــض وردّ * شريك بي المال

qḍé u ṛúḍḍ, šrik fˇlmâl.

« Fais et rends, (tu seras comme un) associé au capital. »

Lorsque tu empruntes de l'argent pour une affaire, sers-t'en et rends-le dès que tu le peux ; de cette façon ton prêteur sera toujours disposé à te rendre service et tu useras de son bien comme s'il t'appartenait à titre d'associé.

***

126. كايتفاضى مال الجدّين * وكاتبقى صنعة اليدين

kaiṭqâḍa mâl ˇžžĕddîn, ukaṭˇbqa ṣˇnəáṭ līdīn (on prononce *līdīn* dans le proverbe, pour *liddîn,* qui serait normal et rimerait exactement avec *žˇddîn*).

« La fortune des grands-parents s'épuise, mais la profession manuelle dure. »

Proverbe en l'honneur des métiers.

***

127. اقطع هبرة تبرا

qṭá₃ hăbṛa, ṭ̆bṛa.

« Coupe un morceau de ta chair et tu guériras. »

On doit trancher une affaire d'un seul coup, même au prix d'une souffrance, après quoi, on est tranquille et on sait où l'on va.

***

128. قليل ومداوم احسن من كثير ومقطوع

qlîl u mdâum ḥsĕn mĕn kṭîr u mọ́qṭọ́₃.

« Un peu qui dure vaut mieux que beaucoup par intermittences. »

Une petite situation durable et sûre vaut mieux qu'une richesse aléatoire.
Fischer, p. 224, n° 49, donne :

القليل مع التدبير ابقى من الكثير مع التبذير

« Peu (de biens) administrés sagement durent plus que beaucoup gérés à la va vite. »

Ben Cheneb, II, p. 153, n° 1397, donne :

القليل اللّي يدوم ولاكثير اللّي يفرغ

« Un peu qui dure vaut mieux que (le beaucoup) l'abondance qui disparaît. »

***

129. قال له اشكون يشهد لك يا الذيب — قال له كعلالتي

qál lọ škún išhĕd lẹ̆k ịa ddîb? — qál lọ kᵘ₃ălạ́lṭi.

« Qui témoignera en ta faveur, ô chacal? — Ma queue. »

Se dit à propos de celui qui produit le témoignage de gens qui lui sont acquis par avance.

kᵘ₃ălậl collectif, désigne ordinairement la « crotte qui reste attachée à la queue du mouton ». Ici, le mot signifie « queue » dans l'esprit du sujet parlant.

***

130. الكبير في الڨرڨع خاوي

lkbîr f˘lgurgáɜ ḫâu̯i.

« Les plus grosses noix sont celles qui sont vides. »

Les gens qu'on voit partout, qui s'agitent et qui bluffent, sont ceux qui n'ont aucune qualité.

***

131. مكتوبة في الدلو : اللي ما عجبه شي صاحبه يبدّله

m˘ktûba f˘ddlu : lli ma ɜăžbû ši ṣáḥbu ibéddlu.

« Il est écrit sur le seau de cuir du puits: celui à qui son ami ne plaît plus n'a qu'à changer d'ami. »

La première partie du proverbe est très ironique : le mot مكتوبة في annonce une vérité éternelle qu'on imprime...... sur le seau du puits.

On dit ce proverbe à propos de quelqu'un qui a changé d'ami, d'employé, d'ouvrier, sans motif apparent.

On le dit aussi pour conseiller à quelqu'un de changer d'employé, d'ouvrier, voire de femmes, quand il a à s'en plaindre.

***

132. كسكاس الهجّالة * اذا كثر عليه الخير كا يتغلفوا عينيه

k˘skâs ˘lhĕžžála, ila ktĕr ɜᵃlęh ˘lḫęr kaitγólqo ɜainîh.

« La passoire à couscous de la veuve, si elle (la passoire) reçoit beaucoup de bien (de couscous) ses trous se bouchent. »

« Veuve » éveille toujours l'idée de pauvreté. La passoire de la veuve ne reçoit pas ordinairement beaucoup de couscous ; s'il lui arrive d'en avoir une grande quantité, le malheur fait qu'elle se bouche.

Se dit à propos de celui qui n'est pas habitué à l'abondance et qui, la fortune venant subitement, emploie sottement son argent.

Voir nº **43**.

***

133. الكسكسو ولّى محمّصة

lk˘sksu ullá mḥámmṣa.

« Le couscous fin est devenu du couscous grossier. »

Se dit à propos d'une déception, d'une affaire qui tourne mal, d'une bonne chose qui devient mauvaise. Rappelle le :

« Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé? »

Un candidat à un poste, qui se voit évincé après avoir cru un moment qu'il était agréé, dit : « Le couscous fin est devenu du couscous grossier. »

***

134. كل استاخِيرة فيها خيرة

kul ˑstuḫẹ̄ra fiha ḫẹ̄ra.

« En toute abstention se trouve un bien. »

On n'a jamais à regretter d'avoir résisté à un mouvement impulsif.

***

135. كل ثور يحرث مع قرينه

kul ṭọ̄r i̮iḥrâṭ mɘa grẹ̄nọ.

« Tout bœuf laboure avec un bœuf semblable à lui. »

Ce proverbe a deux sens : 1° il faut fréquenter des gens de même condition que soi ; 2° qui se ressemble s'assemble. Voir n° **174.**

Ben Cheneb, II, p. 129, n° 1319, donne :

العبرد مايحرث الا مع قرينة

« Le bœuf ne laboure qu'avec son pareil. »

***

136. كل زناد عليه يدّ

kul znậd ɘăḷẹ̄h i̮idd.

« Sur toute batterie de fusil, une main est posée, (prête à tirer). »

Toute place est prise d'avance. Se dit de celui qui ne parvient pas à se caser. Voir n° **137.**

***

137. كل كنز عليه عفريت

kul kẹ̄nz ɘăḷẹ̄h ɘăfriṭ.

« Chaque trésor a son éfrit (qui le garde). »

Toute chose précieuse est entre les mains de quelqu'un.
Rappelle le nº **136.**

***

138. كل مجنونة براسها

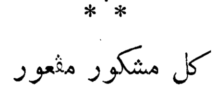
kul mˇžnûna bṛâṣa.

« Toute folle est à part. »

Une folle, par définition pourrait-on dire, est possédée par un démon qui ne s'occupe que d'elle.

De là, le sens du proverbe : les gens ne sont pas tous semblables, chacun fait ce qu'il veut ou ce qu'il peut ; il est inutile de blâmer Pierre et Paul et de s'occuper de leurs affaires.

***

139. 

kul mˇšk̇ọṛ mˇg³ọṛ.

« Tout homme célèbre a son défaut. »

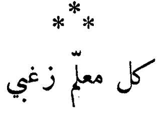
مثعور signifie « percé » en parlant d'un vase, « crevé » en parlant d'un tambour.

Le proverbe signifie : Celui dont on chante les louanges, un beau jour, est trouvé en défaut d'une façon telle qu'on a honte de l'avoir vanté.

Quand on s'aperçoit que quelqu'un ne mérite pas les louanges qu'on fait de lui on dit : *aḷḷa i̯irḥăm ³ăliha llaulanii̯in lli qâlọ : kul mˇšk̇ọr mˇg³ọr* : « Que Dieu, à cette occasion, soit clément pour les ancêtres qui ont déclaré que tout homme célèbre a son défaut. »

Voir nº **81** et nº **153.**

***

140. 

kul m³ăllĕm zọγbi.

« Tout artisan est malchanceux. »

معلّم est pris ici dans le sens de « artisan qui ne fait que du travail fini et soigné et travaille seul », par opposition à celui qui a un atelier avec de nombreux ouvriers et fait du travail rapide pour la vente aux enchères.

***

141. كل من ركب ينزل * كل من سمن يهزل * كل من انعزّ ينذلّ

kúl mĕn ˇrkéb i̯inzĕl, kúl mĕn smĕn ihzĕl, ukúl mĕn ˇnəázz i̯indĕll.

« Quiconque est monté descendra, quiconque a engraissé maigrira, quiconque a été chéri sera méprisé. »

La roue de la fortune tourne pour tous.

Le VIIe forme qui apparaît ici dans انعزّ et اندلّ est inemployée dans le dialecte de Rabat.

Ben Cheneb, II, p. 191, no 1517 et p. 287, no 1821, donne :

كل من سمن يهزل وكل من طار ينزل

« Tout ce qui s'engraisse maigrit, et tout ce qui vole en l'air redescend. »

***

142. كل يد كاتغسل وجهها

kul i̯idd kaṭåγsĕl užḁhha.

« Chaque main lave sa figure. »

Chacun lave sa figure avec sa main. Ce qui correspond à : chacun connaît midi à sa porte, chacun sait ce qui bout dans sa marmite.

Fischer, p. 221, no 38, donne un proverbe de Rabat de sens identique :

كل شاة تتعلّق من كراعها

« Tout mouton (égorgé) n'est accroché que par ses (propres) pattes. »

***

143. اكمي وجوّب * واللي حسدك يتطوّب

kmí u žúu̯uf, u̯ulli ḥăsdĕk iṭṭóu̯uf.

« Fume et aspire la fumée et que celui qui te jalouse soit exposé aux injures du public. »

تطوّب c'est exactement « être mis sur un âne la tête tournée vers la queue de l'animal et être promené en ville sous les injures et les risées du public ».

C'est là un propos de fumeur de kif ou un propos tenu à un fumeur. On le tient encore en parlant de celui qui se livre à une passion inoffensive pour les autres.

***

144. كون تفادّت العقول * كون بارت السلوع

kun ṭqâdd˘ṭ lăᵓqộl, kun bār˘t sslûᵓ.

« Si les esprits étaient égaux, les marchandises vieilliraient (en magasin). »

La diversité des caractères, des besoins, des goûts, des moyens d'acquisition sont cause que des marchandises variées sont demandées. Si les goûts et les besoins étaient identiques chez tout le monde, le commerce serait peu actif.

***

145. كُنْ صموت * واسكن الفنوت

kún ṣmûṭ, uskṇ̂n ˘lqnûṭ.

« Sois circonspect et habite le bout de la rue. »

فنوت pluriel de فنت désigne un angle sortant (tandis que ركنة désigne un angle rentrant). فنوت signifie dans le proverbe « les extrémités des rues ».

Il faut vivre à l'écart et se taire.

***

146. الكيف بلا دكّة * بحال السروال بلا تكّة

lkīf bla d˘kka bḥál ˘ss˘rụậl bla ṭ˘kka.

« Fumer du kif sans gorgées de thé (c'est) comme (avoir) un pantalon sans coulisse. »

En fumant du kif, il faut nécessairement boire du thé à petites gorgées.

Ben Cheneb, I, p. 87, n° 285, donne dans un commentaire ce proverbe de Choqaïr :

فهوة بلا دخان مثل اليهودي بلا خاخام

« Boire du café sans fumer du tabac, c'est comme un Juif qui est sans rabbin. »

***

147. كيف جاك ذاك الشي — كيف السلق بعد غلية

kif žậk dạk ši? — Kif ˘ṣṣålq bᵓád γĕlịa.

« Comment trouves-tu ceci? — Comme des bettes après leur premier bouillon. »

Les bettes sont cuites d'abord à l'eau bouillante. A ce moment, elles sont parfaitement insipides. On les reprend alors et on leur ajoute des condiments variés.

La dernière partie du proverbe signifie donc : « Je trouve ce travail, cette parole, cette action... désagréable, insipide, sans intérêt ».

***

148. لا تسوّل على الخصّ ❋ قدّ غلا قد رخص

la tsúṷul ɜál ˘lḫåṣṣ, qådd ˘γla qådd ˘ṛḫåṣ.

« Ne questionne pas au sujet de la salade, qu'elle soit chère ou bon marché. »

Ce proverbe signifie : la salade n'étant pas un aliment de première nécessité, il est inutile de s'inquiéter si elle coûte cher ou non. De là : il ne faut pas s'inquiéter pour des choses sans importance.

Par ailleurs, c'est encore une réponse qui signifie : c'est une affaire qui ne te regarde pas.

***

149. لا تشكر من لا صاحبته ❋ ولا تدمّ من لا خالطته

lâ ṭ˘škoṛ m˘lla ṣâḥăbtih, u lâ ddĕmm m˘l la ḫâl˘ṭṭih.

« Ne loue pas celui que tu n'as pas pour compagnon et ne médis pas de celui que tu ne fréquentes pas. »

On n'a le droit de dire du bien ou du mal des gens qu'à la condition de les connaître intimement.

***

150. لا تصحب حتّى تجرّب ❋ ولا تغرس حتّى تزرّب ❋ ولا تضرب حتّى تقرّب

lâ t˘ṣḥĕb ḥaṭṭa džåṛṛåb, u lâ ṭ˘γrĕs ḥaṭṭa dzåṛṛåb u lâ ḍḍṛåb ḥaṭṭa tqåṛṛåb.

« Ne te lie d'amitié (avec quelqu'un) qu'après l'avoir éprouvé, ne plante (des arbres) qu'après avoir enclos (ton verger) et ne frappe que lorsque tu es à portée. »

Ben Cheneb, III, p. 255, nº 2837, donne :

لا تصحب حتّى تجرّب ❋ ولا تضرب حتّى تقرّب

***

151. لا تعمل الحاجة حتّى تقرا بعقوبتها

lâ ṭaǝmẹl lḥâža ḥatṭa ṭqṛa bǝăqûbṭa.

« Ne fais rien sans réfléchir aux conséquences. »

En toute chose, il faut considérer la fin.

***

152. لا تعيّب لا تتبلا ✻ العيب كلّه بلا

la ṭǝíịib la ṭˇnbla, lǝáib kúllu bla.

« Ne relève pas les défauts (physiques ou moraux) des gens afin d'en n'être pas affligé toi-même. Un défaut est un malheur. »

Les défauts, vices, passions, tares physiques et autres sont donnés par Dieu. Si on critique un défaut chez les autres, on risque d'avoir ce défaut. Allusion à la croyance magique qui fait d'un défaut, d'un vice, une chose en soi, comme le malheur, une chose qui arrive quand on en parle et s'attaque à l'homme.

***

153. لا تنسا احد من خزيت ✻ واللي غاب خلّ له حقّه

lâ ṭˇnsa ḥádd mˇn ḫzîṭ, ụulli γâb ḫălli lọ ḥáqqọ.

« N'omets personne de « je maudis », et celui qui est absent, garde-lui son compte. »

ḫza, (i) signifie « insulter, maudire ». Un père, furieux, dira à son fils : *ḫzît mˇnnek ụuld* « je te renie ».

Le proverbe signifie : tout le monde est capable d'une vilenie.

Voir nº **81** et nº **139**.

***

154. لا تهرق ما حتّى تصيب اخر

lâ ṭˇhṛâq ma ḥatṭa tṣẹb ăḫọṛ.

« Ne répands pas l'eau avant d'en avoir trouvé d'autre. »

Il ne faut pas vider l'outre si l'on n'est pas sûr de trouver de l'eau quand on en aura besoin.

***

155.

لا خير في الراجل اللي ما يقرا براته * ولا يذبح شاته * ولا يصبّن كساته * ولايطيّب عشاته

lâ ḫẹr f'ṛṛâžẹl lli ma iqra bṛâṭu, u la idbáḥ šâṭu, u la iṣâbbân ksâṭu u la iṭẹiib ³ašâṭu.

« Il n'y a rien de bon dans l'homme qui est incapable de lire sa lettre, d'égorger son mouton, de laver son haïk, ni de préparer son dîner. »

On dit aussi :

الراجل اللي يقرا براته ويذبح شاته . . . الايّام عطاته

« L'homme qui sait lire sa lettre, égorger son mouton, etc..., sera comblé de biens. »

Ben Cheneb, I, p. 89, nº 293, donne :

الي ما يذبح شاته * ومايسوّط امراته * موته خير من حياته

« Celui qui ne peut (ou ne sait) égorger son mouton et ne frappe pas sa femme (quand elle le mérite), il est préférable pour lui de mourir que de vivre. »

***

156. لا لّا زينة وزاد ها نور الحمّام

lạlla zîna uzâdha nur 'lḥammâm.

« Madame est belle et elle a en plus le teint fleuri que donne le bain. »

Se dit par ironie de l'homme naturellement mauvais qui fait tous ses efforts pour être encore plus méchant.

***

157. لحسة في المسنّ في بلاد الامان * مــــــا فيمتها حتّى ثمن

láḥsa fl'msẹn fblạd lạmạn, ma qimṭa ḥalṭa ṭamạn.

« Lécher la pierre à huile dans un pays de sécurité n'a pas de prix. »

C'est un bonheur sans prix de vivre dans un pays tranquille, organisé et sûr, quand bien même on n'aurait pour se nourrir que la faculté de lécher la pierre à aiguiser.

***

158. اللحية اللي تبوسها على فلس * زد فلس وتتفها

lláḥịa lli ṭbùsa ɜăla fḷs, zîd fḷs ụúnṭfa.

« La barbe que tu embrasses pour un centime, ajoute un centime et épile-la. »

Si celui à qui vous vous adressez pour obtenir un centime est si avare que vous deviez lui embrasser la barbe pour si peu, mettez un centime de votre poche et offrez-vous le plaisir de lui arracher la barbe.

Se dit à propos des gens peu généreux.

***

159. اللسان الارطب ياكل الشوك

˘llsận ˘ṛṛṭâb kạịạkûl ˘ššûk.

« La langue douce mange les épines. »

Sous sa forme paradoxale, ce proverbe signifie : celui qui est habile, agréable, beau parleur, a raison des gens grossiers et brutaux.

***

160. اللقط يجلب الطير من تونس حتّى لتازة

llâgṭ ižleb ˘ṭṭẹṛ m˘n ṭûns ḥ^a^ṭṭa tṭâza.

« Le grain éparpillé attire les oiseaux de Tunis à Taza. »

Le *lâgṭ* c'est le grain qu'on jette aux poulets, aux pigeons, pour les rassembler. Ce proverbe s'applique aux immigrants qui arrivent dans une contrée attirés par les salaires, ou l'esprit de lucre et particulièrement aux gens du Sous qu'on trouve dans toutes les villes marocaines.

***

161. اتّلهى (التهى) يا عكّو في خراك

˘ṭṭẹ̀lha ịa ɜákkọ fḫrâk.

« Occupe-toi, 'Akko, de ta m.... »

Se dit à celui qui fait des rêves ambitieux, irréalisables en raison de sa situation actuelle.

Ce proverbe vient de l'anecdote suivante :

Le Juif ʿAkko, ayant eu besoin d'aller aux lieux, la nuit, ne se sentit pas le courage de s'y rendre seul et sans lumière, bien que la lune brillât. Il se fit accompagner de sa femme ʿAzzouna, tenant une lampe (*qândil*). ʿAkko, voyant la lune briller, dit à sa femme : « Voilà un clair de lune favorable pour aller voler des moutons chez les Doukkala. » A quoi sa femme répondit sagement : « Occupe-toi, ʿAkko, de ta m... ».

***

162. ما دار القبّاز بي الخيمة * طواها وجلس عليها

ma dạr lgˇbbâz fˇlḫáima : ṭụâha ugles ɜălîha.

« Ce que fit le plâtrier à la tente : il la plia et s'assit dessus. »

Se dit pour : il n'a rien pu faire, ou bien : il n'a rien à faire, il est inoccupé.

***

163. الماڭانة بي الـطوق * والحزقة بي الصندوق

ˇlmag̣ânạ fˇṭṭộq, ụulḥázqa fˇṣṣŏndộq.

« La montre au gousset et la misère dans le coffre. »

طوق est exactement la fente pectorale d'un vêtement. Le gousset est placé tout contre cette fente.

Se dit de celui qui jette de la poudre aux yeux.

Voir nº **105,** nº **124** et nº **199.**

***

164. مـا كاتروم * غير بي يد الروم

ma ka ṭṛộm, γẹ̀r fịid ˇṛṛộm.

« (Une chose) n'est bien faite que par la main d'un chrétien. »

***

165. ما كايحسّ بالجمرة غير اللي عابس عليها

ma kaihăss bˇžžĕmṛa γẹ̀l ˇlli ɜáfˇs ɜălîḥa.

« Ne ressent la (brûlure de la) braise que celui qui a mis le pied dessus. »

C'est la réponse à celui qui ne se rend pas compte de la portée d'un malheur arrivé à autrui et prétend qu'il n'est pas grave.

Ben Cheneb, II, p. 257, nº 1715 donne :

ما يستحسّ بالجمرة غير الي انكوى بها

« Celui seul qui a été (cautérisé) brûlé avec la braise (en a senti) en connaît la douleur. »

* * *

166. ما كايقول الحقّ * غير صغير او احمق

makaiqọl lḥáqq, γẹr sγẹr áu ḥmåq.

« Ne dit la vérité que le petit (enfant) ou le fou. »

La vérité sort de la bouche des enfants.

* * *

167. ما كاين جعان (جرحان) يقتل

ma kaìn žŭɜân (zọṛḥân) i̮iqṭĕl.

« Il n'y a faim (blessure) qui tue. »

Il s'agit d'une blessure peu grave.

Se dit à celui qui fait beaucoup de bruit pour rien et qui fait une montagne d'un petit événement personnel.

A rapprocher de : « Plaie d'argent n'est pas mortelle ».

* * *

168. الماكلة على الرفيق حرام

lmåkla ɜál˘rrfẹq ḥrâm.

« Manger sans le compagnon est mal ».

Quand on a quelque chose de bon à manger, il faut le partager avec l'ami. De même, on doit faire prendre sa part à l'ami de tout bonheur qui survient.

* * *

169. ما هدّ حتّى قدّ

ma hĕdd ḥᵃtta qådd.

« Il n'a attaqué que lorsqu'il en a été capable. »

Se dit à celui qui s'étonne de la conduite jugée téméraire d'une personne.

***

170. ما همّونا شي الرتوت * عسّاك فشور الحوت

ma hemmûna ši rrṭûṭ, ɜăssạk qšọṛ ˇlḥûṭ.

« Les gaillards ne m'ont pas inquiété, à plus forte raison les écailles de poisson. »

C'est-à-dire : j'en ai vu bien d'autres, ce que vous me dites ne me fait pas peur.

رتّ est signalé par Dozy, *Supplément aux Dictionnaires arabes*, I, p. 506, avec le sens de « jeune taureau ».

***

171. مديان زواغى * ما ينكر ما يخلّص * واين ما تشوفه اصبر عليه نهار

mdịận zụâγa, mainkọṛ maīḥállâṣ, ịain ma tšûfu ṣḅâṛ ɜăḷẹ̄h ˇnhâṛ.

« Le débiteur de la tribu de Zouagha ; il ne nie pas (sa dette) mais il ne paie pas ; chaque fois que tu le vois, attends encore un jour (pour qu'il te paie). »

Se dit du débiteur qui demande toujours un délai pour s'acquitter.

***

172. مشت العزيزة من ورا القصبور * جات حبلى من سبعة شهور

mšạṭ lɜăzîza mọṛ lqọ́sbụṛ, žạṭ ḥábla mˇn sˇbɜa šḥọṛ.

« L'enfant gâtée est allée chercher de la coriandre et elle revenue enceinte de sept mois. »

Se dit à propos de celui qui met si longtemps pour faire une commission qu'on n'a plus besoin de ses services quand il revient.

Se dit aussi à propos de l'indulgence de certains parents à l'égard de leurs filles qu'ils laissent trop sortir.

Voir nº **117.**

Ben Cheneb, I, p. 268, nº 836, donne :

راحت تشري رابعة غابت جمعة

« Elle est allée acheter un quart de mesure (de blé ou d'orge) et elle s'est absentée toute une semaine. »

***

173. المطمورة العامرة ماتهدر

lmåḷmộṛa lᵊámṛa maṭahḍåṛ.

« Le silo plein ne résonne pas. »

Il n'y a que ce qui est creux qui résonne.

L'homme vraiment riche, ou vraiment savant, l'homme qui a des qualités réelles et foncières, ne se prodigue pas, ne fait pas de bluff.

***

174. مع من شفتك * مع من شبّهتك

mᵊa měn š´fṭěk, mᵊa měn š˘bbáhṭěk.

« Celui avec qui je te vois, je t'assimile à lui. »

Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es.

Voir nº **135.**

***

175. المعروض في نهاره * يجلس في داره

˘lmaᵊṛộḍ f˘nhâṛọ iglẹ̄s fḍâṛọ.

« Celui qui est invité le jour même de la fête n'a qu'à rester chez lui. »

Il est impoli d'inviter quelqu'un le jour même de la fête.

***

176. معرفة الرجال كنوز

mᵊárfṭ ˘rrzậl knûz.

« Connaître les hommes est un trésor. »

***

177. مغربي اذا ربح اعرف خاه ما حضر شي

mγáṛbi ila rbạ́h ᵊárf ḫâh ma ḥḍåṛ ši.

« Le Marocain, s'il réalise un bénéfice, sache que son compatriote n'était pas présent. »

Allusion à l'âpreté du Marocain, dans les questions d'argent.

Relevé également à Marrakech, par la Doctoresse Legey, *Essai de Folklore marocain* (1926), p. 196.

***

178. المقلع من الشريط * والحجرة من الخلا * قطع الله يد من لا يضرب

ˇlmᵘqláɜ mnˇššṛẹṭ, ụulḥăžṛá mˇllˇḫlá, qṭáɜ aḷḷa ịidd mĕlla idṛăb.

« La fronde est en tresse de palmier-nain (vaut peu de chose), la pierre se ramasse dans la campagne, que Dieu coupe (donc) la main de celui qui ne frappe pas (alors qu'il a tout à sa disposition pour cela). »

Se dit à propos de l'indécision ou de l'indifférence de certaines gens qui ne savent pas profiter des bonnes occasions.

C'est aussi l'excuse de celui qui succombe à la tentation.

***

179. من اقدامه السعيدة فاض بحر النيل

mˇn qdâmu ssɜîda fâḍ bḥár ˇnnîl.

« Grâce à ses talons de bonheur, le Nil a débordé (et a fécondé la plaine). »

Le sort heureux ou malheureux est attaché aux talons de certaines personnes. Voir à ce sujet Marçais, *Textes arabes de Tanger* (1911), p. 169, nº 2.

Ce proverbe se dit par ironie en parlant de quelqu'un qui gâte tout ce qu'il touche, qui compromet toute affaire à laquelle il se mêle.

***

180. من اين نحتاجك يا وجهي كايخربشوك القطوط

mnîn năḥṭâžˇk ịa ụúžhi kaịḫăṛbšûk lˇqṭọṭ.

« Quand j'ai besoin de toi, ô mon visage, les chats t'égratignent. »

Se dit à propos d'un événement malencontreux.

Ben Cheneb, III, p. 298, nº 3035, donne :

النهار اللي استحقّيت وجى خبّشوه القطط

« Le jour où j'ai eu besoin de ma figure, elle a été égratignée par les chats. »

***

181. من حسّ بِك يا قملة وانتِ هائمة فِي الراس

mĕn ḥăss bîk ịa gĕmla ụenṭi hâima f'ṛṛâṣ.

« Qui s'aperçoit de ta présence, ô pou, qui erres sur la tête. »

Se dit pour exprimer le mépris des calomnies dont on est l'objet et de leurs auteurs. Le proverbe, avec cette intention, est très employé par les femmes.
Se dit aussi pour rabattre le caquet d'un vaniteux.

***

182. من الزبّالة للطيفور

mn'zz'bbạla l'ṭṭeḟọṛ.

« Du tas d'ordure au plateau. »

Le طيفور est un plateau garni d'un rebord et porté sur des pieds. On s'en sert pour y mettre des plats de nourriture, des gâteaux...
Ce dicton s'emploie pour caractériser l'ambition d'un homme de basse condition qui veut parvenir d'un seul coup à une situation élevée.

***

183. من كثرة الصنايع * رزقه ضـــايع

m'n kṭṛét 'ṣṣnâịaɜ, ṛâzqọ ḍâịaɜ.

« (A cause) du grand nombre de métiers (qu'il exerce), son bien se perd (il est sans ressources). »

Douze métiers, treize misères.
Fischer, p. 225, n° 61, donne :

عنده سبع صنايع ورزقه ضايع

« Il a sept métiers et reste sans ressources. »
Ben Cheneb, II, p. 293, n° 1839, donne :

من كثرت صنايعه مات بالجوع

« Quand on a trop de métiers, on meurt de faim. »

***

184. بالمهل يتكل بو دنجال

b'lmhẹl ịiṭṭkẹl bu dĕnzạ̈l.

« Avec des délais, l'aubergine devient mangeable. »

L'aubergine préparée rapidement conserve un goût âcre. Pour qu'elle soit mangeable, il faut la faire cuire à petit feu, l'assaisonner d'épices, surveiller de près sa cuisson.

Le sens du proverbe est : il faut aller lentement pour réussir dans ses entreprises Chi va piano va sano.

Voir nº **24** et nº **37**.

***

185. مولى المال يتدارى ولوكان ييبس

mûl 'lmạ̈l ịiddạ̈ra ụa lukạ̈n ibîs.

« Le riche est considéré, même s'il est avare (sec). »

***

186. مولى المال يتدارى وماله ما يعطيه

mûl 'lmạ̈l ịiddạ̈ra u mạlu ma iʿăṭẹ̈h.

« Le riche est considéré et cependant il ne donne pas son bien. »

On a toujours du respect pour l'homme riche même s'il est avare.

***

187. ميــــــــاة غرزة * ما توكّلك شي خبزة

mịạ̈ṭ ɣŭrza, ma ṭukklĕ̤k ši ḥŭbza.

« Cent points de couture ne te feront pas manger un pain. »

Le métier de tailleur et celui de couturière sont peu lucratifs.

Voir doctoresse Legey, *Essai de Folklore marocain*, p. 188.

Se dit d'un travail pénible et peu rémunérateur.

***

188. النار ما كاتخلّي عار

nnâṛ ma kaṭḫălli ɛâṛ.

« Le feu ne laisse pas de souillure. »

C'est l'équivalent de notre : il faut porter le fer rouge dans la plaie.
Si on veut qu'une affaire soit bien traitée et qu'elle ne laisse subsister aucune cause de nouveaux ennuis, il faut la régler à fond même si l'on doit en souffrir sur le moment.

***

189. النفخة والجرّ بحال المدفع

nnᵉfḫa ṷužžărr bḥál lmĕdfáɛ.

« De l'orgueil, mais traîné, comme un canon. »

Le canon est bruyant, fort..., mais il ne peut se mouvoir par lui-même, il faut le traîner. On lui compare les gens vaniteux incapables de gagner leur vie par leur travail.

***

190. نوّالة ذ العنكبوت * خصارة في اللي يموت

nuṷâla dˇlɛankbûṭ, ḫṣâṛa fˇlli imûṭ.

« Une hutte (même) en toile d'araignée, c'est bien dommage (de l'édifier) pour qui est mortel. »

Du moment qu'on est destiné à mourir, il suffit de s'en remettre à Dieu du soin de notre existence ; il est inutile d'entreprendre des travaux qui sont une manifestation de défiance à l'égard de la bonté divine.

***

191. الهديّة بليّة * واذا طاحت في يد الجواد كايردّوها مثنية

lˇhdîịa blîịa, ṷîla ṭâḥˇṭ fịid ˇlžṷâd kaịrăddûha mˇṭnîịa.

« Le cadeau est un malheur ; s'il tombe sur des gens nobles ils le rendent doublé. »

Lorsqu'on reçoit un cadeau, on est obligé de le rendre sous une forme ou sous une autre.

BEN CHENEB, III, p. 14, sous les n°s 1906 et 1907, donne :

الهديّة بليّة

« Le cadeau est un malheur. »

الهديّة جاجة ومكافيتها جمل

« Le présent est une poule et sa récompense est un chameau. » Donner un œuf pour avoir un bœuf.

***

192. الهروب في التيساع رجلة

lhrọb f'ttîsâɜ ṛuẑla.

« La fuite, quand il en est temps, est de la bravoure. »

Il faut savoir éviter une mauvaise affaire alors qu'on en a les moyens ; c'est une marque de sagesse.

BEN CHENEB, III, p. 17, n° 1913, donne :

الهربة للرجال متعة

« La fuite est un salut pour les braves. » Il ne faut pas se sacrifier inutilement.

***

193. هـــــــــانى * من لا شاف صورة مهانى

hâni, mẹ̆l la šâj ṣọṛṭ mhâni.

« Tranquille ! qui n'a pas vu l'aspect de Mhani. »

Mhani est un nom de femme. Une nommée Mhani aurait été si belle que quiconque la voyait en devenait amoureux et perdait de ce fait toute tranquillité d'esprit.

Se dit pour conseiller aux gens de ne pas se mêler à des affaires qui paraissent brillantes et qui réservent des déceptions.

***

194. هـــــانى * يا من لا رانى

hâni, ịa mẹ̆l la ṛâni.

« Me voici ! ô toi qui ne m'as pas encore vu ! »

Dicton qui ridiculise l'orgueil.

***

195. وريه وريه * واذا اعمى خلّيه

urih urîh uila ᵓᵃmá ḫallîh.

« Montre, montre, et s'il est aveugle laisse-le. »

Donne à tes enfants, à tes amis, les conseils que tu crois bons, et répète-les, mais s'ils ne veulent pas t'écouter, abandonne-les sans remords.

Noter la prononciation de وريه en *urīh* spéciale au proverbe.

***

196. ولدك اذا بات * غير اهدِ للكلبات

uuldĕk ila bâṭ, γẹr hᵃdîh ᵕllkẹlbâṭ.

« Ton fils, s'il découche, tu n'as qu'à en faire cadeaux aux chiennes (hétaïres). »

Se dit avec résignation à propos des jeunes gens qui commencent à courir la pretentaine. On trouve toujours quelqu'un qui corrige : « *la! hᵃdîh ᵕllᶻäzbâṭ*, non, fais-en cadeau aux pucelles ! ».

***

197. ولده زغبي لا تولده وكّال

uuldu zóγbi la ṭuuldú ŭkkâl.

« Procrée-le guignard, ne le procrée pas grand mangeur. »

Il faut élever les enfants de façon qu'ils soient circonspects, discrets et polis, même si cette attitude ne leur procure pas beaucoup d'avantages, plutôt que d'en faire des arrivistes pleins de goujaterie.

***

198. ولد ولدك مزيان * ما تكره من لا يبوسه

úlĕd uuldĕk mziân, ma ṭkráh mẹl la ibûsu.

« Procrée ton enfant beau, et ne déteste pas celui qui ne l'embrasse pas. »

Fais ce que tu dois du mieux possible et n'aie pas de haine pour ceux qui n'admirent pas ton œuvre. Passe ton chemin sans t'inquiéter de ce que font les autres,

***

199. يا المزوّق من على برّا اش اخبارك من الداخل

ịa lmzúụọq mn ᵃ̯ˀla bảṛṛa šẖbâṛk mĕl dâẖĕl.

« O toi, qui est tout orné extérieurement, quelles sont tes nouvelles (comment es-tu) à l'intérieur? »

Il ne faut pas se fier aux apparences. Tout ce qui luit n'est pas or.
Voir nº **105**, nº **124** et nº **163**.
BEN CHENEB, III, p. 45, nº 1998, donne :

ا مزوّق من برّا اش حالك من داخل

***

200. يدّك منّك وخّا تكون مجدامة

ịiddĕk ménnek ụăẖẖa ṭkûn meždậma.

« Ta main fait partie de toi, quand bien même elle serait lépreuse. »

Il ne faut pas renier les parents malheureux parce qu'ils sont malheureux; il faut les aider. Quoi qu'on en fasse et quoi qu'ils soient, ils font partie de la famille au vu et au su de tout le monde.
Voir nº **58**.

L. BRUNOT.

Bibliographie

August KLINGENHEBEN. — *Texte im arabischen Dialekt von Larasch in Spanisch-Marokko*, Leipzig, 1927 (*Islamica*, vol. III, pp. 73-85).

M. A. Klingenheben, professeur au *Seminar für afrikanische und Südseesprachen* de l'Université de Hambourg, est un spécialiste des langues africaines dont la thèse sur les sons du Ful a été très remarquée (1). Venu à Larache au printemps de 1926 pour se livrer à des études de dialectologie berbère, il eut l'occasion d'étudier également le parler arabe de cette ville et d'en recueillir cinq textes qu'il vient de publier dans les *Islamica*.

Le parler de Larache appartient à la κοινή des villes du Nord-Ouest marocain. Repris en 1689 aux Espagnols par le *qā'id* rifain Aḥmad ibn Ḥaddū (vulgo Ḥmed ben Ḥaddo) qui commandait un corps de *muǧāhidīn* rifains opérant pour le compte du sultan ʿalide Maulāy Ismāʿīl, ce port reçut comme premier fond de population musulmane une partie des contingents rifains qui l'assiégeaient ; on sait qu'à la même époque, et dans les mêmes conditions, Arzila, Tanger et aussi Taroudant furent également repeuplées de Rifains.

(1) *Die Laute des Ful*, in *Zeitschrift für Eingeborenensprachen*. Berlin-Hamburg, 1927.

Avant le développement de Casablanca provoqué par l'occupation française, Larache était le principal port du Nord-Ouest marocain ; elle devait son importance à sa situation qui en faisait le débouché naturel des riches plaines du Ġarb (exportations) et aussi le port normal de Fès (importations). C'est à ces circonstances que Larache dut d'avoir comme éléments importants de sa population des Fāsis et des Juifs. Les Fāsis y étaient soit des *umanā* de la douane, soit des négociants, soit encore des transitaires *(qabbāla)* agissant pour des commerçants établis à Fès ; quant aux Juifs, exclus des fonctions officielles, ils s'adonnaient exclusivement au négoce.

L'histoire et la vie économique expliquent donc que le fond du parler de Larache soit identique à ceux d'Arzila et de Tanger, mais fortement influencé par celui de Fès avec, en outre, apport de quelques éléments bédouins dans le vocabulaire, apport aisément explicable par des transactions quotidiennes avec les ruraux du Ġarb (trafic des céréales, des laines et des peaux).

Le parler de Larache était déjà connu par les travaux de G. Mar-

chand (1) et de M. Alarcón (2). Le travail de M. A. Klingenheben n'apporte que bien peu d'éléments nouveaux; ses textes sont sans grand intérêt et cela en raison sans doute du mauvais choix qu'il a fait de ses informateurs : le musulman parlait français et espagnol, le juif parlait, en outre, allemand ; dans l'un des textes que ce dernier a fournis (texte 4, l. 3), l'individu qui désire se marier envoie « demander la main de la fille » : je crains qu'il ne s'agisse d'un milieu trop pénétré par les coutumes et par les locutions européennes.

Quant à la notation phonétique, elle est nettement médiocre et donne l'impression que les textes ont été transcrits sous une dictée très ralentie — presque en épelant — ou qu'ils ont été translittérés d'après un texte écrit. C'est seulement ainsi que l'on peut expliquer deux séries d'inexactitudes :

1° Profusion de voyelles brèves en syllabe ouverte, voyelles qui n'existent pas dans la prononciation normale :

Ex. : *səraq lə wahəd* (76/1) « vola à un » = *sraq l-wâḥəd*

žbàrṭəhá məḥássəra (76/13) « je l'ai trouvée détraquée » = *žbartha mḥassra.*

râni neqáṭlek (77/9) « je te tuerai », pour : *râni nqaṭlek.*

bə yiddu (77/12) « avec sa main », pour *byiddu.*

bə wâḥəd eṭṭarša (77/15) « d'un soufflet », pour *bwaḥd eṭṭarša* ou mieux *bwaḥṭ-ṭarša.*

diyêlu (77/4) « de lui », pour *dyêlu.*

zêyida (77/5) « qui est en plus », pour *zêida;*

2° Profusion de *hamzas* qui sont de pure invention :

'aṭṭəbib (77/10) « le médecin ».

'elyidd (77/17) « la main ».

dəhhəlu 'elḥarrâṭ (79/4-5) « le laboureur le fit entrer ».

žâ 'elḥarrâṭ (79/18) « le laboureur vint ».

hûwa 'əlli (79/21) « c'est lui qui ».

ḥûd fe-rḥabṭu 'alḥəmâr (79/22) « prends à sa place l'âne ».

ḥaṭṭá yibrá 'aṭṭòr (79/23) « jusqu'à ce que le taureau guérisse ».

idâ žbarṭi 'eṭṭòr (79/31) « si tu trouves le taureau ».

'ələ:ûm (80/2) « aujourd'hui ».

hâdi hîya 'əlḥîla 'əlli (80/5) « voici la ruse qui... ».

kəf qál lu 'elḥmàr (80/6) « comme l'âne lui avait dit ».

wə 'llə ġddà 'eržá' (80/6) « et le lendemain il revint ».

'inuḍù 'u yímšiu (82/13) « ils se lèvent et s'en vont ».

səb 'îyam (82/16) « sept jours ».

ma i'dar ši 'iḫruš (82/16) « il ne peut pas sortir ».

dak-šši 'elli (84/1) « cette chose que ».

Ces graphies, je le répète, ne correspondent en rien à la prononciation; elles ne peuvent provenir que d'une dictée extrêmement ralentie faite par un lettré, ou de la translittération ser-

(1) G. Marchand, *Conte en dialecte marocain*, in *J. As.*, Nov.-Déc. 1905, p. 411-472 (cf. p. 411 « Le conte que je me permets de présenter est d'un dialecte très courant à Tanger, Larache et Rabat »).

(2) Maximiliano Alarcón y Santon, *Textos árabes en dialecto vulgar de Larache*. Madrid 913, xvi+192 p.

vile d'un texte vulgarisant primitivement noté en caractères arabes par un indigène.

Outre ces fautes capitales qui caractérisent un travail bien superficiel les textes fourmillent d'incorrections. Je ne reprocherai pas à M. A. Klingenheben tous les *i* qu'il emploie pour des *ə* : l'*i* allemand n'est pas l'*i* français. Mais il y a plus grave :

— l'emphase de *r* et de *l* (*ṛ*, *ḷ*) n'est jamais indiquée.

— le *ṭ* redoublé est noté *ṭṭ* : or, en réalité, l'affrication ne porte que sur le second *t*.

— en finale, *u* et *o* sont confondus et notés tous deux par *u*. Or, le suffixe personnel de la troisième personne masculin singulier et le suffixe verbal du pluriel sonnent toujours *-o*, sauf après labiale.

P. 83, l. 1 : *ṭlaṭel-nnàs* « trois individus » doit correspondre à *ṭlaṭa dənnās*.

P. 83, l. 6 : *fı ssmá* et l. 7 : *fı lbḥár*, sont à lire *fəssmá* et *fəlbḥár*.

P. 83, l. 4 : *yiži lə dâr fulân fulanîya* « qu'il vienne à la maison d'Un Tel » me semble incorrect.

P. 84, l. 5, dans *kanḥṭàš*, *žib liyá* « j'ai besoin que tu m'amènes... », *žib* est pour *džib*, forme assimilée de *tžib*.

P. 84, l. 6 et 12 : *liyūdi*, *liyudî* pour *lyehûdi* (81/2), avec chute du *h* intervocalique, serait intéressant à vérifier.

Voici quelques faits à retenir :

šàfəṭṭu = *šàfṭu* (75/34) « elle l'a vu » ne m'était connu au Maroc que dans le parler de Fès. C'est peut-être de ce dernier qu'il est passé dans celui de Larache ; l'informateur musulman de M. A. Klingenheben était, en effet, ʿAbslâm Benâni (= Bennâni?) dont le nom de famille semble indiquer qu'il est originaire de Fès.

— *f'ál f'al* (74/5) « c'est la même chose ! » employé par les Juifs pour : *fḥâl fḥāl* au lieu de *bḥál lḥal* employé par les Musulmans.

— *ḥènen* (76/5), *ḥinan* (77/18) « sur-le-champ », class. حينا.

— *fə-rḥabṭa* (77/9) « à sa place (à elle) », *fə-rḥábṭu* (79/22) « à sa place (à lui) », de *raḥba* « sol ; place ».

— *qfâṭi* (79/10) « ma nuque », du class. قفا, traité comme *قفاة.

— *blá mənáqqi* (79/13) « non nettoyé ». Cette façon de former des adjectifs négatifs était déjà grenadine.

— *iža* (83/11) « il vint ».

— *húmma* (84/11) « eux ».

Dans le texte nº 5, fourni par l'informateur juif, les pronoms affixes indirects se rattachent à trois séries différentes, ce qui, de la part d'un seul et même informateur, suffit à indiquer combien son parler est hétéroclite :

a) Préposition *l-* : *lu* (83/5, 84/5) « à lui », *lhum* (83/11) « à eux » ;

b) Préposition *li-* : *liyâ* (83/6, 84/5-8) « à moi », *l'ə́h* (83/10), pour *lẹh* « à lui » ;

c) Préposition complexe *līl-* : *lîlu* (83/12) « à lui », *lîlna* (83/11) « à nous ».

Dans les textes juifs, on remarquera des cas d'assourdissement des sifflantes et chuintantes finales :

1º *idûs*, < *idûz* (82/2), mais *'ərrauz* (82/18) « le riz » ;

2º *ṭəḥṭàš* (82/4, 83/10) < *ṭəḥṭâž*

kanḥṭāš (84/5), < *kanḥṭâž*.

ṭizwèš (82/15) ; < *ṭizwèž*.

iḫruš (82/16, 17) à côté de *iḫruž* (82/11).

ḫreš (83/9), à côté de *ḫrež* (83/16).

ḫarreš (84/4), < *ḫarrež*.

M. A. Klingenheben n'indique pas si son informateur juif était d'origine hispanique ou d'origine marocaine *(forastero)*. S'il était d'origine hispanique, ces exemples d'assourdissement seraient à mettre en parallèle avec les notations analogues fournies par P. de Alcalá pour le grenadin du xv[e] siècle.

Georges S. COLIN.

Georges MARÇAIS. — *Manuel d'Art musulman. L'architecture : Algérie, Tunisie, Maroc, Sicile.* Deux vol. in-8°, 968 pp., 506 fig. Paris, Picard, 1926-1927.

Depuis bien des années déjà le *Manuel* de Saladin, par sa brièveté et ses incertitudes, ne correspondait plus à l'état des études d'architecture musulmane. Il était grand besoin d'une synthèse nouvelle. M. Georges Marçais, professeur à l'Université d'Alger et directeur du Musée des Antiquités algériennes, s'est chargé de l'architecture de l'Occident musulman : il nous donne aujourd'hui deux beaux volumes, remplis de documents inédits et d'idées neuves.

Car il ne suffisait pas pour donner une idée juste de l'évolution de l'art de l'Islam de résumer les travaux publiés jusqu'aujourd'hui. La plupart des monuments musulmans d'Afrique et d'Espagne — et certains des plus importants — n'ont encore fait l'objet d'aucune monographie sérieuse, et bien des ouvrages ou des articles à prétentions scientifiques exigeaient une sévère critique. C'est donc dans ses carnets de route et dans ses dossiers que M. Marçais a puisé le plus souvent : cette ample synthèse est aussi — pour la plus grande part — un travail de première main. L'inédit y abonde et un peu partout l'auteur présente, dans ce travail d'ensemble, des documents qui sont des révélations. Sur les monuments déjà connus, M. Marçais apporte des précisions nouvelles : à la description des œuvres il a ajouté ses dessins qui ont, avec une parfaite exactitude, cette netteté d'expression à laquelle la photographie ne saurait prétendre.

Tout a été fait pour que cette riche moisson s'ordonne en toute clarté, pour que l'ouvrage soit un chemin aisé aux études d'art musulman. Les grandes divisions chronologiques et régionales, peu nombreuses, se saisissent d'un coup d'œil : elles rendent sensibles les visages différents et les époques de l'Islam occidental. Chaque livre débute par une introduction historique. M. Georges Marçais, dès longtemps historien de l'Afrique musulmane, a donné là une série de chapitres, vivants et précis, qui, réunis, formeraient la plus claire et la plus pénétrante histoire de l'Occident musulman qui ait jamais été écrite. Vient ensuite une revue des principales fondations architecturales : chaque monument se trouve ainsi situé, et, pour bien des édifices M. G. Marçais a dû composer de brèves monographies qui seront à la base de tous les travaux futurs. Enfin, M. G. Marçais

donne, pour chaque période, une étude pénétrante et synthétique à la fois des procédés architecturaux et décoratifs. Nulle disposition ne pouvait faire de ce livre un meilleur instrument de travail. La bibliographie, à la fois abondante et critique restera classique, et d'excellents index rendent l'ouvrage aussi maniable pour le technicien que pour l'historien.

***

La conception du livre définie, il ne saurait être question d'en faire un résumé. Il faut se borner à noter quelques points sur lesquels M. Marçais apporte des vues particulièrement neuves et vastes.

C'est la vénérable mosquée de Kairouan que rencontre d'abord le lecteur. Elle résume presque pour nous l'art des émirs aghlahides. Malgré la monographie de Saladin, la grande mosquée de Kairouan était loin de nous être connue : les pages qui lui sont consacrées dans ce livre sont riches d'inédit : elles nous permettent d'attendre et nous font désirer à la fois l'étude définitive que M. G. Marçais nous doit de ce monument capital. L'histoire de cette mosquée, restée jusqu'alors assez trouble, sa construction probe et proche encore de l'antique, les aspects divers de son décor, tout cela est analysé et la valeur du monument est ainsi dégagée : il est bien un des pôles de l'art musulman d'Occident.

Autour de Kairouan, dont elles sont plus ou moins des répliques, plus modestes et moins épargnées par le temps et les hommes, M. G. Marçais nous révèle, autant qu'il le peut, (les Européens n'entrent pas dans les mosquées tunisiennes autres que Kairouan) d'autres sanctuaires aghlabites. La Zitouna de Tunis, qui semble presque l'égale de sa devancière du Sud, la mosquée de Sousse, la façade de la mosquée des Trois Portes à Kairouan, avec son riche décor sculpté.

Nous savons maintenant que les grandes villes de la côte tunisienne ont reçu sous les Aghlabides leur visage d'Islam : Sousse, Monastir, Sfax s'abritent encore derrière des murailles du IXe siècle qui conservent fort grande allure.

Tout cet art aghlabite apparaît nourri d'influences byzantines ou mieux grandi sur un fond byzantin. Il nous reste bien peu de l'art de l'Afrique byzantine et peut-être, de ce fait, est-on porté à le sous-estimer. L'art aghlabite qui en est issu pour la plus grande part nous permet d'en saisir, par reflet, toute la valeur et de juger quelles racines il avait dans le sol d'Afrique.

Les palais aghlabites, toutefois, que les fouilles de M. G. Marçais nous ont fait connaître, accusent déjà la prédominance des influences venues de l'Orient musulman. Désormais ces influences domineront en Ifriqya, sans jamais abolir pourtant le primitif esprit de l'art aghlabite. De ses origines classiques, l'art de Tunisie gardera toujours le goût de la colonne et le sens de la belle matière.

Les restes des palais de Sedrata,

bâtis par des émirs berbères, montrent un aspect populaire de ce premier art musulman d'Afrique. Cette souche si ancienne a encore de tardifs rejetons. Les bois sculptés kabyles font encore penser aux décors de Sedrata et aux monuments chrétiens de l'Afrique romaine : ce premier art de l'Islam berbère était, lui aussi, très africain.

Mais la fondation de l'empire des Fatimides donna une importance nouvelle aux liens de civilisation qui avaient toujours existé entre l'Ifriqya et l'Occident musulman. D'Égypte arrive tout un art nouveau qui submerge en grande partie le vieux fond africain. La Tunisie devient une fois de plus un relai pour les influences venues d'Orient : l'art fatimite, après avoir conquis l'Ifriqya, gagne vers l'Ouest et les monuments des émirs Beni Hammad apparaissent presque tout orientaux. Mais cette invasion artistique va s'arrêter, du fait même des califes fatimides. Pour punir le geste de El Moizz, qui avait rejeté leur obédience, ils lancent sur l'Afrique mineure les hordes des Bédouins Hilaliens. Dans sa thèse magistrale, M. G. Marçais avait dégagé toutes les conséquences politiques et sociales de l'invasion hilalienne. Son *Manuel* en montre aujourd'hui les conséquences artistiques : les ponts sont pour longtemps coupés avec l'Orient et l'Ifriqya ravagée verra se ralentir sa production artistique. Avec le XIIe siècle, commencera de refluer sur elle un art formé à l'Extrême-Occident de l'Islam, l'art de l'Andalousie musulmane.



Cet art est bien l'art des Oméiyades de Cordoue : il apparaît avec la dynastie et grandit avec elle. Tout en mentionnant la thèse des origines wisigothiques M. Marçais insiste sur les origines syriennes de cet art : il prolonge pour une large part, l'art omeiyade de Syrie : il est un art transplanté à l'usage d'une société d'émigrés. M. Marçais n'oublie pas non plus ce qu'il a dû aux leçons de Byzance, et nous croyons qu'il dut beaucoup, lui aussi, à celle qui fut, pendant des siècles, la mère de tous les arts. En face de la grande mosquée de Kairouan, M. Marçais dresse la figure, plus complexe encore, de la grande mosquée de Cordoue. Dans ce monument célèbre entre tous, il montre que presque tout l'art hispano-mauresque a sa source.

A la fin du Xe siècle, cet art oméiyade, dont les débuts s'enveloppent de quelque obscurité, apparaît avec une physionomie propre : il est désormais une des grandes figures de l'art musulman. La chute du califat de Cordoue ne gêne point son essor : il se disperse dans des centres d'art provinciaux, sous les roitelets qui se partagent au XIe siècle l'Espagne musulmane. Sa destinée se fixe au XIIe siècle : l'établissement de deux empires à la fois africains et espagnols, celui des Almoravides et celui des Almohades, fait entrer l'Afrique du Nord presque tout entière dans le domaine de l'art qu'on peut désormais appeler hispano-mauresque. M. Marçais a marqué avec précision les étapes

de l'expansion de l'art hispano-mauresque, qui, dans une sorte de reflux des influences civilisatrices, s'avance peu à peu vers l'Est à travers le Maghrib et jusqu'à l'Ifriqya : après nous avoir révélé la chaire d'Alger, il nous fait connaître maintenant le miḥrâb de Tozeur qui marque une des avancées extrêmes de l'art andalou.

L'auteur souligne l'importance de l'époque almohade (2e moitié du XIIe siècle) dans l'histoire de l'art musulman d'Occident. Alors se réalise « le syncrétisme de l'art musulman d'Occident ». Les Almohades, en réunissant l'Afrique mineure sous leur domination tendent à unifier l'art : au fond andalou se mêlent les influences orientales en marche au XIe siècle et qui progressaient sans se renouveler d'apports nouveaux. Cette synthèse va donner à l'art hispano-mauresque son aspect classique.

L'histoire de cet art, qui règne sous les mêmes formes des deux côtés du détroit, dans la Berbérie et l'Espagne des XIIIe, XIVe et XVe siècles, se poursuit dans le second volume du *Manuel*. C'est l'époque classique de l'art hispano-mauresque : celle des médersas mérinides de Fès et de l'Alhambra de Grenade; on saisit toute l'unité, toutes les nuances délicates de ce style. Cet art qui se figeait peu à peu en des formules presque parfaites fut capable de lentes survivances, mais ne réussit guère à se renouveler. Un chapitre montre la persistance du style andalou sous les rois chrétiens et étudie les plus importants et les plus typiques des monuments mudéjars d'Espagne

Mais plus encore et plus longtemps qu'en Espagne l'art hispano-mauresque survécut au Maroc. Le chapitre suivant est une excellente esquisse de l'art musulman au Maroc, sous les dynasties chérifiennes, M. Marçais ne se dissimule pas la médiocrité esthétique de la plupart de ces monuments. Il en souligne pourtant l'intérêt historique ; il montre que cet art fut parfois capable d'effort et qu'il eut de véritables réussites. On lui saura gré du plaidoyer qu'il fait en faveur de son étude.

***

Si le Maroc a vu jusqu'à nos jours, le lent déclin d'une seule et belle tradition artistique, l'art a connu à l'époque moderne et dans les autres terres de l'Afrique du Nord des destinées plus heurtées : l'invasion turque a été en Algérie comme en Tunisie un fait décisif.

Il nous manquait une étude d'ensemble sur l'art de l'Algérie turque : nul n'était mieux qualifié que M. G. Marçais pour l'écrire. Après avoir évoqué en des pages très vivantes la physionomie historique de cette époque, il montre ce que fut cet art un peu mince, un peu disparate, mais qui a souvent un charme d'élégance et d'étrangeté. A des éléments hispano-mauresques, ce style mêle en des proportions variables, des influences levantines et européennes. Il est une fidèle image — et sans doute la seule aimable — de l'Alger des pirates.

En Tunisie, à la fin du moyen âge et au début des temps modernes, l'art

avait été autrement vivace qu'au Maghrib central. Sous les souverains hafcides, qui prolongent, en Ifriqya, le meilleur des traditions almohades, fleurit un art charmant, qui mêle, surtout grâce à l'arrivée des émigrés andalous, le répertoire hispano-mauresque aux procédés et aux formes déjà acclimatés en Ifriqya. Mais l'arrivée des Turcs ouvre à nouveau la Tunisie aux influences orientales ; toutefois, le vieux fond local réapparaît sans cesse sous les apports nouveaux. De ces traditions diverses et harmonisées naquit un art qui ne manqua pas toujours de grandeur. Cet art demanda, lui aussi, des ressources à l'Europe. Mais l'art industriel pour exportation levantine, venu surtout par l'Italie, n'a pas réussi à enlaidir irrémédiablement les maisons tunisiennes. Aujourd'hui encore il existe un art tunisien en qui on peut espérer, car il manifeste un esprit qui vaut sans doute mieux que ses productions actuelles.

***

Ainsi s'ouvre et se referme en Tunisie le cycle de l'art musulman d'Occident. Ces notes fragmentaires laissent voir que ce *Manuel* est autre chose qu'une simple mise au point. Pour tous ses lecteurs, il sera plus ou moins un voyage de découvertes. Désormais, grâce à des travaux en majorité français, grâce surtout à M. Georges Marçais, l'art de l'Occident musulman est le mieux connu des arts de l'Islam. Ceux que tentaient, en Afrique du Nord, les études d'histoire de l'art, pouvaient être rebutés par la difficulté et l'incertitude des premiers pas : désormais ils ont dans cet ouvrage un guide très sûr. Aussi ce livre ne peut manquer d'être créateur. Il permet enfin à tous l'intelligence aisée d'un art qui est à la fois plus proche et plus lointain qu'on ne l'a dit de nos esprits occidentaux. Ceux qui cherchent à mieux comprendre l'Afrique du Nord en n'ignorant plus son passé, remercieront M. Georges Marçais de nous avoir tant donné sous le vêtement modeste et la forme efficace d'un manuel.

Henri TERRASSE.

Georges HARDY. — *L'art nègre. L'art animiste des noirs d'Afrique.* In-8° 168 p., 24 pl. Collection « Art et Religion ». H. Laurens, Paris, 1927.

Ces dernières années on a beaucoup publié — et discouru — sur l'art nègre. Publications plus copieuses qu'ordonnées, discours plus passionnés qu'objectifs. L'art nègre apparaissait à nombre d'excellents esprits, comme une des plus parfaites manifestations de l' « art pur »; et l'art moderne, voué lui aussi au service de l' « art pur », retrouvait avec émotion ce frère de couleur. Après tant d'incompréhensions enthousiastes et d'éloquentes ignorances, une mise au point s'imposait et il devenait nécessaire de tenter une synthèse objective de l'art nègre. M. G. Hardy a pleinement réussi dans cette œuvre difficile. Bien peu de livres récents d'histoire de l'art donnent une telle impression de nouveauté et invitent autant à

penser en dehors des cadres habituels et des idées admises.

M. Hardy s'est interdit les ressources habituelles des historiens de l'art en ces sujets neufs et malaisés : le pittoresque facile et le clinquant de l'exotisme. Il a réduit au minimum les impressions et les jugements esthétiques. Dans tout son livre, on sent la volonté de faire sentir l'Afrique noire telle qu'elle est : immense et inorganique, successive et illogique, misérable et anonyme, toujours profondément étrangère à nos esprits. Cette abnégation a bien servi l'auteur : certaines pages de son volume ont, avec une rare puissance d'expression, une sorte de grandeur sévère et étrange, qui tient au sujet lui-même et qui est proprement africaine.

Ce livre n'est point construit suivant des schémas faits pour d'autres pays : une seule de ses trois parties — la dernière — traite des régions d'art. Après tant de classifications hâtives et incomplètes, on voit enfin les points assez rares du continent noir où l'art a pu naître et vivre. L'auteur ne dissimule point les rudes coups que l'Islam et l'installation européenne ont portés successivement à l'art nègre. Il n'espère point non plus que l'art noir de demain sera une survivance ou une renaissance artificielle de formes aujourd'hui en déclin, mais bien une expression nouvelle du génie de la race, si nous savons le faire évoluer sans catastrophes.

Une notable partie du volume expose ce qu'est l'animisme des noirs. Résumé vigoureux, clair, mais qui ne masque point la complexité du sujet. Ainsi se révèle le sens profond de l'art nègre, sa liaison intime avec des formes de vie religieuse et collective en dehors desquelles il serait vain de vouloir le comprendre ou le juger. Les esthètes qui se font une spécialité ou un privilège de nature, de comprendre toutes formes d'art, sans adaptation préalable, trouveront dans ces pages la plus discrète et la meilleure des leçons.

Pleinement original et de grande allure est le chapitre consacré aux « limites de la création artistique ». M. Hardy montre comment l'art nègre, étroitement déterminé par la religion, a vu son domaine se restreindre encore. Il montre comment l'âme noire, « âme de plein air », passionnée de musique et surtout de danse, est détournée ainsi des joies plus austères et plus individuelles de la plastique immobile. Il expose, dans un raccourci des idées maîtresses de son *Histoire d'Afrique*, comment la triple tyrannie des forces naturelles, de l'histoire et du groupement social, jointe à l'isolement du continent africain, a fait de l'art nègre, après quelques essors vite arrêtés, « un art refoulé ».

Cette notion des « limites de la création artistique » est fort neuve et les historiens de l'art, surtout ceux qui travaillent en dehors du monde occidental, ne manqueront pas de la méditer. Il faudra bien, par exemple, reprendre quelque jour les difficiles questions des limites de l'art berbère et des arts musulmans d'Occident.

M. Hardy aborde au passage la question de l'influence de l'Afrique

blanche sur les arts de l'Afrique noire. Il trouve, avec raison, qu'on a donné un peu vite à ces apports une importance qui semble exagérée. Il est bien certain qu'entre l'art berbère et l'art nègre, les parentés sont peu de chose à côté des dissemblances. Mieux vaut commencer par bien définir un art que de tenter de l'expliquer par des influences chevauchant déserts et siècles.

Pour ne plus apparaître comme un art enfant, riche de virtualités mystérieuses, l'art nègre ne perd rien de sa saveur et de sa beauté. Il est, au contraire, dans sa vérité et sa limitation, une des meilleures expressions de l'Afrique noire ; et nous pouvons désormais nous efforcer de le comprendre sans courir le risque d'un contre-sens initial.

Ce beau livre, vivant et de bonne foi, qui va droit aux réalités profondes, sera lu avec grand plaisir et profit par les Africains et les historiens de l'art, et aussi par les honnêtes gens. On n'en verra point sans émotion la dédicace, à la mémoire de Maurice Delafosse, qui a tant fait pour l'intelligence de l'Afrique noire et qu'*Hespéris* s'honore d'avoir compté parmi ses collaborateurs.

Henri TERRASSE.

Ramón MENÉNDEZ PIDAL. — *El Romancero. Teorías e investigaciones.* Madrid, s. d. (1928?), 232 p. in-16.

M. Menéndez Pidal a réuni dans ce volume le texte d'une conférence prononcée en 1922 et quatre articles publiés entre 1900 et 1914. De ces cinq études, trois peuvent intéresser les orientalistes. Dans *Los orígenes del Romancero* (II, p. 61-85), on trouvera une discussion fort serrée des idées de M. Foulché-Delbosc sur le fameux *romance* d'Abenámar. Dans *Un nuevo romance fronterizo* (III, p. 86-100), M. Menéndez Pidal examine le *romance de la pérdida de Ben Zulema.* Enfin, dans le *Catálogo del Romancero judío-español* (IV, p. 101-183), il a groupé toutes les versions judéo-espagnoles connues des différents *romances* péninsulaires, et il y a joint les *romances* particuliers à la tradition juive : le catalogue comporte 143 numéros ; la plupart des textes ont été recueillis parmi les Israélites de Tanger. Le nom seul de M. Menéndez Pidal me dispense d'insister sur la valeur et l'intérêt de ce livre.

Robert RICARD.

Marcel BATAILLON. — *Erasme et la Cour de Portugal.* Extrait de l'*Arquivo de historia e bibliografia,* vol. II, Coïmbre, 1927, 36 p.

M. Bataillon résume dans cet article une lettre d'Erasme à Jean III de Portugal qui peut intéresser les historiens du Maroc ; il s'agit de l'épître dédicatoire des *Chrysostomi Lucubrationes,* qui parurent en 1527. Rappelant les exploits des ancêtres du souverain portugais, Erasme s'exprime ainsi au sujet de D. Manuel : «... Il a servi la propagation de la religion chrétienne, répandant en divers lieux la semence de la piété catholique. Pour que cette propagation fût plus aisée et plus large, la sagesse de cet homme

exceptionnel a veillé à ce que la victoire remportée sur les barbares ne fût point gâtée par quelque soupçon de rapine. Ainsi, des huit grandes places d'Afrique que vos ancêtres ont conquises, parce qu'elles étaient les principales bases et les principaux refuges des pirates qui ôtaient toute sécurité à la navigation vers l'Inde, on dit que vous ne tirez d'autre bénéfice que le montant des dépenses d'occupation ». M. Bataillon observe que l'on trouve dans ce passage l'interprétation officielle des conquêtes portugaises au Maroc, telle qu'elle avait cours à la factorerie royale d'Anvers, avec laquelle Erasme était en relations. « La thèse est claire, ajoute-t-il, il s'agissait de tenir la côte atlantique pour priver les pirates barbaresques de leur base d'opérations et garantir la sécurité de la navigation vers la Guinée et l'Inde. L'œuvre de propagation de la foi a été réalisée « chemin faisant », *obiter :* conséquence et non pas objectif des entreprises de conquête. » M. Bataillon donne également un extrait d'une curieuse lettre écrite à Jean III, en 1527, par Diogo de Gouvea : il presse le roi d'occuper la ville de Fès, car un de ses grands désirs, c'est de prêcher et de dire la messe dans la mosquée de Fès ; les circonstances faciliteront le succès de l'entreprise, qui ne pourra qu'augmenter la gloire du roi et justifier sa puissance.

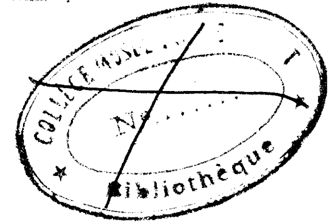
Robert RICARD.

L'Editeur-Gérant : R. PINARDON.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE D'ANGERS. — 4, RUE GARNIER, ANGERS.



HESPÉRIS



TOME VIII

Année 1928. *2e Trimestre.*

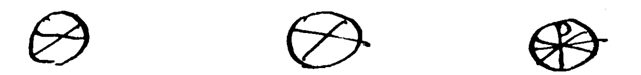
SOMMAIRE

NOTE SUR UNE INSCRIPTION CHRÉTIENNE DE VOLUBILIS

Il est juste de réserver aux lecteurs d'*Hespéris* la première des inscriptions chrétiennes qui ait été trouvée à Volubilis. Elle provient du déblaiement de la « maison aux colonnes » où elle avait été remployée. Découverte en 1920, par M. Louis Châtelain, le Chef du service des Antiquités marocaines, dont on ne saurait trop louer la vaillante activité, elle a été, depuis, exposée par ses soins dans la galerie extérieure du musée local, où, grâce à la cordiale hospitalité qu'il m'a donnée en avril dernier, et sur son invitation, j'ai eu tout loisir de l'examiner en détail. Favorisé par un excellent éclairage, j'ai eu la chance de pouvoir élucider les quelques obscurités qui en gênaient encore la lecture, et M. Louis Châtelain a voulu me laisser l'honneur de la publier. Qu'il me permette de lui dire, avant d'aborder la tâche qu'il m'a confiée avec tant d'amical désintéressement, ma vive et sincère gratitude.

Le texte, dont on appréciera tout à l'heure l'importance, s'inscrit à la partie supérieure d'une stèle (fig. 1), qui, haute de $0^m,85$, large de $0^m,53$, épaisse de $0^m,22$, a été grossièrement taillée dans une pierre calcaire grisâtre et friable, et reçut, pour tout ornement, le cadre quadrangulaire d'une moulure en saillie de 5 cm. de largeur. Le champ épigraphique mesure 43 cm. horizontalement, et 31 cm. verticalement. Il comporte sept lignes, dont la première consiste en trois chrismes, circonscrits chacun dans un cercle irrégulier de 6 cm. de diamètre, et la dernière en une indication numérique sur laquelle nous aurons à revenir. Les lettres qui le composent sont de dimensions inégales, et atteignent, en moyenne, 2 cm. de hauteur. Superficiellement gravées et quasi-évanescentes, elles relèvent côte à côte de types très différents, au point que j'ai compté jusqu'à trois formes de D : la forme capitale (l. 3, dans *depo*) ; la forme grecque en delta (l. 4, dans *domum* ; et l. 6, dans le sigle initial) ; la forme onciale (dans le

premier chiffre de la l. 7); et deux formes de *t*: l'une courante, l'autre fautive, où la haste est prolongée en bas et à droite par l'amorce d'un trait (l. 4, dans *eternale* : l. 5. dans *vixit* et *decessit*). Enfin, elles se compliquent de nombreuses ligatures (l. 4 : *r* et *u* dans *feceru(nt)*, et *e* et *t* dans *et*, *o* dans *d*, et *u* et *m* dans *domum* ; l. 5 : *d* et *e* dans *descessit* ; l. 6 : *a* et *n* dans *ann(o)*, et sans doute, l. 4, *n* et *a* dans *eternale* ; et l. 5, *a* et *n* dans *annis*). Nonobstant, j'ai déchiffré :



M·M· IVLI VICEPREPOS
CVI PARENTES DEPO
ITIFECERVT DMMETERNALE
VIXIT ANNIS XVIII DESCESSIT
D KLNOVEMBRES ANOPRO
DCXVI

L. 1. Seul, le chrisme de droite est nettement perceptible. Il est formé d'un P dont la haste passe par le point où, coupées par une ligne qui lui est perpendiculaire, les deux branches du X s'interceptent l'une l'autre. Il combine donc le monogramme constantinien, dont les exemples, en Afrique, s'échelonnent sur les deux derniers tiers du IVe siècle (voir Gsell, *Monuments Antiques de l'Algérie*, II, p. 115) avec la croix monogrammatique (1) qui ne s'y trouve attestée qu'aux Ve et VIe siècles de notre ère (*ibid.*).

L. 2. Les deux M par quoi commence la ligne 2 sont séparées l'une de l'autre et de la lettre suivante par deux points marqués vers le haut

(1) Noter à Lamoricière (Altava) la présence de ✳ ☧ ✳ sur une épitaphe de l'année 536 (*C. I L.*, VIII, 9869).

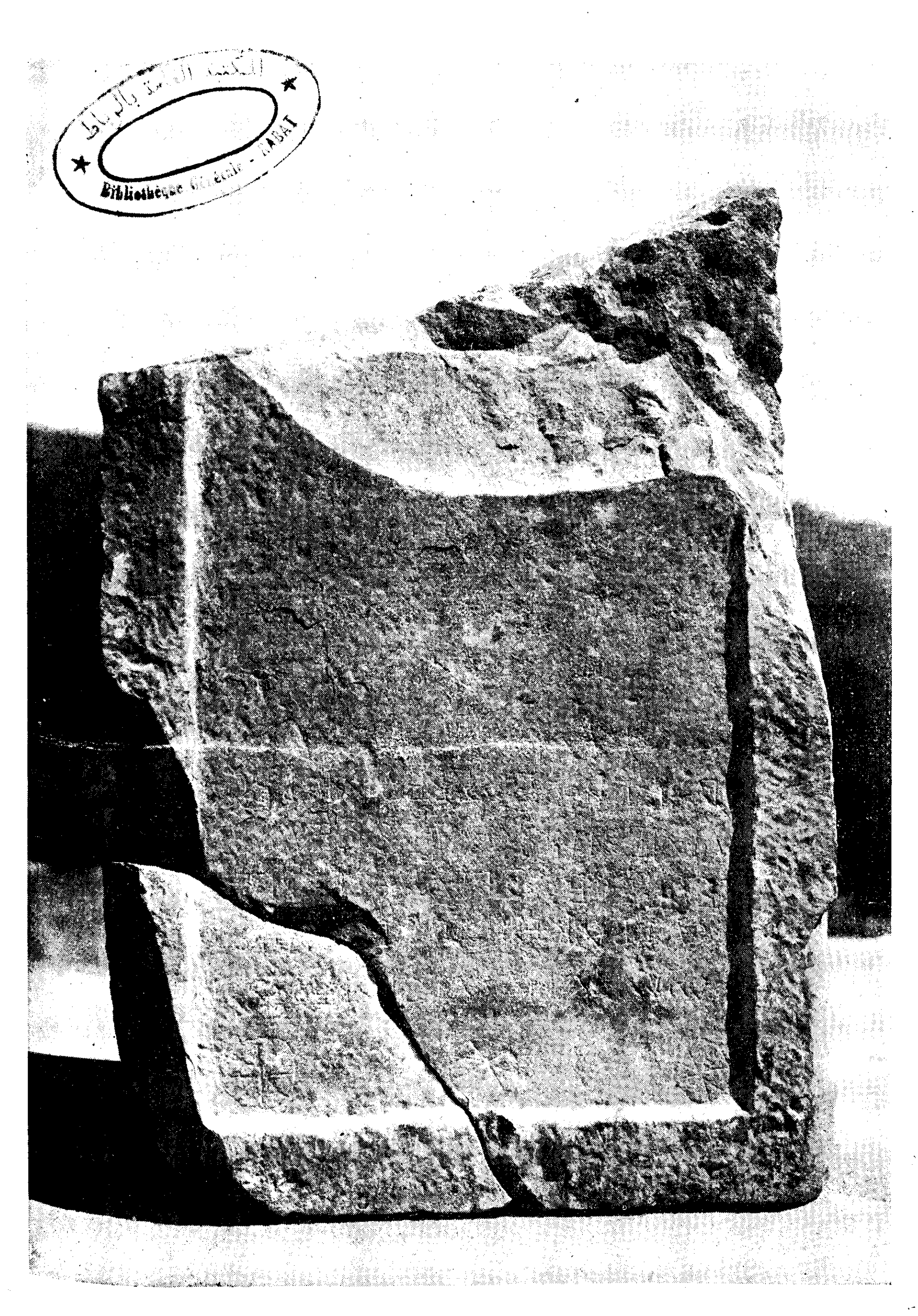


Fig. 1. — Inscription chrétienne de Volubilis.

de la ligne. Comme il n'y a place, ni pour un *d*, ni à fortiori pour deux *d* (1), à gauche des caractères subsistants et que le mot qui suit est, sans contredit, un *nomen*, on peut hésiter entre trois développements :

a) *M(alis) M(ale) Iuli* ;

b) *M(emoria) M(arci) Iuli* ;

c) *M(e)m(oria) Iuli.*

Le premier serait tout à fait insolite. L'absence habituelle du prénom dans les épitaphes africaines de basse époque écarte le second (2). Le troisième, dont il y a, partout, de nombreux exemples (Cagnat, *Cours*[4], p. 445) est, de beaucoup, le plus vraisemblable. C'est celui que j'adopte, conformément, d'ailleurs, à l'avis de mon maître, M. Paul Monceaux, à qui j'ai soumis ma conjecture et qui l'approuve.

Les quatre lettres du gentilice IVLI sont très nettement reconnaissables. Après quoi, interviennent les défauts de la pierre qu'une observation hâtive avait commencé par me faire prendre pour les traces d'un V et d'un S, puis les dix lettres du groupe VICEPREPOS qu'il convient, évidemment, de compléter, au génitif, en *vicepr(a)epos(iti)* (3). S'agit-il du cognomen du défunt ? Dans la majorité des épitaphes chrétiennes d'Oranie, même à une très basse époque, les morts sont désignés à la fois par leur nom et leur surnom (4). Mais il en est aussi, où, comme en Numidie ou en Proconsulaire, à pareilles dates, ils ne sont appelés que par leur *nomen* exclusivement (5) ; et puisque, considéré en lui-même, le mot

(1) Cf. D M M ap. *C. I L.*, VIII, 21589 ; D D M M *ibid.*, 21583, 21584, 21589, 21590.

(2) Gsell, *Le Christianisme en Oranie, Bull. du Cinquantenaire de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, 1928, p. 29, cite bien deux inscriptions d'*Altava* (Lamoricière) où le prénom précède le nom, mais, comme il le remarque lui-même, elles datent respectivement de 310 (*C. I. L.* VIII, 21734) et 323 (*ibid.*, 9855).

(3) Ou *vicepr(a)epos(itus)*, si on lit *Iulius* au lieu de *Iuli*. Dans les inscriptions d'Oranie, j'ai relevé nombre d'exemples où *memoria* est suivi du génitif du nom du défunt (*C. I. L.*, VIII, 21753, 21764, 21767, 21772), et en plus grand nombre, semble-t-il, des exemples où *memoria* est suivi du nominatif (*C. I. L.*, VIII, 21743, 21747, 21752, 21755, 21756, 21765, 21768, 21773), sans qu'il m'ait été, d'ailleurs, possible de répartir cette dualité de formules entre des périodes différentes.

(4) Gsell, *Le Christianisme en Oranie*, dans le *Bulletin du Cinquantenaire de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, 1928, p. 29.

(5) Cf. *C. I. L.*, VIII, 9958 (inscr. de Tlemcen datée de 554) ; cf. *C. I. L.*, VIII, 9804, 21709, 21764. Il est à noter que sur une autre épitaphe chrétienne de Volubilis, qui sera prochainement publiée par M. Louis Châtelain, la défunte ne paraît désignée que par son seul *nomen*, au nominatif.

vicepraepositus s'applique à des fonctions précisément définies, j'aime mieux l'interpréter ici comme le titre qu'a porté notre Iulius, et chercher à identifier la tâche dont il a emporté le souvenir dans sa tombe. Peut-être songera-t-on à discerner sous le vocable qui lui est décerné une fonction ecclésiastique subalterne. Il y avait place, en effet, dans l'organisation des églises pour des intendants de leurs biens. Chacun de ces dignitaires est appelé, en grec, οἰκονόμος καὶ προεστώς (1), en latin, *pr(a)epositus* (2), comme dans l'épitaphe, en date du 22 janvier 526, de *Laurentius pr(a)epositus basilice b(eati) Pauli Apostoli* (3). En ce cas, le *pr(a)epositus* aurait pu se faire assister d'un auxiliaire, le *vicepr(a)epositus*, qui lui eût été adjoint dans des conditions analogues à celles où le fils d'un *diaconus* d'Ostie lui a été subordonné en qualité de *subdiaconus* (4). En soi, l'interprétation est possible ; elle est peu probable, néanmoins, car il semble que seules, les églises importantes aient fait appel au concours de ces agents (5), et, du reste, à ma connaissance, ce serait un ἅπαξ dans l'épigraphie chrétienne de l'Afrique. Saint Augustin parle bien de *praepositi* qui sont des administrateurs de couvents (6) ; mais on ne voit guère notre Iulius, qui est mort à 18 ans, porter, à cet âge, même en sous-ordre, le poids de l'administration d'un monastère dont il y aurait d'abord à démontrer l'existence à Volubilis. Dans les inscriptions païennes, le terme de *praepositus*, dont celui de *vicepraepositus* n'est qu'un diminutif, est généralement réservé à une catégorie de chefs militaires : les commandants de secteurs frontières ; *praepositi limitis* (7) et les commandants des *numeri*, c'est-à-dire des corps ethniques agrégés à l'armée romaine (8) ; et il lui est arrivé de passer avec cette acception dans les inscriptions chrétiennes d'Afrique, telle la dédicace de la basilique de *Rusguniae* (Matifou) par Flavius Nuvel *ex praepositis eq(u)itum armi[g]erorum [i]uniorum* (9). Il n'est pas impossible, surtout s'il était lui-même fils de chef, que ce jeune homme ait commandé en

(1) LEFEBVRE, *Recueil des inscr. chrét. d'Egypte*, 313, 587.
(2) Cf. KAUFMANN, *Handbuch der altchristlichen Epigraphik*, Fribourg, 1917, p. 276.
(3) *Inscr. Chr. Urbis Romae*, I, 456 ; II, 216.
(4) *C. I. L.*, XIV, 1943 ; cf. *C. I. L.*, VIII, 21588.
(5) Du CANGE, *Glossarium*, VI, 463.
(6) Cf. ce que dit saint Augustin des *praepositae* des couvents de femmes dans son *Ep.* 211, 5 et 15.
(7) *C. I. L.*, VIII, 9755 (Vieil Arzeu) ; 9790 et 9791 (Arbal).
(8) Cf. J. CARCOPINO, *Syria*, 1925, p. 120.
(9) *C. I. L.*, VIII, 9255.

second la milice du territoire de Volubilis ; et si ce sens, auquel je me range de préférence, était le bon (1), nous aurions ici un témoignage des conditions précaires où, retranchés derrière leurs murs, les derniers habitants des villes antiques du Maroc, continuaient, selon la nomenclature et dans le cadre que Rome leur avait légués, à défendre par leurs propres moyens contre les pillards du « bled » leurs richesses et leur sécurité.

L.3-4.

Cui parentes depo[s]iti(onem) feceru(nt) et domum eternale(m).

La mention des parents qui ont pris le soin d'enterrer le défunt (2) et d'élever son monument, caractérise, comme l'a récemment montré M. Gsell, la rédaction des épitaphes chrétiennes d'Oranie (3). Ce rapprochement est d'autant plus significatif que la sépulture est qualifiée, à Volubilis comme à *Pomaria* (Tlemcen), d'une locution — *domus aeternalis* — qui ne se retrouve pas dans d'autres régions d'Afrique (4).

(1) Cf. *Cod. Theod.*, VII, 4, 1 : *Tribunos sive praepositos qui milites nostros curant.* Il y a aussi des *praepositi* chefs d'organisations municipales, ainsi qu'il résulte des mentions des *praepositi pagorum*, qui sont mentionnés au *Code Theodosien* (XII, 6, 8), et d'une allusion de Salvien (*De Gub. Dei*, III, 10, 46), que m'a signalée M. Jullian où les *praepositi* s'opposent à la fois aux fonctionnaires de la cour (*illustres*) et aux gouverneurs de provinces (*praesides*). Mais il y a aussi les *praepositi annonarum* (*Cod. Theod.*, XII, 5, 2) ; les *praepositi herreorum* (XII, 6, 5, etc.) ; les *praepositi laborum* (VI, 25).

(2) A vrai dire, je n'ai pas retrouvé, en Oranie, la mention de la *depositio*, fréquente en Italie et à Rome dès le IVe siècle (*I. V. R.*, I, nº 45) et également répandue en Proconsulaire et en Numidie (cf. Marrucchi, *Silloge di iscrizioni cristiane*, Milan, 1910, nº 378 = *C. I. L.*, VIII, 6700 = 19353). Elle y revient d'ailleurs avec les abréviations et les formes les plus disparates (cf. *Thesaurus Linguae Latinae*, V, c. 591).

(3) Gsell, *op. cit.*, *loc. cit.*, p. 29.

(4) Gsell, *op. cit.*, *loc. cit.*, p. 32. En dehors de Pomaria (Tlemcen), où cette locution est d'emploi courant, on ne l'a trouvée jusqu'ici qu'à Altava (Lamoricière), mais sporadiquement (cf., *C. I. L.*, VIII, 9869, 9870 et Fabre, *Bull. Soc. Oran*, 1928, p. 33). L'analogie des formules est si frappante que mon maître, M. Paul Monceaux, m'a demandé de m'enquérir auprès de M. Châtelain s'il n'était pas possible d'admettre que la pierre eût été transportée de Tlemcen à Volubilis. Mais cette hypothèse est contredite, non seulement par l'énorme distance qui sépare les deux emplacements et qu'on peut estimer à plus de 500 kilomètres à vol d'oiseau, mais par deux constatations dont il est difficile de décliner les conséquences impératives : *a*) les formules de l'inscription de Volubilis imitent librement celles de Tlemcen (puisqu'elles se placent sous un *signum Christi* qui leur manque et qu'elles ajoutent à la mention caractéristique de la *domus aeternalis*, celle de la *depositio*) ; *b*) l'autre épitaphe chrétienne de Volubilis que doit publier M. Louis Châtelain et qui porte aussi les mots *domum eternale(m)*, a été trouvée dans un autre quartier de la ville.

L. 5. Le verbe qui exprime l'idée du décès *descessit* est une forme fautive issue d'un compromis entre le *decessit* de Guetna (1) et le *discessit* de Numerus Syrorum (Lalla Maghnia) (2) et d'*Altava* (Lamoricière) (3).

L. 6. Comme la plupart des inscriptions chrétiennes d'Oranie, l'épitaphe de Volubilis est exactement datée : par le jour et le mois, *die K(a)l(endas) novembres,* et par l'année de la province, *anno pro(vinciae),* où le décès s'est produit.

L. 7. La ligne 7 comprend les chiffres qui correspondent à cette année. Le second seul est d'interprétation discutable. Il consiste en deux lignes égales se coupant en un angle aigu. Il ne s'agit point du signe des 50, puisque les L de l'inscription sont constituées de deux traits inégaux et perpendiculaires. C'est une forme cursive du C qui signifie 100. On déchiffrera donc DCXVI ; et puisque on doit comprendre *anno pro(vinciae) sexcentesimo decimo sexto,* on en conclura que le texte que ce chiffre termine a été gravé en l'an 616 de la province, soit en l'an 655 de notre ère (4); l'on proposera donc de l'ensemble la lecture suivante :

☧ *M(e)m(oria) Iuli vicepr(a)epos(iti), | cui parentes depo[s] | iti(onem) feceru(nt) et domum (a)eternale(m). | Vixit annis xviii : descessit | d(ie) k(a)l(endas) novembres anno pro(vinciae) | dcxvi.*

Et ce texte se traduira, sous le signe du Christ qui le protège : « Ici est la tombe de Iulius, le vice-prévôt du secteur, à qui ses parents ont accordé l'inhumation et cette éternelle demeure. Il a vécu 18 ans ; il est décédé le jour des kalendes de novembre (1er novembre) de l'année de la province 616 (655 de l'ère chrétienne). »



Le commentaire qu'appelle cette humble épitaphe chrétienne sera bref, mais les notions qu'il implique présentent, pour l'histoire générale, un intérêt de premier ordre.

(1) Cf. *C. I. L.*, VIII, 21584, 21585, 21588, etc.
(2) Cf. *C. I. L.*, VIII, 9968, 9970, 9972, etc.
(3) Voir, en dernier lieu, l'article précité du chanoine FABRE, *Bull. Soc. Oran*, 1928, pp. 29-35.
(4) Sur l'an I de la Province correspondant à 40 de notre ère, cf. CAGNAT, *Cours*^{4}, p. 255.

Cette inscription funéraire est le premier indice que nous ayons encore découvert du christianisme à Volubilis. Mais, en même temps, elle est la dernière des inscriptions chrétiennes datées de toute l'Afrique du Nord. Ses devancières immédiates avaient été trouvées à *Pomaria* (Tlemcen), où la plus récente de cette ville et du continent tout entier ne se réfère qu'à l'an 612 de la province, soit à l'an 651 de notre ère (1).

Cette survivance tenace du christianisme latin en Oranie et au Maroc, à Pomaria et à Volubilis, souligne la solidarité qui unit jadis les destins de ces deux régions, et qui ressort, aussi bien, de l'identité des formules originales qui apparaissent dans l'épigraphie de leurs communautés respectives : *descessit*; *domum aeternalem*. Nous sommes incapables de dire si la grande route naturelle qui, par la Moulouya et l'Innaouen, mène de l'Oranie à l'Océan, et qui est devenue, au Moyen-Age, le Trik-es-Soltan, a été empierrée au Haut-Empire ; et il résulte de l'étude la plus approfondie qui ait été consacrée au *limes* de Mauritanie, que celui-ci, du Chélif à Lalla Marnia, a cessé d'être surveillé par l'autorité centrale dès le début du IVe siècle ap. J.-C. (2). Néanmoins, nous ne pouvons plus douter de la constance et de l'intensité des relations qu'entretinrent, aux siècles suivants et jusque dans la seconde moitié du VIIe siècle où déferla, sur le Maghreb, la première vague des invasions musulmanes, les agglomérations humaines installées de part et d'autre du couloir de Taza. Le fait est maintenant démontré ; et il est d'autant plus remarquable, qu'à partir du début du VIe siècle, les populations, qu'elles mettent au contact les unes des autres, sont abandonnées à elles-mêmes, loin des Vandales, dont la domination a pris fin dès 442 (3), et des Byzantins qui, en dehors de Septum (Ceuta) (4), n'ont pu prendre pied, nous dit Procope, à l'Ouest de Césarée (Cherchell) (5). Selon toute probabilité, et ainsi que l'a déjà conjecturé M. Gsell (6), il s'est formé dans les Maurétanies, à l'époque où Clovis rassemblait sous son sceptre les Barbares et les Romains de Gaule, un royaume d'indigènes

(1) GSELL, *op. cit., loc. cit.*
(2) ALBERTINI, *Bull. du Cinquantenaire... d'Oran*, 1928, p. 48.
(3) GSELL, *ibid.*, p. 32.
(4) DIEHL, *L'Afrique Byzantine*, 1896, p. 260.
(5) Procope, p. 501, cité par DIEHL, *op. cit.*, p. 260 : Dans la Maurétanie Seconde habitait Martigas, avec ses tribus Maures, ayant sous son autorité le pays tout entier, hormis Césarée, avec laquelle les Romains ne communiquent que par mer.
(6) GSELL, *op. cit., loc. cit.*

et d'immigrés, aux mains de dynasties berbères : celui qu'atteste, en 508, la célèbre inscription d'*Altava* (Lamoricière), dédiée *pro sal(ute) et incol(umitate) reg(is) Masunae gent(ium) Maur(arum) et Romanor(um)* (*C. I. L.*, VIII, 9835) ; et c'est dans ce cadre indigène qu'ont tenu, en Oranie et au Maroc, à Pomaria et à Volubilis, plus longtemps et plus fortement que partout ailleurs en Afrique, la langue et la civilisation de Rome, et le christianisme qu elles y avaient tardivement propagé. L'Empire d'Orient n'avait pu s'étendre jusque-là. L'Empire d'Occident s'était effondré. Nous ignorons si le pape de Rome restait en liaison avec cette fraction écartée de son troupeau (1). Nous savons que les pasteurs qui en ont la charge immédiate ne sont plus invités aux conciles que provoque l'empereur Justinien (2). N'importe : à Pomaria, en 651, et à Volubilis, en 655, les années se comptent toujours d'après l'ère de la Province, et les chrétiens restent fidèles aux usages, aux formules de leurs églises. Décidément, les acquisitions autonomes sont de toutes les plus durables, et l'isolement constitue la plus efficace des protections. Qui sait même s'il n'a pas fait sentir son bienfaisant effet de conservation au delà même de la victoire de l'Islam ?

La vie chrétienne a persisté sur l'emplacement de l'ancienne *Pomaria*, jusqu'au XI[e] siècle de notre ère : « On trouve dans Tlemcen, écrit El Bekri (p. 155 de la 2[e] éd. de la trad. De Slane), les ruines de plusieurs monuments anciens et les restes d'une population chrétienne qui s'est conservée jusqu'à nos jours. Il y a aussi une église qui est encore fréquentée par les chrétiens. » La vie urbaine, la vie à la romaine, s'est prolongée de même à Volubilis au delà de 655, puisque la pierre où nous avons reconnu l'indication de cette année, a été réemployée plus tard dans cette maison aux colonnes, d'où l'exhuma M. Louis Châtelain. Et l'on ne peut qu'être finalement tenté de rapprocher cette découverte de la théorie, récemment soutenue avec tant de talent par M. E. F. Gautier, que la fondation de l'Empire Idrisite, à la fin du VIII[e] siècle, et en réaction contre le Khalife, par Idris I[er], un fugitif recueilli par les citadins d'Oulili, c'est-à-dire par les derniers habitants de Volubilis, a été en réalité l'œuvre dressée par les populations sédentaires et urbaines, plus ou moins empreintes de la civilisation romaine

(1) Gsell, *ibid.*, ne relève pas d'influence du pontificat romain postérieurement à 480.
(2) Cf. Diehl, *op. cit.*, p. 260 (à propos du concile de 542).

et chrétienne, contre l'anarchie des nomades islamisés (1). En tout cas, les affinités, les ressemblances de Volubilis et de Pomaria, aux deux bouts du futur Trik-es-Soltan se poursuivent jusque dans cette histoire, puisque si Idris I[er] est mort à Oulili, c'est-à-dire à Volubilis, c'est à son nom qu'est rattachée, sur l'emplacement de l'antique Pomaria, la mémoire de la première construction musulmane de Tlemcen (W. et G. Marçais, *Les monuments arabes de Tlemcen*, Paris, 1903, p. 11) ; et, au reste, il ne s'est écoulé qu'un peu plus d'un siècle entre la « depositio », sous le *signum Christi*, du *vicepr(a)epositus* Iulius, de Volubilis, et l'arrivée, dans les murs de cette ville, d'Idris persécuté.

Jérôme CARCOPINO.

(1) E. F. GAUTIER : *Les siècles obscurs du Maghreb*, Paris, 1927, p. 278 et suiv. « En l'an 788, dit Ibn Khaldoun, Idris accompagné de son affranchi Rachid, atteignit Oulili ». *Roudh el-Qartas*, p. 14 : « Idris descendit chez le chef d'Oulili ». Ce chef est-il l'héritier du *pr(a)epositus* du siècle précédent ? Je serais assez disposé à le croire, comme j'incline à voir dans la formule *domus romula* des épitaphes de Lalla Marnia, formule que M. MONCEAUX a traduite par « tombeau à la Romaine » (*Bull. des Antiquaires de France*, 1920, pp. 184-189), le premier indice d'un passage de l'idée de *romain* à celle de *roumi*.

LES VOUTES NERVÉES HISPANO-MUSULMANES
DU XIe SIÈCLE
ET LEUR INFLUENCE POSSIBLE SUR L'ART CHRÉTIEN (1)

I

La conclusion d'une brève étude sur l'architecture musulmane du xe siècle, à Cordoue et à Tolède, a déjà été relevée dans cette même revue (2). Les curieuses coupoles nervées qui subsistent dans les anciennes mosquées encore existantes de ces deux villes, et sans doute aussi d'autres voûtes analogues aujourd'hui disparues, ont pu, disions-nous, faire naître dans l'esprit des architectes français du xie siècle l'idée féconde qui devait, bientôt, donner naissance à l'invention de la croisée d'ogives. Il y a lieu, semble-t-il, de serrer maintenant la question d'un peu plus près, et de se demander si vraiment cette influence des voûtes nervées hispano-musulmanes sur l'architecture française a pu se produire à ce moment, et dans quelles conditions.

On commence, en effet, à se rendre compte aujourd'hui que des relations importantes ont existé au moyen âge entre la France et l'Espagne. Dès l'époque carolingienne, des Français avaient été jusqu'à Cordoue, comme le prouve la curieuse histoire des moines de Saint-Germain-des-Prés Usnardus et Odoardus qui en rapportèrent, en 858, les reliques des deux martyrs saint Georges et saint Aurèle, après être partis par Saragosse et revenus par Tolède. Charles le Chauve avait entretenu des négociations avec Abd-er-Rahman II, et avait fait venir à sa cour, en 870, des prêtres de Tolède qui devaient célébrer en sa présence le culte mozarabe. Depuis lors, il y avait eu sans nul doute bien plus de relations qu'on

(1) Communication au VIe Congrès de l'Institut des Hautes-Études Marocaines, 5e section.
(2) *Gazette des Beaux-Arts*, septembre octobre 1925, pp. 141-161 (cf. *Hespéris*, 1926, p. 325).

ne l'imagine entre l'Andalousie musulmane ou mozarabe et le Languedoc méditerranéen ou même le reste de la France. Mais c'est surtout à l'époque romane que les Français ont joué un rôle considérable au Sud des Pyrénées et que les événements qui se sont alors déroulés en Espagne n'ont pas pu ne pas avoir, en France, un très grand retentissement. Au XIe et au XIIe siècles, la péninsule hispanique a été le théâtre de véritables croisades, antérieures à celles d'Orient, tout aussi importantes, et beaucoup plus nombreuses. De récentes recherches ont attiré l'attention sur toute la part qui revient à ces expéditions dans la genèse de nos chansons de geste (1). Et leur importance dans le développement des relations artistiques entre la France et l'Espagne a été telle également qu'il ne sera pas inutile d'en rappeler ici sommairement l'histoire.

Dès 1018, le Normand Roger de Toéni, dévot de sainte Foy de Conques, avait été, avec l'évêque Pierre de Toulouse, porter secours au comte de Barcelone, et il consacra ensuite à sainte Foy dans son pays l'abbaye de Conches, près d'Evreux. En 1033, une importante croisade bourguignonne, mentionnée par Raoul Glaber, fut recrutée par l'abbé de Cluny, saint Odilon, et le butin qui devait y être remporté sur les Infidèles avait été promis à l'abbaye même de Cluny. A partir de l'avènement du roi d'Aragon Sanche Ramirez, en 1063, les entreprises devinrent nombreuses. Dès cette même année, une grande croisade fut organisée par le Pape et par saint Hugues de Cluny ; dirigée par le parent de celui-ci, Guy Geoffroy, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers, elle eut pour résultat la prise de Barbastro en juillet 1064, événement qui resta sans conséquences politiques immédiates, car la ville fut reprise par les Musulmans dès avril 1065, mais qui eut un retentissement énorme dans tout l'Islam et dans tout le monde chrétien (2). D'autres expéditions eurent lieu ensuite du côté de l'Aragon. Puis, du côté de la Castille, Tolède fut prise par Alphonse VI, en 1085, et le premier archevêque en fut le Français Bernard d'Agen, qui était entré dans la ville aux côtés du roi. Une nouvelle et importante croisade partit de France en 1087 ; et les conséquences politiques en furent

(1) J. BÉDIER, *Les Légendes épiques*, Paris, 1908-13 ; P. BOISSONNADE, *Du Nouveau sur la Chanson de Roland*, Paris, 1923.

(2) L'histoire à tous égards remarquable de la prise de Barbastro et du rôle qu'y jouèrent les Français a été exposée par DOZY dans ses *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne*, II 335-353.

considérables, car parmi les seigneurs bourguignons qui y prirent part, il y avait, avec le duc de Bourgogne Eudes Ier, son frère plus jeune Henri et son cousin Raymond d'Amous ; tous deux épousèrent des filles du roi de Castille ; et l'un devint le fondateur de la monarchie portugaise, tandis que l'autre organisa, avec son beau-père, les Etats de Castille et de Léon et eut pour fils le roi Alphonse VII. L'arrivée des Almoravides, vainqueurs à Zalaca, en 1086, fut, en réalité, moins désastreuse pour la Castille que le règne de la reine Urraca ; et si les progrès furent quelque temps paralysés de ce côté, les succès reprirent au contraire nombreux et importants du côté de l'Aragon. En 1096, Huesca reconquise devint la capitale nouvelle des souverains aragonais, comme Tolède venait de devenir celle des rois de Castille. Puis, ce fut, après la reprise définitive de Barbastro, en 1101, celle de Tudèle en 1114, de Saragosse en 1118 et de Tarazona en 1119, tandis qu'en Catalogne, une première consolidation avançait le long de la côte jusqu'à Tarragone en 1114. Bientôt, après la plaine de l'Èbre, toute la zone montagneuse tomba à son tour avec Calatayud et Daroca, reprises en 1120 ; et le royaume chrétien d'Aragon reçut son extension définitive, toujours grâce aux croisades françaises, quand Lérida et Tortose eurent été reconquises en 1148 (1).

Ainsi, presque depuis le début du XIe siècle et pendant toute la première moitié du XIIe, des Français de toutes les régions de France contribuèrent à la reconquête de l'Espagne sur l'Islam. Dans toutes les opérations militaires, ils jouèrent un rôle considérable, sinon parfois prépondérant ; et de nombreuses donations de fiefs récompensèrent leurs services. Les abbayes de Saint-Martin de Séez, de La Sauve Majeure, de Sainte-Foy de Conques, de Saint-Pierre de Moissac, de Saint-Sernin de Toulouse, de Saint-Pons de Thomières, de Saint-Gilles du Gard, de Saint-Ruf d'Avignon, de Saint-Victor de Marseille, et bien d'autres encore, reçurent, elles aussi, en Espagne, de nombreuses donations ou y fondèrent des prieurés. Des moines français furent placés en même temps à la tête des principaux évêchés de Castille et d'Aragon. Et, à la suite des soldats et des moines, des bourgeois et des artisans vinrent d'outre-monts coloniser en quelque sorte le Nord de la péninsule et former des quartiers entiers dans les grandes

(1) On trouvera le détail de ces événements dans la première partie du livre cité plus haut de M. BOISSONNADE.

villes, par exemple à Pampelune, à Tudèle, à Saragosse, à Salamanque, à Tolède, où l'on voit les « Francos » constituer un important élément de la population à côté des Espagnols chrétiens ou juifs et des Musulmans « mudéjars ».

Or, au fur et à mesure des progrès de la Reconquête chrétienne, un grand nombre de mosquées musulmanes furent transformées en églises par les vainqueurs. On sait que tel fut le sort de la grande mosquée de Tolède qui subsista ainsi transformée jusqu'au début du XIIIe siècle, de la grande mosquée omeiyade de Cordoue qui existe encore presque entière et sert de cathédrale depuis bientôt sept cents ans, de la grande mosquée almohade de Séville dont le minaret a été conservé, ou enfin de celle de Grenade qui servit d'église depuis 1501 et existait encore en 1704. Il ne faudrait pas croire que ce soient là des cas isolés, ou que la conservation de ces mosquées célèbres ait été due à leur importance particulière. D'autres faits moins connus prouvent qu'il en fut ainsi à peu près partout depuis le XIe siècle jusqu'à la fin du XVe. Lorsque Barbastro fut occupée une première fois en 1064, l'évêque de Roda fit aussitôt instaurer le culte chrétien dans les mosquées ; puis, quand la ville fut assiégée à nouveau par le roi d'Aragon Pierre Ier, celui-ci fit le vœu de consacrer à sainte Foy de Conques la plus belle mosquée de la ville, et cette promesse fut tenue aussitôt que la ville eut été reconquise. Après la prise de Huesca, en 1096, l'archevêque de Bordeaux et les évêques d'Oloron et de Lescar vinrent y purifier les mosquées pour les consacrer au Christ. En 1123, la grande mosquée de Lérida fut promise au monastère de Solsona par Ramón Berenguer III, et la donation fut exécutée en 1149 par Ramón Berenguer IV. De même, à Tortose, la cathédrale reçut, vers la même époque, en donation la mosquée principale et toutes les autres mosquées « tant construites que désertes » de tout l'évêché. De même encore, à Cuenca, lors de la prise de la ville par Alphonse VIII de Castille, en 1177, ce roi fit placer une statue de la Vierge pour recevoir les actions de grâces des vainqueurs dans une mosquée dûment consacrée par un des évêques présents, sur l'emplacement de l'église actuelle de « Nuestra Señora de Gracia ». Et l'on pourrait citer bien d'autres exemples analogues. Parfois, sans doute, certaines de ces mosquées durent être aussitôt démolies ; mais, le plus souvent, les édifices du culte musulman furent conservés, comme à Tolède, Cordoue, Séville ou Grenade, pour servir désormais au moins un certain temps au culte

chrétien. Les choses changèrent par la suite, à partir du règne des Rois Catholiques, puis surtout sous Philippe II. Mais, pendant de longues années, les conquérants respectèrent avec une véritable admiration les plus belles œuvres de l'art musulman, et pendant de longues années, ils vinrent adorer le Christ dans les mosquées devenues des églises où leurs artistes pouvaient trouver les modèles d'une architecture et d'une décoration toutes nouvelles pour eux.

II

On sait, d'autre part, quelle fut, au XIe et au XIIe siècles, l'importance énorme du pèlerinage de Compostelle, organisé pour ainsi dire presque de toutes pièces alors par les moines de Cluny. La route de Saint-Jacques, qui portait en Espagne le nom significatif de « Chemin français », fut sillonnée dès le Xe siècle par d'innombrables pèlerins. Un des plus anciens connus fut l'évêque du Puy, Godescalc, qui alla en Galice en 951 ; et, dix ans plus tard, le comte Raymond II de Rouergue fut tué en route. Après les incursions d'El Mansour qui prit et rasa la ville même de Compostelle, en 988 et 994, et fit transporter les cloches de la basilique par des esclaves chrétiens jusqu'à Cordoue, le pèlerinage s'organisa vraiment au XIe siècle, et il y vint dès lors des étrangers de tous pays, des Allemands, des Italiens, et jusqu'à des Grecs ou des Arméniens, mais surtout des Français. Le chemin de Saint-Jacques fut désormais jalonné par les Clunisiens de monastères et d'asiles, et aménagé par des saints comme saint Aleaume de Burgos, ancien moine français de la Chaise-Dieu, mort en 1097, ou saint Dominique de la Calzada, mort en 1109. Et c'est alors que la route du pèlerinage devint la grande voie de pénétration de l'art roman au Sud des Pyrénées (1).

Le rôle ainsi joué par le Chemin de Saint-Jacques dans l'introduction de l'art roman en Espagne est, depuis longtemps, un fait connu, sinon parfaitement étudié encore. Mais c'est seulement de la fin du XIe siècle ou du début du XIIe que date la construction des églises et des cloîtres édifiés par les Clunisiens depuis les Pyrénées jusqu'à Compostelle et ornés

(1) On sait que M. BÉDIER a consacré au pèlerinage de Compostelle une part importante de son ouvrage sur *Les légendes épiques*.

par eux de portails sculptés, de chapiteaux historiés ou de fresques peintes. C'étaient jusqu'alors des monastères mozarabes qui marquaient les étapes du pèlerinage, très nombreux encore aux environs de l'an 1100, et tels qu'on peut s'en faire aujourd'hui une idée assez exacte d'après les restes étudiés récemment par D. Manuel Gómez Moreno (1). Presque aussitôt après le col du Somport, c'était déjà le fameux monastère de San Juan de la Peña, le premier qui avait adopté la règle clunisienne au Sud des Pyrénées sous le règne de Sanche le Fort; et l'on y trouve encore quelques restes de l'église mozarabe antérieure à la réforme, avec une porte en arc outrepassé où l'on retrouve peut-être, par delà l'influence de l'art musulman, la tradition visigothe. Après la vieille abbaye navarraise de Leyre, c'étaient ensuite, sur les confins de la Navarre et de la Rioja castillane, et près de l'abbaye clunisienne de Nájera, les vénérables monastères d'Albelda et de San Millán de la Cogolla où s'était déjà arrêté l'évêque du Puy Godescalc lorsque, allant en pèlerinage à Compostelle, il avait fait copier un manuscrit de l'atelier célèbre d'Albelda. Puis venaient en Vieille Castille les abbayes de la région de Burgos, dont une des plus importantes était, dans cette ville même, celle aujourd'hui disparue de Sainte-Colombe. Dans la fertile « Tierra de Campos », un grand nombre de ces monastères mozarabes avaient adopté des premiers la réforme clunisienne en conservant d'abord leurs anciennes églises, à Frómista, à Carrión de los Condes, à Sahagún, dont le « Guide du Pèlerin » attribuait la construction à Charlemagne. On touchait alors au pays repeuplé jadis par les Mozarabes andalous tout autour de Léon, où la célèbre fondation royale de Saint-Isidore servait de panthéon aux souverains; et c'est là que s'élève encore le groupe le plus important et le plus homogène des monuments décrits par D. Manuel Gómez Moreno, à Escalada, à Peñalba, à Montes par exemple. Dans la région montagneuse qu'il fallait franchir en dernier lieu entre le plateau léonais et la Galice se trouvaient les couvents maintenant détruits d'Eiré et de Samos. Enfin, à l'extrémité de la route, l'ancienne basilique préromane de Compostelle tenait peut-être elle-même de l'influence musulmane certains caractères artistiques qui venaient s'y amal-

(1) *Iglesias mozárabes* Madrid, 1919.

gamer à la tradition visigothe telle qu'elle s'était perpétuée dans les églises asturiennes.

Presque tous ces couvents de la route qui menait à Saint-Jacques de Galice avaient été, au xe siècle, d'importants foyers d'art mozarabe. Des moines cordouans en avaient édifié un grand nombre à l'image de ceux qu'ils avaient quittés en Andalousie ; et ils y avaient enluminé de nombreux manuscrits, parmi lesquels les *Commentaires de l'Apocalypse*, par le célèbre Beatus de Liébana, ont exercé sur l'art chrétien d'Occident une influence célèbre qui a été récemment mise en lumière (1). Et ainsi, les pèlerins français de toutes classes, chevaliers et hommes d'église, bourgeois et artisans, qui allèrent à Compostelle au xie et au xiie siècles, purent voir un nombre considérable de ces monastères où la marque de la civilisation hispano-musulmane était prépondérante, et où ils trouvaient en toutes choses la révélation d'un monde nouveau, de l'Orient légendaire tel qu'il nous apparaît dans l'esprit des Français du moyen âge à travers les chansons de geste.

Il est donc très certain qu'à partir surtout du milieu du xie siècle, par la guerre sainte et par le pèlerinage, les Français du moyen âge ont connu l'Espagne et l'art hispano-musulman infiniment mieux qu'on ne le croit d'habitude. Qu'est-ce que l'Espagne pouvait leur fournir alors ? et pouvaient-ils en particulier y trouver l'idée première de la croisée d'ogives ?

III

Les Arabes, admirables décorateurs, ont toujours passé, non sans raison, pour de médiocres constructeurs, mal servis souvent par la mauvaise qualité des matériaux qu'ils employaient, et soucieux de l'effet immédiat beaucoup plus que de la valeur réelle de leurs œuvres ; c'est ce qui paraît déjà ressortir de l'étude de leur architecture à Tolède au xe siècle. Il est un point pourtant sur lequel les architectes musulmans d'Espagne étaient, dans la théorie surtout, infiniment plus savants que les architectes français au début de l'époque romane, et en possession d'une bien plus grande richesse de formes : c'est la construction des coupoles.

(1) E. Mâle, *L'art religieux du XIIe siècle en France*, Paris, 1922.

Le seul élément important par sa valeur architecturale dans la mosquée hispano-maghrébine, la seule partie qui en soit voûtée et qui soit, avec le minaret, réellement « construite », c'est, à l'origine du moins, la coupole, dont les Musulmans avaient, du reste, trouvé les modèles les plus variés dans toutes les civilisations auxquelles ils avaient succédé, chez les Romains et les Byzantins, les Sassanides et les Syriens. Les constructeurs arabes ont appliqué à la coupole, comme à la forme des arcs et à la décoration, toute la subtilité de leur esprit de géomètres, et de mathématiciens raisonnant dans l'abstrait. Ils ont élevé, en en juxtaposant parfois plusieurs sortes dans un même monument, un nombre extraordinaire de variétés de coupoles : surhaussées, hémisphériques ou surbaissées ; rondes, ovoïdes ou outrepassées ; lisses, cannelées, à pans plats ou en arc de cloître ; à nervures se croisant en un seul centre ou en plusieurs ; enfin, à entrelacs ou à stalactites ; ils ont multiplié les éléments de leur structure ou de leur décoration suivant une progression numérique, construisant par exemple des coupoles à 4, 8, 12, 16, 24, 32 pans, ou à 4, 8, 12, 16, 24, 32 arcs s'entrecroisant en formant des étoiles à autant de branches ; et ils ont, en dernier lieu, laissé en Espagne, vers la fin du moyen âge, le genre de voûte où la complication mathématique se multiplie dans des combinaisons géométriques qui donnent le vertige, la coupole à stalactites telle qu'on la trouve à l'Alhambra de Grenade ou à l'Alcazar de Séville. La richesse de la langue espagnole pour désigner les multiples variétés de la coupole est encore aujourd'hui caractéristique ; et quoique la plupart des monuments construits par les Musulmans dans la péninsule hispanique aient maintenant disparu, on peut encore se faire une idée de cette diversité de formes par les voûtes qui surmontent en Espagne les églises mozarabes ou mudéjares, voire même romanes ou gothiques. C'est ainsi qu'à la partie ancienne de l'église probablement mudéjare de Lebrija, en Andalousie, sur les neuf travées que comprennent la nef et ses bas-côtés, on en trouve sept couvertes de coupoles ; sur ces sept coupoles, il y en a une lisse et hémisphérique, une sur arcs entrecroisés dessinant une étoile à huit branches, deux en arc de cloître à huit pans, deux à seize pans, et une à trente-deux côtes (1).

(1) L'église de Lebrija a été décrite en 1900 par A. Fernández CASANOVA dans le *Boletín de la Sociedad española de excursiones* : et le plan en a été reproduit par LAMPÉREZ, *Historia de la arquitectura cristiana española en la Edad media*, I, 253, fig. 138.

Et la même tradition survécut longtemps après l'introduction de l'art gothique français, et jusque dans les monuments où cette influence nouvelle et si différente s'est le plus marquée, puisque, dans une église en grande partie voûtée d'ogives, comme la collégiale de Toro, on ne trouve pas moins de quatre sortes de voûtes où la croisée d'ogives française se combine de façons diverses avec la tradition musulmane de la coupole à côtes ou à nervures.

On a déjà montré comment les Français ont emprunté à l'Espagne arabe certaines formes d'arcs et certains motifs décoratifs (1). Pourquoi ne se seraient-ils pas inspirés aussi de tout ce que les coupoles hispano-mauresques pouvaient leur apprendre ? La plus remarquable et la plus originale de toutes les variétés de coupole employées en Espagne par les architectes musulmans est incontestablement la coupole nervée sur arcs entrecroisés que l'on voit surgir dès le xe siècle à Cordoue sous sa forme la plus parfaite. Or, il semble bien que c'est précisément cette sorte de voûte qui a dû être le plus couramment employée dans l'art hispano-musulman au xie siècle et pendant une grande partie du xiie ; et c'est là un fait d'autant plus important à noter qu'il ne paraît pas avoir été jusqu'ici constaté avec les conséquences qu'il comporte.

IV

Il ne nous reste malheureusement à peu près rien de tous les monuments musulmans qui couvraient alors une grande partie de la Castille et de l'Aragon, régions où les Français vinrent alors en masse. A part la grande mosquée de Cordoue et le petit oratoire de Tolède qu'on appelle maintenant l'« ermita del Cristo de la Luz », les nombreuses mosquées qui furent, comme nous l'avons vu, transformées en églises ou données à des abbayes, ont aujourd'hui entièrement disparu. Il ne subsiste en particulier à peu près rien (2) de tous les monuments qui furent élevés au xie siècle

(1) E. Mâle, *Art et artistes du moyen âge*, Paris, 1927, pp. 39-88.

(2) Mentionnons, cependant, pour mémoire, les restes de la petite mosquée de l'Aljafería de Saragosse, importants surtout pour l'histoire de la décoration hispano-mauresque.

dans les divers royaumes issus à cette époque du brusque effondrement du Califat de Cordoue, les « reinos de Taïfas », comme disent les Espagnols. Mais il semble que l'on doive logiquement supposer que l'emploi de la voûte nervée en était un des principaux caractères.

Le peu qui a été conservé de l'architecture musulmane proprement dite tend à le prouver avec évidence. L'exemple de la petite mosquée du Cristo de la Luz, qui date des derniers temps du Califat de Cordoue, prouve que l'emploi de la voûte nervée s'était répandu dès la fin du xe siècle dans les diverses régions de l'Espagne musulmane ; et cet emploi était si usuel à Tolède que la coupole sur arcs entrecroisés s'y retrouve ensuite à la petite mosquée dite des « Tornerías » et à la chapelle de Belén du couvent de Santa Fé. A Saragosse, il y avait une coupole nervée analogue, disparue aujourd'hui, devant le mihrab de l'Aljafería, et datant par conséquent du xie siècle. Et pendant tout le cours de ce dernier, il dut en être ainsi dans les divers Etats musulmans des « reyes de Taïfas ».

C'est seulement à l'époque almoravide, en effet, et surtout dans l'art almohade qu'apparaît la forme nouvelle de coupole qui va remplacer la voûte nervée dans l'Islam Occidental, c'est-à-dire la coupole à stalactites. Le plus ancien exemple connu de l'emploi de la stalactite en Occident se trouve à la grande mosquée almoravide de Tlemcen, au milieu précisément d'une des dernières coupoles musulmanes à nervures (1). Et comme l'ont définitivement montré les études de MM. Henri Basset et Henri Terrasse, c'est seulement dans les monuments almohades de Tinmel et de Marrakech que la coupole à stalactites s'affirme enfin comme pleinement constituée. Antérieurement à cette forme dernière de la coupole hispano-maghrébine, et après les coupoles lisses, lobées ou à pans, il n'y a donc eu place au xie siècle, dans l'évolution de l'art musulman d'Occident, que pour la coupole nervée issue des coupoles cordouanes du xe.

(1) On sait que cette coupole de Tlemcen présente de remarquables analogies avec celle qui a été élevée sous les Mérinides à la grande mosquée de Taza et qui appartient en somme à la même série (G. Marçais, *Manuel d'art musulman*, Paris, 1926-1927, I, 318-320, et II, 479-480). L'existence de cette coupole à Taza pourrait s'expliquer par le fait qu'une coupole semblable inspirée par celle de Tlemcen, aurait déjà existé dans la mosquée almohade élevée à Taza par Abd-el-Moumen. D'autres coupoles où la stalactite est employée de même au centre d'une voûte nervée se voient encore à l'Alcazar de Séville dans une salle du « Patio de las Banderas » (*Arquitectura*, octobre 1927, p. 348), et à la salle supérieure du minaret de la Koutoubiya de Marrakech (*Hespéris*, 1926, p. 111, fig. 65).

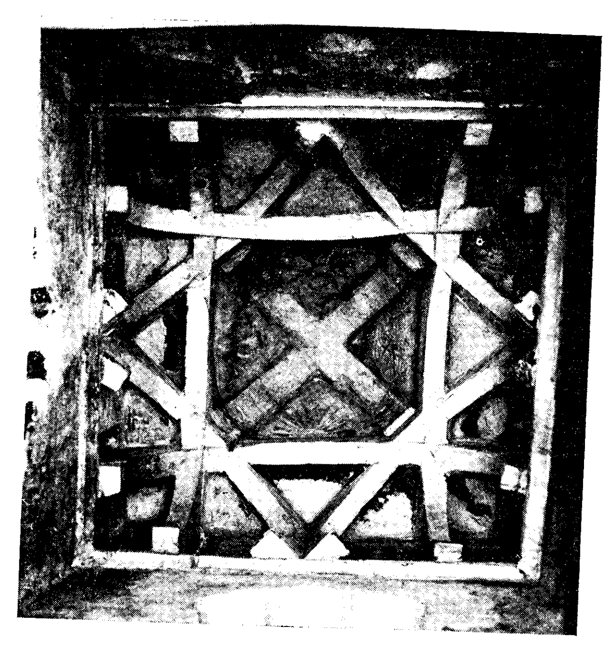


Fig. 1. — Tolède : Coupole nervée du « Cristo de la Luz ».
Photo E. Lambert.

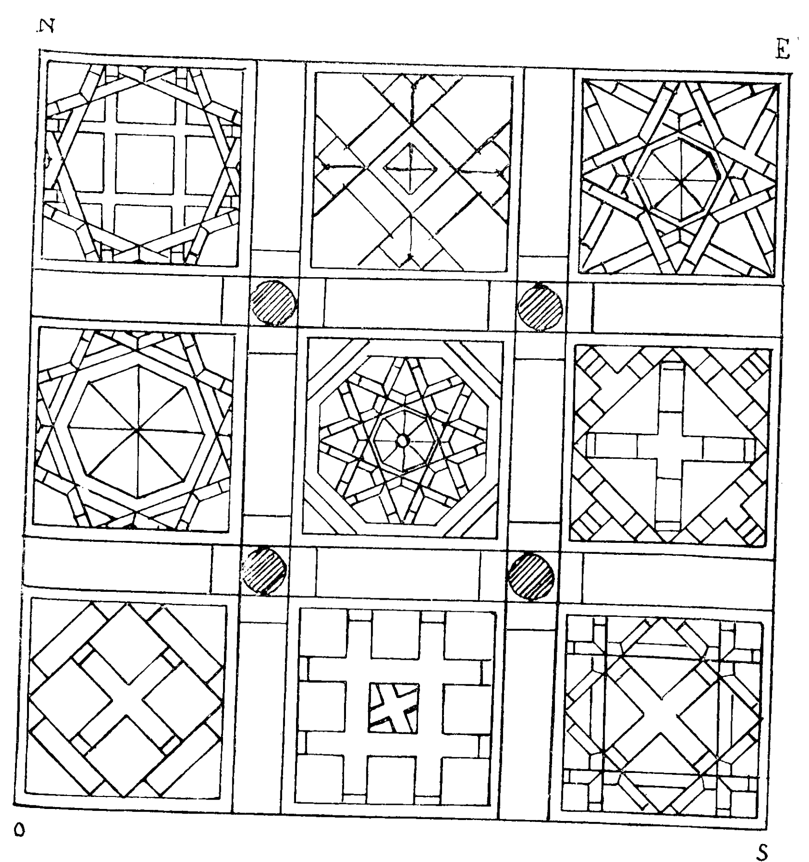


Fig. 2. — Tolède : Plan des coupoles du « Cristo de la Luz ».

L'étude des églises mozarabes confirme également cette supposition. D'après la conclusion générale que l'on peut tirer du livre de D. Manuel Gómez Moreno, tandis que dans la région montagneuse du Nord de la péninsule hispanique, en Catalogne, en Navarre et dans les Asturies, l'influence de l'art du Califat de Cordoue n'a guère dû se faire sentir en somme que dans quelques détails, l'architecture chrétienne de toute la

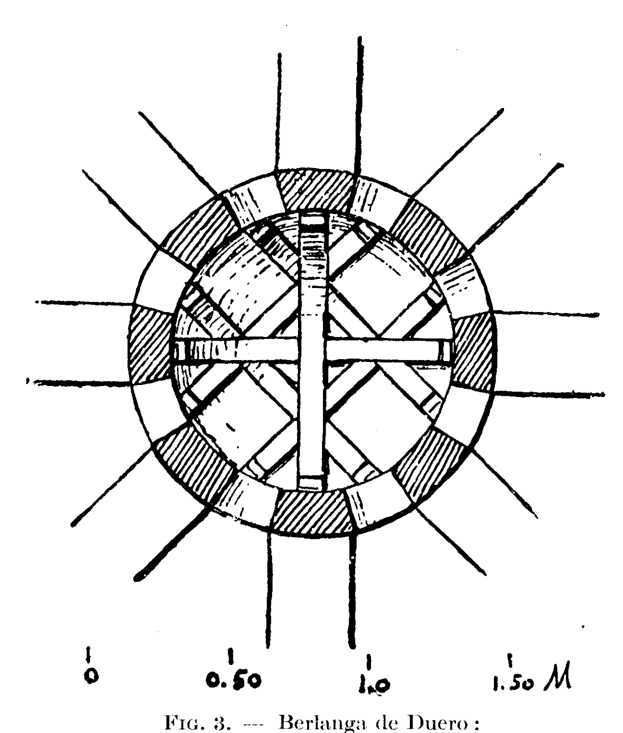


FIG. 3. — Berlanga de Duero : Coupolette de l'église San Baudelio.
(*D'après M. Gómez Moreno*).

« Meseta » centrale, depuis la haute vallée du Douro, la Rioja et la région de Burgos jusqu'aux confins de la Galice, reflète par contre dans la structure des édifices comme dans l'ornementation des corniches et des chapiteaux la structure et la décoration des mosquées andalouses ; et il en était sans doute de même dans les monuments chrétiens des régions alors soumises à la domination islamique. Mais un autre fait se dégage non moins nettement de ce livre. Celles des églises mozarabes qui ont subsisté dans le pays de Léon ne présentent pas de voûtes nervées ; et cela se conçoit

aisément puisque ces monuments sont tous antérieurs à la mosquée d'El-Hakam, à Cordoue. Mais on trouve, au contraire, des arcs en croix soutenant des voûtes dans les églises mozarabes quelque peu postérieures de Vieille Castille, à San Baudelio de Berlanga de Duero et à San Millán de la Cogolla.

A l' « ermita » de San Baudelio, qui paraît dater de la première moitié du XIe siècle, une petite niche est ménagée au-dessus de la grosse colonne centrale qui porte la retombée médiane des huit arcs diaphragmes outrepassés de la salle principale. Cette niche est couverte d'une coupolette de 50 centimètres de rayon, minuscule comme un joujou d'enfant, mais exactement conçue malgré son exiguïté comme les voûtes nervées de Cordoue et de Tolède. Celle-ci est même un peu plus compliquée encore, car on y trouve en quelque sorte superposés deux tracés de nervures employés au Cristo de la Luz ; quatre des arcs outrepassés qui sous-tendent la coupole s'entrecroisent en laissant au centre un carré, et deux autres viennent s'appliquer diagonalement par dessous ceux-ci, en se croisant eux-mêmes sans clef commune en leur milieu (1).

A San Millán de la Cogolla, qui se trouvait précisément sur le Chemin de Saint-Jacques, deux travées de la vénérable église en partie souterraine de l'ancien monastère sont voûtées d'une façon au moins aussi curieuse. Aux extrémités des deux nefs qui constituent cette église et doivent remonter à la fin du Xe siècle, on voit des voûtes en arc de cloître ou, si l'on aime mieux, des sortes de coupoles à quatre pans portés par des arcs qui se croisent au centre en partant les uns des sommets et les autres du milieu des côtés du carré de base, exactement comme les nervures d'une voûte d'ogives à liernes. Ces arcs ne sont pas sans doute de véritables ogives, car ils font saillie à l'extrados comme à l'intrados de la voûte, et les compartiments de celle-ci s'y emboîtent comme les parties légères d'un plafond s'engageraient par pénétration dans l'armature d'une charpente. Mais ce système n'en a pas moins déjà la valeur constructive des croisées d'ogives. Là comme dans les coupoles nervées de Cordoue, dont l'ossature paraît également être en pierre, les compartiments de la voûte ne sont qu'un

(1) Gómez Moreno, *op. cit.*, pp. 309-320, et pl. 119-125.

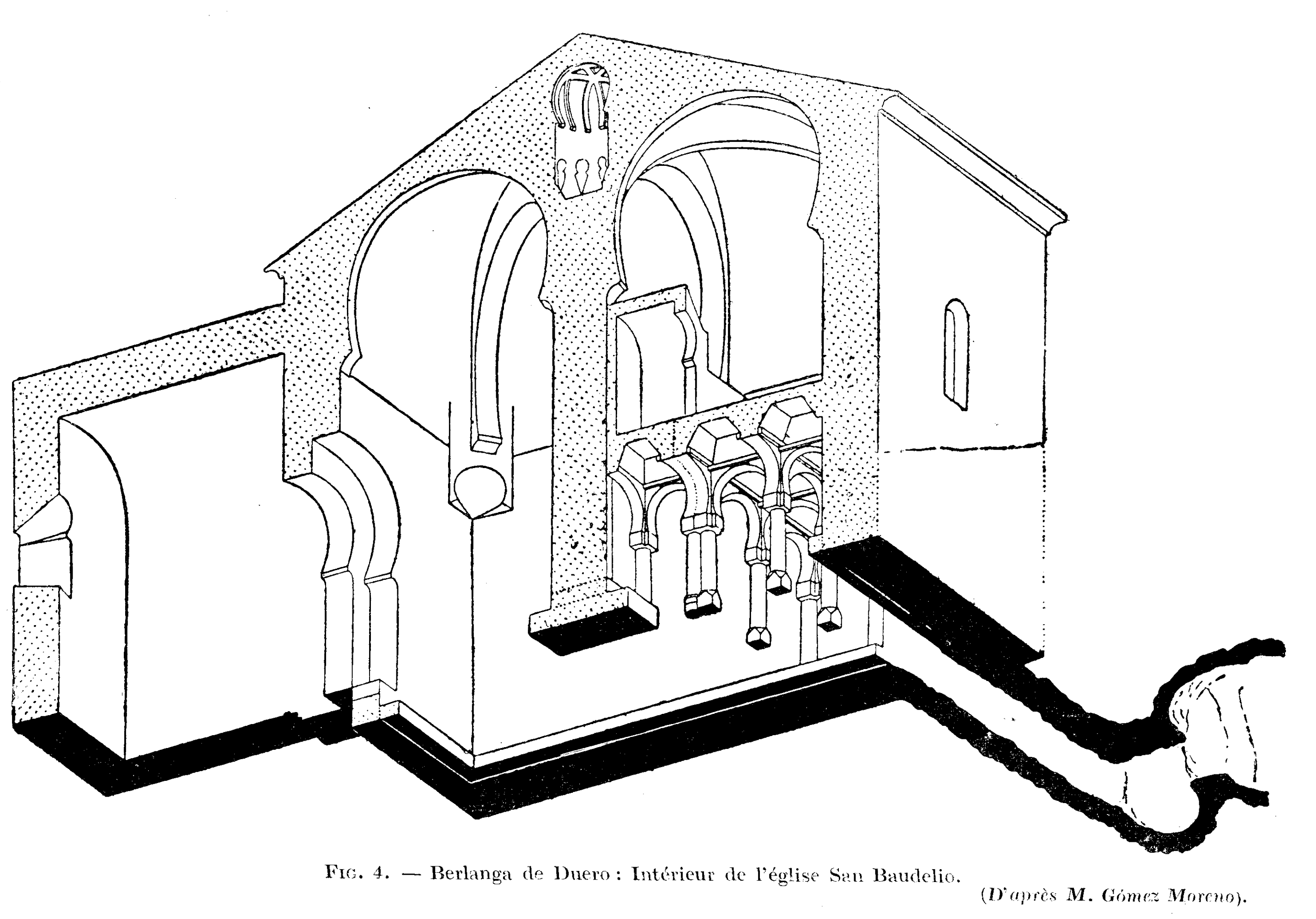


Fig. 4. — Berlanga de Duero : Intérieur de l'église San Baudelio.

(*D'après M. Gómez Moreno*).

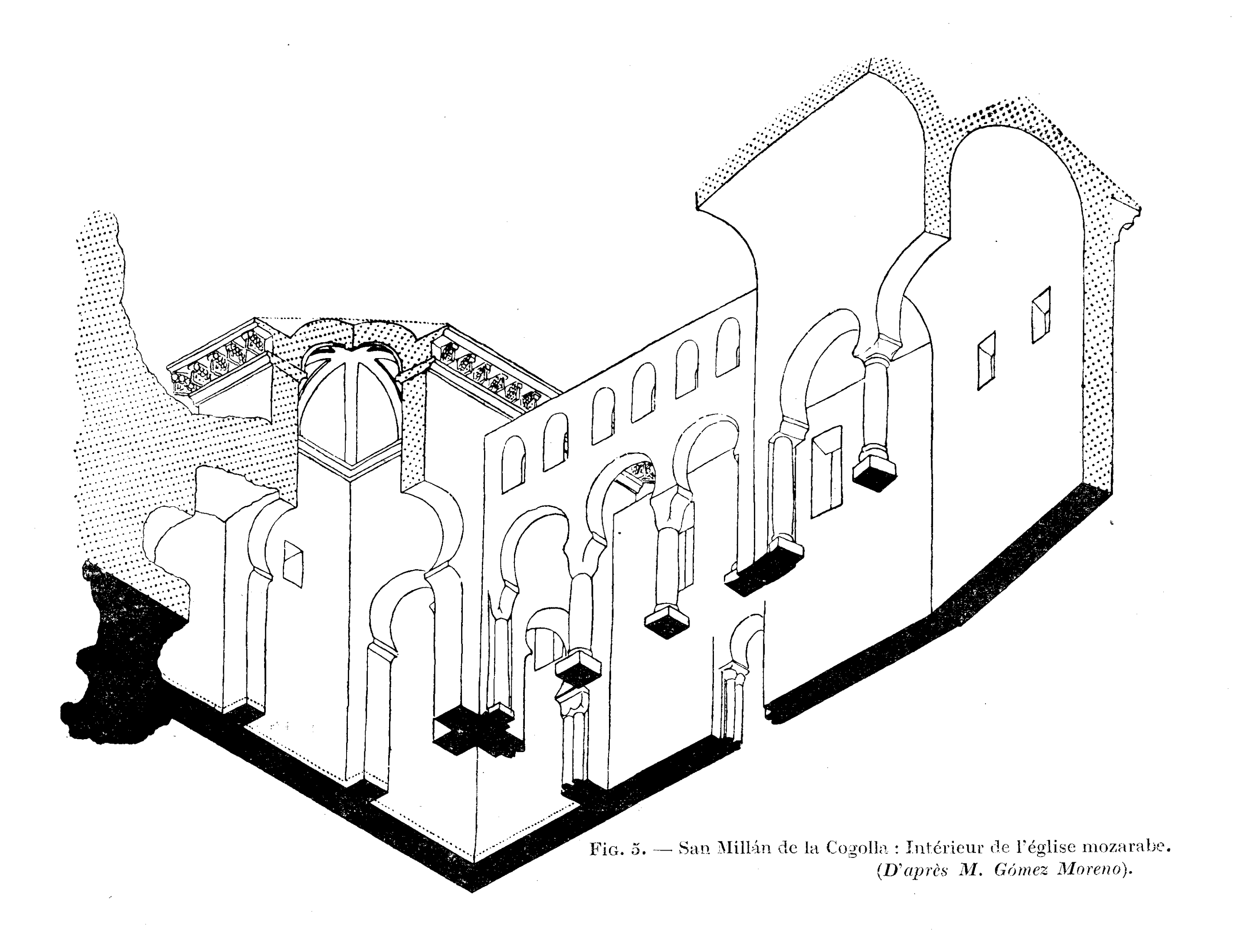


Fig. 5. — San Millán de la Cogolla : Intérieur de l'église mozarabe.
(*D'après M. Gómez Moreno*).

remplissage indépendant de l'armature qui reporte la poussée en des points déterminés des murs extérieurs (1).

Il y a là sans doute un remarquable exemple de la variété des procédés constructifs inventés peut-être ou du moins fréquemment employés par les architectes de Cordoue. A en juger en tout cas d'après ces curieuses églises de San Baudelio de Berlanga et de San Millán de la Cogolla, il n'est pas douteux que, dès la fin du xe siècle et au cours du xie, la voûte nervée avait dû devenir d'un usage courant dans l'art hispano-mauresque, et cela non seulement dans les mosquées, mais encore dans les églises mêmes du Chemin de Saint-Jacques où passèrent alors tant de pèlerins et de moines français.

V

Un autre fait paraît confirmer enfin que la coupole nervée a été couramment employée au xie siècle dans l'art hispano-mauresque de Castille et d'Aragon. C'est, en effet, précisément ce genre de voûte qui a été imité à plusieurs reprises dans certaines des plus anciennes églises « mudéjares » de ces régions, alors que la coupole à stalactites et la couverture en charpente qui la supplantent dans l'architecture almohade n'y sont apparues que plus tard.

On sait en quoi consistent les premières formes de l'art mudéjar, cet art propre à l'Espagne médiévale où se sont combinés dans les proportions les plus diverses les formes et les procédés de l'art musulman et de l'art chrétien. Les plus anciennes manifestations en apparaissent dans la deuxième moitié du xiie siècle, après quoi les différentes variétés en constitueront l'art indigène et, en quelque sorte, national de l'Espagne jusqu'à une époque avancée de la Renaissance. A l'origine, on en voit naître les premières productions dans des monuments où l'architecture et la décoration gothiques sont encore inconnues et où l'art almohade n'a pas pénétré davantage dans l'Espagne chrétienne. C'est, d'une part, l'art roman qui représente alors, au Sud des Pyrénées, le christianisme occidental ; et,

(1) Gómez Moreno, *op. cit.*, pp. 288-309 et pl. 112-118.

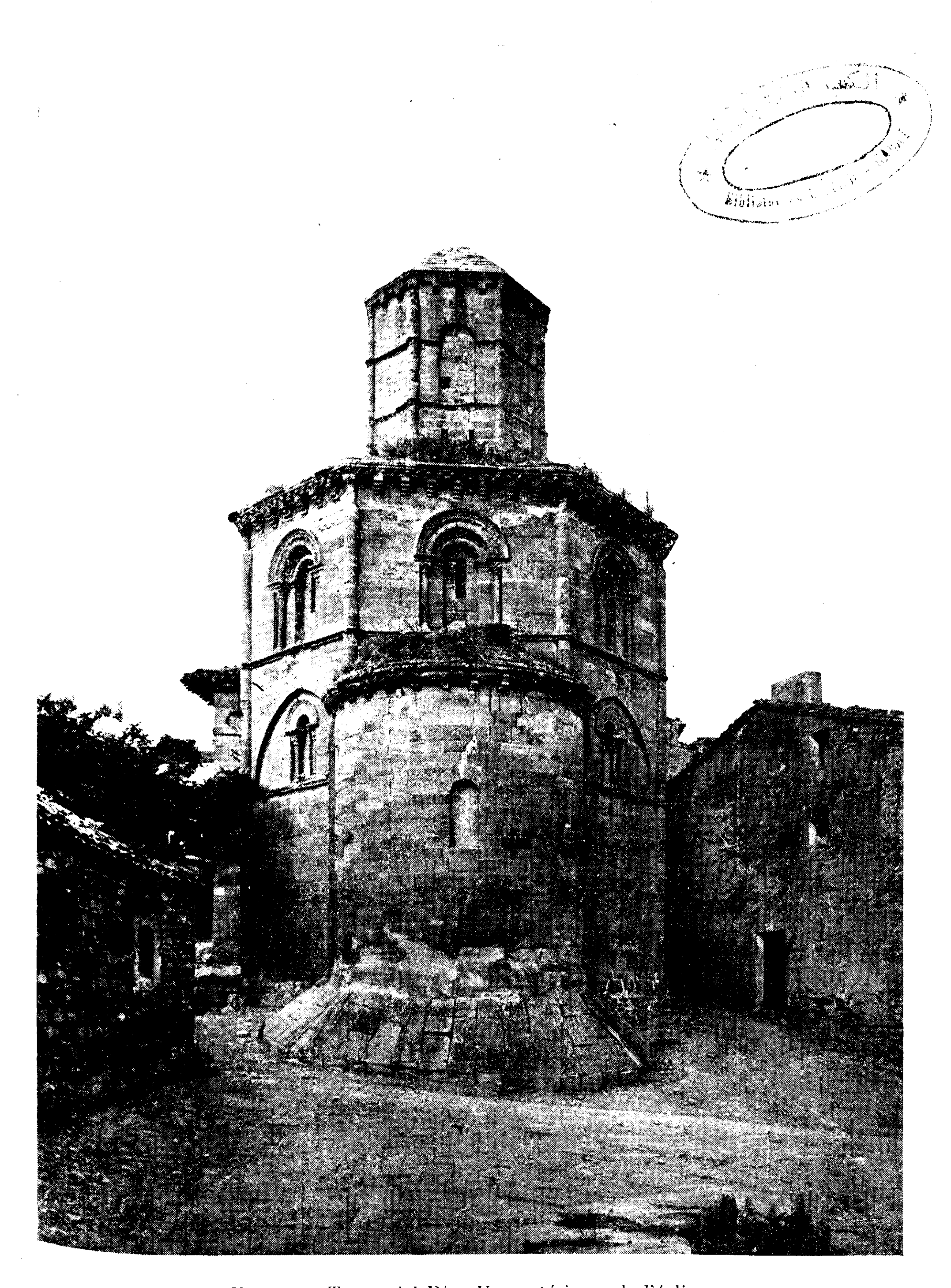


FIG. 6. — Torres del Río : Vue extérieure de l'église. (*Photo Más.*)

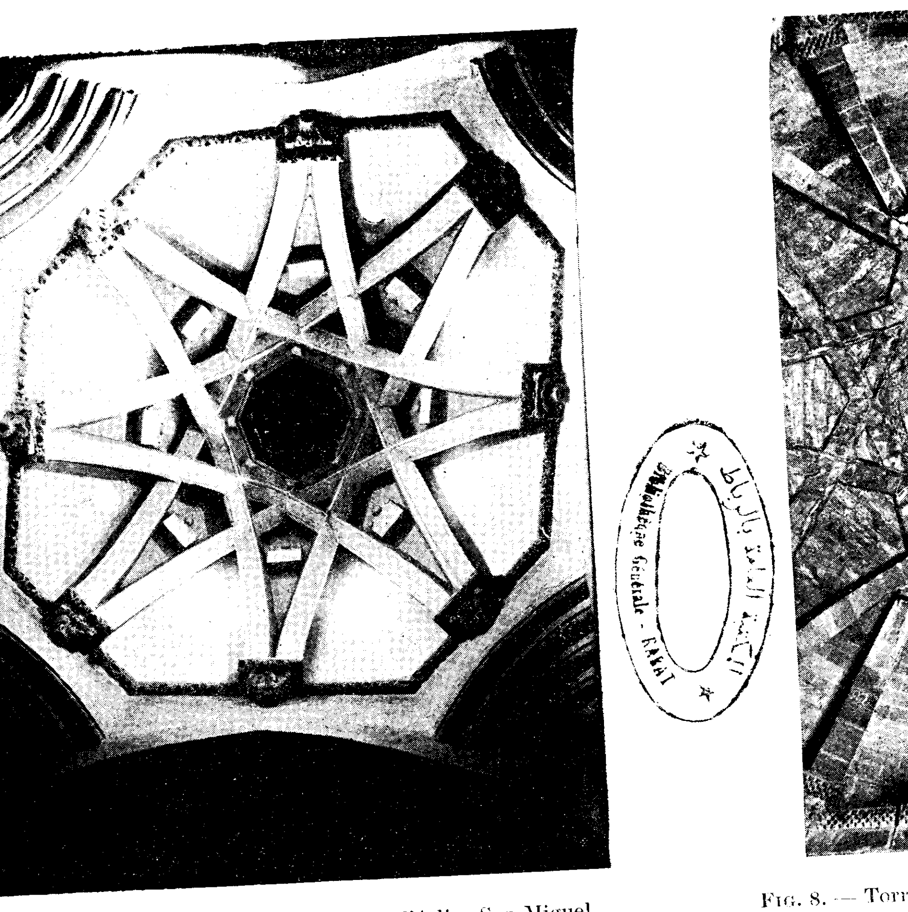


Fig. 7. — Almazán : Coupole nervée de l'église San Miguel.
(*Photo J. Cabré*).

Fig. 8. — Torres del Río : Coupole nervée de l'église octogonale.
(*Photo Más*)

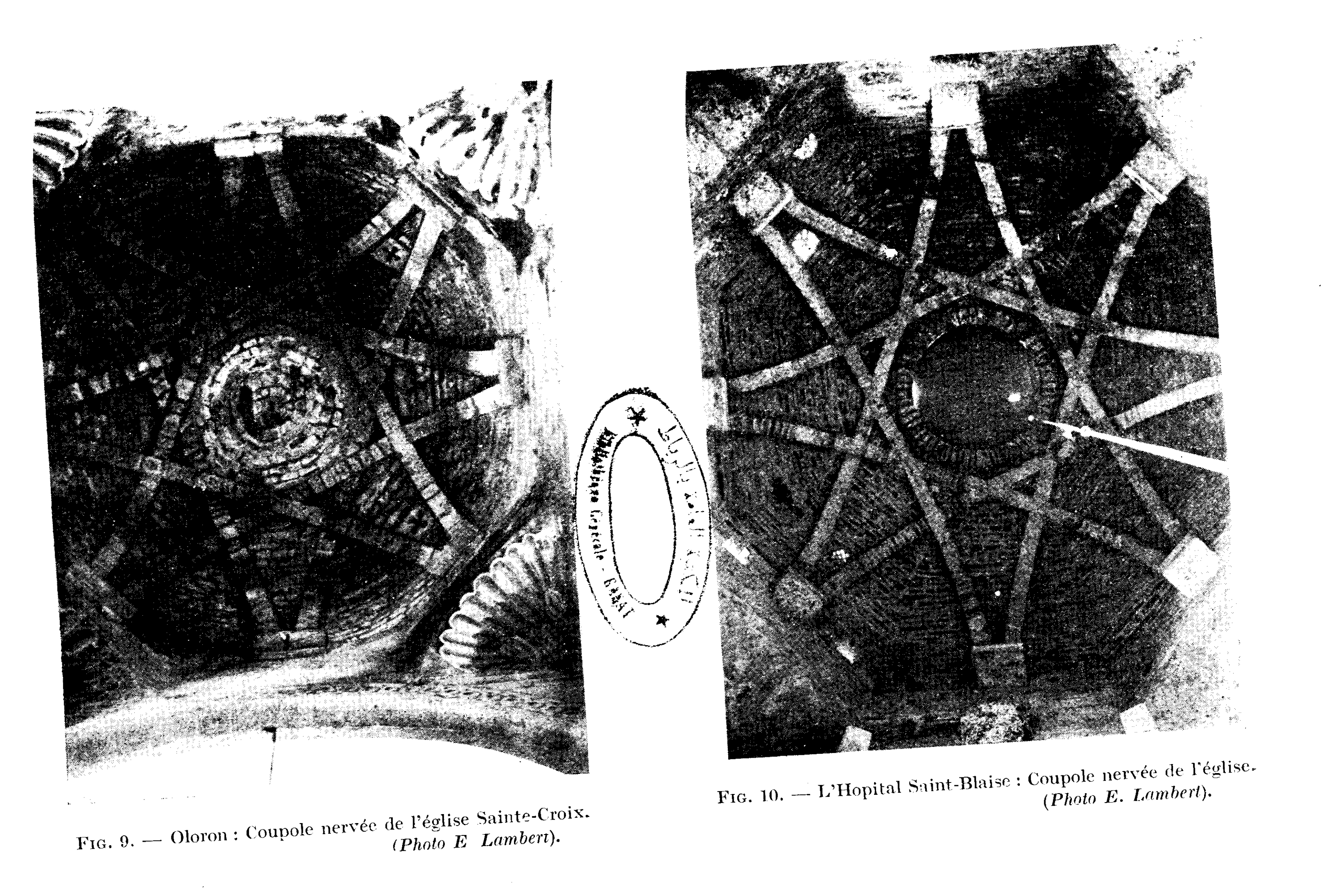


Fig. 9. — Oloron : Coupole nervée de l'église Sainte-Croix.
(*Photo E Lambert*).

Fig. 10. — L'Hopital Saint-Blaise : Coupole nervée de l'église.
(*Photo E. Lambert*).

d'autre part, après la destruction du royaume des Beni-Houd de Saragosse et jusqu'après l'effondrement de l'empire almoravide, ce que l'art musulman peut fournir, ce sont encore les formes artistiques qui avaient été répandues au XIe siècle par les artistes andalous dans les différents Etats des « Reyes de Taïfas ». Suivant la double tendance que l'on retrouve dans l'art mudéjar d'un bout à l'autre de son histoire, c'est tantôt une technique surtout mauresque qui cherche à reproduire les formes de l'art roman et à s'adapter, le cas échéant, aux nécessités du culte chrétien, et tantôt au contraire, ce sont surtout les formes de l'art musulman qui sont reproduites dans les monuments chrétiens avec une technique romane. Dans ce dernier cas, les mudéjars ont, en somme, transposé dans la pierre en véritables architectes les formes d'arcs et de voûtes que les musulmans avaient dû surtout employer au siècle précédent en matériaux légers, brique, plâtre ou bois, et avec une intention essentiellement décorative.

Or, la forme de voûte qui a été ainsi le plus souvent transposée en pierre n'est autre précisément que cette sorte de coupole nervée à arcs entrecroisés dont les plus anciens exemples connus en Occident se trouvent à la mosquée d'El-Hakam à Cordoue et à l'oratoire du Cristo de la Luz à Tolède. Et cela prouve bien évidemment que cette même forme était également courante dans les modèles que fournissaient aux artistes mudéjars les monuments élevés en Espagne par les musulmans depuis le début du XIe siècle jusqu'au milieu du XIIe, avant la formation et la diffusion de l'art almohade.

On trouve d'abord des voûtes de cette sorte, qui ont ainsi la valeur de véritables survivances de l'art hispano-mauresque du XIe siècle, dans des édifices entièrement romans en dehors des éléments empruntés à l'art musulman (1). Les plus caractéristiques, qui ne sont malheureusement

(1) Il n'y a pas lieu de considérer ici comme des œuvres mudéjares de cette sorte la curieuse salle qui sert, aujourd'hui, de sacristie à l'église Saint-Paul de Cordoue, ou l'étonnante église paroissiale de Lebrija dans la province de Séville. Ces deux monuments dont on n'a pu, jusqu'ici, fixer au juste la date peuvent être aussi bien antérieurs ou postérieurs à la reconquête de la Basse-Andalousie par saint Ferdinand dans la première moitié du XIIIe siècle, et l'on ne saurait dire s'ils ont été, dès l'origine, destinés à servir d'églises. La double coupole de Saint-Paul de Cordoue où l'entrecroisement des arcs dessine deux étoiles superposées à huit pointes est évidemment inspirée par les voûtes semblables des deux travées qui encadrent la coupole devant le mihrab à la grande mosquée voisine (le plan sommaire de cet édifice a été donné par LAMPÉREZ, *op. cit.*, I, 587, fig. 469) ; et le même tracé est reproduit à l'une des travées de l'église de Lebrija. La structure des piles de ce dernier monument paraît indiquer une influence de l'architecture chrétienne.

pas datées, sont, en Castille, non loin de Soria, la coupole du transept de l'église d'Almazan, et en Navarre, sur le Chemin même de Saint-Jacques, la voûte de la petite chapelle octogonale de Torres del Rio. L'une et l'autre rappellent par le tracé de leurs nervures la coupole centrale du Cristo de la Luz à Tolède ; et celle de Torres del Rio présente en outre des nervures supplémentaires destinées à renforcer la voûte sous un lanternon qui devait probablement servir à l'origine de lanterne des morts (1).

Une autre coupole nervée, un peu différente, recouvre, à Salamanque, l'ancienne salle capitulaire, appelée aujourd'hui chapelle de Talavera, dans le cloître de la cathédrale. Celui-ci paraît avoir été exécuté vers 1178, et la salle capitulaire pourrait, par conséquent, dater également de la deuxième moitié du XIIe siècle. Par une rencontre singulière, le tracé des arcs entrecroisés qui en sous-tendent la coupole se retrouve très analogue dans une autre œuvre où survit de même et vers la même époque, en terre d'Islam, la voûte nervée andalouse. Cette dernière n'est autre que la coupole qui recouvre la plus haute salle du minaret almohade de la Koutoubiya de Marrakech (2) ; et la comparaison entre les deux œuvres est particulièrement instructive. Les huit arcs entrecroisés y sont disposés de telle sorte que l'octogone étoilé qu'ils dessinent en se rencontrant occupe seulement la partie centrale de la coupole au lieu de garnir celle-ci tout entière ; et ils sont, en outre, à Salamanque, placés un peu obliquement par rapport à l'octogone de base au lieu d'être perpendiculaires à ses côtés comme à Marrakech. Mais la différence essentielle est que, dans la voûte almohade, les nervures ont un rôle exclusivement décoratif, alors que, dans la voûte mudéjare, les arcs solidement construits ont une valeur proprement architecturale. L'évolution de l'art musulman du Xe au XIIe siècle a consisté dans l'ensemble à accentuer toujours davantage le parti-pris ornemental et à négliger de plus en plus le point de vue du constructeur, tandis que, dans l'art mudéjar, il arrive souvent, comme ici, que la forme seule reste

(1) L'église d'Almazán a été décrite par LAMPÉREZ (*op. cit.*, II, 282-284, fig. 292-294. Celle de Torres del Rio a fait l'objet d'une étude de D. SERAPIO HUICI (*Arquitectura*, août 1923, pp. 53-259). Une note importante concernant les deux monuments a été ajoutée par [TORRES BALBÁS] a la suite de l'étude de D. SERAPIO HUICI, et j'ai moi-même parlé du deuxième dans le *Mémorial Henri Basset*, Paris, 1928, II, 1-8).

(2) *Hespéris*, 1926, p. 111, fig. 65.

musulmane, en se dépouillant même de l'exubérante décoration mauresque sous l'influence d'une technique devenue chrétienne.

La tradition de la voûte nervée des xe et xie siècles a été tellement forte en Espagne qu'on en trouve encore des exemples au xiiie. C'est ainsi qu'à Ségovie la curieuse petite église de la Vera Cruz est exactement datée par une inscription de 1208. Malgré sa date avancée, ce monument présente une remarquable persistance à la fois des formes romanes et des formes musulmanes, car on ne trouve encore rien de gothique dans la rotonde dodécagonale à deux étages entourée d'un déambulatoire de même forme et terminée par trois absides demi-circulaires qui constitue cette église, à laquelle sa forme exceptionnelle a valu d'être considérée à tort comme une chapelle des Templiers. Sans doute, les deux coupoles qui s'y voient aux deux étages de la rotonde centrale sont portées par des nervures ; et l'on pourrait croire qu'il y a là une influence de la voûte d'ogives gothique, si les mêmes systèmes d'arcs entrecroisés ne se trouvaient déjà employés séparément à diverses travées du Cristo de la Luz à Tolède et simultanément à l'étrange coupolette de San Baudelio de Berlanga (1). Le même tracé qu'à la coupole supérieure de la Vera Cruz — quatre arcs entrecroisés de façon à laisser au centre un carré vide — se retrouve encore dans un autre monument de Ségovie, à la croisée du transept de l'église également romane et mudéjare de San Millán. A Burgos, enfin, le monastère cistercien de Las Huelgas conserve dans la clôture une chapelle mudéjare dont la voûte est encore une coupole nervée à arcs entrecroisés. La date de la coupole de San Millán de Ségovie n'est pas connue. Quant à la chapelle de Las Huelgas de Burgos, elle doit remonter seulement, comme la Vera Cruz de Ségovie, au début du xiiie siècle, car elle est précédée d'un vestibule où l'on trouve employée la forme nouvelle de la voûte à stalactites, comme au reste dans les autres constructions mudéjares du même monastère, et celui-ci n'ayant été fondé qu'en 1187, la plupart des bâtiments en sont certainement assez postérieurs à cette date.

(1) Le plan de la coupole inférieure de Ségovie est donné par Street (*Some account of gothic Architecture in Spain*, 2e édit., Londres-New-York, 1914, I, 178, p. VIII), et celui de la coupole supérieure par Lampérez, *op. cit.*, I, 499, fig. 379).

VI

Ce qui permet, dans tous ces cas, d'affirmer qu'il y a eu sûrement imitation de l'art musulman dans l'art chrétien d'Espagne, c'est l'aspect particulier de ces coupoles, où les nervures s'entrecroisent en laissant un vide au centre, et souvent en dessinant un polygone étoilé. C'est ce même tracé des arcs qui ne laisse aucun doute sur l'origine hispanique de deux autres coupoles analogues qui se trouvent sur le versant français des Pyrénées, aux deux églises voisines de Sainte-Croix d'Oloron et de L'Hopital Saint-Blaise, sur une des routes du pèlerinage de Compostelle (1). Mais parmi les voûtes nervées hispano-mauresques du xe et du xie siècles que nous avons signalées, il y en a plusieurs dont les arcs ont un tracé beaucoup plus simple, semblable à celui qu'auront plus tard les croisées d'ogives françaises, c'est-à-dire qu'ils se croisent en leur milieu sans laisser de vide central. Il en est ainsi notamment à plusieurs coupolettes du Cristo de la Luz à Tolède, à la plupart de celles de la mosquée dite des Tornerías dans la même ville, à l'église mozarabe de San Millán de la Cogolla et à la petite niche centrale de l' « ermita » de San Baudelio à Berlanga de Duero.

On ne saurait donc affirmer qu'il y a eu seulement, comme on a pu l'admettre, imitation de la voûte d'ogives française dans des coupoles nervées mudéjares dont les arcs se croisent en leur milieu sans laisser de vide central, par exemple à la voûte inférieure de la rotonde de la Vera Cruz à Ségovie, aux deux curieux tabernacles de l'église de San Juan de Duero à Soria, aux coupoles de transept de la cathédrale de Jaca et de l'abbatiale voisine de Santa Cruz de la Serós (2), à la « Torre Vieja » de la cathédrale d'Oviedo (3), aux voûtes en briques des tours de l'église Saint-Martin d'Arévalo (4), ou même aux portes des ponts d'Alcantara et de Saint-Martin, à Tolède. Dans toutes ces voûtes, l'existence et le tracé des arcs qui sous-tendent les coupoles peuvent tout aussi bien s'ex-

(1) Ces coupoles ont été signalées dans la *Revista historica* de Valladolid, avril-juin 1926, pp. : 5-30), et dans l'*Architecture* (10 octobre 1926, pp. 323-324).

(2) Lampérez, *op. cit.*, I, pp. 674-679.

(3) *Monumentos arquitectónicos de España*, première série.

(4) Gómez Moreno, *op. cit.*, pp. 296 sqq.

pliquer par l'imitation de modèles musulmans. Et l'on peut alors se demander d'où dérivent en France, non seulement les coupoles nervées d'Oloron et de L'Hopital Saint-Blaise, mais encore bien d'autres voûtes analogues, dont les nervures ont un tracé moins caractéristique, dans diverses régions que nous savons avoir été en relations fréquentes avec l'Espagne au XIe et au XIIe siècles, en Gascogne, en Languedoc, en Provence, en Aquitaine, en Anjou, en Touraine, en Normandie ; car on trouve, dans toutes ces régions, des essais très variés de voûtes nervées, qui n'ont qu'un rapport assez lointain avec la croisée d'ogives proprement dite, qui sont, dans bien des cas, antérieurs aux premiers exemples connus de celle-ci, et qu'on ne saurait, par conséquent, expliquer comme si c'étaient des imitations mal comprises des voûtes gothiques de l'Ile de France.

Il ne saurait certes s'agir, dans toutes ces voûtes mudéjares ou surtout françaises, d'une imitation au sens rigoureux du mot des coupoles nervées musulmanes du Xe et du XIe siècles, mais seulement d'une simple suggestion fournie par celles-ci aux architectes chrétiens, et d'une transposition dans la technique propre à ces derniers des formes le plus souvent purement décoratives de l'art hispano-mauresque. Dès la fin du Xe siècle, j'ai montré comment, dans la petite mosquée de Tolède, le caractère architectural de ces voûtes était déjà bien faible, tandis que l'importance du point de vue ornemental tendait à y devenir de plus en plus grande ; et M. Henri Terrasse a écrit sur les coupoles de Cordoue l'analyse la plus pénétrante dans son étude sur la Koutoubiya de Marrakech (1). En ce qui concerne d'ailleurs les artistes français du moyen âge, nous savons qu'en présence des œuvres d'un art étranger, ils apercevaient seulement ce qu'ils voulaient voir, ou plutôt ce qu'ils pouvaient voir. L'exemple bien connu de Villard de Honnecourt est particulièrement caractéristique à cet égard, et certaines pages de son album permettent de constater que, même chez des maîtres d'œuvres grands voyageurs comme lui, une vision spéciale et des procédés très particuliers déformaient singulièrement tout ce qui pouvait être noté et retenu. Ce ne sont donc pas des procédés précis de construction qu'ils ont pu analyser dans le détail en Espagne et reproduire exactement après être rentrés chez eux. Il en a sans doute été de même pour la voûte nervée hispano-musulmane que pour la coupole byzantine employée

(1) *Hespéris*, 1926, pp. 137-142.

seule ou en série pour couvrir de larges espaces. Dans ces cas, et sans doute aussi dans d'autres, les constructeurs français du moyen âge ont dû seulement remarquer d'une façon assez approximative des faits nouveaux pour eux, en retenir des idées générales qu'ils ont appliquées ensuite tant bien que mal, avec leurs procédés spéciaux et leurs matériaux ordinaires. Dans le cas particulier de la voûte nervée, il n'est pas possible qu'ils soient passés si souvent en Espagne sans remarquer les nervures apparentes qui paraissaient sous-tendre dans une foule de monuments les voûtes hispano-mauresques encore si nombreuses au XIe et au XIIe siècles dans les mosquées musulmanes et dans les églises mozarabes. Peu importe ce que pouvait être le rôle vrai, le plus souvent purement décoratif, de ces nervures. Il n'y en avait pas moins là, pour les constructeurs romans de toutes les régions de France, quelque chose de nouveau et, en même temps, de remarquable. Comme ils cherchaient précisément eux-mêmes à ce moment tous les moyens de consolider leurs voûtes, il est tout à fait vraisemblable que la vue de celles des édifices hispano-musulmans leur a suggéré l'idée d'employer à cet effet la nervure.

Ainsi s'expliquerait enfin un fait qui apparaît comme de plus en plus indéniable, bien qu'on n'en ait guère tenu compte jusqu'ici. La croisée d'ogives n'est pas, comme on l'a cru longtemps, née d'un seul coup sous sa forme définitive et dans une région déterminée de la France. Cette invention a été, en réalité, précédée dans des régions diverses d'essais très différents qui se sont poursuivis sur bien des points après même que la voûte d'ogives proprement dite eût été déjà réalisée pour la première fois. Cette réalisation est devenue définitive le jour où, au lieu d'appliquer le principe de la nervure sous la calotte ou sous les pans d'une coupole, on a combiné ce principe avec celui de la voûte d'arêtes en renforçant les parties saillantes de celle-ci par des arcs en croix. Comme les travaux de M. John Bilson paraissent l'avoir maintenant démontré, c'est sans doute aux architectes anglo-normands que revient l'honneur d'avoir exécuté les premiers une voûte d'ogives ainsi conçue et, en tout cas, d'avoir appliqué cette découverte pour couvrir de vastes églises. Les énormes conséquences de cette invention ont été, aussitôt après, harmonieusement et pleinement développées par les maîtres d'œuvres de l'Ile de France pour donner bientôt naissance, avec une rapidité prodigieuse, à tout un art nouveau et à une esthétique entièrement transformée. Mais, avant que

la croisée d'ogives proprement dite n'eût été ainsi réalisée, bien des tentatives avaient été faites, en Normandie même et dans plusieurs autres régions de la France, qui en avaient donné comme autant d'approximations. Ces tentatives très diverses ont dû être provoquées elles-mêmes par la connaissance des coupoles nervées hispano-musulmanes que les Français de toutes les régions de France avaient pu voir au Sud des Pyrénées. Il reste à étudier où elles se sont produites, dans quels monuments on en trouve les traces, comment elles ont pu influer dans certaines provinces sur les écoles locales, et comment elles se sont parfois poursuivies sans aboutir pendant que l'art gothique se constituait dans l'Ile de France.

E. LAMBERT.

QUELQUES POINTS D'HISTOIRE SUR LES CAPTIFS CHRÉTIENS DE MEKNÈS[1]

La sympathie que les habitants de Meknès ont témoignée aux Européens qui se fixèrent dans leur ville au début de l'occupation, est peut-être la survivance de cet heureux caractère que les voyageurs du xviie siècle notaient déjà à leur passage, mais il ne me semble pas téméraire de l'attribuer pour une part aussi à l'atavisme qui leur fait retrouver, après un siècle, des gens de même race que ceux qui, durant plus de 144 ans, vécurent au milieu d'eux, et dont le travail et le sang restent plus encore que le souvenir.

Si les résultats de l'enquête poursuivie touchant le séjour et l'influence des captifs chrétiens à Meknès ne permettent pas de donner à ces conclusions toute l'ampleur que l'on pourrait désirer, du moins, en attendant une étude plus poussée et plus vaste de la question, voici les quelques points qui paraissent acquis à l'histoire de la captivité au Maroc :

1° La date et la durée de l'établissement des captifs à Meknés ;

2° Les divers endroits où ils résidèrent ;

3° Le problème du nombre des chrétiens captifs ;

4° L'existence incontestable du sang européen dans la population meknassie.



L'arrivée au trône de Moulay Ismaël modifia le régime du servage au Maroc. Jusqu'alors les esclaves, dont une grande partie était acquise par le Sultan, pouvaient être la propriété personnelle des Marocains qui les gardaient ou les vendaient aux Religieux Rédempteurs, suivant leur gré. Avec Moulay Ismaël, les esclaves deviennent le bien du Sultan qui

(1) Communication présentée au VIe Congrès de l'Institut des Hautes Études Marocaines (3e section).

les achète de droit, au prix de deux cent cinquante livres par tête, à moins qu'il ne les confisque tout simplement. En même temps les esclaves disséminés dans tout le Maroc sont groupés en quelques points dont le plus important, je dirai presque l'unique, est Meknès. Fez avait la prison la plus considérable après Marrakech sous les régimes précédents. Mais Moulay-Ismaël désirant bâtir sa résidence à Meknès, où nul palais convenable n'existait, fit monter tous ses prisonniers dans cette ville. Dès 1672 ou 73, il avait déjà ordonné le transfert des captifs de Marrakech à Fez : « *Lo primero que hizo quitar las cadenas a los cautivos de Marruecos, y embiarlos en Fez donde tenia mas de trecientos* », dit le chroniqueur de Meknès (1). Mais, en 1680, écrit Mouëtte : « après que le roy se fut reposé quelques jours, il ordonna que tous les chrétiens qui étaient dispersés dans les autres villes lui fussent amenés à Méquinez, pour les y faire travailler au-dessus des forces humaines aux ouvrages dont il fut lui-même l'architecte » (2).

Leur premier travail fut la construction du Dar-Maghzen actuel, de Rouamezine aux fortifications sud de la ville ; puis on les appliqua au travail des bâtisses successives qui marquèrent le règne du grand Sultan. Suivant leurs aptitudes, on leur confia des travaux et des charges délicates, et si leur situation a connu des heures d'angoisses terribles et de durs travaux, ils ne semblent pas avoir été l'objet d'une haine constante ou d'un mépris systématique de la part de la population.

L'ère de la captivité dura jusqu'en 1816 où Moulay Sliman libéra les captifs chrétiens et vida les geôles du Maroc, de Meknès par conséquent.



La question des lieux habités successivement par les esclaves chrétiens à Meknès est intéressante, parce qu'elle nous permet de préciser avec exactitude le dernier emplacement qu'ils occupèrent.

Quand les captifs arrivèrent de Fez, ils furent mis dans les prisons souterraines qu'il ne faut pas confondre avec les caveaux de la cour des

(1) *Mission historial de Marruecos*, liv. V, chap. XLI, p. 610. Ce livre du Chroniqueur officiel des Franciscains de la Province d'Andalousie, est capital pour l'étude de l'histoire des captifs, tant à cause des documents qu'il cite et qui sont tous de première main, dans la seconde partie de l'ouvrage, que parce que le P. Francisco de San Juan del Puerto, qui l'écrivit, fut témoin oculaire de nombre d'événements qu'il rapporte.

(2) *Histoire des Conquêtes de Moulay-Archy... et de Moulay-Ismaël...* chez Couterot, à Paris, 1683, p. 280.

Renseignements. Ceux-ci, de construction plus récente, n'existaient pas avant le Dar-Maghzen qui est l'œuvre des esclaves chrétiens. J'y verrais plutôt de vastes caves destinées à enfermer les réserves énormes que nécessitait la population des gens qui vivaient aux dépens du palais : harems et familles immenses, personnel considérable, nombreux esclaves, troupes noires et leurs familles. L'inspection attentive de ces souterrains m'a fait découvrir, en 1914, quelques graffiti intéressants. Il y a d'abord l'inscription suivante : « « FO. BONILLA-D. JOSE MA. DEMURGARA 5 MAYO 1877 — 19 DE JUNIO 1873 2 ESPANOLES ». Ce sont des dates récentes et on ne saurait dire s'il s'agit là de visiteurs, d'ouvriers ou de prisonniers de guerre enfermés dans ces caves. Cependant, sur les murs de droite, on remarque des dessins de bateaux à voiles, l'un d'entre eux est à rames à la façon des galères et a jeté l'ancre vis-à-vis d'une mosquée qui peut, si on le veut, représenter les Oudayas au bord du Bou Regreg. Plus au fond, et sur la paroi d'une salle non encore envahie par les immondices que l'on avait le tort d'y jeter, j'ai pu relever la silhouette très joliment réussie d'une véritable galère de style ancien, avec son fanal à la proue, ses habitations étagées à la poupe, ses mâts avec pavillons, ses rangées de hublots et des rames battant l'eau. Ce graffite est fort ancien et s'il date de l'époque où les captifs furent nombreux, il est inadmissible qu'il soit le seul que l'on puisse relever sur ces murs, entre lesquels d'aucuns prétendent que l'on aurait parqué huit à neuf cents esclaves. Je tiens donc que les caveaux de la Couba Khyatine, tout en étant remarquables, ce qui vaudrait la peine de les dégager des monceaux de fumier qu'on y a jetés, ne sont point l'antique prison des captifs chrétiens de Meknès (1).

D'ailleurs, cette première geôle nous est décrite par le captif français Mouëtte, qui y vécut en 1672 : « Les Matemores sont des lieux souterrains creusés en rond, de profondeur de quatre à cinq brasses, avec une bouche fort étroite que l'on ferme avec une grille de fer. On y descend ordinairement avec une échelle de corde... L'on se couche tous en rond, la tête contre les côtés de la Matemore et les pieds se joignant au milieu... ».

(1) Par contre, l'on pourrait y reconnaître des prisons ayant servi à d'autres qu'aux captifs chrétiens, d'après le texte du capitaine anglais Braithwaite : « Nous vîmes la prison du palais où l'on tient les nègres qui ont fait quelque faute, les gouverneurs et tous les prisonniers d'État : c'est un souterrain de toute la grandeur d'une des cours du Palais sous laquelle elle est bâtie ». *Histoire des Révolutions de l'Empire du Maroc*, etc. Amsterdam, chez Pierre Mortier, 1737.

C'était donc le silo bien connu de ces pays-ci ; et l'emplacement des silos devait être dans les environs des chantiers où travaillaient les esclaves. Je reviendrai un jour sur l'intérêt que présentent certains des nombreux silos qui entourent Meknès.

Quand le palais fut achevé, on donna une nouvelle prison plus confortable aux esclaves. Ce que le captif Mouëtte appelle le « bîte neuf » se composait de vastes salles hautes de plafond, où les captifs organisèrent leurs lits en forme de hamacs. Cette prison se trouvait dans le Dar-Maghzen, puisqu'au moment de la Rédemption de 1681, Moulay-Ismaël, dit le captif, « nous fit ranger en hayes proches des murs de notre bîte et commença lui-même à choisir tous ceux que Dieu lui inspira. Après que le roy eut séparé tous ceux qu'il voulait donner, il nous fit marcher devant lui vers la porte principale par laquelle on sort du château ». Nous savons que cette porte est celle qui donne sur la rue En-Nojar.

Une troisième prison reçut les esclaves, c'était probablement à l'époque où Moulay-Ismaël construisit la Roua, l'écurie fameuse. L'historiographe des Franciscains du couvent de Meknès nous en a donné la description dans son ouvrage intitulé : « Mission historial de Marruecos », paru à Séville, en 1708.

C'était, près des écuries du roi, une sorte de pont de $128^{m},65$ de long, sur $15^{m},25$ de large ; il servait de piste aux cavaliers pour y faire la fantasia les jours de fête. Le roi y courait la lance. Le pont comprenait 24 arches de $13^{m},28$ sur $4^{m},42$ d'écartement, dont les côtés étaient fermés par un mur de maçonnerie percé de petites ouvertures, si bien que, de l'extérieur cet endroit ressemblait à une place d'armes, tandis qu'à l'intérieur on avait l'impression d'un véritable pont. Les espaces entre les arches formaient les habitations des captifs, une sorte de couloir les faisait communiquer. Sous l'arche du milieu qui servait de demeure aux Franciscains coulait une séguia qui allait ensuite former les égouts de la ville. Douze arches étaient occupées par les captifs français, anglais, portugais, les onze autres par les espagnols.

Cette étrange construction, nous dit le chroniqueur, fut brusquement détruite en 1692 ou 1693. Etait-ce parce que l'arrivée des captifs de Larache avait obligé de répartir les esclaves en divers endroits de Meknès ? Quoiqu'il en soit, tous les chrétiens parqués pendant un an environ dans un bordj du palais (P. Juan del P. Liv. VI, ch. XIV, p. 691), furent amenés

dans l'ancien quartier de la juiverie, contre la muraille nord du Dar Maghzen et sur le versant oriental de la ville. Sur le terrain fermé de hautes murailles, ils se partagèrent en nations, se bâtissant des cabanes de bois, de roseaux, de terre. Au centre s'éleva l'église, vaste construction pouvant contenir 600 personnes, et décorée de marbres et de zélijs. Le quartier prit le nom que les captifs avaient donné à leurs habitations souterraines. Ils les appelaient du nom arabe de « hanut », qui signifie boutique, échoppe. La prononciation espagnole durcissait le H en K, ce qui donna le mot « kanut » que les Rédempteurs et les esclaves de chez nous francisaient en en faisant le terme de « canot ». Le nom s'est conservé, et l'une des rues de ce quartier garde encore aujourd'hui la désignation de « derb K'nut », que les indigènes seraient bien en peine d'expliquer. L'endroit précis du Canot des chrétiens ne fait plus aucun doute : il était situé, disent les documents (*Mission historial*, p. 734, et l'acte de décès du P. Thomas de l'Incarnation, datant de 1701, conservé aux archives de Tanger), près du quartier *Des Roses* « *Kaauarda* », sur le versant de la ville, à un quart de lieue du ksar de Moulay-Ismaël. Le profil que grava Fourdrinier pour la relation du voyageur anglais John Windus est la photographie panoramique, avant la lettre, du Meknès de ce temps-là, 1720. Le quartier des captifs est très distinctement indiqué. Nous le retrouvons aujourd'hui dans le rectangle entouré de fortes murailles en ruines qui va de la mosquée Zitouna jusqu'au delà de l'infirmerie indigène ; le couvent des Franciscains bâti en dehors de la geôle y est également situé sans aucun doute. Il était, dit le P. del Puerto, accolé à la muraille orientale de la ville, dans le quartier de Kaauarda. Quand on voulut ouvrir une porte de ce côté au palais du Sultan, on se trouva heurter les murailles du couvent et les architectes parlaient de tout détruire. Moulay-Ismaël s'y refusa. Le mur du palais dut faire un crochet et le mur s'ouvrit plus bas. L'acte de vente des maisons achetées par les religieux porte l'indication qu'elles touchaient au mur des écuries, « *par où passe la canalisation* ». Or, on constatera que le mur de Rouamezin, qui faisait partie du Dar-Maghzeñ, trace un angle brusque à la hauteur du palais Bennani, et si les nécessités modernes ont obligé de détruire la porte et les murailles qui ouvraient sur l'Haboul, je me souviens fort bien de les avoir remarquées jusqu'en 1915. De plus, j'ai la copie des reçus des Habous pour les taxes payées annuellement par les Franciscains depuis 1693 comme prix de l'adduction des eaux de la mos-

quée Zitouna et qui s'élevaient à 6 ducats de blanquilles. Après avoir passé par le hammam du pacha, c'est dans le palais Bennani et les écuries des Services Municipaux que s'écoulent les eaux de la Zitouna. Ce point est donc également acquis à l'histoire. De 1693 à 1800, ce fut dans ce quartier que résidèrent les captifs chrétiens, et leur cimetière déplacé au moment où Moulay-Ismaël fit planter ses fameuses oliveraies, fut définitivement fixé à l'endroit signalé par le firman de Moulay Abdallah, au lieu dit le Hammam, près de la poudrière, à droite, en sortant de la porte Et-Tizimi (1).

* * *

Le nombre des chrétiens esclaves de Moulay-Ismaël prête à fantaisie. Les chiffres sont complaisants, mais dans le cas on a tort de vouloir s'en tenir aux plus élevés, jugeant sur un seul témoignage ou un seul fait, une longue période.

En voici quelques-uns : ils sont modestes, mais de bonne origine, et nous pourrons leur accorder confiance.

En 1653, sous les prédécesseurs du grand Sultan, une lettre du supérieur des Franciscains de Marrakech, publiée récemment par le P. Ortega (2) nous apprend que les captifs de cette geôle comptaient à peine 18 catholiques et 11 ou 12 Anglais protestants.

En 1672, le P. del Puerto note 250 prisonniers à Salé (p. 618), 300 et 400 à Fez (p. 610 et 611). Sur le nombre, Mouëtte compte 134 Français avec lui (3).

La Rédemption française de 1681 se fait à Meknès où tous les captifs, ou à peu près, sont réunis : 45 Français sont rachetés, et il en reste encore 120 autres (4). Nos compatriotes à Meknès étaient donc 165 au total. Or, en admettant que ce nombre représente le cinquième du chiffre global des captifs, nous n'allons pas au delà de mille chrétiens.

Ce qui a pu tromper certains historiens, c'est l'arrivée de la garnison de Larache, après la prise de cette ville, le 11 novembre 1689. Le nombre

(1) *Archives inédites de la Mission de Tanger*, Firmans et dahirs inédits.

(2) *Archivo Ibero-Americano*, mayo-junio, 1928, p, 376.

(3) *Relation de la captivité*... Paris, chez la veuve Jean Cochart, ch. X, p. 149.

(4) *Relation nouvelle et particulière du voyage des RR. PP. de la Mercy au royaume de Fez et de Maroc... en l'année* 1681. Chez L. Desmais, à Paris, 1683, p. 87.

des captifs s'élève par suite et tout d'un coup de 1.700 prisonniers (1), mais il ne se maintient pas (2).

En 1699, le Consul de Rabat accepte de racheter les 460 Français qui sont dans tout le royaume.

En 1708, les captifs sont 800, dont 200 Français (3), ce qui cause l'étonnement de Moulay-Ismaël, surpris d'en avoir un si grand nombre. En 1728, les Portugais, une nation qui donne cependant, ne sont plus que 128.

En 1736, on rachète tous les Français, au nombre de 75 (4).

Les voyages des Rédemptions françaises cessent alors. Les captifs sont peu nombreux et nous en pouvons juger par deux documents précieux et inédits : le livre des baptêmes et le registre des sépultures qui furent à Meknès depuis l'an 1684. Naissances et décès sont plus rares à partir de 1730. Nous pouvons donc conclure de ces divers documents que le nombre des captifs chrétiens de Meknès, je ne parle pas des autres « Sagènes », d'ailleurs moins importantes, dépassa très rarement, et en tous cas ne se maintint pas au delà de 1.000 à 1.500 prisonniers.

Puisque nous en sommes à la restriction des chiffres, je me permettrai de donner la saignée à celui, légendaire aussi, des victimes du Sultan. Je me garderai bien d'instruire ici son procès. Les uns l'ont fait noir comme l'encre, et d'autres blanc comme neige. Il est difficile de juger un grand homme, surtout quand il est turc ou maure. Ses détracteurs et même un peu ses amis, ont laissé passer la légende de ses innombrables meurtres. On hésite à croire le captif espagnol qui, écrit le Rédempteur français, tenant cote des victimes tombées sous la main du roi et arrivé à 36.000, n'eut plus le courage de poursuivre (5). Cependant, on avoue avec Saint-Olon que le nombre a bien dû être de quelques milliers. J'ignore si Moulay-Ismaël a travaillé davantage dans le marocain, mais le registre manuscrit des sépultures de Meknès pourra nous renseigner exactement au sujet

(1) *M. H. M.*, p. 689.

(2) Le P. del PUERTO ajoute, à la p. 691 du même chapitre : « llegaron a tres mil », ce qui ferait croire qu'il y avait environ 1.200 esclaves auparavant dans la Sagène de Meknès.

(3) *Relation de ce qui s'est passé dans les trois voyages que les religieux de l'ordre de Nostre Dame de la Mercy...* à Paris, chez Antoine Urbain Cousteiier, 1724, p. 03.

(4) *Relation de ce qui s'est passé dans le Royaume de Maroc, de 1727 à 1737*, à Paris, chez Chaubert, 1742, p. 285.

(5) *Relation...que les religieux de l'ordre de Nostre Dame de la Mercy...*, p. 45 ; le P. del PUERTO dit aussi : « mas de cuarenta mil », p. 69.

des chrétiens ; leur nom et leur genre de mort y est noté avec soin par le religieux qui avait la charge de Secrétaire de la Mission. Nous y trouvons exactement 109 chrétiens qui moururent de la main ou par ordre du roi, en quarante ans de règne. C'est déjà bien, mais nous sommes loin des 36.000 !

***

La dernière question sur laquelle notre attention est attirée est celle de la survivance du sang européen à Meknès. Ici, l'on n'est plus réduit à quelques conjectures, le fait général n'est pas douteux.

Les familles chrétiennes se sont perpétuées dans les prisons de Meknès. Elles comptèrent parfois de nombreux enfants et ne purent pas toujours les soustraire au Sultan qui mettait les filles au harem et les garçons chez le fqih. L'histoire d'une de ces familles sera le type de preuve de ce que nous avançons.

Le P. del Puerto rapporte qu'en 1686 nos missionnaires arrivant de Larache trouvèrent à El Ksar, parmi les prisonniers récemment capturés, trois jeunes Françaises ; elles venaient de Puerto de Santa-Maria où elles étaient nées et se rendaient à Marseille, pays d'origine de leurs parents (1). L'aînée avait douze ans ; on la maria aussitôt à un Français, afin que le Sultan, qui respectait avec sévérité le lien conjugal de ses esclaves, ne pût l'enlever de force ; par contre, ses sœurs devinrent renégates ; l'une fut forcée d'entrer au harem de Moulay-Ismaël, l'autre se montra plus facile pour devenir la compagne de Moulay Zidan, « *las cuales viven oy todavia en aquél cautiverio* », écrit en 1708 le vénérable chroniqueur.

L'historien de Meknès est incomplet. La relation des Trinitaires (2), et le manuscrit inédit des baptêmes nous permettent de combler les lacunes et de préciser.

Marguerite Bourdine, veuve Chaves, revenait de Port-Sainte-Marie, près de Cadix, et regagnait Marseille avec ses quatre filles et son fils Jacques, quand elle fut prise et emmenée en captivité avec ses enfants. Jacques mourut à Meknès où il cultivait le jardin familial de ces pauvres gens. Honorate, l'aînée des filles, était mariée à Etienne Coulomb de Martègues ;

(1) *M. H. M.*, p. 647.
(2) *Relation...*, *loc. cit.*

elle eut deux fils et une fille à Meknès (1). Les deux fils y moururent accidentellement.

Marie-Magdeleine, comme le rapporte le P. Juan, épousa Philippe Vivant, de Marseille (2). En 1688, à l'âge de quatorze ans, si le P. Juan a bien dit, elle mit au monde François (3), et jusqu'à la mort de son mari, qui advint en novembre 1707, elle donna le jour à onze enfants (4). Cinq d'entre eux vivaient à l'arrivée des Trinitaires. Magdeleine Chaves fut mise sur la liste des rachetés avec ses trois plus jeunes enfants. Elle refusa de partir parce que le Sultan ne voulait point libérer ses deux fils aînés. Malgré ce sacrifice, son fils Laurent apostasia peu après et s'établit à Meknès. Son frère, Etienne, l'aurait peut-être imité, si un meurtre involontaire qu'il commit ne l'avait fait condamner au supplice du feu (5).

Le 2 février 1711 (6), Marie-Magdeleine Chaves se remaria avec un Espagnol nommé Ignacio Mosquera. Elle en eut deux fils et une fille, Manuela. Comme sa mère, Manuela se maria à douze ans à un castillan. L'acte du baptême de Manuela la fait naître le 29 juin 1714, l'acte de mariage est daté du 2 mars 1727, celui de la naissance de son fils porte le 3 décembre 1727, elle eut donc son premier enfant à l'âge de treize ans et quatorze mois (7). Elle en eut trois autres encore jusqu'au moment de la Rédemption de 1736, après laquelle son nom ne figure plus au registre des baptêmes.

Ainsi donc, cette famille Chaves a laissé une descendance par deux filles renégates, mères de chérifs, et par François Vivant qui fut renégat; les documents de cette époque indiquent un nombre considérable de

(1) Le Trinitaire dit « mariée à Meknès »; nous remarquons tout d'abord que la notification de ce mariage n'existe pas dans le « Registre des mariages ». Dans le registre manuscrit des baptêmes, elle est appelée Léonor et nous n'y avons trouvé mention que du baptême de « Jean », le 2 mars 1689, et de « Marie », le 24 août 1690.

(2) Arch. Miss. de Tanger, Reg. mariages, f° 5, le 4 sept. 1686.

(3) Arch. Miss. de Tanger, Reg. man. des baptêmes, n° 4, le 17 mars 1688.

(4) Laurent : 28 juin 1690 ; Etienne : 1er février 1692 ; Jean : 23 février 1694 ; François : 4 février 1696 ; Josepha : 10 avril 1697 ; Jean-Baptiste : 11 août 1698 ; Joseph : 21 nov. 1700 ; Pierre : 17 mai 1703 ; Michel : 21 septembre 1705 ; Etienne : 6 juin 1707. Manuscrits inédits des archives de la mission de Tanger, Reg. des baptêmes.

(5) « 13 de Julio (1711) mato el Rey en esta ciudad de Mequinez a Estevan Vivan natura de Mequinez, confesso con tiempo antes que le pusieron delante del Rey ». Reg. manuscr. des sépultures de l'année 1684 à l'année 1761. Arch. miss. Tanger

(6) Reg. mar. arch. miss., f° 26.

(7) Reg. mar. id.; reg. bapt., nos 59, 70.

renégats, et la rareté des noms inscrits dans le manuscrit intitulé « *Registre des apostats qui furent réconciliés* » prouve que la majorité demeura au Maroc et y fit souche.

Je ne dirai qu'un mot en terminant, au sujet des origines chrétiennes des gens d'Agouraï. Lorsqu'en 1913, j'écrivais dans une brochure de vulgarisation et d'attente, « *La Pénétration chrétienne au Maroc* », que la kasba d'Agouraï était peuplée de chrétiens renégats, je me basais sur les dires d'une tradition qui circulait parmi les européens de Meknès, tradition qui me paraît aujourd'hui sans grand fondement. Tout au plus pourrait-on la confirmer par un texte récent où il est rapporté que les renégats étaient relégués dans un endroit éloigné de quelques lieues de Meknès. Le P. Castellanos fait allusion au ministère des Franciscains qui s'y rendaient déguisés en esclaves afin d'y réconcilier les renégats repentants, mais je n'ai jamais trouvé trace de semblables voyages dans le manuscrit des Réconciliations, et de plus, un texte formel du P. del Puerto paraît indiquer, sans doute possible, le lieu de la relégation pour ceux qui ne demeuraient pas à la cour du Sultan. Parlant d'un renégat galicien, il dit ceci : « *lo llevaban con otros a que viviese en Tafilas que es donde communmente enbia a los renegados casandolos alla con negras para que propagen genisaros* » (1). A part donc les renégats employés à Meknès et dont les documents nous certifient la présence, ce serait au Tafilalet que les autres auraient été exportés, pour travailler à la multiplication des futures recrues de la Garde-Noire. Les textes ne sont donc pas favorables à Agouraï.

J'ajoute que la tradition locale actuelle le serait encore moins. Voici quelques noms qui, il y a dix ans, étonnaient les visiteurs de la kasba : Religo, Montigo, Balamon, Korniff, Bessaneau... etc. Mais voici également l'explication qui m'en fut donnée par le bureau de Renseignements du poste. Religo était un sujet américain venu il y a 60 ans (ce qui fait 72 ans aujourd'hui), et qui a laissé un fils Djillali Religo ; Balamon, prisonnier de guerre à Titaouine, de nationalité américaine, laisse Mohammed Balamon ; Montigo, prisonnier de guerre il y a 80 ans, est le père de Djillali Montigo ; Korniff était un Anglais venu il y a 70 ans. Bessaneau, d'origine inconnue, vint il y a environ 50 ans, son fils se nomme Abd-el-Krim.

(1) *M. H. M.*, liv. VI, chapitre XIII, p. 687.

Je n'ignore pas que sur 800 familles d'Agouraï, 500 prétendent descendre des renégats chrétiens et s'appellent « alouijs », mais, jusqu'à présent, nulle preuve sérieuse que je sache ne permet d'accepter cette prétention.

La conclusion que nous pouvons tirer de ces rapides indications est tout d'abord que l'histoire véridique de nos captifs à Meknès est assez peu connue. Les légendes ou les histoires romancées qui circulent sur ce temps et ces gens, ne manquent ni d'art, ni d'imagination, mais elles sont infiniment moins pathétiques et intéressantes que l'histoire vraie entrevue à la lumière des documents authentiques.

En second lieu, c'est que nous avons, à Meknès, des points historiques absolument précis, liés au souvenir de la captivité européenne de la grande époque. C'est d'abord le Dar-Maghzen, des murs de la Rouamezine à ceux de la Roua de Dar-Beida. C'est la porte de la rue En Nojar, puis le quartier des esclaves, qui s'étend de la Zitouna jusqu'à l'infirmerie indigène ; l'emplacement du couvent franciscain, occupant le palais Bennani, les écuries des services municipaux et les domaines ; enfin, c'est l'emplacement du cimetière des chrétiens sur la propriété des Sœurs franciscaines, à Bab-Tizimi.

Et ces conclusions, malgré leur insuffisance présente pourront peut-être intéresser à ces souvenirs douloureux et à ces vieilles ruines ceux que passionne une histoire commencée par des esclaves hier, et poursuivie par des civilisateurs libres, forts et généreux, aujourd'hui.

P. Henry KOEHLER, o. f. m.

TOMBES BENI MGUILD (1)

Malgré l'étendue de leur enquête, MM. Bourrilly et Laoust n'ont pas hésité à penser que leur ouvrage sur les *Stèles funéraires marocaines* comportait des lacunes (2), et ils ont exprimé l'espoir qu'il provoquerait de nouvelles observations. Je vais m'efforcer de répondre à leur désir en réunissant ici les notes et documents que j'ai recueillis chez les Beni Mguild, en 1917, bien que leur publication comporte quelques réserves. Mes recherches ont été faites, pour la plupart, au cours de la colonne qui, partie d'ʿAïn Leuh, campa à Timadhit, occupa la position de Bekhrit, franchit le Moyen-Atlas et fit jonction avec le groupe mobile de Bou Denib après avoir fondé le poste d'Itzer. C'est dire que plusieurs dessins, plus tard mis au net, ont été hâtivement tracés sous les balles ; on décidera en les comparant avec quelques photographies, s'ils ont conservé aux tombes leur physionomie véritable.

De telles circonstances, comme on le pense bien, ne m'ont guère permis d'interroger les indigènes ; on ne trouvera donc ici que la description des tombes Beni Mguild ou les commentaires qu'elles comportent.

MM. Bourrilly et Laoust ont désigné sous le nom de « tombe berbère », une tombe « à tumulus bordée d'une rangée de cailloux et limitée à la tête et aux pieds par deux grosses pierres taillées » ; leur définition, qui convient assez bien à la généralité des tombes que l'on peut voir en tribu, est exacte ; mais elle a besoin d'être précisée car il y a, chez les Beni Mguild du moins, des variations assez nombreuses. On trouve sur leur territoire des tombes recouvertes de grands coffres de cèdre très ornés qui constituent une manifestation caractéristique de l'art berbère.

(1) Communication au VIe Congrès de l'Institut des Hautes Études Marocaines (7e section).

(2) J. Bourrilly et E. Laoust, *Stèles funéraires marocaines*. Collection Hespéris, n° III, Paris, E. Larose, 1927.

Aussi décrirai-je successivement :

la tombe commune, dite berbère ;

la tombe à coffre de bois sculpté ;

la tombe à coffre de bois décoré de peintures ;

et une tombe enfin, d'une forme toute particulière, que je crois n'avoir observée qu'une fois

Il semblerait, à priori, que cet exposé serait plus net si je détaillais, pour chaque type de tombe, la tombe elle-même, les témoins, les accessoires, mais il résulterait de cet ordre séduisant, l'inconvénient de nombreuses redites. Je me propose de consacrer un paragraphe spécial à l'étude des divers objets que l'on trouve sur les tombes. Quant aux témoins, j'aurai maintes fois l'occasion de les signaler, mais je discuterai leurs particularités dans un chapitre commun à toutes les tombes, où l'on verra que cette étude ne prétend être qu'une contribution à l'œuvre de MM. Bourrilly et Laoust.

***

Cimetières Beni Mguild et marabouts. — Mais avant de parler des tombes, je tiens à dire quelques mots du cimetière braber : il apparaît chez les Beni Mguild, comme un terrain inculte, laissé à l'abandon. L'étendue ne rappelle en rien celle des vastes cimetières qui avoisinent les villes de la côte : ni de leur vivant, ni, après leur mort, les braber ne connaissent les grandes agglomérations.

Aussi les cimetières sont-ils fort nombreux. On en compte bien près d'une dizaine dans les environs d''Aïn Leuh. Ils entourent généralement un marabout et lorsque, comme à Itzer, ils ont quelque étendue, on est en droit de se demander s'ils ne sont point formés de plusieurs cimetières voisins (établis chacun autour d'un marabout) et qui, en se peuplant, se sont réunis. Ces marabouts ne ressemblent guère à ceux de la côte ; leurs murs ne sont pas ornés de merlons et ils ne sont pas couverts de coupoles. Leur aspect est aussi pitoyable que celui de la généralité des tombes qui les entourent. Construction carrée, murs grossiers, parfois crépis avec un mélange de terre et de paille hachée, ils montrent, le plus souvent, des pierres mal liées avec de la terre et atteignent à peine la hauteur d'un homme. Leur toit est plat, comme celui des maisons braber ; il est fait de terre battue ; parfois, du gazon le recouvre. Il est soutenu par des pou-

trelles qui débordent des murs, comme à ʿAïn Leuh (pl. V, fig. 4), ou qui les dépassent à peine, comme à Itzer (pl. II, fig. 1).

La porte, on le pressent, est très basse ; il faut baisser la tête pour la franchir. Elle est orientée vers l'Est, comme si rien ne devait cacher au mort la vue de l'Orient : en cela, elle rappelle les dispositions des enceintes sacrées de Berbérie. Généralement, les marabouts n'ont qu'une pièce ; celui qui se trouve sur la route d'ʿAïn Leuh à Ito en a deux ; l'une, la plus grande, contient le tombeau du Saint ; dans l'autre sont déposés les charrues, les jougs, enfin tous les objets que les braber ont coutume de confier à cette hospitalité doublement sacrée.

A l'entrée de la plaine de Bekhrit se trouve un marabout tout différent de ceux dont je viens de parler. Il a la forme d'un quadrilatère et il est très bas, mais il est en planches et est recouvert d'un toit pyramidal (pl. II, fig. 6). Ce petit édifice est très inhabilement construit et on est tout surpris de trouver un de ses détails qui révèle un souci d'art ; son toit est surmonté d'une tige qui traverse un disque très habilement sculpté (pl. VI, fig. 5) et qui est certainement l'œuvre des artistes braber dont j'aurai à parler.

La tombe que l'on trouve dans ces marabouts est généralement recouverte d'un caisson de bois, flanqué de piquets à ses quatre angles. Ainsi que je l'ai fait prévoir, son axe est l'axe même de la construction qui l'abrite. Il y a cependant des exceptions et, dans le marabout à deux pièces, la tombe était, pour des raisons que j'ignore, perpendiculaire au grand axe du marabout.

L'aspect même du cimetière braber fournit un commentaire saisissant à la triste et juste remarque de Trenga : « Le culte des morts ne semble pas être bien vivace chez le braber » (1) ; à la perte d'un des leurs, ils affichent une douleur bruyante ; les femmes, nues jusqu'à la ceinture, les joues ensanglantées, suivent en pleurant et en criant le cercueil de leur époux ; mais cette douleur est brève. Le mort est vite oublié. Il semble que les Braber qui tiennent tant à ce que leurs morts reposent auprès de leurs saints, s'en remettent entièrement à ces derniers, du soin de veiller sur eux.



(1) G. Trenga, *Contribution à l'étude des coutumes berbères*, dans *Arch. Berbères*, t. II, p. 245.

Tombe berbère. — L'impression du délaissement que font naître les cimetières Beni Mguild est encore accrue par la pauvreté des tombes du type berbère, qui sont de beaucoup les plus nombreuses parmi les divers types de tombes que j'ai signalés.

La tombe Beni Mguild est bien souvent un simple tumulus (pl. I, fig. 1 et pl. X, fig. 2, tombe du premier plan) ; elle représente la forme la plus rudimentaire du monument funéraire puisqu'elle est exclusivement constituée par la terre retirée de l'excavation où repose le mort ; terre « froide », comme disent les Marocains, sans humus, infertile, où le plus souvent l'herbe ne pousse point.

Elle est ordinairement entourée de pierres, tantôt grosses et informes (pl. II, fig. 2), tantôt menues et disposées avec un sentiment artistique rudimentaire. Souvent une rangée de pierres est alignée sur la crête du tertre, par conséquent selon l'axe du corps (pl. I, fig. 4). Parfois, une nouvelle rangée, perpendiculaire à la précédente, divise la tombe en quatre quartiers (pl. I, fig. 5). D'autres fois, la disposition des pierres constitue une véritable arête. J'ai observé des arrangements plus compliqués, mais ils sont exceptionnels (pl. I, fig. 6).

La grosseur ou la nature des pierres peut donner aux tombes une physionomie particulière selon la région. Là où le schiste abonde, le noir de la pierre souligne encore la pauvreté du monument ; le calcaire blanc signale mieux la tombe, mais en fait ressortir le caractère fruste. Le blanc du calcaire et le noir de l'ardoise peuvent aussi être juxtaposés sans que le Braber cherche à tirer effet de leur combinaison. A ʿAïn Leuh, j'ai vu des tombes recouvertes d'épines (pl. II, fig. 2) ou encore de grands placards de schiste (pl. I, fig. 2). Sans doute, le cercle de pierre limite la tombe ; il constitue une ceinture magique de protection, mais il est inopérant contre les animaux « déterreurs ». Et ne serait-ce pas pour cela qu'on le renforce d'épines ou de dalles ? Je n'ai pas eu la possibilité de le demander.

La partie souterraine de la tombe, la fosse, a la forme d'un T (pl. I, fig. 7) ; la partie verticale est destinée à recevoir le corps tandis que l'horizontale, à fleur de sol, doit supporter les pierres plates ou les pièces de bois qui recouvrent la tombe et supportent la terre du tumulus. En certaines tribus, le nombre de ces pierres est limité ; il doit y en avoir 9, me disait un Oulad Ncéir, la première et la dernière étant disposées, verticalement,

Chez les Aït Sadden, d'après Trenga, il en faut 3, 5, 7, 9, 11, suivant leur largeur et la longueur de la tombe (1). Le capitaine Malinjoud donne, pour les Cherarda, les nombres de 7, 9 ou 11 : en somme, il en faut un nombre impair. Je ne sais si l'on observe ce rite chez les Beni Mguild. Quoi qu'il en soit, ces derniers emploient volontiers des planches au lieu de pierres, et c'est pourquoi on trouve si souvent des tombes effondrées. Il leur arrive aussi d'avoir recours à des rondins.

La fosse proprement dite (la barre verticale du T) a des dimensions consacrées. Elle est évidemment de la longueur du corps. Quant à sa largeur, elle est d'un empan « si le corps n'a pas d'embonpoint, dit Trenga ; d'un empan, plus deux ou trois travers de doigt dans le cas contraire » (2). Mais c'est sans doute l'opinion d'un fossoyeur, qui travaille sur mesure, qu'a recueillie Trenga. Le populaire aurait d'autres croyances : celui qui a fait la prière et pratiqué l'aumône se trouve à l'aise dans cette tombe, tandis que le faux musulman n'y peut entrer. Je n'aurai pas à revenir sur cette disposition souterraine de la tombe ; elle est la même pour tous, mais on verra bientôt que le pauvre tumulus berbère, qui diffère si peu dans toutes les tribus du Maroc, peut être remplacé, chez les Beni Mguild, par un coffre de cèdre qui présente un véritable caractère artistique.

Témoins des tombes braber. — Rituellement, tout cadavre doit être enterré sur le côté droit, la tête au Sud, les pieds au Nord et la tombe doit être flanquée de deux *témoins*, un à chaque extrémité. On admet également que la tombe d'un homme doit porter deux témoins parallèles tandis que, pour la femme, les témoins doivent être perpendiculaires l'un à l'autre, le témoin des pieds étant longitudinal (pl. I, fig. 1). Mais combien ces règles sont sujettes à exception : lorsqu'on visite un cimetière Beni Mguild, on se rend vite compte que la tombe n'est pas N.-S., comme elle devrait être. Elle est tantôt N.-N.-E.—S.-S.-W., tantôt N.-N.-W.—S.-S.-E. et s'il n'y avait pas de plus grand écart entre la direction théorique et la direction réelle, on pourrait croire à une simple erreur ; mais il est aussi des tombes qui sont dirigées E.-W., de sorte qu'on ne sait plus de quel côté se trouve la tête du cadavre (pl. I, fig. 17).

(1) G. Trenga, *op. cit.*, p. 242.
(2) G. Trenga, *ibid.*, p. 242.

Il ne faudrait pas en conclure que les Braber se désintéressent absolument de l'orientation de leurs tombes. Tous leurs marabouts, ainsi que je l'ai dit, ont la porte tournée vers l'Est et l'axe de la construction est N.-N.-E. — E.-S.-W. ou N.-N.-W. — S.-S.-E. Mais il semble, à considérer la disposition des tombes dans les cimetières, que les Beni Mguild ont, avant tout, le désir de rapprocher leur tombe le plus possible du marabout ; s'il y a, par exemple, un chemin qui les gêne, plutôt que de creuser la tombe plus loin, ils la placeront le long de ce chemin, en dépit de l'orientation. De même, s'il y a auprès du marabout, une pente abrupte, comme au cimetière qui domine ʿAïn Leuh, le fossoyeur disposera la tombe selon la courbe de niveau.

La règle d'orientation n'est donc pas absolue pour le Beni Mguild et l'examen des témoins (absolument probant pour la femme) montre ou bien qu'il n'enterre pas ses morts en position rituelle ou bien qu'il se trompe lorsqu'il met en place les témoins. J'ai observé, bien des fois, que le témoin longitudinal était placé au Sud et non pas au Nord comme il est de règle.

Ces témoins sont de matière variable : ils sont en pierre ou en bois.

La pierre est du schiste dans les régions où ce minéral abonde, à ʿAïn Leuh, par exemple ; du calcaire dans d'autres régions, à Bekhrit, à Tamayoust.

Le témoin de bois est parfois constitué par une simple planche (pl. II, fig. 1 ; tombe située au premier plan), très souvent par une fiche découpée à la scie. Il peut être unique, et, dans ce cas, il est placé du côté de la tête, ou exister à la tête et aux pieds.

La forme n'en est pas aussi rigoureusement établie qu'à Rabat et à Salé où le bois de tête présente la silhouette d'une petite stèle discoïdale tandis que le bois de pied est généralement fourchu. J'ai relevé le dessin d'un grand nombre d'entre eux et je reproduis ici quelques témoins de tombes orientées N.-S. : le témoin N. est en haut, le témoin S. en bas et on trouvera quelquefois auprès d'eux le schéma de la disposition des témoins sur la tombe (cf. la planche III). J'ai fait ce relevé afin de montrer que si, bien souvent, le témoin S. représente un polygone dont le bord supérieur est horizontal et si, bien souvent aussi, le témoin N. porte une encoche, on n'a pas le droit d'ériger cette disposition en règle fixe, car on trouve presque aussi fréquemment la disposition inverse. On verra aussi que les

deux témoins peuvent être fourchus ou bien encore qu'ils peuvent porter tous deux un bord supérieur horizontal.

Pourquoi ces témoins sont-ils découpés ainsi ? Pourquoi portent-ils parfois de très multiples encoches ? Je ne puis, pour le moment, que répéter la parole du fqih d' ʿAïn Leuh : le menuisier agit selon sa fantaisie.



Tombes à coffre de cèdre. — Les tombes à coffre en bois de cèdre ne sont pas rares, mais elles sont infiniment moins nombreuses que les tombes à tumulus. Généralement, elles ont la forme d'un parallélipipède, mais il en est dont la coupe (perpendiculaire à l'axe de la tombe) représente un trapèze ou encore un angle dièdre.

Quelle que soit leur forme, les planches qui forment leurs extrémités s'élèvent verticalement au-dessus du coffre et constituent les témoins.

Ces coffres ne sont pas des cercueils ; ils n'ont pas de fond et ils remplacent le tumulus, si bien qu'ils sont parfois entourés de pierres.

Certains sont faits de planches rabotées, lisses, sans ornements. D'autres peuvent porter une ébauche de décoration. Mais il en est aussi qui sont remarquablement décorés ; les uns (on les voit surtout à ʿAïn Leuh et à Bekhrit) sont sculptés ; d'autres (je ne les ai rencontrés qu'à Itzer) sont ornés de peintures. Je les passerai successivement en revue.

A. *Tombes à coffre sans ornements*

Ces tombes sont assez semblables les unes aux autres ; seuls leurs témoins présentent des particularités. Je me bornerai donc à donner les caractéristiques de quelques-unes d'entre elles, à titre d'exemples, me réservant de parler plus loin de leurs témoins qui, décoration à part, sont tout à fait comparables à ceux des autres tombes à coffre de cèdre.

1° Cimetière situé au-dessus du village d' ʿAïn Leuh : Coffre parallélipipédique. A une extrémité (Est), planche découpée en forme de stèle discoïdale, avec un collet rétréci : ce disque présente quelques encoches.

A l'autre extrémité (Ouest), planche dont la forme rappelle la stèle tabulaire, mais avec des dentelures symétriques, irrégulières.

2e Cimetière situé à l'Est du camp d' ʿAïn Leuh : Coffre de même forme que le précédent. A une extrémité, planche en forme de discoïdale à épau-

lement. A l'autre extrémité, planche en forme de stèle tabulaire, à bord supérieur découpé. Une encoche en queue d'aronde sur chacun des bois verticaux (pl. IV, fig. 4).

3° Région de Bekhrit : Tombe comparable à la précédente ; discoïdale à collet rétréci, au Sud ; au Nord, planche en forme de tabulaire : deux encoches en divisent le bord supérieur en trois dentelures (pl. IV, fig. 5).

4° Cimetière de Tamayoust : Coffre dont la section a la forme d'un trapèze isocèle. A l'Est, discoïdale dont la partie supérieure, amputée par une sécante, présente six dentelures. A l'Ouest, tabulaire avec six dentelures également sur son bord supérieur (pl. IV, fig. 6).

5° Cimetière d'Itzer : Coffre de forme banale mais dont les témoins échappent à toute description. On se reportera au dessin qui les représente (pl. IV, fig. 8).

B. *Coffre à ornementation ébauchée*

Je ne possède dans ma documentation que la photographie d'une tombe qui appartienne à cette catégorie. Sur ses faces latérales, des liteaux cloués dessinent un zig-zag (pl. X, fig. 1). La section du coffre est en forme de triangle isocèle. Discoïdale à épaulement à l'une des extrémités ; planche découpée en forme de merlon dentelé à l'autre extrémité.

C. *Coffre à décors sculptés* (pl. V, VI et VII, fig. 1, 8, 9)

A l'exception de deux d'entre eux, tous les coffres de cèdre à décor sculpté que j'ai pu voir, avaient la forme parallélipipédique. Il est impossible de les décrire tous, mais on peut en donner les caractéristiques générales, en exposant la technique des ouvriers qui les ont sculptés.

Ceux-ci n'utilisent, pour leur travail, que trois instruments : la règle, le compas et le ciseau à bois. Ils n'ont, en effet, à tracer que des droites (généralement des parallèles), des circonférences, des demi-circonférences entrecroisées ou concentriques, et parfois des rosaces. Ces lignes ne servent qu'à indiquer le dessin, car elles sont remplacées par une série d'encoches triangulaires, creusées dans le bois au ciseau.

Avec des moyens aussi rudimentaires, l'ouvrier Beni Mguild qui travaille le bois comme beaucoup de peuples pasteurs, arrive à composer des

décors qu'on ne voit guère en d'autres régions. Le plus souvent il divise, au moyen de lignes parallèles, chaque face du coffre en une série de panneaux qu'il orne de séries de cercles, de demi-cercles ou de rosaces (pl. VI, fig. 1, 2, 3).

Ces parallèles sont généralement perpendiculaires à l'axe du coffre; parfois, elles se coupent obliquement et dessinent de grands losanges placés bout à bout. Dans ce cas, une rosace peut couvrir les intersections (pl. VI, fig. 7).

Ces tombes portent parfois, à chacune de leurs extrémités, une discoïdale sculptée surmontée de petits appendices. J'ai relevé des décors cruciformes qui les ornent et qui rappellent étrangement celui de certaines discoïdales basques (pl. VI, fig. 4). D'autres tombes sont limitées par des stèles tabulaires à bord supérieur découpé en dentelures et sur les faces desquelles on peut également trouver des circonférences ou des rosaces (pl. VII, fig. 2).

On verra par les dessins que j'ai relevés que tous ces décors présentent une certaine symétrie, mais à la vérité je n'ai reproduit que les plus correctement dessinés (pl. V, VI et VII). Bien d'autres sont tout à fait irréguliers; on y voit des circonférences que l'artiste a entrecroisées, sans idée préconçue, avec maladresse et des arcs de cercle très irrégulièrement répartis; tout cela l'œuvre d'un dessinateur essentiellement maladroit.

Trois tombes, entre toutes ces tombes, présentent un véritable caractère artistique. On en trouvera la reproduction photographique, mais je crois devoir les décrire sommairement: la première (cimetière au Nord d' ʿAïn Leuh) portait sur ses faces latérales sept médaillons formés de cercles concentriques. Du côté de la tête, était une discoïdale ornée de même façon; du côté des pieds, quatre tiges verticales, enjolivées d'encoches, s'élevaient au-dessus du coffre (pl. V, fig. 3).

La deuxième était à l'un des cimetières de Bekhrit; parallélipipédique comme la précédente avec une planche supérieure débordant les planches latérales. Ces dernières sont divisées en champs triangulaires par des parallèles zigzaguant et chacun de ces champs est orné d'un motif. Planches témoins très volumineuses; il apparaît que le menuisier a été moins habile que le sculpteur; elles représentent certainement des discoïdales, mais elles sont informes; deux appendices en V les surmontent; l'ouvrier les a d'abord décorées de cercles parallèles, puis, reportant la pointe du

compas successivement sur chaque extrémité du diamètre horizontal de cette conférence, il a tracé deux arcs de cercle qui, combinés avec la circonférence, ont circonscrit deux motifs lancéolés (pl. V, fig. 6).

J'en viens maintenant à la troisième tombe ; elle est à Bekhrit également. Le coffre forme un angle dièdre (pl. V, fig. 5), les deux faces sont ornées de rosaces et de lignes droites. Bien que les témoins en soient très irrégulièrement découpés, elle donne une grande impression d'art et ceux qui passèrent auprès d'elle, ne purent, malgré les péripéties du combat, s'empêcher de l'admirer. Quel est celui qui repose sous ce magnifique mausolée ? Fut-il un chef religieux ? Ne fut-il pas plutôt un chef militaire ? Sur la crête de la tombe sont deux pièces de bois : l'une porte une encoche et il est difficile d'en présumer la signification ; l'autre est formée d'un segment de cylindre, à axe longitudinal ; il porte deux appendices qui rappellent étrangement le pommeau et le troussequin d'une selle arabe. Je ne saurais dire pourquoi cette tombe porte cet ornement exceptionnel (1).

Ces œuvres d'art laissent supposer qu'il y a, dans la région de Bekhrit, un remarquable ouvrier. Il a su combiner la circonférence, l'arc de cercle et la ligne droite, de façon à créer des dessins nouveaux. Il n'est pas davantage l'esclave de la technique traditionnelle ; il ne se borne plus à utili er l'encoche triangulaire ; il sait évider le bois pour faire valoir les lignes des dessins. On peut le constater sur la photographie de la deuxième tombe de Bekhrit et son procédé est encore plus apparent sur le dessin d'un tombeau que je n'ai pas manqué de relever (pl. VII, fig. 1). Vraiment, cet ouvrier n'est pas un de ces bergers qui travaillent au couteau : c'est un artiste.

Coffres à décors peints (pl. VII, VIII, IX, X). — On ne saurait adresser d'aussi vifs éloges à l'ouvrier qui a peint les coffres en bois de cèdre d'Itzer : ses dessins, faits avec de la pierre rouge du pays, concassée et diluée, sont grossiers et assemblés sans art. Ils couvrent les faces de coffres dont la section a la forme du parallélogramme ou celle du trapèze isocèle et ils représentent tantôt de grands quadrillages avec des diagonales (pl. IX,

(1) Mon ami, le Dr Darmezin, Directeur du bureau d'Hygiène de Fès, qui faisait partie du groupe mobile de Meknès, en 1917, m'a dit avoir vu cet ornement sur une tombe du cimetière qui avoisinait la piste de Timadhit à Almis ; cet ornement ne serait donc pas exceptionnel.

fig. 5) comme on en voit sur la porte des maisons Beni Mguild (1), tantôt des damiers, tantôt des carrelages dont les cases sont remplies de rouge selon un ordre particulier (pl. X, fig. 5, 6), tantôt de losanges marqués de gros points à l'intersection des lignes (pl. X, fig. 2), tantôt de dessins très irrégulièrement disposés où l'on retrouve la plupart des éléments du décor braber mais combinés d'une façon tout à fait inattendue. On y voit juxtaposés et sans aucun ordre, des damiers, des zigzags, des cercles munis d'appendices sinueux, des hachures, des circonférences limitant des décors cruciformes tracés au compas (2). Tous ces motifs forment un pêle-mêle étrange et j'hésiterais à l'attribuer à un autochtone si je n'avais acheté, dans le pays, une petite boîte de cèdre naïvement décorée au crayon où se trouvaient quelques dessins du même genre, et aussi maladroits.

Ces tombes présentent, à leurs extrémités, des discoïdales de forme inaccoutumée ; les unes présentent, au-dessous d'un collet nettement marqué, un épaulement bilatéral qui remonte vers le ciel en forme de cornes (pl. X, fig. 3) ; l'épaulement des autres se continue par des prolongements horizontaux qui débordent le couvercle de la bière (pl. X, fig. 4) ; on dirait des bras. Faut-il les attribuer à la maladresse du menuisier qui a fait trop profonde l'entaille où viennent se loger les parois latérales du coffre ? Je ne le crois pas, car son erreur serait constante. Il est donc vraisemblable que ces prolongements sont de tradition, et il sera loisible à chacun de les interpréter comme la survivance d'une figuration antique ; je fais allusion à Tanit. Le décor de ces stèles est tout à fait rudimentaire : l'un d'eux représente une étoile à six branches, mais on serait bien en peine pour interpréter le dessin de la plupart d'entre elles.

J'ai reproduit le dessin de deux tombes qui portaient une sorte de trappe sur leur paroi supérieure (pl. VIII, fig. 2 et 5 ; pl. X, fig. 3 ; pl. VII, fig. 5) ; il serait aisé de faire des hypothèses à propos de cette particularité, mais elles reposeraient sur un trop petit nombre de cas pour être légitimes.

Quelque opinion que l'on puisse avoir sur l'art de ces tombes, il n'en reste pas moins qu'elles ont été peintes avec le souci d'attirer l'attention

(1) Les lignes droites sont tracées avec une corde de laine, selon un procédé connu. L'ouvrier imprègne cette corde d'une solution de rouge ; après l'avoir tendue, il la soulève en son milieu et la lâche brusquement.

(2) Quelques-uns de ces dessins rappellent des phylactères. J'en réserve l'étude pour un autre travail.

sur le défunt ; elles constituent un hommage et j'ai su que plusieurs d'entre elles recouvraient les restes de guerriers qui avaient été tués en 1916, dans les combats autour de l'aguelman de Sidi ʿAli — et qui, par conséquent, étaient des victimes de la guerre sainte.



J'ai enfin quelques mots à dire d'une tombe que j'ai vue à Tamayoust et qui était, je le crois bien, seule de son espèce (pl. VII, fig. 3). Elle se composait d'un tumulus de terre dont la face supérieure était constituée par une plateforme ; sur cette plateforme était un second tumulus, fait de terre blanche, lissée, peut-être même enduite de chaux, et terminé au Sud par une sorte de médaillon horizontal, arrondi, orné simplement d'une ligne parallèle à son rebord. Une petite pierre était placée au milieu du tumulus supérieur. Une grosse pierre était fichée en terre à l'extrémité Sud du tumulus inférieur ; elle représentait bien certainement le témoin de tête.

Cette tombe exceptionnelle est-elle une œuvre de fantaisie ? Si c'était ma pensée, je ne l'aurais point décrite. Je la tiens plutôt pour une tombe d'un type importé, usuel en d'autres régions, et c'est pourquoi je l'ai signalée.



Accessoires de la tombe. — J'en viens maintenant à ce que j'ai appelé, faute de termes plus précis, les « accessoires de la tombe ». Ce sont les divers objets que l'on trouve sur les tombes ou auprès d'elles et qui sont, en général, placés là pour rendre un service particulier au défunt.

On trouve sur les tombes Beni Mguild :

a) des piquets de bois ;
b) des chiffons et des cordes :
c) des poteries ou des fragments de poterie, des plats en tôle émaillée ;
d) des peignes, des cornes d'animaux et des amulettes.

a) Les piquets de bois sont fréquents : ce sont tantôt de gros piquets (pl. X, fig. 3), tantôt des bâtonnets. Trenga nous a appris que, chez les Aït Sadden, « la tombe de la femme est désignée par un piquet enfoncé en terre à la tête, ou par une seule pierre placée à la tête, ou encore par

un sac de peau rempli de paille et également placé à la tête » (1). Je ne saurais dire qu'il en est ainsi chez les Beni Mguild, les renseignements que j'ai recueillis étant absolument contradictoires. C'est pourquoi je me suis décidé à relever le dessin d'un grand nombre de tombes et à inférer la coutume de leur examen.

En règle générale, quand il n'y a qu'un piquet, ce piquet est planté en terre du côté sud, c'est-à-dire du côté de la tête du mort, et j'ai observé cette disposition principalement sur les tombes qui, d après la disposition des témoins, étaient des tombes de femmes. J'ai cependant vu des piquets plantés au Sud, alors que la tête du mort était au Nord.

On trouve souvent des tombes qui portent un bâton du côté de la tête, et deux bâtons du côté des pieds. Cette coutume qui existe à Demnat, où Boulifa l'a signalée, est l'expression d'un anthropomorphisme essentiellement fruste et nous révèle le prototype des témoins anthropomorphes.

Quand il y a deux bâtonnets, un à la tête, l'autre aux pieds, il s'agit aussi de tombes de femmes et, bien souvent, le bâtonnet sud est fourchu à son extrémité. Mais il existe des tombes d'hommes avec deux bâtonnets (pl. X, fig. 2).

Quelle est la signification de ces bâtonnets ?

S'il y avait un bâtonnet simple à la tête et un bâtonnet fourchu aux pieds, une interprétation s'imposerait, il faudrait reconnaître sous sa forme la plus rudimentaire, le témoin simple de la tête et le témoin bifide qui correspond aux pieds. Mais la disposition des bâtonnets est inverse. C'est le bâtonnet fourchu qui se dresse près de la tête comme pour la protéger. Pour ma part, je l'assimile aux doigts qui font les cornes et qui sont prophylactiques comme les véritables cornes dont je parlerai plus loin et qu'on trouve également à la tête des tombeaux.

Mais là ne se borne point le rôle des bâtons et des bâtonnets : sur bien des tombes, ils portent des cornes, des chiffons et aussi des tresses de cheveux.

b) Ces chiffons (pl. IV, fig. 7 ; pl. X, fig. 2), ces cordes et ces cheveux sont généralement du côté sud, mais il n'est pas très rare qu'ils soient au Nord. Ils sont attachés non seulement aux bâtonnets mais aux témoins.

(1) G. Trenga, *op. cit.*, p. 243.

Leur signification ? On m'en a donné de si contradictoires que je ne les redirai point.

c) Au Sud encore, on trouve des bols, des vases brisés (en céramique ou en bois), des fonds de cruches, de cuvettes ou des bols de tôle émaillée percée. Sans doute, le plat percé agit ainsi que les gedra placées sur le faîte des murs, ainsi que les pierres percées que l'on voit parfois sur les tombes : il arrête au passage le pouvoir nocif du mauvais œil. Mais pourquoi les Braber brisent-ils les plats ou les bossellent-ils pour les rendre inutilisables ? Il m'a été dit que tous ces vases avaient servi à laver le mort et qu'il était mauvais de les conserver chez soi.

Je doute fort que cette explication, qui est tirée d'une pratique courante, soit valable dans tous les cas. Peut-être faut-il évoquer à ce sujet le récit du combat rapporté par Boulifa, où la mère et la sœur du mort cassèrent tous les ustensiles, aussi bien le plat dans lequel elles faisaient cuire le pain que la marmite. Véritable rite de séparation dont on saisit toute la portée lorsque Boulifa, continant son récit, nous conte qu'après les obsèques, les femmes apportèrent à la veuve des aliments, des ustensiles tout neufs et, parmi eux, des marmites, des jarres, des pots à eau ! Mais ces débris ne sont-ils pas prophylactiques comme les bâtons fourchus, comme la pierre trouée ? Et ne faut-il pas rappeler à leur propos les pratiques algériennes, puisque les Beni Mguild sont venus de l'Est ? « Certaines femmes, nous dit Abou Bekr Abdesselam ben Choaïb, cassent au-dessus de l'enfant mort, un fuseau et un plat en terre, et mettent les débris provenant de cette casse, dans la tombe avec l'enfant (1) ».

J'ai vu aussi sur les tombes des fragments de poteries vernissées. Il m'a semblé qu'ils avaient été placés là ainsi que sur les murs, au-dessus de la porte d'entrée. Prophylaxie sans doute, mais dont le mécanisme nous échappe et qui arrête peut-être le mauvais œil, comme le miroir renvoie les rayons du soleil.

Il ne faut donc pas s'arrêter à une seule raison pour expliquer la présence des pots cassés sur les tombes Beni Mguild ; ainsi que les piquets, ils jouent des rôles divers.

(1) Abou Bekr Abdesselam ben Choaïb, *La tebia ou mauvais génies*... (*Bull. Soc. Geogr. Oran*, 1905, p. 298).

d) On trouve également, placés à côté de la tête du mort, des peignes, des cornes d'animaux et des amulettes. Le peigne ? c'est pour que les morts puissent se peigner, me dit un indigène. Cette explication traduit sans doute la pensée que la mort n'est pas la cessation de toute vie, mais je la tiens pour simpliste. Le peigne joue un trop grand rôle dans l'art décoratif nord-africain pour que sa présence n'ait pas d'autre raison d'être. A coup sûr, il fut un phylactère.

Quant aux cornes (pl. X, fig. 2), j'en ai vu de gazelles et de béliers (1). Je ne crois pas qu'il faille à leur sujet évoquer les anciens cultes dont l'étude fut chère à Henri Basset ; elles n'agissent pas comme cornes de tel ou tel animal, elles sont des pointes et associent leur action à celle des divers objets dont je viens de parler. La présence d'amulettes attachées au témoin de tête confirme d'ailleurs les vues que je viens d'exposer sur la signification de la plupart des accessoires de la tombe Beni Mguild. Nous savions que le Braber n'avait guère le culte de ses morts, mais nous avions vu qu'il avait cependant quelque vague crainte à leur sujet puisqu'il les enterrait le plus près possible des marabouts ; nous savons maintenant que cette protection ne lui suffit pas et qu'il place ses morts sous la sauvegarde de nombreux phylactères.

Je dois enfin signaler que les témoins sont quelquefois entourés de pierres qui arrivent presque à les recouvrir (pl. I, fig. 3). Il serait intéressant de savoir pourquoi ces pierres ont été jetées sur certaines tombes. Mais quelles que soient les explications que pourront donner les indigènes, il n'en reste pas moins qu'il faut voir là une nouvelle preuve de l'analogie qui existe entre la tombe et le kerkour : bâtons droits, bâtons fourchus, chiffons, cordes, cheveux, poteries sont également placés sur l'un et sur l'autre. L'indigène en fait le support des mêmes pratiques : c'est un fait dont il faudra tenir compte lorsqu'on étudiera à nouveau la signification des kerkours en Berbérie.



Je reviens maintenant à la question des témoins. Elle soulève de nombreux problèmes. Quelques-uns d'entre eux ont préoccupé MM. Bourrilly et Laoust. Je vais les discuter à mon tour, tout en sachant bien qu'en

(1) Le Dr Darmezin m'a signalé la présence de cornes de mouflons sur les tombes de Tinadhît.

l'absence de documents historiques, je ne pourrai apporter que des solutions hypothétiques, fondées sur le raisonnement ou l'analyse.

J'ai d'abord à reprendre la question des témoins superposés.

Les témoins, on l'a vu, sont de plusieurs sortes. Il y a les témoins en pierre brute, non taillée ; il y a les bâtons plantés en terre ; il y a les fiches de bois dentelées ; il y a enfin les stèles discoïdales ou tabulaires qui terminent les extrémités des coffres. Un témoin de l'une de ces espéces suffirait à marquer la place du mort, mais ce n'est pas l'avis du Beni Mguild. Il juxtapose les diverses sortes de témoins sans aucun souci de leur multiplicité. On peut les voir combinés de toutes sortes de façons et trouver réunis le témoin de pierre et la fiche de bois dentelé, le même témoin de pierre et la discoïdale des coffres, la pierre et les piquets ou enfin la pierre, les piquets et les discoïdales.

MM. Bourrilly et Laoust, qui n'ont pas manqué de remarquer la présence des fiches de bois auprès des belles stèles de pierre de Rabat, ont donné une explication éminemment rationaliste de ce voisinage : « Les témoins de bois, disent-ils, sont généralement placés le jour même des funérailles et les stèles de pierre beaucoup plus tard » (1). C'est la constatation d'un fait évident : il faut un instant pour découper une fiche, il faut des jours pour sculpter une stèle ; il est donc logique qu'on marque d'abord la tombe par des piquets dentelés. Mais pourquoi le lapicide qui vient mettre en place les témoins habilement sculptés ne supprime-t-il pas les pauvres piquets de bois ? La thèse de MM. Bourrilly et Laoust ne le dit point ; elle n'explique pas davantage pourquoi le Beni Mguild juxtapose la pierre informe, le bâton, la fiche découpée et la discoïdale. Faut-il croire qu'il plante d'abord la pierre ou les piquets qu'il a à portée de sa main, qu'il court ensuite chez le menuisier pour commander une fiche et enfin chez le sculpteur ou le peintre pour discuter les dessins du coffre orné ?

A mon sens, la coutume du Braber relève de deux raisons : d'abord il conserve le témoin provisoire parce que le contact de la tombe lui a donné une sorte de caractère sacré et puis parce que le Beni Mguild, ainsi d'ailleurs que le Rbati, ne répugne pas à juxtaposer des pratiques d'ancienneté différentes au lieu de les substituer l'une à l'autre. C'est en effet l'une des particularités du caractère berbère que de laisser subsister des techni-

(1) J. Bourrilly et E. Laoust, *op. cit.*, p. 5, note 1.

ques anciennes à côté des nouvelles sans avoir l'idée qu'elles peuvent se remplacer. S'il en était autrement, verrait-on la Marocaine recouvrir d'un dessin au herqous ses tatouages de la face, sans renoncer au tatouage ? Trouverait-on sur le fond d'une même poterie une croix très grossière qui est certainement une antique survivance et un décor cruciforme très délicat ? Et les marchands vendraient-ils, sans y prendre garde, ces admirables broderies faites sur des calicots qui conservent la marque peu esthétique d'une fabrique européenne ?

Ainsi donc, les diverses sortes de témoins attestent que les marques extérieures des rites funéraires braber ont varié au cours des temps, c'est un point sur lequel je ne tarderai pas à revenir. Je tiens à insister pour le moment sur un caractère commun à tous les témoins, exception faite pour la pierre informe (qui marque, je le reconnais, un grand nombre de tombes) : ils sont tous anthropomorphes.

Les témoins les plus rudimentaires sont constitués par un piquet à la tête, par deux piquets aux pieds. Qui ne reconnaît dans cette disposition un anthropomorphisme fruste que l'on retrouvera d'ailleurs dans les deux autres variétés de témoins ? Les fiches dentelées me paraissent, en effet, avoir même signification. En dépit de toutes les variétés qu'elles comportent, on ne peut s'empêcher de remarquer qu'elles représentent un polygone à l'une des extrémités de la tombe et qu'elles sont bifides à l'autre (par ex., pl. III, fig. 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 18, 19, 20). N'est-ce pas également à la suite d'une stylisation anthropomorphique, que les fiches de tête comportent généralement trois étages de dentelures, l'étage supérieur constituant la tête, l'étage moyen la poitrine, l'étage inférieur les hanches et les parties basses du corps ?

Je n'ai pas à insister sur la signification des discoïdales ; MM. Bourrilly et Laoust l'ont bien montrée. Ces auteurs ne manqueront pas de trouver, j'en suis sûr, une confirmation de leur opinion dans ce fait que le bâti des métiers de tissage au carton, qui représente à l'une de ses extrémités la stèle discoïdale porte le nom de « tête », tandis que l'autre extrémité, appelée « pieds », est crénelée comme certaines stèles de pieds (pl. VII,

(1) A mes yeux, il ne fait pas de doute que la tombe de Tamayoust soit également anthropomorphe, le « second tumulus » représente le corps et le « médaillon horizontal », la tête ; ainsi que la tête du mort, ce dernier est placé au Sud.

fig. 6). Les tombes à coffre de cèdre représentent souvent à l'une de leurs extrémités une discoïdale, à collet parfois très rétréci avec des appendices en forme de bras (pl. VII, fig. 7, et pl. X, fig. 3 et 4), à l'autre extrémité un témoin bi ou multifide qui rappelle souvent la position des pieds, talons joints, pointes écartées (pl. IV, fig. 1, 3).

Voilà du moins ce qui apparaît à celui qui, regardant les cimetières Beni Mguild, veut se faire une idée moyenne, un peu théorique, de la disposition et de l'ornementation des tombes. Mais, dans le détail, que de variations déconcertantes ! J'ai déjà insisté sur la mauvaise orientation des tombes ; il s'ensuit que deux tombes voisines et orientées de même façon ont des fiches dissemblables du même côté. Où est la tête ? Où sont les pieds ? Le fossoyeur a-t-il méconnu le contenu et a-t-il planté les deux fiches sans discernement ? ou bien a-t-il orienté d'une façon différente les deux corps voisins ? S'il m'était possible de répondre à ces questions, je n'aurais d'ailleurs pas levé tous les doutes qui résultent de la configuration des témoins. Il y a, en effet, des tombes qui portent à leurs deux extrémités des fiches bifides, c'est-à-dire des fiches de pieds (pl. III, fig. 4, 12), tandis qu'on trouve, à Itzer par exemple, des tombes à coffre avec des discoïdales à chaque bout (pl. X, fig. 2, 3, 4).

Mais ce ne sont pas les seules causes de confusion ; il s'est produit des contaminations entre les tracés des diverses sortes de témoins. Les petites fiches polygonales de tête ont été arrondies à Rabat et sont devenues discoïdales (transformation rare dans l'Atlas (pl. I, fig. 13), commune sur la côte), tandis que les grandes discoïdales à coffre des Beni Mguild portent souvent de petites encoches où l'on reconnaît les dispositions des fiches dentelées (pl. IV, fig. 1, 2).

J'en reviens maintenant à l'ancienneté respective des diverses sortes de témoins. Les faits que je viens d'énoncer nous aideront à nous faire une opinion provisoire, d'ailleurs hypothétique, dans l'attente de nouvelles observations.

Le rite qui consiste à planter un bâton à la tête et deux bâtons aux pieds, est d'une simplicité toute primitive ; il me paraît tout à fait archaïque.

Les fiches dentelées sont certainement plus récentes. Elles dérivent de la coutume des trois bâtons ; elles répondent sous une forme moins rudimentaire à la même pensée. Le fait qu'elles sont plus fréquentes à la

montagne que sur le littoral, le fait aussi que leur forme a été contaminée par les stèles discoïdales, montre qu'il fut un temps où leur emploi était généralisé dans tout le Maroc mais qu'il a périclité dans les contrées où une religion, un art, une civilisation nouvelle ont modifié les mœurs. Serait-il d'ailleurs vraisemblable que les montagnards, si peu enclins au culte des morts, aient imposé leurs pratiques funéraires aux arabes et aux arabisés de la côte ? Pour ma part, je tiens la fiche de bois pour une survivance qui tend à tomber en désuétude en certaines régions du Maroc et peut fort bien se maintenir pour cette raison que donnent MM. Bourrilly et Laoust, à savoir qu'elle marque *provisoirement* l'emplacement d'une tombe.

Quant à la discoïdale des Beni Mguild, je me refuse à croire qu'elle soit autochtone. La tombe à coffre n'est pas braber et la discoïdale à incision me paraît une adaptation récente d'un modèle importé à la coutume berbère. Est-elle venue de l'Est et a-t-elle suivi la voie de la Moulouya ? Ou bien un ouvrier Beni Mguild a-t-il été chercher sur la côte occidentale du Maroc, le modèle du tombeau des Saints, des guerriers morts pour la foi ou peut-être même des heureux de ce monde et l'a-t-il orné selon son goût, selon son art ? Ce sont de nouveaux problèmes qu'on ne pourra résoudre tant qu'on n'aura pas étudié les cimetières des tribus de l'un et de l'autre versant de l'Atlas.

La présence des discoïdales chez les Beni Mguild infirme donc l'opinion de MM. Bourrilly et Laoust qui ne croyaient pas à leur existence à l'intérieur du Maroc, mais elle ne porte aucune atteinte à leur hypothèse sur l'origine étrangère de ces stèles.

De même, il n'y a peut-être pas une aussi grande contradiction qu'il paraît entre les constatations que je viens de faire et celles de MM. Bourrilly et Laoust, pour qui « les discoïdes sont actuellement réservées aux basses classes », pour qui aussi ces classes héritent en général « des types déchus, périmés, et qui se prolongent (1) ». Les coffres Beni Mguild recouvrent les restes des saints, des héros ou tout au moins des gens notables, mais on sait que la mode arrive toujours avec quelque retard dans l'arrière-pays, où l'on accepte les modèles périmés. Peut-être cet argument d'ordre psychologique constituera-t-il une nouvelle preuve que la discoïdale est récente et étrangère à la tribu.

(1) J. Bourrilly et E. Laoust, *op. cit.*, p. 94.

***

Il m'est maintenant permis de donner, en quelques lignes, les caractéristiques générales de la tombe Beni Mguild :

1° C'est une tombe généralement recouverte du tumulus entouré ou non d'une rangée de pierres ; mais ce tumulus peut être remplacé par un coffre en bois de cèdre peint ou sculpté avec art.

2° Cette tombe est généralement orientée N.-S., mais il semble que les Beni Mguild fassent passer le souci de rapprocher leurs morts du marabout avant celui de tourner la face du cadavre vers le soleil levant.

3° Les Beni Mguild ne s'en tiennent d'ailleurs pas à cette sauvegarde ; ils la complètent par de multiples pratiques prophylactiques.

4° Ils flanquent enfin les tombes d'une ou plusieurs sortes de témoins qui sont souvent juxtaposés et qui paraissent appartenir à des étapes diverses de leur civilisation.

5° Ces témoins sont généralement d'un anthropomorphisme plus ou moins fruste qui, dans ce pays où la représentation de la figure humaine est proscrite, atteste leur ancienneté.

J. Herber.

Pl. I. — *La tombe berbère.*

1. Tumulus simple avec deux témoins perpendiculaires (tombe de femme).

2. Tumulus entouré de pierres et recouvert de dalles.

3. Tumulus entouré de pierres où les témoins sont partiellement recouverts de petites pierres qui forment de véritables kerkours.

4. Tumulus entouré de pierres, orné d'une rangée de pierres disposée sur sa crête.

5. Tumulus également entouré de pierres, avec deux rangées de pierres disposées en croix.

6. Tumulus flanqué d'un piquet à chacune de ses extrémités et recouvert de rangées de pierres formant décor.
A l'extrémité sud de cette tombe, était déposée une cuvette défoncée, en tôle émaillée.

7. Coupe schématique d'une tombe berbère.

8. Fiche de bois (haute de 40 cm.) plantée à l'extrémité d'une tombe du cimetière situé à 'Aïn Leuh, sur la route de Toufestelt. (Il se peut que l'autre fiche ait été détruite).

9. Fi he N. d'une tombe du cimetière situé au N. du camp d''Aïn Leuh (forme exceptionnelle).

10. Fiche N. d'une tombe du cimetière situé sur la route de Toufestelt ; la fiche S. est perpendiculaire à cette dernière et placée dans l'axe de la tombe.

11. Fiche du même cimetière (à une seule extrémité).

12. Fiche du même cimetière (également à une seule extrémité).

13. Fiche de bois en forme de discoïdale.

14. Fiche W. d'une tombe du cimetière situé au-dessus du village d''Aïn Leuh.

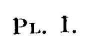
15. Fiche d'une tombe du cimetière de Tamayoust.

16. Fiche S. d'une tombe d'un cimetière de Bekhrit.

17. Disposition de quelques tombes dans un cimetière de Bekhrit pour montrer qu'elles ne sont pas rituellement orientées. La flèche indique le N.

18. Fiche S. d'une tombe du cimetière de Bekhrit.




Pl. 1.

Pl. II. — *La tombe berbère chez les Beni Mguild et chez les tribus voisines.*

1. Le cimetière d'Itzer. Au premier plan, une tombe presque uniforme : tumulus de terre dont la crête est recouverte de pierres assez mal disposées, avec deux planches qui jouent le rôle de témoins. Au dernier plan, deux marabouts.

2. Tombe d'‘Aïn Leuh entourée de pierres et recouverte de broussailles ; on voit un piquet à l'une de ses extrémités.

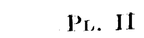
3. Tombes Guerouan (près d'‘Aïn Lormah).

4. Tombe Zaïan d'Oulmès avec un témoin de bois beaucoup plus dentelé que les témoins des Beni Mguild.

5. Tombes du cimetière sur la route de Timadhit à Almis (Ait Amza).

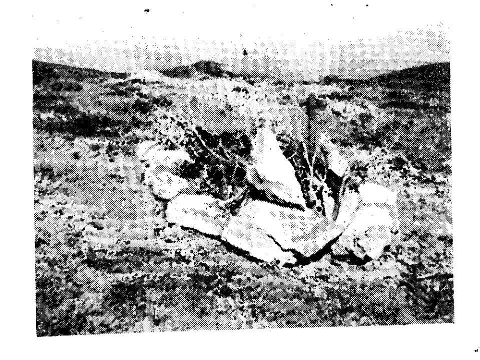
6. Marabout en planches de la plaine de Bekhrit. Il est surmonté d'une sorte de disque dont on trouvera le décor plus loin.







1



2



3



4

5



6

Pl. III. — *Témoins dentelés des tombes Beni Mguild.*

1, 2, 3. Cimetière en aval du village d'‘Aïn Leuh

4. Cimetière à l'Est du camp d'‘Aïn Leuh, sur le chemin de Toufestelt.

5. Cimetière au-dessus du village d'‘Aïn Leuh. Cette tombe avait deux bâtons plantés en terre à côté du témoin Nord, un bâton à côté du témoin Sud.

6. Cimetière en aval du village d'‘Aïn Leuh.

7. Même cimetière ; à côté du témoin Sud, un bâton et une corde.

8. Même cimetière ; à côté du témoin Sud, une corde.

9, 10. Cimetière au-dessus du village d'‘Aïn Leuh.

11, 12, 13. Cimetière à l'W. de la route du camp d'‘Aïn Leuh au village.

14, 15, 16, 17, 18, 19, 20. Cimetière dominant le village d'‘Aïn Leuh.



1	2 C.50	3 0.55 0.25	4 0.20 0.20.	5 0.60 0.40
6	7	8	9 0.50	10
11 0.30 0.20	12 0.30 0.35	13 0.85 0.85	14	15 0.50 0.15
16	17	18 0.60	19 0.20	20 0.40 0.30

Pl. IV. — *Témoins des tombes à coffre sans ornements.*

1. Cimetière en aval du village d'‘Aïn Leuh, sur la rive gauche.

2. Cimetière dominant le village d'‘Aïn Leuh.

3. Cimetière en aval du village d'‘Aïn Leuh, sur la rive gauche.

4. Cimetière sur la route du camp d'‘Aïn Leuh à la source de Toufestelt.

5. Cimetière à l'entrée de la plaine de Bekhrit (côté N.).

6. Cimetière de Tamayoust (tombe orientée E.-W.)

7 et 8. Cimetière d'Itzer (tombes orientées N.-S.).

Les témoins de tête — ou présumés tels — sont toujours placés au-dessous des témoins de pieds.

1 2 3 4

5 6 7 8

Pl. V. — *Les tombes à coffre de bois sculpté des Beni Mguild.*

1. Tombe à coffre du cimetière en aval du village d'‘Aïn Leuh. Elle est entourée de pierres et l'on voit le témoin sud du coffre, doublé du témoin dentelé et flanqué d'un piquet.

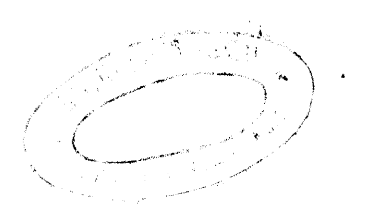
2. Tombe du même cimetière.

3. Tombe du cimetière situé au N. du camp d'‘Aïn Leuh. Le témoin Sud est doublé d'une fiche de bois.

4. Tombe du cimetière d'‘Aïn Leuh situé sur la route de Toufestelt. Au second plan un marabout au toit débordant.

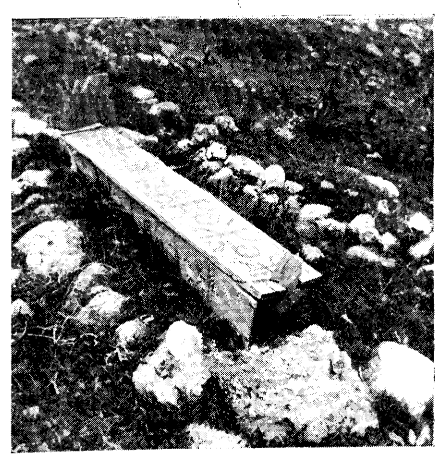
5. Tombe de Bekhrit.

6. Tombe de Bekhrit.

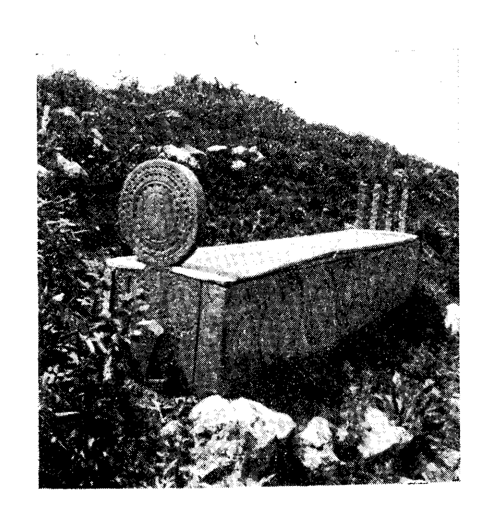




1



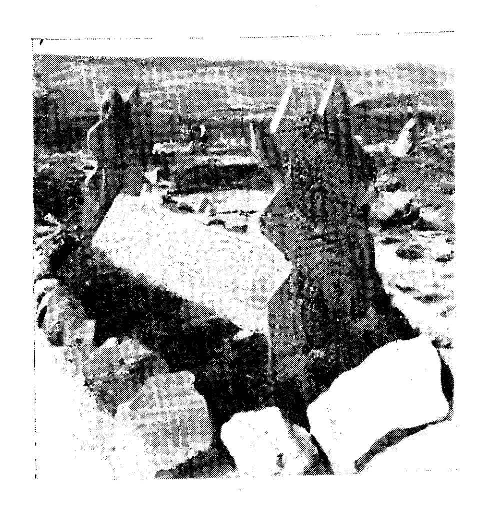
2



3



4



5



6

Pl. VI. — *Relevé des décors des panneaux des tombes à coffre sculpté des Beni Mguild.*

1. Face E ; 2. Face W.

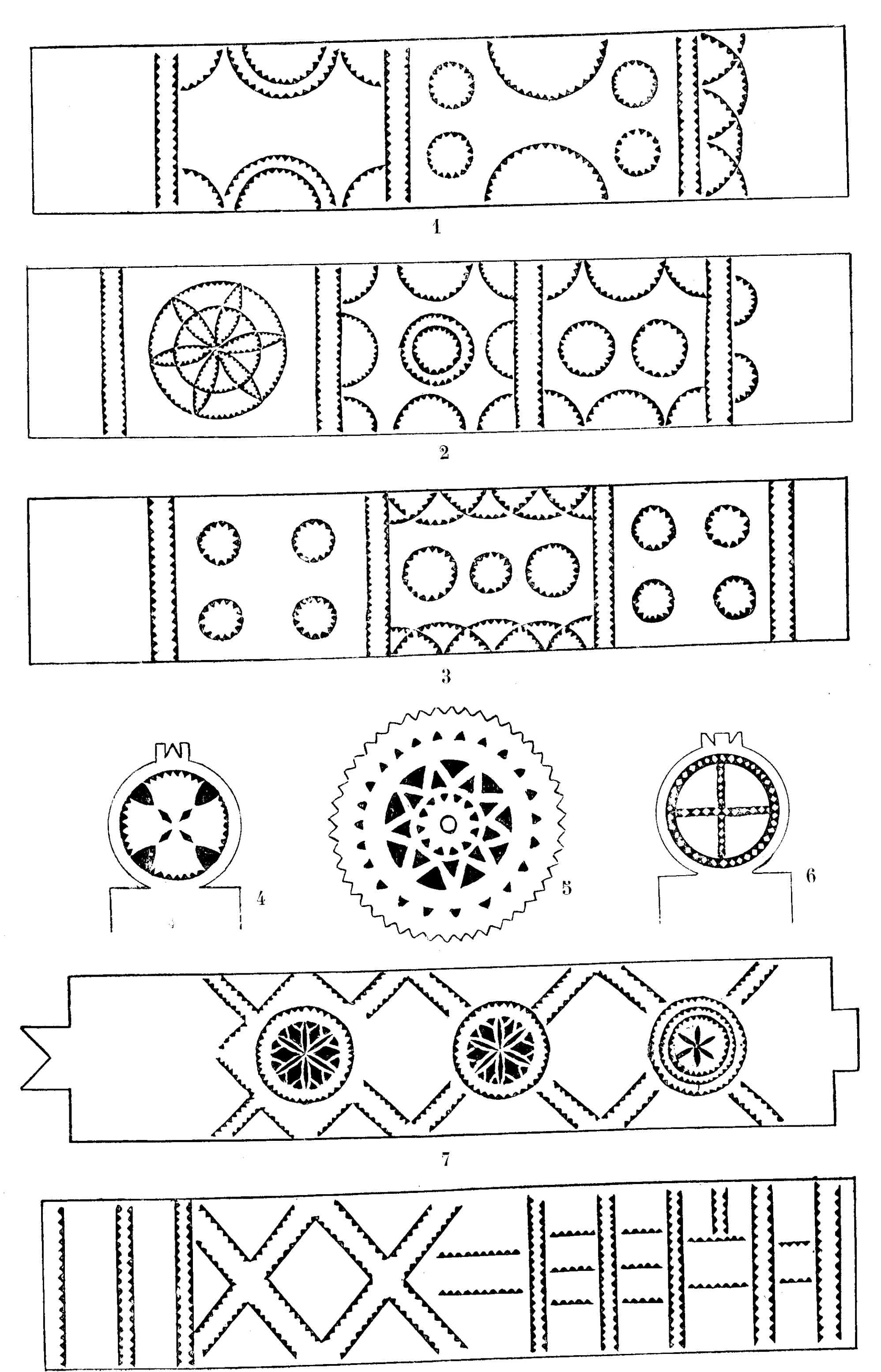
3. Paroi supérieure d'une tombe à coffre du cimetière de la route du camp d'‘Aïn Leuh à Toufestelt. Les discoïdales ont été brisées.

4. Discoïdales S. d'une tombe.

5. Disque ornant le marabout en planches de la plaine de Bekhrit (pl. II, fig. 6).

6. Discoïdale S. d'une tombe. Les deux discoïdales de cette tombe sont à peu près semblables.

7 et 8. Face supérieure et face latérale des tombes à coffre du cimetière du village d'‘Aïn Leuh


1
2
3
4
5
6
7
8

Pl. VII.

1. Paroi latérale d'un coffre en bois sculpté d'un cimetière de la plaine de Bekhrit.

2. Stèle tabulaire en bois sculpté d'une tombe à coffre du cimetière de Bekhrit.

3. Tombe du cimetière de Tamayoust (orientation N.-S.)

4. Stèle tabulaire N., en bois découpé, d'une tombe à coffre d'un cimetière situé le long de la nouvelle route d'Ito à 'Aïn Leuh.

5. Couvercle d'une tombe à coffre peint du cimetière de Bekhrit.

6. Métier de tissage au carton montrant l'analogie de ses extrémités avec les témoins de tombe.

7. Discoïdale peinte : face S. de la discoïdale N. de la tombe représentée pl. VIII.

8. Paroi d'une tombe à coffre de bois du cimetière d'Itzer (les trois panneaux sont à peu près identiques et cette tombe est seule de son espèce).

9. Paroi d'une tombe à coffre d'un cimetière d''Aïn Leuh.



1

2

S N

3

4

6

5

7

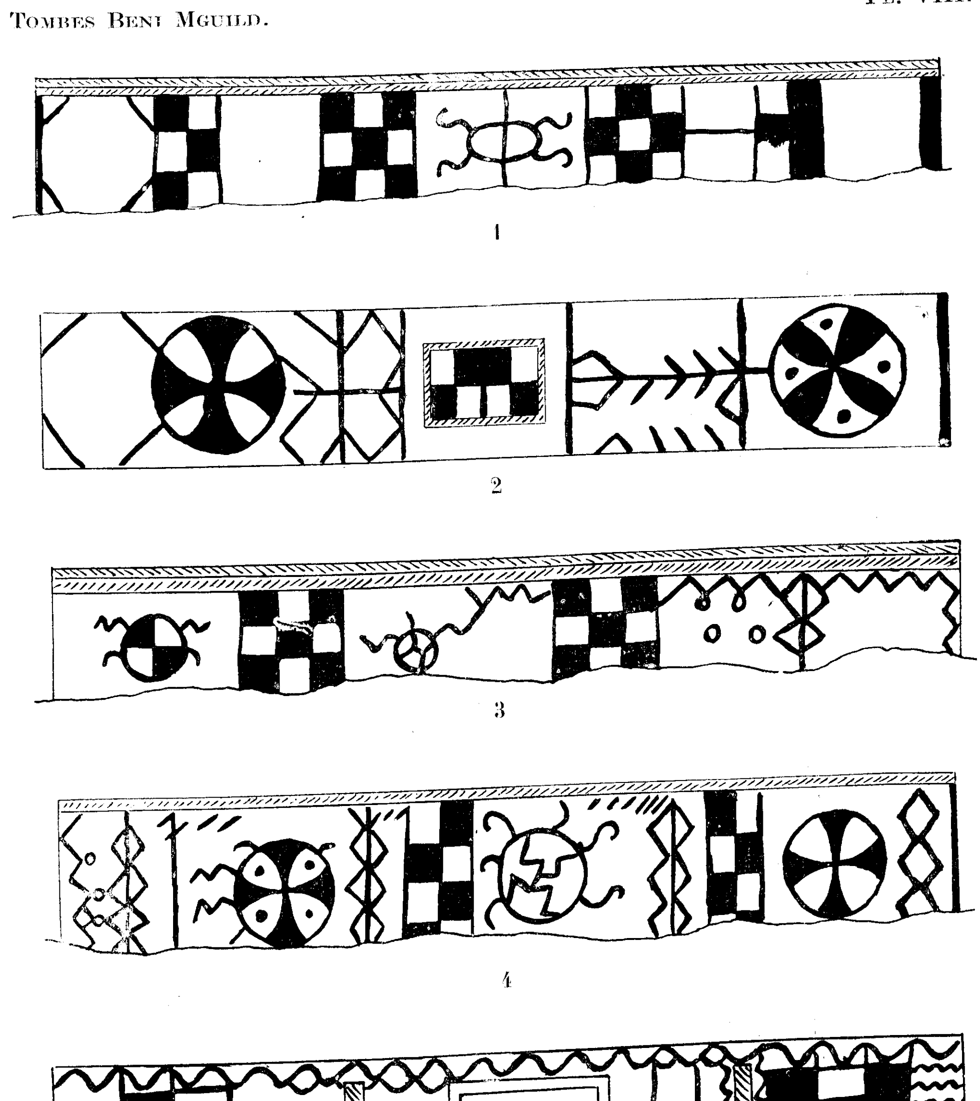
8

9

Pl. VIII. — *Panneaux des tombes à coffre peint du cimetière d'Itzer.*

1. **Face Ouest ;**
2. **Face supérieure ;**
3. **Face Est d'une première tombe. (L'extrémité N. est à droite) ;**
4. **Face Est ;**
5. **Face supérieure ;**
6. **Face Ouest d'une autre tombe. (L'extrémité S. est à droite).**

Tombes Beni Mguild.



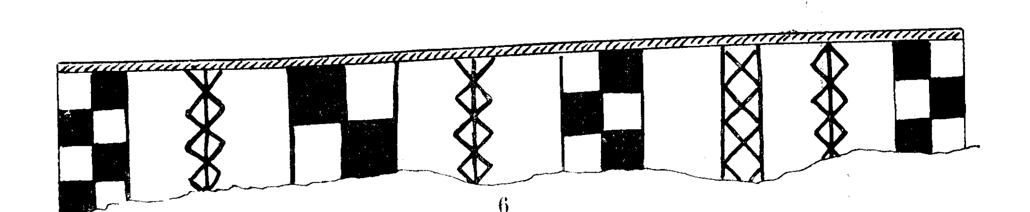
1

2

3

4

5



6

Pl. IX. — *Tombes peintes du cimetière d'Itzer* (suite).

1. Témoin N., face N., d'une tombe qui est flanquée d'une fiche découpée.

2. Face S. du même témoin.

3. Témoin S. (face N.) de la même tombe.

4. Même témoin vu du côté S. ;
contre lui se trouvent le piquet de bois et la fiche découpée.

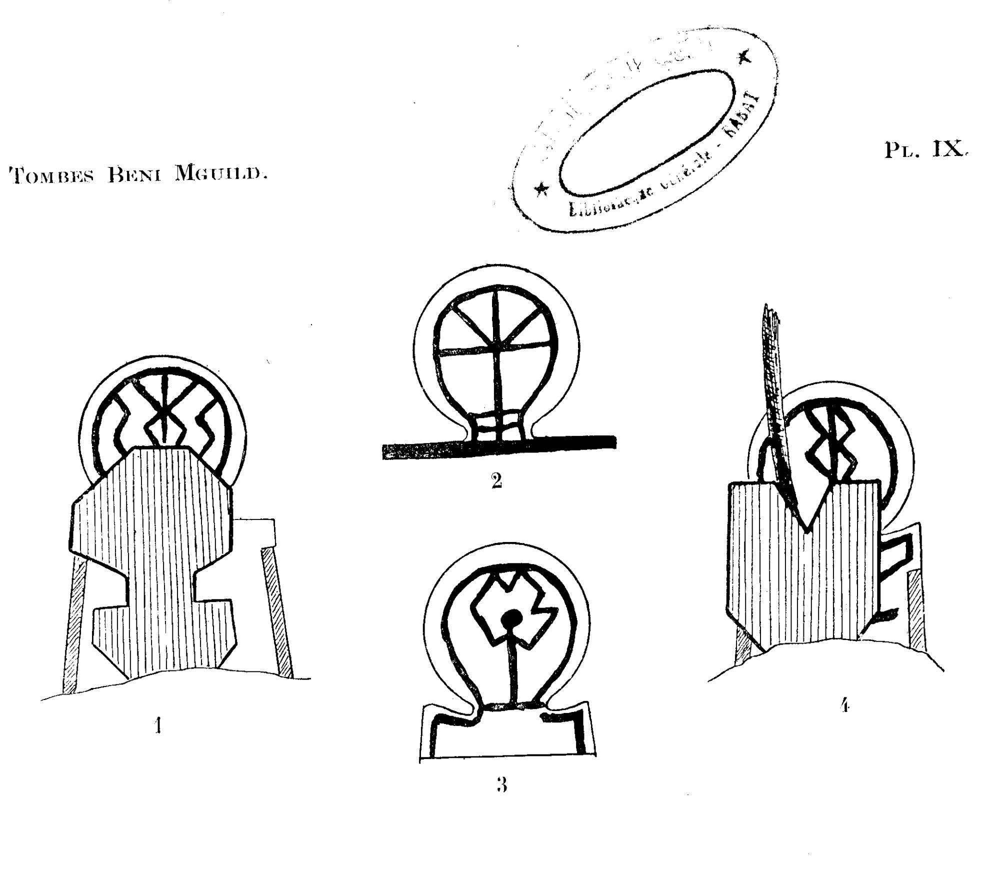
5. Panneau orné de peintures rouges tracées au cordeau imbibé de rouge.

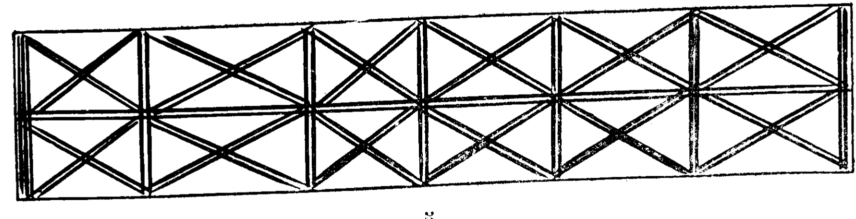
6. Témoin N. (face N.) d'une tombe d'Itzer.

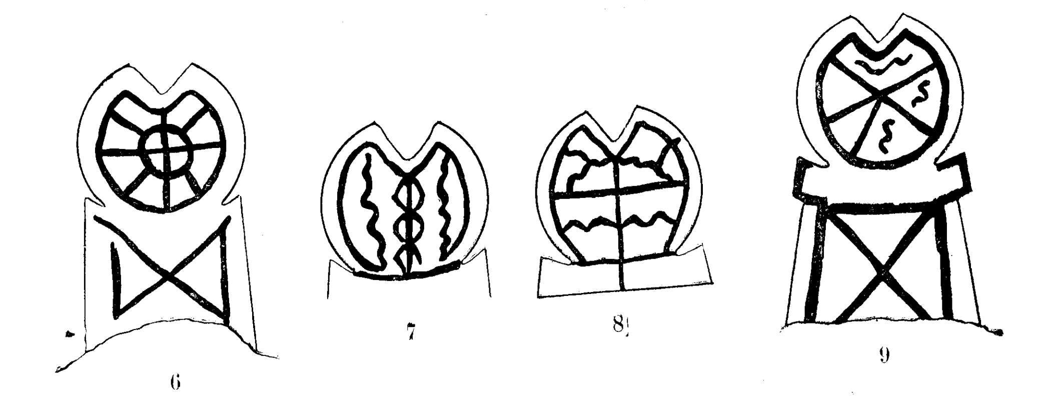
7. Même témoin, face S.

8 Témoin S. (face N.) d'une tombe d'Itzer.

9. Même témoin, face S.


1
2
3
4


5


6
7
8
9

Pl. X. — *Tombe décorée de Timadhit et tombes peintes d'Itzer.*

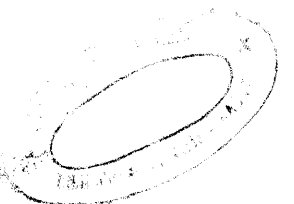
1. Tombe à coffre de Timadhit
dont les panneaux sont ornés de zigzags faits de liteaux rapportés.

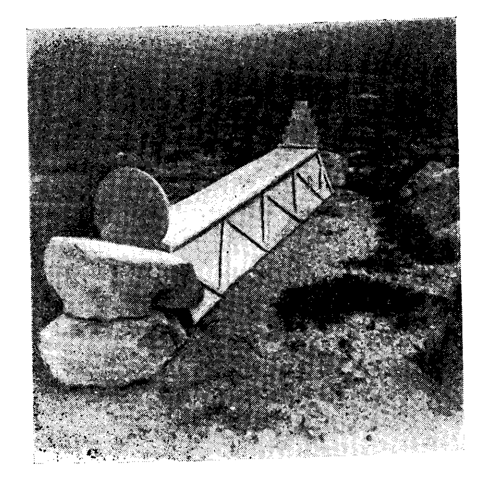
2. Tombe à coffre peint d'Itzer ; piquet fourchu à l'une de ses extrémités.
Au premier plan, on voit l'extrémité d'une tombe berbère
où se trouvent le témoin de pierre et deux piquets de bois :
l'un porte un chiffon, l'autre une corne de bélier.

3. Tombe à coffre peint ; le témoin N, est flanqué d'un témoin de pierre et de deux piquets.
A gauche, les deux piquets d'une autre tombe.

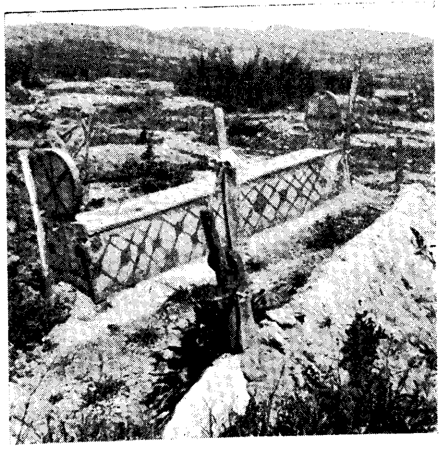
4. Tombe à coffre peint dont les discoïdales sont à collet rétréci
et portent deux prolongements en forme de bras (voir également la fig. 2 ci-dessus).
Contre la discoïdale de premier plan, on aperçoit une fiche de bois découpé et un piquet.

5 et 6. Panneaux latéraux de tombes à coffre peint du cimetière de Bekhrit.





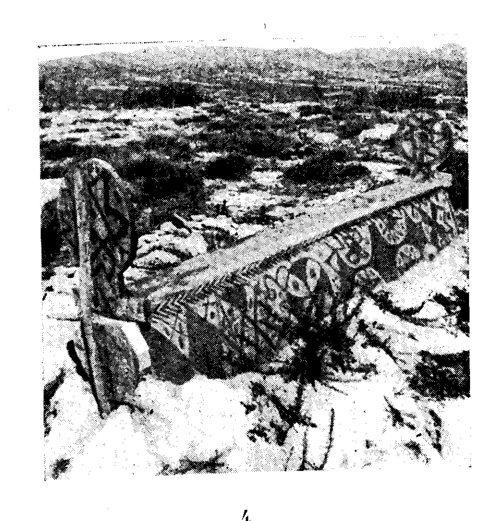
1



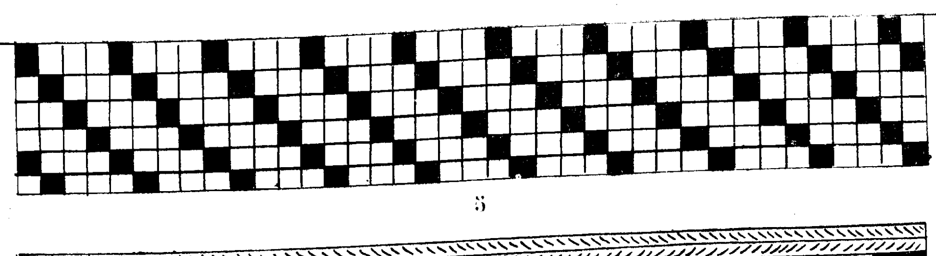
2



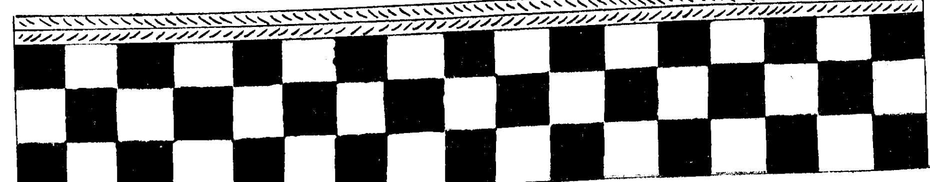
3



4



5



6

LES " IMDYAZEN " OU AÈDES BERBÈRES DU GROUPE LINGUISTIQUE BERABER (1)

Aux premières approches du printemps, lorsque la température se fait plus douce, que les cols de l'Atlas sont débarrassés de leurs neiges et que les troupeaux bien nourris donnent un lait abondant, des troupes ambulantes de poètes berbères descendent des montagnes vers les plaines. Ces poètes ambulants sont appelés, par les Berbères du groupe linguistique « beraber », des *Imdyazen* ou *Imlyazen* (pl. de *amdyaz* ou *amlyaz*, selon les dialectes).

La racine « D I Z » se retrouve dans d'autres dialectes berbères sous la forme verbale « *diz* » avec le sens de danser (Ghadamès) ou sous la forme nominale *amdyaz* : « biniou » chez les Rifains.

Très fréquemment, j'ai entendu désigner le musicien danseur de la troupe du nom d' « *amdyaz* », le pluriel s'appliquant toujours à l'ensemble de la troupe.

Ces troupes sont, en général, formées de même manière. Elles ont à leur tête le trouvère proprement dit, le poète qui compose, qui « trouve », qui « brise » les vers, dit-on en berbère pour exprimer probablement l'idée de couper la phrase en périodes cadencées. Ce poète est appelé *Amġar-imdyazen* ou encore *šiḫ*, correspondant arabe de *amġar*.

C'est lui qui est le chef de tournée ; et comme il prend part à la représentation, il est donc à la fois auteur, acteur et impresario.

Il est même musicien ; autrefois, son instrument était la flûte en roseau à trous, la « taεawwadit », ou encore l' « εud-er-rbab », sorte de violon primitif à deux cordes et à archet. Mais, de nos jours, c'est du violon européen que joue le « šiḫ » en le tenant sur les genoux et non sous le menton.

(1) Communication au VI[e] Congrès de l'Institut des Hautes Études Marocaines (2[e] section).

La troupe est désignée par le nom de l'amġar ; on dit *ikka šiḫ Enbarš* (le maître Enbarš est passé), pour dire « la troupe Enbarš est passée », comme on dit chez nous « les Tournées Sylvain ou Mayran ».

C'est le « šiḫ » qui, au départ, engage ses compagnons. Il se préoccupe d'abord de trouver un bon buġanim. Le buġanim ou l'homme à la flûte, le joueur de flûte, le musicien, le bouffon, le baladin, représente dans la troupe l'élément comique.

L'instrument du buġanim, l' « aġanim », « roseau », puis flûte en roseau, est plus précisément comme un double hautbois fait de deux roseaux accolés, percés de trous et munis de deux anches analogues à celles du hautbois.

Le buġanim est ordinairement de teint noir, il est choisi généralement parmi les Iqbliyin (ou qebala, en arabe), population noire du Sahara, dont les éléments formatifs sont encore mal définis. Il est rare de trouver un buġanim blanc. Pour ma part, je n'en ai jamais rencontré dans les troupes venues du Sahara. On m'a dit cependant que quelques troupes d'amateurs tendant au professionnalisme et se recrutant dans les tribus de la plaine A. Seghrouchen, Guerouan, Zemmour ou Aït Sidi Ahsayn du Zerhoun (1), prennent, faute de Qebli, sans doute, des buġanim blancs. Mais, en général, il semble bien que la fierté berbère répugne aux exhibitions sous l'accoutrement du buġanim ainsi qu'à ses danses et à ses mimiques. D'ailleurs, mais c'est là un point difficile à préciser, buġanim et amġar-imdyazen n'ont-ils pas formé autrefois deux troupes séparées, l'une représentant le genre sérieux et l'autre le genre gai ? Des désirs de succès plus assuré n'ont-ils pas rapproché ces deux éléments disparates et concurrents, le trouvère et le baladin ? Ce qui apparaît en tout cas, bien nettement, c'est la dissemblance de caractère, d'attitude et d'action de ces deux compagnons de tournée.

Le buġanim engagé, l'amġar recherche les deux accompagnateurs « areddad, pl. ireddaden » : ce sont des blancs comme lui, non des iqbliyin. Ils doivent avoir une mémoire assez bonne pour pouvoir retenir et répéter les chants du trouvère. Autant que possible, ils auront aussi une belle voix, un bon gosier, dit-on en berbère, et sauront se servir habilement du tambourin à peau unique « allun ». Ces « irreddaden » sont souvent des

(1) On a conservé, pour les noms de tribus et de pays, la transcription courante.

apprentis trouvères qui, après une ou deux tournées comme accompagnateurs, iront chercher, à leur tour, le succès comme maîtres. Mais souvent encore, ce sont des gens à qui le souffle poétique manque pour faire un bon « šiḫ » et qui doivent se contenter d'un rôle plus modeste d'accompagnateur servant tantôt un šiḫ et tantôt un autre (voir fig. 1).



Fig. 1. — Une troupe d'Imdyazen.

Autrefois, la troupe s'adjoignait un berger chargé de conduire les agneaux que les aèdes recevaient en cadeau. Aujourd'hui, les agneaux sont trop chers pour qu'on les donne aussi généreusement, l'argent ou plus exactement le papier-monnaie a remplacé les agneaux et le berger a disparu de la troupe.

Origine des Imdyazen

Les Imdyazen sont, pour la plupart, originaires des versants nord et sud du Grand Atlas, des Aït Yahya, des Aït Hadiddou, des Aït Izdeg, des Aït Melghad, tribus appartenant toutes à la confédération des Aït Yafelman. Les Aït Atta, d'après mes informations, n'en fourniraient pas ; mais ce sont là des renseignements qui demandent vérification. On ne trouverait guère non plus d'aèdes dans les autres tribus rangées parmi le groupe béraber (A. Chokhman, A. Iḥand, Ichqern, A. Ouirra, Zayan,

Zemmour, Guerouan, B. Mtir, B. Mguild, A. Youssi, A. Sadden). Dans ces tribus, il existe des poètes locaux, mais ils n'ont pas le caractère professionnel des Imdyazen. Cependant, des exceptions sont connues et on m'a cité des Imdyazen Zemmour, Guerouan, Aït Seghrouchen et Aït Sidi Aḥsayn (petit village berbère du nord-ouest du Zerhoun).

Cette tendance de certains poètes amateurs à passer au professionnalisme, pour employer le terme à la mode, semble même se préciser. Sous l'influence des changements économiques provoqués par notre occupation du pays, les berbères de la plaine hésitent moins à utiliser, pour vivre, les talents poétiques que le ciel leur a accordés. La sécurité régnante leur permet d'ailleurs des déplacements sans danger. Aussi, voit-on de plus en plus, des poètes amateurs « inššaden » étendre aux tribus voisines leur champ d'action qu'ils limitaient jusqu'ici à leur propre tribu. Des troupes de poètes Beni Mtir ont parcouru ces années-ci les Aït Youssi et les Beni Mguild. Et si la plupart de ces troupes sont dépourvues de buğanim, quelques-unes s'adjoignent un joueur de flûte « taεawwadit ».

Chez les Aït Abd El-Ouli des environs de Beni-Mellal, il existait encore, en 1923, un amdyaz aveugle, Sidi Salah, qui, Homère berbère, parcourait les Aït Chokman, Aït Ouirra, A. Ihand, Zayan, Ichqern, Aït Ishaq, Aït Hudi.

On trouve aussi des Imdyazen qui, originaires des tribus du Grand Atlas, viennent s'établir dans une grande ville de la plaine. Parmi ceux-là, on donne une célébrité du monde Imdyazen, le Šiḫ Moḥand Aεjmi qui, originaire des Aït Izdeg, habitait Fès pendant l'hiver et parcourait les tribus berbères du Saïs pendant le printemps. Son buğanim, aussi célèbre que lui, le Šiḫ Moḥand, habitait également Fès.

Mais ce ne sont là que des exceptions. En général, les Imdyazen continuent à arriver des tribus du Grand Atlas citées plus haut. Et, parmi ces tribus, ce sont les Aït Yahya (1) et plus particulièrement la fraction des Aït Sliman qui, en produisent le plus et des plus réputés. Ces Aït Sliman auraient reçu ce don poétique d'un de leurs ancêtres. Pour ma part, j'ai déjà rencontré trois aèdes appartenant aux Aït Sliman : le Šiḫ Lahsen

(1) Les Aït Yahya vivent au pied du Djebel Ayachi. Leur agglomération principale est Tounfit. Ils sont encore en dissidence.

ou ɛali, le Šiḫ ɛassu ou Moha (1). En dehors de ceux-là, il en existe actuellement trois autres tout aussi réputés.

Chez les Aït Izdeg, les principaux aèdes connus de mes informateurs seraient le Šiḫ Laḥsen ou ɛalla et le Šiḫ Saɛid ou Mesɛnn. Des Aït Hadiddou, on ne m'a cité que le Šiḫ ɛassu-Ban et le Šiḫ Laḥsen.

Il existe, enfin, aux environs de la Zaouia de Sidi Ḥamza, dans la vallée du Ziz, une agglomération de Chorfa, idrissites je crois, Tazruft, qui fournit de son côté un assez fort contingent d'Imdyazen (2). J'ai pu entendre parmi ces aèdes de Tazruft le Šiḫ Enbarš, le Šiḫ Laḥsen Azruft, le Šiḫ Moulay ɛomar et le Šiḫ Laḥsen ou Moḥand (3).

Il serait curieux de rechercher à la suite de quelles influences le professionnalisme poétique et musical s'est comme cantonné chez les Aït Yafelman et plus particulièrement chez les Aït Sliman et les Aït Dzruft. Les indigènes interrogés sur cette espèce de monopole, se contentent de répondre que le don poétique et la vocation d'aède leur ont été laissés par leurs ancêtres et qu'eux-mêmes ne font qu'obéir à cette injonction traditionnelle. S'ils sont poètes, c'est que Dieu, leur ancêtre, les saints et leurs patrons l'ont voulu (4).

Formation de l'aède

C'est une manière de dire qu'on n'acquiert pas le don poétique par l'étude ou le travail, mais qu'on le reçoit de la Divinité grâce à l'intercession des saints ou des ancêtres.

Aussi, le berbère qui désire devenir amdyaz, ne compte-t-il pas trop sur un long apprentissage et une « longue patience ». Il lui semble plus utile de faire appel aux saints dispensateurs du souffle poétique. On peut

(1) J'ai donné de ce dernier šîḫ, dans le *Mémorial Henri Basset*, un poème et sa traduction.

(2) Je crois qu'avec les Aït Sliman des Aït Yahya, ce sont les Aït Dzruft qui détiennent le record de la poésie professionnelle.

(3) Le šîḫ Moha ou ɛassu des Aït Dzruft a quitté lui aussi son pays vers 1920 et est resté près de 4 ans chez le chef zaïani Amahrouq auprès de qui il jouait le rôle d'un poète de cour chargé de distraire son protecteur par ses vers et sa musique et surtout de le louer et de dénigrer ses ennemis.

(4) Le šîḫ Moha u ɛassu des Aït Dzruft a osé me fournir une explication plus matérialiste : « Nous sommes trop à l'étroit, m'a-t-il déclaré, dans notre pays trop pauvre. Aussi utilisons-nous pour vivre ces dons poétiques que nous ont légués nos ancêtres. »

même dire que, seul, cet appel lui semble efficace. Un songe lui révèle ordinairement qu'il est apte à recevoir la vocation et lui indique à quel saint il doit s'adresser.

Si tous les saints en général semblent capables d'aider le candidat poète à obtenir ce qu'il désire, certains paraissent plus particulièrement spécialisés dans l'octroi du génie poétique.

Le plus réputé de ces saints à fonction de muse me parait être Moulay Bou ɛazza. C'est lui qui est le plus souvent invoqué dans les chants et lui le plus visité au cours des tournées. Il passe pour accorder généreusement à qui a recours à lui la plus abondante des inspirations poétiques.

C'est de lui que Sidi Ṣalaḥ, l'amdyaz aveugle des Aït Abd El Ouli, reçut les dons qui firent sa réputation de poète. Il lui avait tout d'abord sacrifié un mouton et avait passé une nuit entière dans le mausolée. Et le lendemain matin il s'était réveillé poète. Depuis, Sidi Ṣalaḥ va, chaque année, remercier sa muse Moulay Bou ɛazza et renouveler au saint contact de ses cendres sa provision d'inspiration.

Les autres saints les plus invoqués par les Imdyazen sont : Bou Salim de la Zaouia de Sidi Ḥamza, Aït Tadawt Uɛarɛar (1), Sidi Yaḥya ou Youssef (2), Sidi ɛali ou Šrif et Moulay Idris du Zerhoun.

Mais si l'amdyaz voue une dévotion particulière à ces amis des poètes, il n'en néglige pas pour cela les autres saints. Il a soin, dans ses chants, de les invoquer le plus possible. Opportuniste et flatteur, il sait, dans chaque tribu traversée, en nommer à propos les saints protecteurs.

Il est un saint personnage que les Imdyaz se reconnaissent comme patron. C'est Sidna Ḥassan (*sic*). Il aurait été le premier des Imdyazen. Mais c'est là un point qu'il me reste à préciser.

Il arrive que le premier saint visité reste sourd à l'appel du candidat poète. Celui-ci a beau s'obstiner à passer de successives nuits auprès des restes du saint, l'inspiration se refuse à venir. Il fait alors appel à des émules du saint et va de mausolée en mausolée en quête du don poétique. Il n'a garde, dans cette tournée de pèlerinage, d'essayer de chanter et donner représentation ; il attend prudemment, pour le faire, d'avoir reçu la consécration céleste et d'avoir senti en lui les bienfaisants effets des effluves bénis.

(1) Ce sont les ancêtres de Sidi Ali ou Bou Bker.
(2) Saint des Aït Yaḥya sur l'asif-n-wirin.

Si l'aède berbère semble attacher plus de prix pour sa formation professionnelle aux dons généreux d'un saint qu'à l'apprentissage de l'art des vers, il n'en reste pas moins vrai qu'il ne dédaigne pas de profiter des leçons de ses prédécesseurs et des exemples de ses contemporains. Il ne dispose, pour s'instruire dans son art, ni de manuel, ni même des conseils qu'un vieux maître dispenserait à ses jeunes disciples. Chacun en sa matière cherche à conserver pour soi l'expérience acquise. Mais il lui est loisible de faire quelques tournées comme accompagnateur et d'y apprendre là les premiers éléments du métier. S'il n'a pas daigné, lui, future vedette, s'abaisser au rôle subalterne d'accompagnateur, il aura appris dans sa propre tribu de nombreux spécimens des chants d'imdyazen et aura constitué, petit à petit, son premier fonds de clichés. Il se sera essayé comme poète amateur dans les tournois poétiques locaux. S'il a eu quelques succès et s'il a senti en lui quelques dons poétiques, il se sera empressé d'obtenir, par une pieuse visite, l'efficace protection d'un Saint, ami des poètes. A ce moment, il sera prêt à affronter les jugements d'un public plus étendu.

Itinéraire des Imdyazen

Lorsque la troupe est formée, l'aède et ses compagnons attendent, pour se mettre en route, les premiers beaux jours ; cette période d'attente, plus ou moins longue, est-elle utilisée à établir le programme des futures représentations, et les accompagnateurs en profitent-ils pour apprendre leur rôle, c'est-à-dire les poèmes composés par l'aède ? C'est probable. Mais il est encore vraisemblable que cette préparation, assez facile d'ailleurs, peut se poursuivre au cours des longues marches des étapes de la tournée.

Les préparatifs de départ sont vite faits, car les bagages ne sont pas encombrants. En dehors de leurs vêtements et de leurs instruments de musique, les Imdyazen n'emportent rien. Pas de provisions de route, puisqu'ils sont sûrs d'être partout accueillis et pas d'armes pour ne pas tenter les coupeurs de route. D'ailleurs, à quoi bon des armes ? On ne s'attaque guère aux Imdyazen. Et si le pays traversé est vraiment dangereux, n'est-il pas plus simple de voyager couvert par la protection d'un personnage réputé, que l'on paiera d'une belle chanson, ou, s'il le faut, d'un agneau égorgé ? Toutes ces précautions ne sont d'ailleurs nécessaires

qu'en pays insoumis, et pour parcourir sans crainte les tribus soumises, il suffit de l'autorisation de circuler délivrée par les Autorités Françaises. Ce papier, disent les Imdyazen, est plus sûr que le plus sûr des protecteurs (zeṭṭaṭa). Aussi est-il curieux de constater que les aèdes venus des tribus insoumises (Aït Sliman des Aït Yaḥya par exemple), sont tous pourvus de permis de circuler accordés par le Bureau des Renseignements voisin.

Voilà donc nos aèdes prêts à partir. Ils se renseignent sur l'état des cols, sur les chutes de neige dans le Grand et le Moyen Atlas, sur le retour des transhumants en montagne et si les nouvelles sont favorables, ils sacrifient un agneau ou un chevreau au Saint patron du pays et se mettent en route.

Les itinéraires suivis sont assez variables. Pour les établir, les Imdyazen ont à tenir compte de diverses circonstances. L'état des routes et leur sécurité, l'état des troupeaux et des récoltes, l'itinéraire des troupes concurrentes, ce sont là autant d'indications qui guident les Imdyazen dans le choix des tribus à parcourir.

Voici quelques-uns de ces itinéraires, tels qu'ils m'ont été donnés par les Imdyazen eux-mêmes.

Le Šiḫ Moulay ɛomar de Tazrouft, en 1915, a quitté son foyer à la fin de l'hiver. Il est passé chez les Aït Hadiddou, a traversé le Grand Atlas par Tounfit des Aït Yahya, a visité Aǧbala des Aït Chokhman, les Aït Ihand, les Aït ɛabdi, Ouaouizeght, les Aït Atta Oumalou, Demnat, les Aït Attab, les Glaoua, Marrakech où il a fait une pieuse visite au tombeau de Moulay Brahim, les Aït Immour et les Mtougga. Puis, il est rentré à Tazrouft par Demnat, Midelt et les Aït Hadiddou.

Mais c'est là une tournée qu'effectuent rarement les Imdyazen. C'est qu'à partir des Aït Attab, ils ne sont compris que difficilement (1), aussi les recettes baissent-elles avec l'intérêt provoqué et il est vraisemblable que Moulay ɛomar n'avait adopté cet itinéraire que poussé par les circonstances : forte concurrence dans le Moyen Atlas proprement dit, désir de visiter le tombeau vénéré du Saint Moulay Brahim à Marrakech, affaires à traiter, ou peut-être encore mission politique à assurer. Les Chorfa de Tazrouft, pays d'origine de Moulay ɛomar sont sous la dépendance de la Zaouia des Aït Sidi Hamza et il n'est pas invraisemblable que les chefs de

(1) Seul le buġanim et ses danses obtiennent encore quelques succès.

cette Zaouia aient pu charger Moulay ɛomar de messages pour divers personnages du Sud : le Glaoui et le Mtouggi par exemple. Ce qui est certain, c'est que Moulay ɛomar, d'après ses propres déclarations, avait dépassé la limite ordinairement respectée par les Imdyazen, les tribus voisines de la rive droite du bas Oued El Abid.

Les deux tournées suivantes représentent, elles, les tournées normales d'Imdyazen.

Tournées du Šiḫ Lahsen ou Ali des Aït Sliman, fraction des Aït Yahya, en 1922 : Aït Sliman, Midelt où un permis de circuler lui est délivré ; Aït Youssi, Sefrou, Fès où il reste quatre jours, Aït Ayyach de la banlieue de Fès, Beni Mtir, Mjat et de nouveau Beni Mtir, Aït Ayyach et Fès. Puis retour par Sefrou, Taghzout des Aït Youssi, Timhadit des Beni-Mguild, Itzer des Beni-Mguild, Aït Ayyach d'Anzgemir et Aït Sliman. La tournée commencée au début du mois de janvier julien, était terminée en mars. Au cours de la tournée, les Imdyazen avaient fait le pèlerinage de Sidi ɛali bou Serġin, Moulay Driss et Sidi ben Aissa.

En 1923, le même Šiḫ Laḥsen fait une tournée à peu près semblable. Sans doute, les bonnes recettes de l'année précédente l'avaient-elles incité à retourner dans les généreuses tribus du Saïs. Voici les étapes de son voyage : Aït Sliman, Rich, où un permis de circuler lui est délivré ; Ksabi, Enjil des Aït Youssi, Taghzout des Aït Youssi, Sefrou, Aït Ayyach, Aït Ouallal des Beni-Mtir, Beni-Mtir, Mejjat, Guerouan, Zemmour et retour par Meknès, Fès, Sefrou, Midelt. Le Ramdan que les Imdyazen observent, avait écourté cette tournée au cours de laquelle ils avaient visité les saints Sidi Ben Aïssa et Moulay Yacoub.

Le Šiḫ Moḥa ou ɛAli des Aït Sliman m'a dit faire des tournées analogues.

Le Šiḫ Laḥsen des Aït Hadiddou aurait, d'après son buġanim Bassou, fait, en l'année de l'occupation de Beni Mellal, la tournée suivante : Tounfit, Aġbala des Aït Chokhman, Aït Ouirra, Beni Mellal, Tadla, Moulay Bouazza, Oulmès, Ouldjet-Soltan des Zemmour, les Guerouan, El Hadjeb, Azrou, le Guigou, Taghzout des Aït Youssi, El Mers des Aït Seghrouchen, Marmoucha, les Aït Tayda des Beni Ouaraïn, les Beni Alihem et retour par Almis et Midelt.

Cette tournée, comme celle effectuée par Moulay Omar de Taghzout, est une tournée extraordinaire chez les Imdyazen. Elle a dépassé au Nord,

comme l'avait fait Moulay Omar au Sud, les limites de l'aire d'action des Imdyazen. Et Bassou me déclarait lui-même qu'à partir des Marmoucha, ils ne furent compris qu'avec peine et que, chez les Beni Ouaraïn, ce fut le « four » le plus complet. Des différentes déclarations des Imdyazen que j'ai pu interroger, il résulte, d'ailleurs, qu'en temps ordinaire leurs tournées ne dépassent guère au Nord-Est les Aït Seghrouchen et les Marmoucha et, au Sud, les Aït Ouirra et les Aït Atta Oumalou ; à l'Ouest, ils vont jusque chez les Zemmour et, au Nord, jusque chez les Guerouan, au Nord de Meknès.

Si l'on ajoute que certains Imdyazen visitent en automne, au moment de la récolte des dattes, les tribus berbères du Sahara, telles que les Aït Melghad, les Aït Hadiddou, les Aït Atta et les Ksours du Gheris, du Reteb, du Tizimi, du Guṙr, du Ziz, du Draʿ (renseignements fournis par le Šiḫ Laḥsen ou Mohand de Tazrouft), on peut constater que l'aire d'action des Imdyazen concorde à peu de chose près avec l'aire du groupe linguistique provisoirement dénommé « groupe linguistique beraber » (1). Les Imdyazen, en nous faisant connaître les points où ils sont compris difficilement et ceux où ils cessent d'être compris, nous confirment dans l'idée que ce groupe est délimité non par des lignes frontières très nettes, mais plutôt par des zones linguistiques mitoyennes où la transition se fait d'un groupe linguistique à l'autre. Et ce fait qu'ils sont compris dans toute une aire donnée établit l'unité linguistique relative, mais réelle, des dialectes renfermés dans cette aire.

La langue des Imdyazen

Mais la langue de ces aèdes du groupe linguistique beraber ne présente-t-elle pas certains caractères qui la rendent plus facilement accessible aux différents groupements linguistiques qu'un dialecte quelconque de ce groupe ? Si, car les aèdes au lieu d'utiliser dans leurs chants leur dialecte propre, emploient une langue que l'on pourrait appeler la langue poétique commune du groupe linguistique beraber.

(1) Ces renseignements sur les itinéraires des Imdyazen m'ont été confirmés une fois de plus par le šiḫ Moḥa u ʿassu de Tazrouft.

Pour établir avec assez d'exactitude les caractéristiques de cette langue, il faudrait évidemment connaître les dialectes des tribus d'origine des Imdyazen (Aït Yaḥya, Aït Melghad, Aït Izdeg, Aït Hadiddou) et pouvoir les comparer avec la langue des poèmes des Imdyazen. Cette comparaison, il ne m'a pas encore été possible de la faire d'une manière suffisamment nette. Mais, dès maintenant, il me semble que si la langue des Imdyazen conserve la phonétique et la morphologie particulières du dialecte d'origine de l'aède, sa syntaxe et son vocabulaire se rattachent non plus à un seul dialecte, mais empruntent des éléments plus ou moins importants aux différents dialectes du groupe linguistique beraber. Il semble même que cette langue a conservé des vocables et des constructions syntaxiques archaïques. Je ne puis donner là que de trop brèves indications. Seule, la comparaison des poèmes des Imdyazen avec les textes en prose de leurs dialectes d'origine pourra les préciser.

Ce qui est certain, c'est que l'existence de cette langue poétique commune est connue des Imdyazen comme des berbères eux-mêmes.

Lorsqu'un poète amateur de tribu compose, c'est dans la langue poétique qu'il le fait et non dans son propre dialecte. Cette langue poétique m'a été nommée par un poète des Aït Seghrouchen « Tamaziġt », en opposition avec son propre dialecte. Mais cette appellation ne m'a pas été confirmée par ailleurs (1).

Cette langue commune exerce sur la vie des dialectes du groupe linguistique beraber une influence importante. Répandue par les Imdyazen dans l'aire très vaste que nous avons délimitée, utilisée par les poètes amateurs des tribus (2), elle contribue à maintenir une certaine unité dans les groupes linguistiques berabers, et à conserver vivante, chez les berbères de ce groupe, la conscience de cette unité.

Il serait tentant de rechercher ce qu'aurait pu devenir cette ébauche de langue commune berbère si elle eût été parlée dans une région unifiée

(1) Tout dernièrement, le šiḫ Moha u ɛassu de Tazrouft m'a confirmé ce renseignement en appelant la langue des Imdyazen « awal amaziġ ». Dans cet « awal amaziġ », il englobait les dialectes des Aït Yafelman, A. Atta, A. Aïssa, A. Chokhman, A. Ihand, Ichqern, A. Ishaq, A. Ouirra, A. Hudi, A. Abd-el-Ouli, A. Roboa, Guerouan, Mjat, A. Ayyach, Beni Mtir, Beni Mguild, A. Youssi, mais il en écartait les dialectes Zayan, Zemmour, A. Seghrouchen et les dialectes des Iqbliyin du Sahara.

(2) Moha u ɛassu m'a cité le cas d'un šiḫ des Ayt Segroušen, le šiḫ Mohand Abjaw qui employait dans ses chants non son propre dialecte, mais l'awal amaziġ.

économiquement et politiquement, et possédant une religion de langue berbère, comme celle des Fazaz ou des Berghouata par exemple. Mais ce serait entrer là dans le domaine incertain des pures hypothèses.

L'ARRIVÉE DANS LE DOUAR

Nous avons mis nos aèdes en route. Voyons maintenant de quelle manière ils font leur entrée dans les douars et ce que comportent leurs représentations.

A l'approche d'un douar, ils se préparent, ils se costument. Les voyageurs se transforment en comédiens. Le danseur comique-musicien, le buġanim revêt un cafetan, passe une ceinture de femme en écharpe, noue un foulard de soie autour de la ceinture, se coiffe d'une chéchia ornée de plumes d'autruche, enroule un turban autour de cette chéchia, et met des colliers de verroteries et de lamelles de métal. Il se pare comme une femme, me disait l'informateur berbère. Et nous verrons que ses danses rappellent également les danses féminines. Ses compagnons, au contraire, ne se vêtent que de vêtements blancs : longues chemises en cotonnade blanche, longs burnous aussi blancs que possible. Ils se coiffent d'une simple bande de cotonnade blanche ou d'une cordelette en laine brune enroulée autour de la tête. Cette simplicité, cette sobriété, cette monotonie contrastent avec les atours bariolés du buġanim. La toilette achevée, on prépare les instruments de musique : le buġanim sort son double hautbois à six trous de l'étui en peau, le suspend à son cou et se tient prêt à entrer en jeu. Le trouvère et ses accompagnateurs font chauffer pour la tendre et en augmenter la résonance la peau de leurs tambours à peau unique. Puis, ils s'avancent vers le douar. Souvent, ils savent à qui s'adresser et à quel personnage généreux faire appel. C'est que leur mémoire garde précieusement le souvenir de ceux qui, dans leurs précédentes tournées, auront eu la main large. Ils seront pour eux comme des points d'eau dans leur long voyage. Souvent, encore, ils se sont renseignés à l'avance, ils se sont informés des notables généreux à qui ils pourraient s'adresser ; ils ont, en somme, préparé leurs cantonnements. Si, par hasard, ils s'arrêtent près d'un douar inconnu, ils interrogent, avant de s'engager plus avant, un berger, une ramasseuse de bois, une femme allant à la source. Et ce n'est qu'à coup sûr qu'ils se dirigent vers une tente donnée. Il leur reste toujours, à défaut

d'autres indications, à se laisser guider par les apparences et à « frapper », selon leur expression, à la tente qui leur paraît la plus cossue.

Aux abords du douar, le buġanim se met à souffler dans son hautbois et ses compagnons à frapper du tambour, et c'est en musique qu'ils font leur entrée comme la *cuadrilla* dans l'arène ou la troupe de cirque dans le bourg qu'elle visite. Ils préparent ainsi leur publicité.

Lorsque la troupe est arrivée devant la tente visée, l'aède chante le « maεbud » en s'accompagnant de son tambour. Dans ce chant, après l'invocation de rigueur à Dieu et à son Prophète, il demande l'hospitalité au maître de la tente, vante les qualités des hommes généreux, blâme l'avarice des gens durs qui repoussent les poètes et appelle les bénédictions du Ciel sur la tente qui va l'accueillir. Ce chant est suivi d'un deuxième, « Er rḥabt », de sens à peu près analogue. Nous nous proposons de donner, dans un prochain recueil des spécimens de ces deux chants, et des autres parties du répertoire des Imdyazen.

Lorsque l'aède ou amġar-imdyazen a fini, le buġanim reprend sa marche vers la tente et, entremêlant ses paroles de danse et de musique, fait l'éloge du maître de la tente en criant : « Hommage à Seigneur *un tel*, oui, hommage à Seigneur *un tel*. Nous sommes heureux d'arriver chez les propriétaires (des coursiers aux blancs museaux), chez les guerriers aux longues piques. Oui, c'est bienheureux, nous sommes arrivés chez l'homme qui a fait son devoir le jour du combat comme le jour où les trouvères lui demandent l'hospitalité. Hommage à celui qui nous offre à dîner ».

Cette petite allocution achevée, de tout petits chants de deux vers (izli, p. izlan) sont dits par la troupe entière. Ils sont de même sens que les poèmes précédents.

Le silence revenu, le maître de la tente ou, en son absence, la maîtresse de la tente, souhaite la bienvenue aux Imdyazen et leur remet, en guise de bon présage, du « blanc », « tamelli » : lait, piécettes d'argent ou encore bijou d'argent (bagues ou bracelets). Pour ces derniers, l'amdyaz doit les rendre avant son départ.

Accueil réservé aux Imdyazen

Il est rare qu'un berbère renvoie des Imdyazen. A le faire, il risquerait de se voir bafouer dans leurs chants. Nous publierons ultérieurement des

exemples de ces satires. La vengeance des Imdyazen repoussés va parfois plus loin. On en a vu promener par les marchés une tortue au bout d'un bâton en criant à la foule amusée : « Voilà le beau mouton qu'un tel, le généreux, a égorgé en notre honneur ». Aussi, dans la crainte de ces représailles et dans le désir secret d'être vanté du Saïs au Grand Atlas, le berbère se met-il en frais pour accueillir les Imdyazen.

Et pourtant, à recevoir ces aèdes, on n'acquiert pas aux yeux de Dieu un mérite particulier. On sait, au contraire, qu'ils n'ont pas la sympathie du Prophète. Et l'on explique cette aversion par la légende suivante : un disciple de Sidi Benaissa rendit visite au Prophète accompagné d'un amdyaz. Pour rendre hommage au Khalifat de Dieu sur la terre, ayssaoui et amdyaz se livrèrent devant lui à leurs exercices favoris : l'ayssaoui mastiqua des raquettes de cactus et avala des scorpions, l'amdyaz dansa et chanta. En récompense de leur piété, le Prophète remit à chacun d'eux un poil de sa précieuse barbe. L'ayssaoui, lui, conserva pieusement cette relique, mais l'amdyaz, au contraire, s'empressa de la vendre pour en retirer quelque profit immédiat. Le Prophète averti accorda sa bénédiction à l'ayssaoui, et condamna l'amdyaz à errer de douar en douar, sans jamais y trouver l'aisance qu'il recherche. Cette légende que je tiens non des Imdyazen, mais des berbères, ne s'accorde guère avec la prétention des Imdyazen de descendre de Sidna Hassan. Dieu seul est informé de la vérité !

Malgré cette fâcheuse réputation, les Imdyazen sont, en général, accueillis avec joie.

Cependant, il est des familles et des fractions entières qui, par tradition, leur refusent l'hospitalité.

C'est ainsi que les Aït Aïssa ou Brahim, fraction des Beni Mtir, n'accueillent jamais les Imdyazen. On donne de cette coutume l'explication suivante : les Aït Aïssa ou Brahim eurent autrefois une de leurs femmes enlevée par un aède. Ils n'auraient pas, semble-t-il, attaché grande importance à cette aventure assez courante en pays berbère, si le Chérif d'Ouezzan, dont ils sont les fidèles serviteurs, ne leur avait fait honte de leur peu de fierté et ne les avait invités à rompre toutes relations avec les Imdyazen. Cette anecdote, si elle est fausse, nous montre du moins que les chorfa ont marqué quelquefois une certaine hostilité aux Imdyazen, soutiens peu sûrs de leurs ambitions.

Les « matinées » des Imdyazen

La troupe entre dans la tente. Les voisins se rassemblent et immédiatement une petite représentation est donnée. Le trouvère récite un ou deux poèmes, ses accompagnateurs répétant après lui chaque vers. Puis, le buġanim chante, donne à son tour deux ou trois « tiġyal » (pl. de taġyult) ou « izlan » (pl. de izli), chant de deux vers (dont des exemples seront donnés dans une étude ultérieure), et la représentation, qui ne veut être qu'une mise en goût et dont le seul but est de faire apprécier le talent de la troupe, sans lasser la curiosité du public, est ordinairement arrêtée là. Le buġanim en profite néanmoins pour faire sa petite quête. Puis, les spectateurs dispersés, la troupe prend la collation qu'on lui offre, accepte le cadeau du maître de la tente et rentre dans la tente voisine où tout se passe comme dans la première, moins le repas. Et la troupe « frappe » ainsi de tente en tente jusqu'au soir.

Les soirées des Imdyazen

Le soir venu, elle s'adresse à la tente qu'elle a choisie pour scène de la grande représentation, pour le gala. A l'arrivée, c'est le même cérémonial, les mêmes chants et hommages et la même réception. Le maître de la tente, flatté de l'honneur que lui font les Imdyazen, leur égorge un mouton et lance des invitations : parents et amis sont conviés à la fête. Bien vite, le bruit se répand qu'un tel donne ce soir une soirée d'Amdyaz. Point n'est besoin des services d'une agence de publicité, inutiles les affiches ou annonces dans la presse. Le berger, le laboureur, les femmes qui reviennent de la source ou qui rentrent du bois se chargent de répandre la nouvelle ou de la préciser, car les « matinées » du jour ont aidé grandement à la publicité.

En attendant que le public soit rassemblé, le maître de la tente et ses invités boivent le thé, puis mangent en compagnie des Imdyazen. Le repas se fait sans musique, ni chant, mais les Imdyazen racontent leur voyage, disent leurs aventures, vantent les généreux qui les ont accueillis, dénigrent les avares qui les ont repoussés, donnent des nouvelles du Sahara et de la montagne, disent les succès et les revers des chrétiens, glissent sur les premiers et insistent sur les seconds, renseignent sur les cours des marchés,

comme sur l'état des récoltes, des pâturages et des troupeaux, jouent enfin auprès de ces berbères illettrés le rôle des journaux dans le monde moderne. Le baladin, lui, coupe les conversations trop sérieuses de réflexions ironiques, de saillies licencieuses, de grosses plaisanteries, souvent même il récite quelques vers.

L'argot des Imdyazen

Dans la tente qui les reçoit, les Imdyazen utilisent, pour les conversations qu'ils veulent secrètes, une sorte d'argot qu'ils appellent « taɛjmit ». J'ai réussi à obtenir de mes amis Imdyazen nombre de renseignements sur cet argot. Je me propose de les publier ultérieurement.

Le repas achevé, la représentation commence.

De tous côtés, le public s'est assemblé, hommes mûrs, femmes, jeunes gens, enfants, tous sont venus. Pour eux, l'événement présente autant d'importance que l'arrivée dans une ville de province d'une tournée de la Comédie Française ou de l'Odéon.

Dans la tente, tous se sont assis, attentifs et silencieux, hommes et femmes mêlés.

Les aèdes se lèvent, sérieux et graves, le pan gauche du burnous est relevé sur l'épaule, le droit tombe, la main gauche tient le tambourin. L'amġar s'avance, ses deux compagnons sont à ses côtés, mais légèrement en arrière. Le buġanim représentant l'élément bouffon reste à part. Et, dans le silence attentif de l'assemblée, l'amġar prélude et entame ses chants. Il commence par un « asbedd », invoquant au début du spectacle Dieu, le Prophète, les Saints et leur demandant aide et inspiration. Chaque vers est d'abord chanté par lui avec accompagnement des tambourins, le sien et celui des ireddaden. Souvent, même, et surtout pour les premiers chants, le buġanim accompagne de sa flûte. Puis, le second hémistiche de chaque vers est répété par les deux ireddaden.

Saynètes comiques

Cette invocation achevée, on passe au genre comique pour délasser du genre sérieux. L'amġar et le buġanim jouent une saynète, toujours la même, à ce que j'ai pu voir.

L'amġar au buġanim : « Tuda » (nom propre de femme, désignant ici la femme ou la maîtresse du buġanim), « Tuda est morte ».

Le buġanim : « Qui l'a tuée ? »

L'amġar : « Dieu ».

Et le buġanim sur sa flûte se met à pleurer et à s'interrompre dans son jeu en disant : « O ma Tuda — ô ma Tuda » ; l'amġar : « Dis donc, elle n'est pas morte ! »

Et le buġanim d'imiter sur sa flûte les yous-yous de joie et de dire : « Quelle chance, elle n'est pas morte ; quel bonheur ; elle n'est pas morte ! » Et les spectateurs de rire. C'est un public indulgent et au rire facile. Il n'est pas nécessaire, pour lui plaire, de chercher du comique nouveau. Il est vrai que l'essentiel de la saynète est la virtuosité du musicien et du mime.

Les hommages

A ce moment, le buġanim s'accroupit, l'amġar se lève et un nouveau dialogue commence, un dialogue où la troupe va rendre hommage d'abord aux Saints, puis aux hommes généreux qui les ont accueillis dans leur tournée. De ces louanges, l'hôte du soir reçoit bien entendu une très grande part (voir un exemple de ce dialogue dans le recueil des textes concernant les Imdyazen).

Ces devoirs rendus aux personnages vivants ou disparus, terrestres ou célestes, qui ont assisté les Imdyazen dans leurs travaux, la troupe passe à une scène comique, alliant de la sorte, dans une même représentation, le grave et le léger, le profane et le sacré.

Querelle d'Imdyazen

C'est encore l'amġar et le buġanim qui entrent en scène ou plutôt se lèvent sur la scène. L'amġar invite le buġanim à proclamer les mérites des jeunes filles. Le buġanim s'y refuse en faisant un portrait pittoresque, mais peu flatteur des jeunes filles berbères. A cela, l'amġar répond en vantant leurs mérites. D'où dispute, querelle et coups de tambourins. Le buġanim succombe dans la lutte et s'effondre. Comment le ranimer ? L'amġar et ses deux auxiliaires se consultent. Le remède est trouvé. On lui chante

un refrain d'amour. Le buġanim revient à la vie, prend son hautbois et y va de son petit refrain et de ses entrechats. Inutile de dire la joie naïve avec laquelle toute cette scène, toujours la même, est accueillie. La malice berbère y trouve de quoi se satisfaire aux dépens des femmes, ses éternelles victimes.

Quête du buġanim

Ordinairement, le buġanim profite du succès obtenu par la saynète pour faire une petite quête parmi « l'honorable société ». Embouchant son instrument, son double hautbois, il se dirige, jouant tout en dansant, dansant tout en jouant, vers un assistant qu'il sait généreux. Il faut, en effet, que celui-ci donne le ton, qu'il fixe le point de départ des espèces d'enchères qui vont suivre et donne le montant minimum de l'obole. Arrivé près de sa première victime, le buġanim s'agenouille devant lui en lui tournant le dos, de manière à lui présenter son front. C'est absolument l'attitude des danseurs ou danseuses de profession faisant appel à la générosité de l'auditoire. Le spectateur fixe alors sur ce front, après l'avoir humecté de salive, ô hygiène ! une pièce d'argent ou un billet.

L'obole empochée, le buġanim passe à un autre spectateur qu'il a eu soin de repérer à l'avance. Et il en exploite de la sorte cinq ou six. Puis, à son tour, il distribue les prix et paie en louanges publiques, et combien hyperboliques, les généreux donateurs. « Ce rial m'a été donné par Seigneur *un tel*, l'homme le plus généreux et le plus brave de la terre. Que Dieu daigne l'en récompenser ». Et il le gratifie d'un refrain en son honneur. Les cinq ou six récompenses publiques décernées, les lauriers distribués, le spectacle recommence.

Est-il nécessaire de souligner l'habileté avec laquelle le buġanim sait jouer de la vanité berbère, on pourrait dire plus généralement la vanité humaine ? Dans le désir d'être encensé publiquement et devant les femmes créatrices des réputations, le berbère le plus pauvre cherche à donner autant, sinon plus, que son voisin. Et de cette émulation dans la générosité, les Imdyazen profitent.

Les chants de l'amġar

A la reprise, c'est l'amġar qui entre en scène.

Avec l'amġar, le comique fait place au sérieux. L'amġar et ses deux aèdes, dans l'attitude déjà décrite, chantent et la foule, si gaie et si bruyante tout à l'heure, les écoute maintenant avec gravité et de toute son âme.

Que chante l'amġar ? Les thèmes éternels : l'amour, la guerre, la générosité, la soumission à Dieu et à ses volontés, et aussi la lutte entre tribus, la lutte contre le Makhzen et surtout la résistance aux Chrétiens.

Tels sont, en général, les sujets des poèmes (tayffart, pl. tiyffrin, ou tamdyazt, pl. timdyazin) chantés par l'amġar. Les chants sur les événements passés ou actuels sont appelés tayffrin elmejryat ; ceux traitant des femmes et de l'amour sont du genre tafsut (comparer à tifsa, printemps) ; ceux qui concernent la vie morale et religieuse constituent le tuḥid. Nous étudierons les caractéristiques de ces différents genres, ainsi que celles des pièces plus courtes appelées timawayn, pl. de tamawait, et izlan, pl. d'izsli, ou tiġyal, pl. de taġyult à la suite du recueil des poèmes des Imdyazen.

Dans le cours de la représentation, l'amġar sait entremêler les différents genres, de manière à ne pas lasser l'attention de son auditoire. C'est encore à ce souci qu'il cède lorsqu'il fait suivre ses propres chants des bouffonneries du baladin.

Il a également soin de ne pas répéter les chants déjà donnés les années précédentes. Il n'oublie pas de tenir compte des préférences de son public et sait, par exemple, que les chants sur les Chrétiens font toujours recette. Un amġar ne nous confiait-il pas qu'actuellement, sans ces chants, leurs tournées n'auraient que peu de succès.

Répertoires d'Imdyazen

Voici, d'après les Imdyazen eux-mêmes, la composition de leurs répertoires pour une tournée. Le Šiḫ Laḥsen ou Ali savait neuf tiyffrin el mejryat (deux sur la lutte contre les Chrétiens, une sur Moha ou Hammou le Zaiani, une sur Sidi Raho, le chef des Aït Seghrouchen dissidents, une sur Sidi Ali Amhaouch, une sur Moha ou Saïd, caïd des Aït Ouirra insoumis, une sur les Berbères et leurs malheurs, une sur la soumission des Beni-Mtir.

Du genre tafsut, il en connaissait deux et du genre tuḥid, trois : une sur Sidna Ali contre les Chrétiens, une sur le Prophète et une sur Sidi Hamza.

Le Šiḫ Moulay ɛomar avait à sa disposition, lui, en dehors du genre tafsut, huit tiyffrin de tuḥid (sur Abraham et Ismael, sur le Prophète, sur Šaddadf nu Adad, sur Sidna Ali, sur Job, sur Moïse, sur Joseph, sur Sidi Hamza) et six tiyffrin el mejryat (sur la prise de Bou Denib, sur les Beni Mtir contre le Sultan Moulay Hafid, sur l'occupation de Meknès par les Français, sur les massacres de Fès, sur les colonnes françaises opérant chez les Zemmour, sur les événements du Tafilalet).

Le Šiḫ Moha ou Ali savait, lui, cinq tiyffrin el mejryat : deux tiyffrin sur les femmes et l'amour et une sur la vie religieuse. Il est évident que l'amġar ne vide pas, chaque soirée, complètement son sac. Il ne donne guère que trois ou quatre tiyffrin par représentation.

L'AHIDOUS FINAL

Le spectacle se termine ordinairement par une sauterie. Le buġanim lance un air de danse, un ahidous se forme, les jeunes gens se mettent en cercle, les femmes viennent s'y glisser, chacune entre deux danseurs et le buġanim, de son chant et de son tambourin, met tout ce monde en branle. C'est, pour lui, l'occasion de mettre en circulation quelques nouvelles chansons d'ahidous (tagyult, pl. tigyal).

L'ahidous lancé, les Imdyazen ont terminé leur soirée. Mais le public continue sans eux.

RETOUR DES IMDYAZEN AU PAYS

Le lendemain matin, sans bruit, comme des chacals, disent-ils, la troupe des aèdes quittera le douar, laissant derrière elle des chants nouveaux qui, répandus de campement en campement, iront réveiller dans les âmes le vieux fonds berbère assoupi.

Et les Imdyazen continueront ainsi jusqu'aux approches de l'été leur mission de bardes de leur peuple. A cette époque, ils regagneront leur pays.

Avant de quitter la dernière ville, Fès ou Meknès, ils auront procédé au partage des bénéfices de la tournée. Les recettes sont encaissées par

l'amġar qui doit subvenir aux dépenses de chacun. Le partage se fait ordinairement sur les bases suivantes : chaque membre de la troupe touche le quart des bénéfices réalisés. Mais, en plus de leur part, le Šiḫ et le buġanim reçoivent chacun le dixième de la part de chacun des « ireddaden » ou accompagnateurs. Ce qui fait que le Šiḫ et le buġanim touchent chacun les trois dixièmes des bénéfices et les ireddaden deux dixièmes chacun. D'autres genres d'accords sont possibles, mais toujours le Šiḫ et le buġanim prélèvent une partie sur ce qui revient aux ireddaden. Par contre, ils sont obligés, le premier de fournir son violon, et le second ses vêtements.

Le montant des bénéfices réalisés varie avec l'état des récoltes, la prospérité des troupeaux, la sécurité du pays, le nombre des concurrents et aussi la valeur de la troupe. Les chiffres qui m'ont été donnés sont trop différents les uns des autres pour qu'il soit permis d'en faire état. Ils vont de 60 à 300 réaux par tournée. Mais dans les deux cas, ils ne constituent pas de grosses sommes, et ne peuvent pas permettre aux Imdyazen de prendre rapidement leur retraite, ni de vivre sans rien faire entre deux tournées.

Aussi bien, de retour au pays, les Imdyazen, après quelques jours de repos, reprennent-ils leurs occupations ordinaires : travaux des champs ou garde des troupeaux. Ils perdent en rentrant dans leur tribu leur caractère de chanteurs professionnels pour ne garder que celui de poète amateur, utilisant ses talents dans les fêtes locales. En cas de baroud, il arrive que l'amdyaz, s'il a du gosier et du cœur, aille entraîner les guerriers en lançant ses timawayn. Mais ce n'est pas une règle. Il semble, en somme, que les Imdyazen, une fois rentrés chez eux, perdent le caractère de bardes qu'ils avaient dans leurs tournées.

Telle serait, d'après leurs propres renseignements, la vie des Imdyazen, les aèdes berbères du groupe linguistique beraber.

Azrou, avril 1928.

Arsène Roux.

Bibliographie

Léon VIGNOLS et Henri SÉE. *Le Commerce malouin au Maroc (fin du XVII*e *siècle et début du XVIII*e), ds. *Annales de Bretagne*, t. XXXVII, 1926, pp. 366-376.

En 1699, un grand armateur de Saint-Malo, Danycan de l'Épine, envoya à Salé un correspondant nommé Micholon, puis arma trois vaisseaux, l'un en association avec le capitaine Alain Éberard, les deux autres entièrement à son compte, pour faire le commerce avec le Maroc. Ces trois vaisseaux firent plusieurs voyages en 1699, 1700, 1701. C'étaient surtout des toiles de Bretagne que les navires malouins importaient au Maroc. Ils en rapportaient de la cire, des peaux, de la laine et des amandes. Ce commerce se révéla si peu avantageux qu'en 1701 Danycan procéda à la dissolution de la société formée avec Éberard. Si un de ses navires fit encore en 1702 le voyage de Salé, ce ne fut que pour liquider les affaires engagées au cours de l'année précédente.

C'est trente ans plus tard, à l'occasion d'un procès intenté aux héritiers de Danycan par les héritiers de son associé, que fut présenté au Parlement de Bretagne le mémoire que MM. Vignols et Sée ont retrouvé aux Archives d'Ille-et-Vilaine et qui fournit l'objet principal de leur article. Les auteurs y ont joint quelques renseignements tirés des *Rôles d'équipages de Saint-Malo.* On y voit que, dès 1698, deux bateaux malouins étaient venus à Salé.

L'épisode signalé par les *Annales de Bretagne* ne fut certainement pas unique. Au XVIe siècle et pendant la plus grande partie du XVIIe, les gens de Saint-Malo ne paraissent pas avoir pris intérêt au Maroc. Si une ou deux fois par hasard il est question de navires malouins dans les documents relatifs au Maroc de cette époque, c'est à l'occasion de prises effectuées par des corsaires salétins sur des vaisseaux passant à leur portée, mais ne se rendant pas au Maroc.

A la fin du XVIIe siècle, au contraire, le commerce de Saint-Malo, actif et florissant, essaya de profiter de l'atmosphère favorable créée par les négociations politiques engagées entre Moulay Ismaïl et la cour de France. Un traité conclu en 1682 n'était jamais entré véritablement en vigueur. Malgré les échanges de signatures et d'ambassades, les deux cours ne parvenaient pas à s'entendre sur l'interprétation qu'il fallait donner à certains articles des conventions, et la guerre

de course continuait par intermittences entre les deux nations. Mais les corsaires marocains respectaient les vaisseaux qui venaient commercer à la côte marocaine et Moulay Ismaïl était, dans le fond, animé d'un désir de paix qui, après des incidents nombreux, eut occasion de se manifester de façon éclatante lorsque le Sultan envoya à Paris, en 1699, son ambassadeur Ben Aïcha.

Dès le mois de décembre 1685, le *Jacques*, de Saint-Malo, est signalé dans le port de Salé et, à partir de cette date, la correspondance du consulat mentionne assez fréquemment des navires malouins. Un mémoire du consul Périllié, daté du 3 janvier 1688, explique que les marchands de Saint-Malo envoient à Cadix beaucoup de toile qui est réexpédiée de là aux Indes. Mais comme, parfois, les toiles de Saint-Malo arrivent alors que les convois des Indes sont partis, les marchands, en ce cas, ne trouvant pas la vente de leurs marchandise à Cadix, les expédient en Barbarie et en rapportent de la cire jaune. En janvier 1689, dit ailleurs Périllié, il y a à Safi un marchand français qui « fait les commissions pour des messieurs de... Saint-Malo ». Saint-Malo commerce a la même époque avec Agadir et avec Salé.

Ces renseignements contenus dans le tome III, 2e série, des *Sources inédites de l'Histoire du Maroc* (Geuthner, 1927, pp. 5, 10, 58, 233, 235, 329, 350, 366, 578; cf. aussi t. II, p. 624) n'étaient pas encore publiés lorsque MM. Vignols et Sée écrivaient leur article. Le *terminus a quo* fourni par ces documents nouveaux aidera peut-être à conduire d'autres recherches dans les archives locales, notariales ou privées. Le *terminus ad quem* pourra être reculé d'au moins deux ans. L'historien de Moulay Ismaïl, le P. Busnot, débarquant à Salé en novembre 1704, pour un rachat de captifs, y rencontra « le sieur de La Falaise Chappedelaine, marchand de Saint-Malo, résidant à Salé ». La réputation qu'il avait d'avoir fait quelque profit excita, dit Busnot, la cupidité du gouverneur de la ville. Le sieur de La Falaise, accusé d'avoir mal parlé de Mahomet et de sa loi, ne se tira d'affaire, pour innocent qu'il fût, qu'à force d'argent. Le bruit de son aventure s'étant répandu jusqu'à Meknès, Moulay Zidan, fils du Sultan, prétendit faire comparaître l'accusé. On ne put apaiser le prince qu'en lui faisant tenir 2.000 piastres, sans quoi le sieur de La Falaise courait le danger d'être brûlé vif.

De tels procédés étaient peu faits pour encourager le commerce. C'est, de plus, le temps où Moulay Ismaïl, furieux d'avoir vu ses avances assez dédaigneusement repoussées par Louis XIV, commence à prendre une attitude hostile à l'égard de la France. Les négociants malouins renoncèrent à un trafic peu profitable. Bientôt, le commerce français au Maroc fut en telle décadence qu'il ne resta plus. quelques années plus tard, qu'à supprimer les consulats.

Pierre de CENIVAL.

Franz BABINGER. *Ein marokkanisches Staatsschreiben an den Freistaat Ragusa vom Jahre* 1194/1780.

Extrait des *Mitteilungen des Seminars für Orientalische Sprachen*, tome XXX (1927), 2e partie. Berlin, in-8°, 11 pp., 1 pl. hors texte.

Le Sénat de la République de Raguse fut fort étonné d'apprendre par hasard, en 1779, que Sidi Mohammed ben 'Abdallah, sultan du Maroc, lui avait déclaré la guerre. L'agent consulaire ragusain à Alger, ayant eu occasion de voir les lettres de route de deux corsaires marocains, y avait lu que, par ordre du Sultan, les cargaisons voyageant sous pavillon ragusain seraient regardées comme de bonne prise. La raison de cette déclaration de guerre, qui n'avait jamais été notifiée à Raguse, c'était, au dire du Sultan, qu'en 1777, un capitaine ragusain avait débarqué sur la côte tunisienne, à Sousse, des pèlerins marocains revenant de La Mecque et les avait laissés là, après les avoir maltraités.

Les mésaventures qui arrivaient assez fréquemment aux pèlerins de La Mecque tiennent une place importante dans la correspondance diplomatique du Maroc avec les puissances d'Europe. Il était peut-être arrivé quelquefois que des capitaines peu scrupuleux, ayant embarqué des pèlerins à Alexandrie, s'en fussent débarrassés sous quelque prétexte en les débarquant à une escale, après avoir touché le prix entier du voyage. Mais le plus souvent, semble-t-il, si les capitaines débarquaient leurs passagers avant le terme convenu, c'était pour d'assez bonnes raisons : refus de payer le passage, scandale à bord, griefs aggravés par une incompréhension mutuelle des usages et des langages. Le Sultan ne distinguait pas. Fort soucieux d'assurer le rapatriement des pèlerins, il avait écrit aux diverses puissances pour les informer qu'il interdisait à tout vaisseau portant des sujets marocains, de les débarquer ailleurs que dans un port du Maroc.

De l'enquête à laquelle se livra le Sénat de Raguse, il paraît résulter qu'en l'occasion la querelle n'avait aucun fondement. L'auteur des faits incriminés n'était pas ragusain, mais vénitien, et l'erreur, favorisée d'ailleurs par les ennemis de Raguse, venait de ce que certains Orientaux connaissent le nom slave de Raguse, Dubrovnik, sous la forme Dobra Wenedika : d'où confusion avec Venise.

La profonde ignorance des choses d'Europe, qui caractérise les Marocains du XVIIIe siècle, donne quelque vraisemblance à cette subtile explication. Toujours est-il que la menace des corsaires marocains pesait lourdement sur la marine ragusaine. On apprit bientôt qu'un vaisseau commandé par le capitaine ragusain N. Božović, se rendant de Gênes aux Canaries, avait été capturé par un Salétin. Le bateau et la cargaison qui appartenaient à des marchands de Malte, furent déclarés butin de guerre et l'équipage réduit en esclavage.

Il fallut traiter. Deux envoyés de Raguse, le consul à Cadix, Carlo Maria Dodero, et le capitaine Antonio Casilari arrivèrent à Rabat chargés des présents du Sénat et d'une lettre de recommandation de la Porte Ottomane, sous la suzeraineté de laquelle se trouvait alors Raguse.

Comme tous les négociateurs européens qui abordaient à la cour chérifienne, ils durent faire l'apprentissage des atermoiements, des quémandages, des exorbitantes prétentions que l'avarice et la rapacité du Sultan et de son entourage multipliaient à l'infini.

On mit deux mois à s'entendre, après quoi la paix fut conclue et les envoyés de Raguse rentrèrent chez eux, porteurs d'une lettre de Sidi Mohammed au Sénat datée du 6 joumada Ier 1194, c'est-à-dire du 10 mai 1780. C'est ce document que M. Franz Babinger a retrouvé dans les archives de Raguse et qu'il publie, en l'accompagnant d'un commentaire nourri de faits et de références bibliographiques.

La paix laborieusement négociée n'eut d'ailleurs qu'une durée éphémère. Dès la fin de l'année 1780, Sidi Mohammed ben 'Abdallah déclara à nouveau la guerre à la République, sous prétexte qu'en dépit du serment solennel des deux ambassadeurs, un sujet marocain revenant du pèlerinage sur un vaisseau de Raguse n'avait pas été débarqué dans un port marocain.

Le Sultan était trop heureux de trouver prétexte à se faire envoyer une nouvelle ambassade, c'est-à-dire de nouveaux présents. Raguse dut y consentir. Mais il se trouva que deux fils de Sidi Mohammed ben 'Abdallah, faisant eux aussi le pèlerinage de La Mecque, avaient eu à se louer grandement de la courtoisie et des bons offices de deux capitaines ragusains, qui les avaient transportés de Tripoli à Alexandrie et d'Alexandrie à Constantinople. L'intervention des deux princes engagea leur père à se montrer plus accommodant et la paix, à nouveau promulguée, fut, cette fois, durable.

Les lettres des sultans marocains aux puissances européennes ne sont peut-être pas aussi rares que M. Babinger semble le croire. On en trouve dans la plupart des dépôts d'archives, à Londres, à Paris, à Simancas, à La Haye, à Copenhague, etc. Mais il est vrai que celles de Sidi Mohammed ben 'Abdallah sont jusqu'ici, pour la plupart, inédites. Il faut remercier M. Babinger d'avoir signalé celle qu'il a découverte et d'avoir élucidé un incident diplomatique curieux, que l'on ne connaissait guère jusqu'ici que par de brèves mentions de Georges Höst et de Chénier.

Une note annonce que M. A. Vučetič, professeur au Lycée de Raguse, prépare une autre étude sur la question.

Pierre DE CENIVAL.

E. W. BOVILL. *The moorish invasion of the Sudan*, dans le *Journal of the African Society*, 1927 ; XXVI, pp. 245-262 et 380-387 ; XXVII, pp. 47-56.

Le comte de Castries a publié. dans *Hespéris*, un récit de la conquête du Soudan par Ahmed el Mansour. La première partie du travail de M. Bovill n'est donc pas originale, et il le dit. Elle sert d'introduction à un résumé de l'occupation marocaine des pays du Niger d'après le *Tarikh es-Soudan*. Ce récit est fort agréable. Il est bien dommage que l'information en soit restreinte : l'auteur ne semble

pas même avoir consulté les *Sources inédites de l'histoire du Maroc*.

On sait comment le chef de l'expédition, Djouder pacha, vainqueur, mais déçu et lassé, fut remplacé par Mahmoud Zergoun. C'était un excellent choix, comme Ahmed el Mansour sut en faire souvent. Dans un pays disloqué par la chute des askia et dépourvu de la protection de frontières naturelles, Mahmoud s'efforça de reconstituer l'Etat songoï, qu'il venait de détruire, dans les limites mêmes que l'histoire lui avaient données. Il était, semble-t-il, capable de réussir. C'était une rude tâche pour ses troupes, harcelées par les Touaregs, et s'épuisant à l'incessante guerre de guerillas menée pas Askia Nuh, dur adversaire, qui avait su grouper les irréductibles et trouvait des refuges assurés chez les tribus païennes de la brousse et de la montagne. Il fallait, comme on dit, assurer la paix par la force. Il n'est pas facile de croire qu'Ahmed el Mansour s'indigna d'un coup de force trop brutal. Il s'indigna peut-être d'avoir reçu une part insuffisante d'un des pillages de Tombouctou. Il envoya en 1595, le caïd Mansour ben Abderrahman avec mission d'exécuter Mahmoud.

Celui-ci était alors engagé dans la montagne : derrière lui venait l'ordre fatal, devant lui était Nuh, sur ses côtés les païens Tomba dans des réduits inaccessibles. Il se jeta sur l'un d'eux, préférant la meilleure mort. Sa tête eut un sort remarquable : transmise à Nuh, elle fut expédiée par celui-ci au roi de Kebbi, à quatre cents milles de là, et finit exposée au souk de Leka. Dans un des combats qui suivirent, Nuh fut tué : les vainqueurs ni les vaincus ne devaient retrouver de chef.

A la mort de Mahmoud, Djouder, le même qui commandait l'expédition au départ, releva la tête. M. Bovill conte fort bien son histoire : en quelque manière un cas de déformation professionnelle. Tout dévoué à son souverain, il avait cette idée juste qu'un seul chef devait commander. En outre, il s'estimait capable. Il n'accepta pas l'autorité de Mansour ben Abderrahman. Le sultan prit la décision stupéfiante de confier à celui-ci le commandement de l'armée et le pouvoir civil à Djouder, ce qui amena Djouder à empoisonner Mansour. Alors, Mustafa, un incapable et un cruel, prétendit s'ériger chef des troupes. On s'en remit, cette fois, au vote des soldats, et Mustafa ne fut pas élu, mais étranglé. Le plus beau, c'est que Djouder lui-même n'eut que fort tard une fin tragique : il fut rappelé à Marrakech par Ahmed el Mansour, qui avait des rebelles à écraser. Comme il connaissait son devoir, il ne consentit à partir que lorsque son successeur fut nommé et installé à Tombouctou: « Il parvint à convaincre les autres, comme il s'était convaincu lui-même, que les crimes dont il était coupable avaient été commis dans le meilleur intérêt du sultan. Il fut reçu avec honneur et continua de servir son pays avec distinction pendant des années. »

L'expédition d'El Mansour n'était pas absurde du tout et il semble que le Soudan était colonisable à l'époque. L'or fameux s'y trouvait, mais il

venait de loin. Il fallait pouvoir envoyer là d'autres hommes que des pillards. M. Bovill parle du trésorier El Hassan qui s'était formé un harem de trois cents jeunes filles. Il y eut bien pis. L'occupation tua le commerce, eut vite fait de vider et d'étouffer le pays, dont Ahmed el Mansour se désintéressa.

Dans l'anarchie sous laquelle s'effrita la conquête, il faut pourtant marquer l'action de ce pacha Sliman qui sut garder secrète une année la mort d'El Mansour, attendant la fin des troubles dont s'accompagnaient les changements de règne.

Le Soudan coûta, paraît-il, vingt-trois mille hommes, dont cinq cents revinrent chez eux. Car, si les premiers hommes envoyés étaient surtout des renégats et des Andalous, les levées nécessaires aux besoins continuels de renforts semblent s'être opérées souvent dans les tribus mêmes du Maroc. Il resta sur le Niger des Marocains, qui se groupèrent et s'élirent des pachas. Ils finirent dans le brigandage et s'unirent aux femmes du pays, qui les absorba. Leurs descendants furent ces Arma dont le capitaine Péfontan a parlé en 1926, dans le *Bulletin du Comité d'Etudes de l'A. O. F.*

Christian FUNCK-BRENTANO.

B. SANCHEZ ALONSO. *Fuentes de la historia española e hispano-americana... seg. ed. revisada y ampliada.* Madrid, Centro de estudios históricos, 1927, 2 vol. in-12, XIV + 633 et 468 pp.

La première édition de cette remarquable bibliographie de l'histoire d'Espagne jusqu'à la fin du XIXe siècle, avait paru en 1919. En huit ans, M. Sánchez Alonso a doublé son ouvrage et perfectionné ses index. On n'y a trouvé de lacune importante, pour ce qui nous intéresse, que l'omission des *Sources inédites de l'histoire du Maroc.* Il est à souhaiter que des travaux si utiles soient périodiquement mis à jour.

Christian FUNCK-BRENTANO.

CASTRIES (lieut.-colonel Henry de). — *Les Sources inédites de l'histoire du Maroc.* Deuxième série. *Dynastie filalienne. Archives et Bibliothèques de France,* vol. III, Paris, Geuthner, 1927, in-4°, XXVIII + 587 p., 6 pl. h.t.

Ce volume, le quinzième des *Sources inédites*, était prêt à paraître quand la mort a pris M. de Castries. M. Pierre de Cenival lui succède ; c'eût été, pour le comte de Castries, une joie de le savoir, et c'est pour nous une garantie.

Le livre s'ouvre sur l'hommage, qu'on a pu lire dans *Hespéris*, consacré par M. de Cenival à son maître et à son ami. Il ne faut pas seulement féliciter M. de Cenival d'avoir su écrire des pages absolument dignes d'un homme qu'on n'oubliera pas, mais aussi, et avant tout, lui exprimer notre reconnaissance.

Les documents publiés portent les dates du 2 septembre 1686 au 12 avril 1693. Six années de négociations pour arriver à la préparation d'un nouveau traité de paix. Les stipulations de celui de 1682 n'avaient vite été que lettres mortes ; les corsaires salétins ne ces-

saient pas leurs prises, les hasards de leur infortune promenaient les esclaves chrétiens d'Algérie au Maroc, où quatre cents Français se trouvaient captifs. Les nations européennes, suffisamment occupées entre elles, ne faisaient pas d'effort sérieux de répression ; le Portugal défendait à peine ses côtes.

Moulay Ismaïl, en 1686, guerroyait dans le Sous, et nos consuls ne pouvaient s'adresser qu'à Ali ben Abdallah, gouverneur de Tanger et Tétouan. Il s'agissait d'obtenir d'abord les restitutions des prises faites en violation des accords de 1682, puis la confirmation de ces accords pour une période de six années. Ali ben Abdallah faisait traîner les pourparlers, sans les rompre, peut-être par coutume arabe, peut-être par incertitude des vraies intentions de son maître, dont la pensée était ailleurs. Nos consuls se plaignent de lui vigoureusement, l'accusant de mal renseigner le Sultan et de souhaiter la guerre où il aurait trouvé moyen de s'enrichir. Ils insistent sur la nécessité de parler au Sultan même (« personne n'ose luy en parler »). Les choses se gâtèrent quand Mortemart, arrivant à Cadix avec pleins pouvoirs, se vit répondre que seul Moulay Ismaïl, qui était dans le Sous, pouvait traiter de paix. Seignelay envoya un ultimatum à Ali ben Abdallah. La France s'était disposée à entreprendre une croisière sur les côtes du Maroc. Mortemart commandait une escadre de sept vaisseaux, et des bâtiments légers, rassemblés à Brest, étaient prêts à le rejoindre. Il avait pour instruction de reconnaître d'abord la côte et notamment de « voir s'il y auroit quelque moyen de faire dans le pays quelque descente pour enlever des esclaves, si les lieux seroient disposez à être bombardez avec grande perte pour les habitans ». Ce fut Tourville qui commanda l'expédition, Mortemart ayant pris sa retraite. Le succès fut nul : les corsaires ne quittaient pas le hâvre, il était difficile à la flotte française d'approcher une côte inhospitalière, et l'effort ne fut pas soutenu, car Louis XIV avait à songer à la guerre de la ligue d'Augsburg.

En même temps, la France entreprenait une guerre commerciale. Espérant toucher à la bourse le Sultan, qui percevait un droit de 20% à l'entrée des marchandises, Louis XIV prohiba, en juillet 1687, le commerce français au Maroc (il avait renoncé, dans la certitude de n'être pas obéi, à ordonner à ses sujets de quitter le pays). Il existait alors des « nations » françaises à Agadir, à Safi, à Salé et à Tétouan : en dehors des représentants du marchand de Rouen, Thomas le Gendre, une douzaine de commerçants, pour la plupart huguenots ou faillis. Ils ne pouvaient rentrer dans leur patrie, et n'avaient guère de raisons de se ruiner pour le Roi. Quelques-uns se faisaient du commerce une idée particulière, et plusieurs gagnaient leur vie en prêtant aux Juifs leurs noms et le pavillon de la France. Le négoce ne cessa pas, mais les navires français perdirent leur fret au profit des Anglais, des Hollandais, des Espagnols. Les marchands refusèrent de payer leurs droits de consulat. Quelques

braves gens, que l'aventure ruinait, virent débarquer des négociants anglais : la France n'avait-elle pas récemment enlevé à l'Angleterre une partie du marché des draps, à Gênes et à Alicante le marché du savon blanc ? Le roi rapporta son ordonnance en octobre 1688.

Moulay Ismaïl était rentré du Sous, et avait rassemblé tous les captifs à Meknès. Les démonstrations de force de la France produisaient-elles leur effet (en 1688, Château-Renaud avait promené de nouveau devant la côte du Maroc des bâtiments de guerre, d'où était descendu un négociateur, des Augiers), ou le prestige de Louis XIV agissait-il sur Moulay-Ismaïl, « chatouillé » de traiter avec un si grand prince ? On pense surtout que la fermeté de notre politique portait ses fruits, car on admire la promptitude des décisions et la clarté des ordres du Roi et de ses ministres. Le Sultan fut charmant : il exempta (pour peu de temps) les esclaves français des travaux pénibles et leur donna même quelque argent. Jean-Baptiste Estelle, notre consul à Salé, se vante d'avoir eu son oreille et de l'avoir déterminé à déclarer la guerre aux Pays-Bas, en septembre 1691, trois mois après que le consul hollandais ait offert l'armement de six frégates de corsaires. Les négociations n'en traînaient pas moins. Moulay Ismaïl avait d'autres soucis en tête : le siège de Larache, l'expédition du dey d'Alger ; et puis des incidents fâcheux survenaient, comme cette arrivée d'un Maure libéré de France avec le nez et une oreille coupés. : Estelle dut expliquer que cet homme avait assassiné, et Moulay Ismaïl, habitué aux exécutions, trouva les Français bien bons. Les prétentions de Louis XIV n'étaient pas non plus faites pour faciliter la besogne ; il n'admettait d'échange que tête pour tête, voulant, pour compléter le nombre de ses prisonniers, acheter en Espagne des esclaves maures (mais ceux-ci étaient, paraît-il, en si piteux état, qu'on fit savoir au roi que leur capacité d'échange était nulle).

Chaque puissance européenne s'efforçait de racheter ses captifs : l'Angleterre était prête à souscrire à des conditions onéreuses, elle vendait des armes, et n'obtenait rien. Le roi d'Espagne, pour sauver les officiers qui avaient capitulé à Larache (sous promesse de libération), devait consentir un échange de dix têtes pour une, et il était si peu question des simples soldats que plusieurs de ceux-ci, par prudence, se convertirent à l'Islam. Les Pères Rédempteurs échouaient aussi bien dans leurs missions de rachats, tout en faisant parfois aux gouvernements une concurrence fâcheuse : Périllié dit grand mal du frère Félix trinitaire, qui, dans la nécessité de rapatrier des esclaves pour exciter la charité publique, élevait facilement ses offres. Enfin, le Roi Très-Chrétien n'entendait pas donner au Marocain, comme faisait le Roi Catholique, des cadeaux de 150.000 piastres, dont « une fille turque et quelques Mores trez-belles, deux ours, quatre chiens d'une beauté extraordinaire et quatre biches » : il n'envoyait que quatre cuirasses et des fripes.

En mai 1689, Louis XIV avait con-

senti une trêve. Plus heureux que des Augiers, Jean-Baptiste Estelle sut préparer les voies ; en novembre 1691, Moulay Ismaïl demanda l'envoi, pour négocier, d'un « homme de qualité ». Ce n'était pas trop tôt ; il était grand temps de faire cesser les courses des pirates, le Sultan recommençait à donner des signes de nervosité et la guerre d'Europe menaçait de durer. En 1692, Louis XIV suspendit l'envoi de secours aux captifs, estimant leur libération prochaine, et prépara le départ d'une ambassade solennelle. Roland Frejus, qui venait de reprendre sans succès son projet d'établissements commerciaux sur la côte nord du Maroc, se proposa. Mais Saint-Olon fut désigné, et les derniers documents que publie M. de Castries, nous le montrent à Toulon, impatiemment attendu par Moulay Ismaïl.

Dans ce volume, commence la publication des mémoires de Jean-Baptiste Estelle. Son père, Pierre Estelle, consul à Tétouan depuis 1685, avait su le faire valoir au moment de la prohibition du commerce français du Maroc. Quand Seignelay retira le consulat de Salé à Périllié, médiocre brave homme, Jean-Baptiste fut désigné. Les consuls français au Maroc avaient de la peine pour leur argent : soutenus seulement par l'autorité lointaine du roi, ce n'était pas une tâche agréable d'exiger des droits, de surveiller le commerce, de recueillir et de disputer aux caïds les naufragés, de combiner les échanges individuels d'esclaves ; les contacts à maintenir avec la Cour chérifienne dans les moments de crise valaient souvent des avanies, la « nation » française ne ménageait pas ses intrigues et les « pauvres esclaves », dont le consul était le frêle appui, le payaient d'ingratitude. Les tribulations de Jean-Baptiste Estelle commencèrent aussitôt : Périllié, qui veut rester en place, révèle à Seignelay qu'Estelle le père a aimé une juive ; les huguenots de Tétouan, qui resteront hostiles, dénoncent au caïd le père et le fils comme des espions. Si bien que notre consul à Salé se trouvait en prison lorsque ses provisions furent signées à Paris. La France gagna au changement de consul. Les lecteurs des *Sources inédites* gagnent aussi : les mémoires de Jean-Baptiste Estelle, imagés, pittoresques sans le vouloir, seront d'heureux documents pour la petite histoire du Maroc. Dans ceux que publie le comte de Castries, les portraits de Moulay Ismaïl et les récits de ses audiences sont bien venus.

Sur les autres événements de l'histoire du Maroc, peu d'indications : la prise de Taroudant sur Moulay el Hassan et les révoltes du Sous ne sont guère que mentionnées. Sur le long siège et la capitulation facile de Larache, Périllié donne quelques détails destinés aux amateurs de la science militaire.

Dans la dispute avec les Turcs d'Alger, qui aboutit à l'expédition de 1691-92, le Marocain provoque, puis, occupé dans le Sous, recule, encourageant ainsi le dey. Le récit turc de cette affaire, intitulé *Defter-i-Techrifat* avait été publié par Devoulx en 1852 : M. de Castries le réédite, donnant le texte turc, la traduction

Devoulx et une nouvelle traduction plus correcte.

Sont aussi publiés les extraits des lettres écrites de 1690 à 1692 par le consul de France à Lisbonne, l'Escolle, relatifs aux mesures prises par les Portugais pour se maintenir à Mazagan.

Enfin, il faut mentionner la figure d'un de ces personnages curieux qui vécurent souvent à l'ombre des Sultans, Abraham Maymoran, « mon juif », dit Moulay Ismaïl, qui subit son influence et lui permit de s'enrichir.

M. de Cenival donne, dans ce volume, la bibliographie des œuvres du colonel de Castries, qu'il avait publiée dans *Hespéris*. M. Laranjo Coelho a publié depuis, dans *O Instituto*, un hommage portugais à Henry de Castries.

Christian FUNCK-BRENTANO.

L'Editeur-Gérant : R. PINARDON.

Rochefort-sur-mer. — Imprimerie A. Thoyon-Thèze. — 1929

HESPÉRIS

TOME VIII

Année 1928. *3e-4e Trimestres.*

SOMMAIRE

LA FORMATION DU POUVOIR MONARCHIQUE
DANS LES TRIBUS BERBÈRES DU HAUT-ATLAS OCCIDENTAL

Si Mokhtar Seksawi (1)

Vers le milieu du XIXe siècle, le Haut-Atlas Occidental entre l'Asif Lmal et le plateau Mtougga-Haha, est partagé en une poussière de petits Etats ou *taqbilt* qui réunissent au maximum trois cents foyers et au minimum une cinquantaine. Tous appartiennent à l'un des deux grands partis politiques ou « leffs » de la montagne, les Indghertit et les Imsifern, qui entrent en conflit de façon périodique.

A cette époque, la majorité de ces groupes non seulement échappent à la domination des Sultans, mais sont, en outre, complètement indépendants les uns des autres et vivent sous le régime oligarchique traditionnel des Berbères : un Président de République, généralement assez falot, gouverne chaque groupe : c'est le *Moqaddem* nommé chaque année par la *jem'a* ou réunion de tous les hommes en âge de porter les armes. Son existence n'est guère qu'une concession à la foule et une assurance contre l'ambition des notables : ces derniers, les « Aït Arbain » réunis en un sénat, sont les pairs inamovibles du Moqaddem. En principe, ils assurent seulement l'exécution de ses ordres, mais, en réalité, ils exercent un contrôle sur tous ses actes : ils sont les véritables et seuls maîtres de l'Etat.

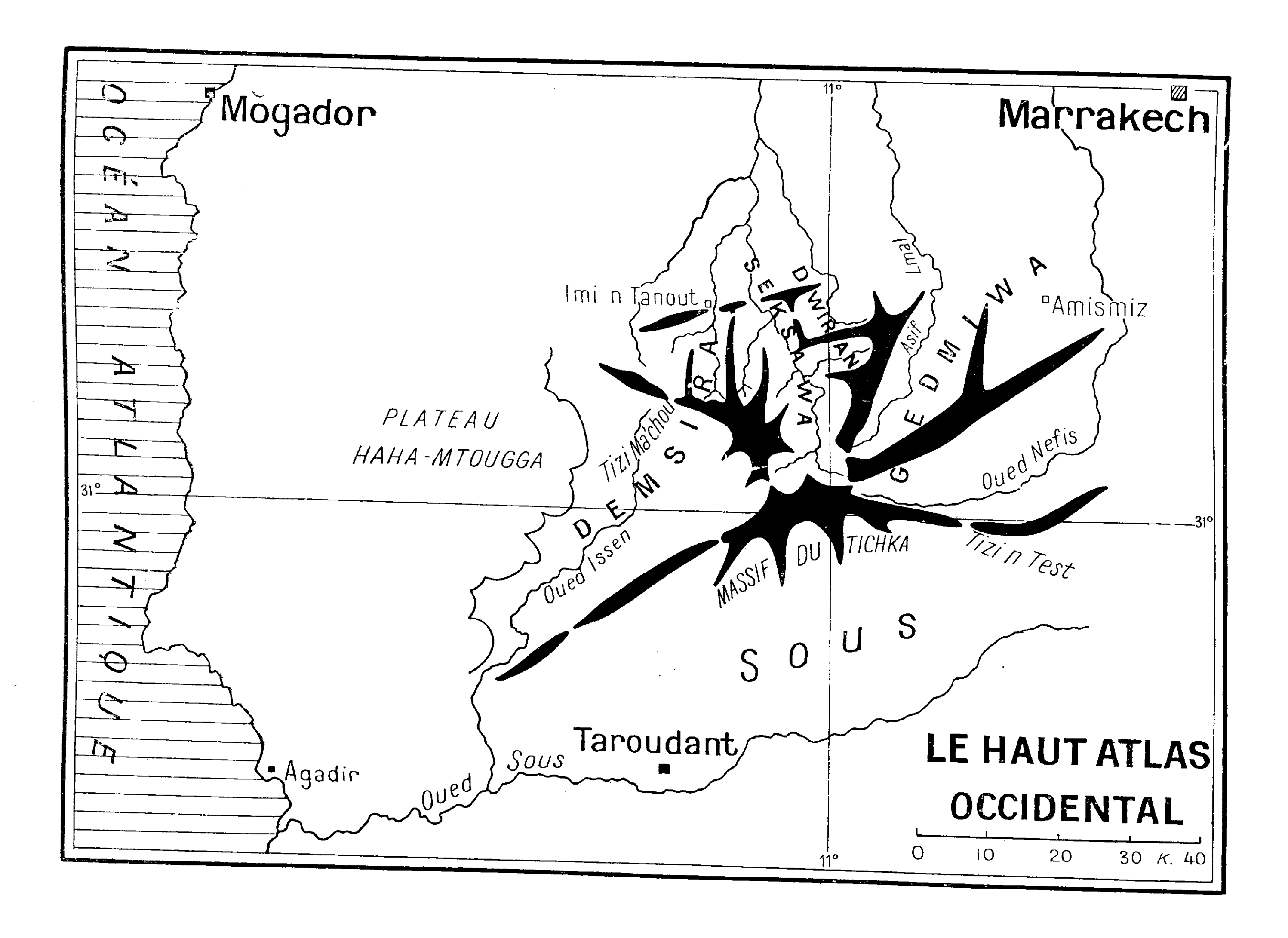
Chose étrange, tout ce petit monde berbère, nous venons de le faire entrevoir, vit dans la crainte et sous la menace perpétuelle de la dictature, et c'est peut-être là le trait le plus caractéristique de ces tribus. Mais si l'on observe ici que la masse est généralement plus veule ou tout au moins plus disciplinée que dans beaucoup d'autres groupes berbères, c'est, en

(1) Communication au VIe Congrès de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, 7e section.

somme, moins paradoxal qu'il ne pourrait sembler d'abord. Les charges publiques sont, en effet, d'un rapport fructueux : Moqaddem et Aït Arbain bénéficient d'abord de la presque totalité des amendes que, d'après la coutume, ils infligent eux-mêmes aux délinquants. En outre, sous prétexte d'alimenter le Trésor de l'Etat, qui sert aux dépenses de la collectivité (réception des tribus voisines, amendes de guerre, construction et entretien des édifices publics, offrandes aux personnages religieux, paiement des fonctionnaires : gardien du magasin de la tribu, secrétaire de mosquée, etc.), des impôts sont levés dont il est difficile de contrôler l'emploi. La vérification des comptes a bien lieu chaque année en présence de la jem'a, mais les Aït Arbain y ont naturellement voix prépondérante et ne se feraient pas faute d'imposer silence aux protestataires éventuels. Enfin, les pouvoirs étant en une seule main, ils peuvent toujours avoir l'occasion, sous le prétexte d'une mesure de police, de « manger » les biens de quelqu'un de leurs contribules coupable d'une faute ou simplement de n'avoir pas montré assez de docilité envers ces gros personnages.

On conçoit donc que, si la crainte d'une insurrection ne vient pas freiner leur ambition, chacun de ces derniers tende constamment à jouir seul de ces multiples profits plutôt que de les partager avec tant de bouches avides. Les circonstances viennent parfois favoriser cette révolution intérieure : tantôt un seul notable, par son courage, son intelligence, ses qualités diplomatiques, ses relations au dehors, prend le pas sur le grand conseil ; tantôt, la tribu, menacée par le Makhzen ou par un puissant voisin, sent la nécessité de s'unir sous un chef énergique afin de conserver l'indépendance, car, autre paradoxe de ces petites sociétés, la dictature est ici, comme l'anarchie, essentiellement contagieuse. En général, la lutte se circonscrit entre deux notables qui réussissent seuls à dominer leurs confrères : tous leurs efforts tendent alors à parvenir au pouvoir suprême, qui, entre leurs mains, ne tarderait pas à changer singulièrement de forme. Peu à peu, la tribu tout entière se passionne pour cette lutte, elle se fractionne en clans, partisans de l'un et l'autre, avides du triomphe définitif de leur candidat qui leur assurera une part dans le pillage des biens du parti vaincu, réduit à l'exil ou à l'asservissement.

Mais lorsque le chef a réussi à s'imposer dans sa « taqbilt », son ambition n'est généralement pas, pour cela, satisfaite. Les nécessités de la défense de son territoire ou de son ravitaillement l'amèneront rapidement à désirer


Mogador
Marrakech
OCÉAN ATLANTIQUE
11°
Imi n Tanout
SEKSAWA
DWIRAN
Lmal
Asif
GEDMIWA
Amismiz
PLATEAU
HAHA-MTOUGGA
Tizi Ma'chou
DEMSIRA
Oued Nefis
31°
Oued Issen
MASSIF DU TICHKA
Tizi n Test
SOUS
Taroudant
Agadir
Oued Sous
LE HAUT ATLAS
OCCIDENTAL
0 10 20 30 K. 40

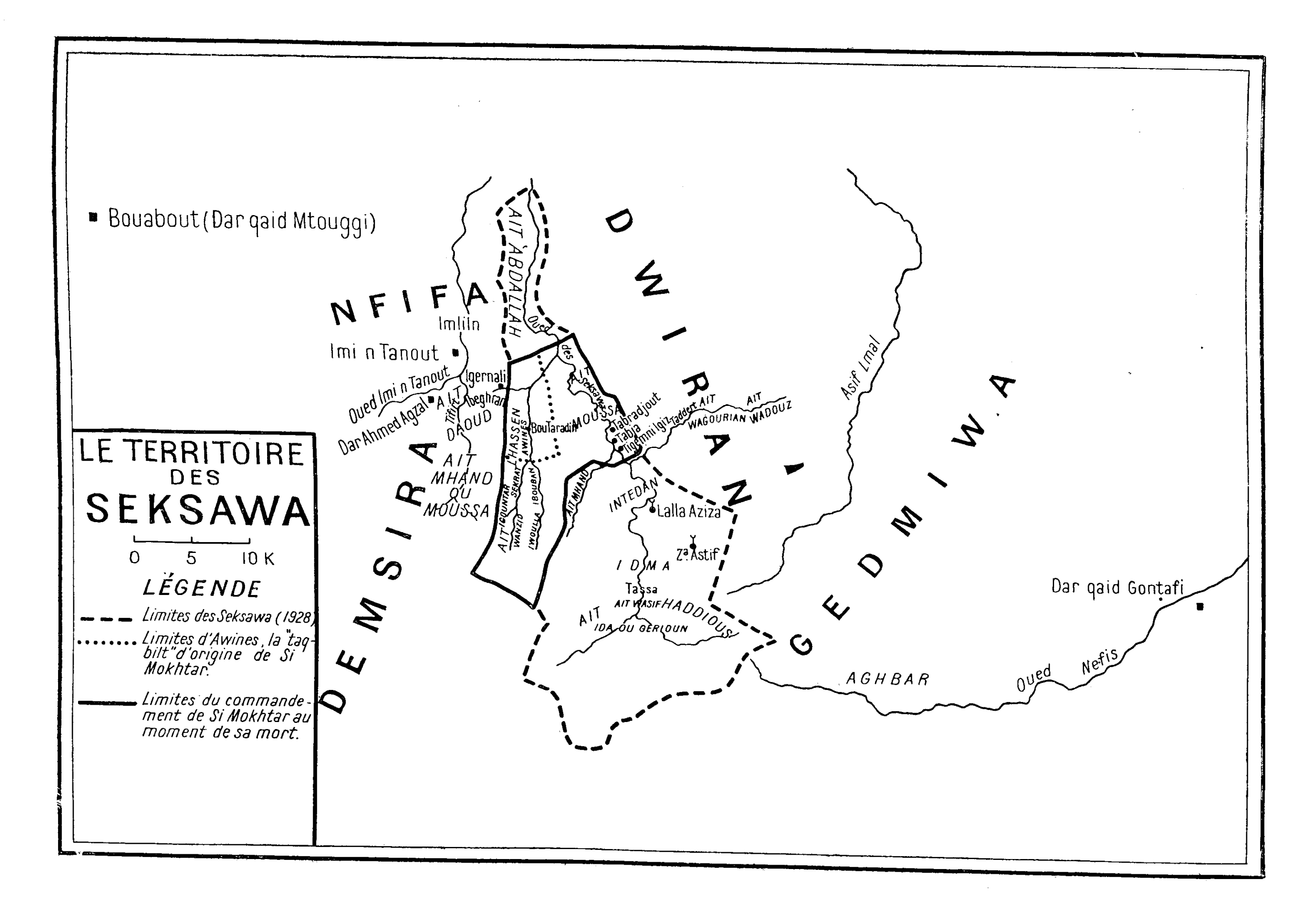
la conquête de tribus voisines. La répartition des leffs en montagne lui tracera, le plus souvent, la voie à suivre, en lui facilitant sa tâche auprès de ses alliés traditionnels et en lui permettant d'accroître rapidement ses effectifs. Dans les tribus étrangères, son intervention en faveur d'un de leurs clans intérieurs, en assurant la victoire de son candidat, ne manquera pas de lui donner une sorte de droit de protectorat sur elles. Ainsi, de proche en proche, des petits royaumes se formeront, et, à mesure qu'ils s'agrandiront, leur chef prendra le titre d'amghar, de qaïd, voir d'agellid (1). Aït Arbain et Moqaddem, désormais à sa solde et souvent même nommés par lui, ne seront plus que ses intendants ou ses exécuteurs des hautes œuvres. Ses progrès, chaque jour rendus plus faciles par l'augmentation de ses moyens d'action, s'étendront jusqu'à ce qu'il se heurte à d'autres Etats similaires ou jusqu'à ce que sa mort prématurée vienne faire écrouler tout l'édifice en redonnant à chaque groupe sa vie propre et ses institutions populaires.

On aurait donc tort de voir, dans les monarchies que nous observons aujourd'hui en montagne, le terme d'une évolution de la forme intérieure des « taqbilt », déterminée par les progrès du Makhzen et la naissance des « grands qaïds ». Elles subissent seulement, comme tant d'autres sociétés, la loi historique de la succession constante de révolutions et de réactions, les périodes d'équilibre entre ces deux extrêmes étant, en somme, presque toujours assez courtes. Il est probable — ce que nous savons de leur histoire permet de le penser — qu'à d'autres époques, elles ont été tantôt telles que nous les voyons aujourd'hui, soumises à de grands chefs, et tantôt telles qu'elles nous apparaissent — à travers les souvenirs des vieillards — avoir été il y a un siècle : morcelées et libres.

L'histoire de Si Mokhtar Seksawi, qui fut un des adversaires de Si ʿAbdelmalek Mtouggi, — le grand chef berbère, jadis ministre de Moulay ʿAbd el Aziz, qui vient de mourir à Marrakech il y a quelques mois — nous permettra d'assister à la formation d'un de ces petits royaumes, en démontant, en quelque sorte, le mécanisme de sa création.

Au moment où il vient au monde (vers 1845), le bassin de l'oued des Seksawa, qui va devenir son terrain d'opérations, se trouve partagé entre dix-huit petits Etats autonomes qui appartiennent soit à cette grande confédération, soit à celle des Demsira, soit encore à la petite tribu des Dwiran.

(1) Sultan ; c'est le titre que prit au XIIIe siècle un grand chef Seksawi.


LE TERRITOIRE DES SEKSAWA
0 5 10 K
LÉGENDE
Limites des Seksawa (1928)
Limites d'Awines, la "taqbilt" d'origine de Si Mokhtar.
Limites du commandement de Si Mokhtar au moment de sa mort.
Bouabout (Dar qaid Mtouggi)
NFIFA
DWIRAN
GEDMIWA
DEMSIRA
AIT 'ABDALLAH
Imliln
Imi n Tanout
Oued Imi n Tanout
Igernali
Dar Ahmed Agzal
AIT DAOUD
Tifict
Ibeghran
AIT MHAND OU MOUSSA
L'HASSEN
AWINES
SEKRAT
AIT IGOUNTAR
WANZID
IWOULLA
IBOUBAN
Bou Taradin
Oued des Seksawa
AIT MOUSSA
AIT MHAND
Tabradjout
Tabja
Tigemmi Igiz
Taddert
AIT WAGOURIAN
AIT WADOUZ
Asif Lmal
INTEDAN
Lalla Aziza
Za Astif
IDMA
Tassa
AIT WASIF
AIT HADDIOUS
IDA OU GERLOUN
AGHBAR
Oued Nefis
Dar qaid Gontafi

Ce sont : tout en haut de la vallée, les Ida ou Gerioun, les Aït Wasif et Tassa qui forment le groupe des Aït Haddious, puis, plus au Nord, les Idma et les Aït Mhand, les Intedan, les Aït Moussa et enfin les Aịt ʿAbdallah. Tous sont des Seksawa de leff Indghertit.

Sur un affluent de droite, trois groupes Dwiran, les Aït Wadouz, les Aịt Wagourian et Taddert appartiennent, le premier, aux Imsifern, les deux autres, aux Indghertit.

Enfin, le bassin d'un affluent de gauche est habité par le groupe Imsifern Seksawa des Aït Lhassen : Awines, Ibouban, Wanzid et Iwoulla et par des Indghertit Demsira, les Sekrat, les Igountar et un petit village des Aït Daoud, Iger n ʿAli.

Ce premier tableau nous permet déjà d'observer la prédominance du leff Indghertit dans cet ensemble. Les conditions vont donc être particulièrement défavorables pour Mokhtar, dont la famille, les Aït Sʿaïd, appartenant au groupe d'Awines chez les Aït Lhassen, se rattache traditionnellement au parti adverse.

***

Hammou ou Bella n Aït Sʿaïd

Le père du Seksawi, Hammou ou Bella, fut d'abord Moqaddem de sa petite « taqbilt » (80 feux). Il reçut le premier le titre d'Amghar, après avoir vaincu le clan qui lui était opposé, celui d'El Hajj nʿAli ou Hammou. La tradition rapporte qu'à la suite de cette première victoire, il réussit par la diplomatie, le poignard et la poudre, à s'imposer un moment à tous les Aït Lhassen, aux Aït Moussa et aux Sekrat des Demsira. Mais sa puissance, qui paraît d'ailleurs ne pas s'être établie sans mal, fut éphémère. On conte encore l'histoire de ce gros personnage de Bou Taradin (son village d'origine) dont le trésor avait attiré sa cupidité, et contre lequel il lutta pendant de nombreuses années sans parvenir à le réduire. Il finit bien par incendier sa demeure et par le mettre en fuite, lui et ses partisans ; mais il s'épuisa en vain à chercher les douros qui y restaient enfouis sous les cendres et dont sa victime et une vieille négresse connaissaient seuls l'emplacement.

D'ailleurs, le jeu des clans ne tarda pas à s'acharner à son tour contre

lui. El Hajj n 'Ali ou Hammou, son rival malheureux, Si 'Addi, Si Mohammed et 'Ali ou 'Omar du village d'Ighilen parvinrent à réunir un groupe important de mécontents et Hammou ou Bella, traqué par ses frères, ses biens pillés, s'enfuyait vers la plaine, lorsqu'il tomba auprès d'Imi n Tanout, sous les coups de fusil d'un de leurs émissaires.

El Hajj n 'Ali ou Hammou et le Chtittihi

Conformément aux règles du jeu, El Hajj n 'Ali ou Hammou lui succéda à la tête des Aït Lhassen ; mais les groupes les plus élevés en montagne (Wanzid et Iwoulla, et les Sekrat des Demsira) lui refusèrent obéissance et reprirent leur indépendance.

En même temps, dans la vallée principale, un notable du village de Tigemmi Igiz, fils d'un ancien qaïd makhzen, Lhassen ou Mbark Chtittihi, avait réussi à s'imposer aux Aït Moussa et il avait étendu son influence jusqu'aux Aït 'Abdallah, grâce à son alliance avec Ahmed ou Bihi, leur chef, dont il avait fait son gendre.

Or, chez les Aït Lhassen, le nouveau gouvernement n'avait pas rallié beaucoup plus de suffrages que le pouvoir déchu. Aussi, dès que Mokhtar, l'aîné des fils d'Hammou ou Bella, se trouva en âge de prétendre à l'héritage paternel, n'eut-il pas de peine à grouper des bonnes volontés autour de lui. El Hajj n 'Ali ou Hammou, razzié à son tour, dut, pour éviter le sort de sa victime, s'exiler précipitamment. Mais cette restauration de la dynastie des Aït S'aïd resta cependant sans lendemain. Ahmed ou Bihi, dont l'influence politique et religieuse (1) dans toute la vallée était, à ses yeux, un acheminement vers le commandement makhzen des Seksawa, et le Chtittihi, qui se souciait peu de voir grandir à ses côtés le fils de l'ancien amghar des Aït Moussa, travaillèrent et soutinrent les Aït Lhassen, qui se soulevèrent à nouveau.

La destruction de la maison de Mokhtar à Bou Taradin, l'obligea à demander asile à l'amghar Ahmed Agzal des Aït Daoud (Demsira).

Si Mokhtar. — Soumission des Aït Lhassen

Ce fut l'apogée de la puissance du Chtittihi qui reçut consécration de

(1) Voir Brives, *Voyages au Maroc*. Alger, 1909, p. 253.

ses conquêtes par un dahir de Moulay Hassan sur les Aït ʿAbdallah, les Aït Moussa et Aït Lhassen et dont l'influence s'étendit jusqu'aux Intedan et aux Idma.

Quant à Si Mokhtar, exilé, il ne se laissa pas cependant décourager par ces premiers échecs. Ils lui donnèrent, au contraire, l'occasion d'inaugurer la politique habile et sournoise qui allait être celle de toute sa vie. Il s'ingénia d'abord à dissocier ses adversaires et ses négociations avec le qaïd Lhassen et avec les anciens partisans de son père restés en tribu, réussirent à calmer les appréhensions de tous. On l'autorisa au bout de quelques années à rentrer à Bou Taradin.

Patiemment, il s'efforça de s'acquérir sur place des sympathies grâce à une générosité habilement dosée et à une aimable diplomatie. Il parvint peu à peu à faire oublier les griefs que les Aït Lhassen gardaient encore contre sa famille, et lorsqu'il fut tout à fait sûr de ne plus être abandonné à lui-même, il se mit en opposition ouverte contre ses ennemis d'autrefois. Mais ses embuscades et ses coups de mains répétés ne parvinrent pas à forcer la fortune et Mokhtar, comprenant l'inutilité d'un entêtement sans profit, se résolut à d'autres moyens plus expéditifs ; il leur offrit la paix, conviant toute la montagne à une fête en sa demeure reconstruite, et tandis que l'on y célébrait leur réconciliation, que l'on égorgeait des moutons et que l' « Haouach » emplissait la vallée de ses clameurs, il faisait froidement assassiner Si ʿAddi, Si Mohammed et ʿAli ou ʿOmar.

La mémoire de son père était ainsi vengée.

Il lui restait à reconstituer à son profit l'ancien domaine des Aït Sʿaïd et c'est à cette tâche qu'il allait désormais se consacrer. Il s'agissait d'abord d'être le maître chez soi. Aussi, s'appliqua-t-il à soumettre peu à peu toute la vallée des Aït Lhassen. Les Ibouban gardent le souvenir de nombreux combats et du massacre de plusieurs notables du village de Timskert. Par contre, Iwoulla et Wanzid, isolés de la plaine par ces conquêtes et impressionnés sans doute aussi par ces sanglantes représailles, reconnurent pacifiquement son autorité.

Soumission des Sekrat

Restaient l'enclave des Sekrat entre Awines et Wanzid et le petit groupe des Igountar à l'une des sources de la vallée. Restait aussi sur un

petit affluent de gauche, le village d'Iger n 'Ali appartenant aux Aït Daoud. La soumission de ces trois groupes Indghertit des Demsira va devenir l'idée fixe de son ambition.

Du moins, parvint-il assez vite à conquérir les Sekrat. Hammou el Khounch avait réussi à faire, sous sa domination, l'unité de cette fraction et il entretenait des relations cordiales avec lui. Mais Si Mokhtar apprit bientôt que ce personnage se rendait assez fréquemment chez Ahmed ou Bihi ; or, l'ambition de ce chef makhzen, qui avait une grosse influence dans toute la vallée, n'était un secret pour personne. Ces allées et venues suspectes lui firent craindre une attaque de ce personnage, à laquelle il lui aurait été difficile de faire face. Hammou el Khounch, invité par des Tolbas des Aït Lhassen, fut arrêté par des mokhaznis de Si Mokhtar avec trois de ses compagnons et ils furent emprisonnés à Bou Taradin. Huit jours après leur incarcération, ayant réussi à ouvrir leurs fers, les prisonniers s'enfuirent, mais Hammou s'était blessé au cours de son évasion et il fut retrouvé peu après dans un buisson par les gens d'Awines, qui venaient d'être alertés. Il fut immédiatement passé par les armes et la harka des Aït Lhassen, rassemblée, remonta précipitamment la vallée pour attaquer les villages de sa tribu. Après deux mois de combat, les Sekrat sacrifièrent à l'Amghar.

Entre temps, le qaïd Mtouggi qui, possédant déjà un commandement important en plaine, rêvait lui aussi de s'étendre en montagne, avait réussi à faire nommer une de ses créatures, Baddoh, comme qaïd des Aït 'Abdallah, et le grand seigneur de Bouabout, qui représentait une force autrement dangereuse qu'Ahmed ou Bihi, mettait ainsi le pied au pays des Seksawa. Mokhtar arrêta net les progrès du Mtouggi en faisant assassiner Baddoh.

Action politique contre le Chtittihi

Ainsi tranquillisé du côté du Makhzen, il allait pouvoir poursuivre ses ambitions politiques autour de chez lui. Une attaque sur les Igountar, petit groupe appartenant aux Demsira, c'est-à-dire en principe au nouveau fief de Si 'Abdelmalek Mtouggi, venant après ce meurtre, aurait véritablement risqué de lui aliéner trop ouvertement ce dernier à une époque où il n'était pas assez fort pour lui résister avec succès. Le nouvel amghar des

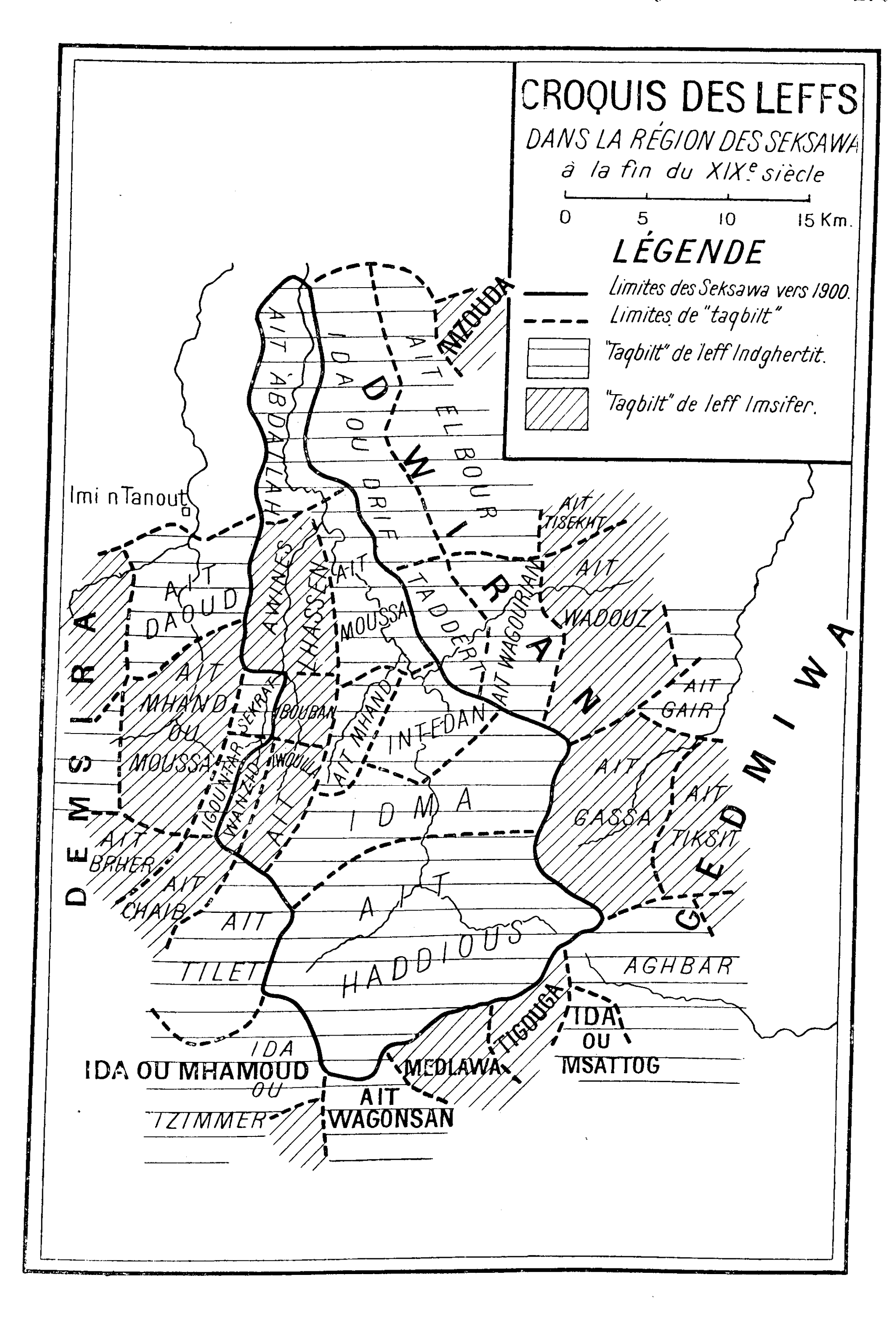
Aït Lhassen préféra se tourner vers les Aït Moussa dont la soumission lui assurerait une enclave dans l'Oued des Seksawa et, par conséquent, le droit à la parole dans les affaires de la Confédération.

Il se heurtait là à son ancien bienfaiteur, le qaïd Lhassen, et cette tribu s'opposait traditionnellement par le jeu des leffs à la sienne. Mais sa reconnaissance envers le Chtittihi était singulièrement tempérée sans doute par la haine que lui inspirait l'homme qui avait profité de l'assassinat d'Hammou ou Bella, et nous avons vu que chacun de ces groupes sociaux, si uni soit-il, est toujours plus ou moins le théâtre de dissensions intérieures profitables à un politique de l'envergure du Seksawi. Aussi, une lutte d'influence sourde se déclara-t-elle entre eux. Elle aboutit au détachement de près de la moitié des Aït Moussa du clan de son ennemi (1).

Si Mokhtar s'empressa de s'installer chez eux, mais ce résultat faillit lui coûter cher. Ahmed ou Bihi et son frère 'Omar, sérieusement inquiets de ces progrès et excités par le Mtouggi, qui n'avait pas désespéré d'aborder le pays des Seksawa, avaient soudoyé le fils d'un certain 'Ali ou Moulid, qui habitait le village de Tabia et chez qui logeait l'amghar, afin de l'assassiner. Au cours d'un repas que ce dernier offrait à son entourage, son hôte fit exploser une énorme charge de poudre sous la chambre dans laquelle il se trouvait. Quatre individus furent tués, une partie des moutons parqués aux environs furent mis en pièces et Si Mokhtar, qui était assis le dos à une fenêtre, fut jeté dehors par la déflagration ; il tomba sur un tas de fumier et s'en tira avec quelques contusions. Aussi, fit-il immédiatement fusiller 'Ali ou Moulid et son fils.

Mais il comprit que, désormais, c'était une lutte à mort qui s'ouvrait entre lui et ses adversaires. Aussi, va-t-il prendre pour sa sécurité personnelle des mesures de précaution rigoureuses, qu'il emploiera jusqu'à ses derniers jours. Les guerriers d'une quinzaine de familles d'Awines qui sont ses véritables fidèles, formeront seuls son escorte au combat et en route. Chez lui, il ne sera approché que par ses quinze mokhaznis, dirigés par son intendant Lhassen Ould 'Addi ou Qerri, et ils seront exclusivement chargés de sa nourriture. Il ne se déplacera que brusquement, en ne prévenant son entourage qu'au moment même du départ.

(1) « L'ancien qaïd du Seqsaoui, dit Brives, en 1904 (*loc. cit.*, p. 255), dont l'autorité aujourd'hui méconnue l'oblige à une retraite prudente au fond de sa kasbah ».


CROQUIS DES LEFFS
DANS LA RÉGION DES SEKSAWA
à la fin du XIXe siècle
0 5 10 15 Km.
LÉGENDE
Limites des Seksawa vers 1900.
Limites de "taqbilt"
"Taqbilt" de leff Indghertit.
"Taqbilt" de leff Imsifer.
Imi n Tanout
DEMSIRA
DWIRAN
GEDMIWA
AIT ABDALLAH
IDA OU DRIF
AIT EL BOUR
MZOUDA
AIT DAOUD
AIT MHAND OU MOUSSA
AWINES
AIT HASSEN
AIT MOUSSA
TADDERT
AIT WAGOURIAN
AIT TISEKHT
AIT WADOUZ
AIT GAIR
AIT GASSA
AIT TIKSIT
SEKRAT
IBOUBAN
IGOUNTAR
WANZID
IWOULA
AIT MHAND
INTEDAN
AIT
IDMA
AIT BRHER
AIT CHAIB
AIT TILET
AIT HADDIOUS
AGHBAR
TIGOUGA
IDA OU MSATTOG
MEDLAWA
IDA OU MHAMOUD
IDA OU IZIMMER
AIT WAGONSAN

Il n'habitera qu'au premier étage et la chambre située au-dessous de la sienne, bourrée de terre et de pierre jusqu'au plafond, aura sa porte mûrée. Nul, même parmi ses femmes, ne saura jamais où il doit coucher; chaque jour, il modifiera ses habitudes de vie. La garde à Bou Taradin sera désormais inspectée par lui seul : subrepticement et sans babouches, il se glissera à n'importe quelle heure de la nuit pour voir si les sentinelles ne dorment pas et il veillera à ce que leur tête repose constamment sur leur fusil. En cas de faute, une seule sanction : la mort. Si Mokhtar ignorera jusqu'à la fin le pardon. Deux mois avant de disparaître, il fera massacrer son plus vieux compagnon, El Hajj Lhassen ou Tasra, soupçonné de trahison. Enfin, le maximum de fusils « à cartouches » de ses tribus (une centaine, dit-on) et leur approvisionnement en munitions seront rassemblés chez lui. Il y ajoutera un très grand nombre de fusils à pierre, de « bouchefers », avec des balles et de la poudre.

Toutes ces mesures réussiront à assurer à cet homme de guerre, pour qui le combat a été toute la vie, la fin la plus inattendue qui soit : il est mort de vieillesse.

En attendant, le conflit qui s'ouvre en montagne entre les Gonṭafa et les Mtougga va lui donner l'occasion de se débarrasser du Chtittihi.

Lutte Gonṭafa-Mtougga. Situation politique des Seksawa, 1905 (1)

C'est l'époque décisive pour l'histoire de la Confédération. Elle va lui donner la physionomie qu'elle revêtait en 1927 au moment de sa soumission. Aussi croyons-nous nécessaire d'arrêter quelques instants sur elle notre étude. Le croquis joint qui illustre ce que nous avons dit en débutant, montre à cette époque la prédominance des Indghertit en pays Seksawa. Mais cette prédominance n'est qu'apparente. Les conflits qui séparent les différentes fractions de ce leff lui interdisent, en effet, de faire bloc contre le parti adverse, entièrement entre les mains de Si Mokhtar.

Dans son *Voyage au Maroc* (2), Brives a signalé le caractère de ces luttes : « L'irrigation est assurée, dit-il, par un barrage situé en amont (des Idma) sur le territoire des Aït Haddious. Cette disposition n'est pas

(1) Pour toute cette période, voir Brives, *loc. cit.*, pp. 255, 329, 332, 445, 447.

(2) P. 334.

heureuse. En cas de conflit entre les deux tribus, le barrage est immédiatement démoli et la sécheresse ne tarde pas à se faire sentir sur les jardins dont la récolte est irrémédiablement perdue. Les Idma sont donc en infériorité marquée vis-à-vis des Aït Haddious. Il est vrai qu'ils procèdent de la même façon par rapport aux Aït Moussa, situés en aval, et ceux-ci emploient les mêmes procédés vis-à-vis des Aït 'Abdallah. Ces luttes sont fréquentes et les Idma voient depuis plusieurs années leurs récoltes perdues, du fait de la destruction de leur barrage ».

Ces divisions vont entraîner la dissolution du leff Indghertit au profit des Imsifern. Ceux-ci, nous l'avons vu, sont représentés par les Aït Lhassen, beaucoup moins nombreux que leurs adversaires, mais singulièrement avantagés par le terrain ; situés en dehors de la vallée principale, adossés à un massif inaccessible, ils n'ont pas à craindre les représailles de leurs voisins, dont leurs irrigations sont indépendantes. Groupés dans la main de Si Mokhtar, ils font un peu figure d'arbitres vis-à-vis du reste de la Confédération, pour le plus grand profit de l'ambition de leur chef.

Dans la lutte des Gonṭafa contre les Mtougga, aucune considération d'alliance n'entre en jeu, tous deux appartenant au même leff. Les Seksawa, d'autre part, dont le territoire confine aux zones d'influence des deux adversaires, sont quelque peu hésitants du parti à prendre, d'autant qu'ils se soucient peu, sans doute, d'aliéner sans nécessité leur indépendance entre les mains de ces puissants seigneurs.

L'ensemble de la Confédération est cependant plutôt favorable à Si Tayeb Gonṭafi (1), sauf les Aït Haddious et quelques éléments des Aït 'Abdallah. Ceux-ci sont très certainement travaillés politiquement par leur voisin, le qaïd Lhassen ou Tahar des Dwiran, qui s'est jeté dans le parti Mtougga et qui a, de ce fait, recouvré son commandement, naguère aux mains d'une créature de Gonṭafi, Si Ahmed Bou Neddi. Il leur est difficile, en outre, si près des Nfifa et d'Imi n Tanout, de se prononcer contre Si 'Abdelmalek ; c'est l'avis d'Ahmed ou Bihi, qui lui est officiellement favorable, mais qui, dans l'incertitude où il est de l'issue de la lutte, évolue discrètement entre les deux camps, y préparant également l'avenir. Les Aït Haddious ont, eux, moins de raisons de défendre les Mtougga, mais

(1) Segonzac dans les renseignements qui font suite à son livre : *Au cœur de l'Atlas* (1904-1905), range même les Seksawa dans le commandement du Gonṭafi.

leur voisinage de l'Aghbar leur fait sans nul doute considérer Si Tayeb comme plus dangereux que Si 'Abdelmalek ; en somme, ils ne désirent que le maintien du *statu quo*.

Si Mokhtar partisan des Mtougga

Ce sont les Idma et les Intedan qui déclanchent le mouvement en se déclarant ouvertement pour le Gonṭafi. Les uns et les autres, en effet, sont en relations constantes avec les Gedmiwa et ils sont intervenus fréquemment au cours du siècle dernier dans leurs querelles intérieures. Ils sont bientôt suivis du Chtittihi, qui souffre de sentir son pouvoir s'effriter sous l'action politique de Mokhtar et éprouve le besoin de s'étayer. Séparé précisément du Mtouggi par les Aït Lhassen, il se tourne plus volontiers vers Si Tayeb ; mais son attitude provoque la rupture de ses liens d'alliance avec les Aït 'Abdallah (1), dont nous avons vu les tendances.

Enfin, Si Mokhtar est assez logiquement porté vers Si 'Abdelmalek, bien que le jeu de celui-ci n'ait pas toujours été clair à son égard et bien que lui-même ait, naguère encore, soutenu les Imsifern Aït Mhand ou Moussa (Demsira) contre le Mtouggi. Il doit, en effet, considérer que son territoire est voisin des Demsira et des Nfifa et qu'Imi n Tanout est un centre économique pour sa fraction ; il a donc tout intérêt à se lier au suzerain de ces tribus, d'autant que le chikh Ahmed Agzal, chez qui nous l'avons vu jadis se réfugier et qui est resté son ami, s'est ouvertement prononcé pour lui. Il n'a, au contraire, rien de commun avec le Gonṭafi, et les sympathies de ce dernier, désormais acquises au Chtittihi, lui interdisent d'espérer tirer le moindre profit d'une alliance avec lui. Le Mtouggi n'a d'ailleurs pas attendu les avances de l'amghar pour lui offrir son appui.

La situation des fractions est alors la suivante :

Parti Mtougga	*Parti Gonṭafa*
Si Mokhtar,	Le Chtittihi,
Les Aït Lhassen,	Les Idma,
une grande partie des Aït Moussa,	Les Intedan,
Les Aït Haddious,	une faible partie des Aït Moussa.
Les Aït 'Abdallah.	

(1) La réconciliation tentée par Brives (*loc. cit.*, p. 332) entre Ahmed ou Bihi et le Chtittihi resta sans lendemain.

Ahmed ou Bihi, des Aït 'Abdallah, officiellement pour le parti Mtougga et combattant pour lui, évolue entre les deux camps.

Soutenu désormais par l'action diplomatique de Bouabout, Si Mokhtar va pouvoir pousser son offensive contre le Chtittihi, et la montagne a conservé le souvenir des succès répétés de ses contingents et de ceux de ses alliés.

ASSASSINAT DU CHTITTIHI. SOUMISSION DES AÏT MOUSSA (1907)

Enfin, lorsqu'en mai 1907, l'alliance Glawa a définitivement fait pencher la balance en faveur des Mtougga, lorsque les Aït 'Abdallah eux-mêmes assaillent le territoire du Chtittihi, leur ancien qaïd, lorsqu'il est assuré que la résistance de ses voisins sera réduite au minimum, Si Mokhtar fait assassiner son adversaire.

Ce meurtre fut l'œuvre de Mohammed ou Hammou, d'El Hajj Lhassen ou Tasra (tous deux d'Iwoulla) et d'El Hajj Hammou (d'Wanzid). Mohammed ou Hammou avait été pressenti, pour assassiner Si Mokhtar, par le qaïd Lhassen lui-même, qui n'avait pas perdu tout espoir de renouveler, et cette fois avec succès, l'attentat de Tabia, et ses suggestions avaient été appuyées d'une promesse de 500 douros. Mohammed, qui n'envisageait la chose qu'au strict point de vue des profits qu'il comptait en tirer, voulut d'abord s'assurer qu'il n'était pas plus intéressant d'agir pour le compte de l'amghar des Aït Lhassen. Il vint donc, à son tour, demander à ce dernier de quelle faveur il lui paierait la mort de son ennemi. Le Seksawi lui répondit que tous ses désirs, quels qu'ils soient, seraient comblés.

Dès lors, sa décision fut prise : le Chtittihi disparaîtrait. Feignant d'accepter les propositions de celui-ci, il se rendit chez lui et l'invita à se rencontrer avec El Hajj Lhassen et El Hajj Hammou, afin de régler avec eux les détails de leur conspiration. Il l'engagea à se munir d'une relique de Lalla 'Aziza, la grande sainte des Seksawa, afin de sceller leur entente du cachet le plus solennel. Le qaïd Lhassen, accompagné d'un de ses serviteurs, suivit Mohammed ou Hammou, tandis que les complices de ce dernier quittaient la harka de Si Mokhtar, cachée dans un repli de terrain, et venaient au devant d'eux. La rencontre eut lieu aux environs de Tabradjout, chez les Aït Moussa. Lorsqu'après quelques échanges de vues, vint le moment de faire le serment d'alliance, ils demandèrent la relique de

Lalla 'Aziza et le qaïd s'aperçut qu'il l'avait oubliée. Il dépêcha aussitôt son serviteur afin de la lui rapporter. Une fois débarrassé de ce témoin gênant, Mohammed lui demanda si, après la mort de Si Mokhtar, il pourrait rentrer en possession des olives et des amandes qu'il avait achetées chez les Aït Moussa ; et il lui en exhiba le compte écrit. Le Chtittihi lui répondit de n'avoir aucune crainte, que cette affaire se réglerait facilement. Alors, son interlocuteur remettant le papier dans sa sacoche, y prit un revolver, qu'il déchargea sur le qaïd. Celui-ci s'effondra, atteint d'une balle à la tête. Le meurtrier s'empara du poignard, du fusil, des cartouches et de la djellaba de sa victime, tandis que ses complices rejoignaient Si Mokhtar. Mettant aussitôt sa harka en marche, l'amghar se jeta sur le reste des villages Aït Moussa, qui se rendirent sans combat.

Le corps du Chtittihi fut amené au vainqueur qui le remit aux marabouts d'Astif (Idma) ; il fut inhumé près du tombeau de Lalla 'Aziza.

Mohammed ou Hammou fut comblé de bienfaits ; Si Mokhtar lui donna sa petite fille, Aïcha Bent Chikh 'Ali, et 400 douros hassanis. Il lui fit construire une maison qu'il remplit d'orge, de maïs et de troupeaux et jusqu'à sa mort, il y a sept ou huit ans, il ne cessa de le combler de faveurs. Ses deux complices reçurent chacun 100 douros.

Combats contre les Idma

En reconquérant cette dernière fraction de l'héritage des Aït S'aïd, Si Mokhtar n'avait travaillé que pour lui. Mais, officiellement, c'était une victoire du parti Mtougga qui allait entraîner une réaction du leff adverse réduit alors aux Idma et aux Intedan. Les combats qu'il leur livra ne dureront cependant que quelques jours ; ceux-ci se trouvent, en effet, pris entre lui et les Aït Haddious (1) qui, depuis le début du conflit, assaillent leur frontière sud ; et cette situation atténue singulièrement chez eux le désir de venger la mort du Chtittihi et d'être appelés à participer à la liquidation de sa fortune. C'est à eux que le nouvel amghar des Aït Moussa paiera néanmoins le « prix du sang » de sa victime, mais il en conservera tous les

(1) Brives (cf. pp. 444-448) a franchi successivement à cette époque les lignes des Aït Haddious, des Idma et des partisans de Mokhtar. C'est à Tabia (sa résidence des Aït Moussa) que celui-ci reçut l'explorateur.

biens, avec les villages de Tigemmi Igiz et Tagadirt, qui, à l'heure actuelle encore, ne sont qu'un monceau de ruines.

Conquête des Aït 'Abdallah (1908)

Cette victoire et la renaissance du pouvoir de la famille des Aït S'aïd n'a pas été sans inquiéter fortement Ahmed ou Bihi, malgré le refroidissement de ses relations avec le Chtittihi. Cependant, il ne semble pas jusque-là avoir été très nettement opposé à Si Mokhtar et leurs relations restaient cordiales, malgré les petits dissentiments d'autrefois, mais nous avons vu que le Mtouggi avait réussi peu à peu à les dresser l'un contre l'autre, et il craignait maintenant de voir son ambitieux voisin détruire l'effet de ses ingénieuses combinaisons entre les Mtougga et les Gonṭafa. Brives décrit à cette époque l'état d'âme de ce personnage : « Le Chikh Moktar, dit-il, passe pour un sanguinaire, un auxiliaire ambitieux du Mtougui, qui ne rêve rien moins que de se faire nommer qaïd du Seqsaoua. Cela ne fait pas l'affaire de notre chikh Ahmed qui brigue le poste et qui, pour cela, fait risette à la fois au Goundafi et au Mtougui (1) ». Lorsqu'en 1908, Ahmed ou Bihi trahit la cause de ce dernier au combat d'Imi n Tanout, Si Mokhtar envahit le territoire des Aït 'Abdallah, razzia sa demeure, et y tua son frère 'Omar. Devenu le qaïd Mokhtar Seksawi, il incorpora cette nouvelle conquête à son domaine.

Intervention chez les Demsira

Il ne devait la conserver que trois ou quatre ans, mais cette période marque l'apogée de sa puissance. Ses victoires, la haute protection officielle de Si 'Abdelmalek, son alliance avec les Aït Haddious et les Dwiran Imsifern, ses relations d'amitié avec le chikh Ahmed Agzal en ont fait, désormais, un des plus gros personnages de la montagne. Déjà, une campagne entreprise jadis chez les Ibeghran et à Tifirt (Aït Daoud) avait failli lui permettre d'étendre son autorité vers l'Ouest, en libérant ces fractions du joug Mtougga (nous avons vu, en effet, que depuis longtemps il y visait au moins le village d'Iger n 'Ali). Elle est, à ce moment, le prétexte à une demande d'appui d'Agzal chargé par Bouabout de mettre la main sur ces

(1) *Loc. cit.*, p. 416.

montagnards. Si 'Abdelmalek lui-même a, paraît-il, engagé le Seksawi à accepter ces propositions, et leur action combinée, couronnée par le pillage et l'incendie, amènera la soumission au Mtouggi de cette partie encore dissidente des Demsira. Si Mokhtar ne lui pardonnera pas d'avoir omis de le récompenser de son aide.

Si Mokhtar contre les Mtougga

Depuis quelque temps déjà, un refroidissement sérieux avait marqué l'état de leurs relations. Le Mtouggi, en outre, n'avait pas tardé à s'apercevoir que son protégé travaillait surtout pour lui-même. Aussi, ayant obtenu de lui le maximum de ce qu'il pouvait espérer, aspirait-il de plus en plus à le voir disparaître. La conquête des Aït 'Abdallah avait été une blessure d'amour-propre pour lui ; il finit par attaquer le Seksawi sur ce territoire dont il réussit à le chasser par les combats de l'Imliln et de Tachrat. Dès lors, Si Mokhtar n'eut plus de raison de ménager son suzerain. Après la guerre, Si Mohammed el Mtouggi, le fils du qaïd, envoyé à Bou Taradin pour réconcilier Ahmed ou Bihi avec l'amghar, avait été littéralement brimé par les gens de ce dernier ; isolé de sa suite, il avait vu les terrasses se peupler d'individus armés, qui ne lui avaient pas laissé de doute sur les sentiments qu'il leur inspirait.

En 1924, les Dwiran Aït Wadouz s'étant révoltés contre le Mtouggi, devenu depuis quelques années leur qaïd, Si Mokhtar les soutint et réussit chez eux à mettre en échec son adversaire ; il les incorpora par suite plus ou moins à son protectorat. Et, en 1926, il s'attaqua enfin aux Igountar qu'il soumit brutalement à son commandement après des scènes de sauvagerie qui rompirent définitivement ses liens d'alliance avec le chikh Agzal.

Plus de 600 feux lui obéissent désormais. Il ne reste plus qu'Iger n 'Ali, rallié au Makhzen depuis trop d'années et véritablement trop près de la zone soumise pour qu'il ose s'y risquer. Partout ailleurs il a atteint le maximum de ce qu'il pouvait espérer. Au Sud, il se heurte à l'amghar des Idma, El Hajj Hafid qui a grandi parallèlement à lui, à l'Est au Gontafi, au Nord enfin et à l'Ouest à Si 'Abdelmalek Mtouggi ; et il ne peut prétendre à lutter victorieusement contre eux sur leur propre territoire. Aussi, le jour où nous établissons notre contrôle en montagne, n'a-t-il

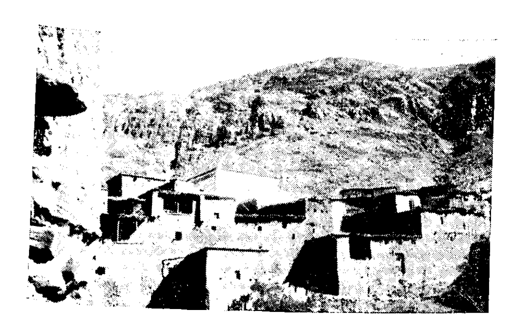


Fig. 1. — Bou Taradin
La qasba de Si Mokhtar.

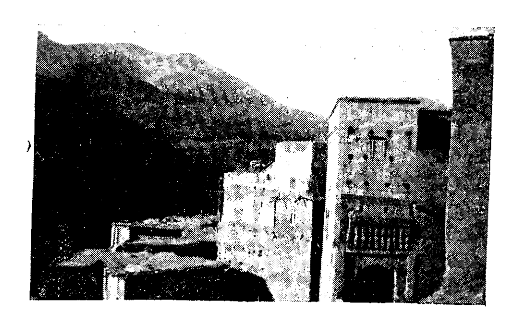


Fig. 2. — Zawiya de Lalla ʿAziza



Fig. 3. — A droite : El Hajj Hafid,
Amghar des Idma.



Fig. 4. — Bou Hassin,
fils de Si Mokhtar



Fig. 5. — Si ʿOmar, petit-fils
et successeur de Si Mokhtar.

plus que le désir de se soumettre à nous, afin de recevoir la consécration officielle de son pouvoir.

Il attend encore seulement de nous avoir vu préciser notre attitude afin d'être sûr de n'être pas livré à son ennemi, et la mort viendra le surprendre le 23 mai 1926 avant qu'il ait eu la suprême satisfaction qu'il attendait de nous.

Du moins, ayant perdu assez mystérieusement le seul fils capable de devenir l'héritier de sa puissance et craignant pour l'avenir de ses petits-enfants, aura-t-il encore la force, à son dernier jour, d'envoyer un de ses serviteurs auprès de l'autorité française, pour lui demander de leur accorder sa protection. Il leur aura tracé ainsi la voie qui, un an plus tard, devait, en les amenant à nous, assurer la soumission de tout le Grand-Atlas entre le Haouz et le Sous.

Si Mokhtar a disparu sans que son renom ait dépassé les montagnes où s'est déroulée son existence aventureuse. Peut-être même ne nous serait-il parvenu qu'entouré déjà du halo déformant de la légende, si la mort l'avait frappé quelques mois plus tôt, avant que les Français ne s'établissent auprès de lui. En d'autres temps et dans des circonstances plus favorables, son ambition aurait pu ne pas se limiter au petit territoire qu'il avait conquis et ses qualités auraient sans doute fait de lui un des arbitres de la politique du Sud, comme ses puissants voisins. Les « grands qaïds » ont eu seulement la bonne fortune de débuter avant lui ou d'hériter des victoires de leurs prédécesseurs, ils se sont appuyés sur des tribus plus fortes que la sienne et leur mainmise sur les points de passage les plus importants de la chaîne a singulièrement facilité leur action : les montagnards ont dû compter avec eux beaucoup plus tôt qu'avec le Seksawi, isolé longtemps dans son fond de vallée. Quand il est devenu capable de s'étendre, il était trop tard ; d'autres que lui tenaient déjà toute la montagne avec des moyens plus puissants. Toutefois, les procédés qu'ils ont employés ne semblent pas avoir différé sensiblement de ceux de Si Mokhtar. Dans ce petit monde où ils sont nés, tout se répète, semble-t-il, de siècle en siècle ; dans cette ascension progressive vers la souveraineté, certains s'arrêtent, comme le Seksawi, à un petit groupe de tribus ; d'autres, d'abord petits chefs de fraction, ont réussi à se tailler des royaumes, et un Glawi

devient même le tuteur tout puissant d'un Sultan ; d'autres enfin, comme Ibn Toumert, en jouant du ressort de la religion, ont pu, en quelques années, lancer toute la montagne à la conquête d'un Empire, mais il n'y a là que différences de degré. A chaque échelon, les méthodes sont restées les mêmes. Aussi, avons-nous cru que l'histoire du Seksawi, si limitée qu'elle soit, était peut-être de nature à éclairer la vie passée des Berbères du Sud. Sa grande figure, en tout cas, si représentative des qualités et des défauts de sa race, méritait de n'être pas tout à fait ignorée.

F. DE LA CHAPELLE.

Rabat, juin 1928.

BIJOUX D'ARGENT DE LA "TACHE DE TAZA" (1)

« Les femmes de la montagne arrivent sur le souk,
« et leurs bijoux d'argent tintent à chaque pas. »

(Chanson Aït Youssi.)

Les bijoux comptent pour beaucoup dans la parure de la femme berbère de la « Tache de Taza ». Ne connaissant que de très loin les élégances de la ville, peu au courant des modes compliquées de Fès et de Meknès, portant, toutes, le même modèle de *lizar* dont seul diffère le tissu, les épaules couvertes de la lourde *ḥandira* de laine aux dessins bruns, elles se croient obligées d'ajouter à la rusticité de ce costume d'opulents bijoux d'argent.

Toute visite aux douars voisins, toute promenade sur le souk, tout pèlerinage à une zaouia ou au tombeau d'un saint vénéré, toutes fêtes leur sont occasion de sortir, des coffrets de cèdre, leurs bijoux qu'elles amoncellent sur leurs vêtements. Lourds et rustiques, maladroitement ciselés par d'inhabiles orfèvres juifs habitant le pays, décorés de dessins noirs aux lignes simples, ce sont bien les bijoux qui conviennent à ces femmes de la montagne berbère.

Les Frontaux

La *taounza* est un bandeau d'argent ciselé, qui se porte sur le front (Pl. 1).

Ce bandeau se compose de deux parties réunies par une charnière. Il est tenu par un système de chaînettes, passant au-dessus de la *taoukait*,

(1) Communication présentée au VI[e] Congrès de l'Institut des Hautes-Etudes Marocaines (5[e] section).

M. P. Ricard, Chef du service des Arts Indigènes du Maroc, a bien voulu joindre aux excellents dessins de l'auteur certaines photographies donnant quelque idée de la manière dont sont portés les bijoux étudiés.

foulard de tête qui descendait par derrière jusqu'à la taille, et qu'a remplacé la *sebnia*, autre foulard d'origine citadine.

L'*acherab* se compose d'un crochet ou *aseghnas* piqué dans le foulard de tête, d'un disque placé sur le sommet de la tête ou d'une agrafe à trois branches en forme de trèfle, d'où partent trois chaînettes : l'une médiane à laquelle est attachée la *taounza* ; les deux autres, habituellement doubles et coupées de plaquettes d'argent, où s'accrochent les boucles d'oreilles. Ces plaquettes portent le nom de *tillarouzin*, parce qu'elles sont semblables aux amulettes contenant des fragments manuscrits de versets sacrés.

La *taounza* se termine à chaque extrémité par un anneau où l'on attache un cordonnet de soie qui, passant sous le foulard, est noué par derrière la tête.

La décoration de la *taounza* consiste généralement en une bordure en torsade encadrant une ligne de losanges centrés par une sorte de croix.

La partie inférieure de la *taounza* porte de petites attaches en forme de main fermée, où sont suspendus des *ahfaïden* ou pendeloques tombant jusqu'aux dessous des yeux. Ces pendeloques, de trois formes différentes dans la région (Pl. 14, *a*, *b*, *c*), se retrouvent dans la plupart des autres bijoux. Les Aït Youssi les nomment *imhamdin*.

La Pl. 2 donne quelques modèles d'*aseghnas* ou crochets d'*acherab*.

L'*acherab* n'est pas nécessairement uni à la *taounza*. Il porte quelquefois uniquement les boucles d'oreilles. Quelquefois aussi, dans les parures les plus simples, le bandeau d'argent est remplacé par une triple chaînette d'argent qui passe sur le front et supporte les *ahfaïden*.

Les Boucles d'oreilles

Les boucles d'oreilles, *tikharsiin*, en usage dans la Tache de Taza, sont de grands anneaux d'argent de 7 à 8 centimètres de diamètre, qui sont supportés par l'*acherab*. Les plus simples, *tikharsiin bou ikteban*, ont la forme d'un serpent. Deux autres modèles étaient courants : les *tikharsiin mou touatel* et les *tikharsiin id bou iaḥbouben*.

Les *tikharsiin mou touatel* (Pl. 3) sont plates et d'une épaisseur de 3 à 4 millimètres. Elles portent sur le côté opposé à l'attache une plaquette carrée ou quelquefois un cabochon d'argent ciselé. A la partie inférieure sont suspendues quatre *tisrourin* (pendeloques de boucles d'oreilles) composées

chacune de deux *ahfaïden* et d'une cupule soudée sur une plaquette à bords dentelés (*titabliin*, « petites tables ») réunie aux voisines par des anneaux.

Les *tikharsiin id bou iahbouben* sont à quatre faces. Seules, les deux faces externes sont ciselées. Elles portent une grosse boule creuse, coulissant sur l'anneau, et à laquelle sont accrochées trois *tisrourin* habituellement composées de deux *ahfaïden* réunis par des anneaux.

La décoration des *tikharsiin* est toujours simple. Elle se compose d'une série de lignes brisées parallèles, appelées *tarija* (Pl. 14, *d*) et d'entrecroisements de deux traits noirs nommés *mibah* (Pl. 14, *e*).

Le trou où vient s'accrocher la pointe recourbée de la *takhrast* (singulier de *tikharsiin*), s'appelle l' « œil » de la *takhrast*.

Les Temporaux

La coiffure des femmes berbères du Moyen Atlas, et notamment des femmes d'Aït Seghrouchen, comporte deux tresses de cheveux, qui, parfois, pendent de chaque côté du visage, mais sont le plus souvent repliées en deux et à demi-cachées par le foulard de tête. Sur ces nattes de cheveux étaient fixées, au moyen de cordonnets, les *tiknouchin*.

Les *tiknouchin* sont des cupules hémisphériques d'argent ciselé et décoré de dessins très variés (Pl. 6). Elles portent ou ne portent pas de pendeloques. Leurs dimensions varient entre 3 cm. 5 et 4 cm. 5 de diamètre. A l'intérieur des *tiknouchin* (Pl. 6, fig. IV) se trouve un petit anneau, où passe le cordon de soie servant à les rattacher aux tresses.

Les Colliers

Colliers de verroterie et de perles, rarement colliers de corail mêlés de grains d'ambre. Aucun n'est spécial à la région.

La *taseddit* (Pl. 7 et 8) est, en revanche, portée par toutes les femmes de la montagne. Elle est constituée par un collier fait d'une double ou triple chaîne d'argent (quelquefois, mais plus rarement, composée de grains d'ambre ou de corail) qui supporte cinq longues pendeloques formées de trois plaquettes d'argent légèrement convexes. Les dix plaquettes constituant les deux rangées supérieures ont toujours la forme de losanges aux

coins arrondis. Celles de la rangée inférieure sont de modèles différents (Pl. 14, *f*, *g*, *h*, *i*, *j*).

Ces plaquettes sont ornées de dessins variés que les artisans juifs d'El Mers classaient en six catégories :

A) *Allen n taskourt*, « yeux de perdrix » (Pl. 7, fig. 1) ;

B) *Ijdad*, « oiseaux » (Pl. 7, fig. 2) ;

C) *Ich n ououmllal*, « corne de gazelle » (Pl. 7, fig. 3) ;

D) *Bou taouant*, « celui qui est rempli » (Pl. 7, fig. 5) ;

E) *Chren n thakhmit*, « travail du poignard » (Pl. 7, fig. 4) ;

F) *Chren n timḥamdit*, « travail de l'imhamdit » (Pl. 8, fig. 5 et 7).

La rangée médiane est très souvent composée de cinq plaquettes semblables, qui portent en leur milieu un motif en relief (Pl. 14, *k*).

Ces plaquettes sont parfois remplacées, surtout chez les Imarmouchen (Marmoucha), par des cupules d'argent fixées sur des plaques rondes à bord dentelés, *titabliin*, petites tables.

Les cinq pendeloques de la *taseddit* sont quelquefois réunies par une série de *titabliin* ou de motifs de forme arrondie placés entre la première et la deuxième rangée de plaquettes.

La *taseddit* est de dimension très variable. Elle est parfois très grande : 36 centimètres de large sur 32 centimètres de hauteur ; les plaquettes inférieures n'ont alors pas moins de 8 cm. 5 de longueur sur 4 cm. de largeur.

Très lourde, elle est maintenue par un fermoir d'argent dont la chaîne fait le tour du cou ; elle est, en outre, accrochée au vêtement par deux *iseghnas*, piqués dans le vêtement, *lizar*.

La *taseddit* composée de plaquettes tend actuellement à disparaître, remplacée par la *taseddit* composée de pièces d'argent.

Les Fibules

Les *tiseghnas* ou *tiseghlaï*, *bzâïm* des Arabes (Pl. 9), ne sont pas particulières à la région (les modèles viennent de Fès et de Meknès), mais étaient reproduites par les artisans de la montagne. La planche 9 donne les trois modèles portés par les femmes de la Tache de Taza, exception faite des *tiseghnas* faites d'un douro hassani ou d'un demi-douro.

Les *bzâïm* des figures 1 et 3 s'appellent *tiseghnas aum qarchalen*, parce qu'ils rappellent la forme d'un peigne à carder. La fig. 2 porte le

nom d'*aghroum n tizizoua*, « pain des abeilles », car, ajouré de nombreux petits trous, il évoque, aux yeux des Berbères, l'image d'un gâteau de miel.

Les *tiseghnas* sont réunies par une lourde chaîne d'argent. Cette chaîne porte parfois en son milieu un *ifker*, « tortue » (Pl. 10), ainsi appelé à cause de sa forme de carapace.

L'*ifker* porte quelquefois des *aḥfaïden* suspendus par une chaînette ornée de grains de corail ou de verroterie. A ces *tiseghnas* sont quelquefois suspendus, par des chaînettes, soit deux boîtes à parfums ou à fards; soit d'un côté un miroir, *timrit* (Pl. 11), contenu dans une boîte d'argent et appelé « œil de bœuf », et, de l'autre, un étui d'argent de forme oblongue contenant un parfum, *talḥaoukt n ariḥat* ou *takasrit n lghalia* (Pl. 11).

Les Bracelets

Les bracelets de la région sont des reproductions de modèles de Fès et de Meknès. Les femmes en portent de deux sortes : les *tanbalin*, bracelets à charnière et à fermoir, et les *ideblijen*, bracelets ronds d'une seule pièce, habituellement à torsades. Les enfants portent parfois de petits bracelets faits en corne de gazelle et décorés de clous d'argent, *ideblijen n iich*. Ces bracelets de corne viennent de la Moulouya.

Les Bagues

Beaucoup de bagues, *tilkhoutem*, de cuivre et d'argent, très rarement d'or, sont achetées dans les villes. Les femmes de la Tache de Taza portaient jadis, et notamment le jour de leur mariage, des anneaux d'argent à trois pendeloques, appelés *talkhatem n tisghourin*. Ces bagues ne se portent plus et sont devenues extrêmement rares (Pl. 12).

Les Anneaux de pied

Les Aït Seghrouchen et les Imermouchen portent aux chevilles de lourds anneaux de bronze, *ikhalkhalen ennḥas*, ou d'argent, *ikhalkhalen n ouzerf*.

La Pl. 13 donne un modèle courant dans le massif de Tichoukt. La décoration de ces pièces est toujours très simple et presque toujours faite au *bou'arrouj*, poinçon.

Les Orfèvres juifs de la montagne berbère

La plupart des bijoux portés dans la Tache de Taza étaient fabriqués par des orfèvres juifs de Sefrou et d'El Mers des Aït Seghrouchen, et vendus sur les marchés de la montagne : Souk El Khemis d'El Mers, Souk d'Almis des Imarmouchen, Souk Et Tnine des Ighezran et des Aït Alaham, Souk des Igueghouan (Skoura).

Arrivés à El Mers au début du règne du sultan Sidi Mohammed, les israélites venus de la Moulouya et de Sefrou fondèrent, en pleine montagne des Aït Seghrouchen, un mellah important qui abrita plus de soixante familles.

Parmi les artisans de toute sorte, forgerons, ferblantiers, savetiers, chaudronniers, fabricants de savon, se trouvaient plusieurs orfèvres, dont le plus réputé fut Mahklouf Ben Yahia, venu de Midelt vers 1860, et dont les bijoux d'argent étaient très recherchés, même par les Aït Ouaraïn et les Aït Youb.

Les orfèvres d'El Mers achetaient, à Fès, les lingots d'argent nécessaires à leur travail. Ces lingots étaient payés par un poids égal de douros hassanis.

L'artisan prend, pour fondre l'argent, un petit creuset de terre réfractaire, *bouṭ*. Il le remplit de 50% d'argent fin et de 50% de débris de vieux bijoux de titres divers achetés çà et là. Il y ajoute une pincée d'arsenic. Le *bouṭ* est alors placé dans les braises d'un foyer, dont la combustion est activée par le jeu d'un soufflet primitif, fait d'une peau de chèvre. Le mélange fond assez rapidement.

Quand l'artisan veut fondre un objet, il prend deux appareils de cuivre, appelés *qaleb* ou *tourzak*, ayant la forme d'un cercle (Pl. 14, *l*). Dans ces *qaleb*, il tasse du sable de rivière, légèrement humide et préalablement passé au tamis.

Il imprime dans le sable la forme de l'objet à obtenir et dont il possède des modèles. Les deux *qaleb* étant exactement placés l'un sur l'autre, il verse, par « l'œil du qaleb », l'argent fondu contenu dans le creuset.

Après refroidissement, l'objet est démoulé et les bavures sont enlevées à la main. L'objet est repassé au feu, jusqu'au rouge, puis à nouveau refroidi. Il est placé alors dans un étau de bois appelé *aḥmar el 'oud*, « âne de bois », où le bijou est travaillé, ciselé si besoin est, et poli.

Pour les objets non fondus (plaque de *taounza*, *aḥfaïden*, etc.), l'argent est versé du creuset dans un moule d'acier appelé *ratt*. Le lingot allongé ainsi obtenu est aplati au marteau jusqu'à l'épaisseur voulue, puis la plaque d'argent est découpée au ciseau, *lgaz*. Celle-ci est ensuite collée sur la partie supérieure, préalablement enduite de poix, d'un instrument de bois appelé *zfata* (Pl. 14, *n*). Là, elle est ciselée avec un burin d'acier nommé *meqla*. Le travail s'effectue suivant la fantaisie de l'artiste et sans dessin préparatoire.

La plaquette ciselée est passée au feu, puis recollée sur la *zfata*. Pendant ce temps, le bijoutier prépare la couleur noire qui doit remplir les creux de son dessin. Pour cela, il fait fondre la résine d'un arbre appelé *taqa*, genèvrier oxycèdre. Cette résine fondue est versée sur la plaquette encore chaude. Elle pénètre dans toutes les parties creuses des ciselures. Après refroidissement, la résine sèche prend une teinte brun noir brillant. La plaquette, toujours sur la *zfata*, est passée alors à la lime, qui enlève la résine se trouvant sur les reliefs et ne laisse que celle des creux. Le dessin est retouché puis fignolé au burin. Les parties en relief sont enfin polies avec une baguette d'acier. La plaquette est alors terminée avec sa décoration noire s'enlevant sur fond d'argent.

Depuis de nombreuses années, les artisans israélites n'utilisent plus la résine du pays. Ils préfèrent acheter à Fès des boules de *lak*, « laque noire », qu'ils chauffent, puis écrasent sur une plaque d'acier en y mélangeant un peu de bleu de Prusse appelé *niil*. Ils chauffent le mélange, le pétrissent, le roulent en une sorte de boudin, qu'ils passent sur la surface de l'objet à décorer chauffé au rouge et collé sur la *zfata*.

Les chaînettes, très nombreuses dans tous les bijoux berbères, sont fabriquées également par les artisans de la montagne. Pour cela, l'argent fondu dans le *ratt* est passé à la filière, *mjeraḥ*, et tiré avec une pince, *maḥbis*. La filière est tenue avec les pieds et la pince est attachée à une corde qui fait le tour du corps. Le fil d'argent est ainsi obtenu. C'est alors que sont confectionnés les anneaux de la chaîne, successivement faits autour d'une tige de fer.

TERMINOLOGIE

Bijoux d'argent :

Aït Youssi : *neqart*.

Aït Seghrouchen : *azref*.

Bandeau d'argent se plaçant sur le front : *taounza*.
Mode de suspension de ce bandeau : *acherab*.
Crochet fixant le bandeau :
Aït Seghrouchen : *aseghnas*, pl. *iseghnas*.
Petites pendeloques :
Aït Youssi : *talmekhtaft*, pl. *tilmekhtafin*.
Aït Seghrouchen : *aḥfaïd*, pl. *aḥfaïden*.
Aït Youssi : *amḥamdi*, pl. *imḥamdin*.
Chaînette d'argent :
Aït Seghrouchen et Aït Youssi : *tiserser*, pl. *tiserserin*.
Anneau d'oreilles :
Aït Seghrouchen : *takhrast*, pl. *tikharsiin*.
Aït Youssi : *tiouinist*, pl. *tiouinas*.
Petites pendeloques d'oreilles :
Aït Seghrouchen et Aït Youssi : *tazrourt*, pl. *tizrourin*.
Boucles d'oreilles simples et sans pendeloques :
Aït Youssi : *tikharsiin bou ikteban*.
Aït Youssi : *tiouinist tamserreḥat*.
Aït Youssi : *tiouinist imou ougdeman*.
Boucles d'oreilles avec pendeloques :
Aït Seghrouchen : *tikharsiin mou touatel*.
Boucles d'oreilles avec boules creuses :
Aït Seghrouchen : *tikharsiin id bou iaḥbouben*.
Cupule d'argent se plaçant sur les tresses de cheveux :
Aït Seghrouchen : *taknoucht*, pl. *tiknouchin*.
Bijoux à longues pendeloques se plaçant sur la poitrine : *taseddit*.
Aït Seghrouchen : *taseddit n aḥfaïden*.
Aït Youssi : *taseddit n imḥamdin*.
Noms de dessins des *aḥfaïden* de la *taseddit* :
Allen n taskourt, « yeux de perdrix ».
Ijdad, « oiseaux ».
Ich n ououmlal, « corne de gazelle ».
Tikhalkhalin, « anneaux ».
Taseddit avec collier de verroterie :
Taseddit bou i ʿaqaïn ; corail, *tfah* ; ambre, *taloubant*.
Taseddit composée de douros : *taseddit oum ourialen*.

Taseddit composée de demi-douros : *taseddit oum lansas.*
Taseddit composée de quarts de douros : *taseddit oum larba.*
Taseddit composée de huitièmes de douros : *taseddit oum hassani.*
Agrafes en forme de fibules :
Aït Seghrouchen : *tisghlaï.*
Aït Youssi : *tiseghnast.*
Motif placé au milieu de la chaînette reliant les agrafes :
Aït Seghrouchen : *ifcher,* « tortue ».
Aït Youssi : *ifker,* « tortue ».
Petit miroir suspendu à la chaînette des agrafes :
Aït Seghrouchen : *timrit.*
Petite boîte à parfums : *talḥaoukt n ariḥat* ou *takasrit n lghalia.*
Bracelets à charnière :
Aït Seghrouchen et Aït Youssi : *tanbalin.*
Bracelets massifs en argent et d'une seule pièce :
Aït Seghrouchen et Aït Youssi : *ideblijin.*
Bague :
Aït Seghrouchen et Aït Youssi : *talkhatem,* pl. *tilkhoutem.*
Anneaux de cheville : *ikhalkhalen.*

Les Bijoux dans la littérature

Les bijoux décrits dans cette étude sont des bijoux de fabrication ancienne, que les jeunes femmes ne portent actuellement plus, préférant se parer de bijoux modernes achetés dans les villes. Seules, quelques « beautés du temps jadis », les exhibent encore, ce qui excite souvent, au cours des fêtes berbères la verve des chanteurs d'ahidous.

Voici quelques exemples de ces chansons entendues chez les Aït Seghrouchen :

A'aban ansrij ikhser dik essaboun

Vieux haïk, avec toi on gâche son savon.

. . . .

Tia thaouit zig imi smiren taounza
Am ouserdoun n lkaroussa aïtia.

Elle a mis, la folle, avec des clous une taounza
Comme le mulet de la voiture, tout à fait.

. . . .

Adas tsaoual tanaqoust gedmaren
Tini tirist tia aja

La clochette de la taseddit parle sur sa poitrine.
Elle dit la folie : il y a quelque chose.

. . . .

Iia ousmoun inou amakous iʿajbkah
Ada itent ihreh laïkaz gout

Il a mis, mon ami, la sonnette (de la taseddit), ça me plaît.
Quand elle se remue, ça creuse le cœur.

. . . .

Skoura, 1927.

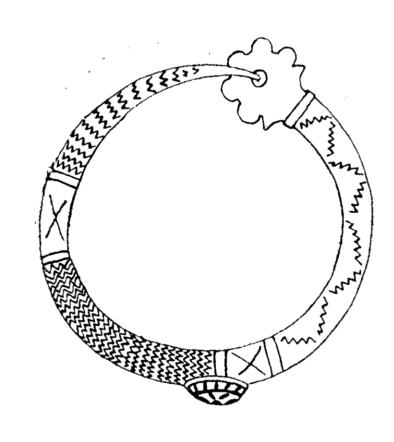
Lieutenant J. GOUDARD.

Frontal ou *taounza.*



Crochets (*iseghnas*) pour frontaux.







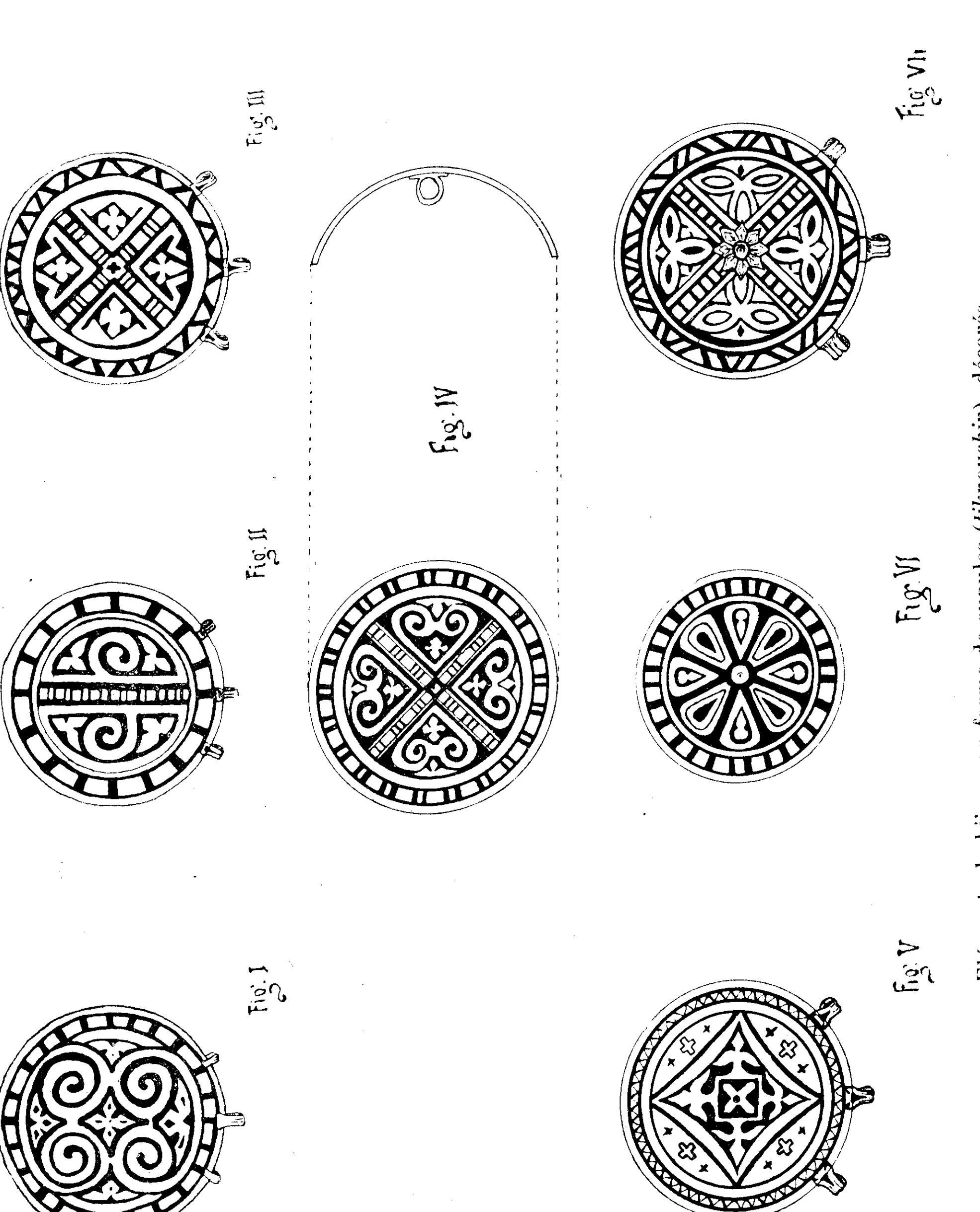
Boucles d'oreilles : *tikharsiin.*



Boucles d'oreilles : *tikharsiin.*

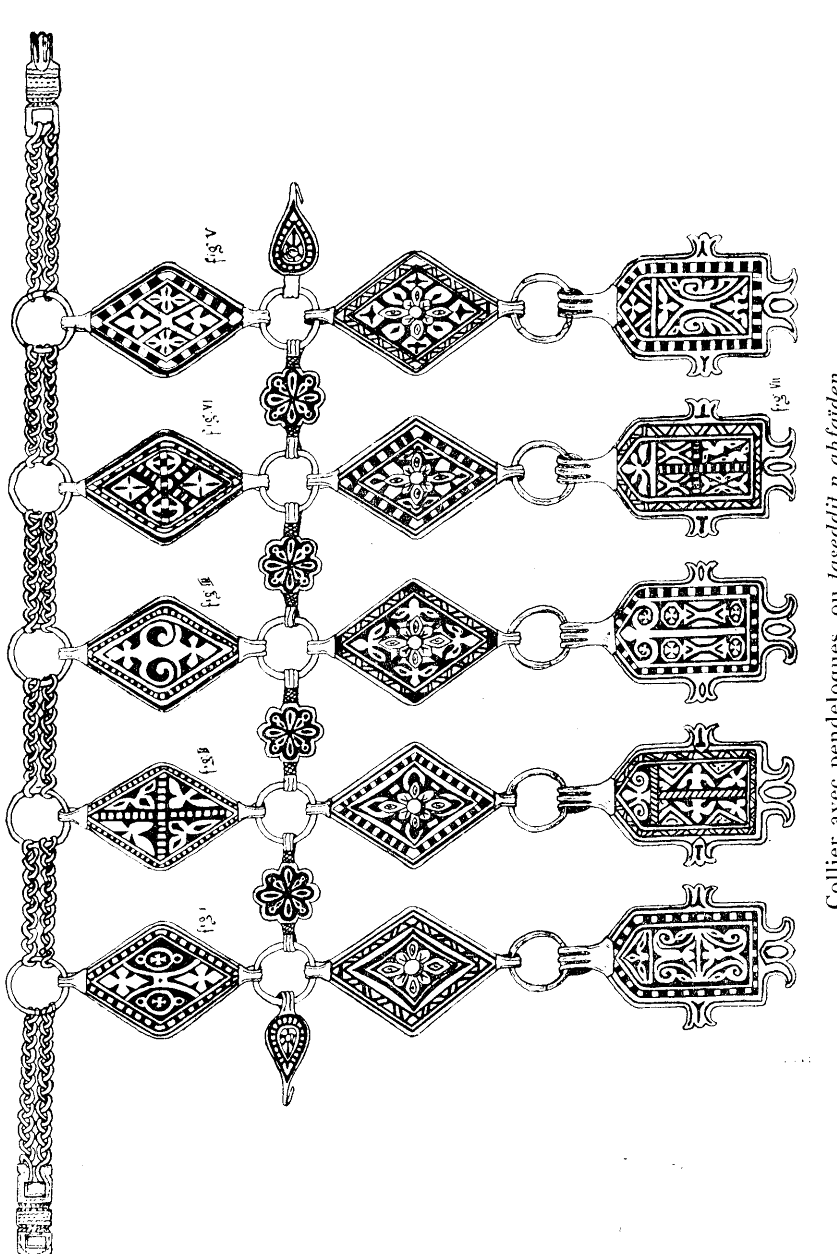


Temporal ou *tiknouchin*.



Eléments de bijoux en forme de cupules (*tiknouchin*), décorés.

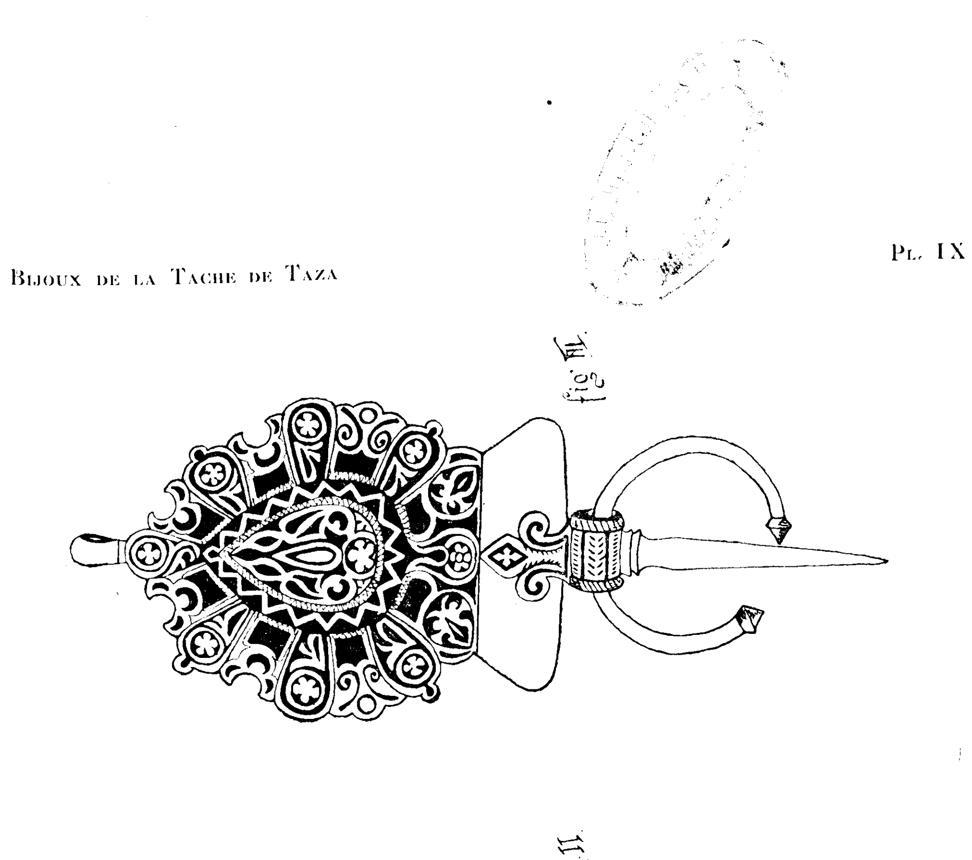


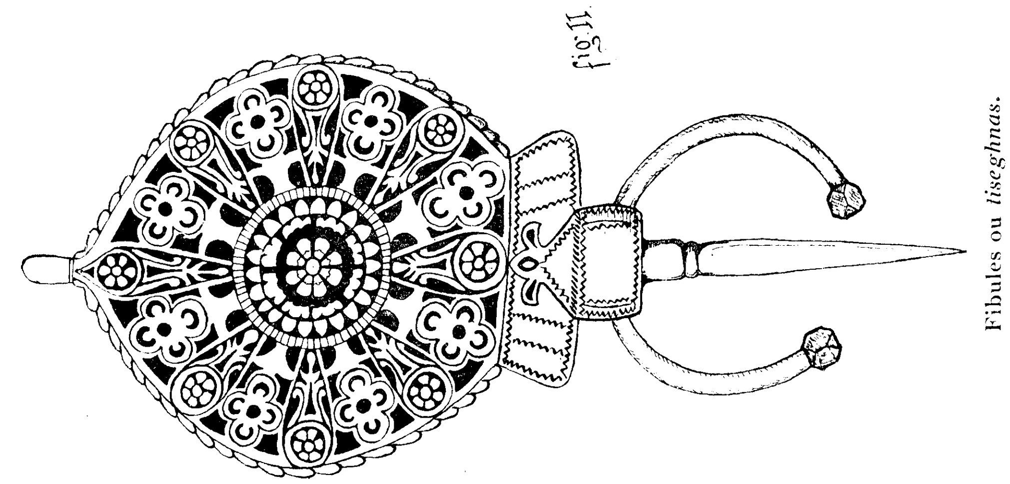


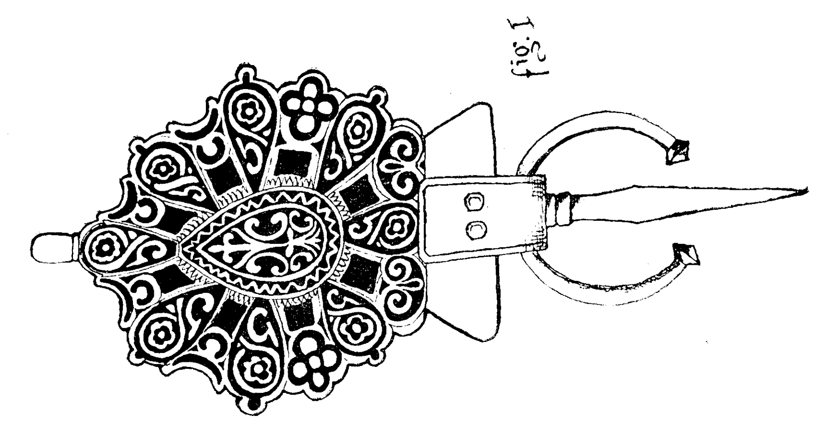
Collier avec pendeloques, ou *taseddit n ahfaïden.*



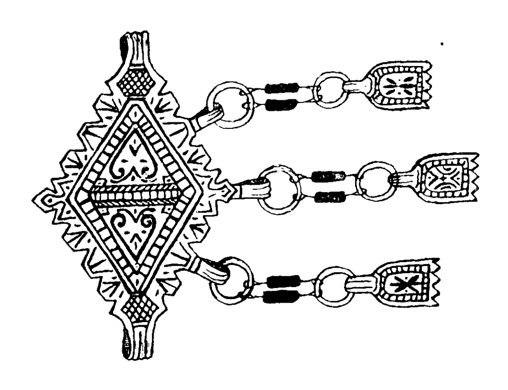
Collier avec grains de verroterie : *taseddit bou i'aqaïn.*

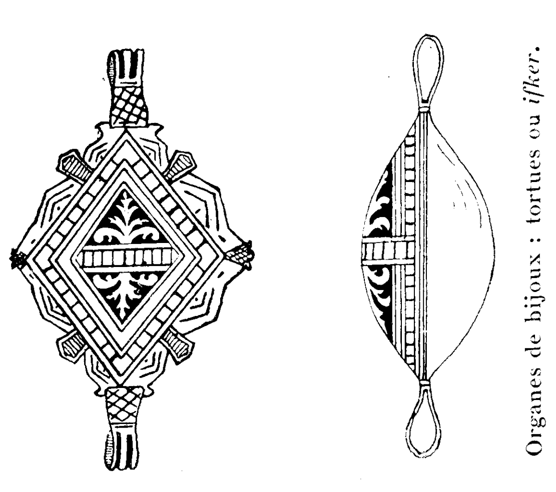




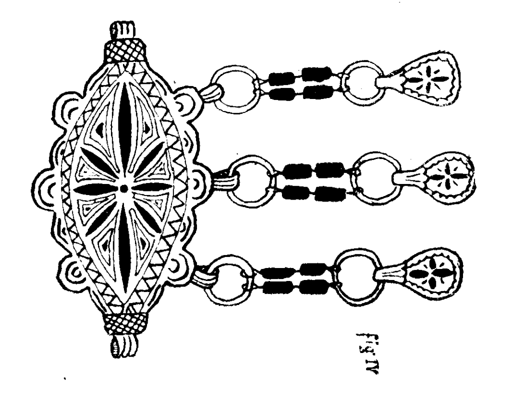


Fibules ou *tiseghnas*.



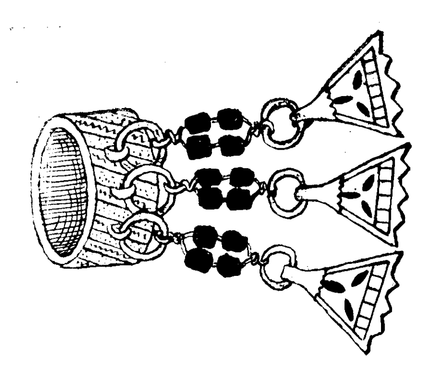


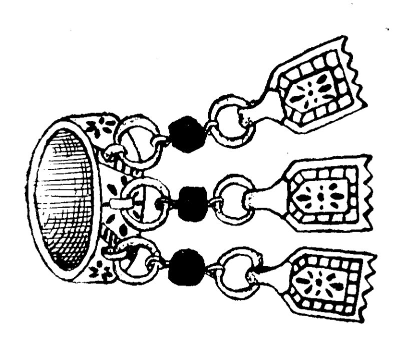
Organes de bijoux : tortues ou *ifker*.

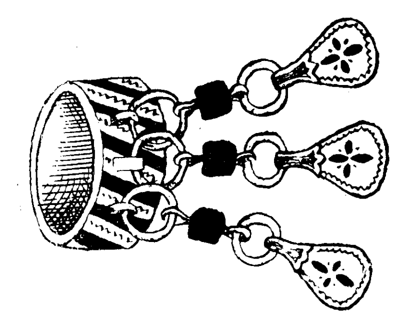




Organes de bijoux : glace ou *timrit* ; boîte à kohl ou *talḥaoukt n arihaï*.

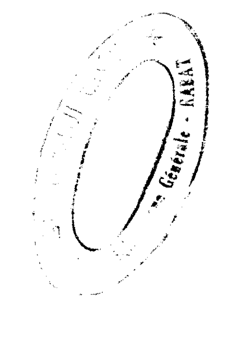


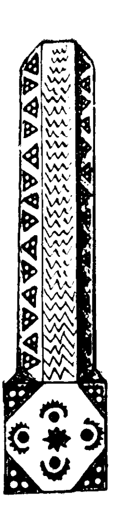




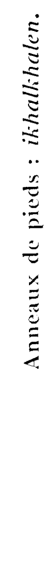
Bagues avec pendeloques : *talhatem n tisghourin*

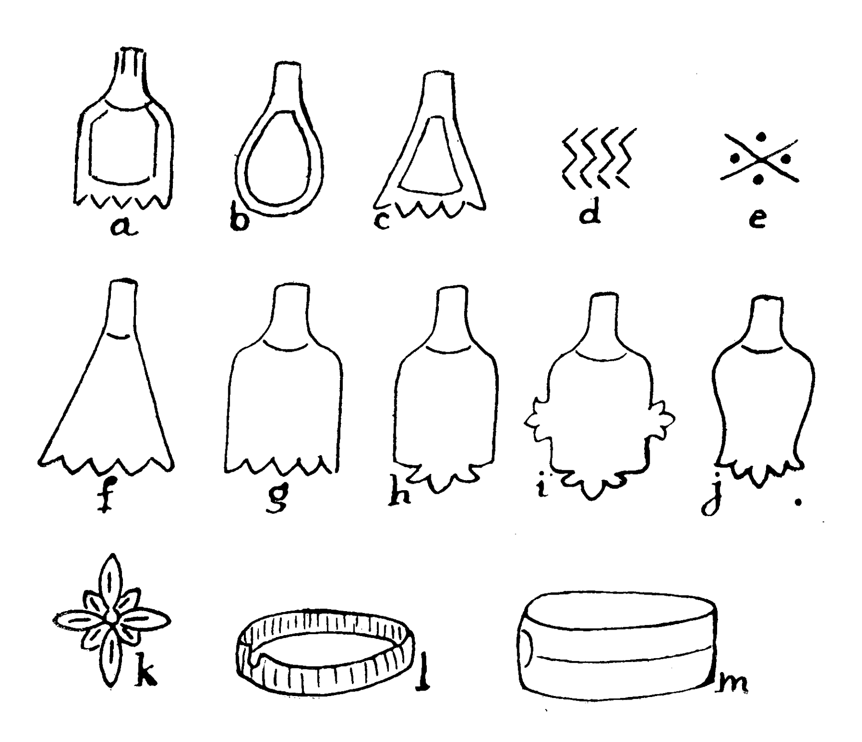


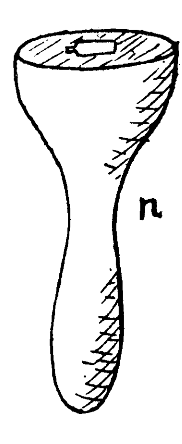




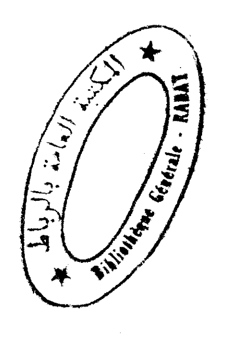



Anneaux de pieds : *ikhalkhalen.*





Motifs ornementaux et outillage.



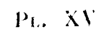


Photo du Service des Arts indigènes.

Collier avec pendeloques, ou *taseddit n ahfaïden*, en argent.

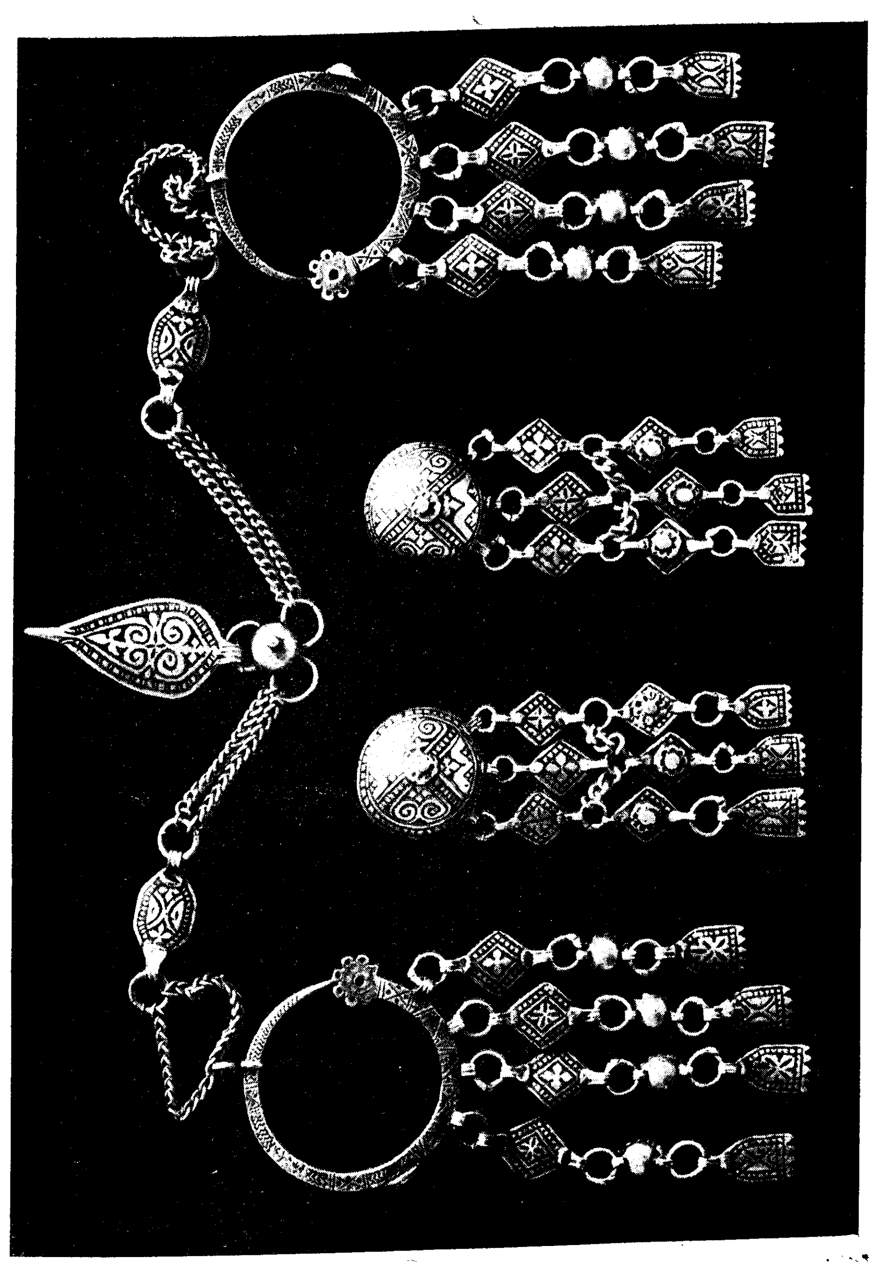


Photo du Service des Arts indigènes.

Boucles-d'oreilles ou *tikharsiin* (sur les côtés) réunis par l'*acherab* (au sommet).
Temporaux ou *tiknouchin* (au milieu).



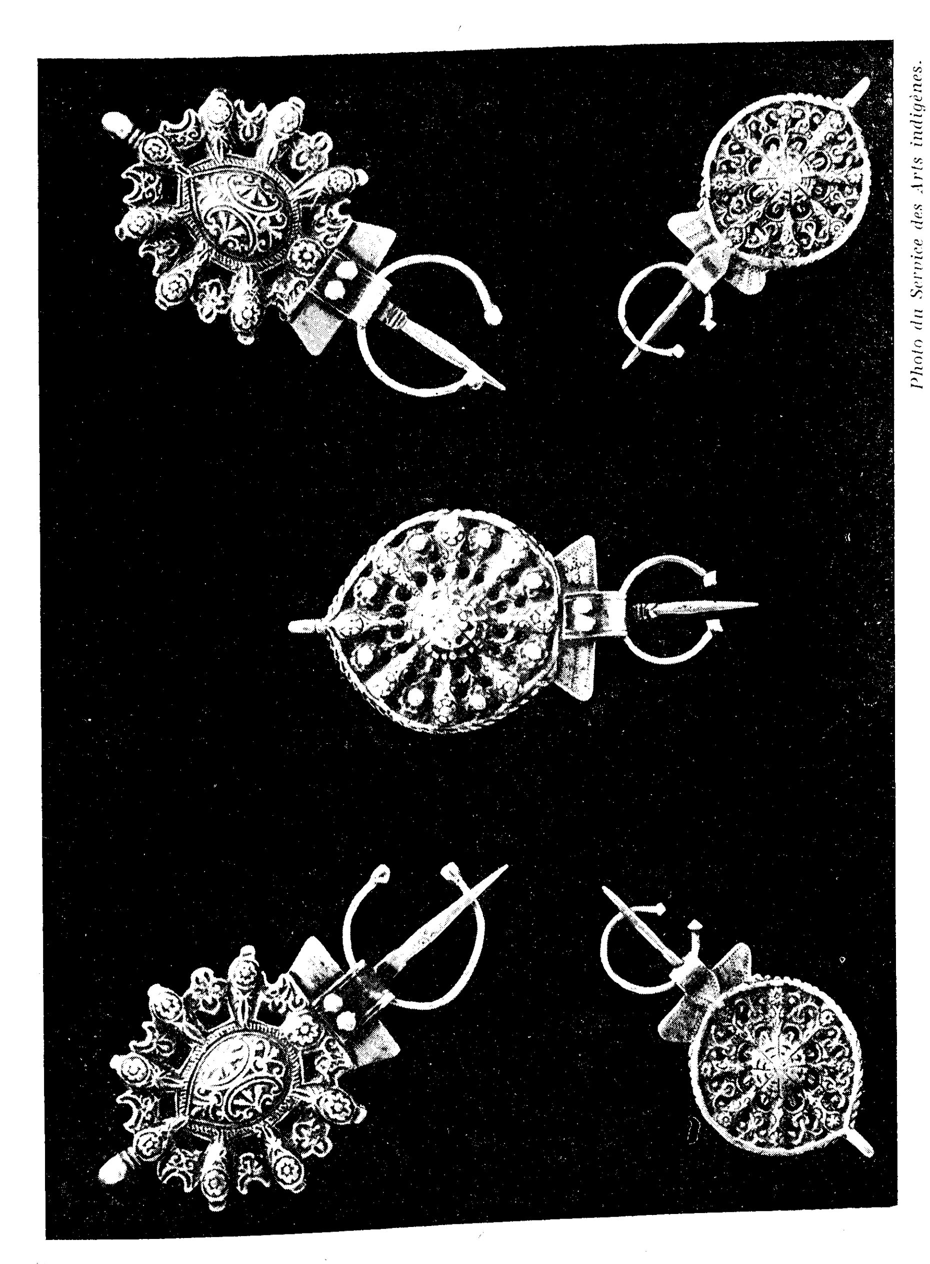


Photo du Service des Arts indigènes.

Fibules ou *tiserghnas* agrafant le vêtement sur la poitrine.





Photo du Service des Arts indigènes.

Femme parée de bijoux de la Tache de Taza.

Sur le front : frontal ou *taounza* soutenu par l'*acherab* fixé sur le sommet de la tête.
Aux oreilles : des anneaux, *tikharsiin*.
Au cou : un collier avec pendeloques, *taseddil n ahfaïden*.
Sur la poitrine : deux fibules, *tiseghnas* reliées par une longue chaine.





Photo du Service des Arts indigènes.

Femme parée de bijoux de la Tache de Taza.

Sur le front : temporal ou *taseddit*. — Aux oreilles : des anneaux ou *tikharsiin*.
Au cou : un collier avec pendeloques, ou *taseddit n ahfaïden*.
Sur la poitrine, à droite et à gauche : fibules ou *tiseghnas* reliées par une longue chaîne portant, à gauche, une boîte à kohl ou *talhaoukt n arihal*, à droite, une glace ou *timrit*, au milieu, une tortue ou *ifker*.

NOTES D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE BERBÈRES (1)

LES HAHA ET LES GENS DU SOUS

Cette étude fait partie d'une série de notes sur l'histoire et la littérature des Chleuh, étude dont l'idée est venue de la façon suivante : au cours d'un assez long séjour dans le Sous, cherchant à connaître l'histoire de ce pays, dans le but d'y établir notre influence, on s'est trouvé très pauvre de documents sur son histoire la plus proche, celle du siècle passé. On a fait appel aux souvenirs des gens du pays, en utilisant l'avantage que nous donne et la confiance que leur inspire notre connaissance de leur langage. Mais ce n'est pas facile de faire causer les gens sur un sujet précis, surtout ceux dont la qualité serait une garantie précieuse. C'est une quête assez subtile, dans laquelle il faut de la patience, du flair, de la chance, un peu de connaissance préalable du sujet et, si possible, un peu d'autorité. C'est une chasse dans laquelle on ne sait pas d'avance quel gibier on trouvera.

Or, si la connaissance des dialectes berbères facilite cette chasse aux documents, elle doit y trouver son profit. Les dialectes berbères sont maintenant à la portée de tous. C'est dire quel chemin a été parcouru depuis notre arrivée au Maroc. Mais ce n'est pas tout. Une langue est une clef. Et une clef doit servir surtout à ouvrir des portes. Les dialectes berbères doivent nous servir maintenant à prendre un contact de plus en plus étroit avec les Berbères, à scruter leur passé, à tirer profit, pour notre agrément ou notre intérêt, de toutes les productions de leur esprit. Ces productions, ce sont les chansons, les légendes, les proverbes, les contes, les récits des vieillards, véritables réserves de poésie, de sagesse et souvent d'histoire. Ce sont les noms de lieux du pays, dont la connaissance exacte révèle tant de choses et a, en outre, une telle importance pratique, par exemple au point de vue de l'établissement de la carte.

(1) Communication au VI[e] Congrès de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines (7[e] section). V. *Hespéris*, 2[e] trim. 1925, 3[e] trim. 1925, 4[e] trim. 1926.

Or, cette recherche est urgente. Car, en particulier pour l'histoire du pays, les témoins les plus anciens disparaissent de jour en jour. Tout le monde ne peut pas être centenaire, comme cet étonnant chérif Moulai Aomar (1), qui, né à Ouijjan, près de Tiznit, en 1822, l'année de l'avènement de Moulai Abd er Rahman, y vit encore maintenant, après avoir passé une vie des plus actives, dans l'intimité des chefs successifs du Tazeroualt. On traite, semble-t-il, avec un dédain tout au moins prématuré, la littérature des Berbères. On a peut-être raison. Mais attendons que l'enquête soit terminée. Or, elle est à peine commencée. Combien peut-on citer d'ouvriers qui s'y soient attelés ? On voudrait essayer d'apporter quelques éléments à cette enquête, sur un terrain bien limité, dans tout le pays où on parle le dialecte tachlhit, — disons plus simplement le chleuh, — c'est-à-dire dans le Sous et dens le Grand Atlas jusqu'à la coupure de Telouet à l'Est et, en somme, dans la plus grande partie de la région de Marrakech, de l'Oued Noun jusqu'à Demnat.

Il se trouve que c'est assez exactement l'aire assignée par Ibn Khaldoun aux Masmouda, cette famille des Blancs d'Afrique qui, située au bout du monde berbère, n'a peut-être pas été influencée autant que les autres par tant d'allées et venues des peuples à travers la Berbérie. Elle est peut-être d'autant plus intéressante à étudier.

On a donné à ce travail le titre de : « Notes sur l'histoire et la littérature des Berbères ». On a précisé ci-dessus les limites de ce projet. On souhaite qu'il intéresse ceux qui sont le mieux placés pour travailler à sa réalisation, en particulier les officiers qui occupent les postes dans les territoires du Sud.



Entre Agadir et Mogador, le Grand Atlas, que les Chleuh appellent, depuis des millénaires, l'Adrar n Dren, vient finir au-dessus de l'Océan par le plateau des Haha. C'est un pays de passage entre le Nord et le Sud, entre la plaine de Marrakech et la plaine du Sous.

Les Haha sont, comme les Soussis, classés par Ibn Khaldoun parmi les Berbères Masmouda. Parlant le même dialecte chleuh, à cheval sur

(1) V. *Notes sur l'histoire du Sous*, *Hespéris*, 3e trim. 1925.



Le chérif Moulai Aomar, né en 1238/1822

l'un des chemins du Sous vers le Gharb, ils devaient avoir ensemble d'étroites relations.

Or, au siècle passé, ces relations ont été surtout celles du cheval avec le cavalier, les gens du Sous faisant le cheval. On a trouvé, dans les chansons, des traces de cette domination des Haha. Quelques noms, quelques faits, que ces chants ont peut-être sauvés de l'oubli, ont servi de jalons pour faire appel aux souvenirs des gens.

Le texte et la traduction de ces chansons, et les commentaires qu'on a pu recueillir, c'est le sujet de cette étude.

Des vers du raïs Belaïd, qui vit aux Ida ou Bakil, près de Tiznit, rappellent les principaux chefs Haha du Sous.

CHANSON SUR LES HAHA DANS LE SOUS

Houlen Ihahan ait Sous, houlen oula gratsen.
Idda Oughennaj immout; Ihakoum ennes itioubdar agh.
Felnd igoudar khoülanin, ourta joun a'mmern.
Manza Moulai Idris ? ikhellef oula dagh nettan.
Imma l Hadj Abdallah, ennan agh ourt ichebha ian.
Iggouizd Ougelloul. Ihakem ar Ait Ousa. Agh d ourrin,
Iaoui isemg oula ara'm oula aiis; soul igg fellagh
Imgharen, chan asagour ennes; our injem ian.

Les Haha ont fait du mal aux Soussis.
Ils s'en sont fait entre eux aussi.
Aghennaj est mort et passé. On nous a conté sa puissance.
On n'habitera plus jamais les châteaux qu'il a démolis.
Et Moulai Idris, où est-il ? On l'a remplacé, lui aussi.
El Hadj Abdallah ou Bihi, on nous a dit
Que nul ne fut semblable à lui.
Puis est venu le Guellouli.
Il commanda jusqu'à Ousa. En s'en allant, il emporta
Esclaves, chevaux et chameaux. Les Chioukhs qu'ils nous ont imposés
Ont mangé ce qu'il a laissé. Personne n'y a échappé.

Le premier nom de la chanson est celui d'Aghennaj. On a déjà parlé de ce personnage dans une étude sur le Sous au temps de Sidi Hachem (1).

(1) *Hespéris*, 3e trim. 1925.

Voici encore deux vers qui le concernent et qui montrent continuité de méthode chez les gouverneurs makhzen :

Ilas agh Oughennaj, ismoun ilm lladouṭ.
Ikkatin Oughennaj Hachtouken kagh ia'ich.

Aghennaj nous a tondus, la laine et la peau.
Aghennaj, en ce temps là, mangeait les Chtouka.

Un vieillard des Ida ou Gersmouk a dit ceci (1) :

« Aghennaj, caïd des Haha, est venu autrefois piller notre pays mais bien avant mon temps. Les gens s'étaient réfugiés dans l'Ouarzminen (2). Ils y avaient creusé des cavernes, des citernes. On les bombardait en vain de la plaine d'Ahl Mader et de celle de Bou Tirgui. Ils avaient nourri de blé une vache et ils l'avaient laissée à dessein s'échapper vers la mehalla pour tromper sur leurs moyens de vivre. »

Enfin, voici un nouveau recoupement, confirmant les conclusions de l'étude précitée, datant la présence d'Aghennaj dans le Sous : il y a, au fonds berbère de la Bibliothèque Nationale, à Paris, des lettres écrites en caractères arabes et en dialecte chleuh, et d'un intérêt assez mince. Dans l'une d'elles, un Soussi des Ida ou Bakil donne des nouvelles du pays à un de ses compatriotes. Sans doute, s'expatriaient-ils déjà, ces « oiseaux d'Oran », « igḍāḍ Ohran », comme ils s'appellent, pour aller exercer de petits métiers dans les villes du Nord.

Voici ce que dit, entre autres choses, la lettre du Bakili : « Le Caïd Aghennaj est aux Souktana (3), dans la maison d'Ou Tazoult. Il veut aller à Azanif... A Taroudant, il a fait décapiter le cheikh Lhassen Amentag... Nous avons payé la zekkat et l'achour (4 metqals par foyer)... Sidi Hachem se tient dans sa maison, par crainte du Makhzen. »

Cette lettre, datée du 12 Choual 1229, confirme qu'à cette époque, c'est-à-dire vers 1814, Aghennaj, gouverneur makhzen de Taroudant,

(1) Messaoud Arezmouk, de Bou Rjillat, Ida ou Gersmouk de la plaine à l'est de Tiznit. En 1916 ce vieillard, âgé de près de 80 ans, était maître d'un fondouk près de Bab Ftouh, à Marrakech.

(2) Une de ces avant-chaînes de l'Anti-Atlas, si caractéristiques, à l'ouest de l'oued Tazeroualt, entre Asaka et Tinkest.

(3) Les Souktana du Sous, où pousse le safran. Tazoult est chez eux, Tazenakht, résidence du Zanifi (voir Foucauld). Amentag originaire des Mentaga.

rayonnait dans le Sous et tenait Sidi Hachem sous la menace d'une expédition.

Nous savons maintenant de façon certaine que le Caïd Aghennaj Sidi Mohammed ben Yahia el Hahi el Iasiri, était khalifa du Sous pour Moulai Sliman en 1802, en 1814, en 1816 et qu'il ne l'était plus en 1821. A ce fait précis, souhaitons qu'on puisse en raccrocher d'autres. Une quinzaine d'années, c'est une longue période pour le Sous qui use si vite ses gouverneurs. Aghennaj devait avoir la vie dure. On aimerait savoir comment il est mort.

Plus tard, on voit, dans le Sous une autre famille de gouverneurs Haha, originaire des Aït Zelten. Le plus connu, El Hadj Abdallah ou Bihi, et son Khalifa Moulai Idris, sont nommés dans la chanson qu'on a citée :

El Hadj Abdallah ou Bihi, on nous a dit
Que nul ne fut semblable à lui.
Et Moulai Idris, où est-il ? On l'a remplacé, lui aussi.

Tout ce qui suit a été dit par Moulai Aomar l'Ouijjani, à l'exception d'une chanson et de quelques fragments recueillis chez les Goundafa et relatifs à la mort du Khalifa Moulai Idris : un événement qui a dû faire du bruit, puisqu'il remonte à plus de 60 ans et qu'on le chante encore aujourd'hui.

« En ce temps-là », dit Moulai Aomar, « tout le Sous était révolté. Si Abd el Malek (1) dit au Sultan Moulai Abd er Rahman : « Donne-moi le commandement pour tous les miens, de génération en génération. — Avec amitié et générosité », répondit le Sultan. Si Abd el Malek arriva à Taroudant sans grand arroi. Il alla faire des sacrifices à tous les marabouts :

« Je suis l'hôte de Dieu dans votre pays, ô gens du Sous !
Que soient licites les regards que je poserai sur vous :
Que soit licite l'eau que je boirai chez vous !
Que soit licite la terre que porteront mes pieds !
Que soit licite la nourriture que je prendrai chez vous, ô gens du Sous ! »

Eux aussi lui répondirent : « Que soit licite pour toi tout ce qu'il y a dans notre pays ! C'est de Dieu que vient la pureté, Monseigneur. »

(1) Si Abd el Malek ould Bihi ou Mouloud, v. page 340.

Puis, il appela les notables, chacun à part, leur faisant des compliments, avec un présent qu'ils empochaient tout en protestant.

« Toi, tu es bien connu. Excuse-moi. Ce que je te donne n'est pas ce que tu mérites. N'en parle pas aux autres. »

A oualli tra tasa, han dares tizikert.
Kraigat ian tella gh dares tizikert.

Ce n'est qu'à l'ami du cœur qu'on donne une cordelette.
Or, à chacun il donnait une cordelette.

Chacun embrassait la main de Sidi Abd el Malek et mettait l'argent dans son sac tout en protestant :

« Mais ce n'est pas un Caïd. C'est un homme de zaouia. En vérité, c'est un marabout, le cher Si Abdelmalek. »

Chacun fut d'avis qu'il fallait apporter la hédia.

Vint le temps où le Sultan Moulai Abderrahman célébra le mariage de son fils Sidi Mohammed.

« Vous êtes, dit Si Abd el Malek aux chefs du Sous, vous êtes mon bras et mon vêtement (ma force et ma parure). Il faut m'accompagner avec vos présents aux fêtes du mariage. »

« Comme tu le voudras, Sidi Abd el Malek. »

Or, dans le même temps, il écrivait au Sultan : « Soyez en garde. Tous les diables du Sous vont venir à Marrakech. »

Au pays d'Aghouatim, on vint rencontrer les gens du Sous. Réjouissances au Palais. Jeu de la poudre.

« Ce sont les piliers du Sous » (*tigousin n Sous*).

Et le Sultan qui regardait de Qoubbet Souira (1), les voyant briller au jeu de la poudre, disait en riant :

« Ah ! Ce sont les infidèles du Sous. »

Quand ce fut le moment de prendre congé, les gens du Sous vinrent au grand complet, à cheval, dans leurs beaux vêtements, espérant recevoir des présents.

Une première cour du Dar el Makhzen où ils doivent laisser leurs che-

(1) Qoubbet Souira, charmant petit pavillon dans les palais makhzen de Marrakech. Du jardin de Ghodouan, il ouvre sur le grand mechouar par un balcon d'où les sultans pouvaient assister aux fêtes. Il fut bâti par le sultan Sidi Mohammed ben Abdallah qui, dit-on, voulut le nommer Qoubbet Souira, à cause de Mogador (Souira) qu'il venait de construire.

vaux... Une autre cour où ils doivent laisser fusils et poignards... Une troisième cour... le Chérif est là avec Si Moussa (1).

« Ce sont les Ahl Sous, *na'm a Sidi.* »

On les jeta tous en prison. Et le Sous fut tranquille pendant de longues années. Car ces notables étaient un gage entre les mains du Sultan (*Gan tamerhount gh dar ougellid*).

Ce qui précède est la traduction littérale du récit de Moulai Aomar l'Ouijjani. Le héros de cette histoire est le Caïd Abdelmalek ould Bihi ou Mouloud, sorte de marabout qui est le père d'Abdallah ou Bihi, non cependant sans quelques réserves. Car la légende dit que sa mère, une esclave noire, aurait été donnée en présent, par le Sultan Moulai Abderrahman, au Caïd Abdelmalek. Celui-ci, constatant que la négresse était enceinte, aurait fait dire au Sultan :

« Le fusil que m'a envoyé Sidna est chargé. »

« Sa charge servira où je l'ai envoyé », aurait dit le Sultan.

Quel personnage avait « chargé le fusil », pour employer la jolie métaphore du marabout ? N'était-ce pas le Sultan lui-même ? La légende ne le dit pas.

Le fils de la négresse, Abdallah ou Bihi, « eut la parole », c'est-à-dire l'autorité sur les douze tribus Haha et sur tout le Sous jusqu'à l'Oued Oulghas. Au Sud du fleuve, c'était le royaume de Sidi Lhaoussin ou Hachem, le contemporain et l'ami d'Abdallah ou Bihi et de Moulai Aomar.

Tout ce pays des Haha et du Sous, où les gens étaient voleurs et pillards, Abdallah ou Bihi y fit régner une paix qu'on savait apprécier, malgré la dureté de sa poigne.

« En ce temps-là, deux hommes passant en un lieu désert, dans la forêt d'arganiers d'Admin, entre Tiznit et Taroudant, rencontrèrent deux bœufs paissant en liberté et en toute sécurité. L'un de ces hommes leur fit la révérence en disant :

« Que Dieu donne longue vie à El Hadj Abdallah. »

(1) Si Moussa, d'une famille du guich Soussi, qui a fourni, au siècle passé, ministres et chambellans. Celui-ci, Si Moussa ben Ahmed, élevé avec Sidi Mohammed, fut son hajib, puis vizir de Moulai Lhassen. Son fils fut Si Ahmed ben Moussa, le Ba Ahmed de Moulai Abd el Aziz.

Petite histoire pleine de sens qui illustre cette maxime :

Lmakhzen jair ouala lqoum fassed.

Mieux vaut un gouvernement tyrannique que des sujets révoltés.

Naturellement, c'est une maxime makhzen. Mais c'est à peu près la parole de Goethe : « Mieux l'injustice que le désordre. »

Abdallah ou Bihi prit part à la harka que dirigea, dans le Sous, le futur Sultan Moulai Lhassen, encore khalifa de son père Sidi Mohammed.

Mia bla kii adzenzegh, a Abdallah l Haouaoui.

« J'en vendrais cent pareils à toi, sans te compter,
Abdallah, le joyeux luron. »

C'est en ces termes qu'en présence même du Prince Moulai Lhassen le Caïd Brahim Dlimi, des Chtouka, qui guidait la mehalla chérifienne, raillait Abdallah ou Bihi. Il faisait allusion à son origine de fils d'esclave, en même temps qu'il jouait sur son nom (« Hahi, originaire des Haha, haouaoui, qui aime le plaisir »).

Abdallah ou Bihi avait mis comme khalifa à Taroudant un de ses serviteurs, Moulai Idris, des Ida Ouisern, qui avait rempli auprès de lui les fonctions de « bou ṭabla », celui qui est préposé au plateau à thé. Mais la tyrannie de Moulai Idris finit par provoquer la révolte du Sous contre les Haha. Cette révolte aurait eu lieu au temps du Ramadan, l'année que mourut le Sultan Moulai Abderrahman. Ce serait donc en 1859.

Un poète du Ras el Oued, Gounch, chantait, lors de la domination des Haha :

Iga Sous louga, ṭerdent oulli n Iḥaḥan,
Tili gh ṭaia, izimmer iffough koullou Sous.

Le Sous est le pré où se rassasient les moutons Haha,
Plus un mâle dans tout le Sous,
Une brebis auprès d'une autre.

La défaite de Moulai Idris a été chantée dans les vers suivants :

A oualli imoun d Bazzi slaran ar aman.
Ida ou Gouilal d Bazzi ksin tchichit i Sous.
A khouia, Ali irrẓa lmahalt n Iḥaḥan
Oula tin Laserouad ar imi n ouqiḍoun.
Imout Iblis, inid our khellifen ouaiaḍ.

Ceux du parti d'Ou Bazzi sont allés jusqu'à la mer.
C'est ou Bazzi avec les Ida ou Gouilal
Qui ont ôté au Sous sa calotte de Juif (1).
Ali, mon frère, a cassé la harka Haha
Et celle du Ras el Oued, aux portes des tentes.
Iblis est mort. S'il pouvait ne pas en renaître un autre !

Voici une autre chanson sur le même sujet :

Le Sultan est descendu dans le Sous
Qu'il a partagé entre ses Caïds :
Il a donné Taroudant à Moulai Idris,
Avec la harka des Haha, en laquelle il a confiance :
Il t'a pris, ô pouvoir, au milieu de la ville.
Quiconque avait quelque bien fut dépouillé sans justice.
Mangés les Oulad Sgir et démolis leurs bastions,
Et les Oulad Mehalla et leurs forteresses.
Il t'a dévasté, Sidi Amara, et mangé par injustice.
Soixante et onze guerriers y sont restés sans tombeau.
C'est ta faute, ô Thamo Khadir (2), calamiteuse.
Quand il voulut aller aux Ida ou Gouilal,
Il monta sur son cheval noir.
— Il dit aux Haha : « Soyez aujourd'hui des hommes. »
Les Haha sont dans la joie, faisant tourner leurs fusils,
Courant comme sauterelles qui s'abattent sur un bois.
C'est aux Ida ou Gouilal que commença le combat.
Par Sidi Amara et par Sidi Moussa,
D'une balle d'argent fut frappé à la tête,
Car il avait, contre le plomb, une amulette.
Les Haha, ô mon ami, sont revenus dans la peine
Ainsi que s'enfuit dans le bois
Un troupeau sur lequel est tombé le chacal.
Et c'est, en vérité, le fils d'Ou Ghouita
A qui fut accordé d'accomplir cet exploit.
Et celui-là peut bien mourir,
Son renom ne finira pas.
Qui voudra encore, ô Sous, vers toi tourner son visage
Toi qui ravis des guerriers, valant des trésors.

(1) C'est-à-dire l'ont délivré de la servitude.

(2) Femme qui avait servi de guide à la mehalla makhzen.

Iggouiz ougellid, ibḍa Sous fel qiad ennes.
A Moulai Idris, ifkaïas nit Taroudant,
Ihoud lmḥallat Iḥaḥan, tilli s iza'm;
Ighoui koun oukan, a lḥakem, gh ouammas lmdint.
Ian dar kra ouiida, chint amr s lbaḍel.
Ouḥad ou sba'in rekba ka ggisen ijiif.
Thamo l Khadir, a lach, kemmi aigan sibba nnes.
Eilligh rad Ida ou Gouilal, ighli f lberginnes.
Innaiasen : Iḥaḥan, gat irgazen d lḥin.
Ferḥan Iḥaḥan, ar sikiden, ar tazzalen
Ghimkad nit n tmourghi da ijlan gh tagant.
Lkmen Ida ou Gouilal idi lbaroud ennes.
Iout Sidi Moussa d Sidi A'mara gh ougaiou ;
Outent s tnqort, rṣaṣ isker lḥarouz ennes.
Ourrind Iḥaḥan, a flan, akoullou sendamen
Ghimkad oulli f iḍer ouchen, fkin i tagant.
Iouis n id Chouita aisḥan is ioui lmzit.
Mgarnit imout, lhimma our soul lhouddint.
Ma iran, a Sous, ansoul isnal oudem darek :
Tiouit nit kra n irgazen souan iqanḍaren.

On sait qu'ensuite Abdallah ou Bihi fit le pèlerinage de La Mecque. Il y resta longtemps et fit aux Lieux Saints de grandes fondations pieuses. Il semble qu'il faut situer à son retour de La Mecque un épisode que Moulai Aomar, qui y prit part, raconte avec précision.

C'est une coutume chez les Chleuh, quand quelqu'un rentre de voyage, qu'on aille lui faire une visite, lui porter quelque présent et le féliciter de son retour. Cette visite s'appelle : « tarzift ». On donne le même nom à des visites que se font des tribus ou des individus pour resserrer alliance ou amitié.

Voici quelques vers qui illustrent cette coutume :

Lmoḥibbt, izmouzzal kas atmghaint.
Ourd izmouzzal n tarzift aiid iouin,
Ansakk amouch f igherdaouin aiid iouin.
— L'amitié, ce sont les pas (1) qui la font pousser.
« — Mes pas ne m'amènent pas ici pour une visite,
C'est le chat chez les souris que j'amène ici. »

(1) C'est-à-dire les courses, les visites.

Les relations du Caïd des Haha avec le Chérif de Tazeroualt étaient à la fois politiques et commerciales. Mogador était le port du Sous, Iligh l'entrepôt du Soudan. Les trois moussems annuels de Sidi Ahmed ou Moussa au Tazeroualt étaient très fréquentés par les caravanes des Haha. Elles apportaient à Iligh des produits d'Europe avec du blé, des chevaux. Elles remportaient l'ambre, l'encens, des étoffes du Soudan, des plumes d'autruche, des esclaves. Tous ces produits du Soudan arrivaient à Iligh, par Tindouf et Tizounin.

Le Chérif Sidi Lhaoussin ou Hachem s'en vint donc un jour, à la tête de tout son lef des Guezoula, faire « tarzift » à son ami Hadj Abdallah ou Bihi, sans doute quand celui-ci revint du pèlerinage. Moulai Aomar, familier de Sidi Lhaoussin et qui faisait partie du voyage, le raconte ainsi :

« A partir de l'Oued Oulghas, on trouva partout la mouna préparée par les soins d'Ould Bihi. On s'arrêta chez le Guellouli à l'Asif Ighezoulen, puis dans l'Azaghar n Ait Zelten.

A Amhach, El Hadj Abdallah vint recevoir Sidi Lhaoussin et l'emmena chez lui. Après quelques jours de réjouissances, il lui dit : « Je ne suis qu'un esclave, dans la main du Sultan. Que pourrais-je faire s'il arrivait ici mille cavaliers du Sultan m'ordonnant de t'envoyer à Marrakech ? Mieux vaut que tu partes sans plus tarder. »

Sidi Lhaoussin ou Hachem s'en fut d'abord à Mogador, où il reçut la « hedia » de tous : Musulmans, Chrétiens et Juifs. Puis il reprit le chemin du Sous. Beaucoup de ses gens avaient fait des achats à Mogador sans les payer. La note arriva au Tazeroualt au moussem suivant, et le Chérif paya tout.

Cette visite royale devait coûter cher au Caïd des Haha. Elle excita contre lui la colère du Sultan Sidi Mohammed. Les Filala n'aimaient pas les Semlala. Il y a une vieille prophétie qui dit :

Men Filala tbda, men Semlala tjna.

Au commencement les Filala, à la fin, les Semlala.

Certains l'interprètent en disant qu'une dynastie de Chorfa Semlala succédera à celle des Filala. Les Filala ne peuvent pas oublier l'emprisonnement, à Iligh, de l'ancêtre Moulai Rechid. Sidi Mohammed ne pouvait pas oublier, que, plus récemment, le Chérif des Guezoula avait interdit à

la mehalla de son fils Moulai Lhassen de dépasser l'Oued Oulghas, de la manière hautaine que raconte Foucauld.

D'après le Khenboubi (1), Hadj Abdallah ou Bihi aurait écrit une lettre compromettante à Sidi Lhaoussin, lui demandant aide éventuelle contre le Makhzen.

Le reqqas aurait perdu cette lettre en passant chez les Chtouka, à Tilqaid, chez Brahim Delimi. Un juif aurait trouvé cette lettre et l'aurait portée au Caïd Brahim Delimi qui, ami des Mtougga, aurait été heureux de perdre le chef des Haha et aurait envoyé la lettre au Sultan Sidi Mohammed.

Sidi Mohammed fit venir à Marrakech le Caïd Abdallah ou Bihi. « Es-tu un Roi pour recevoir telles visites ? Choisis. Entre le « siaf » qui va te couper la tête ou ce verre de thé qui va te faire mourir. »

Le Caïd s'en alla après avoir bu le thé et mourut en rentrant dans sa maison du quartier de Mouassin, à Marrakech, qui appartient actuellement au Caïd Moulai Mostafa.

Foucauld dit (page 330) : « Anflous, serviteur d'Ould Bihi usurpa le pouvoir après que ce dernier eût été empoisonné par le Sultan. »

La mort d'Abdallah ou Bihi (vers 1870) (2) marque le début de luttes et de divisions chez les Haha, qui, favorisées et exploitées par leurs voisins et ennemis, les Mtougga, eurent pour résultat d'anéantir pendant longtemps l'influence des Haha dans le Sous.

Le fils d'Abdallah ou Bihi, qu'on appelait Mohammed Ama'dour (le fou), était loin d'avoir la valeur de son père, suivant une sorte de fatalité qui frappe si souvent ces grandes familles berbères et rend leur fortune éphémère.

Les Mtougga ne laissèrent pas échapper l'occasion de prendre leur revanche des luttes antérieures et de deux pillages de Bou Aboud (3). Ils mirent la division chez les Haha, s'appuyèrent sur Anflous, tombèrent

(1) Sidi Mohammed ben Ali le Khenboubi, de la zaouia de Timeslit, entre Massa et Tiznit. V. *Hespéris*, 3e trim. 1925.

(2) « Le caïd des Haha, Abdallah ould Bihi, y fut enterré lui-même (au horm de Sid Abd el Aziz à Marrakech) l'année suivante (1870-71) ». (Col. de Castries, *Les sept patrons de Marrakech*. *Hespéris*, 3e trim. 1924, p. 229).

(3) Kasba du caïd des Mtougga.

sur Ould Bihi et pillèrent sa maison. Ce fut un beau pillage. Il eût fallu l'entendre raconter par le vieux Caïd Abdelmalek Mtouggi qui y avait fait ses premières armes, sous son oncle El Hadj Aomar ; et la colère du Sultan Sidi Mohammed, reprochant au Mtouggi d'avoir pillé la maison du Makhzen : « Et la mienne, aurait répondu le Mtouggi, était-ce celle du forgeron ? » « *Ou tinou, tin oumzil* ? »

Une mehalla makhzen se rendit chez les Haha pour faire rendre gorge aux Haha et aux Mtougga, auteurs du pillage. Son chef était le jeune Moulai Lhassen, fils du Sultan Sidi Mohammed. Il campait à Bouriki, où un kerkour marque l'emplacement de sa mehalla, quand il apprit la nouvelle de la mort de son père et reçut la bia' qui l'élevait au trône chérifien (1873).

On dit qu'il avait, à ce moment-là, le projet de passer dans le Sous pour relever le défi hautain que lui avait lancé, quelques années plus tôt, Sidi Lhaoussin ou Hachem. Mais le nouveau Sultan dut aller se montrer dans son empire. Il rentra de suite à Marrakech. Et ce n'est que dix ans plus tard qu'il alla montrer dans le Sous la force de « l'étrier » chérifien.

Il faut arriver aux débuts du règne de Moulai Abd el Aziz, au temps du ministre Ba Ahmed, pour retrouver les Haha dans le Sous. Guellouli d'abord, puis Anflous. Moulai Lhassen avait établi et maintenu son autorité dans le Sous, surtout par ses deux harkas et 1882 et 1886. Il avait obtenu ce succès de faire accepter un daher de Caïd à Sidi Lhaoussin ou Hachem, chef des Guezoula. Il avait placé des garnisons (*idail*, pl. de *idala*) à Tiznit, au Khemis des Aït Boubeker, à l'Oued Noun.

Mais le Sous n'est jamais soumis que tant qu'il a à redouter la force. Il faut la lui montrer.

C'est vers le temps où le fameux pacha Hamou était gouverneur de Taroudant, que le caïd Said Guellouli reçut du Sultan Abd el Aziz la mission d'aller commander à Tiznit (1314-15 ou 1897). Il s'agissait d'y arriver.

Le pays était, comme toujours, partagé en deux lefs, ce qui facilite l'action du Makhzen, si celui-ci sait en jouer. Sidi Lhaoussin ou Hachem, chef de la maison de Tazeroualt depuis 1886, était le principal adversaire. Les ennemis du Chérif, en revanche, et parmi eux un grand nombre d'Ait Bamran, étaient favorables au Makhzen.

La harka makhzen, commandée par le caïd Said Guellouli, se rendit dans le Sous par la route des Haha. Avec la harka marchait, comme de coutume, un Chérif, Sidi Mohammed ben Abdésselam. On campa à Biou-

gra. Et, de là, on mangea le pays pendant une année pour l'obliger à se soumettre.

Alors, les gens de l'autre côté du fleuve (*ait agoumadan*) se concertèrent pour manger cette mehalla. Et ce fut un beau pillage (1) dont le souvenir est encore vivace dans le Sous. Mais le Sultan envoya des renforts, du matériel neuf et jusqu'à des « piquets de tente ». Les Guezoula s'étaient rassemblés à l'appel de Sidi Mohammed ou Lhaoussin à Toubouzar, au bord de l'Oued Oulghas. Ils firent une souga heureuse à Bizakaren, chez les Ait Milk, où les troupes makhzen reculèrent. Les Chtouka durent héberger la harka des Guezoula.

Une deuxième fois, ils firent souga à Bou Tablat. Là, ils furent cassés par le Guellouli.

A tirrzi n Bou Ṭablaṭ, akkid ihiian, ai Agelloul.

« La déroute de Bou Tablat, Guellouli, heureuse pour toi. »

Enfin le Guellouli se mit en route vers le Sud. D'abord, de Biougra à Tiferlal (Ait Balfa'). Puis, il battit les Guezoula au passage de l'Oued, à Toubouzar, et « le mardi, le fleuve roulait des flots de sang », dit Si Mohammed le Khenboubi.

Sidi Mohammed ou Lhaoussin s'enfuit vers son pays par les Ahl Mader. A l'Ain Brahim ou Salah, il s'arrêta seulement pour boire un verre de thé. Car il n'avait pas confiance dans les Ibelaghen, les Ida ou Bakil d'Asaka.

Après cette défaite, tous les gens du lef Aoggoua, qui observaient une attitude d'attente, tournèrent casaque et les Ahl Mader furent mangés.

Agilloul gan lbaz ; inra koullou ṭṭouiour
N Sous ad ; a'mdak, a ian didsen icherran.

Le Guellouli est un faucon.
Il est plus fort que tous les oiseaux de ce Sous.
Prends garde, toi qui le combats !

Le pillage des Ahl Mader, qui sont Semlala et qui étaient Guezoula, du lef de Sidi Mohammed ou Lhaoussin, par la harka du Guellouli en même temps que par les Ahl Tiznit et Ida ou Bakil, du lef Aoggoua, fait l'objet de la chanson suivante :

(1) A Tabouhanaigt, chez les Chtouka Ait Bou Taieb.

Agouilloul d la'sker d imgharen n Iḥaḥan
Iout Ahl Mader zound chan imakaren.
A Sidi Mohammed ou Lhaoussin, sersat ibourin,
Tasiddrial, mnagh isen, rrchou isen Amejjouḍ,
D Ou Rkha oula Asemlal. Igh our igi rrchout our ak immagh,
A ghaiad n Imejjaḍ our soul ḥalin iial,
A lalouf n Oumejjouḍ aighersen f Ounoufal.
Oula tounzin ighorban kassoul ighaman.

Le Guellouli, les soldats, avec les cheikhs des Haha
Ont mangé les Ahl Mader comme des voleurs.
Sidi Mohammed ou Lhaoussin,
Pose là les fusils à pierre,
Fais la guerre à coups de douros
Pour soudoyer le Mejjati, le Rkhaoui, le Semlali.
Sans argent les Semlala ne se battront pas pour toi,
Les Imejjat, si nombreux, ne valent plus rien.
Un millier d'entre eux ont fait sacrifice à Anafal.
J'ai parcouru tout Tajajt (1) sans trouver orge ni paille.
Il n'y a plus que des ruines.

Après avoir cassé sur l'Oued Oulghas la harka des Guezoula, la mehalla revint camper aux Ait Balfa'.

Mais le Sous avait éprouvé la force du Makhzen, ce qui est en tout temps la grande affaire. Alors, les gens de Tiznit se souvinrent à propos que Moulai Lhassen avait bâti leur ville et les avait faits, en quelque sorte, tribu guich, que, d'autre part, ils étaient de lef Aoggoua, ennemis des Guezoula. Ils envoyèrent au Guellouli des messagers de paix. Celui-ci envoya à Tiznit un de ses khalifa avec une escorte de cavaliers choisis. On leur fit accueil. Il y eut jeux de la poudre sur le mechouar. « Les fleurs de basilic tombaient du haut des murs », dit un témoin.

Peu de temps après, le caïd Said Guellouli, avec toute la mehalla makhzen, alla s'installer à Tiznit. C'était vers 1898. C'était, semble-t-il, un chef énergique et habile. Il pouvait s'appuyer, chose indispensable en telle situation, sur ses frères Ida ou Guelloul. Il trouvait chez eux de bons lieutenants, qu'il ne cessa d'envoyer en tous sens pour y guerroyer, y tenir garnison ou y lever des impôts, la meilleure manière d'illustrer la soumission du pays.

(1) Fraction des Mejjat.

Dès son arrivée à Tiznit, pour exploiter immédiatement son succès de l'oued Oulghas, il lança sur Ouijjan le meilleur de ses lieutenants, le jeune El Hadj Ahmed Guellouli.

Ouijjan est une position importante, au débouché de la montagne. Mais, pour la tenir, il faut être assez fort pour être assuré de ne la point lâcher.

El Hadj Ahmed entra à Ouijjan, après un combat assez vif. Les montagnards, qui s'étaient enfuis, revinrent de nuit attaquer le camp, brûlèrent des tentes, firent du butin et laissèrent enfin, après quelques jours de combats, Ouijjan entre les mains des contingents makhzen.

C'est peu après qu'eut lieu, aux Ait Bamran, à Areksis, le débarquement de quelques Anglais, avec Curtis. Le Sultan donna l'ordre de les en déloger.

A l'arrivée de la harka makzhen, ils s'enfuirent, laissant leurs tentes, et se réfugièrent à l'Oued Noun, chez Dahman ould Beirouk.

Le Guellouli somma Dahman de les livrer au Makhzen. Dahman y consentit pourvu qu'on promît l'aman à eux et aux indigènes qui les accompagnaient. L'aman leur fut accordé. On les envoya au Sultan qui se trouvait alors en Chaouia chez les Achache. Les Anglais furent remis à leur consul. Mais les trois indigènes moururent en prison.

C'étaient des notables Ait Bamran : Abdallah ould Karidanna, ould Zahira, des Imestiten, Mbarek ou Ali n Diago, des Sbouia. Le caïd Beirouk fut très sensible à ce manque de parole. Et un lef hostile au Makhzen et au Guellouli se constitua autour de lui.

Le Guellouli, prévenu, chercha à s'emparer des principaux chefs de ce lef. Il convoqua à Tiznit le caïd Bou Hiia, des Akhsas, Ali Ikhezzar, Ali bou Hallais, Ahmed Khalfaoui. Il s'empara des trois derniers. Mais le caïd Bou Hiia, prévenu à temps, s'enfuit à l'Oued Noun, où il resta jusqu'au moment où le Guellouli eut été remplacé par Anflous.

C'est là l'origine de la fortune de Madani Akhsasi, qui est aujourd'hui notre adversaire et le principal chef des dissidents dans le Sous. Il n'était qu'un serviteur du caïd Bou Hiia, devenu son rival. La fuite de Bou Hiia lui laissa la place libre. Celui-ci revint cependant dans sa tribu au temps d'Anflous. Mais, quand les Haha eurent quitté le Sous, dans la siba qui suivit la mort de Ba Ahmed, Bou Hiia fut définitivement chassé des Akhsas. Sa maison de Ta'chou fut pillée.

Cette expédition d'Areksis est la seule qu'ait dirigée en personne le Guellouli. Il n'avait trouvé aucune résistance.

Il lança ensuite ses khalifas dans tout le Dir de l'Anti-Atlas, chez les Isendala, les Ait Ouadrim, les Ait Ahmed, chez les Mejjat et jusqu'à l'Oued Noun. Il employait pour ses expéditions, avec quelques contingents Haha et quelques tabors de soldats, les contingents des tribus soumises. C'est un système qui veut beaucoup d'habileté, de la force et l'appui constant de Marrakech.

Les montagnards n'étaient pas toujours soumis. Les soumettre est la pensée de tous les gouverneurs du Sous.

Les contingents makhzen occupaient Ouijjan, à la porte de la montagne et le plateau des Mejjat de Tizelmi qui domine le Tazeroualt et les Ida ou Bakil. Les Ida ou Bakil avaient établi une longue ligne de retranchement « *aderras* », à la limite des territoires qu'ils voulaient garder. C'est à peu près la limite supérieure des euphorbes « *imi n tikiout* ».

Pendant que le caïd Ahmed Boulgha combattait les Boudrara vers Agoumad Asaka et Tighloulou, à la limite des Mejjat et des Ida ou Bakil, l'Hadj Ahmed sortait d'Ouijjan vers l'Oued Amassin. Il tomba dans une embuscade à Imi Ouzemzgui, fut blessé mortellement et la harka, cassée, prit la fuite.

La mort d'El Hadj Guellouli est restée dans le souvenir des montagnards qui l'ont chantée et qui, jusqu'à présent, peuvent toujours se vanter de n'avoir pas laissé violer leur indépendance.

Chanson du Raïs Oubidar n Toukart, le chanteur boiteux de Toukart (Ait Ahmed)

Cette chanson fut apportée à Tiznit en 1918, après que la harka du Goundafi, alors naib du Makhzen, dans le Sous, eut soumis les Chtouka de la plaine et de la montagne, ainsi que les Ait Ouadrim et la plus grande partie des Ilala. On s'attendait à le voir s'avancer dans la haute montagne.

Le chanteur, originaire des Ait Ahmed, l'engage à ne pas pousser plus loin, à ne pas dépasser la limite des euphorbes, et rappelle la défaite du Guellouli, quand il voulut aller plus loin.

Cette tribu des Ait Ahmed est sur la rive droite de l'Oued Oulghas, à une vingtaine de kilomètres en amont de Tankist. C'est là que, quelques années plus tard, le Goundafi dut tenir tête à tous les contingents de la montagne. Il n'en sortit avec succès que grâce à sa valeur personnelle, après avoir eu deux chevaux tués sous lui (combat d'Ounmoulil, des Ait Ahmed, avril 1921).

Voici la chanson du rais :

O Sidi Ahmed ou Moussa de Tazeroualt,
Je t'invoque. Assiste-moi dans cette assemblée.
Et toi, le Caïd Si Taieb, des Goundafa,
Voilà ce que te dit le chanteur de Toukart :
« Le salut de Dieu sur toi, Caïd, tu as parcouru
Le pays des Ait Mzal et des Ilala.
Je n'ai pas vu, par Allah, un seul pour te tenir tête,
Sauf Gouadrim (1) qui est parti, laissant l'Azilal.

Ils étaient trois cheikhs, chez les Ait Milk (2)
Comme autour d'un pot épouses rivales.
Il était forcé qu'il y eût des coups.
C'est ce cheikh Moha Ifqiren, en vérité,
Qui a montré aux Ait Milk comme il faut faire :
Tous leurs cheikhs sont comme des frères,
Mais on pleure dans les foyers.

Je te dirai, caïd Taieb, la vérité :
Laisse les Ait Ahmed et les Rezmouka,
Fais monter les harkas jusqu'où pousse l'euphorbe,
Reçois de moi un conseil, ô Caïd Taieb :
Tu as beau être le plus fort, je te dirai la vérité.
Nous te laissons le pays au delà d'Ouijjan,
Mais dans les lieux où sont nos fossés fortifiés
Sidi Ahmed ou Moussa a mis ses armées
Et tous les Saints de Tamacht et ceux d'Azarif.
Le jour que le Guellouli y vint avec son armée,
Les montagnards à Tighmi (3) s'étaient rassemblés.
Au coucher du soleil, j'ai vu le crieur

(1) Lhaoussin ou Aomar, des Ait Ouadrim, soumis en 1928.

(2) Ait Milk, tribu des Chtouka.

(3) Had n Tamacht, Tighmi, chez les Ida ou Bakil. Tasila Ouzarif, chez les Ait Ahmed.

Disant : « C'est à Ouijjan que chacun doit aller. »
Au milieu de la nuit, nous étions en chemin.
En arrivant à Ouijjan, ô les hommes libres,
Quel feu y flambait, Dieu en est témoin,
Quand on a senti l'odeur de la moelle des garçons.
Ah, celui qui a vu, Ouijjan, ta mêlée,
Il ne couchera plus, tentes, sous votre abri (1).
Ah, les chevaux qui fuyaient comme des troupeaux.

Quand le jour parut, on vit les harkas.
C'est la fusillade et on nous poursuit.
J'en ai vu trouver gênants les vivres qu'ils apportaient.
J'en ai vu trouver gênants les burnous noirs qu'ils portaient.
Tel qui était courageux a pu sauver son fusil.
Combien ont-ils emporté à Marrakech de nos têtes.
Mais les Caïds n'ont pas pu les faire courber, nos têtes.
Je dis que c'est bien ainsi. Mais pourtant,
Pourquoi n'ai-je pas, fuyant cet enfer, gagné les sommets ?
Mais la raison m'est revenue. Elle m'a dit :
« J'ai eu bien de l'agrément au combat d'Ouijjan.
Je suis allé jusqu'aux tentes (2) avec ma jambe boîteuse. »
Pour Dieu, ô les grands seigneurs, à vous un précepte :
C'est Dieu qui a fait tomber celui qui était en haut.
Le hérisson l'a vaincu, qui est sans vaillance.
El Hadj Ahmed avait dit, se mettant en route :
« Aujourd'hui, la mehalla ira camper à Oulgoud (3). »
Or, les hommes l'ont frappé en tête. Il n'a plus parlé.
Or, en résumé, c'est assez parler.
Celui qui avait pensé prendre le Soleil au Ciel,
Il est tombé, les pieds allongés dans la boue.
Mais la raison m'est revenue. Elle m'a dit :
« Si mon jugement est bon, si je pèse bien,
L'anathème des mosquées a frappé les gens.
On n'a plus de religion. On ne lit plus le Coran.
Les gens ne paient plus la dîme des grains,
Des batteurs dans l'aire elle est le salaire,
Et celle du bétail est pour les beaux-parents,

(1) Parce que les montagnards étaient arrivés, de nuit, jusqu'aux tentes de la mehalla et en avaient brûlé quelques-unes. Puis, avec le jour, ils avaient été mis en fuite.

(2) Voir note ci-dessus.

(3) Tamgert n Oulgoud, col des Ida ou Gersmouk, qui ouvre le chemin vers les Ait Souab.

Et ceux qui sont orphelins n'en reçoivent rien.
Allah akbar, mon ami. Mais dans notre Islam
Dieu n'a pas sa part.

A Sidi Ahmed ou Moussa, ai Outzeroualt,
Adak nghra aii tḥaḍert itjma't.
A lqaid Tayeb, ai Outgountaft,
Inna iaoun rrais igan Ou Toukart :
« *Eioua, ala sslama n Rabbi, a lqaid,*
Tekkid koullou Ait Mzal oula Ilalen,
Ouallah aina annigh madak isghorn ikhf,
Amr Gouadrim ifel Azilal ilaḥt
A lqaid artnhou takhermout ».
Gan imgharen kraḍ i Ait Milk
Zound taknioun gabelnin tikint.
Toukimt, iqand adoukan ilint.
Eioua, cheikh Mouh ad ifqiren,
Nettan imeln adrebboun Ou Milk
A imgharen ad aok igan aitmaten ;
Imma takatin ar oukan allant.
« *A lqaid Taieb ak nini ṣṣaḥt :*
Ajjat oukan Ou Ahmed oula Irezmouken,
Allat lfzia' ailligh lkmen Tanalt (ou *talalt*) ;
A lqaid Taieb, aouin dari louṣit :
Meqqar agh tougger t, radak nini ṣṣaḥt :
Man irour Ouijjan, nfellaoun ten ;
Ghilligh nsersa aderas ia'mmer,
Iga gis Sidi Admeh ou Moussa iḥarakat,
Ellan aok gis Ait Ouzarif koulloulen.
Asselli gh sen ikka Agelloul s lḥarkt,
Eioua Tighmi agh ḥaḍern ighouaghen.
Ennigh lbrriḥ illa gisen tioutchi,
Ennan agh oukan Ouijjan adran medden.
Touzzoumt iiḍ adnekka igharasen,
Telkem oukan Ouijjan, a ighouaghen,
A la'fit ichaḥad Rabbi ar trghamt.
Ian ikḍan i ouadif ia'ialen,
A ian izran, a Ouijjan, asmerouinnek,
A lkhzant, our ratḥadern irrouaḥennem,
Iisan zoun la'roud is atterouaalen.
Iffou lhal, iffoud oukan lḥarkat.
Iili lbaroud is agh ten ṭain.

Annigh la'ouin irzagen iyan t iṭṭafen.
A ouanna iḥarchen jenjemen aṣbaḥi ennes.
Madanagh iouin d igouia s Marrakech,
Gammin lqiad aisen knough ikhf.
Taghaousa nenna la'del nit oualain
Maf our ghouigh izaggen, felegh tassast ?
Oualaienni ioudad la'qal, ennan agh :
Tin Ouijjan nsfa gisen lkhaṭer.
Lkmegh lkhzanat s ouḍarinou iferghen.
Rabbi, a imgharen, a iat louṣil,
Rabbi adizeggouizen ian iattŏuin,
Art iḥakem bou Moḥammed elli our iḥarchen.
Inna elli Lḥadj Ahmed elligh ihail :
« Ghassad Algoud agh ra nsers lmaḥallat ».
Outent irgazen gh ougaiou, our isaouai.
Aisḥan d lmoufid ibbi ioudioun.
Ian ini itghoualen igenna tafoukt,
Adoukan ḏern izel iḏaren kh tallakht.
Oualaienni ioudad la'qal, ennan agh :
Ini touchka taqaddour inou, nqiis,
Tagat n timezgidiouin tout medden.
Our as aqran, oula ddin ichaḥ iasen.
Ahan la'chour our iad ili dar medden.
Iga koullou tighrad i ia iserouaten.
Bab nzeka han iḏoulan iouint,
Imma ia igan igigil ourten iouin.
Allâhou akbar, a ouddi ; l Islam ennagh,
Ilan Rabbi our nouddi lhaqouq ennes.

Ce fut le déclin du Guellouli à Tiznit, d'autant plus que sa situation devenait moins forte à Marrakech. Le caïd Dahman Beirouk, de l'Oued Noun, le caïd de Tamanart, El Hadj Ahmed, le Chérif de Tazeroualt, Sidi Mohammed ou Lhaoussin, se plaignaient au Sultan que le Guellouli eût la puissance d'un roi. Au Makhzen, on rêvait sans doute aussi de lui faire rendre gorge. Et tout cela n'est pas nouveau. Appelé à Marrakech, il partit bientôt pour le pèlerinage de La Mecque. Il fut remplacé par un autre caïd des Haha, le caïd Anflous.

Le nom d'Anflous, qui fut connu de manière assez fâcheuse au début de notre protectorat, est celui d'une famille des Haha Neknafa qui, après avoir contribué à la chute de la famille Abdallah ou Bihi des Ait Zelten.

conquit à sa place, non sans luttes et grâce à l'appui des Mtougga, la prépondérance chez les Haha au temps du Sultan Moulai Lhassen.

Ce souverain avait donné à Si Embarek Anflous le commandement des Haha. Appuyé sur ses frères Neknafa, Ida ou Zemzen, Ait Aissi et Imgrad, Anflous soumit le lef opposé (Ida ou Gerd, Ida Ouisern, Ida ou Guelloul, Ait Tamer, Ait Zelten, Ida ou Qezzou). Tout le pays est encore parsemé des ruines des kasbas, témoins de ces luttes.

Puis ce fut la guerre entre Anflous et le Mtouggi, à cause d'un esclave d'Anflous réfugié chez El Hadj Aomar Mtouggi. Puis le Sultan créa trois caïds Haha sous Anflous : Hadj Ali Iqadi, Mahjoub Guellouli, Hadj Lhassen ou Tigzirin.

Puis ceux-ci se révoltèrent contre Anflous, aidés par le Mtouggi. Anflous chassa d'abord les Mtougga, puis battit les Haha. Puis le Sultan le convoqua à Marrakech. Averti par son ami Si Moussa qu'on voulait le prendre, il ne s'y rendit qu'après avoir reçu assurance d'aman, sous forme d'un chapelet et d'un dalil de Moulai Lhassen apportés par un caïd des Bouakher. Ce qui ne l'empêcha pas d'être pris et de mourir en prison. Un autre membre de la famille Anflous avait été mis en prison à Fès. C'était Si Mohammed ou Lhadj. Ils étaient trois, dit la légende, qui s'étaient liés de grande amitié dans la prison makhzen. C'étaient Bou Hamara, le futur Rogui de Taza ; El Hadj Mehdi Menebhi, futur grand favori d'Abd el Aziz, et Si Mohammed Anflous. C'est là qu'en tirant la bonne aventure avec une épaule de mouton, Bou Hamara avait lu qu'il serait roi un jour. Les trois amis s'étaient juré que le premier sorti aiderait les autres. Le premier sorti fut le Menebhi, qui devint vizir et qui confia à Anflous un commandement à Jnada dans le Rif. C'est de là que le rappela Moulai Abd el Aziz en 1318 (1901) pour être caïd des Haha et aller remplacer, à Tiznit, le Guellouli tombé en disgrâce.

Il n'y resta pas longtemps et mourut presque aussitôt. Il fut remplacé par son frère El Hadj Ahmed Anflous (1).

C'était la période du déclin du Makhzen d'Abd el Aziz. Bientôt, ce fut la siba. Le caïd Mizmizi quitta Tiznit. Et nul gouverneur makhzen n'y revint avant le protectorat français.

(1) Père du caïd Mohammed ben Ahmed Anflous, actuellement en résidence à Marrakech et qui a donné les détails ci-dessus, bientôt remplacé lui-même par Lhassen Mizmizi.

Entre temps, c'est à Tiznit qu'avait pris naissance la royauté éphémère d'El Hiba, lequel, après avoir soulevé tout le Sud marocain, se fit casser aux portes de Marrakech par le général Mangin, et dont le frère, Merebbi Rebbo, trouve encore aujourd'hui un refuge et des partisans dans le Sous et dans la montagne des Ida Oultit, au-dessus de Tazerouält.

L. JUSTINARD.

UNE SOURCE DE L'HISTOIRE DES SCIENCES CHEZ LES ARABES :

LES *ṬABAḲĀT AL-UMAM* DE ṢĀ'ID AL-ANDALUSĪ (1)

Si l'on met à part les données fournies par le *Fihrist* d'Ibn an-Nadîm, écrit à la fin du IVe/Xe siècle, la plupart des renseignements que nous possédons sur le développement des sciences chez les Arabes, proviennent de trois compilations datant du VIIe/XIIIe siècle. La première est l'abrégé du *Kitâb iḫbâr al-'ulamâ' bi-aḫbâr al-ḥukamâ'*, de l'égyptien Ibn al-Ḳifṭî (2), mort en 646/1248, que Lippert a publié à Leipzig, en 1903, sous le titre de *Ta'rîḫ al-ḥukamâ'*. La deuxième est une histoire de la médecine intitulée : *'Uyûn al-anbâ' fî ṭabaḳât al-aṭibbâ'* par le syrien Ibn Abî Uṣaïbi'a, mort en 668/1270 (3), et la troisième, une chronique en arabe, le *Muḫtaṣar ad-duwal*, par le chrétien jacobite Bar Hebraeus, mort en 1289 (4).

Les sources auxquelles ont puisé ces trois auteurs sont identiques. L'une surtout, comme nous le verrons tout à l'heure, a particulièrement été mise à contribution. Ce sont les *Ṭabaḳât al-umam* (les *Catégories des Nations*) du cadi andalou Abu l-Ḳâsim Ṣâ'id, né à Alméria en 420/1029 et mort à Tolède, au mois de šawwâl 462/juillet 1070 (5).

Les *Ṭabaḳât*, écrites à Tolède, deux ans avant la mort de l'auteur, forment un opuscule de moins de cent pages (6) et se divisent en deux parties d'inégale longueur. La première contient des généralités sur les divers peuples qui, selon Ṣâ'id, se rangent tous dans deux catégories : ceux

(1) Communication au VIe Congrès de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines (8e section).

(2) Sur cet auteur, voir *Encyclopédie de l'Islam*, II, 377.

(3) Voir *id.*, II, 379.

(4) Voir *id.*, I, 674.

(5) Sur cet érudit, voir Ibn Baškuwal, *Kitâb aṣ-ṣila*, n° 535 ; ad-Dabbî, *Buġiat al-multamis*, n° 352 *bis* ; al-Makkari, *Analectes*, I, 905 et II, 123 ; Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 343 ; Suter, *Die Mathematiker und Astronomen der Araber*, n° 244 ; Pons Boigues, *Ensayo bio-bibliografico*, n° 106 ; Casiri, *Bibliotheca arabico-hispana*, II, 142.

(6) Publié à Beyrouth, par le P. Cheikho, en 1912.

qui cultivèrent les sciences et ceux qui s'en désintéressèrent. Des derniers, il ne nous est dit que fort peu de chose. Les premiers, au contraire, sont étudiés dans les huit chapitres qui constituent la seconde partie et dans l'ordre suivant : la science chez les Indous, chez les Perses, les Chaldéens, les Hellènes, les Occidentaux, les Egyptiens, les Arabes et les Israélites. Chacun des chapitres consacrés aux peuples que nous venons d'énumérer pouvait, sans aucun doute, présenter un intérêt marqué pour un lecteur musulman du xie siècle. Aujourd'hui, il en va différemment pour nous, et ce qu'écrit Ṣâ'id sur la science en Egypte, en Perse ou en Chaldée est trop vague pour satisfaire même le désir, pourtant bien humble, d'apprendre ce que l'on savait de ces peuples à l'époque. Seuls, les chapitres qui traitent des Grecs, des Arabes et des Israélites pourront retenir notre attention. Le premier contient de bons développements sur Platon, Aristote et Ptolémée ; il résume assez bien tout ce qu'un profane cultivé devait connaître du mouvement philosophique et scientifique chez les Hellènes. Le deuxième, dans deux sections distinctes, traite des sciences chez les Orientaux, puis chez les Occidentaux à l'époque islamique ; les données qu'il renferme sont de valeur inégale et ne peuvent être acceptées que sous bénéfice d'inventaire ; celles qui ont été recueillies sur le mouvement scientifique oriental, sont parvenues par trop d'intermédiaires, pour n'avoir pas été altérées ; quant à celles fournies sur les Maghrébins et sur les Andalous, si elles sont de première main, elles sont douteuses parce qu'uniques et, par suite, invérifiables. Cette dernière remarque s'applique également au chapitre sur la science chez les Israélites qui, en fait, ne contient que des renseignements sur les Juifs d'Espagne, antérieurement à Maïmounide.

Le caractère des *Ṭabakât* de Ṣâ'id est donc très net. Par leur brièveté, par l'allure anecdotique des notices, la sécheresse des détails et l'absence de tout développement trop technique, les *Ṭabakât* montrent clairement qu'elles sont, non point un traité détaillé et fondamental, destiné à des spécialistes, mais un ouvrage de vulgarisation, peut-être un manuel pouvant servir de base à un commentaire oral (1).

Les *Ṭabakât*, malheureusement, ne tardèrent pas à perdre, aux yeux du public, le caractère qu'avait entendu leur imprimer le cadi Ṣâ'id. D'un

(1) Cela semble ressortir d'Ibn al-Abbâr, *Takmila*, n° 1334.

simple *memento*, l'on fit en peu de temps un ouvrage capital, traitant à fond du chapitre des sciences chez tous les peuples. En Egypte, par exemple, nous voyons le célèbre traditionniste Abû Ṭâhir as Silafî (mort en 576/1180), faire des *Ṭabaḳât* l'objet de son enseignement et contribuer grandement, pour sa part, à leur vulgarisation.

Fait plus grave, tombé dans le domaine du profane, l'opuscule de Ṣâ'id finit par ne plus passer pour un travail de seconde main et par être considéré comme une source d'informations directes. Ibn al-Ḳifṭi, Ibn Abî Uṣaïbi'a et Bar Hebraeus, à leur tour, partagèrent cette erreur et l'aggravèrent en la consacrant.

Le *Kitâb iḫbâr al-'ulamâ'* du premier, ne nous étant pas parvenu, il ne nous est pas possible de savoir la place qu'y occupaient les emprunts aux *Ṭabaḳât*. A en juger toutefois par l'extrait publié, Ibn al Ḳifṭi avait dû piller Ṣâ'id avec une impudence rare, même pour un compilateur oriental. Dans l'édition donnée par Lippert, trois passages seulement sont cités avec l'indication de la source (1). En fait, on peut estimer que les emprunts inavoués aux *Ṭabaḳât* forment un bon quart du volume du *Ta'rîḫ al-ḥukamâ'*. En règle générale, ce sont ceux dont l'origine n'a pas été retrouvée par Lippert, ou ceux qui se rencontrent aussi dans Ibn Abî Uṣaïbi'a. Il serait donc assez curieux de voir l'apport personnel d'Ibn al-Ḳifṭi, si l'on enlevait également tout ce qu'il doit au *Fihrist*, par exemple.

Rien de moins intelligent, au surplus, que cette malhonnête compilation. Non seulement l'auteur reprend toutes les erreurs de Ṣâ'id, mais il en ajoute de son propre cru. Parfois, sa docilité frise la plus pure paresse. C'est ainsi, par exemple, qu'il lui arrive, faute de bien lire un nom propre, de donner deux notices du même personnage, à quelques lignes d'intervalle. Aux *Ṭabaḳât*, il emprunte une courte biographie du mathématicien. d'Alexandrie Ménélaüs, nommé par erreur ميلاوش *Milauš* dans cet ouvrage, et quand il plagie le passage du *Fihrist*, sur le même, aucune rectification ne s'impose à son esprit, aucun doute ne s'élève sur la similitude des deux noms : il se borne à copier l'une après l'autre ses deux notices (2).

(1) P. 272, 280 et 282. Ibn al-Ḳifṭî confond d'ailleurs Ṣâ'id avec un savant de Bagdâd nommé Ṣâ'id ibn al-Ḥasan, venu se fixer en Andalousie, mort en Sicile, en 487/1094. Cf. Baškuwal, n° 532.

(2) Cf. *Ṭabaḳât*, 29, lig. 7 ; Ibn al Ḳifṭî, 321 ; *Fihrist*, 267.

Un dédoublement du même genre se produit pour le néoplatonicien Proclus, nommé برقطوس *Brukṭûs* dans Ṣâ'id et بركلس *Bruklus* dans le *Fihrist* (1).

Comparé à ce plagiaire, Ibn Abî Uṣaïbi'a semble d'une parfaite honnêteté. Ses emprunts aux *Ṭabakât*, très nombreux et souvent fort longs, sont en effet généralement reconnus, tant qu'il s'agit de savants anciens ou de musulmans orientaux. Par contre, dans le chapitre XIII de son livre, traitant des médecins andalous ou maghrébins, Ibn Abî Uṣaïbi'a ne cite plus qu'exceptionnellement sa source, bien qu'il en tire textuellement des notices entières (2). Comme nous l'avons dit, presque toujours les passages des *Ṭabakât* reproduits par Ibn Abî Uṣaïbi'a l'avaient été précédemment par Ibn al-Ḳifṭi.

Le cas du chrétien Bar Hebraeus est moins clair. Sans doute, il n'est point difficile de voir que sur la propriété littéraire, ses idées sont celles de ses contemporains musulmans exactement et que, exception faite pour deux passages (3), sa chronique renferme de nombreux emprunts inavoués aux *Ṭabakât*. On peut, toutefois, se demander si Bar Hebraeus a puisé directement dans l'opuscule de Ṣâ'id ou si, au contraire, il s'est borné à plagier la compilation d'Ibn al-Ḳifṭî (4). Aujourd'hui, on peut tenir pour certain qu'il s'est servi des deux. Des *Ṭabakât*, Bar Hebraeus a tiré sa division des peuples en nations amies et ennemies des sciences, ainsi que ses aperçus généraux sur chacune des races étudiées successivement dans son ouvrage (5). Du *Ta'rîḫ al-ḥukamâ'* il a pris, souvent en les résumant, les notices sur les savants de l'Antiquité et de la période musulmane empruntées par Ibn al-Kifṭî à Ṣâ'id ; par exemple, la notice des *Ṭabakât*, sur le philosophe arabe al-Kindî, plagiée dans le *Ta'rîḫ alḥ-ukamâ'*, passe, sous forme d'un abrégé de quelques lignes, dans la chronique de Bar Hebraeus (6).

Comme l'on voit, il est peu d'ouvrages fondamentaux qui aient connu

(1) Cf. *id.*, 40 lig. 8 ; *id.*, 98, 89 ; *id.*, 252.

(2) Cf. *'Uyûn al-anbâ'*, éd. du Caire, 1300, II, 40-52.

(3) *Muḫtaṣar ad-duwal*, Beyrouth, 1890, 158 et 235.

(4) Leclerc, *Histoire de la Médecine arabe*, I, 7.

(5) Voir *Muḫtaṣar*, 4-5, et *Ṭabakat*, 5-7 ; *Muḫ.*, 35, et *Ṭab.*, 87 ; *Muḫ.*, 72-73, et *Ṭab.*, 17-19 ; *Muḫ.*, 79, et *Ṭab.*, 15-16 ; *Muḫ.*, 95-96, et *Ṭab.*, 19-20 ; *Muḫ.*, 108-109, et *Ṭab.*, 33-34 ; *Muḫ.*, 158-159, et *Ṭab.*, 41-45.

(6) *Ṭabakât*, 51-52 ; Ibn al-Ḳifṭî, 367-68 ; Bar Hebraeus, 259.

l'honneur du plagiat aussi complètement que le mince opuscule de Ṣâ'id. Et ceci va naturellement nous amener à faire quelques restrictions sur la valeur même des trois compilations que nous venons de passer rapidement en revue. Non seulement ce sont des ouvrages de seconde main, mais une de leurs sources principales, les *Ṭabaḳât*, n'est qu'une compilation dont le contenu, nous l'avons dit, est de valeur inégale et sujette à caution. Tout n'y est pas assurément faux, mais tout y est douteux et la plus élémentaire prudence veut que l'on ne se serve des *Ṭabaḳât* et des compilations qui en sont issues, qu'avec beaucoup de circonspection. Notre défiance devra même aller plus loin et s'étendre jusqu'aux ouvrages européens relatifs aus sciences chez les Arabes, qui s'appuieront uniquement sur Ibn al-Ḳifṭi et Ibn Abî Uṣaïbi'a. C'est ainsi que les notices sur des médecins secondaires, tirées par Leclerc de ces deux compilateurs, sont loin de contenir des renseignements aussi sûrs qu'on pouvait le croire à cette époque (1). Est-ce à dire qu'il faille refuser tout crédit à ces informations ? On ne peut sans exagération en arriver à cette conclusion. En les prenant pour de simples indications, moins destinées à satisfaire l'appétit de savoir, qu'à contenter une superficielle curiosité, peut-être serait-on assez près de les juger équitablement.

R.-L. Blachère.

---

(1) Voir Leclerc, *op. cit.*, I, 534-549, 555. Ces courtes notices proviennent toutes des *Tabaḳât* par Ibn al-Kiftî ou Ibn Abî Usaïbi'a ; parfois elles traduisent presque textuellement le texte de Ṣâ'id ; cf., par exemple, la notice sur Isḥâḳ ibn Ḳustâr. Leclerc, I, 548, et *Ṭabaḳât*, 89.

LE CULTE DE L'ÉTOILE DU MATIN
CHEZ LES ARABES PRÉISLAMIQUES
ET LA FÊTE DE L'ÉPIPHANIE[1]

Il peut paraître téméraire de vouloir encore, après tant d'autres, essayer de dégager, à la lumière confuse de documents médiocres, quelques traits du paganisme arabe d'avant l'Islam ; plus téméraire encore de supposer une influence de celui-ci sur le christianisme naissant. Que l'Islam ait plongé des racines dans la doctrine du Christ, on peut l'admettre à bon droit, mais qu'est-ce donc que l'Eglise eût pu prendre aux Arabes ? C'est pourtant une erreur d'optique. Les Arabes n'étaient point tous des Bédouins sans culture. Entrés en Syrie dès le premier siècle avant J.-C., ils avaient fondé des royaumes dans des villes de premier plan, à Emèse d'où sortiront une dynastie et un Dieu pour l'empire, à Edesse où naîtra la littérature syriaque. Mais plus encore que ces petits Etats, le royaume des Nabatéens, de Damas à la Mer Rouge, connut la gloire et la richesse. Au point d'arrivée des caravanes porteuses de parfums et d'or, venues de l'Arabie et de l'Inde, ce peuple était arrivé à un haut degré de culture et les villes de Petra et de Hegra sont autant de témoignages d'une civilisation qui tenta les Romains. Palmyre enfin, sur les routes du désert conçut même l'ambitieux dessein de mettre en balance les forces de l'Empire et parut, un instant, la Rome de l'Orient.

Aussi est-ce à bon droit que nous pouvons examiner l'influence que les cultes arabes ont pu exercer sur la fête de l'Epiphanie.



Aucune fête ne subit en effet l'influence du paganisme local plus que la fête de la naissance du Christ. Elle l'a si bien subie que, d'une fête unique

(1) Communication au VIe Congrès de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines (3e section).

célébrée dans des lieux différents à deux dates différentes, l'Eglise a fait une double fête : celle de Noël et celle de l'Epiphanie (1). Le nom seul de l'Epiphanie pourrait, à lui seul, indiquer le caractère artificiel qu'elle a aujourd'hui dans le calendrier liturgique. La manifestation de la divinité du Christ, son apparition dans le monde, son Epiphanie, c'est évidemment sa naissance. Mais nous avons une base plus solide. Tandis qu'au IV[e] siècle, l'Eglise Romaine plaçait le 25 décembre la nativité du Christ, les Orientaux célébraient le 6 janvier, sous le nom d'Epiphanie, la fête de la naissance et du baptême du Christ. C'est à cette date, en effet, que se plaçait la naissance du Sauveur. Si on en croit saint Epiphane (2), le Christ est né « le huitième jour avant les ides de janvier, treize jours après le solstice d'hiver et l'augmentation du jour et de la lumière », et cette fête c'est l'Epiphanie, « bien nommée puisqu'elle est la naissance incarnée du Sauveur ». Ce n'est que vers 360 que Rome, adoptant dans sa liturgie une fête de la naissance du Christ, la data du 25 décembre où elle plaçait depuis déjà longtemps la naissance du Christ, résolut de célébrer aussi la fête orientale de l'Epiphanie en en faisant la fête des rois mages et convia l'Orient à l'imiter. Mais Byzance refusa toujours de séparer, le 25 décembre, la fête de Noël et celle de l'adoration des rois et réserva pour l'Epiphanie la commémoration du baptême du Christ. L'Arménie, après avoir un instant imité Rome, revint à une fête unique du 6 janvier. La Palestine et l'Egypte restèrent fidèles jusqu'en plein V[e] siècle à la fête du 6 janvier comme fête de la commémoration de la naissance et du baptême du Sauveur.

Une constatation s'impose, reconnue par les exégètes catholiques de toutes époques : nous ignorons le date exacte de la naissance du Sauveur. La date du 25 décembre, comme celle du 6 janvier (3), n'ont donc qu'une valeur conventionnelle. Il a été prouvé, d'une façon définitive par Usener (4) et Cumont (5), que la date du 25 décembre fut choisie parce que, ce jour-là,

(1) L. Duchesne, *Origines du culte chrétien* ; Usener, *Das Weihnachtsfest*, 2[e] édit., 1911 ; Cabrol-Leclercq, *Dict.* : *Epiphanie*.

(2) Saint Epiphane : *C. Haeres.*, LI, 22, p. 483, Dindorf.

(3) A Cypre, le 18 novembre, date du Nouvel An à Tyr (Weber, *ARW* (1916), XVIII, p. 332), d'après Clément d'Al., *Str.*, I, 141.

(4) Usener : *Das Weihnachtsfest*, 2[e] édit. 1911, p. 349. *Sol Invictus*, *RHM*, 1905, p. 348.

(5) Cumont : *Le Natalis Invicti*, *CRAI*, 1911, pp. 292-298, et *Dusarés et Mithra*, *RHR.*, 78, 1918, p. 209, suivis par : Bousset, *Kyrios Christos*, p. 257.

les Syriens (1) célébraient le *Natalis Solis Invicti*, la naissance du Soleil invaincu. Un nocturne était célébré, prototype de notre messe de minuit; les païens entraient à cette heure dans le sanctuaire, puis en sortaient en criant: « la Vierge a enfanté, la lumière augmente ». C'est parce que les Chrétiens, dit formellement un commentateur syriaque de Bar Salibi, se joignaient aux païens pour participer aux réjouissances de ce jour-là, en particulier aux illuminations qu'on y faisait de toutes parts, que les autorités ecclésiastiques se décidèrent à placer le 25 décembre la fête de la naissance du Christ, célébrée jusque-là le 6 janvier.

C'est sans doute pour une raison semblable qu'avait été choisie la date du 6 janvier. Ce jour-là (2), dit saint Epiphane, Alexandrie célébrait une grande fête au Koreion ; après une cérémonie de nuit, une procession solennelle allait chercher dans sa crypte le jeune Dieu qui venait de naître, à l'heure où les coqs se mettent à chanter ; après quoi, les fidèles le ramenaient dans sa crypte. C'est que, cette nuit-là, en effet, la Vierge Koré avait enfanté Eon. Une fête semblable se célébrait à la même date, dans les mêmes conditions, à Petra et à Eluse, en Nabatène : « les fidèles y célébraient la Vierge ou, comme ils disent en Arabe, Chaabou, qui venait d'enfanter Dusarès », le grand Dieu des Nabatéens. Il est à croire que, dans les régions de Palestine, de Nabatène et d'Egypte, celles-là mêmes qui restèrent le plus longtemps attachées à la date du 6 janvier pour la célébration de la naissance du Christ, les autorités ecclésiastiques avaient choisi cette date pour faire concurrence à la fête païenne. Sans doute, dira-t-on, la fête de l'Epiphanie avait été tout d'abord la fête du baptême du Christ, celle que les Basilidiens célébraient dès le IIe siècle en Egypte, et elle comportait déjà une vigile de prières. Mais la répugnance que les Chrétiens (3) manifestèrent si longtemps à commémorer la naissance charnelle du Seigneur, la variation de la date de la fête basilidienne, placée tantôt le 6 et tantôt le 10 janvier, prouvent que ce n'est pas dans la fête basilidienne elle-même qu'il faut chercher l'origine de la date de l'Epiphanie et que si les Chrétiens se résolurent à surmonter leur répugnance et à commémorer

(1) Il ne s'agit sans doute que d'une fête syrienne récente, d'origine astronomique. Weber (*supra*) pense qu'elle vient d'Egypte parce qu'elle est mentionnée dans un calendrier égyptien (Boll. *Gr. Kalender, SBHA.*, 1910), p. 16, et qu'elle est signalée par Macrobe, I, 8, 9.

(2) Saint Epiphane, *loc. cit.*

(3) Jusqu'à la fin du IIIe siècle ; cf. Arnobe, VII, 32, et Origène *in Lév., Hom.* VIII.

la Nativité du Sauveur, c'est qu'ils voulurent débarrasser de son caractère païen la fête solennelle du 6 janvier, telle que la célébraient les populations d'Egypte et de Nabatène, en mettant le Christ et Marie là où étaient primitivement Eon et Koré, Dusarès et Chaabou.

L'adoption de la date du 6 janvier présenterait donc un remarquable parallélisme avec celle du 25 décembre. Cumont (1) n'a point voulu croire à ce parallélisme, celui des deux fêtes païennes ; il a prétendu que saint Epiphane s'était trompé et avait placé le 6 janvier la fête du 25 décembre, celle du Natalis Invicti. Jean le Lydien a beau connaître aussi pour le 6 janvier une fête de la naissance d'Eon (2), cette mention a dû être prise à Epiphane. Plutôt que de croire un homme bien informé sur les choses égyptiennes puisqu'il avait vécu en Egypte, et sur les choses de Nabatène dont sa patrie Eleuthéropolis était voisine, et, de plus, un contemporain des faits rapportés, il a préféré donner sa confiance à deux scoliastes tardifs de saint Grégoire de Naziance, sous prétexte que l'un, Cosmas de Jérusalem (3), avait été évêque de Maiumas, le port d'Ascalon et, partant, devait bien connaître les cultes égyptien et nabatéen. Ces scoliastes, après avoir mentionné la fête du Natalis Invicti et son rituel, ajoutent : « Cette fête, Epiphane, le grand évêque de Cypre, dit que les Saracènes la fêtent aussi en l'honneur de l'Aphrodite adorée chez eux, qu'ils appellent en leur langue Chabara. » Cumont (4) aurait dû être mis en défiance par le nom même que Cosmas donne à la déesse. Il cite Epiphane et, dans Epiphane, il n'y a pas mention d'Aphrodite. Quant à Chabara, il est impossible qu'elle puisse se confondre avec la Chaabou que mentionne Epiphane (5). Nous verrons, tout à l'heure, à quelle source les scoliastes ont puisé ce nom de Chabara. En tous cas, ce mélange prouve qu'ils citent de mémoire et que le témoignage d'Epiphane, bien antérieur et bien précis, est préférable au leur.

(1) Suivi par Bousset, *supra* ; Norden, *Geburt des Kindes* (*Vort. Bibl. Warburg*, III), p. 27, et Weber, *ARW*, 18 (1916), p. 332.

(2) Jean Lyd. *De mens.*, IV, 1 (source : Valerius Messala, époque de César).

(3) Cosmas : *Synagoge*, XXXVIII, 342.

(4) Pour l'impossibilité de la confusion des deux fêtes, voir déjà Holl : *Der Ursprung des Epiphanienfestes* (*SBBA*, 1917, I, p. 86).

(5) Le texte d'Epiphane présente des variantes : Chaabou et Chaamou, de même que les scoliastes présentent, l'un Chabara, et l'autre Chamara. Sur la confusion possible de *m* et de *b* voir *infra.* La lecture Chaabou est assurée par la traduction de vierge qu'en donne Epiphane (*ku'ub*, sein ; *ka'ab*, fille qui a des seins complètement développés, *ka'iba*, virginité).

De plus, la fête du Natalis Invicti, si elle présente des ressemblances avec celle d'Alexandrie et de Petra, s'en distingue par les heures des cérémonies ; c'est à minuit qu'est le paroxysme de la fête du Soleil, c'est au chant du coq que les fidèles de Koré viennent adorer le Dieu nouveau-né. Enfin, les expressions de saint Epiphane montrent qu'il est impossible qu'il ait pu commettre une confusion. Il signale, le jour de l'augmentation de la lumière, une fête à Rome, les Saturnales, et une fête à Alexandrie, les Cicellies. Ce n'est pas moins de cinq fois dans le passage qu'Epiphane parle du solstice et de la lumière qui augmente ; comment, dans ces conditions, aurait-il pu placer le 6 janvier la fête de la naissance du Soleil ?

Ainsi, la fête de l'Epiphanie, comme celle de Noël, a pris sa date à une fête païenne où la Vierge enfantait. Est-ce à celle d'Alexandrie ou à celle de Petra ? La grotte traditionnelle de Bethléem a-t-elle remplacé la crypte du Koreion égyptien ou les temples rupestres de Petra ? On a accordé à la fête égyptienne la prééminence dans la formation de la fête chrétienne, et Norden, avec un certain mépris, relègue dans une note, parmi les naissances d'enfants divins, ce qui touche à Dusarès et à Aziz. Il est bien évident que la Nabatène compte pour très peu en face de l'Egypte, et Holl, qui a mis dans une vive lumière l'apport égyptien, considère qu'une partie de la liturgie est franchement et indiscutablement égyptienne. Les Chrétiens allaient puiser l'eau du Jourdain (1) où Jésus avait été baptisé et la rapportaient chez eux, de la même façon que les Egyptiens ce jour-là allaient puiser l'eau du Nil qui se changeait miraculeusement en vin, pour la rapporter dans leurs demeures (2) ; et c'est parce que cette liaison antique existait entre l'eau et le vin, que la liturgie a choisi le 6 janvier pour y commémorer, à côté de la naissance et du baptême du Sauveur, le miracle des noces de Cana, la transformation de l'eau en vin.

Cependant, toute la liturgie de l'Epiphanie n'est point encore expliquée, malgré les démonstrations de Holl (3) ; et le progrès qu'il a fait réaliser aux théories d'Usener, en montrant que l'aspect hétéroclite de la liturgie de cette fête et l'amoncellement des commémorations à cette date devaient trouver leur origine dans la fête païenne correspondante, et en portant son

(1) Ps. Chrys. Migne, *PG.*, LXIV.
(2) Épiphane, *ibid.*, LI, 30.
(3) Holl., 404.

attention sur le miracle des noces de Cana, jusque-là laissé de côté, doit être continué par une démarche dans le même sens. Nous devons chercher dans la fête païenne la raison d'être, à cette date, de l'étoile miraculeuse qui brilla sur le berceau du Christ et de l'adoration des mages, dont la commémoration au 6 janvier est restée, dans l'Eglise romaine, presque tout le contenu de l'Epiphanie.

Puisqu'une tradition constante veut que les mages, en dépit de leur nom, aient été des Arabes, c'est vers le pays arabe que nous tournerons nos regards. Nous nous demanderons si un élément commun aux deux récits d'une naissance divine, celle du Christ et celle de Dusarès n'a point amené l'interférence des deux cérémonies : la présence de l'étoile au-dessus de l'enfant divin de Bethléem et de Petra, de Jésus et de Dusarès.



Les Arabes, à en croire une tradition rapportée par Šahrastani (1) et Dimešqi (2), auraient appartenu à la religion des astres, au çabisme. Le second de ces auteurs, suivi par Abu'l Faraj, énumère complaisamment les corps célestes qui auraient été adorés par telle ou telle tribu : le Soleil, la Lune, Mercure, Jupiter, les Hyades, Sirius, Canope, auxquelles on peut ajouter les Pléiades (3). Mais, outre que cette répartition entre les tribus de ces divers astres est fort suspecte par elle-même, et ressemble trop à la distribution que les mêmes auteurs font des dieux du paganisme aux divers peuples de la terre, on ne trouve aucune trace de culte astral dans Ibn el Kalbi, le premier des écrivains musulmans qui ait rassemblé ce qu'on pouvait savoir encore des dieux du paganisme arabe à la fin du VIIIe siècle. Les renseignements de Šahrastani et de Dimešqi sur les dieux arabes ont été puisés à la même source que leurs renseignements sur les çabiens de Harran, c'est-à-dire dans les livres suspects du grand çabien hérétique Ṯabit ben Qorra qui, dans ses nombreux livres, a dépeint un çabisme d'utopie bien plus qu'un çabisme réel et qui, pour avoir ajouté au dogme de ses compatriotes, fut expulsé de sa cité natale.

Quelque inventée qu'ait pu être cette liste d'astres que les Arabes

(1) Šahrastani, éd. Haarbrucker, p. 340.

(3) Les pléiades sont données seulement par Al Fargani et Qazwini, Krehl, p. 25.

(2) Textes cités par Krehl, *Religion der vorisl. Araber*, 1863, p. 8.

païens auraient adorés, une chose est frappante au premier abord : l'absence de l'étoile la plus brillante du ciel, l'étoile du matin. Mais l'on comprend le silence des musulmans lorsqu'on interroge les documents chrétiens sur les Arabes. D'un avis commun, quelle que soit leur date — et ils puisent à des sources nettement différentes — les Arabes païens étaient les adorateurs de l'étoile du matin et l'étoile du matin était même leur principale divinité (1).

A Eluse, dans cette ville de Nabatène où se célèbre le 6 janvier la nativité de Dusarès, saint Jérôme nous signale l'arrivée de Hilarion au milieu d'une fête à Vénus, que les indigènes honorent, dit-il, « à cause de Lucifer », c'est-à-dire de l'étoile du matin (2) ; et ailleurs, il nous parle de Kôkab, l'étoile par excellence : « Lucifer, que les Saracènes adorent jusqu'à ce jour (3) ». Les moines du Sinaï sont attaqués par des Arabes nomades. Le jeune Théodule est pris ; ses ravisseurs veulent l'immoler à l'étoile du matin ; c'est elle qu'on attend dans le ciel pour consommer le sacrifice ; par bonheur, les Bédouins dorment à l'heure de son apparition et le prisonnier est sauvé (4).

On a, depuis très longtemps, mis en rapport la relation de saint Nil et celle d'Artémidore d'Ephèse, citée par Strabon et Diodore (5). Le Sinaï était un lieu sacré pour les habitants du pays et, là où se dresse le monastère de Tôr, se trouvait une palmeraie célèbre : La Palmeraie, Phœnicon. Il y avait là un téménos où pélerinaient les Bédouins des alentours pour célébrer une fête pentaétirique, c'est-à-dire dire qui se répétait tous les quatre ans. Par une coïncidence remarquable, c'est par une hécatombe de chameaux gras que se manifestait la dévotion à la divinité, comme pour

(1) Sur le culte de l'étoile du matin chez les Arabes, voir : Tuch, *ZDMG*, III, p. 195 ; Mordtmann, *ZDMG*, 32 (1878), p. 551-558 ; Rösch, *ZDMG*, 38 (1884), p. 643-644 ; Lenormant, *Lettres assyriologiques*, 2, p. 11-340 : *Le culte païen de la Kaaba antérieurement à l'Islam* (1871) ; Blochet, *Le culte d'Aphrodite-Anahiti chez les Arabes du paganisme* (*Revue de linguistique*, 25, 1903, p. 5) ; Cumont, *L'origine de la formule grecque d'abjuration*. *RHR.*, 1911 (64), p. 143 ; Lagrange, *Etudes sémitiques*, 2e édit., p. 135 ; Dussaud, *N. Arch. des Missions*, 1902, X, p. 452 ; *Notes myth. syr.*, *R. Arch.*, 4e s., 1 (1903), p. 128. *Les Arabes en Syrie avant l'Islam* p. 130 ; Wellhausen *Reste*, 2e édit., p. 40 sq. ; Nielsen, *Das semit. Venuskult*, *ZDMG*, 66 (1912), p. 469-472 ; *Über die nordarabischen Götter*, *MVAG*, 21 (1916), p. 251, etc.

(2) *Vit. Hil.* (Migne, *PL.*, XXIII, col. 41 B).

(3) *Com. à Amos*, 5, 26.

(4) *Vit. Hil.* (Migne, *PG.*, LXXIX, col. 681).

(5) Strabon, XVI, 4, 18, et Diodore, III, 42, 43.

les Bédouins de saint Nil; mais ces chameaux sont-ils immolés à l'étoile du matin? C'est ce qui résulte du rythme même de la fête, de sa célébration tous les quatre ans. Si l'on tient compte, en effet, que la révolution de la terre autour du soleil n'est pas synchrone de la révolution apparente de la planète Vénus, mais que celle-ci accomplit cette révolution en 584 jours, il faut exactement huit ans de 365 jours pour que l'apparition de cette étoile à son lever coïncide à nouveau avec la même date du calendrier quand la planète a accompli cinq révolutions : $584 \times 5 = 365 \times 8 = 2.920$. C'est en célébrant la fête de cette étoile tous les huit ans que l'on peut insérer celle-ci à une date fixe dans le calendrier. Le rythme ennéaétérique de la fête, dont le délai avait paru trop long a pu être remplacé dans la suite par un rythme pentaétérique fondé sur une division par deux de la période.

Nous ignorons malheureusement si cette date était celle du 6 janvier. Mais, par une coïncidence encore plus curieuse, la fête du Phoenicon ressemblait étrangement à la fête d'Alexandrie et à l'Epiphanie palestinienne, par l'usage qu'avaient les pèlerins de rapporter dans leur patrie de l'eau puisée à ses sources qu'ils considéraient comme donnant la santé.

Isaac d'Antioche (ve siècle) parle des fils et des filles que les Arabes sacrifiaient sauvagement à Kaukabta (1) — c'est un des noms de l'étoile du matin en araméen — et du culte que les Arabes rendent à Beltis — un autre nom de l'étoile du matin — comme les Perses au Soleil (2). Saint Ephrem ne parle pas différemment de Kaukabta « qui donne la sécurité à ses adorateurs les Ismaélites » (3). Mais le texte le plus typique — car il est officiel et a servi de source à une dizaine d'écrivains byzantins et, en particulier, aux scoliastes que nous avons cités plus haut — est le rituel en usage dans l'Eglise orientale pour la conversion des musulmans : « J'anathématise ceux qui se prosternent devant l'astre du matin qui est Lucifer, et Aphrodite, laquelle les Arabes appellent en leur langue Chabar, c'est-à-dire grande. J'anathématise aussi la maison de prière de La Mecque, au milieu de laquelle se trouve, dit-on, la grande pierre qui porte l'empreinte

(1) Isaac d'Antioche, I, 244.
(2) *Ibid.*, I, 210 ; cf. Welhausen, *Reste*, 2e édit., p. 40.
(3) Saint Ephrem, II, 437 E.

d'Aphrodite. » (ἐκτύπωμα) (1). On comprend, après cela, que les théologiens aient lutté contre l'attribution à des femmes du nom de Zohra.

Ces documents tardifs sont confirmés par les textes cunéiformes (2) ; les Aribi et les Cédarènes, que vainquirent successivement Sennachérib, Assarhaddon et Assurbanipal, adoraient avant tout 'Atarsamaïn et, quand Assurbanipal rendit aux vaincus les divinités qu'il avait razziées dans les combats, c'est sous le nom de Dilbat, c'est-à-dire la planète Vénus,

(1) Cumont, *RHR.*, 1911 (64), p. 143 ; Montet, *RHR.*, 1906 (52), p. 135 ; Ebersolt, 1906 (53), p. 231, déjà connu par Nicetas Choniate. Le nom arabe de la divinité se présente sous les formes Chabar (rituel, Euthymius Zigabenus et deux anonymes), Koubar (Constantin Porphyrogénète, Cedrenus), Choubar (Nicetas de Byzance), Kaber (Glycas), Chobar (Anne Comnène). Chaber (Saint Jean Damasc.), Chabara (Schol. Bodl. Greg. Nazianoe), forme féminine du précédent, Chamar (Nicetas Choniate, Barth. d'Edesse), Chamara (Cosmas). Les formes en *m* s'expliquent par la confusion très facile à faire du *b* et du *m* dans les manuscrits byzantins (pour une variante dialectale voir l'alternance Βαχχε et Μεχχε pour le nom de La Mecque dans Euthymius Zigabenus d'après surate III). La forme Kabar que donnent la plupart des auteurs est assurée par la traduction Μεγάλη mais la confusion de *Kabar* et de *Kamar* est antique puisque la traduction σελήνη se trouve à côté de μεγάλη dans Glycas.

C'est à tort que Mordtmann n'a point voulu voir en ce mot une forme réelle de la divinité arabe sous prétexte que Euthymius, Cedrenus et Constantin Porphyrogénète prouvent son nom par l'existence de la prière arabe musulmane ἄλλα ουὰ κούβαρ, mais Lenormant et Roesch ont bien montré la valeur de ces textes : car ou bien la prière musulmane a remplacé la prière païenne, ou bien le nom de *Kabar* était si bien connu des Arabes de l'époque musulmane qu'on pouvait leur peruader que sson nom se retrouvait dans la prière que l'on considérait comme orthodoxe. Le nom de *Kabar* était si bien lié à l'étoile du matin que le traducteur arabe des actes des apôtres (XIX) traduit Artémis par Zohra à cause de son épithète de Mégalé.

(2) Sennacherib enleva à Ḫazâilu, roi des Arabes de la steppe syrienne, dont le centre était Adummatu, c'est-à-dire l'actuelle Daumat el-Jandal dans le Nejd, une divinité à laquelle les Assyriens donnèrent le nom de Dilbat et que servait en qualité de prêtesse la reine des Arabes Telḫunu qui suivit la divinité en captivité en Assyrie. Cette divinité, que le texte assyrien assure être une déesse comme la divinité correspondante assyrienne, fut rendue par Assarhaddon à Ḫazâilu avec la reine Tabûa, qui avait succédé en captivité auprès de la déesse à la reine Telhunu, en même temps qu'il lui faisait cadeau d'une étoile (MUL-tu = Kak-Kab-tu (cf. Tremayne, *Records from Erech, YOS BT* VII, nº 161 = nºs 7, 9, 14, 15, 30, etc.), d'or rouge ornée de pierres précieuses (K 3405 = Streck, *Assurb.*, II, 19, p. 223 ; *K* 3081 = *Assurb.*, II, 15, p. 217). D'autre part, les Arabes s'étant de nouveau révoltés, Assarhaddon, dans une nouvelle campagne, avait enlevé à nouveau leurs dieux et Assurbanipal les rendit à leur roi Iauta' (Cyl. B, col. 7, 86, p. 131). De ces dieux, Assurbanipal ne nomme que 'Atar Samain ; celui-ci occupe donc la place qu'occupait Dilbat dans le texte précédent et comme Iauta', le roi arabe en question, est le fils de Ḫazâilu qui était venu réclamer Dilbat, comme lui-même Atar Samain, il s'ensuit qu'Atar Samain est représenté par l'idéogramme Dilbat dans les textes précédents et qu'ainsi il est la divinité de l'étoile du matin. De plus, comme la reddition de Dilbat par Assarhaddon à Ḫazâilu nous est connue par un texte d'Assurbanipal, il s'ensuit que ce roi devait raconter — après les actes de son père — les nouvelles révoltes arabes, les nouvelles razzias de leurs dieux par les rois d'Assyrie, la reddition de Dilbat par Assurbanipal. Le texte mutilé ne nous a conservé que la portion qui a affaire à Assarhaddon. Assurbanipal rendait donc ici aux Arabes Dilbat, comme ailleurs il leur rend Atar Samain.

Sur les rapports des Arabes et des Assyriens, voir Streck, I, CCLXXX-CCLXXXV et Hommel, *Grundriss*, p. 578.

qu'il inscrivit, en assyrien, le nom de la grande divinité de ces Arabes, comme son père, en une semblable occasion, la leur avait rendue en lui faisant cadeau d'une étoile d'or ornée de pierres précieuses. Ainsi, au VIe siècle avant Jésus-Christ, la grande divinité des Arabes, Atarsamaïn, était déjà représentée par l'étoile du matin ; l'Atarsamamu (1), que des Thamudéniens dans la région de Ḥégra, invoquèrent dans leurs graffiti, ne peut être aussi qu'une divinité de l'étoile du matin ; il n'est donc pas étonnant que tous les Arabes aient connu et honoré d'une façon toute particulière ce bel astre brillant annonciateur du jour.

Il n'y a donc point de doute que la Pierre Noire, la Kaaba, ait été liée à l'étoile du matin. Mais la Pierre représente-t-elle un Dieu ou une déesse (2) ? Quand les Syriaques parlent de la Kaukabta des Arabes, ils en font une déesse. Ceci est naturel puisque le nom est féminin dans leur langue ; de même, c'est sous la forme d'une déesse que les Assyriens se représentent la Dilbat des Aribi, cet astre, étant chez eux, l'attribut de la déesse Ištar. De plus, en Syrie, sous l'influence des astrologues chaldéens et sous celle des Grecs, l'étoile du matin a été liée à Beltis et à Astarté et c'est finalement par une déesse, Al 'Uzzâ, que les Arabes, en Syrie, finiront par représenter l'étoile du matin (3) ; c'est par un nom féminin, celui de Zohra, que, par delà l'Islam, sera désignée la belle étoile détrônée. Mais ce n'est pas par une déesse que les Arabes se sont primitivement représenté l'étoile du matin. Nous ignorons le sexe de l'Atarsamamu des Thamudéniens, mais il pourrait être un dieu comme l'Attar des Minéo-Sabéens. C'est sûrement

(1) Jaussen et Savignac, II, nº 283, 387, 388, 576 : 'tr smm.

(2) Lenormant, p. 149, s'est fondé, pour voir en la divinité de la Kaaba une déesse, sur la présence d'un τύπος ou ἐκτύπωμα sur la Pierre Noire, qu'il considérait comme un hystérolithe sur lequel aurait été représentée la vulve de la déesse, mais le τύπος d'Aphrodite est nettement celui de l'étoile du matin ainsi qu'en témoigne un scoliaste de Grégoire de Naziance (Norden, *Hermes*, 1892, p. 619). Ἄστρου δὲ τύπον τῆς αὐτῆς φησιν Ἀφροδίτης λεγόμενον ἄστρον · εἰς γάρ τύπον αὐτῆς φάσκουσι εἶναι καὶ τοῦτο, ἄστρον τύπον ἑωσφόρου ἐν ἄκροις μετώποις τοῦ ἀγάλματος ἐκ λίθου διαφανοῦς καὶ ἐξαιρέτου κεχαραγμένον. Cumont (*Syria*, VIII, 1927, p. 368) s'est fondé, pour voir en Kabar une déesse sur le papyrus oxyrh. 1380 (Lafaye, *Rev. de Phil.*, XL, 1916, p. 69 et 77 ; cf. Van Groningen. *De Papyr. oxyrh.*, 1380. Dis. Groningue) où parmi les noms d'Isis se trouve celui de « μεγάλη θεά en Arabie ». Si cette déesse n'est point en Nabatène (où par ailleurs elle est connue à Pétra par des inscriptions) une importation égyptienne, elle peut représenter Allat « mère des dieux » et se confondre en dernier ressort avec la vierge mère de Dusarès. Mais la forme *Kabar* ne peut s'appliquer qu'à une divinité masculine.

(3) Wellhausen, *Reste*, IIe éd., p. 34. L'influence babylonienne s'est donc exercée à des époques différentes et dans le même sens sur les Aribi, les Hébreux et les Saracènes.

comme un dieu que la représente le rituel de conversion : Chabar, dit-il, est le nom d'Aphrodite, mais la forme Chabar est masculine ; ainsi, quand le texte grec dit Aphrodite, il ne dit rien de plus que ce que nous disons quand nous donnons le nom de Vénus à la planète. Aphrodite ne désigne point ici la déesse, mais l'étoile ; l'astre et la divinité ne font qu'un, comme le prouve l'expression de plusieurs écrivains byzantins qui ont puisé au rituel (1), comme le prouvent saint Jérôme à propos du culte d'Eluse et la profession de foi que Barthélemy d'Edesse met dans la bouche d'une vieille païenne Saracène : « Je confesse comme Dieu, Aphrodite, l'étoile du matin (2). »

Ceci s'accorde fort bien avec certains récits désagréables à l'Islam que réfutent Šahrastani (3) et Mas'udi (4) et qui font du temple d'Allah un temple de Saturne. L'identité de Kronos et de l'étoile du matin est donnée, par ailleurs, par Barthélemy d'Edesse qui dit : « l'astre du matin que vous autres, Arabes, appelez Zebo (?), Aphrodite, Kronos, Chabar (5) ». C'est par un dieu encore que l'étoile du matin est représentée chez tous les peuples arabes. A Edesse, Julien (6) vit deux dieux escorter le Soleil ; le premier qui annonce cet astre est Azizos. Sans doute, il lui donne, d'après Jamblique, le nom d'Arès, mais les soldats syriens en garnison en Dacie révèlent, dans leurs invocations, la véritable identité de ce dieu que les expressions de Julien pourraient voiler. Il devient là-bas le Bonus Puer Phosphorus Azizus, auquel d'autres encore donnent le nom d'Apollon Pythien (7). C'est le Dieu qui porte la lumière sans être le soleil, c'est Lucifer, c'est l'étoile du matin, Dieu enfant, mais en même temps « très grand (8) ». C'est le Dieu suprême des Arabes dont le nom est resté l'un des

(1) Constantin Porphyrogénète, *de adm.* ch. XIV, p. 92, édit. Bonn, III. Προσεύχονται δὲ καί εἰς τὸ τῆς Ἀφροδίτης ἄστρον ὅ καλοῦσι κούβαρ.

(2) *Conf. Hag.*, *PG.*, 104, col. 1436. Ἐγὼ θεὸν γινώσκω τὴν Ἀφροδίτην τὸ ἑωσφόρον ἄστρον.

(3) Tr. Haarbrucker, II, l. III, prol., p. 336.

(4) *Prairies d'or* (tr. Barbier de Meynard, t. IV), ch. 63, p. 44, cité par Dimešqi et Nowayri (Chwolsohn *Szabier und Szabismus*, II, p. 383 et 516). Cette allégation qui est sûrement d'origine harranienne a été reprise par les Guèbres (*Dabistân*, I, p. 49, trad. David Shea cité par Lenormant, p. 125).

(5) *PG.*, 104, col. 385.

(6) *Or.*, IV, p. 795, Hertlein.

(7) Bonus Puer Phosphorus, *CIL.* III, 1130-2, 1136-8 ; Deus Phosphorus, D. O. M. 1135 ; Deus Azizus Bonus Puer Conservator, 875 ; Deus Bonus Puer Phosphorus Apollo Pythius, 1133.

(8) *Ibid.*, 1135.

noms d'Allah. Ce n'est que par l'intermédiaire de son nom qu'a pu être identifiée Al'Uzza à Aphrodite, quand l'étoile du matin, sous l'influence du milieu syrien, a dû être identifiée à une déesse. C'est ce Dieu que le Prophète lui-même prend à témoin dans une surate quand il s'écrie : « par le ciel et par Aṭṭariq » (1). L'étoile Ṭariq a été identifiée par certains commentateurs musulmans et européens (2) à l'étoile du matin, sans autre preuve que l'importance de la planète Vénus dans le ciel. Il semble que cette supposition puisse s'appuyer aujourd'hui sur un fondement plus solide. L'étoile Vénus s'appelait aussi, semble-t-il, en accadien : Tariḫu, et ce nom serait un équivalent phonétique de l'arabe Ṭariq (3). Qu'on n'éprouve aucune stupeur à voir un astre aussi minime lié au Dieu suprême. Phaëton, la planète de Zeus, correspond, dans l'astronomie grecque, à notre planète Jupiter, mais il était auparavant l'étoile du matin et son nom, devenu libre par identification de l'étoile du matin et de l'étoile du soir, fut repris par les astronomes pour une autre planète qu'il attira à Zeus parce qu'il avait été toujours lié avec lui. En latin, Jubar n'est autre chose que l'étoile qui porte le jour, comme Jupiter en est le père ; l'étoile qui fait sortir la lumière est bien l'attribut du Dieu qui crée la lumière (4).

Ainsi, le grand Dieu des Arabes était lié à l'étoile du matin. En était-il de même en Nabatène ? Nous avons vu qu'Eluse rendait un culte à l'étoile du matin, mais saint Jérôme en marque la liaison avec le culte des pierres, c'est-à-dire avec le Bétyle de Dusarès (5). Il y a mieux. Notre Dusarès a

(1) Surate 86.

(2) Dussaud (*N. Arch. Miss.*, X, 1902, p. 460) avait cru trouver dans un passage d'Euthymius Zigabenus (p. 1345) l'identification de cette étoile : τί τὸ 'Αλτάριχ · ὁ ἀστὴρ ὁ τρυπητός (var. τροπητός). Il acceptait τροπητός et comprenait l'étoile à révolution (Vénus). Mais ce n'est point pour son compte qu'Euthymius pose cette question ; c'est, comme tout le passage, une simple traduction de la surate 86 et le contexte prouve largement, en l'expliquant, qu'il faut lire τρυπητός.

(3) C'est ce qui semble résulter de la variante Dilbat et Ištar *MUL-TAR-RI-ḪU* dans deux rédactions parallèles du traité de Subbiluliuma et Mattiwaza (KBo 2 rs 23 et KBo 1 rs 45 = Weidner *Bo St* 9). Les assyriologues ont lu jusqu'ici *Ištar multarriḫu* (de *Šaraḫu*, II, 2) mais comme on a dans le même texte KBo 2 *Ištar (mul) Dilbat*, je pense qu'il faut peut-être lire : *Ištar (mul) TAR-RI-ḪU* ou plutôt *Tariḫu* si l'on veut mettre ce nom en relation avec *Ṭariq* (pour une équivalence phonétique *Ḫ* = q, cf. *Šaraḫu* et *Šaraqa*.

(4) Servius, *Ad Aen.*, IV, 130 : est autem Lucifer interdum Jovis, nam et antiqui dicebant jubar, quasi juvar, cf. Gundel, *De stellarum appell. et relig. Rom* (*RVV.*, III, 2) 1907.

(5) Hilarion dans cette fête de Venus « propter Luciferum » à Éluse, citée plus haut, conseille aux indigènes d'adorer le vrai Dieu plutôt que des pierres.

beau être identifié par les Grecs à Bacchus, il a beau s'adorner en maint endroit d'attributs bachiques, ce n'est pas au Dieu du vin qu'il s'identifie ; Bacchus était plutôt le Dieu des cultes omophagiques et le Dieu des Saracènes de Saint Nil se complait à voir ses fidèles manger des chameaux tout vivants et tout crus, y compris les tendons et les os, comme Bacchus se complait à la manducation des taureaux vivants. Bacchus est le Dieu des sacrifices humains comme le Dieu arabe de La Mecque (1) et du Sinaï.

De plus, quand le vizir d'Obodas III, Syllæos, de passage à Milet, consacre une bilingue à son Dieu (2), il l'appelle non Bacchus, mais Zeus Dusarès. Les attributs joviens sont aussi fréquents autour de Dusarès que les attributs bachiques. C'est ainsi que l'aigle orne une foule de monuments sur les tombeaux de Ḥegra et de Petra (3) ; sur l'un des tombeaux de Ḥegra, une dédicante, lasse de répéter la monotone formule d'invocation à Dusarès, donne au Dieu protecteur le nom de Maître du monde, qui est une épithète de Baal Samin (4) à Palmyre. Son nom même, Dušara, l'apparente à Zeus. Ce nom, tant mystérieux, s'explique facilement par la racine šarâ : briller en parlant de l'éclair, qui entre dans la composition du nom de la planète Jupiter en arabe : Al Moštari. Il est donc le Dieu qui a l'éclat de l'éclair. Ce titre qui conviendrait fort bien à un Dieu de la foudre peut désigner aussi le Dieu d'un astre étincelant comme l'éclair. C'est, en effet, par un mot semblable que les Araméens nommaient quelquefois la planète Vénus ; d'après Abu Sa'id Wahab, à Harran (5), celle-ci s'appelait Barqaia, nom tiré de la racine *baraqa* : faire des éclairs. C'est, de même, comme un astre qui lance des éclairs ἀσράπτων (6) que le poète Nonnos nous dépeint l'étoile du matin. Enfin, dans une épitaphe de Ḥegra, le Dieu protecteur du tombeau qu'est Dusarès est appelé une fois (7) : « celui qui sépare la nuit du jour », titre où l'on a déjà reconnu l'astre qui porte la lumière du jour, Lucifer, Phosphoros, l'Etoile du matin.

(1) Cf. l'histoire d'Abd el Moṭṭalib.

(2) *RAO.*, VII. p. 305.

(3) Jaussen et Savignac, 1, p. 40.

(4) Jaussen et Savignac, I, 17 = *RB.*, 1908, p. 240 ; Lidzbarski, *Eph.*, III, p. 85.

(5) Dans en Nedim *Fihrist* IV (Chwolsohn, p. 236) ; de même dans la langue du Talmud : *Mišna Tract. Toma* 2, 3, et Tosefta.

(6) *Dionys.*, XXI. 308.

(7) Jaussen et Savignac, I. p. 142.

Ainsi, à Petra comme à Eluse, la tradition représentait l'enfantement divin de la Vierge Kaabu, identifiée peut-être par un jeu de mots à une époque postérieure avec la pierre Kaaba. Elle enfantait dans un temple rupestre, comme il y en a tant à Petra et à Hegra, l'enfant divin qui apporte le jour, l'étoile du matin, Puer Bonus Phosphorus ou, pour parler Nabatéen, Dušara, Dusarès.

Le temple de La Mecque connaissait peut-être aussi une nativité de son dieu (1); lorsque le prophète, pénétrant à la Kaaba, trouva devant lui les représentations païennes qui l'ornaient, une seule fresque, nous dit Azraqi, trouva grâce à ses yeux; elle représentait, selon lui, la Vierge et l'enfant Jésus. Il la couvrit de la main et elle échappa ainsi à la destruction à laquelle il condamnait toutes les autres. Sans doute, il n'est point impossible que le Dieu des Chrétiens ait pu être représenté à La Mecque, quand certaines tribus arabes avaient été converties à l'évangile et quand le type de la Vierge à l'enfant est connu par des représentations contemporaines (2). Pourtant, comme l'iconographie chrétienne de l'époque avait pour objet la représentation cyclique des diverses scènes de l'évangile, il est surprenant qu'une représentation isolée de la Vierge à l'enfant se fût trouvée à La Mecque; aussi, si le récit d'Azraqi n'est pas controuvé, ce que Mahomet aurait, volontairement ou non, pris pour la Vierge Marie et l'enfant Jésus pourrait être, selon toute vraisemblance, une représentation de la Vierge locale et du dieu païen nouveau-né.

L'étoile de la nativité semble, en effet, être une chose bien connue des Arabes. Lorsque le jeune Alexandre Sévère naquit à Arca Césarée de Phénicie, une étoile de première grandeur apparut tout le jour dans le ciel (3); or, Alexandre Sévère était le dernier rejeton de cette dynastie arabe qui fonda le royaume d'Emèse et dont le dieu Elagabale, représenté par un bétyle, avait été sous le prédécesseur d'Alexandre Sévère non seulement le dieu de l'empereur qui portait son nom, mais de l'empire. Peut-être, avait-on reporté sur le dernier espoir de la famille et de l'empire les légendes mystérieuses qui entouraient à Emèse la naissance du dieu de la cité.

C'est cette nativité du dieu arabe que les chrétiens de Nabatène ont

(1) Azraqi, p. 112-113 (Gaudefroy-Demombynes, *Pèlerinage*, p. 56).

(2) Millet, *Recherches sur l'iconographie de l'Evangile*, p. 627, à Sakkara et à Baouît, VIe siècle.

(3) Lampride, 13.

pu démarquer pour lui substituer la naissance du Sauveur dont ils ignoraient la date précise, comme on démarquera plus tard la fête de la nativité du soleil invaincu. Il ne fallait pas déraciner les vieux usages, les vieilles traditions chères au peuple, les fêtes locales qui formaient l'ossature même de l'âme nationale; voilà pourquoi, peut-être, le Sauveur à Bethléem, dont les évangiles canoniques ne savent rien d'autre que sa naissance dans une étable, poussa ses premiers cris dans une grotte comme le jeune Dusarès, lui aussi fils d'une vierge. Et l'étoile merveilleuse qui brilla sur son humble berceau et annonça sa venue au monde, son Epiphanie, a pu éclipser ainsi celle par laquelle Dusarès, le fils de la Vierge, accomplissait lui aussi son épiphanie : l'étoile du matin.

Les Chrétiens n'auraient pas d'ailleurs cherché à cacher ce transfert des cultes, dans cette fête de l'Epiphanie, plus qu'ils ne l'ont fait le jour où la fête de la naissance du Christ fut placée le 25 décembre. Car le Christ, dans l'Apocalypse, n'a pas craint de prendre pour lui ce nom de Lucifer, que les générations postérieures devaient réserver à Satan. Non seulement, il lie la puissance à cette étoile en annonçant dans l'Apocalypse (1) : « A celui qui aura vaincu et qui pratiquera mes œuvres jusqu'à la fin, je lui donnerai puissance sur les nations; il les gouvernera avec un sceptre de fer ainsi que je l'ai reçu de mon père et je lui donnerai l'étoile du matin »; mais il s'écrie pour terminer : « Moi, Jésus, j'ai envoyé mon ange pour vous rendre témoignage de ces choses dans les églises. Je suis le rejeton de la postérité de David, l'étoile du matin. »

Le vieux prophète Balaam avait, jadis, annoncé que de Jacob sortiraient un sceptre et une étoile; le rédacteur de l'Apocalypse fit de cette étoile l'étoile du matin. Comme ce n'est qu'assez tard que l'étoile de la nativité fut mise en liaison avec la vieille prophétie, force nous est de conclure que la tradition populaire voyait en l'astre qui brilla au-dessus de la crèche, non un astre quelconque, mais l'étoile du matin (2).

On pourrait objecter que, seule, une étoile anonyme et miraculeuse eût pu sortir de sa route céleste pour apparaître le jour de la naissance d'un enfant illustre et guider vers lui les peuples. La révolution de l'étoile

(1) *Apocalypse*, XXII, 16, et II, 27.

(2) Saint Mathieu ne la connaît pas encore (Usener, p. 77), elle apparaît avec saint Justin, *C. Triph.*, 67.

du matin était trop connue pour qu'on pût supposer que celle-ci eût pu sortir de son orbite ordinaire. Ce serait mal connaître les anciens. Au témoignage de Varron (1), l'étoile du matin accomplit un pareil miracle pour guider Enée vers ses glorieuses destinées. « D'après Varron, dit Servius, cette étoile Lucifer, qui est dite l'étoile de Vénus, fut vue constamment d'Enée jusqu'au moment où il parvint sur le territoire laurentin ; quand il arriva, elle cessa de se montrer et c'est à cela qu'il reconnut qu'il était arrivé. »



Il se peut qu'un autre élément liturgique ait pu contribuer à amener la fusion de la fête chrétienne et de la fête païenne, l'adoration des bergers et celle des mages. La tradition catholique à ce sujet a été longtemps indécise ; depuis saint Justin (2), on admet que les bergers, avertis par un ange, vinrent adorer l'enfant divin dans son berceau et que les mages, venus d'Orient, furent guidés vers Jérusalem par une étoile miraculeuse qui s'était levée en Orient pour leur annoncer la naissance du Sauveur et qui marcha devant eux pour les conduire de Jérusalem à Bethléem, s'arrêtant au-dessus du berceau du Christ et leur annonçant ainsi que l'enfant était là, auquel ils étaient venus apporter leurs présents d'or, d'encens et de myrrhe. La double adoration résulte de la combinaison du récit de saint Luc et du récit de saint Mathieu, dont l'un ne connaît que les bergers et l'autre que les mages.

Faut-il croire que, primitivement, il n'y avait qu'une seule visite ? Les mosaïques de Gaza, décrites par Cichorius (3), au VI[e] siècle, montrent, en effet, les bergers avertis par l'étoile merveilleuse. De même, dans une liturgie de l'Epiphanie trouvée dans le Fayum, les bergers s'écrient (4) : « Nous avons vu un signe dans l'étoile brillante du ciel ». Tout se passe comme si, sous l'influence de l'astrologie, l'étoile qui annonçait la venue du Sauveur ne pouvant être aperçue d'un œil non exercé, on la fit découvrir par des spécialistes de l'astronomie, les mages. Saint Basile de Césarée,

(1) Servius, *Ad Aen.*, II, 801.
(2) Usener, p. 153.
(3) Cichor., éd. Boiss., p. 92.
(4) Usener, p. 195, et Cabrol-Leclercq : *Antiphonarius.*

saint Jean Chrysostome, comme les peintures des églises de Cappadoce, nous montrent les mages sur la montagne attendant l'astre pendant trois mois et observant les cieux (1).

Ce qui montre l'apparition relativement tardive du nom des mages dans le récit de la nativité, c'est la nature même des présents que ceux-ci s'en viennent faire à l'enfant Jésus. C'est de l'Arabie que sont venus à Bethléem, comme ils venaient couramment ailleurs, l'or, l'encens et la myrrhe, l'encens des Catabaniens, la myrrhe des Hadramautites, et l'or qui se rencontre en pépites grosses comme le poing et aussi pures que s'il était passé par le feu, sur les rivages nord du Yemen. C'étaient les riches produits que les caravanes de l'Arabie du Sud apportaient à Petra et à Gaza et dont le commerce faisait l'opulence de la Nabatène. Ce n'est donc point seulement les exégètes postérieurs qui ont fait venir les mages du pays de Saba pour réaliser la prophétie d'Isaïe (2) ; si la même préoccupation avait tourmenté saint Mathieu, ce n'est point par des mages qu'il eût fait présenter l'or, l'encens et la myrrhe ; le récit a été recueilli par lui tel qu'il le rapporte et si, par la nature de leurs dons, les mages ont dû être primitivement des gens du pays de Saba, c'est en dehors de toute préoccupation exégétique et parce que le jeune Dusarès recevait peut-être lui aussi, dans ses temples de Nabatène, les mêmes présents d'or, d'encens et de myrrhe, que venaient lui porter, du fond de l'Arabie, les chefs de caravanes, chameliers et bergers à la fois, comme prémices des opulentes marchandises qu'ils amenaient sur les bords de la Méditerranée.

L'hypothèse d'une adoration des mages dans le culte de Dusarès deviendrait presque une certitude si l'on pouvait démontrer que l'un des cultes arabes l'a connue aussi. Or, l'on a cru découvrir une cérémonie toute semblable dans les cultes palmyréniens et sous la double forme d'une adoration des bergers et d'une adoration des mages.

Tout récemment, Cumont (3) a mis au jour dans les ruines de Doura-Europos, colonie palmyrénienne des bords de l'Euphrate, une fresque à deux registres superposés, dont le registre inférieur pourrait avoir quelques rapports avec une annonciation aux bergers. Ce qu'il y a de sûr, c'est que

(1) Millet, *Recherches*, p. 139.

(2) Isaïe, LX, 6.

(3) Cumont, *Fouilles de Doura-Europos*, 1926. p. 84, et planches LXVII.

la fresque retrouvée montre les bergers dans une attitude que le maître de l'iconographie chrétiennne en Orient, Gabriel Millet, a déclarée identique à celle des bergers de l'Evangile apprenant la bonne nouvelle de la bouche de l'ange (1). Mais s'agit-il d'une naissance divine ? Cumont, avec hésitation d'ailleurs, a cru reconnaître dans la figure d'un personnage assis sur un rocher le Dieu Dusarès sortant de la pierre qui l'a enfanté. Mais la tristesse empreinte sur son visage, l'équivalence qu'il établit lui-même entre les bergers et lui en cédant sa place à un berger sur le registre supérieur rendent cette identification plus que problématique ; ce personnage n'est sans doute aussi qu'un berger, comme le montrent les compositions iconographiques similaires.

Il y a une vingtaine d'années (2) que, sur un relief de Palmyre, Clermont-Ganneau a cru découvrir une nativité et une adoration des mages. Sur une cliné siège un enfant, nu, portant le doigt à la bouche, comme le fait Harpocrate en Egypte ; à ses pieds, deux femmes ; à sa tête, une autre. Sont-ce là la Vierge et les deux sages-femmes ? Devant lui, trois hommes : l'un à pied, un autre à chameau, le troisième à cheval. Sont-ce les mages ? Il s'agit, sans nul doute, d'une scène religieuse, d'une adoration de l'enfant. Une inscription palmyrénienne accompagne, en effet, la scène ; c'est une dédicace de l'Afkal du Dieu 'Azizu, celui-là même qui, à Edesse, nous l'avons vu, était le dieu de l'étoile du matin et l'était sans doute aussi à Palmyre. Mais la dédicace est faite aux Dieux Arḏu et 'Azizu et nous ne savons pas lequel des deux est représenté par l'enfant nu de la cliné. Il est vrai qu'Arḏu pourrait bien être le nom du dieu de l'étoile du matin dans le Safa où se rencontrent surtout les témoignages de son culte (3). Mais nous sommes en pleine conjecture.



En attendant que des trouvailles heureuses permettent de montrer autrement que par des hypothèses, séduisantes mais fragiles, que le rituel de la nativité de l'étoile du matin en Nabatène et à Palmyre comportait

(1) Millet, *La scène pastorale de Doura et l'annonce aux bergers* (*Syria*, VII, 1926, p. 142).

(2) *R. A. O.*, VII, p. 32 et 143.

(3) Dussaud, *Les Arabes en Syrie avant l'Islam*. Ardu est à tort considéré par cet auteur comme une déesse ; sa liaison avec Aziz le fait considérer généralement comme le dieu de l'étoile du soir mais sans preuve décisive.

une adoration des mages, pouvons-nous cependant affirmer que la fête de la nativité de Dusarès à Petra des Nabatéens a servi à fixer, chez les Arabes chrétiens, au 6 janvier la fête de la naissance du Christ et les inciter à transformer la fête du baptême du Christ, déjà conçue comme une naissance spirituelle, en une fête de naissance charnelle ? C'est maintenant que, pour confronter tous les éléments du procès, il nous faut poser la question que nous avons effleurée au début de notre étude : Dusarès ou Eon ? Petra ou Alexandrie ?

Nous trouvons assemblées dans la fête d'Eon avec la naissance d'un dieu fils de vierge, qui n'est malheureusement pas donné nommément comme un enfant, une cérémonie nocturne où voisinent l'usage d'aller puiser de l'eau salutaire et la transformation de l'eau en vin. Nous trouvons, à Petra, la même cérémonie en l'honneur d'un autre dieu fils de vierge que nous pouvons aussi considérer comme un enfant et qui semble, d'après la théologie arabe, être conçu sous la forme de l'étoile du matin. La fête d'Alexandrie semble plus riche en éléments communs à l'Epiphanie que la fête de Petra, mais elle ignore un élément fondamental que connaissent le Christ et Dusarès, la présence de l'étoile miraculeuse au-dessus du berceau divin.

Les éléments qui paraissent à Holl indiscutablement égyptiens, comme le puisement de l'eau merveilleuse et la transformation de l'eau en vin, ne sont point aussi spécifiquement égyptiens qu'il le prétend. Sans doute, le Nil a-t-il joué un rôle de premier plan dans la religion égyptienne, mais les sources des déserts arabiques sont aussi fécondantes et aussi révérées. Peut-être pourrions-nous inscrire, dans la liturgie de la fête arabe du 6 janvier, le puisement de l'eau et la transformation de l'eau en vin qui, il faut l'avouer, pouvaient paraître spécifiquement égyptiens dans leur rapprochement.

Nous avons vu que les fêtes arabes connaissaient le puisement de l'eau miraculeuse aussi bien que les fêtes d'Alexandrie. A la fête pentaétérique du Phœnicon, les Bédouins ne s'en retournaient qu'après avoir bu à la source et rapportaient chez eux des vases de cette eau guérisseuse.

C'est la même eau merveilleuse, guérisseuse des maux de l'âme et du corps, qui jaillit au puits de Zemzem, à La Mecque, ce legs indiscutable d'une tradition qui s'est imposée à l'Islam. Aujourd'hui encore, le pèlerin ne quitte pas La Mecque sans avoir bu de cette eau et sans en rapporter

chez lui des fioles et des bidons. Mais ce rite millénaire n'était point isolé autrefois comme il l'est aujourd'hui : avant que le puritanisme de l'Islam eût détruit les traditions que le prophète avait dû garder, le fidèle qui buvait de l'eau à Zemzem allait consommer une espèce de vin, le sawiq, ou nabiḍ ; c'était la siqâya. Quand Abd el Moṭṭalib avait revivifié le puits, il avait servi sur place le sawiq à ceux qui l'accompagnaient. Ainsi, l'eau du puits et le vin étaient intimement liés dans le rite et ils le restèrent jusqu'au x[e] siècle de notre ère. Nous ignorons dans quel ordre se faisaient la distribution de l'eau et la distribution du vin ; les ḥadîṯ sont, à ce sujet, contradictoires. Mais nous pouvons inférer le sens de la cérémonie des miracles qui se reproduisent de temps en temps à La Mecque pour les mystiques ; quand Sofian eṭ Ṭuri vint boire de l'eau à la qubba de Zemzem et qu'il fut près d'avoir fini, il trouva au fond de son vase le sawiq d'antan ; le mystique avait retrouvé par là le miracle d'autrefois, la transformation mystérieuse de l'eau en vin (1).

C'est même, semble-t-il, un rite assez commun en Arabie que cette transformation de l'eau en vin ; dans la Pérée du Jourdain, en Nabatène encore, le miracle se produisait chaque année à Gerasa (1). Nous ne savons pas quel jour, mais nous pouvons croire que Dusarès, qui régnait à Gerasa comme à Petra, était le Bacchus qui changeait l'eau de la source en vin et qu'il le faisait le même jour que le vrai Bacchus à Andros, c'est-à-dire le 6 janvier.

Les Arabes connaissaient donc l'usage de puiser à la source salutaire et d'en rapporter de l'eau dans leur demeure, qui sera celui des chrétiens le jour de l'Epiphanie ; ils connaissaient aussi le miracle de la transformation de l'eau en vin, dont l'Eglise connaîtra un similaire pour la commémoration du 6 janvier. Malheureusement, nous ne pouvons affirmer que ces rites aient été en usage à cette même date dans la fête de la nativité de l'étoile du matin. S'il en était ainsi, nous trouverions réunis à Petra tous les rites qui auraient pu donner aux chrétiens, quand ils auraient placé à cette date la naissance du Sauveur, l'idée d'y commémorer le baptême du Christ et le miracle de Cana ; le caractère hétéroclite de la liturgie chrétienne s'expliquerait ainsi totalement.

(1) Gaudefroy-Demombynes : *Pèler. à La Mekke*, p. 70-101.

(2) Epiph., LI, 20.

Mais y a-t-il vraisemblance que la petite Petra, parce qu'elle était proche de Jérusalem, ait influencé la liturgie chrétienne plutôt qu'Alexandrie, la métropole égyptienne grouillante de chrétiens et de juifs ? Nous nous rallierons donc à l'opinion de Holl qui accorde au culte d'Eon le rôle prépondérant dans la fixation de l'Epiphanie, mais nous ne pouvons méconnaître le rôle des cultes arabes et plus spécialement du culte de Dusarès à Petra. Ce ne peut être par pure coïncidence que le Sauveur ait vu se lever sur sa crèche l'étoile miraculeuse et que Dusarès, son voisin, l'ait connue aussi. Deux solutions sont possibles : ou bien c'est la fête chrétienne issue de la fête d'Eon qui s'est grossie en Nabatène des éléments spécifiquement arabes, comme la présence de l'étoile, ou bien c'est la fête d'Eon qui les avait reçus dans son sein avant que les chrétiens ne recueillissent ses rites pour les adapter aux croyances chrétiennes. Il n'y a nulle invraisemblance, en effet, à croire qu'à la faveur du syncrétisme impérial, à la faveur des rapports qui existaient entre Alexandrie et Petra, intimes quand la Palestine était une province de l'empire des Ptolémées, plus lâches au temps de la splendeur du royaume Nabatéen, resserrés enfin par la conquête de l'Arabie par les Romains, Eon, recueillant quelques rites de Dusarès, son voisin et son semblable, ait pris à Alexandrie la forme de l'étoile du matin. Il ne faut rien arguer du silence d'Epiphane à ce sujet ; cet auteur n'a pas visé à nous donner une liturgie complète de la fête du 6 janvier à Alexandrie et le miracle de la transformation de l'eau en vin, rapporté dans un autre passage, avait échappé aux érudits avant que la sagacité de Holl l'eût découvert. La cérémonie célébrée au chant du coq pourrait être liée à l'apparition de l'étoile du matin. C'est peut-être dans le culte d'Eon, aux mystères duquel il se fit initier, que le philosophe Isidore apprit à connaître Dusarès dont nous savons, par une glose, qu'il faisait mention dans son œuvre (1).

Nous pouvons croire que la combinaison qui plaça au 6 janvier la naissance du Christ fut facilitée par la foi en cette étoile miraculeuse qui brilla sur la crèche du Sauveur et guida les mages jusqu'à Bethléem, comme elle brillait au-dessus de la crypte d'Alexandrie, quand la vierge Koré mettait

(1) Norden, p. 27, montre avec raison que la mention de Dusarès faite par un certain Isidore (d'après Hesychius : Δουσαρῆς), n'est pas due à Isidore de Charax comme le croyaient Mordtmann (*ZDMG.*, XXIX, 1876, 99) et E. Meyer (*Israeliten*, 267, 4), mais bien au philosophe qui connut Theandrites, l'autre grand dieu nabatéen, à Bostra (Damasc. *Vit. Is. Photius*, 347).

au monde l'enfant divin Eon, comme elle brillait au-dessus de la grotte de Petra et d'Eluse quand la vierge Ka'abu mettait au monde l'enfant divin, le fils du dieu, Dusarès, éclatante dans la nuit obscure et que les regards des peuples se tournaient vers elle comme vers la forme matérielle que le dieu empruntait pour son Epiphanie. Elle seule même pouvait rapprocher la naissance du Christ de celle d'Eon, plutôt que de celle de tant d'autres dieux égyptiens qui, comme lui, naissaient enfants.

Quoi de plus naturel qu'en Egypte et en Nabatène on plaçât la naissance du Sauveur, fils d'une vierge, symbolisé par l'étoile merveilleuse, le jour même où naissait traditionnellement un autre fils de vierge, Eon-Dusarès, sous la forme de l'étoile du matin ? On liait ainsi les promesses et les élans d'un culte nouveau aux pompes d'un culte antique, et les néophytes, attachés aux formes d'un culte traditionnel, pouvaient retrouver ainsi, dans la fête chrétienne, tout ce qui avait pu les charmer et qu'ils pouvaient regretter au fond de leur cœur, le mystère des cérémonies dans la pénombre de la grotte, l'astre qui illuminait la nuit de son éclat merveilleux, le nouveau-né divin vagissant près de la Vierge mère, la course à l'eau salutaire transformée miraculeusement en vin, cependant que leur cœur s'ouvrait aux effusions et aux enseignements d'un nouveau culte.

J. Noiville.

UN RABBIN VOYAGEUR MAROCAIN

MARDOCHÉE ABY SEROUR

A toutes les époques de l'histoire juive, on a vu circuler, à travers les routes de la dispersion, de nombreux rabbins qui allaient de communauté en communauté porter, dans les régions les plus éloignées, les plus ignorées, l'écho de la vie juive des grandes agglomérations d'Orient et d'Occident.

Ces pérégrinations étaient possibles, grâce aux facilités que nos voyageurs rencontraient en tous lieux. Encore aujourd'hui, les notables, les hommes les plus riches des communautés se disputent l'honneur de leur offrir l'hospitalité. On les héberge des jours, des mois et même des années. Ils s'arrêtent dans chaque ville autant qu'ils le jugent nécessaire, rayonnent aux environs, s'éloignent pour un certain temps, reviennent chez leurs hôtes pour repartir encore vers d'autres directions. Pendant leur séjour dans une ville, ils suivent les cérémonies du culte, font des sermons, organisent des cours talmudiques que fréquentent tous les lettrés du lieu. Ils rehaussent de leur présence les fêtes de famille, mariages et circoncisions. Ils vont dans les maisons en deuil et prononcent l'oraison funèbre du défunt. Ils vivent de la vie de la collectivité juive et exercent sur elle une grande influence... Et, quand ils s'en vont définitivement, ils reçoivent des frais de route, des vêtements et toutes espèces de dons, soit pour eux-mêmes, soit pour les œuvres au nom desquelles ils voyagent, soit pour les quatre villes saintes : Jérusalem, Safed, Tibériade et Hébron, dont les habitants passent leur vie à prier pour le salut des juifs en exil.

Nous voyons souvent passer, dans nos mellahs, ces rabbins d'Orient, habillés d'une robe de couleur, qu'une ceinture de soie serre à la taille ; par-dessus cette robe une lévite noire très longue. Un mince turban de soie noire entoure la calotte rouge de l'ancienne Turquie. Interrogez-les, ils vous diront les pays qu'ils ont visités, ils vous apprendront les noms de localités que vous ignorez ; ils sont allés dans le Sud marocain jusqu'aux

confins du Sahara. Si on pouvait vivre dans leur intimité, si on pouvait recueillir leurs souvenirs, dépouiller leurs cahiers de notes, on aurait des renseignements d'un haut intérêt sur les hommes et les choses ; ils passent partout, leur personne est sacrée, des légendes se sont créées sur leur compte, nul n'aurait l'imprudence de les attaquer.

L'histoire a gardé le souvenir de plusieurs de ces voyageurs, dont le plus célèbre fut Benjamin de Tudèle qui, de 1165 à 1173, parcourut les pays le long de la côte méditerranéenne et alla au Yémen et au Turkestan. Ses observations enregistrées en notes brèves sont, pour les savants, une documentation précieuse sur la géographie et l'histoire du moyen-âge.

Mardochée Aby Serour, dont nous allons raconter la vie et les voyages, sans avoir eu la valeur intellectuelle de Benjamin de Tudèle, peut lui être comparé par l'étendue des contrées qu'il a visitées et l'importance des renseignements qu'il apporta à la science, vers l'année 1870, sur le Maroc et le Soudan. Nous connaissons sa vie par le récit qu'il en a fait lui-même dans sa brochure sur le « Premier établissement des Israélites à Tombouctou », traduit par le consul Beaumier. Plus tard, il raconta les faits saillants de son existence au vicomte de Foucauld qui les consigna dans des notes que publia René Bazin dans son livre : « Charles de Foucauld, explorateur du Maroc ». Nous avons eu également à notre disposition la correspondance échangée au sujet de Mardochée entre l'Alliance Israélite et M. Beaumier, M. Maunoir, Secrétaire général de la Société de Géographie, et M. Léon Philippe, Secrétaire adjoint de la Commission du chemin de fer d'Alger au Sénégal. Le fils de Mardochée, M. Emile Haim Abisror, expert comptable à Alger, et quelques personnes d'Oran, de Mogador, de Fès et de Marrakech nous ont fait tenir certains renseignements, dont plusieurs sont des déformations de faits que nous connaissions par d'autres sources.

Mardochée est né à Aqqa, au Sous, vers 1830. Ses parents étaient originaires du Sahara ; il est mort à Alger, le 6 avril 1886, et a été enterré au cimetière de Saint-Eugène.

Son enfance fut celle des petits juifs de mellah. A l'âge de trois ou quatre ans, il est envoyé chez le rabbin de la communauté et il apprend à lire et à écrire ; c'est un enfant appliqué et plein de piété. Vers l'âge de dix ou douze ans, il connaît sa Bible et a étudié des passages du Talmud ; c'est un brillant élève ; la petite communauté a les yeux sur lui ; il sera un jour, peut-être, un chef religieux et, pour le préparer à cette mission,

on l'envoie dans la grande communauté de Marrakech, célèbre par ses écoles talmudiques. Aujourd'hui encore, les faits se passent comme au temps d'Aby Serour. Les communautés éparses dans le Sous et dans l'Atlas confient leurs sujets d'élite, ceux qu'on destine au rabbinat et à l'enseignement, aux écoles de Marrakech ; les meilleures familles de cette ville se font un devoir de les recevoir, leur donnant le gîte et le couvert ; ils y étudient plusieurs années durant et un jour le public qui les suit de près, qui les entend exposer une leçon, officier à la synagogue, leur donne le titre de « rabbi »; c'est le diplôme populaire qui consacre le mérite et le savoir.

J'ai eu occasion, il y a quelques semaines, de causer à Marrakech avec ces étudiants ; ils venaient de Taznakht, des Oulad Mansour, des Oulad Znaguer, des Aït Tazant, des Aït Rahalt, de Boujad. Ils étaient heureux de leur vie présente, ils envisageaient avec confiance l'avenir : ils retourneraient dans leur village natal, enseigneraient les petits, prêcheraient à la synagogue, feraient les circoncisions et abattraient le bétail dont la chair pourrait être consommée par les fidèles ; ils célébreraient les mariages : ils seraient des chefs.

Comme eux, Mardochée fréquenta cette vieille salle d'études du mellah de Marrakech, où par la porte entr'ouverte on entend les cris des bouchers et des marchands de légumes. Comme eux, il s'assit sur ces larges sofas de bois, les genoux à hauteur du menton pour pouvoir soutenir les lourds in-folios du Talmud. A côté de lui, autour de lui, d'autres jeunes étudiants et aussi des vieillards sans travail et des hommes dans la force de l'âge venant parfois chercher un dérivatif aux soucis des affaires. Et l'on dispute des heures durant sur ces problèmes ténus que de génération à génération se transmettent les consciences religieuses juives, avides de justice et de vérité. Mardochée, de caractère combatif, a dû se surpasser dans ces discussions ; on l'écoutait avec admiration, on songeait qu'il serait un jour un savant rabbin, qu'il occuperait, peut-être même, la place du vieillard respecté qui dirigeait l'enseignement.

Mardochée faisait un autre rêve : il voyait des pays lointains, la Terre Sainte où vécurent les docteurs du Talmud ; pourrait-il visiter ces villes de lumière, y chercher la trace de leurs pas ? Comment réaliser une ambition si chimérique ? Il est pauvre, son père, un simple ouvrier bijoutier, gagne tout juste de quoi élever une nombreuse famille. Un riche protecteur

se présenta alors qui, partant pour la Palestine, le prit avec lui accomplissant ainsi une œuvre pie.

Il y a lieu de rappeler ici cet amour profond du Juif pour Jérusalem, la patrie biblique, dont les légendes bercèrent son malheur aux heures sombres d'intolérance et qui explique aujourd'hui le succès du sionisme ; amour superstitieux aussi qui faisait croire aux gens de toutes conditions que la mort dans cette terre sacrée était plus douce et plus facile ; les tourments de l'affreuse besogne des vers étaient épargnés aux corps qui se conservaient intacts jusqu'au jour à venir de la résurrection. Les Juifs d'Orient et du Nord Africain, arrivés à un certain âge, n'avaient qu'un désir : aller finir leurs jours en Palestine et y dormir leur dernier sommeil... Les voyages étaient longs, difficiles, il fallait tout abandonner, briser pour toujours avec les amis, la famille, les enfants et l'on masquait ce déchirement par une grande fête, « la fête du linceul ». On devait emporter avec soi son linceul, et toute la ville venait assister à la confection et à l'essayage de ce vêtement fait de toile fine de lin. On récitait des prières, on entonnait des chants, on buvait, on offrait des bonbons et des confitures et l'on échangeait des plaisanteries sur le grand voyage qui suivrait le voyage pour la Palestine... Tous les partants de la région se donnaient rendez-vous au port d'embarquement.

Mardochée fit partie d'un de ces groupes ; on connaît les étapes successives de son voyage : Mogador, Tanger, Gibraltar, Salonique, Constantinople, Smyrne, Jaffa, Jérusalem. Arrivé à destination, il se remit aux études et les poursuivit sous la direction des plus célèbres rabbins de l'époque ; il avait alors 17 ou 18 ans et, à l'âge de 23 ou 24 ans, il devint un rabbin réputé. Il partit alors dans la direction du Nord et enseigna une année à Alep. Mais il eut bientôt la nostalgie de son pays ; il revint à Jérusalem, et passa en Egypte. On pense qu'il suivit quelque caravane qui le mena, par la route longeant les côtes désertiques, en Tripolitaine, en Tunisie et en Algérie. Il s'arrêta tour à tour à Tunis, Constantine, Alger et Oran où il enseigna le Talmud. L'Algérie française produisit sur lui une grande impression : les israélites de ce pays ont vite conscience du progrès ; ils sont libres, ils travaillent, ils s'instruisent, plusieurs entrent dans l'armée et se distinguent dans les combats. Mardochée admire ces frères qui s'élèvent et il éprouve pour la France un grand amour ; il ne veut plus se dire marocain, mais algérien ; il obtient un passeport français et c'est comme

protégé français qu'il rentre dans sa patrie. Ce qu'il regrettera toujours, c'est de n'avoir pas appris le français et ce sera là, en effet, une grande lacune dans sa formation intellectuelle.

Au début de 1858, Mardochée rentre à Aqqa ; sa famille est dans le besoin ; le métier de son père, de ses frères, ne peut prospérer que dans les années d'abondance ; on ne songe pas à commander des bijoux quand on manque de l'indispensable. Mardochée ne sait que faire, l'enseignement des petits ne peut l'intéresser ; il entreprend des transactions commerciales ; il parle bien, il est habile, il a de la décision, toutes qualités pour réussir. Il entre en rapports avec un commerçant de Mogador, Salomon Ohayon, et s'associe avec lui. A cette époque-là, les caravanes qui partaient de Marrakech se dirigeant vers le Soudan passaient par Aqqa. Mardochée, qui trafique avec elles, suppute les bénéfices qu'il pourrait réaliser s'il les suivait jusqu'au pays de l'or... Il est juif, condition peu propice à une telle expédition ; il réfléchit, il hésite et plus il voit la grandeur de l'obstacle, plus il s'entête à vouloir le surmonter. L'inconnu l'attire, il veut à nouveau courir le monde, aller vers les grandes solitudes ; son départ est enfin décidé. Son père, dont les bijoux sont connus dans tout le Sahara, a des amis au loin, auprès desquels il espère trouver toujours du secours. Il a, d'ailleurs, un protecteur : il est client du chef de la tribu des Chqarna, puissant seigneur redouté au loin. Mardochée se met d'accord avec son associé et, prenant un lot de marchandises, il part avec la première caravane qui passe. Son frère Isaac, plus jeune que lui, l'accompagne. Ils mettent quarante-neuf jours pour atteindre sans incidents Arraouan, à quatre journées de marche de Tombouctou (1), par Tizannin, Tendouf (2) Yguidy, près de l'endroit où périt Davidson en 1837, Erguechach Taoudni. Mardochée est habitué aux difficultés des voyages par caravanes, il supporte naturellement les fatigues et les privations. Rien ne frappe son esprit dans cette traversée du Grand Désert ; il ne sait pas regarder et il ne voit rien : c'est une grosse déception pour notre curiosité, pour notre désir d'apprendre. A Araouan, le chef de la ville, Sidi Ahmed Obya Ould el Rahal, un fanatique qui ne peut tolérer de voir des étrangers chez lui, jure de mettre à mort ces juifs,

(1) En 1880, le Dr Oskar Lenz suivit la même route pour atteindre Tombouctou.

(2) Il y a quelques années encore, les marchands israélites de Marrakech et de Mogador allaient jusqu'à ce point vendre les cotonnades, le thé et le sucre.

comme il l'a fait autrefois pour le chrétien (le major Laing). Mardochée ne se laisse pas émouvoir par ces menaces ; il discute avec le tyran, il intrigue auprès de ses familiers, il montre les avantages de son arrivée dans le pays ; ses bénéfices seront à ses maîtres. Sidi Ahmed est ébranlé par la faconde du juif : il accepte les riches présents qui lui sont offerts et permet à Mardochée de vivre, de continuer son chemin... Autre difficulté, nul chamelier ne veut se charger de transporter un voyageur suspect... Cet obstacle est aussi surmonté et voilà notre rabbin à Tombouctou, au début de l'année 1859. Il avait mis plus d'une année pour y arriver. Son frère était resté à Araouan.

Son arrivée dans cette ville est un scandale public, au dire des marchands maures qui sentent en lui un redoutable concurrent. Ils soulèvent contre Mardochée la populace et les lettrés musulmans, à la justice desquels il est déféré. La connaissance qu'il avait de l'arabe syrien lui fut d'un grand secours en cette occurrence ; il se défendit dans le langage du Coran : il émailla son argumentation de nombreux versets de ce livre, citant aussi divers proverbes orientaux, exposant le crime qui serait commis si on attentait à sa vie, la vie d'un représentant de ce peuple du livre que Mahomet a respecté, d'un rabbin qui avait acquis son savoir dans la ville aimée du prophète... Après des débats longs et confus, il est absous et autorisé à trafiquer librement par tout le pays. Et Mardochée résume ses impressions en déclarant que la population de Tombouctou est inoffensive.

C'est en 1860 que Mardochée fait venir son frère qui l'attendait à Araouan et s'occupe sérieusement de son commerce ; le succès fut rapide et brillant ; en très peu de temps, il devient un personnage considérable de la région. En 1863, il retourne à Aqqa revoir sa famille ; il donne une fortune à son père, il va à Mogador et procède à de gros achats et il reprend le chemin de Tombouctou avec vingt-huit charges de marchandises ; quatre frères ou parents l'accompagnent ; ils suivent une voie plus rapide qui les mène, après vingt-trois jours de marche, à Tombouctou.

Les marchands maures, ses anciens ennemis, n'ont pas désarmé : ils veulent obliger le petit groupement juif à s'établir dans un quartier spécial, à constituer une espèce de mellah afin de pouvoir, un jour, les désigner à la vindicte publique... Mardochée sent le piège et parvient à le déjouer ; il a déjà de nombreux amis, une armée d'obligés qui l'écoutent et qui l'aident. Il réussit à disséminer la petite troupe dans les différents quartiers

de la ville et chacun trafique librement. « Ce ne fut pas là le moindre trait de son adresse et de sa prévoyance, je dirai presque de son génie », nous expliquera M. Beaumier.

En 1864, nouveau voyage à Aqqa ; cette fois, il ne voudra plus s'approvisionner dans la petite place de Mogador, il se rendra jusqu'en Italie, où il se procurera la verroterie et tous articles recherchés par les nègres. Quand il rentre à Tombouctou, cinq autres juifs, parents ou amis l'accompagnent, l'un d'eux, Isaac ben Mouchi, se fait volontairement musulman ; ils restent cependant dix juifs et constituent dans cette ville lointaine une communauté en règle et peuvent avoir un service religieux public (1).

Le sort qui, jusque-là, a favorisé Mardochée, commence à lui devenir contraire ; une caravane qui lui apporte des marchandises est pillée, une autre caravane qu'il avait expédiée à Mogador chargée de poudre d'or, de plumes d'autruche et d'ivoire subit le même sort ; en 1867, Isaac, le plus jeune de ses frères, son premier compagnon dans cette terre d'exil, mourut ; il le fit enterrer dans un jardin que lui concéda à cet effet le gouverneur de la ville. L'année d'après, il partit pour Aqqa et alla à Mogador. M. Beaumier, Consul de France dans cette ville, arabisant distingué qui employait ses loisirs à des travaux de linguistique et de géographie, écrit dans une lettre à M. Duveyrier : « Peu de temps après mon arrivée à Mogador, en mars 1866, j'appris non sans étonnement que plusieurs israélites du Maroc vivaient et trafiquaient librement à Tombouctou... J'ai patiemment attendu de saison en saison et d'année en année jusqu'au mois d'août dernier. »

Mardochée vit M. Beaumier, en 1869, et une ère nouvelle commença dans sa vie. Il était alors âgé de 38 ou 39 ans ; il était encore célibataire ; fait étonnant pour un rabbin, à une époque surtout où les mœurs imposaient aux parents l'obligation de marier leurs garçons à l'âge de quinze

(1) En réponse à une demande de renseignements sur le séjour des Abisror à Tombouctou, M. le Gouverneur du Soudan Français m'écrit à la date du 2 mai 1929 : « Le passage de ces personnages dans cette localité n'a laissé aucune trace. Le chef de la ville et le cadi, dont l'âge avancé aurait permis de recueillir des indications à ce sujet, ont déclaré ne pas se rappeler le séjour de cette famille israélite, ni l'existence d'une concession accordée pour l'inhumation de plusieurs de ses membres. Tous deux ajoutent qu'il est fort possible que ces personnes soient passées inaperçues, la plupart des étrangers changeant de nom pendant leur séjour. Aucun autre habitant de la ville ne peut donner par ailleurs le moindre renseignement sur des faits aussi lointains. »

ans et les filles à sept ou huit ans. Sur les instances de son vieux père et des rabbins qui lui affirmaient que ses derniers revers provenaient de l'état de péché dans lequel il vivait, par suite de son célibat, il épousa à Agadir une de ses cousines, Mazal Tarine, et se prépara à rentrer à Tombouctou. Sa femme, qui était enceinte, tomba malade ; il ne put la quitter ; son frère Abraham se mit à la tête de la caravane et partit à sa place, mais il mourut à Tombouctou quelque temps après son arrivée ; son beau-frère Moussa y mourut aussi et le Kiaya, gouverneur de la ville, confisqua tous les biens des Juifs. Que devinrent ceux qui restaient en vie ? Rentrèrent-ils à Aqqa ? On n'en parle plus. On sait seulement que Mardochée devenait subitement pauvre. Il songea à retourner à Tombouctou ; il n'avait pas les moyens d'acheter la pacotille qui lui était nécessaire pour entreprendre le voyage. Son associé avait-il aussi tout perdu ? Pourquoi son père, ses frères qui possédaient du bien à Aqqa, grâce à Mardochée, ne lui viennent-ils pas en aide ? Mystère. M. Beaumier s'adresse alors à l'Alliance Israélite qui lui envoie quinze cents francs... cette somme servira à payer un autre voyage, celui de Paris.

D'après les notes de Foucauld, publiées par M. René Bazin, Mardochée serait retourné à Tombouctou ; il aurait essayé, mais en vain, d'attendrir le Kiaya qui garda la fortune confisquée ; il réussit cependant à réunir une cinquantaine de mille francs avec lesquels il acheta de la poudre d'or et, en compagnie d'un juif, d'un esclave et d'un guide, il voulut traverser le désert par la voie la plus rapide, mais il tomba entre les mains de pillards. Ici se placerait un épisode des plus dramatiques de cette vie aventureuse (1).

Les faits se sont-ils passés ainsi ? Y a-t-il confusion avec des événements antérieurs ? C'est peut-être à ces dangers que les rabbins faisaient allusion quand ils engageaient Mardochée à se marier. En tous cas, M. Beaumier ne parle pas de ce voyage et Mardochée lui-même n'en dit rien dans le récit de sa vie.

A partir de 1869, Mardochée entre, pour ainsi dire, dans l'histoire. Il écrit la relation du premier établissement des Juifs à Tombouctou que publie le *Bulletin de la Société de Géographie* de mars-avril 1870. M. Beaumier le conseille et le guide et veut, à cette époque où s'accomplissent les

(1) R. Bazin, *Charles de Foucauld*, pp. 32 et suivantes.

grands voyages au centre de l'Afrique, faire de Mardochée un émule de René Caillié ; il le présente au monde savant et entretient à son sujet une correspondance très active. Il écrit, en 1870, à M. Duveyrier : « C'est un gaillard solide, très dévoué à ses amis, mais peu commode pour ses adversaires et qui m'a paru être doué par-dessus tout d'un intrépide mépris pour la vie. » A l'égard de ses découvertes, Mardochée sentant son infériorité, ne s'est offert à moi que comme un guide prêt à se mettre au service du maître qui lui serait adressé... Il y aurait une route de Tombouctou au Nil... Mardochée s'y rendrait si on le lui demandait. Cet homme... me paraît avoir fait sans s'en douter une grande chose en ouvrant les portes de Tombouctou à ses coreligionnaires qui, dans ces contrées barbares, ont été partout et sont encore journellement les pionniers de la tolérance religieuse et du commerce. »

Le 4 novembre 1871, M. Beaumier s'adresse à l'Alliance Israélite et, parlant de Mardochée, il écrit : « Comme toutes les natures d'élite, il est fort modeste... (c'est) une illustration du peuple israélite au Maroc. Il doit être, en ce moment, au Sahara... »

Le 11 décembre 1873, il écrit encore à l'Alliance Israélite : « Car c'est pitié vraiment de voir un pareil sujet, une nature aussi rare, s'user inutilement faute de moyens et de quelques notions pratiques qui donneraient tant de prix à ses recherches dans l'intérieur de l'Afrique. En attendant, je l'avais chargé d'une course dans le Sous indépendant jusqu'à l'Oued Noun et, au bout de deux mois, il m'est revenu pour passer les fêtes de septembre avec sa femme et ses enfants et il ne m'a rapporté que des résultats fort médiocres. »

Cette même année, mai 1873, M. Samuel Hirsch, directeur de l'école de l'Alliance Israélite de Tanger, dans son rapport d'inspection sur Mogador, écrivait :

« C'est un homme énergique et intelligent qui se croit destiné, à tort ou à raison, à de grandes choses. Chose rare dans ce pays, il semble faire très peu de cas de sa vie et, chose plus rare encore, il paraît très désintéressé. Il veut renouveler ses voyages et aller bien au delà de Tombouctou, non pas pour gagner de l'or qui, dit-il, n'a aucune valeur à ses yeux, mais pour laisser un nom à la postérité... Il prétend qu'il existe une route de Tombouctou en Egypte en suivant un cours d'eau et il s'est mis dans l'idée de la retrouver. Je dois ajouter qu'il est très entêté. Mais, avant de pénétrer

de nouveau dans l'intérieur de l'Afrique, il désirerait acquérir les connaissances nécessaires pour entreprendre ces voyages avec fruit et il m'a prié et supplié d'intercéder en sa faveur... quant aux dépenses, il les supportera toutes. Il ne lui faut, dit-il, que peu de chose pour vivre : un morceau de pain et un verre d'eau. »

Le 3 février 1874, M. Beaumier insiste auprès de l'Alliance Israélite pour que Mardochée soit appelé à Paris et le voyage étant décidé, il écrit le 23 avril : « Je me borne à faire appel à votre indulgence pour l'excuser au besoin de certaines sauvageries de tenue, de langage ou d'idée. » De son côté, M. Maunoir, Secrétaire général de la Société de Géographie, précise le but du voyage et, dans une lettre à l'Alliance Israélite du 25 mai 1874, écrit qu'il s'agit de mettre Mardochée à même d'accomplir « des voyages difficiles d'une manière fructueuse pour la science.... pour que le rabbin puisse apprendre à recueillir les plantes, les animaux, les inscriptions, à décrire convenablement et même à dessiner sa route en l'orientant. »

Mardochée vint alors à Paris ; il y fut accueilli avec une curiosité bienveillante. Le *Monde Illustré*, du 15 août 1874, publia son portrait avec une notice biographique des plus sympathiques. Il porte le costume algérien juif de l'époque : gilet et courte veste de drap brodés avec innombrables boutons de passementerie, chéchia ronde à gros glands retombant sur la nuque. Les traits de la figure sont forts ; une belle barbe noire, le regard pensif ; tout respire la force et une volonté de fer.

M. Duveyrier, l'explorateur du Sahara, se charge de faire son éducation scientifique ; il lui montre l'usage du thermomètre, du baromètre, de la boussole : on lui apprend la photographie et à prendre des empreintes, à faire des moulages. Cette initiation ne fut pas très facile. Il y eut des heurts entre cette nature fruste et ces grands savants ; lui, se sent mal à l'aise dans cette atmosphère de la capitale. Son manque de manières, son incompréhension de la civilisation européenne déroutent ces hommes pourtant habitués à tout comprendre, à tout expliquer. Leur politesse indulgente est toujours prête à pardonner sa vivacité de parole, la violence de son caractère. Cependant, on désire le voir quitter Paris ; le 22 juin 1874, M. Maunoir écrit à l'Alliance Israélite : « La prolongation de son séjour ici serait inutile, partant fâcheuse. La Société de Géographie attache un grand prix à ce que Mardochée travaille au Maroc pacifiquement dans l'intérêt de la France. » Et, le 6 juillet : « ...Peut-être pourrait-on lui demander de diriger ses recher-

ches sur des manuscrits qu'on disait naguère exister au Maroc et qui auraient une certaine importance au point de vue de l'histoire ancienne, on lui recommanderait tout spécialement la question des monnaies. »

Mardochée quitta Paris avec joie ; on le chargeait d'une mission officielle dans le Sous et il avait accepté de collectionner des insectes et des plantes pour le docteur Cosson. Dans le *Bulletin de la Société de Géographie* de 1875, Duveyrier rend compte du récit de ce voyage de Mogador au Djebel Tabayoudt. « La Société de Géographie, écrit-il, a trouvé dans le rabbin Mardochée un auxiliaire dont il importe de reconnaître et d'encourager les bons offices. » Il publie, dans le Bulletin de 1876, un autre travail sur les Sépultures Antiques de la province du Sous découvertes par le rabbin Mardochée ; on y voit reproduits plusieurs dessins et inscriptions. Le séjour de Mardochée à Paris n'avait pas été inutile.

En 1879, notre rabbin est de nouveau à Paris ; il revient de Tombouctou, où il était allé pour le compte de la « Commission Supérieure pour l'étude et la mise en communication par voie ferrée de l'Algérie et du Sénégal avec l'intérieur du Soudan ». Je n'ai pu me procurer aucun renseignement sur ce voyage. L'Alliance Israélite qui avait eu connaissance de critiques adressées à Mardochée, ne voulait plus s'intéresser à lui. M. Léon Philippe, secrétaire-adjoint de cette Commission, écrit à l'Alliance Israélite, le 26 novembre 1879 : « Peut-être trouverez-vous que l'appréciation des membres de la Commission supérieure du Transsaharien a été trop bienveillante... On n'a à lui reprocher aucun acte de mendicité... Il a exactement rempli, pendant son quatrième voyage à Tombouctou, le programme de cette Société... Pour que, malgré son attitude humble jusqu'à l'abjection et les « chalom aléchem » qu'il prodigue volontiers, il ait produit bonne impression sur la Commission supérieure, il faut qu'il ait quelque valeur », et, le 28 novembre, revenant sur la question, il ajoute : « J'ai pu constater par moi-même qu'il avait su détruire dans la Commission supérieure, bien des préventions contre les Israélites de l'Afrique. »

Mardochée quitte à nouveau Paris ; il ne retourne plus au Maroc, il va à Oran et, plus tard, il s'installe définitivement à Alger, comme professeur d'hébreu. Il y est recommandé à M. Mac Carthy, président de la Société de Géographie d'Alger, avec qui il entretient des relations très suivies.

M. Léon Philippe avait engagé l'Alliance Israélite à aiguiller Mardochée vers les études juives ; on pourrait tirer parti de lui, écrivait-il, « pour faire

faire la statistique des anciennes populations qu'il doit exister en Afrique Centrale ». Mardochée s'essaya dans cette voie ; il envoya à l'Alliance Israélite, en 1880, un travail sur les Daggatoun, (1) tribu d'origine juive, demeurant au Sahara, que traduisit et publia, dans le Bulletin de l'Alliance Israélite, de 1880, M. Is. Loeb, secrétaire de cette Société ; celui-ci écrit, dans une préface : « En lisant la relation de Mardochée, il faut se rappeler qu'elle est faite par un homme qui n'a reçu d'autre éducation scientifique que celle des pauvres écoles juives de l'intérieur du Maroc. On lui pardonnera volontiers les erreurs historiques qu'il a pu commettre et la naïveté de ses notions ethnologiques. »

D'après Mardochée, ces Daggatoun habitent toutes les régions du Sahara occidental, depuis le Tafilelt jusqu'aux portes de Tombouctou. Ils élèvent des troupeaux et vivent sous la tente. Ils ont tous des protecteurs touaregs auxquels ils obéissent et avec lesquels ils vont à la guerre, marchant au premier rang. Ils auraient été convertis il y a plusieurs siècles, lors de l'arrivée d'une invasion arabe ; mais leur islamisme a été grandement simplifié ; ils se contentent seulement de confesser le nom de Mahomet, sans aucune autre observance religieuse, sans faire aucune prière. Ils sont beaux, ils ont la peau blanche, se marient entre eux, ne s'alliant jamais aux Touaregs. Lors de son premier voyage à Tombouctou. Mardochée aurait reçu l'hospitalité chez les Daggatoun qui le considéraient comme un frère.

En 1881, le colonel Flatters serait allé voir Mardochée pour se renseigner sur le Sahara ; il lui aurait proposé de se joindre à son expédition ; Mardochée déclina l'offre ; il aurait même déconseillé l'entreprise qui lui semblait hasardeuse à ce moment-là. On sait comment les Touaregs massacrèrent les membres de la mission et leur chef.

Nous voici enfin à la dernière phase de la vie de notre rabbin. Nous sommes en 1883. Charles de Foucauld, désabusé de sa vie où le plaisir avait eu une large part, organise son voyage au Maroc. Marc Carthy lui présente Mardochée et celui-ci s'engage par contrat à le suivre partout pendant un an, pour un salaire de 270 francs par mois. Ce n'est point l'appât

(1) *Le Christianisme au XXe siècle* a publié dans un de ses derniers numéros, d'après le *Record of Christian Work*, le résumé d'un voyage de M. René Leblond, consul de France à Aqqa (Sous) ; traversant le Sahara avec une mission aéronautique, il s'arrêta auprès d'une tribu juive indépendante... Nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement précis sur ces faits. En tout cas, il n'y a pas de consul à Aqqa et le nom de René Leblond ne se trouve pas dans l'annuaire du ministère des Affaires Etrangères.

du gain qui l'attire et lui fait abandonner sa femme et ses quatre enfants. La vie étriquée de l'Ecole Talmudique lui pèse, il aspire à l'air libre des larges espaces et, le 10 juin 1883, il part avec son jeune maître.

Dans les notes publiées par M. René Bazin, Foucauld écrit : « J'ai peu parlé de Mardochée dans la relation de mon voyage ; à peine l'ai-je mentionné. Sa part fut grande pourtant, car il était chargé des relations avec les indigènes et tous les soins matériels retombaient sur lui... Intelligent, très et trop prudent, infiniment rusé, beau parleur et même éloquent, rabbin assez instruit pour inspirer de la considération aux israélites, il me rendit de grands services ; je dois ajouter qu'il se montra toujours vigilant et dévoué à veiller à ma sûreté. Si j'ai tu tant de services, c'est parce que celui qui me les rendit fut en même temps, par sa mauvaise volonté, un obstacle constant et considérable à l'exécution de mon voyage ». Foucauld explique immédiatement qu'il y avait eu un malentendu initial. Mardochée ne connaissait du Maroc que la côte ; il signa le contrat qui lui était présenté sans calculer l'importance des engagements qu'il prenait ; or, « la route fut pleine de périls et de fatigues ; de là, sa double déconvenue ». Foucauld résume ce point en ajoutant : « Si j'eus à me plaindre de la mauvaise volonté de Mardochée, il est juste de dire qu'elle ne fut inspirée par aucune intention désobligeante à mon égard. » Ce que Foucauld aurait dû rappeler, c'est que son compagnon avait alors 53 ans, il était usé par l'âge, par sa vie de fatigues et de privations, par ses soucis de père d'une nombreuse famille ; tandis que lui n'avait que 25 ans, il était plein de force et de santé, il ambitionnait d'accomplir ces grandes actions qui allaient faire de lui un héros. Ses notes rendent justice au pauvre juif qui fut, à sa manière, lui aussi un héros. Il ne s'agissait pas seulement d'assumer la charge matérielle de l'expédition, il ne suffisait pas d'affirmer et de jurer aux musulmans que son compagnon était juif, il fallait surtout l'imposer à ses coreligionnaires qui, du premier coup, éventaient la supercherie et dévoilaient l'identité du faux rabbin et, pour donner le change, il fallait l'amener à la synagogue, lui permettre de s'approcher du livre de la Loi, lui faire porter le *taleth* et les *téfiline* (1). On se demande par quel sentiment Mardochée s'est prêté à cette profanation des choses qui, pour

(1) Moklouf Abisror, cousin de Mardochée, que je viens de voir à Mogador, m'explique que, des *téfiline* confiés à Foucauld, on avait enlevé le petit parchemin sur lequel se trouve écrite la prière du *schéma* et les franges du *taleth* n'étaient pas nouées suivant le rite.

lui, devaient être des plus sacrées ? En quittant Alger, il n'avait pas dû mesurer la gravité de cet acte. Une fois parti, il n'y avait plus à hésiter; et il a accepté la responsabilité du « péché » qu'il commettait lui-même, qu'il faisait commettre à ses coreligionnaires. Cas de conscience troublant, qui mit l'émoi dans les communautés et dont le souvenir reste encore vibrant chez quelques vieillards. Sa petite-nièce de Marrakech n'a pas oublié l'indignation de son père contre Mardochée qui aidait à tourner la loi en dérision; celui-ci le calmait. Il travaillait, disait-il, pour la gloire de Dieu (lékidouch achem), il le lui expliquerait plus tard. De même, le rabbin Abisror, de Mogador, son petit cousin, rapporte que son père ne voulait point pardonner à Mardochée la faute d'avoir permis à Foucauld de faire le simulacre de la prière devant le livre de la Loi. C'était là fidélité à la parole donnée, sacrifice à la France (1) pour laquelle il assurait autrefois M. Beaumier qu'il aimerait mourir. Ce qui est plus prodigieux encore, c'est que de tous ces mellahs, pas un fanatique ne se soit levé pour clamer aux indigènes la vérité. Touchante unanimité qui a permis à Foucauld de vivre et de poursuivre sa destinée. Il reconnaît le fait et note dans la Reconnaissance au Maroc : « ...aussi gardaient-ils religieusement le secret qu'ils avaient découvert, rien ne transpirait hors du mellah ; même avec moi, ils étaient fort discrets; rien ne changeait dans leurs manières sinon qu'ils devenaient plus prévenants encore et plus disposés à fournir tous les renseignements que je demandais ». Il reçut partout l'hospitalité de ces juifs, si malheureux, mais non pas déchus; il dormit sous leur toit. il mangea leur pain ; ses observations astronomiques, il les fit librement sur les terrasses de leurs maisons. A Tetuan, dans la maison de Jacob Danan ; à Taza, chez Bou Douma ; à Fès, chez Samuel Bensimhon (2); à Sefrou, chez David Oualil ; à Boujad, chez Moussi Alloun, dont le fils est aujourd'hui cheikh de la communauté israélite de la ville ; à Aouizert, dans la

(1) Et depuis ce fut de tradition dans la famille Abisror de servir la France. M. Cortade, contrôleur civil à Mogador, écrivait le 9 septembre 1925, au sujet de Moklouf Abisror : « Il facilita la mission dans le Sud du Père de Foucauld et plus tard les explorations du professeur Gentil... » Personnellement, j'ai eu plusieurs fois recours à lui pour obtenir des renseignements qu'il m'a très exactement fournis... il a rendu de bons services à la cause française ». Le rabbin Abisror, de son côté, fut un intermédiaire dévoué auprès des chefs des régions insoumises.

(2) M. Bensimhon m'a remis un des minuscules carnets faits d'une feuille de papier pliée en seize sur lesquels Foucauld consignait ses observations astronomiques ; l'ayant recopié il l'avait jeté au panier.

grande synagogue ; à Tikrit, chez Moussi Amer ; à Taznakht, chez Abraham ben Oukhala ; à Tintazart, chez Nissim Abisror, parent de Mardochée. L'influence du guide respecté fut efficace ; il faut dire aussi que Foucauld apparut à ces Juifs ayant le culte du savoir comme le savant mystérieux qui mérite respect et honneurs et chacun s'empressa de le servir, de l'aider à remplir sa mission. A Tetuan, à Fès, à Boujad, on parle encore de lui et l'on m'a montré la place où il s'est assis, où il a dessiné, où il a travaillé...

Le voyage au Maroc est terminé. Mardochée rentra à Alger en 1884 ; il y mena une existence modeste auprès de sa femme et de ses enfants, jusqu'en 1886, date de sa mort. Foucauld pense qu'il s'absorba dans des expériences pour découvrir la pierre philosophale et les vapeurs mercurielles auraient empoisonné le dernier des alchimistes. Mardochée était un homme trop actif pour s'astreindre à des recherches longues et méticuleuses. N'exerçait-il pas, pour se procurer quelques ressources supplémentaires, le métier de son père, la bijouterie ? Sa vieille petite-nièce nous explique également qu'on le voyait toujours occupé à collectionner des insectes et des plantes qu'il conservait dans un liquide spécial et qui lui servaient à faire des remèdes pour des cures miraculeuses. C'est ce travail de bijoutier, cette besogne de collectionneur qui ont dû faire croire qu'il se livrait à des manipulations mystérieuses.

Mardochée ne fut pas un homme de rêve ; sa vie fut celle d'un réaliste qui a beaucoup peiné, mais qui n'a pas donné tout ce qu'on pouvait attendre de sa valeur. Pour remplir le rôle que le hasard et ses goûts personnels lui avaient imparti, il eût fallu une préparation scientifique qu'il ne put acquérir. Il faut, ici, rappeler le jugement que M. Beaumier a porté sur lui : « Cet homme est vraiment extraordinaire et digne d'intérêt ; pour moi, je ne cesse de l'admirer en songeant qu'il a fait sans doute beaucoup plus qu'il n'en faudrait pour illustrer un de nous ». Tel quel, Mardochée Aby Serour (1) fut un vrai savant et un homme de cœur. Il montra un grand attachement à la France. Il demeure une figure curieuse dans l'histoire du judaïsme marocain.

Y.-D. SÉMACH.

---

(1) Les fils et les cousins de Mardochée ont simplifié leur nom et écrivent Abisror.

Communications

JEUX BERBÈRES (1)
(Région d'Azrou)

AZAB

Les enfants se rassemblent et se mettent en rond. L'un d'eux, au milieu, surveille ses camarades qui essaient de le frapper en disant : « Azab ! azab !... » Lui, se défend avec son pied droit, et fait face à ses adversaires en pivotant sur le pied gauche.

S'il touche quelqu'un, il sort. Il est remplacé par celui qui a été touché. S'il ne peut atteindre personne il doit subir dix coups et ses camarades crient : « ḥamar ! ḥamar !... ».

Lorsqu'ils sont fatigués, ils s'arrêtent.

HERŠA

Les enfants forment un cercle. Un seul se met au milieu à quatre pattes. Les autres tournent et le frappent avec les mains. Lui se défend avec son pied droit, à la manière des chevaux. S'il réussit à toucher quelqu'un, celui-ci le remplace au milieu du cercle.

ARBA ŠBAR

Les enfants jouent par groupes de quatre. Deux sont assis sur le sol, face à face, leurs pieds se touchant. Ils placent sur leurs orteils, grande ouverte et en hauteur, une main, puis deux, trois et enfin quatre. Les deux autres partenaires sautent ces divers obstacles. Lorsqu'ils touchent leurs camarades, ils les remplacent et ceux-ci sautent à leur tour.

(1) Communication au VI[e] Congrès de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines (7[e] section).

JAJA AMIA QURQUR

Les enfants forment le cercle. Deux se placent au milieu et se bandent les yeux avec un turban. Le premier prend une boîte en fer-blanc et une pierre : il frappe sur la boîte par intervalles, puis se déplace doucement. Le deuxième, muni d'un turban, cherche à frapper son camarade.

Chaque fausse manœuvre du deuxième fait rire aux éclats toute l'assemblée ; de même que la confusion du premier lorsqu'il se laisse surprendre.

Lorsqu'ils sont fatigués, deux autres les remplacent.

TIKUAᶜ

Les jouets sont des osselets des genoux de moutons ; ils ont une forme rectangulaire. Chaque enfant a le sien. Deux, trois ou quatre jouent ensemble. Ils jettent en même temps les osselets, qui se présentent debout ou à plat.

Premier cas : un osselet debout, les autres à plat ; le propriétaire du premier frappe sur l'osselet placé le plus près du sien, puis continue. S'il le manque, celui dont l'osselet était visé frappe sur un des autres de la même manière.

Deuxième cas : deux osselets debout, deux à plat. Les propriétaires des deux premiers tirent chacun sur un osselet placé à plat.

Troisième cas : trois osselets debout, un à plat celui dont l'osselet est à plat tire sur les autres. A gagné celui qui a touché tous les osselets.

Les enfants colorent leurs osselets de rouge, de jaune, ou de vert, afin de les reconnaître.

TIYEMMI Iᶜ ABAN

Les enfants se partagent en deux camps. Une première moitié s'enfuit autour du douar ; l'autre moitié poursuit ceux du deuxième camp qui atteignent les premiers, montent sur eux et leur font faire trois fois le tour du douar.

JARRA

Chaque joueur est armé d'un bâton, avec lequel il pousse un morceau de bois à peu près rond. Ils le renvoient de l'un à l'autre. Certains ne peuvent l'éviter ; d'autres ne peuvent réussir à toucher personne. Ils doivent pousser le morceau de bois jusqu'à ce qu'enfin ils aient touché quelqu'un.

QUENNIUFER

Notre jeu de cache-cache.

NŠAB

Armés d'une fronde rudimentaire, les enfants essaient d'atteindre les sous que chacun a mis sur le sol. Ceux qui réussissent à toucher 1, 2... sous, les empochent.

QAŠBU

Les joueurs se divisent en deux camps. Entre ceux-ci une grosse pierre est placée. C'est le but. Avec des projectiles quelconques, pierres, balles..., deux joueurs (un de chaque camp) essaient de toucher le but. Celui qui n'y arrive pas est éliminé, et est remplacé par un partenaire. L'adversaire plus adroit reste. Lorsque tous les joueurs d'un camp sont éliminés, ce camp a perdu la partie.

IMENAYN UAYUR

Les joueurs forment deux camps. Le premier forme un cercle. Les enfants du deuxième montent sur les premiers. Un cavalier descend et pince la joue d'une monture quelconque. Si celle-ci devine qui l'a pincé, les rôles sont changés. Dans le cas contraire, tout le monde garde sa place.

ISEGGUR

Deux, trois ou quatre enfants jouent avec vingt, trente ou quarante petites pierres rondes.

Le premier prend les pierres, les jette en l'air et les reçoit sur le dos de ses mains. Dans cette position il les jette de nouveau en l'air et les reçoit dans le creux des mains. Le jeu consiste alors à reprendre toutes les pierres tombées pendant ces deux premiers exercices.

Manière de les reprendre : le joueur a droit à autant de coups qu'il a gardé de pierres. A chaque coup, il prend une pierre de sa réserve avec la main droite, la lance en l'air, saisit une ou plusieurs pierres à récupérer et, toujours de la même main, il reprend celle qu'il a lancée en l'air.

S'il manque son coup une seule fois, son camarade de droite continue à jouer ; il a perdu la partie.

S'il ne prend qu'une partie des pierres à récupérer, il a gagné partiellement et son camarade de droite continue.

S'il a récupéré toutes les pierres, il a gagné la partie.

HÎ

Les enfants jouent à « hî » au printemps. Ils choisissent dans le douar un emplacement net d'herbes et de pierres. Ils forment un cercle. L'un d'eux se place au milieu.

Ses camarades le frappent avec les mains en disant : Hî, hî !... Lui se défend avec son pied droit et tourne sur son pied gauche. S'il touche quelqu'un, celui-ci le remplace. Ils jouent ainsi jusqu'à la fatigue.

CLAVERIE.

UN OPPIDUM EN PAYS BRABER (Aïn Leuh) (1)

Ce sont des notes prises hâtivement sur un carnet de route que je me propose de transcrire et de commenter ici. Elles datent des premiers mois de 1917. L'insécurité des environs d'Aïn Leuh à cette époque, la fréquence des pluies d'hiver et aussi les servitudes de la vie militaire m'ont empêché de les compléter. Je crois cependant devoir les publier afin d'attirer de nouveau l'attention sur un type de fortification probablement ancien, à coup sûr archaïque, qui n'a été que trop brièvement signalé.

L'ouvrage dont je veux parler (j'emploie à dessein un mot assez vague) est situé à proximité du camp d'Aïn Leuh. On en voit l'emplacement de la porte même du Cercle des Officiers. Il apparaît au nord, sous la forme de deux crêtes rocheuses (fig. 1) qui se dressent à l'extrémité d'une croupe qui flanque la route de Meknés, vers l'ouest. Ces crêtes constituent deux murs à peu près parallèles et surplombent des pentes très abruptes. Le couloir qu'elles limitent s'ouvre d'un côté sur l'étroite plateforme qui constitue le sommet de la montagne, de l'autre sur une pente difficilement praticable qui descend vers l'oued.

Il fallait peu de chose pour transformer cette position naturelle en une forteresse et on va voir qu'un jour, une population y a songé.

En effet, un grand mur, très épais, haut de près de deux mètres, ferme ce couloir du côté du plateau (fig. 2). Ce mur, bâti de pierres non taillées, de dimensions variables et parfois très grosses, sans terre ni mortier (fig. 3), présente deux particularités.

1° D'abord il n'est pas rectiligne ; il décrit une sinuosité en forme de Z retourné (Σ) dont les angles seraient très obtus. L'angle rentrant, dont les côtés mesurent au total 50 mètres environ, ne présente aucune particularité notable.

2° L'angle sortant, par contre, est flanqué d'un bastion de forme irrégulière dont les trois faces mesurent approximativement 4 mètres, 5 mètres, 2 mètres (fig. 4) ; le troisième jambage du Z a 30 mètres de longueur environ.

Le bastion n'est donc pas au milieu de la face qu'il devait défendre ; il ne paraît pas avoir été évidé, puis comblé par des éboulements pourtant notables, le long de ce mur. On n'aperçoit pas de fossé défensif ; on voit seulement, dans l'angle

(1) M. S. Reinach a bien voulu présenter cette note à la Commission de l'Afrique du Nord et M. S. Gsell lui a consacré un rapport qu'il a lu à la séance du 15 mars 1927 (*Bull. Archéol.* pp. XXXVIII, XXXIX). Je tiens à leur exprimer ici ma profonde et respectueuse gratitude.

Je dois ajouter qu'on ne trouvera pas ici le texte exact de ma note ; j'ai cru devoir y apporter quelques modifications motivées par les commentaires de M. S. Gsell.

que forme le bastion avec le mur de 30 mètres, une excavation entourée de pierres éboulées dont la raison d'être n'est pas évidente.

La quatrième face de ce réduit que la nature a si bien protégé sur deux de ses côtés, ne présente aucune trace de défense. Peut-on admettre qu'il y ait eu un mur dont les pierres auraient roulé dans le ravin ? Je ne le crois pas ; il en resterait les fondations. Une pente constitue un obstacle ; mais quelque rapide qu'elle soit, elle ne donne pas la sécurité d'une clôture et il faut penser qu'il y eut aussi de ce côté un rempart établi par la main des hommes, soit un mur de terre battue, soit une palissade de bois où aurait été pratiquée la porte d'entrée.

Il ne fait aucun doute que cette petite forteresse n'a rien de commun avec les ouvrages défensifs des Braber actuels. Ceux-ci s'abritent généralement derrière de hautes enceintes de pisé, carrées ou rectangulaires, dont l'importance et les dispositions varient selon le nombre prévu des défenseurs. Ils occupent de grandes casbah dont les faces sont garnies d'un nombre plus ou moins grand de tours, ainsi que nos « cités », ou encore des habitations de moindre importance qui n'ont que deux tours, une à chaque extrémité de la même diagonale, ce qui leur permet de surveiller et de battre les quatre faces de leur maison. Ils construisent aussi de petits tirremt, « châteaux-magasins », dont les hauts murs se dressent sur les arêtes des montagnes et « découpent sur le ciel la silhouette d'un château féodal ». Ce sont les magasins fortifiés de la tribu. Leurs dispositions rendent efficace l'action d'un très petit nombre de défenseurs. La commodité y est sacrifiée de parti pris au souci de la défense. Il n'y a pas d'escaliers. « On grimpe sur la terrasse, le long de grosses branches d'arbres, fourchues, entrelacées, appuyées ou légèrement fixées sur la muraille de pisé. » Il est manifeste qu'on a cherché à les rendre difficilement accessibles (1).

J'ai énuméré tous ces détails pour faire saisir combien la fortification d'Aïn Leuh diffère de toutes les constructions berbères. Au lieu de murs de pisé, très élevés et mettant une garnison à l'abri de toute surprise par escalade, elle a des murs de pierre, bas et faciles à franchir. Elle ressemble plus à un oppidum qu'à toute autre construction.

Elle rappelle tout particulièrement ces refuges-fortifiés que Ch. Tissot a observés « dans les montagnes marocaines » et dont je crois devoir transcrire ici la trop brève description :

« [Ces refuges] couronnent en général l'extrémité d'un plateau ou le sommet d'une colline isolée ; semblables aux acropoles helléniques, ils sont entourés d'une enceinte en pierres brutes de grandes dimensions et l'espace qu'ils circonscrivent n'offre, en général, aucune trace d'habitation » (2).

(1) E.-F. Gautier. *Les Cavernes du Dir*, ds. *Hespéris*, 1925, pp. 183 et 59.

(2) Ch. Tissot. *Géographie de la province romaine d'Afrique*, Paris, Imprimerie Nationale, MDCCCLXXXIV. — C'est avec intention que je n'ai fait aucune allusion à l' « acropole berbère de Chichaoua », dont parle Ch. Tissot, parce qu'elle paraît toute différente de l'oppidum d'Aïn Leuh.

Elle permet aussi d'évoquer ces constructions que décrit E. Doutté, au cours de l'un de ses voyages «*En tribu*». «Tout le long de notre chemin, dit-il, nous remarquons que des collines isolées sont surmontées par des ruines de constructions plus ou moins anciennes. Souvent ce sont des vestiges d'enceintes grossières en pierres sèches, depuis la simple rangée de grosses pierres jusqu'aux murs formés de dalles entre lesquelles se trouvent des cailloux. » On sait, ajoute E. Doutté, « que c'est là le type habituel des refuges dans lesquels les anciens Berbères, ceux qui taillaient la pierre en haches à forme de boudin, s'abritaient et réunissaient leurs troupeaux en cas de danger ou peut-être même journellement » (1).

L'oppidum d'Aïn Leuh fut-il un refuge de l'époque néolithique ? Des populations campèrent-elles à l'abri de son bastion et de ses murs « quand les circonstances les obligeaient à quitter la vallée ou la plaine » ?

Rien ne permet de l'affirmer ; il restera une énigme jusqu'au jour où des fouilles ou l'étude des ouvrages similaires permettra de faire des rapprochements et d'en déterminer l'ancienneté et l'utilisation. On peut seulement dire qu'il reste le témoin d'une époque où les Berbères n'avaient pas encore leurs idées actuelles sur l'art de la fortification.

J. HERBER.

LÉGENDE EXPLICATIVE DES FIGURES

FIG. 1. — Les deux crêtes rocheuses qui limitent l'oppidum, vues du camp d'Aïn Leuh.

FIG. 2. — Schéma représentant la disposition du mur qui relie les deux crêtes rocheuses.

FIG. 3. — Le mur de l'oppidum ; l'étui d'un appareil de photographie, posé sur l'une des pierres du mur, et mesurant 12 × 15, donne l'échelle.

FIG. 4. — Le saillant du bastion.

---

(1) E. Doutté. *En tribu.* Paris, P. Geuthner, 1914, p. 260.

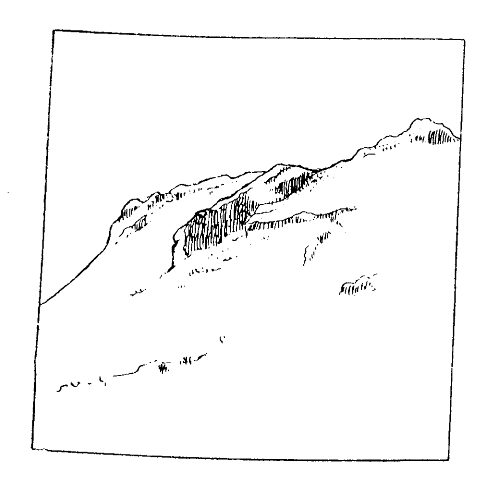


Fig. 1.

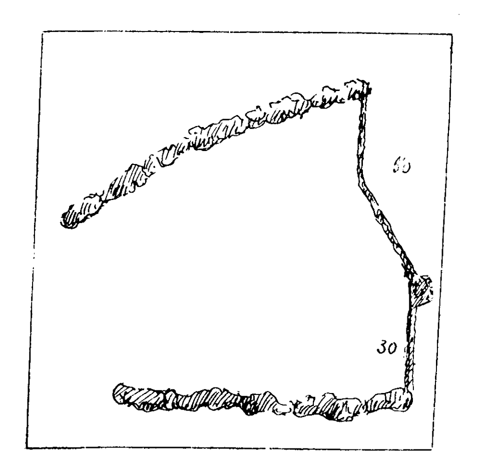


Fig. 2.



Fig. 3.



Fig. 4.

NOTE SUR LES POSSESSIONS PORTUGAISES DU MAROC A LA FIN DU XVe SIÈCLE d'après l'*Itinerarium* de Münzer

---

On sait que le cosmographe de Nüremberg, Jérôme Münzer (1) est doublement célèbre dans l'histoire de la Péninsule Ibérique. Le 14 juillet 1493, il écrivit au roi Jean II de Portugal une lettre dans laquelle, ignorant encore le retour de Colomb, il lui recommandait de tâcher à atteindre l'Asie par la route de l'Ouest ; la plupart des historiens des grandes découvertes ont fait grand bruit autour de cette lettre, qui fut remise au « Principe Perfeito » par le fameux Martin Behaim (2). Peu après, en 1494-1495, Münzer visita lui-même l'Espagne et le Portugal, et il eut à Evora plusieurs entrevues avec le souverain portugais (16-26 novembre 1494). Il rédigea en latin une relation intitulée *Itinerarium* qu'un juge éminent, M. Farinelli, considère comme le plus intéressant des voyages dans la Péninsule au Moyen âge (3). Münzer n'a pas franchi le Détroit de Gibraltar, mais il avait entendu parler, à Lisbonne et à Evora, des places portugaises du Maroc septentrional, et il a consacré à ce sujet un bref passage. On en trouvera ici le texte et la traduction française (4) :

(1) Suivant l'habitude de l'époque, Münzer latinisait son nom sous la forme Hieronymus Monetarius. C'est pourquoi les documents portugais l'appellent Monetario.

(2) Cf. Faustino da Fonseca, *A descoberta do Brazil*, Lisbonne, 1900, p. 117-118. — Joaquim Bensaude, *L'astronomie nautique au Portugal à l'époque des grandes découvertes*, Berne, 1912, p. 10, p. 15-16, p. 73-74 et surtout p. 182-195, et *Regimento de Estrolabio e do Quadrante*, *Einleitung*, Münich, 1914, p. 19. — Malheiro Dias, *Historia do Colonização Portuguesa do Brazil*, I, Rio de Janeiro, 1921, p. CVI sq. — M. Bensaude a démontré qu'en fait les idées de Münzer n'étaient pas nouvelles du tout.

(3) Cf. Arturo Farinelli, *Viajes por España y Portugal desde la Edad Media hasta el siglo XX*, Madrid, 1921, p. 74-77. Comme M. Puyol, nous ne pouvons partager l'opinion de M. Farinelli sur le latin de Münzer ; on verra qu'il n'est ni bien pur ni même bien correct, ce qui nous a forcé en général à expliquer ou à interpréter plutôt qu'à traduire.

L'*Itinerarium hispaniscum* n'est qu'une partie de l'*Itinerarium sive peregrinatio per Hispaniam, Franciam et Alemaniam*.

(4) Nous suivons le texte de Ludwig Pfandl, *Revue Hispanique*, 1920, tome 48, p. 89-90. M. Pfandl donne sur Münzer une longue notice. Le ms. de l'*Itinerarium* est à la Hof. u. Staats Bibliothek de Münich. Le titre complet de l'ouvrage est le suivant : *Itinerarium sive peregrinatio excellentissimi viri artium ac utriusque medicinae doctoris Hieronimi Monetarii de Feltkirchen civis Nurembergensis*. Nous devons à M. Julio Puyol une traduction espagnole de l'*Itinerarium* (Jerónimo Münzer, *Viaje por España y Portugal*, *Boletin de la Real Academia de la Historia*, LXXXIV, p. 32-119, p. 197-279). M. Puyol a eu le grand mérite de débrouiller un texte souvent obscur ; malheureusement, au moins pour les pages qui nous intéressent, son travail laisse beaucoup à désirer.

In Affrica juxta strictum maris et columpnas Herculis habet civitatem Septam, que olim erat maxima. Quam sui predecessores Regi de Fes abstulerunt. Nunc autem parva est et fortissima contra insultus Sarracenorum. Anno domini 1458 surrexit Rex de Fes, Rex de Tunnis, Rex de Oran plus quam quadraginta milibus venientesque ad Septam ipsam recuperare voluerunt. Inermes autem ut cum clipeis multis ex corticibus quercuum quod zockelholtz *vocant, murum ut pecudes accedentes nihil profecerunt. Erant autem octo centum Christiani incivitate, inter quos duo Almani, unus Georgius de Echingen ex comitatu de Wirtenberg, miles in Jerosolimis factus, alter dominus Georius Ramseidner ex Saltzburga; qui strenue militantes, Georius enim de Echingen quendam Sarracenum equitem fortissimum, suo gladio per medium divisit et ei gladium abstulit. Alia Portugalensibus relinquens Ramseidner autem suo ingenio amphoras magnas ex limo semiustas faciens et eas calce pulverizata et ferreis triangulis, quos* fuseysen *vocant, implens foras muros in medium Sarracenorum eicere fecit. Excecati autem et vulnerati Sarraceni magna dampna sustulerunt. Venerunt*

En Afrique, sur le Détroit et près des Colonnes d'Hercule, se trouve la ville de Ceuta, qui autrefois était fort grande, et que leurs ancêtres (1) enlevèrent au roi de Fès. Mais aujourd'hui elle est petite, et d'ailleurs bien fortifiée contre les attaques des Maures. En l'an de grâce 1458, le Roi de Fès, le Roi de Tunis et le Roi d'Oran levèrent plus de quarante mille hommes et marchèrent sur Ceuta pour la reprendre. Mais ils étaient si mal armés que beaucoup n'avaient que des boucliers en écorce de chêne (2), qu'ils appellent *Zockelholtz*, et que, attaquant le rempart comme un troupeau, ils n'obtinrent aucun résultat. Il y avait dans la ville huit cents chrétiens, dont deux Allemands : l'un s'appelait Georges d'Echingen, du Comté de Wurtemberg, armé chevalier à Jérusalem (3), l'autre Georges Ramseidner, de Salzbourg. Ils combattaient vaillamment. Car Georges d'Echingen avec son épée coupa en deux par le milieu un Sarrazin, cavalier gigantesque (4), et lui enleva son épée. Entre autres marques de son ingéniosité, Ramseidner laissa aux Portugais l'invention suivante : il fit faire de grands vases de terre à moitié cuits, les fit remplir de chaux en poudre et de triangles de fer qu'on appelle *fuseysen* (5), et les fit lancer du haut des remparts au milieu des

(1) Il nous semble que c'est le seul sens que l'on puisse donner à : *sui predecessores*. M. Julio Puyol traduit sans se compromettre : *los portugueses*.

(2) La construction de Münzer n'est pas naturelle. Nous comprenons ici comme M. Puyol : *muchos llevaban escudos hechos con corteza de encina*, etc.

(3) En réalité, comme on le verra plus loin, ce personnage fut armé chevalier à Prague. Son nom est généralement orthographié Ehingen.

(4) Nous comprenons *fortissimum* comme M. Puyol, qui traduit : *descomunal*.

(5) Ce mot, qui signifie aujourd'hui crampon, veut dire ici chausse-trape ; M. Puyol, qui traduit par *abrojo*, rappelle que le mot actuel est fussangel. Nous avons préféré conserver le mot allemand.

autem certe naves ex Sancta Luca Sibilie eis in subsidium. Nam Rex Portugaie vento prohibitus subvenire non potuit. Capitaneus autem supremus Sarracenorum Lazaratisch dictus, qui sanctus ab eis reputatur, Regem de Fes inculpans, quod vinum (non ut Machometistam decet) biberit, dissensioneque inter eos facta 5to die inglorii abierunt relinquentes multa bellica more eorum. De quorum nocturno abscessu Christiani multum dolebant, quia ultra duo milia non interfecerant.

Sequentibus annis autem Rex Portugali alia tria opida eis abstulit, ut Arsillam, Tangar, Alkasser, que omnia fortissime munivit. Et villas circumquaque tributarias fecit. Quotannis enim singula capita singulos dant ducatos, quos tablos *vocant. Habet item Rex bombardarios almanos expeditissimos in Alkasser. Inter quos quidam Jacobus Swevus de Waiblingen, opido comitis de Wirtenberg, qui multa strenue gessit. In mense enim Novembri proximo cuidam ville rebelli dare tributa [fecit] tria milia caprarum, ducentos boves et alia. Item 14 schlavos abduxerunt. Distant autem hec ville extra strictum Sibilie decem septem leucis abinvicem. Rexque maiorem honorem quam comodum inde habet.*

Sarrazins. Aveuglés et blessés, les Sarrazins eurent de fortes pertes. Certains navires de Sanlúcar de Séville (1) vinrent au secours de la place. Car des vents défavorables empêchèrent le roi de Portugal de la secourir. Le général en chef des Sarrazins, appelé Lazaratisch, considéré parmi eux comme un saint, reprocha au roi de Fès d'avoir bu du vin, chose qui ne convient pas à un Mahométan, il se produisit entre eux un désaccord et le cinquième jour ils s'en allèrent sans gloire, en abandonnant un grand nombre d'engins faits à leur mode. Les chrétiens se lamentaient beaucoup de ce départ nocturne, car ils n'avaient pas pu tuer plus de deux mille Maures.

Les années suivantes, le roi de Portugal leur enleva trois places fortes, à savoir : Arzila, Tanger et El Qsar es-Ṣġîr (2), qu'il garnit toutes trois de puissantes fortifications. Et il fit tributaires les villages des environs : chaque année, en effet, ils paient par tête d'habitant un ducat, qu'on appelle *tablo* (3). Le roi a aussi à El Qṣar des bombardiers allemands très habiles, entres autres un certain Jacob Sweve (?) de Waiblingen, ville du comte de Wurtemberg, qui accomplit de grands exploits. Au cours du dernier mois de novembre, en effet, il fit payer en tribut à un village rebelle trois mille chèvres, deux cents bœufs et d'autres choses. On emmena aussi quatorze prisonniers. Ces villes qui sont situées en dehors du Détroit

(1) C'est-à-dire Sanlúcar de Barrameda, à l'embouchure du Guadalquivir, qu'on distingue de Sanlúcar la Mayor, entre Séville et Huelva, dans l'intérieur des terres, et de Sanlúcar de Guadiana, sur la frontière portugaise, en face d'Alcoutim.

(2) M. Puyol traduit par erreur Alcazarquivir. El Qsar el-Kbir n'a jamais été occupé par les Portugais.

(3) D'après M. Puyol, ce mot signifierait *dobla*, monnaie qui, à l'époque d'Henri IV de Castille, valait 240 *maravédis*.

de Séville sont éloignées respectivement les unes des autres de dix et de sept lieues (1). Et le roi en tire plus d'honneur que de profit.

On aura remarqué sans peine que le tableau de Münzer est plus curieux qu'exact. La chronologie est singulièrement fantaisiste : Münzer ne paraît pas savoir qu'El Qṣar a été occupé par les Portugais en 1458, tandis que Arzila et Tanger n'ont été enlevés qu'en 1471. D'autre part, on ne trouve trace dans aucun texte de ce grand siège de Ceuta dont parle le voyageur allemand et qui aurait eu lieu en 1458. Münzer, qui ne connaissait pas le pays, a pu très bien s'embrouiller dans les récits qui lui furent faits à la Cour de Portugal et dans ceux qu'il entendit en Allemagne, peut-être de la bouche d'Ehingen lui-même ; et il est probable qu'il a commis une confusion avec le siège d'El Qṣar à la fin de 1458 par le roi de Fès (2). Mais c'est bien à Ceuta qu'eut lieu le duel entre Ehingen et un Musulman, car le gentilhomme allemand fixe lui-même cet événement à 1457, et nous savons qu'en 1458 il était de retour dans sa patrie. Georg von Ehingen est en effet un personnage assez bien connu. Il naquit en Souabe, vers 1435, et mourut sans doute dans les dernières années du siècle ; il fut fait chevalier à Prague en 1453, lors du sacre du roi de Bohême, Ladislas le Posthume ; après un premier voyage en Asie Mineure et en Egypte, il quitta de nouveau l'Allemagne, en 1455, accompagné de son ami Georges Ramseidner, de Salzbourg (3). Ils parcoururent la France et l'Espagne et arrivèrent au Portugal où Alphonse V les prit à son service ; Ehingen gagna Ceuta et passa sept mois à combattre les Infidèles. Il raconte dans son *Itinerarium* qu'une fois, le sort des camps ayant été remis à deux champions, il fut désigné par les Chrétiens et réussit à triompher de son adversaire ; c'est à cet épisode que

(1) La traduction de M. Puyol : *Ceuta dista de Sevilla unas diez y siete leguas* nous parait tout à fait inadmissible : elle laisse de côté les mots *extra strictum* et *abinvicem* ; en outre, *hec ville* ne saurait être rendu par *Ceuta* ; enfin, si barbare que soit son latin, il est difficile de croire que Münzer ait pu employer les mots *decem septem* pour dire dire dix-sept et marquer l'éloignement par un génitif (*Sibilie*) : le mot *Sibilie* lui-même serait étrangement placé. Pour bien comprendre la phrase, il faut se rappeler que, tout à l'heure, Münzer a énuméré les villes dans l'ordre suivant : Arzila, Tanger, El Qṣar ; il veut dire qu'il y a dix lieues entre Arzila et Tanger et sept entre Tanger et El-Qṣar, ce qui est à peu près exact. Münzer, comme son contemporain le cosmographe portugais Duarte Pacheco Pereira (Cf. *Hespéris*, 1927, II, p. 233), réduit le Détroit au bras de mer entre Gibraltar et Ceuta.

(2) Cf. Léon l'Africain, II, p. 248-250, Damião de Gois, *Chronica do Principe Dom Ioam*, ch. XVI, Jerónimo de Mascarenhas, *Historia de la Ciudad de Ceuta*, Lisbonne, 1918, p. 233-234, et Affonso de Dornellas, *Elementos para a Historia de Ceuta*, Lisbonne, 1923, p. 73.

Les sièges d'El Qsar étaient très célèbres au Portugal, ainsi que les exploits du gouverneur de la place D. Duarte de Meneses, et Camöens fait allusion aux uns et aux autres (*Lusiades*, VIII, 38). Nous n'avons pu consulter la chronique de D. Duarte de Meneses par Zurara.

(3) Nous ne voyons pas pourquoi M. Puyol l'appelle Gregorio. Le nom de ce gentilhomme se trouve aussi sous les formes Ramseider et Rampsiden.

Münzer fait allusion. Ehingen rentra ensuite en Allemagne. Son *Itinerarium* a été publié deux fois, à Augsbourg, en 1600, à Stuttgard, en 1842 (1).

Il convient aussi de relever la phrase sur laquelle Münzer termine son tableau : « Et le roi en tire plus d'honneur que de profit ». A Lisbonne, on tenait beaucoup à faire remarquer ce désintéressement (2), d'autant plus que le monopole du commerce de Guinée commençait probablement à susciter du mécontentement dans les autres pays. Münzer a docilement répété la leçon qui lui avait été faite à la Cour de Jean II. Une trentaine d'années plus tard, Erasme dédiera au roi Jean III de Portugal ses *Chrysostomi Lucubrationes* (1527) ; il s'élèvera contre le monopole qui, au moment où il écrit, n'est plus seulement le monopole du commerce de la Guinée, qui est aussi celui du commerce de l'Inde ; mais, endoctriné par la factorerie portugaise d'Anvers, avec laquelle il était en relations, il écrira : « ... des huit grandes places d'Afrique que vos ancêtres ont conquises,... on dit que vous ne tirez d'autre bénéfice que le montant des dépenses d'occupation ». Cette phrase, d'ailleurs, ne lui fit point pardonner sa désobligeante allusion au monopole ; on n'osa présenter son ouvrage au roi, et il ne reçut point la récompense qu'il espérait (3). Münzer fut vraisemblablement plus heureux ; on voit d'ailleurs par sa lettre de 1493 qu'il aurait été le premier à encourager les souverains portugais dans la pratique du monopole, si un pareil encouragement avait été nécessaire (4).

Robert RICARD.

---

(1) L. Pfandl (p. 89) et Farinelli (*op. cit.*, p. 66) ont consacré l'un et l'autre une note à Ehingen. Mais nous avons surtout utilisé une notice publiée par A. Vallet de Viriville dans la *Nouvelle Biographie Générale* éditée par Firmin Didot sous la direction du Dr Hoefer, tome XV, Paris, 1856, Col. 737-740. Cette notice a échappé à Pfandl et même à Farinelli, qui ne semble connaître que la *Notice d'un manuscrit souabe de la bibl. royale de Stuttgart, contenant la relation des voyages faits de 1453 à 1457 en Europe, en Asie et en Afrique, par Georges d'Ehingen chevalier...*, par A. Vallet de Viriville, Paris, 1855. — L'*Itinerarium* d'Ehingen, rédigé en allemand, a été édité en 1600 à Ausgbourg par Raymond Fugger, avec des gravures de Dominique Custos d'Anvers (cf. description dans Brunet, *Manuel du Libraire*, II, col. 953) et par le Dr Pfeiffer, en 1842, dans la *Bibliothek des literarischen Vereins in Stuttgard*, tome II. Il existe une traduction espagnole du voyage d'Ehingen dans le recueil d'Antonio María Fabié; *Viajes por España de Jorge de Einghen, del baron Léon de Rosmital*, etc., Madrid,1879, p. 169. Le récit du séjour d'Ehingen à Ceuta est aux pages 32-40.

(2) Les Portugais semblent avoir fait une soigneuse publicité autour de leurs entreprises marocaines, comme le montre un passage du voyage de Rosmital : « Ce royaume, dit-il, est mémorable, tout particulièrement, à cause des villes que le Roi possède en Afrique... » (Fabié, *Viajes*, p. 118).

(3) Cf. Marcel Bataillon, *Erasme et la Cour de Portugal*, Extr. de *l'Arquivo de historia e bibliografia*, Coïmbre, 1927, p. 19 sq. — Sur l'impopularité du monopole portugais, voir p. 27.

(4) Cf. en particulier les passages cités par M. Bensaude, *op. cit.*, p. 192-193.

NOTES

SUR UNE ARCHITECTURE BERBÈRE SAHARIENNE (1)

Nos Abaḍites du Mzab, héritiers malheureux d'un vaste empire du moyen âge musulman, ont vécu rigoureusement en vase clos jusqu'à nos jours ; ils représentent du point de vue berbère un champ d'études de premier ordre. Masqueray avait déjà dit qu'ils constituaient un fragment de haute antiquité. Leurs traditions se sont naturellement exprimées, dès leur établissement dans la Chebka, par leur architecture.

Nous voudrions dégager les caractéristiques essentielles de leur style architectural, en le rapprochant des méthodes constructives usitées dans d'autres contrées de l'Afrique.

Les travaux récents qui accompagnent notre pénétration de l'Atlas marocain fourniront des points de comparaison précieux. S'il veut bien nous suivre, le lecteur tirera sans doute de lui-même la conclusion de cette brève étude.

Quand les Abāḍites, sous le commandement de leur imam persan Abd er-Raḫman ben Rostem, fondèrent Tihert sur les flancs du Jebel Guezzoul, au bord de la Mina, leur premier soin fut de construire une mosquée-cathédrale. Avant même de songer à leurs maisons, dès que l'emplacement de la nouvelle ville fut déterminé, ils « commencèrent à bâtir, en cet endroit, une mosquée, pour laquelle ils allèrent couper les poutres de la forêt voisine » (2).

Ceci se passait au VIIe siècle et l'existence de cet édifice religieux primordial, muni d'une tour, nous est encore confirmée par d'autres auteurs (3).

Trois siècles plus tard, lors de la fondation des Ḳsur du Mzab, le souci primordial ne fut pas différent. Aussi les agglomérations urbaines actuelles de nos ḫarijites sont-elles toutes dominées par une mosquée, élément essentiel de leur constitution et contemporain de leur création.

Sans préjuger d'une identité quelconque entre ces mosquées et celles qui s'élevaient autrefois au sein des cités abaḍites du Tell, constatons actuellement leurs

(1) Communication au VIe Congrès de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines (7e section).

(2) Mohammed ibn Youssef auquel nous devons aussi une description des centres du Nefous ; cité par El Bekri, *Description de l'Afrique*, trad. M. G. de Slane p. 140 et 141, édition 1913.

(3) Ibn Seġir notamment, traduction Motylinski, ds Actes du XIVe Congrès des Orientalistes. Alger, 1905, p. 67 ; Mohammed ibn Youssef précité ajoute, *loc. cit.* : « cet édifice subsiste encore aujourd'hui, il est composé de quatre nefs et sert de mosquée *ja'me*. »

traits saillants : près de mille ans d'existence sont un titre suffisant à notre attention (1).

Or que voyons-nous en approchant d'une ville mzabite ? L'élément principal, celui qui frappe la vue du premier arrivant, est un minaret aux formes étranges qui domine l'amoncellement, en ruche, des habitations. Si nous nous approchons nous apercevons des sortes de doigts dressés qui couronnent ce curieux *manar*. Et d'une seule rencontre, l'archaïque mosquée de la cité révèle l'essentiel de l'architecture abaḍite. Visiterions-nous maintenant les sept villes de la Chebka ou Metlili des *Cha'mba*, autre ville bâtie sous l'influence des Beni-Mzab, ce serait pour retrouver ces traits distinctifs : minaret aux formes étranges et doigts dressés.

Ces deux caractères vont être étudiés ici. Certes, le problème de la construction mzabite est par trop réduit, si on le simplifie de la sorte. Il faudrait parler aussi du plan des édifices, de celui des maisons en particulier : l'habitation humaine, qui se définit d'abord par son plan, possède au Mzab des liens de parenté évidents avec la maison méditerranéenne, avec la maison étrusque de Chiusi ou le *cavædium* toscan ; il conviendrait aussi de s'étendre sur la voûte, sur son emploi continu, sur ces curieux portiques ornant intérieurement les étages, mais il faut se limiter et, au cours de ce simple article, il ne sera question que de la construction des tours et de cette ornementation terminale si particulière ; on a l'excuse d'avoir examiné par ailleurs (2) d'autres éléments de ce problème.

Les tours du Mzab, qu'elles soient militaires ou à caractère mixte, comme ces minarets qui servaient de tours de guet au-dessus des villes, se trouvent élevées sur plan carré ; ce qui leur donne une physionomie propre, c'est leur coupe pyramidale. Leurs quatre faces s'amincissent, très rapidement parfois, et leurs arêtes tendent à se réunir par leurs prolongements ; l'ensemble possède une forte cohésion, le centre de gravité étant ramené vers la base. Les murs du dehors sont lisses, sans ornementation. Ils sont construits en pierre et en mortier spécial d'une couleur ocre, le *timchemt*.

A l'intérieur on trouve un escalier primitif, à marches hautes et inégales. Celles-ci forment la partie supérieure d'une voûte qui gironne, s'épaulant d'une part aux parois murales et intérieurement à un noyau central. Dans les tours militaires ou les tours de veille, donnant asile au moins à cinq ou six hommes d'armes, l'allure pyramidale est moins prononcée, quoique très perceptible. L'escalier est toujours intérieur ; s'il existe des étages, ils sont percés d'une trappe par où les provisions ou les projectiles peuvent être montés.

Nous avons parlé tout à l'heure de sortes de doigts dressés qui couronnent le minaret et recouvrent la *loggia* où s'abrite le *muḍḍen*. Ce sont bien des doigts

(1) El'Ateuf, la plus ancienne des villes, remonte à l'an 1011 ; Bou Noura à 1048 ; Melika l'a suivie de près comme Beni-Sguen ; Ghardaia est de 1053. Les deux dernières villes excentriques sont plus récentes : Guerara, date de 1631 et Berrian de 1679.

(2) *Civilisation Urbaine au Mzab*, Paris, Geuthner, 1922.

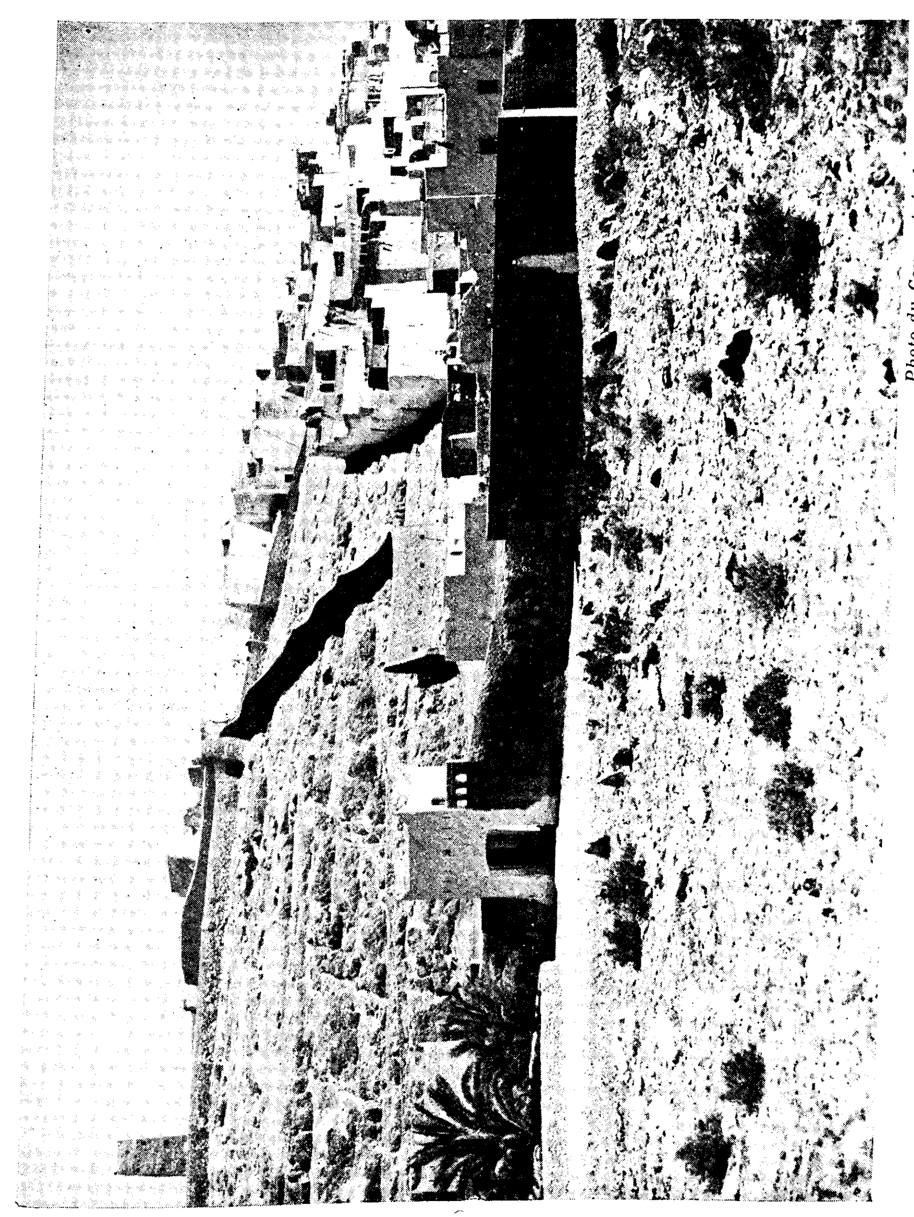


Photo du Gouv. général de l'Algérie.

Fig. 1. — Beni Sguen. Remparts, poste et tour de veille.

en effet dans la zénatia locale *iḍudan* ; au nombre de quatre, ils terminent les arêtes de la tour.

Un examen quelque peu attentif vous les signalera, par ailleurs, un peu partout.

D'abord au-dessus de la façade des maisons ou sur les terrasses. Nous trouverons là non seulement des boules de terre décoratives, *imzargen* (1), placées ou non sur un pédoncule en maçonnerie et blanchies, mais des ornements dressés de différentes formes, parfois décorés de motifs linéiformes, incisés dans le plâtre. Souvent les cheminées sont prolongées d'éléments semblables, dentés, cornus. Enfin les angles des maisons se trouvent enrichis de merlons en escalier, surmontés eux-mêmes de boules décoratives ; dans les habitations anciennes, ces merlons sont simples et triangulaires ; dans les habitations récentes, ils dénotent des influences citadines venues du nord qui les dénaturent.

C'est dans l'architecture funéraire que les ornements dressés trouvent leur expression la plus multipliée.

La mode évolue, ici comme ailleurs, et les tombeaux actuels ne sont plus ce qu'ils étaient il y a une centaine d'années. Ainsi, à Melika, un ṭaleb vénéré dans la cité, Sidna Aissa, possède une tombe du plus curieux effet. C'est une extraordinaire floraison d'ornements dressés : les uns sont en pain de sucre, d'autres plus effilés, enfin une sorte de minaret orné de cinq *iḍudan*, d'inégale hauteur, domine l'ensemble. Tous ces motifs élevés en maçonnerie pleine, puis crépis, lissés et blanchis à la chaux reposent sur un socle également blanchi.

L'anthropolâtrie n'est point le fait des Abāḍites ; pourtant cette ornementation spéciale pourrait être rapprochée de l'essai rudimentaire de statue que le Mzab possède à Ghardaïa (2).

Parfois, les Mzabites préfèrent s'en tenir, pour leurs personnages importants, à des tombeaux plus petits et dont la tradition est d'ailleurs tout aussi ancienne. Ceux-ci figurent une sorte de niche de 70 à 80 centimètres de hauteur seulement, où de l'huile et des offrandes sont généralement abritées. Cette niche maçonnée a ses quatre angles surmontés d'ornements à la façon des minarets : des boules peuvent terminer ceux-ci. Le cimetière de Berrian en contient beaucoup, qui pigmentent de blanc les tombes pierreuses. Si le lecteur se reporte à la figure n° 2, il voudra bien nous accorder que ce n'est point là un aspect coutumier aux cimetières maghrebins.

Les tombes communes portent des stèles brutes et ne présentent rien de remarquable au point de vue architectural ; toutefois, à Melika, comme le cimetière est établi sur un plateau rocheux, on se contente de poser les corps à même le roc

(1) R. Basset, *Etude sur la Zenatia du Mzab*, p. 43.

(2) « Le purisme du Mzab n'a pas reculé devant un essai de statue, chose exceptionnelle en pays musulman. On aperçoit dans le lit de l'oued, sur le chemin de l'oasis, un bloc de *timšemt* blanchi à la chaux qui figure très grossièrement un homme incliné à genoux, vêtu de burnous ; c'est Sidi-Saʿd. » A.-M. Goichon, *La Vie Féminine au Mzab*, Paris, Geuthner, 1926, p. 246.

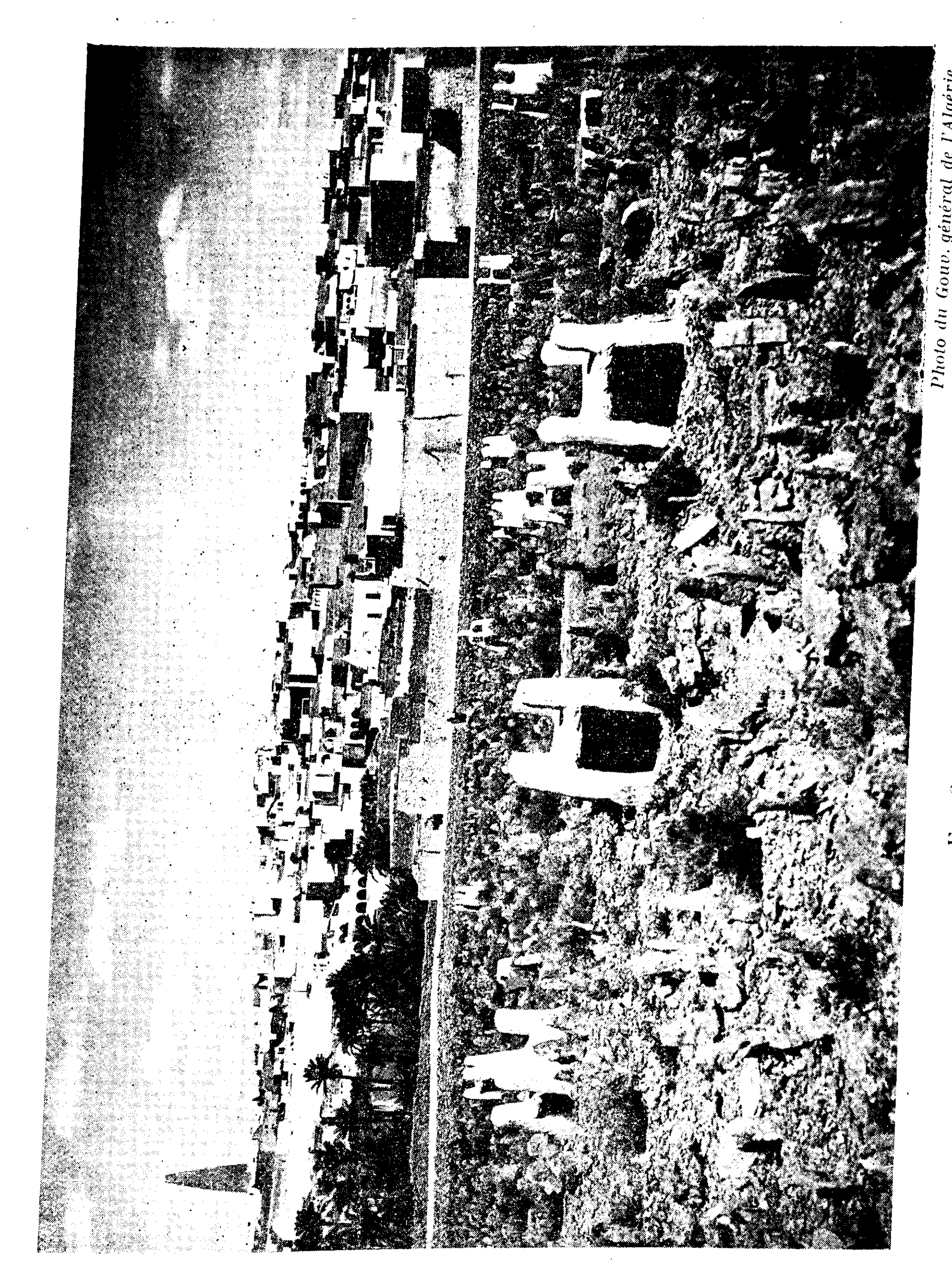


Photo du Gouv. général de l'Algérie.

Fig. 2. — Berrian. Cimetière abādite

et l'on construit par-dessus un cube rectangulaire en dalles calcaires grossièrement jointoyées (1). Les angles de ces caveaux sont parfois relevés et leur faîte semé d'ornements dressés.

Les cimetières ne sont pas seulement le siège de tombeaux si particuliers, ils possèdent aussi des *Ḳubba*. Pourtant les Abāḍites ne connaissent point le culte maraboutique et ils ont adopté comme à regret ces petits monuments par ailleurs si fréquents (2). Dans la vallée de l'oued Mzab, ils ont seulement toléré des populations agrégées la construction de semblables édicules, s'en tenant pour eux-mêmes à la *Ḳebibat*, ou petite *Ḳubba*, dont le modèle réduit ne dépasse pas, avons-nous dit, 70 centimètres de hauteur.

Cependant des villes comme Guerara et surtout Berrian, dont la fondation remonte au XVIIe siècle, n'ont pu résister plus longtemps. Le culte des morts, sinon celui des saints, y a fait admettre la construction, dans des cimetières proprement mzabites (3), de monuments funéraires que l'on retrouve, çà et là, aux environs des villes de la Chebka.

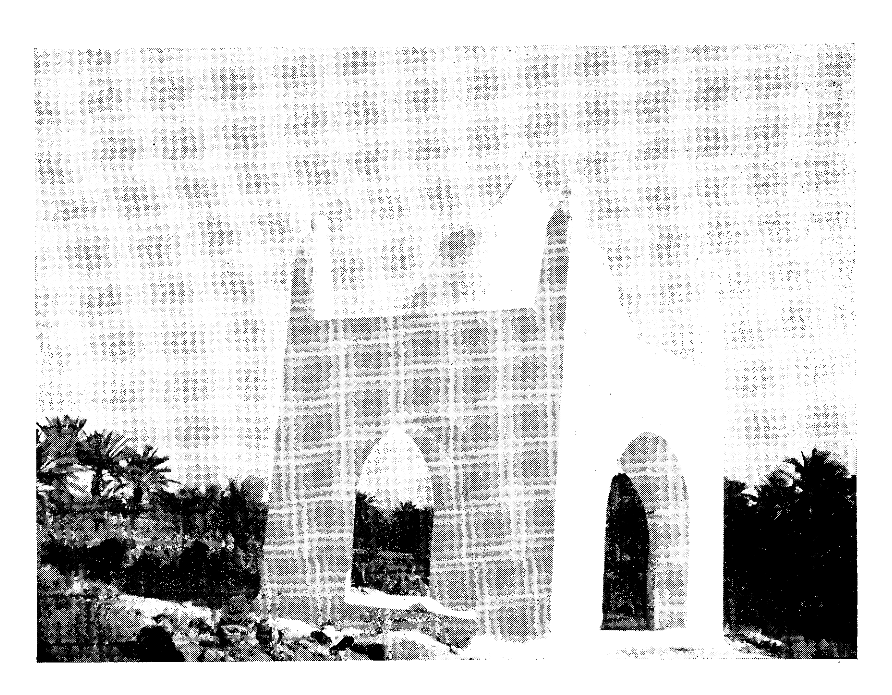


FIG. 3. — Berrian. Kubba abādite

Ces petites constructions, élevées sur plan carré, procèdent de la technique

(1) Cf. Ch. Amat, *Le Mzab et les Mzabites*, Paris, 1888, p. 187.

(2) Cf. G. Marçais, *Manuel d'Art Musulman*, Paris, 1927, pp. 530-4 ; Saladin, pp 196-7, et Cauvet, *Les Marabouts*, ds. *Revue Africaine*, 1923, pp. 274 et seq., et 448 et seq.

(3) Cf., pour les cimetières de Berrian, l'étude précitée du Commandant Cauvet, p. 504 et seq.



Photo du Gouv. général de l'Algérie.

Fig. 4. — Berrian. Cimetière abāḍite šiḫ Ṣālaḥ.

habituelle, en ce qu'elles sont surmontées d'ornements dressés ; ce qui les caractérise, c'est, d'une part, qu'elles sont ajourées (les quatre murs d'enceinte forment autant d'arcs limitant le plan carré) et que, d'autre part, leur couverture est constituée par une coupole fruste, de « style conique » (1). Parfois, la coupole est engendrée par deux surfaces de révolution, la première en tronc de cône surmontée d'une couverture conique aussi et surbaissée. Des *idudan*, à boules, ornent aussi les quatre angles.

Les Ḳubba des populations malékites, agrégées aux cités abaḏites, sont beaucoup plus grossières, quoique closes à la manière de celles du Nord. Leur couverture est inspirée de la mode mzabite : ou bien ce sont des coupoles coniques s'élevant sans solution de continuité apparente au-dessus de la façade des murs qu'elles prolongent, avec un ornement dressé à l'extrémité, ou bien des terrasses semées d'ornements dressés, gros et frustes, inégalement répartis (2).

Lorsque l'on veut rattacher cette architecture au passé, si l'on considère le dernier établissement ḫarijite de Sedrâta d'Ouargla, précédant immédiatement celui de la Chebka mzabite, on est complètement dérouté. Les ruines de Sedrâta, reconnues par Tarry et Blanchet, nous découvrent des stucs très fins, refouillés en arabesques, des parements enduits de *teffiza*, appliqués frais sur les murs et sculptés au fer, des piliers en maçonnerie revêtus de plâtre ; l'ornement floral, utilisé pour l'embellissement des maisons, révèle un style *sui generis*, qualifié de *roman*, et qui s'apparente aux édifices égyptiens de la fin du IXe et du Xe siècle, peut-être même aux palais de Mésopotamie (3).

Force nous est donc de constater un *hiatus* ou d'imaginer que le rigorisme de la *voie de secret*, auquel se sont ajoutées les exigences d'un cadre particulièrement stérile, ont réduit nos Abaḏites à un genre des plus pauvres, approprié à leur caractère de nation traquée, se réfugiant à l'étroit dans des repaires inaccessibles. C'est un point assez surprenant et passablement obscur.

Cependant nos berbères mzabites ont conservé leur langue, leurs coutumes. Ils ont continué à vivre en vase clos ; ils n'ont été en aucune façon arabisés et si les liens de rattachement de leur architecture se résolvent, au moment où nous avons le plus besoin d'eux, ce n'est point une raison pour mésestimer ce qui s'offre maintenant à nos yeux. Son ancienneté intrinsèque est déjà suffisante, disions-nous, pour mériter l'examen. Cette architecture saharienne abāḏite est fruste, mais il convient d'abord de la réhabiliter et de ne point aller jusqu'à nier son intérêt.

(1) Cf. A. Chevrillon, *Les Puritains du Désert*, ds. *Rev. des Deux Mondes*, 1er et 15 mars, 1er et 15 avril 1927, p. 626.

(2) Nous ne pouvons nous occuper ici que du style architectural des Abāḏites en général, sans trop nous appesantir sur les origines de ces ornements dressés. C'est un sujet que nous reprendrons ultérieurement.

(3) H. Saladin, *Manuel d'Art Musulman*, I, *L'Architecture*, Paris, 1907, pp. 209 et 235, et surtout G. Marçais, *Manuel d'Art Musulman*, I, du IXe au XIIe siècle, Paris, 1926, pp. 81 à 90, bibl.

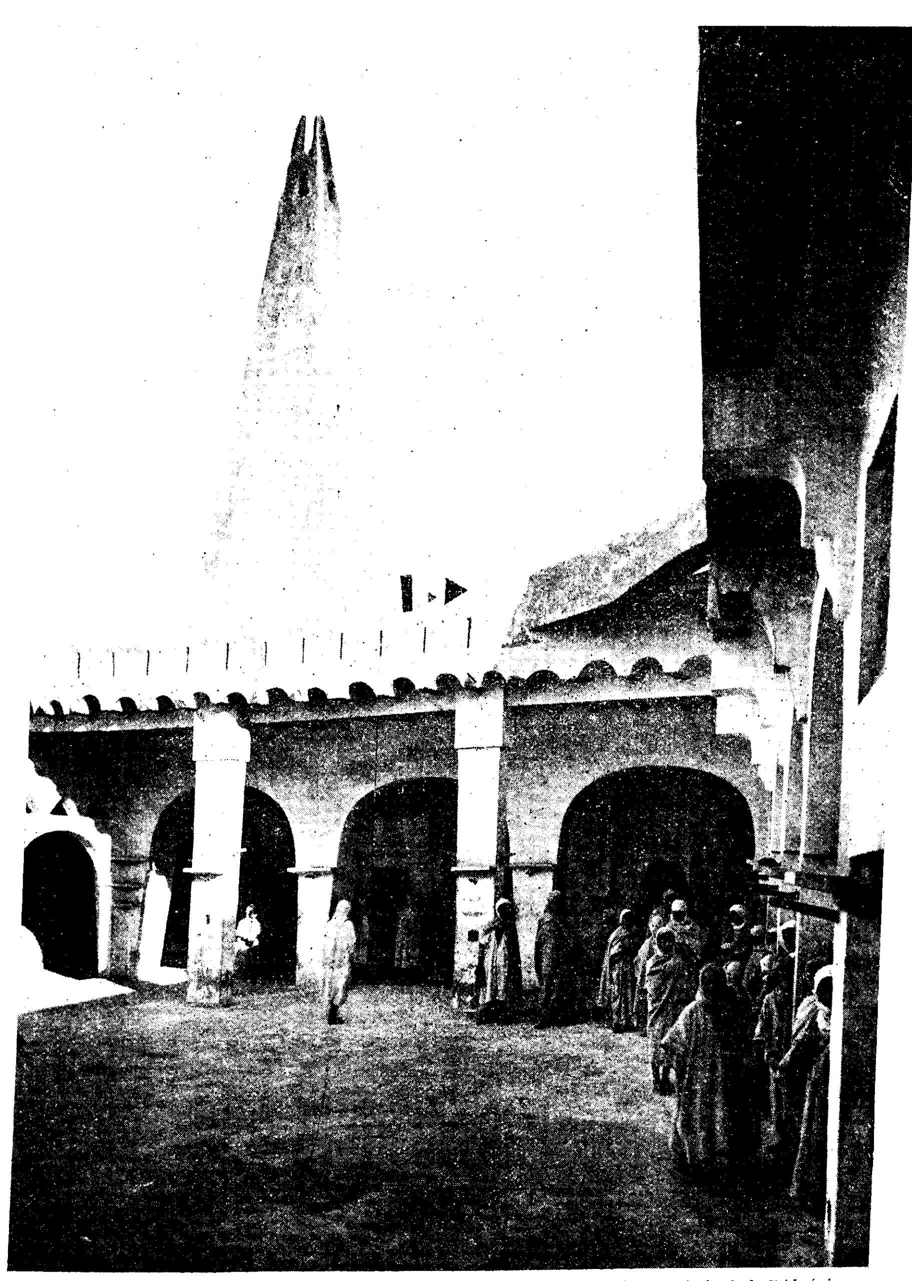


Photo du Gouv. général de l'Algérie.

Fig. 5. — Guerrara. La mosquée.

Nous ne saurions être d'accord, à ce propos, avec l'opinion qui voudrait faire du royaume ancien des Rostemides un royaume de nomades purs et, des Mzabites actuels, héritiers directs des contribules de Rostem, des nomades encore, « des nomades ruinés et réduits à se faire paysans » (2).

D'une part, on ne peut lire les documents ḫarijites ou les ouvrages orthodoxes relatifs au royaume de Tihert sans protester contre semblable idée. Cette civilisation s'est au contraire toujours identifiée avec le nom d'une *ville*, que se soit Tihert ou Sedrata d'Ouargla, et ces cités étaient fort prospères, ornées de mosquées, même d'une mosquée-cathédrale, ceintes de remparts, pourvues de marchés, de moulins. Les témoignages d'Ibn Saġir, d'El-Bekri, d'Abou-Zakaria sont formels à cet égard (3). Sedrata avec ses palais, ses maisons décorées de *ṭeffiza* et de *timchent* ouvrés, ne fait point penser au chameau et à la tente. C'est au contraire une cité d'un goût évolué, en discordance absolue avec l'esprit du grand nomade destructeur.

Enfin, à l'heure actuelle, nos villes mzabites, avec leurs rues soigneusement distribuées, leurs maisons à gouttières et à fosses d'aisances, leurs mosquées centrales, leurs marchés ou lieux d'échanges toujours repoussés à la périphérie, leur organisation municipale, leur police, respirent au contraire un air d'urbanisme très poussé. Il est vraiment difficile de faire de l'Abaḍite un Zenète chamelier : Zenète oui, et nous n'ignorons pas qu'il y a eu et qu'il existe des Berbères nomades, mais douze siècles d'habitudes citadines isolent nos Berbères du Mzab et, délibérément, cela suffit, à notre entendement, pour les qualifier de sédentaires. Ils ont trop l'instinct parcimonieux et constructeur du *haḍri* pour qu'on puisse jamais les assimiler au bédouin, leur irréconciliable ennemi.

Les villes mzabites ont cependant bien emprunté à une contrée ou à une civilisation leur mode constructif. Si les documents de l'histoire sont défaillants, il faut tenter de trouver une autre explication.

Jusqu'à présent on a cru trouver cette explication en adoptant l'idée d'une influence soudanaise (1) et, en effet, il semble que ce soit bien dans le bassin nigérien et au Soudan que ce style ait trouvé sa véritable sphère d'expansion. Les mosquées de Djinguré Ber et Sonkoré à Tombouctou offrent des types très nets de ressemblance avec notre architecture abaḍite. Les minarets plus lourds et

(1) Cf. E.-F. Gautier, *Les Siècles obscurs du Maghreb*, pp. 25, 264, 270, 291, 301, 403, etc.

(3) Nous ne voulons retenir ici que la chronique d'Ibn Saġir sur les imans rostemides de Tihert. C'est l'ouvrage d'un musulman qui a habité la capitale des Rostemides et, partant, nous avons là le plus ancien document connu sur cet empire hārijite. A. de C. Motylinski en a donné une savante traduction déjà citée (XIV[e] Congrès des Orientalistes, Paris, Leroux, 1908, pp. 3 à 132). On ne peut relever tous les passages où la capitale de Tihert apparaît comme une *ville*, au sens propre du mot et non comme une agglomération de nomades ; voir notamment p. 68, 69, 71, 83, 85, 93 et passim. Enfin, p. 74, les notables citadins de Tihert sont opposés aux nomades de la contrée.

(1) Cf., encore tout récemment, Chevrillon, *Les Puritains du Désert*, *Revue des Deux Mondes*, 1927, p. 620, Cf. aussi notre *Civilisation Urbaine au Mzab*, p. 63 et 64.

ramassés, à cause de la moindre résistance des matériaux, offrent une coupe identique (1), telle aussi la tour de la mosquée de Sidi-Yaḥya (2).

Sur ces mosquées figurent habituellement des ornements verticaux qui ornent les angles ou courent sur les corniches des terrasses.

Dienné s'impose encore à l'admiration par ce genre tout spécial de construction (3). Les portes des quartiers ou certaines habitations luxueuses, à air de palais, présentent le même genre d'ornementation, comme le portail de Boudoukou (4), les maisons de notables de Dienné (5), etc...

Mais si ce style est à ce point répandu au Soudan, il est historiquement démontré qu'il n'en est pas originaire ; nous avons, sur ce point, l'opinion très nette du regretté spécialiste de la Nigritie, M. Delafosse. « La première mosquée du Soudan à terrasse et à minaret, celle de Gao, date de 1325 seulement. La première mosquée de Tombouctou date de la même année. Ensuite le style se répandit à Dienné, le long du Niger, puis un peu partout. Jusque-là, il n'y avait eu au Soudan que des huttes cylindriques, à toit conique en paille. Le témoignage d'El-Mâmer, qui fut témoin à Gao et à Tombouctou, en 1325, de l'érection des premières mosquées et qui, plus tard, raconta ses souvenirs à Ibn Ḫaldoun, est formel à cet égard » (6).

Le XIVe siècle est en effet la période d'expansion de l'empire de Mali ou empire mandingue. Son chef, Kankan Moussa, étendait sa domination vers l'Ouest jusqu'à l'Atlantique, à l'Est sur les pays haoussa et, au Nord, jusqu'aux oasis du Sud algérien (7) : ses hommes d'armes venaient battre les abords de la Chebka du Mzab.

Ce prince possédait déjà des Berbères parmi ses sujets ; il entretenait en plus à sa cour des conseillers étrangers de race arabe et berbère. Le témoignage d'El-Mamer rapporté par Ibn Ḫaldoun établit bien que c'est à l'instigation de cet entourage et, particulièrement, sur les plans d'un poète espagnol, Es-Saheli, mieux connu sous le nom de Tuljen, que les premières mosquées et les premiers palais de Tombouctou et de Gao furent construits. La description d'Ibn Ḫaldoun laisse à penser que, pour l'intérieur, ce poète-architecte avait dû s'inspirer du style andalou (8) ; la mosquée de la capitale comportait des salles revêtues de plâtres

(1) Voir la monographie de Tombouctou par Mgr Hacquard, Paris, 1900. Voir Desplagnes, *Le Plateau Central nigérien*, p. 130 et 213 et fig. ; Commandant Meynier, l'*Afrique Noire*, Flammarion, 1914, p. 121.

(2) Delafosse, *Les Nègres*, pl. IX, 2, Paris, Riéder, s.d. ; cf. également, les mosquées de la Côte d'Ivoire, pl. XII, même volume.

(3) Commandant Meynier, *L'Afrique Noire*, Paris, Flammarion, 1914, p. 60 ; Ch. Monteil, *Monographie de Dienné*, 1903, in-8°. Voir aussi les illustrations de l'ouvrage posthume de Paul Adam, *Notre Carthage*, Paris, Fasquelle, 1922, notamment p. 267 et seq.

(4) Porte de quartier à Boudoukou, Haute Côte d'Ivoire, in Delafosse, *Les Civilisations Négro-Africaines*, Paris, Stock, in-16, 1925, p. 137.

(5) Paul Adam, *ibid.* p. 272-3.

(6) Lettre inédite de M. Maurice Delafosse.

(7) Cf. Delafosse, *Haut Sénégal, Niger*, 3 volumes, Paris, Larose, 1912, p. 187 à 192.

(8) *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, t. II, p. 111 à 113.

ouvrés ; il n'est rien dit des minarets ; toujours est-il que ces témoignages probants s'accordent à dire que les nègres ne connaissaient avant Kankan Moussa ou Gongo Moussa que des huttes coniques en paille, des *nouala*, identiques à celles du Maroc, où elles se sont prodigieusement répandues.

Les relations des pays noirs avec les contrées de l'Afrique du Nord étaient d'ailleurs beaucoup plus fréquentes autrefois qu'on ne pourrait se l'imaginer. Sans faire appel aux Garamantes de Duveyrier, venus peupler le Sahara, idée à laquelle des travaux plus récents ont rendu un certain lustre (1), on peut se référer encore au témoignage d'Ibn Ḫaldoun, qui insiste, tout particulièrement, sur les relations de l'Ifriqia et du Maġreb avec la Nigritie (2). Le célèbre historien pensait que les relations, entre les rives opposées de la mer saharienne, ne pouvaient remonter qu'à l'époque de l'envahissement de l'Afrique par les Musulmans (3) ; il est certain qu'elles furent bien antérieures. En outre, l'étude du problème ethnique nous enseigne qu'une bonne partie du peuplement du plateau nigérien a été assurée par des Berbères dont l'état nomade actuel ne correspondrait pas avec leur condition passée.

En tout état de cause, ce qui nous intéresse ici, c'est en quelque sorte une question de priorité : or il peut être affirmé que « ce ne sont point les Mzabites qui ont construit comme au Soudan, mais bien les Soudanais qui ont construit comme au Mzab » (4).

Ces arguments suffiraient déjà à démontrer que l'inspiration était bien septentrionale, l'idée créatrice, au Soudan, revenant à un Arabe d'Espagne, « visiblement au courant de l'art berbère », écrira M. Delafosse (5). Une preuve irréfutable résulte encore du rapprochement des dates de fondation des Ḳṣour abaḍites du Mazb et de l'époque où furent constitués ces premiers monuments de l'art nègre.

Si en effet il faut admettre l'année 1325 pour l'érection des premières mosquées du Soudan, il faut se rappeler que nos agglomérations mzabites datent du XI[e] siècle et que la mosquée de Ghardaïa, en particulier, contemporaine des premières maisons de la cité, a été élevée en 1053. L'antériorité et l'originalité du système d'édification mzabite paraissent donc un fait définitivement acquis. Le témoignage de l'historien de la Berbérie pourrait être mis en doute, si l'on démontrait qu'il a existé, au Soudan, des édifices antérieurs aux résidences royales ou *mâdougou*

(1) E.-F. Gautier, *Etudes d'Ethnographie Saharienne* (*Anthropologie*, XVIII, 1907, p. 37, 68 et 315-332), notamment les conclusions.

(2) Ibn Ḫaldun, *op. cit.*, traduction de Slane. Chapitre sur l'*Histoire des Rois des Peuples Nègres*, pp. 105 à 116, tome II et tome III, p. 303.

(3) *Ibid*, II, 109.

(4) Delafosse, *Bulletin bibliographique, Revue d'Ethnographie et des Traditions Populaires*, nº 12 (4[e] trimestre, 1922, p. 363).

(5) Ouvrage sur les Nègres déjà cité, p. 24.



Photo du Gouv. général de l'Algérie.

Fig. 6. — Ghardaïa. La mosquée dominant l'amoncellement des maisons.

de l'empire mandingue ; ce résultat serait-il acquis, il faudrait encore prouver que ces édifices sont nettement antérieurs au XIe siècle. Or, ces contradictions n'ont jamais été exprimées.

Puisque le Soudan paraît être la zone-limite de notre école architecturale et non son point de départ, il est préférable de se reporter plus au Nord et de voir, ici ou là, si nous ne retrouvons point des linéaments de cette trame déficiente.

En Algérie, des tours et des châteaux-forts se voient principalement dans l'Aurès. Les Berbères semi-nomades du Sud de ce massif y enferment leurs provisions au moment de quitter la montagne pour gagner le Sahara avec leurs troupeaux. Ces *guelaᶜ* se trouvent isolées sur des pitons ou bien dominent les agglomérations, dont les maisons semblent se presser sous leur protection. La guelaᶜ de *Tabenṭout*, celle du village d'*El-Ḥamra*, dans l'oued *El-Abioḍ* appartiennent au premier et au second type. Elles caractérisent l'habitat berbère de la contrée. Leur construction est de pierre, mais il y a peu de souvenirs de l'allure pyramidale des tours mzabites (1).

Dans l'Algérie de l'Ouest, il n'existe pas de gros massifs montagneux impénétrables où la population autochtone ait pu rester à l'abri. En revanche, au Maroc, se retrouvent des conditions naturelles comparables à celles de l'Aurès, et nous voyons reparaître chez les Berbères marocains ces qaçbas, véritables demeures féodales qui font songer à nos époques guerrières du Moyen Age. Le Vicomte Charles de Foucauld est le premier à les avoir signalées, et il en a dessiné un grand nombre. Ce sont les *tigermatin*, (au singulier *tigremt*) « la forme ordinaire en est carrée, avec une tour à chaque angle ; les murs sont en pisé, d'une hauteur de 10 à 12 mètres »...

« Cette coutume des châteaux-magasins est universellement en usage dans une région étendue : d'abord, dans les massifs du grand et du moyen Atlas, sur les deux versants depuis Qçabi ech Cheurfa et depuis les Aït Ioussi jusqu'à Tizi-Glaoui ; puis sur les cours tout entiers de l'Oued Dra et de l'Oued Ziz, ainsi que dans la région comprise entre ces fleuves » (2).

Les traditions architecturales sont plus nettes ici que dans l'Aurès. Il ne s'agit d'ailleurs pas de simples magasins à denrées auxquels on réserverait alors le nom d'*agadir* (3), mais de véritables châteaux féodaux. Duveyrier pourra nous parler des « sires de Tikirt et de Tazenakht qui ont des résidences fortifiées, aux murs flanqués de quinze à vingt tours » (4). Un récent ouvrage, bourré de dessins pré-

(1) Franz Stuhlmann, *Ein Kulturgeschichtlicher Ansflug in den Aurès*, Hambourg, 1912, Bibliographie complète. Toutefois lire la page 47 et voir la figure représentant une tour de Maᶜafa : on reconnaît l'allure pyramidale retrouvée aussi à Biskra et au Sahara comme il sera dit ci-après.

(2) V. de Foucauld, *Reconnaissance au Maroc*, Challamel, 1888, p. 62.

(3) Sur les agadirs du grand Atlas, bien semblables aux guelaᶜ de l'Aurès, lire *L'Aghbar et les hautes vallées du grand Atlas*, par Robert Montagne, *Hespéris*, tome VII, année 1927, 1er trimestre, p. 1-32.

(3) Rapport fait à la Société de Géogr. de Paris par Henri Duveyrier sur le voyage du Vicomte Ch. de Foucauld au Maroc, 1888, p. X.

cieux, vient d'être consacré à ces *tigremt* marocaines (1) ; voilà un document essentiel à consulter pour tous les ensembles féodaux de l'Atlas de Marrakech, mais il existe d'autres parties de l'Atlas, de l'anti-Atlas, et surtout de la vallée du Sous, où ces qaçba puissantes paraissent encore plus suggestives. Là, les tours de flanquement à plan carré, au nombre de deux en diagonale ou réparties aux quatre angles des bâtiments, font saillie hautement sur les murs des logis adjacents ; elles s'élèvent avec cette coupe en tronc de pyramide qui est si caractéristique (2). Enfin des ornements dressés les couronnent de pointes archaïques et dentues (3) : c'est bien là le vieux château berbère autochtone qui a résisté, au sein de ses montagnes, à tous les flots venus de l'Orient. Il rappelle d'une façon étrange nos tours de la Chebka abaḍite.

Si nous descendons des montagnes vers les plaines, si nous suivons d'abord les rides de l'Anti-Atlas avec Foucauld, çà et là, les formes s'atténuent, mais restent reconnaissables : ce sont toujours des ornements dressés aux quatre angles des édifices, des tours pyramidales rencontrées dans le Dadès, ou dans certains districts du Draᶜ (4).

Sur les confins algéro-marocains et dans la Saoura, les qaçbas sont plus massives, moins élancées, plus spacieuses aussi, comme il convient à des constructions de plat-pays, ayant subi l'influence du Maḫzen, mais elles sont toujours très suggestives (5) et les Ḳṣour eux-mêmes prennent un aspect qu'on aurait appelé « fort soudanais ».

Enfin, autour du Mzab et à Ouargla principalement, aussi à l'état sporadique dans le Sahara tout entier, comme cette mosquée d'Agadès dans l'Aïr, dont le profil est bien celui qui nous occupe (6), nous retrouverons des traits identiques. Il serait trop long d'en consigner toutes les ressemblances.



L'étude de ce petit problème, qu'on a tendu à abréger et à simplifier, est maintenant terminée. Cessant d'être proprement mzabite, le débat a pris une ampleur nouvelle. Un lien indéniable de parenté architecturale a été retrouvé entre des points séparés par d'immenses espaces.

Après avoir été amené à nous tourner vers le Soudan, nous en sommes revenu,

(1) Dr André Paris, *Documents d'architecture berbère*, Sud de Marrakech, Collection *Hespéris*, Institut des Hautes Etudes Marocaines, nº II, Paris, Larose, 1925, 92 p.

(2) Renseignements de M. Louis Mercier.

(3) Cf. le *Manuel d'Art musulman* précité de M. G. Marçais, p. 726 et fig. 405.

(4) Foucauld, *op. cit.*, pl. encartée entre les pp. 120-121, texte et croquis, p. 214, p. 222, etc.

(5) Voir les photographies des volumes consacrés à la mission au Sahara de Gautier et Chudeau, Paris, A. Colin, 1909.

(6) Chudeau, *Sahara Soudanais*, p. 64, fig. 22 et pl. XXXVIII.

et la conclusion inverse eût été d'ailleurs en contradiction avec les démonstrations habituelles de l'attrait incomparable « exercé par les civilisation et les cultures méditerranéennes sur les populations nubiennes (1) ».

Mais si nous sommes revenu à la Berbérie, c'est à des îlots particuliers que nous avons dû nous limiter.

L'art et les méthodes constructives de nos Abaḍites mzabites ne sont point en effet l'art et les méthodes habituels du Maġreb. Notre « Occident musulman reçut ses modes, le plan de ses demeures et les thèmes de son décor, des régions occupées par ses premiers maîtres (2) » : ceux de la Syrie, de la Mésopotamie ou de l'Egypte ; nos Berbères autochtones ne reçurent d'inspiration que d'eux-mêmes. Aussi, alors que « l'art des pays musulmans s'affirme comme un art essentiellement monarchique (3), qu'il est *le fait du prince* et ne vit le plus souvent que par lui, l'art de nos Berbères procède de qualités toutes différentes. Il n'est pas riche, pas fouillé, ne supporte point la comparaison avec la munificence orientale, mais, plus simple, il est plus démocratique aussi, et reflète par là-même les qualités essentielles du peuple qui l'a fait naître.

Et c'est ainsi que nous retrouvons ce vieux fonds berbère qui est une des bases du peuplement nord-africain. Des régions étrangères et lointaines restent unies par une communauté ethnique et philologique indéniable, suggérée encore par l'examen des objets usuels, la décoration des tapis, la fabrication des poteries et enfin par la *technique architecturale*.

Celle-ci n'est d'ailleurs pas unique. Comme l'art berbère lui-même ou la langue berbère, elle revêt des formules différentes, suivant les lieux, mais même s'il existe une discordance apparente, les détails, ceux de la construction de la maison par exemple, que celle-ci soit étudiée dans l'Aurès, en Kabylie, ou dans les montagnes marocaines, révèlent des ressemblances qui confirment à l'identité (4). Mais le Mzab n'est point la Kabylie, et si la maison mzabite a des liens étroits avec l'ancienne maison méditerranéenne, il est difficile d'assigner la même origine aux tours pyramidales des mosquées.

En ce qui concerne le Soudan, une vieille hypothèse qui remonterait à Faidherbe (5) aurait voulu rattacher à l'Egypte certains traits de la civilisation soudanaise. Les fellahs égyptiens, suivant le Nil jusqu'à ses sources, seraient venus

(1) Cf. un livre récent de A. Kammerer sur le royaume d'Aksum, *Essai sur l'histoire antique d'Abyssinie*, 1928, 198 pp., illustrations, Paris, Geuthner, 1926.

(2) Marçais, *op. cit.*, Préface VI.

(3) *Idem*, VII.

(4) La maison berbère du type hypostyle de l'Aurès, de la Kabylie et du Maroc contient des ressemblances de détail absolument parfaites. La charpente, par exemple, a exactement la même structure. Cf. Aurès, Stuhlmann, *op. cit.*, p. 52 et seq ; Kabylie, René Maunier, *La Construction collective de la maison en Kabylie*, tirage à part de l'Institut d'Ethnologie, Paris, 1926, p. 46 et seq. ; pour le Maroc, Laoust, *Mots et choses berbères*, Paris, Challamel, 1920, p. 10 et seq., etc.

(5) Cf. l'ouvrage précité du Général Meynier, *L'Afrique Noire*, p. 44.

s'égailler dans les plaines de l'Ouest et, tout naturellement, la coupe pyramidale des constructions trouverait dans cette origine son explication. L'existence de ces relations est possible, mais au point de vue architectural, il est difficile, avons-nous vu, d'admettre semblable suggestion. D'autre part, l'examen du mode architectural ancien des contrées du Haut Nil, les études entreprises sur la civilisation Aksumite d'Abyssinie ne corroborent point l'idée d'une pénétration des principes de la construction égyptienne. L'influence de celle-ci semble s'arrêter brusquement à la limite de l'Ethiopie ancienne, puis à celle du royaume plus récent de Méroé.

Est-ce à dire qu'il faille nier toute influence égyptienne? Certes, les forteresses de l'époque thinite, les *mastabas* ou sépultures monumentales de l'époque memphite possèdent le profil particulier qui nous occupe (1). Les échanges qui auraient eu lieu par le Haut-Nil ont également pu se manifester, mieux encore, par la Libye, l'oasis d'Ammon et le seuil saharien du sud de l'Algérie-Tunisie. C'est un point que l'on ne peut que mentionner.

Indépendamment de ces origines lointaines, il reste un point acquis, qui a trait à l'originalité actuelle de notre style abadite. Il s'agit bien d'un style berbère autochtone, possédant de profondes attaches avec le sol et ses habitants, antérieur aux invasions musulmanes. Notre seul but, pour l'instant, était de tenter de le démontrer.

Marcel MERCIER.

---

(1) Cf. *L'Art de la Fortification dans la Haute Antiquité Egyptienne*, par Raymond Weill, *J. A.*, mars-avril 1900, 9e série, 1900, p. 228 et seq., et G. Maspero, l'*Archéologie Egyptienne*, Paris, Picard, s. d., p. 31 et seq., 114 et seq., etc.

BIBLIOGRAPHIE MAROCAINE

1927 - 1928

BIBLIOGRAPHIE. GÉNÉRALITÉS. DIVERS

Actes du sixième Congrès de l'Institut des Hautes Etudes marocaines, Rabat, 10-12 avril 1928. Paris, Larose, 1928, in-4°, LXIV p. (suppl. à *Hespéris*, VIII).

Annuaire commercial du Maroc 1927 (1re année). Casablanca, s. d. (1927), in-8°, 296 p.

Annuaire de statistique générale du Maroc, Année 1926. Casablanca, impr. réunies, 1927, in-4°, XVI + 380 p. *(Dir. Gén. de l'Agric., du Commerce et de la Colonisation).*

Annuaire financier France-Maroc, 1927-1928. Paris, E. Martin, in-8°, 503 p., 1 carte h. t.

L'Annuaire marocain économique, commercial, industriel, agricole, financier (1re année). Casablanca, impr. réunies, 1928, 1.000 p., phot.

BEUQUE (Emile). — **Platine, or et argent. Dictionnaire des poinçons officiels français et étrangers, anciens et modernes, de leur création (XIVe siècle) à nos jours.** Paris, Nobèle, 1925-27, 2 volumes in-4°, VI + 375 et VI + 310 p.

Edmond Doutté (1867-1926), ds. *C. R. des séances de l'Ac. des Sc. col.*, t. VIII. Paris, Soc. d'éd. géogr., col. et marit., 1928, in-4°, pp. 531-535, 1 phot. h. t. [signé, Dr J.-G.].

EPSTEIN (M.). — **The Statesman's Year-Book... for the year 1927...** *revised after official returns.* London, Macmillan, 1927, in-8°, XXXVIII + 1.520 p., 3 pl. [révision du chap. sur le Maroc].

Sur *Hespéris*, 2e et 3e trimestres 1926 : C. R. ds *the Moslem World*, oct. 1928, p. 426

HUBERT (Paul). — **Annuaire illustré du bled et des villes du Maroc.** Casablanca, 1928, in-8°, 512 p., cartes et ill.

KORINEK (Jean). — **Maroko.** Prag., éd. Volesky, 114 p., 86 pl.

C. R. ds *Rens. Col.*, Suppl. à l'*Afrique Française*, 1928, N° 4, p. 292.

LEBEL (Roland). — **L'Amérique et le Maroc**, ds l'*Afrique Française*, juill. 1928, pp. 295-96.

LÉVI-PROVENÇAL (E.). — **Les manuscrits arabes de l'Escurial** décrits d'après les notes de Hartwig DERENBOURG, revues et mises à jour par... T. III. **Théologie-Géographie-Histoire.** Paris, Geuthner, gr. in-8°, XI + 330 p., 2 pl. (*Publ. de l'Ec. nat. des Langues Orient. viv.*, VIe série, vol. III).

Le Maroc, suppl. au N° de juill. 1928 de la *Vie technique et ind.*, in-4°, 129 p., phot.

PEYRONNET (Raymond). — **Le colonel H. de Castries**, ds *Bull. Soc. géogr. d'Alger*, 1er trim. 1928, pp. 192-194.

RECTENWALD (G.). — **Revue des Thèses soutenues devant la Faculté de Droit d'Alger (1919-1926)**, ds *Rev. Algérienne*, avril 1927, pp. 49-56 ; mai, pp. 65-72.

RIBERA Y TARRAGO (Julian). — **Disertaciones y opusculos**, ed. colectiva... (1887-1927), *con una introd.* de Miguel ASIN PALACIOS. I. **Literatura, Historia y cultura arabe. Lo cientifico en la historia.** — II. **Historia de la musica, Historia arabe valenciana, El problema de Marruecos. Enseñanza y Miscelanea.** Madrid, Maestre, 1928, 2 vol. in-8°, CXVI + 637 p., 1 phot. h. t. et VIII + 796 p.

Sur RICARD (Robert). — *Publications portugaises sur l'histoire du Maroc* (*Hespéris*, 1er trim. 1927, pp. 33-51) : C. R. signé J. T[RAMOND], ds *Rev. de l'hist. des col. franc.*, 1928, pp. 124-126.

SANCHEZ-ALONSO (B.). — **Fuentes de la historia española e hispano-americana, ensayo de bibliografia sistemática**, 2e *ed. rev. y ampliada.* Madrid, Centro de estudios históricos, 2 tomes en un vol. in-16, XVI + 633 et 468 p.

C. R. par Christian FUNCK-BRENTANO, ds *Hespéris*, 2e trim. 1928, p. 258 ; par R. Konetzke, ds *Hist. Zeits.*, CXXXIX, 1928, pp. 615-16.

GÉOGRAPHIE

1° GÉNÉRALITÉS, GÉOGRAPHIE HISTORIQUE

BAROIS (Julien). — **Notice sur Louis Gentil**, ds *C. R des séances de l'Ac. des Sciences coloniales*, VI, 1925-26 (1927), pp. 407-411.

BORCHARDT (Paul). — **Nordafrika und die natürlichen Reichtümer von Atlantis**, ds *Petermann's Mitteilungen*, 1927, 11-12, pp. 326-328.
— **Nordafrika und die Metallreichtümer von Atlantis**, ds *id.*, 1927, 9-10, pp. 280-282.

GUY (Camille). — **Le centenaire de René Caillié**, ds *Rev. scientifique*, 1928, N° 9, pp. 274-278, fig. 107-109.

HARDY (Georges). — **Géographie de la France extérieure**, *croquis de l'auteur*. Paris, Larose, 1928, in-8° [Maroc, pp. 62-108].

IBN FADL ALLAH AL 'OMARĪ. — **Masālik el Absār fi Mamālik el Amsar. I. L'Afrique, moins l'Egypte**, *trad. et annoté, avec une introd. et 5 cartes*, par GAUDEFROY-DEMOMBYNES. Paris, Geuthner, 1927, in-8°, LXVIII + 284 p., 5 cartes h. t. (*Biblioth. des géogr. arabes*, II). [Maroc, pp. 137-223, 2 cartes h. t.].

C. R. par Charles MONTEIL, ds *l'Afrique Française*, juill. 1928, pp. 303-304.

LAMANDÉ (André) et Jacques NANTEUIL. — **La vie de René Caillié, vainqueur de Tombouctou**. Paris, Plon, 1928, in-16, II + 285 p., 1 portrait et 1 carte h. t.

MASSIGNON (Louis). — **Leo Africanus**, ds *Encyclopédie de l'Islam*, livraison 37, 1928, pp. 22-23.

MICHAUX-BELLAIRE (Ed.). — **Le centenaire du retour de René Caillié**, *allocution...*, ds *Actes du sixième congrès de l'Institut des Hautes Etudes Maroc.*, pp. XVI-XXI.

Sur la *Rev. de géographie marocaine*, 2e, 3e et 4e trim. 1926; C. R. par FROIDEVAUX, ds *Bull. du Comité des trav. hist. et scient., section de géogr.*, XLII, 1927, pp. XIX-XX, LXV-LXVII.

SEGRE (Mario). — **Le cognizioni di Giuba Mauritano sulle Isole Fortunate**, ds *Riv. geogr. it.* (Firenze), mars-avril 1927, pp. 72-80.

YVER (G.). — **Maghrib**, ds *Encyclopédie de l'Islam*, livraison 38, 1928, pp. 113-114.

2° GÉOGRAPHIE RÉGIONALE

(Monographies, Voyages)

BARDON (Hippolyte). — **Le Maroc Saharien ; le Sous** [conférence résumée ds] *Bull. de la soc. de Géogr. et d'ét. colon. de Marseille*, XLVIII, 1927 (1928), pp. 135-138.

BARROWS (D. P.). — **Berbers and Blacks; impressions of Morocco, Timbuktu and western Sudan.** New-York and London, Century Company, 1927, in-8°, XVI + 251 p.

C. R. ds *The Geogr. Review*, avril 1928, pp. 346-347.

BEAURIEUX (Rémy). — **Le Maroc.** *Album édité par le Protectorat de la République Française au Maroc.* Marseille, Impr. Mullot, s. d. [1927], 60 p., phot. et aquarelles h. t.

BERTRAND (Louis). — **Du vieil Alger romantique à Fez la mystérieuse,** ds *Rev. des Deux-Mondes*, 1er sept. 1928, pp. 5-26 ; 15 sept., pp. 275-300 ; 1er oct., pp. 562-584.

BLUMENTHAL (M.). — **Ein Vorstoss in den Hohen, Mittleren und den Sahara-Atlas,** ds *die Alpen* (Berne), nov. 1927, pp. 401-415.

C. R. ds *Literarisches Zentralblatt*, 78, 1927, p. 2104.

BORÉLY (Jules). — **Rabat dans le passé et à notre époque (origine, monuments, protection artistique),** ds *Catalogue officiel de la foire de Rabat, du 1er au 15 avril* 1928, Alger, Baconnier, in-12, pp. 31-38.

BUEN (Rafael de). — **Le détroit de Gibraltar,** ds *Bull. de la Soc. d'océanogr. de Fr.*, 15 mars 1927, pp. 657-659.

CARACI (G.). — **La formazione e la struttura dell' Atlante marocchino,** ds *Riv. geografica italiana*, 1927, fasc. VI.

CELARIÉ (H.). — **Le Maroc d'aujourd'hui,** ds *Lectures pour Tous*, nov. 1927.

CÉLÉRIER (J.). — **La dépression du Serrou (Moyen-Atlas central),** ds *Rev. de géogr. maroc.*, 1er trim. 1928, pp. 110-120.

COLIN (G. S.). — **Spartel,** ds *Encyclopédie de l'Islam*, livr. I, 1927, p. 512.

— **Sufrūy (Sefrū),** ds *id.*, p. 523.

CRUCY (François). — **En pays berbère,** ds *Europe*, 15 sept. 1928, pp. 56-78 ; 15 oct., pp. 191-216.

— **Maroc,** ds *id.*, 15 février, 15 mars, 15 avril 1928, pp. 159-174, 325-342, 513-526.

— **Pénétration pacifique. La première grande route de l'Atlas,** ds *l'Illustration*, 26 mai 1928, pp. 554-555, 4 phot., 1 carte.

DARWIN (Sir Francis Sacheverell). — **Travels in Spain and the east,** 1808-1810. Cambridge, University Press, 1927, in-12 [*Tetuan and Malta*, pp. 34-40].

DOURY (lieut.-col.). — **Le Tafilalet,** ds l'*Armée d'Afrique*, juill.-août 1928, pp. 237-247, 3 phot., 1 carte.

DUCAMP (R.). — **Le Maroc forestier,** ds *La Nature*, 1er nov. 1928.

DUMAS (Pierre). — **Le Maroc.** Grenoble, Arthaud, 1928, in-8°, 191 p., 205 héliogr. ds le texte (*Les Beaux Pays*).

EDSCHMID (K.). — **Basken, Stiere, Araber. Ein Buch über Spanien und Marokko,** *mit 46 Zeichnungen von* Erna PINNER. Berlin, Frankfurter Verlags-Anstalt, 1927, in-16, 235 p.

EHRENPREIS (Marcus). — **Landet mellan oster och Väster. Spanska syner och drömmar.** Stockholm, Geber, 1927, in-8°, 214 p. [*Voyage en Espagne et au Maroc*].

EMBERGER (Louis). — **L'importance du chêne-liège dans le paysage marocain avant la destruction des forêts,** ds *Rev. de Géog. maroc.*, 1er trim. 1928, pp. 121-124.

ESPAGNAT (Jean d'). — **Impressions du Maroc,** ds *Rev. bleue*, 3 sept. 1927, pp. 518-522 ; 17 sept., pp. 560-566 ; 1er oct., pp. 596-601.

FOURGOUS (J.). — **Le Maroc de 1927. De Tanger a Fès et à Casablanca,** ds *Rev. économique franc.*, avril 1928, pp. 79-103, fig.

GAULIS (lieut.). — **Le Tafilalet,** ds *Renseignements coloniaux*, suppl. à l'*Afrique Française*, 1928, N° 3, pp. 180-189, 1 carte.

GAUVIN (J.). — **A travers le Maroc.** Paris, Laurens, 1928, gr. in-8°, 116 p., 17 grav., 1 carte (*Biblioth. d'art du grand-père*).

GINOCCHIETTI (A.). — **La galleria sottomarina attraverso lo stretto di Gibilterra,** ds *Rivista marittima*, Roma, févr. 1928, pp. 389-410, 2 cartes et 1 pl. h. t.

GRUVEL (A.). — **Le port d'Agadir et la région du Sous, considérés au point de vue de la pêche industrielle.** Paris, Soc. d'éd. géographiques, maritimes et coloniales, 1927, in-8°, VII + 28 p., fig. et pl.

Guide du Maroc 1928, publ. par la *Fédération des Syndicats d'initiative et de Tourisme du Maroc*. Casablanca, à la Fédération, in-16, 142 p., ill., 1 carte h. t.

HARRIGAN (M. H.). — **Traveling light: how to see Spain and Morocco. A practical guide for economical people.** New-York, Brentano, 1928, in-18, XXI + 287 p., plans h. t.

HOWE (Sonia). — **Charles de Foucauld, explorer of Morocco and Knight errant of Christ**, ds *the Moslem World*, avril 1928, pp. 124-146.

JESSEN (Otto). — **Die Strasse von Gibraltar.** Berlin, Dietrich Reimer, 1927 in-8°, XII + 283 p., 23 fig., 16 pl. h. t., 2 cartes.

JEVENOIS (Pedro). — **El tunel submarino del Estrecho de Gibraltar y las comunicaciones intercontinentales**, ds *Africa, rev. de tropas coloniales*, août 1928, p. 201.

— **El túnel submarino del Estrecho de Gibraltar (estudio cientifico de su posibilidad)**, *prologo* del general don Damaso BERENGUER. Madrid éd. Voluntad, s. d. (1927), in-8°, 400 p., ill., cartes.

KOLLER (R. P. A.). — **Un voyage au jbel Ayachi (Grand Atlas)**, ds *Rev. écon. fr. publ. par la Soc. de géogr. comm. de Paris*, juin 1928, pp. 175-77.

LAUBIÈS (lieut.). — **Notes sur le djebel Azourki**, ds *Rev. de géogr. maroc.*, 4e trim. 1927, p. 289, 1 carte h. t.

LEMOIGNE (Emile). — **Le Maroc.** Paris, éd. Notre domaine colonial, 1928, in-8°, 188 p., cartes et phot.

LÉVI-PROVENÇAL (E.). — **Al-Sūs al Aksā**, ds *Encyclopédie de l'Islam*, livraison J, 1928, pp. 596-598.

LOTI (Pierre). — **El Moghreb**, *trad. anotada de la LXIII ed. fr.*, de Vicente DIEZ DE TEJADA, *seg. ed.* Barcelona, ed. Cervantes, 1928, in-8°, 327 p.

Le Maroc pittoresque. Fès-Meknès et région. *Album de photographies* du commandant LARRIBE. *Préface et notices de* M. REVEILLAUD et Alfred BEL. Nice, Cumin frères, s. d. [1927], in-4° oblong, 232 p., 112 pl. de photogr.

Marrakech. N° *spécial illustré de l'Atlas*. Marrakech, N° 319, 17 avril 1927, 44 p., 2 cartes, 1 plan, phot. et fig.

MARTIN (chef de bataillon). — **En pays Aït Abbès et Aït Bou Guemmez au Tizi N'Aït Imi**, ds *Rev. de géogr. maroc.*, 4e trim. 1927, pp. 277-288, 1 carte h. t. *Avec un addendum* par le lieut. LAUBIÈS : **Notes sur le Djebel Azourki**, p. 289, 1 carte h. t.

MARTIN (J. J. E.). — **La société forestière de Franche-Comté au Maroc**, ds *Franche-Comté, Monts Jura et Haute Alsace*, mars 1928.

NAUDIN (lieut.). — **Dans le haut Atlas. Le pays des Aït Sokhman et Aït Yafelman. Les hautes vallées du Dadès, du Todra, du Gheris et du Ziz**, ds *Renseignements coloniaux*, suppl. á *l'Afrique Française*, N° 9, sept. 1928, pp. 549-571, 3 cartes et croquis, 3 phot.

NELTNER (A.). — **Impressions d'Atlas. Au Toubkhal**, ds *la Montagne*, avril 1928, pp. 121-128, 5 phot. h. t.

OSSENDOWSKI (F.). — **Leonas del Rif y geishas del Japon**, *version castellana* de R. CANSINOS-ASSENS. Madrid, Aguilar, s. d. (1928), in-16, 327 p.

PARIEL (Commandant). — **Figuig**, ds *l'Afrique du Nord Illustrée*, 9 avril 1927, pp. 3-9, 15 phot.

PELLEGRIN. — **Les cèdres de l'Atlas**, ds *Science moderne*, août 1927.

PEYRONNET (commandant R.). — **Sud-Ouest marocain, Rio de Oro, Sahara occidental**, ds *Bull. de la Soc. de géogr. d'Alger*, 4e trim. 1928, pp. 687-710, 1 carte.

POWELL (Alexander). — **In Barbary, Tunisia, Algeria, Morocco and the Sahara**. London, J. Long, 1927, in-12, XXII + 483 p., phot. et cartes h. t.

Les questions sahariennes à la conférence de Rabat. III.-IV. **La question des frontières communes à l'Algérie, à la Tunisie et au Maroc** [signé UN SAHARIEN], ds *Renseignements coloniaux*, suppl. à *l'Afrique Française*, N° 9, sept. 1928, pp. 609-611.

RENKER (Gustav.). — **Zwischen Wüste und Meer. Ein Bergfahrt im Atlas**, ds *Mitteil. des deuts. und öst. Alpen-Vereins*, 1927, 18, pp. 207-8.

RICARD (J. H.). — **Le grand tourisme dans le Nord africain. L'Œuvre de M. Dal Piaz**, ds *l'Europe Nouvelle*, 27 oct. 1929, pp. 1473-1476.

— **Le grand tourisme dans le Nord africain. L'Œuvre du président Dal Piaz**. Paris, Ligue maritime et col., in-8°, ill.

RUSSO (Dr P.). — **Un voyage dans le Rif (notes géographiques de la mission Russo, 1928)**, ds *Renseignements coloniaux*, suppl. à *l'Afrique Française*, N° 11, nov. 1928, pp. 683-688, 3 cartes.

SLOUSCHZ (N.). — **Travels in North Africa**. Philadelphie, Jewish publ. Soc., 1927, in-8°, X + 488 p.

THARAUD (Jérôme et Jean). — **Le Maroc.** Paris, Horizons de France, 1927, gr. in-4°, pp. 225-305, pl. VI, nombr. phot. (*Le Visage de la France — L'Afrique du Nord*, fasc. 5).

TINGRY (lieut.). — **Le Sous**, ds *Rev. de géogr. maroc.*, 4e trim. 1927, pp. 289-315.

Un voyage à travers le Maroc, *agrémenté de 24 bois gravés originaux*... de J. HAINAUT. Rabat, impr. officielle, 1928, pet. in-8°, 80 p., ill. et cartes h. t. (5e *conférence nord-africaine. Itinéraire au Maroc.*)

VANÈGUE (Capitaine). — **La pénétration routière du versant sud du Grand Atlas**, ds *Renseignements coloniaux*, suppl. à l'*Afrique Française*, 1928, N° 10, pp. 631-635.

VERNON (P. E.). — **Morocco from a motor.** London, Black, 1927, gr. in-8°, VIII + 184 p., 48 ill. et 1 carte h. t.

WHARTON (Edith). — **In Morocco** [nouv. éd.]. London, Cape, 1927, in-16 223 p.

WOLFF (Hans-Félix). — **Das Gesicht des Rif.** Berlin, Hobbing, s. d. (1927), in-8°, 227 p., 21 ill. et 1 carte h. t.

3° GÉOGRAPHIE NATURELLE

(*Géologie, Sciences naturelles*)

ABRARD (René). — **Remarques sur les syénites de Souk-el-Arba du R'arb**, ds *C.R. Somm. Soc. Géol. de France*, 1928, fasc. 4, pp. 45-46.

— **Sur les ophites du R'arb**, ds *id.*, 1928, fasc. 5, p. 65.

ALLUAUD (Ch.). — **Les limites de l'ancienne île Bético-Rifaine, d'après les données de la Zoologie actuelle**, ds *C. R. Congrès Ass. fr. avanc. Sciences*, Constantine, 1927.

ANTOINE. — **Notes d'entomologie marocaine** (7e et 8e notes), ds *Bull. de la Soc. des Sc. Nat. du Maroc*, VIII, 30 juin 1928, pp. 80-86, 10 fig.

ARANDA (Coronel). — **Caracteristicas geográficas de Marruecos y en especial de la zona española de Protectorado**, conferencia..., ds *Africa, rev. de tropas col*, oct. 1928, pp. 258-61, 4 croquis, 3 phot.

AUBERT DE LA RÜE (E.). — **Observations sur quelques gisements marocains de plomb et de zinc.** Extr. de *Mines et Carrières*, mars 1928, 4 p., 8 phot., 1 fig.

— **Observations sur quelques pierres précieuses marocaines**, ds *Bull. de la Soc. des Sc. nat. du Maroc*, VIII, 31 mars 1928, pp. 68-71, 1 fig.

BENOIST (Raymond). — **Hyménoptères mellifères nouveaux du Maroc**, ds *Bull. de la Soc. des Sc. nat. du Maroc*, VII, 31 déc. 1927, pp. 169-171.

BERTRAND (Henri). — **Note sur une barre de dytique... trouvée aux sources du Sébou (Maroc)**, ds. *Bull. de la Soc. des Sc. Nat. du Maroc*, VIII, 31 mars 1928, pp. 16-18, 9 fig.

BOURCART (J.). — **Contribution à l'étude des problèmes tectoniques de la région de Souk-el-Arba du R'arb**, ds *C. R. somm. Soc. géol. de France*, 5 mars 1928, pp. 56-58.

— **Découverte du Cambrien à Archoeocyathus dans l'Anti-Atlas marocain**, ds *id.*, 1927, pp. 10-11.

— **Note préliminaire sur la région d'Ouezzan (Maroc)**, campagne de 1927, ds *id.*, *séance du 5 déc.* 1927, N° 16, pp. 203-204.

— **Premiers résultats d'une étude du quaternaire marocain**, ds *Bull. Soc. géol. Fr., notes et mémoires*, 21 juil. 192,, 33 p.

— **Sur la stratigraphie du R'arb septentrional**, ds *id.*, 31 janv. 1928, pp. 173-193, 1 carte.

— **Une dune fossile sur le littoral toulonnais**, ds *C. R. Soc. géol. Fr.*, 5 mars 1928, pp. 54-55.

BOURCART (Jacques) et Guy LE VILLAIN. — **Sur la faune des calcaires cambriens de Sidi Mouça d'Aglou, près de Tiznit (sud marocain)**, ds *C. R. hebd. des séances de l'Ac. des Sciences*, 3 déc. 1928, pp. 1066-1068.

BROLEMANN (H. W.). — **Diplopodes des collections de l'Institut Scientifique chérifien**, ds *Bull. de la Soc. des Sc. nat. du Maroc*, VIII, 31 mars 1928, pp. 34-60, 23 fig.

CALVET (L.). — **Documents faunistiques sur les Bryozoaires marins des côtes françaises de l'Atlantique et des côtes africaines de la Méditerranée occidentale**, ds *Bull. de l'Institut océanographique*, 1928, N° 530.

CANU (F.) et R. S. BASSLER. — **Les bryozoaires du Maroc et de Mauritanie** (2e mémoire), ds *Mém. de la Soc. des Sc. nat. du Maroc*, N° XVIII, 31 juil. 1928, in-8°, 85 p., XII pl.

CARLE (G.). — **Etude sur les sols marocains. Leur histoire, leur classement et leur mise en valeur** (suite), ds *La Terre Marocaine* (Casablanca, impr. réunies), 15 juill. 1928, pp. 216-219, 6 phot., 2 dessins. *Tirage à part*, gr. in-4°, 5 ff. n. ch., ill.

CHARLES (Jean). — **Contribution à l'étude des variations du climat en Afrique du Nord**, Alger, 1926 (1927), in-8°, 123 p. (thèse).

CHOPARD (L.). — **Distribution géographique de certains groupes d'orthoptères de l'Afrique du Nord**, ds. *C. R. Congr. ass. fr. pour l'av. des Sc.*, Constantine, 1927.

CONSEIL PERMANENT INTERNATIONAL POUR L'EXPLORATION DE LA MER. — **Rapports et P.-V. des réunions, vol. XLIV. Rapport atlantique 1926**, *publ. avec l'aide* de Ed. LE DANOIS et de Rafael de BUEN, juill. 1927, 136 p., 53 fig. 1 pl.

COSTOYA (Fr. José). — **El clima de Tanger**, ds *Mauritania*, 1er juin 1928, pp. 51-53 ; 1er juill., pp. 76-80 ; 1er août, pp. 109-111 ; 1er sept., p. 133-134.

CROS (Fr. Auguste). — **Zonabris Circumflexa Chevrolat, moeurs, évolution**, ds. *Bull. Soc. Sc. nat. du Maroc*, VII, 31 déc. 1927, pp. 177-197, pl. IX-XII.

DAGUIN (F.). — **Contribution à l'étude géologique de la région prérifaine (Maroc oriental)**. Montpellier, 1927, thèse, in-8°, 416 p., 37 pl. h. t., 1 carte, fig.

— **Sur une faune du lias supérieur des environs de Beni Tadjit (Maroc oriental)**, ds *Bull. Soc. géol. de France*, 4e série, t. XXVII, 1927, pp. 251-255, 1 pl. h. t.

Détermination des éléments magnétiques au Maroc par le Service géographique de l'Armée, ds *Annales de l'Institut de Physique du globe de l'Université de Paris et du Bureau central de magnétisme terrestre*, Paris, t. VI, 1928, pp. 111-114.

DOLLFUS (Robert-Ph.) et Th. MONOD. — **Sur quelques localités marocaines d'un brachyoure, Euchirograpsus Americanus A. M. Edw**, ds *Bull. Soc. Sc. nat. du Maroc*, VII, décembre 1928, pp. 216-219, 2 fig.

DUCAMP (Roger). — **Visions forestières marocaines (arbre et eau)**, ds. *Rev. des eaux et forêts*, sept. 1928, pp. 597-566, 1 carte et 16 phot. h. t.

DUPLAQUET. — **Coupes a tanin en forêt de la Mamora (Maroc)**, ds *Rev. des eaux et forêts*, déc. 1927, pp. 621-628, 6 phot. h. t.

DUPONT (G.). — **Les ressources forestières du Maroc**, ds *Rev. philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, oct.-déc. 1927, pp. 145-161.

EMBERGER (L.) et Dr R. MAIRE. — **Spicilegium rifanum**, *Mém. de la Soc. des Sc. nat. du Maroc*, XVII, 31 déc. 1927, 59 p., 14 fig. h. t.

FAGE (L.). — **Les causes de l'absence du Sprat (Clupea Sprattus L.) sur les côtes de l'Afrique du Nord,** ds *C. R. Congrès assoc. fr. avanc. sciences*, Constantine, 1927.

FRÖDIN (John). — **Sambandet mellan Klimat, Vegetation och Kultur i södra Frankrike [Observations sur le climat, la végétation et les cultures dans la France du Sud]**, ds *Ymer*, Stockholm, 1927, pp. 356-380, 8 phot. [Comparaisons avec le Maroc].

GAIN (L.). — **Les orages en Islande provoquent la houle au Maroc,** ds *Je sais tout*, avril 1928.

— **La prédiction des houles sur la côte atlantique du Maroc,** ds *Matériaux pour l'étude des calamités*, Genève, 4e année, N° 13, avril-juin 1927, pp. 5-49, 11 cartes et graph., dont 1 h. t.

GEIJER (Per). — **Geological relations of the north african iron ores,** ds *Economic geol.*, Urbana, XXII, 1927, N° 6, pp. 357-364, 9 fig.

HARROY (J.) et A. BRICHANT. — **Sur la découverte d'un bassin houiller au Maroc oriental,**, ds *C. R. hebd. des séances de l'Ac. des Sc.*, 15 oct. 1928, pp. 650-657.

HEIM DE BALSAC (H.). — **Les oiseaux des montagnes du nord de l'Afrique,** ds *Mém. de la Soc. de Biogéographie*, II, 1928, pp. 47-49.

HICKEL. — **Les forêts du Maroc,** ds *C. R. des séances de l'Ac. d'agric. de France*, 23 nov. 1927.

HUMBERT (Henri). — **Plantes nouvelles du Maroc,** ds *Bull. soc. d'hist. nat. de l'Afrique du Nord*, 1927, t. XVIII, pp. 143-163.

JOLEAUD (L.). — **Etudes de géographie zoologique sur la Berbérie. Les insectivores,** ds *C. R. Congrès ass. fr. avanc. sciences*, Constantine, 1927.

— **Les régions zoogéographiques de l'Afrique du Nord,** ds *Rev. de géogr. maroc.*, 1er trim. 1928, pp. 17-44.

— **Le mouflon à manchettes,** ds *C. R. somm. des séances de la Soc. de biogéogr.*, 18 mars 1927, pp. 42-45.

KIEFER (Friedrich). — **Beitrag zur Kenntniss der freilebenden Copepoden Marokkos,** ds *Bull. de la Soc. des Sc. nat. du Maroc*, VIII, 30 juin 1928, pp. 87-106, 34 fig. (*trad. résumée*, pp. 107-108).

LACOSTE (Jean). — **Sur la présence du Toarcien supérieur au Djebel Khang-el-Ghar (Haut Atlas marocain oriental),** ds *C. R. somm. de la Soc. Géol. de France*, 1927, pp. 78-79.

LESTAGE (J.-A.). — **Une Inocellia nouvelle du Maroc et notes critiques sur les Raphidioidea (Magaloptera)**, ds *Bull. de la Soc. des Sc. nat. du Maroc*, VIII, 31 mars 1928, pp. 24-33, 1 fig.

LOMAN (J. C. C.). — **Note complémentaire sur les pycnogonides de la côte atlantique du Maroc**, ds *Bull. de la Soc. des Sc. Nat. du Maroc*, VIII, 31 mars 1928, pp. 61-67, 1 fig.

LUTAUD (Léon). — **Au sujet des problèmes tectoniques soulevés par l'étude des collines prérifaines du R'arb (Maroc)**, ds *C. R. somm. Soc. géol. de France*, 1928, fasc. 4, pp. 47-49.

MAIRE (R.). — **Origine de la flore des montagnes de l'Afrique du Nord**, ds *Mém. de la Soc. de biogéogr.*, II, 1928, pp. 187-194.

— **Contributions à l'étude de la flore de l'Afrique du Nord, fasc. 13**, ds *Bull. de la Soc. des Sc. nat. du Maroc*, VIII, 30 juin 1928, pp. 128-143.

MAIRE (R.) et L. EMBERGER. — **Vues d'ensemble de nos connaissances phytogéographiques du Maroc : I. Les étages climatiques de végétation**, ds *C. R. de l'Ac. des Sc.*, 27 déc. 1927, pp. 1561-1563, 1 croquis. — II. **Les régions, domaines et secteurs**, ds *id.*, 1928, pp. 282-284.

MAS Y GUINDAL (Joaquin). — **Labor de los botánicos españoles en el Protectorado de Marruecos**, ds *Africa, rev. de Tropas coloniales*, juin 1928, pp. 147-148.

MIÈGE (E.). — **Note sur une variété spéciale d'orge marocaine**, ds *Bull. d la Soc. des Sc. nat. du Maroc*, VIII, 30 juin 1928, pp. 144-148, 2 pl. h. t.

MONOD (Th.). — **Les Calappa de la côte occidentale d'Afrique**, ds *Bull. de la Soc. des Sc. nat. du Maroc*, VIII, 30 juin 1928, pp. 109-127, 13 fig.

MORET (Léon). — **Note préliminaire sur la série sédimentaire post-hercynienne du haut Atlas de Marrakech (Maroc occidental)**, ds *C. R. somm. des séances de la Soc. géol. de France*, 1927, pp. 163-165.

— **Sur l'extension des couches à thersités et à phosphate dans le versant sud de l'Atlas de Marrakech (Maroc)**, ds *C. R. hebd. des séances de l'Acad. des Sc.*, 10 déc. 1928, pp. 1152-1153.

— **Sur la stratigraphie post-hercynienne du versant méridional du Haut-Atlas et pays Glaoua (Maroc)**, ds *id.*, 26 nov. 1928, pp. 990-992.

NELTNER (L.). — **Sur la géologie du pays Goundafi (Haut Atlas marocain)**, ds *C. R. hebd. des séances de l'Ac. des Sc.*, 12 mars 1928, pp. 707-708.

PEYERIMHOFF (P. de). — **Composition et origine présumée de la faune (coléoptères) des hautes montagnes de la Berbérie**, ds *C. R. somm. de la Soc. de biogéogr.*, 1927, N° 32, pp. 95-96 ; 1928, pp. 107-121.

C. R. ds l'*Universo*, nov. 1928, pp. 1107-1109.

PIC (M.). — **Supplément à l'étude du genre Bagous Schon**, ds *Bull. de la Soc. des Sc. nat. du Maroc*, VIII, 31 mars 1928, pp. 19-23

ROCH (Edouard). — **Sur les faciès du jurassique au Maroc occidental**, ds *C. R. hebd. des séances de l'Ac. des Sciences*, 20 août 1928, pp. 412-424.

— **Sur la présence du jurassique rouge au Maroc occidental**, ds *C. R. somm. des séances de la Soc. géol. de France*, 1927, pp. 165-167.

— **Sur la présence du Stéphanien fossilifère au Maroc occidental**, ds *id.*, pp. 187-188.

— **Note sur la présence du Valanginien au Maroc occidental**, ds *C. R. de la 50e session de l'Assoc. fr. pour l'avanc. des Sciences*, Lyon, 1926. Paris, 1927, pp. 305-306.

ROCH (E.) et C. TINGRY. — **Sur la terminaison occidentale du Haut-Atlas marocain**, ds *C. R. hebd. des séances de l'Ac. des Sc.*, 25 juin 1928, pp. 1855-1856.

ROSE (M.). — **Considérations générales sur le plankton de la Méditerranée occidentale**, ds *C. R. Congrès Assoc. fr. avanc. Sc.*, Constantine, 1927.

RUSSO (Mme L.). — **Recherches sur la géologie du Rif central**, ds *Bull. Soc. Géol. de France*, XXVIII, 1928, pp. 419-435, 1 carte.

— **Sur un flabellipecten du miocène moyen (Helvétien) du Maroc septentrional**, ds *Bull. de la Soc. des Sc. nat. du Maroc*, VII, 30 juin 1927, pp. 150-153. 1 pl.

RUSSO (P.). — **Constitution et rôle tectonique du Rif**, ds *C. R. somm. Soc. géol. France*, 1928, pp. 232-234.

— **Découverte du moustérien dans le Moyen-Atlas**, ds *Bull. de la Soc. des Sc. Nat. du Maroc*, 30 juin 1927, pp. 108-110.

— **La géologie et l'hydrologie au Maroc (travaux du service hydrologique du Maroc) de 1925 à 1928**, dans *Rev. de géogr. maroc.*, 1er trim. 1928, pp. 7-16.

— **Notes sur la tectonique du Rif**, ds *C. R. de la 50e session de l'Assoc. fr. pour l'av. des sc., conférences.* Paris, Masson, 1927, in-8°, pp. 307-309, 2 fig.

— **Recherches sur l'hydrologie générale du Haouz de Marrakech**, ds *Bull. Soc. géol. de France*, XXVIII, 1928, pp. 69-77, 1 carte, 1 fig.

— **Recherches sur la région de Safi**, ds *id.*, 4e série, t. XXVII, 1927, pp. 195-205, 1 carte.

— **Sur les rapports stratigraphiques et tectoniques entre le Rif et les pays situés plus à l'Est (Maroc oriental)**, ds *B. soc. géol. de Fr.*, XXVII, 1927, pp. 43-48.

— **Sur la géologie de la région de Safi**, ds *C. R. somm. Soc. géol. de France*, 1928, fasc. 4, pp. 49-50.

— **Présence de jurassique dans le plateau de Abda Ahmar (Maroc S.-W.). Schéma de sa tectonique**, ds *C. R. somm. de la Soc. géol. de France*, 1927, pp. 65-66.

— **Sur la structure du trias des régions de Meknès à l'Innaouen**, ds. *id.*, p. 92.

Russo (P.) et Mme L. Russo. — **Deux coupes dans le Rif central**, ds *Bull. Soc. géol. de France*, XXVII, 1927, pp. 247-250, 1 fig.

— **Observations géologiques sur la région d'Azilal et le Haouz de Marrakech**, ds *C. R. somm. des Séances de la Soc. géol. de France*, 1927, pp. 161-164.

— **Premières observations géologiques sur le Rif septentrional**, ds *C. R. hebd. des séances de l'Ac. des Sc.*, 13 août 1928, pp. 387-388.

Savornin (J.). — **Le bassin houiller de Djerada (Maroc oriental)**, ds *C. R. hebd. des séances de l'Ac. des Sc.*, 3 sept. 1928, pp. 462-464.

Termier (Henri). — **Observations nouvelles en Maroc central**, ds *C. R. somm. Soc. géol. Fr.*, 2 mai 1927, pp. 100-102.

— **Sur le toarcien du Maroc central**, ds *id.*, 4 avril 1927, pp. 77-78.

Titres et travaux scientifiques de Léonce Joleaud. Paris (Mâcon, impr. Protat), 1927, in-4°, [IV] + 136 p., 16 fig. [Afrique du Nord, pp. 27-94, fig. 4-12]

Uvarov (B.-P.). — **Notes on orthoptera from Morocco**, ds *Bull. Soc. sc. nat. Mar.*, VII, 31 déc. 1927, pp. 199-215, 2 fig.

Vidal y López (d. Manuel). — **Exploraciones botánicas en Marruecos.** Madrid, Huelves, s. d. (1927), in-8°, 34 p. (*Ass. esp. para el progresso de las ciencias*, pp. 131-163).

CARTOGRAPHIE

BARTHOUX (J.). — **Carte géologique provisoire des Djebilet au 200.000e**. Serv. géogr. du Maroc, 1927.

DEDEBANT (G.) et G. ROCHE. — **Note sur la nouvelle carte des pluies au Maroc**, ds *la Mét.*, oct. 1927, pp. 442-448, 1 carte h. t.

DIAZ DE VILLEGAS (J.). — **Un levantamiento a gran escala ; el nuevo mapa de la zona del Protectorado español de Marruecos**, ds *Africa, rev. de tropas coloniales*, avril 1928, pp. 75-78, 5 fig.

DOLLFUS (R. Ph.). — **Carte provisoire de pêche des fonds côtiers de la région de Casablanca-Skrirat**, au 100.000e. Rabat, Serv. de la marine marchande et des pêches.

GARNIER (cap.). — **L'expérience actuelle ; la photo-topographie au Maroc**, ds *Rev. de l'aéronautique milit.*, juil.-avril 1928.

Importante obra cartográfica, el mapa del Protectorado español de Marruecos [signé El portamiras Hamido], ds *Africa. rev. de tropas coloniales*, févr. 1928, pp. 38-39.

LOPEZ-SOLER (Juan). — **Mapa del Protectorado español en Marruecos**, escala, 1.200.000, ds *Bol de la real soc. geogr.*, 2e trim. 1928, pp. 258-263.

Mapa de la zona del Protectorado español en Marruecos. Deposito de la Guerra, 1927, 150.000o ed. provis ; ff. 1, 2, 2-3, 3, 4, 8 (*Alcazar Zeguer, Torres de Alcala, Ceuta, Zoco el Had Ruadi, Ferdigua, Melusa*) et **Indice alfabetico**, déc. 1927, in-12, 78 p.

RUSSO (P.). — **Croquis géologique de la région N.-E. du Masgout au 200.000e**. Service Géogr. du Maroc, janv. 1927.

SERVICE GÉOGRAPHIQUE DE L'ARMEE. — **Rapport sur les travaux exécutés en 1927**. 197 p., 24 pl.

SERVICE GÉOGRAPHIQUE DU MAROC. — **Catalogue des cartes et brochures publiées par le Service**. Rabat, janv. 1929.

WEISGERBER (Dr). — **Contribution à l'histoire de la cartographie marocaine**, ds *Rev. de géogr. maroc.*, 1er trim. 1928, pp. 5-6.

4o GÉOGRAPHIE HUMAINE

ARBOS (Ph.). — **Vie pastorale française et vie pastorale marocaine**, ds *Rev. de géogr. maroc.*, 1er trim. 1928, pp. 106-109.

Sur CÉLÉRIER (Jean). — *La transhumance dans le Moyen Atlas*, *Hespéris*, 1927 ; C. R. ds *The Geographical journal*, janv. 1928, pp. 103-104.

CHARTON (Albert.) — **La population européenne du Maroc et son rôle économique**, ds la *Vie méditerranéenne*, 15 déc. 1927, pp. 3-7.

DUMAS. — **La population maritime indigène de Casablanca**, ds *Rev. de géogr. marocaine*, 4e trim. 1927, pp. 322-328.

GIRAULT (A.). — **La population du Maroc en 1926**, ds l'*Economiste français*, 12 nov. 1927.

LADREIT DE LACHARRIÈRE (J.). — **Les vingt ans de Casablanca**, ds *Rev. indigène*, juillet-août 1927.

LAMBERT (Etienne). — **La construction à Casablanca**, ds *La Terre marocaine*, 1-15 oct. 1928, pp. 312-319, 15 phot.

LAPRADE (A.). — **Lyautey urbaniste**, ds *Rev. hebdomadaire*, 8 sept. 1928, pp. 216-230.

— **Souvenirs du temps de la guerre. Contribution à la future histoire de Casablanca et de Rabat**, ds *Maroc Catholique*, sept. 1928, pp. 498-501 ; oct., pp. 546-549 ; nov., pp. 597-600 ; déc., pp. 657-660.

La population du Maroc en 1926, ds l'*Armée d'Afrique*, janv. 1928, pp. 24-27, 1 phot.

Résultats statistiques du recensement de la population civile de la zone française de l'Empire chérifien effectué le 7 mars 1926. Casablanca, impr. réunies, 1927, in-4°, 268 p. (*Service de l'Administration générale...*).

REY (A. Augustin), Justin PIDOUX et Charles BARDE. — **La science des plans de ville.** Lausanne, Payot et Paris, Dunod, s. d. (1928), in-4°, XIV + 493 p., 435 fig. [pp. 238-39, *Le remembrement urbain dans le Maroc français*].

WALTEMATH (Huno). — **Nordafrika und Europa**, ds *Z. für Geopolotik*, IV, 1927, pp. 1063-1067.

5° GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

(*Commerce, Colonisation*)

AFFRE (Edouard). — **De l'histoire et de l'évolution de la race bovine limousine.** Paris, Lavauzelle, 1927, in-8°, 174 p., 13 pl., 2 cartes (*thèse vétér.*).

Allevamento ovino nell'Africa del Nord, ds *Boll. della Laniera*, XLI, N° 11.

BARON (Charles). — **Rapport fait au nom de la Commission des Mines et de la force motrice sur la situation de l'industrie phosphatière tuni-**

sienne et sur l'opportunité d'un contingentement de la production entre les trois pays français de l'Afrique du Nord. Paris, Impr. de la Chambre des Députés, in-4°, 15 p. (*Annexe au P.-V. de la séance du 20 janv.* 1927, N° 3855).

BAUGÉ. — **Les phosphates du Maroc,** *conférence...* Casablanca, Vigie Marocaine, et Petit Marocain, 1928, in-18, 31 p., 1 carte h. t. (*Cours préparatoire au Service des Affaires Indigènes*) et *Bull. de l'Enseign. publ. du Maroc,* nov.-déc. 1928, pp. 327-344.

BEAULIEU (R.). — **Mission économique au Maroc (fruits et primeurs).** Ch. Syndicale des Commiss. en fruits et primeurs à Paris, févr.-mars 1927, rapport, in-4°, 7 p.

BERNARD (Augustin). — **Oran, port du Maroc et du Sahara,** ds *Bull. du cinquantenaire de la Soc. de géogr. et d'archéol. d'Oran,* 15 avril 1928, pp. 83-98, 1 plan h. t.

BERTHAULT (Pierre). — **La production des céréales en Afrique du Nord,** ds *Renseignements coloniaux, suppl. à l'Afrique Franç.,* N° 3, 1928, pp. 212-224, 1 carte, 1 graphique, 8 phot.

Les blés du Maroc et la consommation métropolitaine, ds *Renseignements colon., suppl. à l'Afr. Fr.,* N° 8, août 1928, pp. 530-34.

BONDIS (cap. A.). — **La colonisation au Maroc. L'action des autorités de contrôle,** *conférence...* Casablanca, Vigie Marocaine et Petit Marocain, 1928, in-18, 90 p., 1 carte h. t. (*Cours préparat. au Serv. des Aff. indigènes*).

BONJEAN. — **Le mouton dans la circonscription d'Oued Zem,** ds *Rev. de géogr. maroc.,* 1er trim., 1928, pp. 52-90.

BOUDY. — **L'arbre et les forêts au Maroc,** *conférence...* Rabat, Elgaly, 1928, in-24, 55 p., 1 carte h. t. (*Cours préparatoire au Service des Affaires Indigènes*).

BOUIN (Anatole Roger). — **Le bétail bovin de la région de Marrakech,** Paris, Jouve, 1926 (1927), in-8°, 91 p. (*thèse vétérinaire*).

BOULFRAY (commt). — **Les ports marocains de Méhédya-Kénitra et Rabat-Salé,** ds le *Monde colonial illustré,* juin 1928, p. 139, 3 phot., 1 graphique.

BOUTIN (François). — **L'expansion commerciale du Maroc.** Paris, Boccard, 1928, gr. in-8°, 248 p.

C. R. ds *Renseignements col., suppl. à l'Afr. Fr.,* n° 8, août 1928, pp 544-545.

BRUNO (Alessandro). — **Ferrovie transafricane**, ds *Illustrazione colon.*, X, 1er nov. 1928.

CARLE (G.). — **Etude sur les sols marocains. Leur histoire, leur classement, leur mise en valeur.** Publ. du bur. d'ét. du sol et des engrais au Maroc, in-4°, 12 p., 12 phot., 2 fig.

CÉLARIÉ (Henriette). — **Chez nos colons du Maroc**, ds la *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juin 1928, pp. 876-904.

CÉLÉRIER (Jean). — **La pêche au Maroc**, ds *Annales de Géogr.*, 15 sept. 1928, pp. 452-459.

CHAPUS (Roger). — **L'exploitation des Phosphates au Maroc. L'Office Chérifien des phosphates**, *thèse*... Paris, Sagot, 1928, in-8°, XII + 372 p., cartes et tableau h. t.

La colonisation française au Maroc. Suppl. illustré des *Annales coloniales*, 9 déc 1927, 12 p., 2 cartes, 53 photo., graph.

DESCOURS-DESACRES. — « **Blé colon** » **du Maroc**, ds *C. R. de l'Ac. d'agric. de France*, 1927, t. XIII, pp. 591-592.

DESPUJOLS. — **Les mines au Maroc**, *conférence*... Casablanca, Vigie Maroc. et Petit Maroc., 1928, in-18, 34 p., 1 carte h. t. (*Cours préparatoire au Serv. des Affaires Indigènes*).

L'électrification au Maroc, ds l'*Europe Nouvelle*, 17 mars 1928, pp. 366-367.

Foire de Rabat du 1er au 15 avril. Catalogue officiel. Alger, Baconnier, s. d., in-12, 128 p., phot.

La Foire de Rabat. N° spécial du *Sud-Ouest économique*, 31 mars 1928, pp. 375-528, phot.

Fonctionnement du laboratoire de recherches du Service de l'élevage au Maroc en 1927, ds *Archives de l'Institut Pasteur d'Algérie*, 1928, t. VI, N° 1.

FREYSSELINARD (J.). — **Les ports africains de l'Atlantique**, ds l'*Europe Nouvelle*, 22 déc. 1928, pp. 1749-1753.

GRAUX (Dr) Lucien. — **Le Maroc économique**, *rapport à M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie*... Paris, Champion, 1928, in-4° carré, 600 p., 1 carte h. t.

GRUVEL (A.). — **La pêche dans la préhistoire, dans l'Antiquité et chez les peuples primitifs.** Paris, Soc. d'éd. géogr. marit. et col., 1928, in-8°, 232 p., pl. et fig.

GUERNIER (E. L.). — **L'industrie de la pêche maritime au Maroc**, ds la *Terre Marocaine*, 15 août 1928, pp. 247-251, 7 phot.

GUILLEMET (P.). — **Une mission d'études économiques au Sous**, ds *Renseignements coloniaux, Suppl. à l'Afrique Française*, N° 12, déc. 1927, pp. 477-492.

HARDY (Georges). — **Histoire de la colonisation française.** Paris, Larose, 1928, in-4°, VII + 348 p., ill.

C. R. par Maxime PETIT, ds *Larousse mensuel illustré*, juill. 1928, p. 754.

HAUVET (Jacques-Louis-Paul). — **Comment acheter une propriété au Maroc.** Casablanca, chez l'auteur, juin 1928, in-8°, 14 p.

JAGERSCHMIDT (J.), L.-C. DAVID et L. LARGUIER. — **Deuxième congrès du bois et du charbon de bois utilisés comme carburants... 20 au 24 avril 1927. Mém. et C. R.** Paris, public. agr. de la Compagnie d'Orléans, 1927, in-8°, 200 p., 58 fig.

JAZAS (Pierre). — **Enquête sur la ladrerie bovine au Maroc.** Paris, Jouve, 1926 (1927), in-8°, 116 p. (*thèse vétérinaire*).

KUHN (Olin R.). — **Africa's iron ore. An unknown quantity**; ds *Engineering and mining J.*, 14 mai 1927, pp. 803-808, fig.

LADREIT DE LACHARRIÈRE (J.). — **La renaissance de l'olivier et la propriété foncière dans l'Afrique du Nord**, ds *Africa, journal de l'Institut intern. des langues et civilisations afric.*, Londres, oct. 1928, pp. 403-477 (résumé anglais, pp. 517-18).

LAFAT (Henri). — **La mise en valeur du Maroc**, ds *l'Europe Nouvelle*, 22 déc. 1928, pp. 1748-49.

LA HERMIDA (Francisco Javier de). — **La industria en la zona francesa de Marruecos**, ds *Rev. hispano-africana*, janv.-févr. 1928, pp. 19-20 ; mai, pp. 8-10.

LAITHIER (M.). — **Notice sur le Tadla. Agriculture, arboriculture, élevage.** Rabat, impr. Nouvelle, 1928, in-8°, 55 p., 3 cartes h. t. (*Dir. Gén. de l'Agric.*).

LAROCHE. — **Le port de Casablanca**, ds *Mém. et C. R. trav. Soc. des Ingén. civils de Fr.*, LXXX, juillet-août 1927, pp. 883-901, 5 fig.

LEBAULT (Gaston). — **Le Maroc, Californie française**, ds *Terre Marocaine*, nov. 1928, pp. 368-369, 1 phot.

LE BESNERAIS (L.). — **Les ports de l'Afrique du Nord**, ds *l'Europe Nouvelle*, 22 déc. 1928, pp. 1744-1748.

LEVAINVILLE (J.). — **Les phosphates de l'Afrique du Nord**, ds *Bull. assoc. des géographes français*, janv. 1928, pp. 3-7.

MARIN (don Agustin). — **Nota acerca de la importancia minera de la zona de Protectorado español de Marruecos**, ds *Bol. del Instituto geolog. y minero de España*, t. XLIX, 3e série, 1927, pp. 287-320, fig.

C. R. signé J.-S., ds *Africa, rev. de Tropas col.*, juillet 1928, p. 192.

MASSÉ (A.). — **Les laines et l'élevage du mouton au Maroc**, ds *C. R. des séances de l'Ac. d'Agric. de France*, 26 oct. 1927.

MASSY (R.). — **Contribution à l'étude des produits susceptibles d'être fournis à l'industrie et à la matière médicinale par les forêts du Maroc**, ds *Bull. de la Soc. des Sc. Nat. du Maroc*, t. VII. 30 juin 1927, pp. 154-157.

MAZIÈRES (M. de). — **Le commerce de Melilla, possession espagnole, avec le Maroc**, ds *Rev. de géogr. maroc.*, 4e trim. 1927, pp. 316-321.

— **La culture des céréales dans l'Afrique du Nord (au Maroc)**. Casablanca, impr. française, s. d. (1928), in-8°, 74 p.

MÉCHIN. — **Les chemins de fer au Maroc.** Paris, Presses universitaires, 1928, in-8°, 228 p.

MELNOTTE et FARJOT. — **La Spirochétose ictérigène au Maroc**, ds *Arch. de l'Institut Pasteur d'Algérie*, t. V., 1927, pp. 41-47.

MÉNARS (O.). — **Le Maroc agricole**, ds l'*Economiste français*, 7 avril 1928, pp. 420-422.

MIÈGE (E.). — **A propos de la « qualité » des blés marocains**, ds la *Terre Marocaine*, nov. 1928, pp. 374-375.

— **Note sur la valeur boulangère des blés tendres marocains**, ds *C. R. Ac. des Sc. colon.*, 1928.

— **Plantes tannifères du Maroc**, ds *Soc. d'encour. a l'ind. nat.*, oct. 1927, pp. 645-662.

— **Les plantes médicinales et à essences au Maroc**, ds *le Mercure africain*.
C. R. signé R. S., ds *Bull. de la Soc. de géogr. d'Alger*, 3e trim. 1928, pp. 565-569.

— **La siccité et la richesse en gluten des blés marocains**, ds la *Terre Marocaine*, 1-15 oct. 1928, pp. 307-309, 5 fig. ; et ds *C. R. Ac. d'Agric.*, 1928.

MONOD. — **L'élevage au Maroc**, *conférence*... Casablanca, Vigie Marocaine et Petit Marocain, 1928, in-18, 38 p. (*Cours préparatoire au service des Affaires Indigènes*).

— **Lo Zebù, per il miglioramento della razza bovina nel Nord Africa**, ds *Riv. delle colonie it.*, Roma, juillet-sept. 1928, pp. 607-617, 5 phot. h. t. ; oct.-déc., pp. 765-71.

Morocco, Algeria, Tunisia, Tripolitania and Cyrenaica. Economic and commercial conditions, 1926-27. London, 1927.

Nos enquêtes ; Le Maroc en 1927. II. **Le Maroc économique**, ds *Bull. de la Soc. de géogr. d'Alger*, 4e trim. 1928, pp. 653-686.

Notice sur les produits de l'Agriculture marocaine. Rabat, Elgaly et Jacquet, 1928, in-8°, 64 p. (*Dir. Gén. de l'Agric.*).

PAYEN (Edouard). — **Au Maroc. Les ports et les voies ferrées**, ds l'*Economiste français*, 22 sept. 1928, pp. 355-356.

— **Les chemins de fer en Afrique du Nord durant les cinquante dernières années**, ds *Renseignements coloniaux. Suppl. à l'Afrique française*, N° 10, oct. 1928, pp. 643-652.

— **Le commerce extérieur de l'Afrique du Nord en 1927**, ds *id.*, N° 11, nov. 1928, pp. 724-735, 7 graph.

— **Les grands ports nord-africains**, ds *id.*, nov. 1927, pp. 435-444.

— **Le Maroc en** 1927, ds l'*Economiste français*, 8 sept. 1928, pp. 293-294.

— **Les primeurs et les fruits dans l'Afrique du Nord.** III. **Au Maroc**, ds *Renseignements coloniaux, suppl. à l'Afrique Française*, N° 9, sept. 1928, pp. 598-603, 2 phot.

— **Les richesses minières de l'Afrique du Nord**, ds l'*Economiste français*, 4 févr. 1928, pp. 131-132.

PAYEN (Ed.) et J. LADREIT DE LACHARRIÈRE. — **L'olivier, richesse de l'Afrique Française du Nord**, ds *Renseignements coloniaux. Suppl. à l'Afrique française*, n° 6, juin 1928, pp. 371-409, 1 carte et 20 fig. et graph.

— **Les richesses minières de l'Afrique du Nord**, ds *id.*, janv. 1928, pp. 41-71, cartes et graphiques.

PELLEGRIN (Dr Jacques). — **Les poissons d'eau douce de l'Afrique du Nord française et du Sahara**, ds *C. R. des séances de l'Ac. des sciences coloniales*, VI, 1925-26 (1927), pp. 235-240 et (discussion) pp. 51-52.

PICHOT (O.). — **Le problème du coton au Maroc**, ds *l'Economiste français*, 24 et 31 déc. 1927.

RAULIN (G. de). — **Le lin au Maroc et en Tunisie**, ds *Rev. intern. des produits col.*, mai 1928, pp. 263-266.

REBOUL (lieutenant-col.). — **La colonisation au Maroc**, ds *Le Temps*, 2 fév. 1928.

RENÉ-LECLERC (Ch.). — **Le chemin de fer de Tanger à Fès**, ds *Bull. de la Chambre de Commerce de Casablanca*, nov. 1927, pp. 1-4 (d'après le *Nord Africain, Bull. du Comité de l'Afrique du Nord*).

RIVIÈRE (Ch.) et H. LEQ. — **Traité pratique d'agriculture pour le nord de l'Afrique**. *Nouv. éd. revue et augmentée*, tome I. Paris, Soc. d'éd. géogr. marit. et col., 1928, in-12, 662 p.

SCHLEFFER (Georges). — **L'élevage du mouton dans la circonscription de Mechra bel Ksiri (Maroc)**, Lyon, impr. Bosc et Riou, 1927, in-8°, 99 p., 4 pl., carte (*thèse vétérin.*).

Statistique de l'industrie minérale... en France et Algérie pour l'année 1926. Paris. Impr. Nat., 1927, in-4°, XII + (88) + 200 p., fig. (*Min. des Trav. Publ.*) [Statistique de l'ind. minérale... au Maroc, pp. (57) - (61)].

Statistiques du mouvement commercial et maritime du Maroc (protectorat français et zone de Tanger), *publ. par le bureau de la statistique de Casablanca*, **Année 1926**. Rabat, Dir. Gén. de l'Agric., 1927, in-8°, XII + 252 p.

TISSIER (Louis), — **Les phosphates de l'Afrique du Nord**, ds le *Nord africain*, mars-avril 1927, p. 21.

VELU (Dr H.). — **A propos de l'élevage du mouton au Maroc. Pouvons-nous et devons-nous essayer de modifier le milieu?** ds *Rev. de géogr. maroc.*, 1er trim. 1928, pp. 91-105.

— **Destruction des rongeurs.** Rabat, Blanc et Gauthier, 1928, in-8°, 26 p. (*Publ. du Service de l'Elevage*).

VELU (H.) et A. BIGOT. — **Les laines et l'élevage du mouton au Maroc.** Casablanca, impr. française, 1928, in-8°, 199 p. (*Gouv. Chérifien, Service de l'Elevage*).

VIDALENC (Georges). — **Une œuvre française. Le port de Casablanca.** Casablanca, Farairre, 1928, in-4°, 179 p., 24 pl. h. t.

C. R. ds *Renseig. col., suppl. à l'Afrique franç.*, 1928, pp. 543-44.

ANTHROPOLOGIE. PREHISTOIRE. ETHNOGRAPHIE ET FOLK-LORE SOCIOLOGIE

BATTAGLIA (Raffaello). — **Le statue neolitiche di Malta e l'ingrassamento muliebre presso i Mediterranei**, ds *Ipek*, 1927, II, pp. 131-160, pl. 44-51.

BEL (Alfred). — **L'Islam mystique**, ds *Rev. Africaine*, 4e trim. 1927, p. 329-372 ; 1er trim. 1928, pp. 65-111.

Sur BIARNAY (S.). — *Notes d'Ethnographie et de linguistique nord-africaine*; C. R. par Marcel COHEN, ds *Rev. d'Ethnographie et des Trad. Pop.*, 1927, p. 123.

Sur BOURRILLY (J.) et E. LAOUST. — *Stèles funéraires marocaines*, Paris, 1927, in-4° (coll. Hespéris, III) ; C. R. par H. MASSÉ, ds *Rev. africaine*, 2e et 3e trim. 1928, pp. 313-314; signé R. L., ds la *Rev. Archéol.*, nov.-déc. 1928, p. 347.

Sur BRUNEL (René). — *Essai sur la confrérie religieuse des Aissâoûa au Maroc*, Paris, Geuthner; C. R. par P. DAM. KREICHGAUER, ds *Anthropos*, janv.-avril 1928, pp. 349-350 ; signé A.-W., ds *Journal of the african society*, 1927, XXVI, pp. 407-408 ; par George SWAN, ds *The Moslem World*, oct. 1928, pp. 420-21.

BRUNOT (Louis). — **Une fête scolaire coranique**, ds *Les tablettes de la côte d'Azur*, 13 avril 1927, pp. 3-6.

CARRILLO (Jeronimo). — **La Meca de Marruecos, o el venerado santuario de Muley Abdeselam**, ds *Africa, Rev. de Tropas coloniales*, janv. 1928, pp. 15-16, 3 phot.

CASTILLEJOS (Cándido López). — **La « Yemaa » rifena**, ds *Africa, rev. de tropas col.*, 1927, pp.14-15.

CAUVET (comm. G.). — **Antée (héros africain). Légende et réalité**, ds *Bull. de la Soc. de géogr. d'Alger*, 2e trim. 1928, pp. 288-306.

CHATELAIN. — **Prétendues découvertes préhistoriques au Maroc**, ds *Bull. arch. du Com. des Trav. hist., procès-verb.*, janvier-juin 1927.

CLAVERIE. — **Jeux berbères (région d'Azrou)**, ds *Hespéris*, 1928, pp.401-403.

COLIN (G. S.). — **Lamta,** ds *Encyclopédie de l'Islam,* livraison 37, 1928, pp. 14-15.

— **Lamtuna,** ds *id.,* p. 15.

— **La wâta,** ds *id.,* p. 19.

COUR (A.). — **Kuskusu (couscouss).** ds *Encyclopédie de l'Islam,* livr. 36, 1928, pp. 1227-1228.

ELSNER (Eleanor). — **The magic of Morocco.** London, H. Jenkins, 1928, pet. in-8°, 320 p., 16 ill. h. t.

FARMER (Henry George). — **A north african folk instrument** [*guenbri*] ; ds *The journal of the royal asiatic soc.,* janvier 1928, pp. 25-34, 1 pl. h. t.

EL-FASI (Mohammed) et E. DERMENGHEM. — **Nouveaux contes fasis,** *recueillis d'après la tradition arabe et publiés par...* Paris, Rieder, 1928, in-16, 228 p.

C. R. par Henri LABOURET, ds *Africa* (Londres), oct. 1928, pp. 500-501 ; par GAUDEFROY-DEMOMBYNES, ds *Rev. crit. d'hist. et de litt.,* nov. 1928, pp. 523-24 ; par L. B[RUNOT,] ds *Bull. de l'enseign. publ. du Maroc,* janvier 1928, pp. 28-29.

— **Poèmes marocains inédits,** de la *Rev. mondiale,* 1er sept. 1927, pp. 57-59.

— **La qacida du Harraz,** *recueillie et trad. par...* ; ds *Europe,* 15 oct. 1927.

FRAUENHOLZ (Eugen von). — **Araber und Berber in Rif,** ds *Z. für Geopolitik,* Berlin, IV, 1927, pp. 437-443.

Sur GALLOTTI (Jean). — *Le jardin et la maison arabes au Maroc.* Paris, 1927 ; C. R. signé E. G., ds *Rev. de l'art.,* nov. 1928, p. 216.

GSELL. — **Refuge brâber, au sud de Meknès** (d'après HERBER), ds *Bull. archéol. du Com. des tr. hist. Proc.-verb.,* janv.-juin 1927.

HAMET (Ismaïl). — **Les juifs du nord de l'Afrique (noms et surnoms)** Paris, Soc. d'éd. géogr. marit. et col., 1928, in-4°, 62 p.

HERBER (Dr J.). — **Origine et signification des tatouages marocains,** ds *l'Anthropologie,* t. XXXVII, n° 5 et 6, 1928, pp. 517-525.

— **Tombes Beni Mguild,** ds *Hespéris,* 2e trim. 1928, pp. 189-229, 10 pl.

— **Un oppidum en pays braber (Aïn Leuh),** ds *Hespéris,* 1928, pp. 404-407, 4 fig.

Sur HERBER (Dr J.). — *Graffiti de Moulay Idris (Zerhoun)* et *La main de Fatma (Hespéris,* 1er et 2e trim. 1927) ; C. R. par R. V[ERNEAU], ds *l'Anthropologie,* t. XXXVIII, 1928, pp. 427-428.

Tatouages des prisonniers marocains, ds *Hespéris*, 1925, pp. 277-300, et 1926, pp. 423-425; C. R. par R. VERNEAU, ds *l'Anthropologie*, 1928, t. XXXVII, p. 564-5.

JUSTINARD (lieut.-col.). — **Les Chleuh dans la banlieue de Paris**; ds *Rev. des études islamiques*, 1928, IV, pp. 447-480, 2 cartes h. t.

— **Notes d'histoire et de littérature berbères** (suite). **Les Haha et les gens du Sous**, ds *Hespéris*, 3e-4e trim. 1928, pp. 333-356, 1 fig.

KOLLER (le P. Ange). — **L'esprit du berbère marocain d'après son grand amour du pays**, ds *Rev. économique franç.*, 1928, p. 221-225.

LA CHAPELLE (F. de). — **Les tribus de haute montagne de l'Atlas occidental**; **organisation sociale et évolution politique**, ds *Rev. des études islamiques*, 1928, III, pp. 339-360, 1 carte et 6 phot. h. t.

— **La formation du pouvoir monarchique dans les tribus berbères du Haut-Atlas occidental**, ds *Hespéris*, 3e-4e trim. 1928, pp. 263-283, 5 fig., 3 cartes.

Sur LÉGEY (doctoresse). — *Contes et légendes populaires du Maroc*. Paris, 1926; C. R. par L. B[RUNOT], ds *Bull. de l'enseignement publ. du Maroc*, février 1928, pp. 70-71.

Sur LÉGEY (doctoresse). — *Essai de folklore marocain*, Paris, 1926; C. R. par L[ouis] B[RUNOT], ds *Bull. de l'enseign. publ. du Maroc*, avril 1928, pp. 123-124; signé A. W. ds *Journal of the african soc.* 1927, XXVI, pp. 406-07; par P. DAM. KREICHGAUER, ds *Anthropos*, janv.-avril 1928, p. 349; par E. PRÖBSTER, ds *Oriental. Literatur-Zeitg.*, 1927, No 8-12, p. 980; par F. NATAF, ds *Rev. d'Afrique*, mai-juin 1928, pp. 51-53.

Sur LENS (A. R. de). — *Pratiques des harems marocains...* Paris, Geuthner, 1925; C. R. par E. WIEDEMANN, ds *der Islam*, XV, 1926, pp. 158-159; par André BASSET, ds *Rev. africaine*, 1er trim. 1928, pp. 146-147; par L. B[RUNOT], ds *Bull. de l'enseign. publ. du Maroc*, janv. 1928, p. 29; par A. R. WRIGHT, ds *Folk-lore*, Londres, 30 sept. 1927, pp. 318-319.

MARAVAL-BERTHOIN (A.). — **La légende de Lalla Maghnia d'après la tradition arabe**. Paris, Piazza, 1927, in-16, XV + 164 p.

MARTY (Louis). — **L'orf des Beni M'tir**, *publ. avec un avertissement par...*; ds *Rev. des études islamiques*, 1928, IV, pp. 481-511.

MASSIGNON (Louis). — **Enquête sur les corporations musulmanes au Maroc**, ds *C. R. des séances de l'Ac. des sciences colon.*, VI, 1925-26 (1927), pp. 229-233.

— **Compléments à l'enquête de 1923-1924 sur les corporations marocaines**, ds *Rev. des études islamiques*, 1927, II, pp. 273-293.

Sur MASSIGNON (Louis). — *Enquête sur les corporations musulmanes d'artisans et de commerçants au Maroc... (Rev. du Monde Musulman*, 1924, t. LVIII) ; C. R. signé P. D., ds *Bull. soc. inter. science sociale*, 1926, VIII, pp. 21-23 ; par E. DOUTTÉ, ds *la Géographie*, 1926, XLV, pp. 3-4 ; par G. SARTON, ds *Isis*, 1927, p. 189 ; par G. KAMPFFMEYER, ds *Orient. Literatur Zeit.*, VI, 1927.

MAS Y GUINDAL. — **Contribucion al estudio de la farmacologia marroqui**, ds *Africa, rev. de tropas col.*, 1927, pp. 84-85, 120-21.

— **Sidi Mohammed ben Hosmi el Bakali y su terapéutica, confidencias de un celebrado medico moro de Tetuan**, ds *Africa, rev. de tropas col.*, juil. 1928, pp. 186-187.

— **Vulgarizaciones de la botánica marroqui**, ds *Africa, rev. de tropas colon.*, févr. 1928, pp. 18-20.

MENENDEZ-PIDAL. — **El Romancero, Teorias e investigaciones.** Madrid, s. d. (1928), in-16, 232 p.

C. R. par Robert RICARD, ds *Hespéris*, 1er trim. 1928, p. 132.

Sur MERCIER (Louis). — *La chasse et les sports chez les Arabes.* Paris, 1927 ; C. R. par FAURE DE CÉRIS, ds *Rev. Alg., tun. et maroc. de législ. et de jurispr.*, 1re partie, juin-juillet 1928, p. 54.

MICHAUX-BELLAIRE (Ed.). — **Le Wahabisme au Maroc**, ds *Rens. Col., suppl. à l'Afrique Franç.*, N° 7, 1928, pp. 489-492.

Sur MICHAUX-BELLAIRE. — *Conférences faites au cours préparatoire du service des Affaires Indigènes*, 1927 (Archives Marocaines, XXVII) ; C. R. par J. L[ADREIT] DE L[ACHARRIÈRE], ds *l'Afrique Française*, févr. 1928, p. 67 ; par Lucien BOUVAT, ds *Journal asiatique*, oct.-déc. 1927, pp. 352-53.

MONTAGNE (Robert). — **Organisation sociale et politique des tribus berbères indépendantes.** I. **Les Ida ou Tanan (Haut-Atlas Occidental)**, ds *Rev. des études islamiques*, 1927, II, pp. 223-247, 1 carte.

Sur MONTAGNE (Robert). — *L'Aghbar et les hautes vallées du Grand Atlas (Hespéris*, 1er trim. 1927) ; C. R. signé J. T[RAMOND], ds *Rev. de l'Hist. des col. franç.*, 1928, pp. 123-124.

OBERMAIER (H.). — **El paleolitico del Africa Menor,** extr. del *Homenaje a Bunilla y San Martin,* publ. par la *Facultad de Filosofia y Letras de la Univ. central.,* t. I, Madrid, 1927, pp. 27-43.

C. R. ds *Anthropos,* mai-août 1928, pp. 703-704.

Sur ODINOT (Paul). — *Le monde marocain* ; C. R. par René MAUNIER, ds *Rev. d'Ethn. et des Trad. pop.,* 1927, pp. 122-123.

PALLARY (Paul). — **Les temps préhistoriques au Maroc,** ds *Bull. de l'Enseig. publ. du Maroc,* févr. 1928, pp. 54-62, 10 fig.

PEYRONNET (Raymond). — **Sur l'évolution de l'Islam,** ds *Bull. de la Soc. de Géogr. d'Alger,* 2e trim. 1928, pp. 325-335. [A. S. d'un article publié par Victor BARRUCAND, ds l'*Akhbar,* sur *L'Islam et la politique contemporaine, conférences organisées par la Soc. des él. et anc. él. de l'Ec. libre des Sciences polit.,* Paris, 1927].

Sur PIQUET (Victor). — *Le peuple marocain. Le bloc berbère* ; C. R. par G. KAMPFFMEYER, ds *Or. Lit. Zeitg.,* 1927, No 8-12, pp. 976-977.

SAISSET (L.). — **Le mellah marocain,** ds *Journal asiat.,* 1927, pp. 373-377.

SARNELLI (Tommaso). — **Un vessillo berbero in Tripolitania,** ds *l'Africa Italiana,* sept.-déc. 1927, pp. 206-217, 3 fig.

SCHOEN (lieut.). — **Les institutions administratives, politiques, sociales et juridiques dans le groupe Imarizen,** ds *Renseignements coloniaux, suppl. à l'Afrique Française,* No 11, nov. 1928, pp. 737-743.

SÉMACH (Y. D.). — **Un rabbin voyageur marocain. Mardochée Aby Serour,** ds *Hespéris,* 3e-4e trim. 1928, pp. 385-399.

STROTHMANN (R.). — **Berber und Ibâditen,** ds *der Islam,* 1928, XVII, pp. 258-279.

— **Gegenwartsgeschichte des Islam,** ds *der Islam,* Bd. XVII, 1928, (Nordafrika, pp. 42-44).

TOYNBEE (Arnold J.). — **Survey of international affairs 1925. — I. The islamic world since the peace settlement,** London, Milford (Oxford Univ. press.), 1927, in-8o, XVI + 611 p., 4 cartes h. t. (Maroc, pp. 103-174).

Sur WESTERMARCK (Edward). — *Ritual and belief in Morocco.* Londres, 1926 ; C. R. par A. C. HADDON, ds *Folk-lore,* Londres, XXXVIII. 1927, pp. 89-92.

LINGUISTIQUE ARABE ET BERBÈRE

BEN SMAÏL (B.). — **Méthode pratique d'arabe parlé marocain à l'usage des débutants**, 3e *éd. revue et augmentée*, s. l., 1928, in-8°, 177 p.

Sur BRONZI (Pietro). — *Fragmento di fonologia berbera*, Bologne. 1919, in-8°, 50 pl., 1 portrait ; C. R. par Marcel COHEN, ds *Bull. de la Soc. de ling. de Paris*, XXVII, 82, pp. 178-179.

BRUNOT (Louis). — **Proverbes et dictons arabes de Rabat**, ds *Hespéris*, 1er trim. 1928, pp. 59-121.

Sur BRUNOT (Louis) et Mohammed BEN DAOUD. — *L'arabe dialectal marocain*, Rabat, 1927 ; C. R. par H. MASSÉ, ds *Rev. Afric.*, 2e - 3e trim. 1928, p. 315.

CERBELLA (Gino). — **I berberi e la novellistica berbera**, ds *l'Africa Italiana*, sept.-déc. 1927, pp. 266-277.

Sur COLIN (G. S.). — *Etymologies magribines* (*Hespéris*, 1926-27) ; C. R. signé M. R., ds *Romania*, oct. 1927, pp. 599-600.

DESTAING (Ed.). — **Ecritures libyque et berbère**, ds Charles FOSSEY, *Notices sur les caractères étrangers anciens et modernes*, Paris, Impr. Nat., 1927, in-4°, pp. 121-126.

— **Notes sur l'expression verbale de la durée du temps en berbère et en arabe marocain (parlers des Chleuhs du Sous)**, ds *Bull. de la Soc. de ling. de Paris*, t. XXIX, 1928, pp. 45-73.

Sur DESTAING (Ed.). — *Interdictions de vocabulaire en berbère* (Mélanges René Basset, Paris, 1925, t. II) ; C. R. par A. M[EILLET], ds *Bull. de la Soc. de ling. de Paris*, XXVIII, 84, 1927, pp. 45-46.

HUART (Clément). — **Ecriture arabe**, ds Charles FOSSEY, *Notices sur les caractères étrangers anciens et modernes*, Paris, Impr. Nat. 1927, in-4°, pp. 103-113.

Sur JUSTINARD (commandant). — *Manuel de berbère marocain (dialecte rifain)*. Paris, 1926 ; C. R. par P. P. H. HASLUCK, ds *Bull. of the school of or. studies*, 1928, vol. IV, part IV, p. 881 ; ds *Africa, rev. de tropas col.* 1927, p. 23.

Sur Klingenheben (August). — *Texte im arabischen Dialekt von Larasch...* Leipzig, 1927, in-16 ; C. R. par Georges S. Colin, ds *Hespéris*, 1er trim. 1928, pp. 123-126.

Sur Marçais (W.) et Abderrahman Guîga. — *Textes arabes de Takroûna.* I. Paris, Leroux, 1925 ; C. R. par Marcel Cohen, ds *Bull. de la Soc. de ling. de Paris*, XXVII, 82, 1927, pp. 174-176.

Roux (Arsène). — **Les « Imdyazen » ou aèdes berbères du groupe linguistique braber**, ds *Hespéris*, 2e trim. 1928, pp. 231-252.

LITTÉRATURE ET SCIENCE ARABE

Sur Aly ben Abderrahman ben Hodeil el Andalusy. — *La parure des cavaliers et l'insigne des preux*, texte arabe éd... par Louis Mercier, Paris, 1922 ; C. R. par G. Levi della Vida, ds *Riv. degli studi orientali*, XI, 1928, pp. 444-450.

Asin Palacios (M.). — **Abenhazam de Cordoba y su « Historia critica de las ideas religiosas »**, t. I, Madrid, tip de la Rev. de Archivos, 1927, in-4o, 346 p.

Blachère (R.). — **Une source de l'histoire des sciences chez les Arabes : Les Tabakat al-umam de Sa'id al-Andalusi**, ds *Hespéris*, 3e-4e trim. 1928, pp. 357-361.

Gonzalez-Palencia (Angel). — **Historia de la literatura arabigo-española.** Barcelona, Labor, 1928, in-16, 356 p.

C. R. par Fernando Montilla Ruiz, ds *Rev. de Archivos, bibliothecas y museos*, juillet-sept. 1928, pp. 311-316.

Renaud (Dr H. P. J.). — **La première mention de la noix de kola dans la matière médicale des Arabes**, ds *Hespéris*, 1er trim. 1928, pp. 43-57.

Le « Sahih » d'Al-Buhārī, **reprod. en phototypie des mss. originaux de la recension occidentale dite « recensiond** I'bn Sa'ada **» établie à Murcie en 492 de l'Hég. (1099 de J. C.)**, publ. *avec une introd.* par E. Lévi-Provençal. Vol. I. **Recension** d'Ibn Sa'ada **(titres XXV à LVIII)**. Paris, Geuthner, 1928, in-8o, 30 p. + 177 ff + 39 + 7 p. (*Publ. de l'Institut des Hautes Etudes maroc.*, XIX).

Wiedemann (E.). — **Al-Madjrītī**, ds *Encyclopédie de l'Islam*, livraison 38, 1928, pp. 100-101.

HISTOIRE

ALLENDESALAZAR (Andrès). — **Tropas de Africa. La organizacion de los Tercios. Vascongados en la guerra de 1860,** ds *Africa, rev. de tropas col.*, 1927, pp. 141-142, 193-94.

A[NGLADE] (Fr. M. P.). — **Martyre du Bienheureux Jean de Prado,** ds *Maroc Catholique,* mai 1927, pp. 745-748.

AUZOUX (A.). — **L'affaire de Larache** (1765), ds *Rev. de l'hist. des col. fr.*, sept-oct. 1928, pp. 505-524.

BABINGER (Franz). — **Ein marokkanisches Staatsschreiben an den Freistaat Ragusa, von Jahre 1194-1780**; extr. des *Mitt. des Seminars für Orient. Spr.*, XXX, 1927, 2e partie, 11 pages, 1 pl. fac-sim. Publ. à la Reichsdruckerei, Berlin, 1927, in-8o, sous le titre **Aus Südslaviens Türkenzeit**, pp. 35-45, 1 pl. h. t.

C. R. par Pierre de CENIVAL, ds *Hespéris*, 2e trim. 1928, pp. 254-255.

Sur BATAILLON (Marcel). — *Erasme à la Cour de Portugal*, extr. de l'*Arquivo de historia e bibliografia*, II, Coimbra, 1927; C. R. par Robert RICARD, ds *Hespéris*, 1er trim. 1928, pp. 132-133.

BENOIST (Charles). — **La question méditerranéenne.** Paris, Attinger, 1928, in-12, 191 p. [5 chapitres sur les intérêts européens au Maroc avant le Protectorat français.]

Sur BOVILL (E.). — *The moorish invasion of the Sudan*, ds *Journal of the african Soc.*, 1927 ; C. R. par Christian FUNCK-BRENTANO, ds *Hespéris*, 2e trim. 1928, pp. 256-257.

BRAUDEL (Fernand). — **Les Espagnols et l'Afrique du Nord de 1492 à 1557,** ds *Rev. africaine*, 1928, pp. 184-233.

CARRIÈRE (Th.). — **Le Bienheureux Jean de Prado,** ds *Maroc Catholique*, 1927, pp. 785-789, 827-831, 869-872.

CASTEJON. — **Las fuentes musulmanas en la batalla del Campo de la Verdad (1368)**, ds *Bol. de la r. ac. de ciencias, bellas letras y nobles artes de Cordoba*, VI, No 20, 1927, pp. 535-554.

CASTRIES (lieut.-col. de). — **Les sources inédites de l'histoire du Maroc. 2e série. Dynastie filalienne. Archives et Bibliothèques de France, t. III.** Paris, Geuthner, 1927, in-4o, XXVIII + 587 p., 6 pl.

C. R. par Christian FUNCK-BRENTANO, ds *Hespéris*, 2e trim. 1928, pp. 258 ; par Robert RICARD, ds *Bull. hispanique*, oct.-déc. 1928, pp. 351-355.

CAVAIGNAC (Eugène). — **La paix romaine.** Paris, Boccard (*Histoire du monde*, t. V), 1928, in-8°, 494 p. [pp. 353-372, *Afrique Mineure*].

CENIVAL (Pierre de). — **Les relations anciennes de la France avec le Maroc,** *conférence...* Rabat, Elgaly, 1928, in-24, 35 p. (*Cours préparatoire des Affaires Indigènes*).

— **La maison de Louis de Chénier,** ds *Hespéris*, 1er trim. 1928, pp. 23-35.

Sur CENIVAL (Pierre de). — *L'église chrétienne de Marrakech au XIIIe siècle* (*Hespéris*, 1927) ; C. R. ds la *Rev. de l'hist. des col. franç.* mars-avril 1928, pp. 254-256 ; par J.-C. ds la *Rev. des questions hist.*, 1er oct. 1928 p. 448.

CERDEIRA (Clemente). **El duque de Riperda y Sidi Saidi patron de Tetuan,** ds *Africa, rev. de tropas col.*, 1927, pp. 29-30, 1 fac-sim.

— **Un documento de la diplomacia marroqui. El sultan Mulay Hassan y las potencias extranjeras,** ds *id.*, pp. 143-144, 2 fig.

CHARLES-ROUX (F.). — **L'Allemagne et les questions de Tunisie, du Maroc et d'Egypte de 1879 à 1884,** ds *Renseignements coloniaux, suppl. à l'Afrique Française*, N° 6, juin 1928, pp. 345-355.

— **Théodore Roosevelt, la question du Maroc et la conférence d'Algésiras,** ds *id.*, N° 7, juillet 1928, pp. 443-450.

— **Trois ambassades françaises à la veille de la guerre,** *préf.* de M. Jacques SEYDOUX. Paris, Plon, 1928, in-16, XLIII + 225 p.

C. R. par Robert de CAIX, ds *Renseignements col., suppl. à l'Afrique Française*, sept. 1928, pp. 375-385.

C[HARLES ROUX] (F.). — **Un projet de conquête du Maroc présenté par un Français aux ministres de Louis XV en 1748,** ds *Rev. de l'hist. des col. fr.*, sept.-oct. 1928, pp. 589-596.

COLIN (Georges S.). — **Sulaiman, Mawlāy Abu'l Rabīʿ b. Muhammed,** ds *Encyclopédie de l'Islam*, livr. I, 1927, pp. 548-550.

— **Sur une charte hispano-arabe de 1312,** ds *Islamica*, oct. 1927, pp. 363-390.

Sur COLIN (G. S.). — *El Maqsad* (*vies des saints du Rif*) de 'ABD

el-Haqq el-Bâdisî, *trad. annotée de...* Paris, 1926 (*Archives Marocaines*, XXVI) ; C. R. par Lucien Bouvat, ds *Journal asiatique*, oct.-déc. 1927, pp. 351-352.

Cortacero Henares (Humberto F.). — **Episodios de la dominación portuguesa en Arcila**, ds *Africa, rev. de tropas coloniales*, août 1928, pp. 210-211, 1 phot. ; sept.-oct., pp. 246-7, 1 phot.

Criado (Manuel) y Manuel L. Ortega. — **Apuntes para la historia de Ceuta**, t. I. Madrid, s. d. (1928), in-8°, 414 + VIII p.

Diaz (P. Buenaventura). — **La expedición del rey de Portugal, D. Sebastián, al Africa**, ds *Mauritania*, 1er mai 1928, pp. 19-21 ; 1er juin, pp. 42-44.

— **Más sobre las traslaciones del cadaver del Rey D. Sebastián, y lugar de su enterramiento en Ceuta**, ds *id.*, 1er juil. 1928, pp. 70-72.

— **Illmo Sr. Fr. José Boltas**, ds *id.*, août 1928, pp. 102-105, 1 ill.

— **Arzila bajo la dominación portuguesa**, ds *id.*, sept.-oct. 1928, pp. 151-153.

— **Ocupación española de Larache en 1610**, ds *id.*, nov. 1928, pp. 183-185 ; déc., pp. 209-212.

Féraud (L. Charles). — **Annales tripolitaines**, *publ. avec une introd. et des notes* par Augustin Bernard. Tunis, Tournier, et Paris, Vuibert, 1927, in-4°, XIX + 478 p.

Garcia Figueras (Comm.). — **Apuntes para la historia de Marruecos. Desafio concertado entre el caballero jerezano Gonzalo Pérez de Gallego y Sidi Buhima Bemhaula, hermano bastardo del Alcaide de Alcazarquivir (año de 1520)** ; ds *Africa, rev. de tropas col.*, 1927, pp. 276-277, 2 ill.

Garnett (Alice). — **The capitals of Morocco**, ds the *Scott. geogr. mag.*, janv. 1928, pp. 31-41.

C. R. ds *The Geogr. journal*, mai, 1928, pp. 503-504.

Sur Gautier (E. F.). — *Les siècles obscurs du Maghreb*, Paris, Payot, 1927, C. R. par J. L[adreit] de L[acharrière], ds *Renseignements colon.*, 1928, N° 3, pp. 235-36 ; par J. Tramond, ds *Rev. de l'hist. des col. franç.*, mai-juin 1928, pp. 363-66 ; par L. Brunot, ds *Bull. de l'enseign. publ. du Maroc*, mai 1928, pp. 171-73 ; par R. Strothmann, ds *der Islam* (*Berber und Ibaditen*), XVII, pp. 258-79 ; signé E. W. B., ds *The Geogr. Journal*,

mai 1928, pp. 491-92; par Pierre IBOS, ds *Larousse mensuel illustré*, août 1928, pp. 785-87 ; par Bernard LAVERGNE, ds *l'Année politique*, juill. 1928, pp. 355-58 ; ds *Geogr. Review*, New-York, juill. 1928, pp. 514-16 ; par Augustin BERNARD, ds *Annales de Géogr.*, 15 nov. 1928, pp. 550-55 ; par FAURE DE CÉRIS, ds *Rev. alg. tun. et maroc. de législ. et de jurispr.*, 1re partie, juin-juill. 1928, pp. 627-628 ; par Gabriel AUDISIO, ds la *Nouvelle Revue Franç.*, oct. 1928, pp. 582-584 ; par L. E. BROWNE, ds *The Moslem World*, oct. 1928, p. 422 ; par Louis JALABERT, ds *Etudes*, 5 sept. 1928, pp. 627-28.

GOLUBOVITCH (R. P. Girolamo). — **Bibliotheca bio-bibliografica della Terra Santa e dell' Oriente francescano, t. V (del 1346 al 1400)**. Quaracchi [Firenze], Colleg. di S. Bonaventura, 1927, in-4°, X + 551 p.

GSELL (Stéphane). — **Les premiers temps de la Carthage romaine**, ds *Rev. hist.*, nov.-déc. 1927, pp. 225-240.

— **Vieilles exploitations minières dans l'Afrique du Nord**, ds *Hespéris*, 1er trim. 1928, pp. 1-21.

Sur GSELL (Stéphane). — *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. V et VI, Paris, 1927 ; C. R. ds *Syria*, IX, 1928, p. 157 ; par Paul MONCEAUX, sous le titre *Les Berbères de Jugurtha, d'après un livre récent*, ds *Rev. des deux mondes*, 1er sept. 1928, pp. 177-188 ; ds *Africa italiana*, mai 1928, pp. 337-338 ; par Eugène ALBERTINI, ds *Rev. crit. d'hist. et de litt.*, août 1928, pp. 353-355 ; par Camille JULLIAN, sous le titre *L'Afrique libre sous ses rois indigènes*, ds le *Journal des Savants*, mai 1928, pp. 195-204 ; par Jérome CARCOPINO, ds *Rev. hist.*, sept.-oct. 1928, pp. 154-161 ; par R. LESPÈS, ds *Rev. Africaine*, 2e-3e trim. 1928, pp. 306-309 ; par Augustin BERNARD, ds *Annales de Géogr.*, 15 nov. 1928, pp. 546-548.

Sur HARTUNG (Félix). — **Die Marrokkokrise des Jahres 1911**. Berlin, Verl. Ges. für. Polit. und Gesch., 1927, in-4°, 70 p. ; C. R. signé W. B. J., ds *der Islam*, 1928, XVII, pp. 348-49.

KOEHLER (le Fr. Henry). — **Des faits admirables qui advinrent en 1652 au cheiq el Mansour**, ds *Maroc Catholique*, juin 1928, pp. 316-320 ; juil. pp. 379-384.

— **Les évêchés romains de la Tingitane**, ds *id.*, nov. 1928, pp. 601-607 ; déc., pp. 661-664.

— **Notre-Dame de Meknès**, ds *id.*, oct. 1928, pp. 539-545, 3 phot.

— **Quelques points d'histoire sur les captifs chrétiens de Meknès**, ds *Hespéris*, 2e trim. 1928, pp. 177-188.

La Escalera (A. M. de). — **La batalla y la paz de Tetuan, un recuerdo a la guerra de 1860 y a la politica africana de O'Donnell**, ds *Africa, rev. de tropas col.*, 1927, pp. 33-40, 11 fig.

Laranjo Coelho (P. M.). — **Os portugueses na obra do conde Henry de Castries.** Coïmbra, impr. da Universidade, 1928, in-8°, 35 p., 1 portrait h. t. (extr. de *O Instituto*, 1928.)

Lejarza (Fr. Fidel de). — **Nuestro pasado en el Moghreb**, ds *Mauritania*, oct. 1928, pp. 158-160 [*Les Franciscains au Maroc*].

Leon (le Fr. Achille). — **Le centenaire des martyrs franciscains de Ceuta (1227-1927)**, ds *Maroc Catholique*, déc. 1927, pp. 1046-1050.

Lévi-Provençal (E.). — **Documents inédits d'histoire almohade. Fragments manuscrits du « Legajo » 1919 du fonds arabe de l'Escurial**, *publ. et trad. avec une introd. et des notes*, par... Paris, Geuthner, 1928, pet. in-4°, XII + 276 p., 1 carte et 4 pl. h. t. (*Textes arabes relatifs à l'hist. de l'Occident musulman*, I).

— **Ma'al 'Ainain**, ds *Encyclopédie de l'Islam*, livr. 37, 1928, pp. 58-59.

— **Al-Madjūs**, ds *id.*, livr. 38, 1928, pp. 105-106.

— **Maghrawā**, ds *id.*, pp. 111-112.

— **Al-Mahdīya**, ds *id.*, p. 127.

Lopez (Fr. José). — **Mauritania**, ds *Mauritania*, mai 1928, pp. 14-18, 2 cartes.

— **La Mauritania tingitana** [*histoire religieuse*], ds *id.*, juin 1928, pp. 37-41 ; juill., pp. 66-69 ; août, pp. 95-97 ; sept., pp. 128-130.

Marçais (William). — **L'Islamisme et la vie urbaine**, ds *C. R. de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, janv.-mars 1928, pp. 86-100.

Martin (A. G. P.). — **Le Maroc et l'Europe.** Paris, Leroux, 1928, in-8°, 146 p.
C. R. signé J. L[adreit] de L[acharrière], ds *l'Afrique Française*, juillet 1928, p. 303.

Mouette. — **La captivité du sieur Mouëtte dans les royaumes de Fez et de Maroc**, *relation publ.* par la marquise de Serres ; ill. de Maîtrejean. Tours, Mame, 1927, in-16, 280 p.

EN-NACIRI ES-SLAOUI (Ahmed ben Khaled). — **Kitab el-Istiqça li-Akhbar doual el-Maghrib el-Aqça (histoire du Maroc)**, t. IV ; **les Almohades**, *trad.* de Ismaël HAMET. Paris, Champion, 1927, gr. in-8°, 282 p. (*Archives Marocaines*, t. XXXII). [L'Avant-propos a paru à part en 1928, XV p.].

C. R. par Lucien BOUVAT, ds *Journal asiatique*, oct.-déc. 1927, pp. 353-55.

PIDOUX DE LA MADUÈRE (Albin). — **Tragiques idylles ; Jeanne Lanternier, la Sultane du Maroc**, ds *Almanach de Franche-Comté et des monts Jura*, 1928, pp. 97-99.

POISSONNIER (Ch. A.). — **Les Berbères et l'histoire du Maroc** [à propos de J. CÉLÉRIER, *Introduction pédagogique à l'histoire du Maroc*, ds *Bull. de l'enseig. publ. du Maroc*, mai 1927], ds *En Terre d'Islam*, avril 1928, pp. 65-68.

Porcon de la Barbinais. Le Regulus malouin [*signé*, Petit Malo], ds l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 10-30 sept. 1928, col. 688-690.

RICARD (Robert). — **Note sur les possessions portugaises du Maroc à la fin du XVe siècle, d'après l' « Itinerarium » de Münzer**, ds *Hespéris*, 3e-4e trim, 1928, pp. 408-412.

RIVERA MANESCAU. — **Un plano inedito de Ceuta y su campo en el siglo XVIII**, ds *Africa, rev. de tropas col.*, 1927, pp. 57-59, 2 ill.

Sur VIGNOLS et SÉE. — *Le commerce malouin au Maroc (fin du XVIIe siècle et début du XVIIIe)*, ds les *Annales de Bretagne*, 1926 ; C. R. par Pierre de CENIVAL, ds *Hespéris*, 2e trim. 1928, p. 253-254.

YVER (Georges). — **Bulletin d'histoire moderne et contemporaine (1923-1927). I. Maroc**, ds *Rev. afric.*, 1er trim. 1928, pp. 112-116.

— **al-Ḳaṣr al-Kabīr**, ds *Encycl. de l'Islam*, II, livr. 31, 1925, p. 851.

ART ET ARCHÉOLOGIE

AGUILA Y TAJERA (Augustin). — **De música marroqui**, ds *Rev. de la Raza*, déc. 1927-janv. 1928, pp. 24-25.

AHLENSTIEGEL-ENGEL (Elisabeth). — **Arte árabe**, *trad. y notas* de José CAMÓN, Barcelona-Buenos-Ayres, 1927, 141 p., 32 pl., ill.

Sur BASSET (Henri) et Henri TERRASSE. — *Sanctuaires et forteresses almohades*, ds *Hespéris*, 1924-1927 ; C. R. par E. K[ÜHNEL], ds *der Islam*, Bd. XVII, 1928, pp. 159-160.

Sur BASSET (Henri) et E. LÉVI-PROVENÇAL. — *Chella, une nécropole mérinide*, ds *Hespéris*, 1922 ; C. R. par E. K[ÜHNEL], ds *der Islam*, Bd. XVII, 1928, p. 161.

BAYSSIÈRE (N.). — **Les ruines de Banasa**, ds *Bull. de l'enseign. publ. du Maroc*, oct. 1928, pp. 270-273.

BOURRILLY (J.). — **L'art hispano-moresque**, ds *l'Art vivant*, 15 juill. 1927, pp. 561-564.

BRUNOV (N.). — **Über einige allgemeine Probleme der Kunst des Islam**, ds *der Islam*, mars 1928, Bd. XVII, pp. 121-131, suivi de **Kritische Bibliographie ; Islamische Kunst**, 1914-1927, pp. 132-148 (comptes rendus par W. BJÖRKMAN et E. K[ÜHNEL]).

CARCOPINO (Jérôme). — **Note sur une inscription chrétienne de Volubilis**, ds *Hespéris*, 1928, pp. 135-145, 1 fig.

Catalogue de l'exposition de céramique marocaine. Manufacture nationale de Sèvres, décembre 1927-juin 1928. *introd.* par Prosper RICARD. Paris, éd. de la Gaz. des Beaux-Arts, 1927, in-16 carré, 66 p., XVI pl. h. t., [introd. : pp. 9-26].

Sur CHAMPION (Pierre). — *Rabat et Marrakech*, Paris, Laurens, 1926 ; C. R. par H. TERRASSE, ds *Hespéris*, 1928, pp. 510-511.

CHOTTIN (Alexis). — **Les visages de la musique marocaine.** Rabat, impr. Nouvelle, 1928, in-8°, 16 p. (*Service des Arts Indigènes*).

GOUDARD (Lieut. J.). — **Bijoux d'argent de la « Tache de Taza »**, ds *Hespéris*, 3e-4e trim. 1928, pp. 285-331, 19 pl.

LAMBERT (E.). — **Les Voûtes nervées hispano-musulmanes du VIe siècle et leur influence sur l'art chrétien**, ds *Hespéris*, 1928, pp. 147-175, 10 fig.

MÂLE (Emile). — **L'Espagne arabe et l'art roman**, ds *Arts et Artistes du Moyen-Age*, Paris, A, Colin, 1927, in-12 carré, pp. 39-88.

MARÇAIS (Georges). — **Bulletin de l'Art musulman (1925-1927)**, ds la *Rev. africaine*, 4e trim. 1927, pp. 447-456 [Maroc, pp. 451-454].

Sur MARÇAIS (Georges). — *Manuel d'art musulman. L'architecture.* Paris, Picard, 1926-27 ; C. R. par E. K[ÜHNEL], ds *der Islam*, XVII, 1928, p. 155 ; par G. MIGEON, ds *Syria*, VII, 1926, pp. 279-280 ; ds *Africa italiana*, mai 1928, p. 338 ; par Elie LAMBERT, ds *Rev. crit. d'hist. et de litt.*, févr. 1928, pp. 91-94 ; par St. GSELL,

sous le titre « L'architecture musulmane en Occident », ds le *Journal des Savants*, juin 1928, pp. 209-220 ; par Paul LÉONARD, ds *Etudes*, 20 août 1928, pp. 509-511 ; par Alfred BEL, sous le titre « Une histoire de l'art musulman », ds *Rev. africaine*, 2e-3e trim. 1928, pp. 234-248, 11 phot. h. t. ; par Augustin BERNARD, ds *Annales de Géogr.*, 15 nov. 1928, pp. 548-549 ; par Henri TERRASSE, ds *Hespéris*, 1er trim. 1928, pp. 126-130.

MERCIER (Marcel). — **Notes sur une architecture berbère saharienne**, ds *Hespéris*, 3e-4e trim. 1928, pp. 413-429, 6 fig.

Sur MIGEON, *Les Arts musulmans*, Paris et Bruxelles, Van Oest, 1926 ; C. R. par H. TERRASSE, ds *Hespéris*, 1928, p. 512.

Sur MIGEON (Gaston). — *Manuel d'art musulman. Arts plastiques et industriels* ; Paris, 1927 ; C. R. par Louis JALABERT, ds *Etudes*, 20 août 1928, pp. 511-512 ; par H. TERRASSE, ds *Hespéris*, 1928, pp. 509-510.

Sur PARIS (A.). — *Documents d'architecture berbère*. Paris, Larose, 1925 ; C. R. par WULZINGER, ds *Or. Literaturzeit.*, 30, 1927, pp. 185-186.

RICARD (Prosper). — **Corpus des tapis marocains. III. Tapis du Haut-Atlas et du Haouz de Marrakech.** Paris, Geuthner, 1927, in-4°, 25 p., 64 pl., fig. (*Service des Arts Indigènes*).

Sur RICARD (Prosper). — *Corpus des tapis marocains. I. Tapis de Rabat. II. Tapis du Moyen-Atlas.* Paris, 1924-26 ; C. R. par WULZINGER, ds *Or. Literaturzeitg.*, 30, 1927, pp. 589 et suiv. ; par E. K[ÜHNEL], ds *der Islam*, XVII, 1928, pp. 211-212 ; par Marguerite BEL, ds *Rev. Africaine*, 1er trim. 1928, pp. 139-41.

Sur RICARD (Prosper). — *Pour comprendre l'art musulman dans l'Afrique du Nord et en Espagne*, Paris, 1924 ; C. R. par E. K[ÜHNEL], ds *der Islam*, Bd. XVII, 1928, p. 135.

Sur ROUSSEAU (Gabriel) et Félix ARIN. — *Le mausolée des princes Sa'diens à Marrakech.* Paris, 1925 ; C. R. par GLÜCK, ds *Or. Literaturzeit.*, 30, 1927, pp. 977 et suiv. ; par E. K[ÜHNEL], ds *der Islam*, Bd. XVII, 1928, p. 160 ; par A. S. FULTON, ds *The journal of the roy. as. soc.*, juil. 1928, pp. 705-706.

TERRASSE (Charles). — **Médersas du Maroc.** Paris, Morancé, 1928, in-4°, 35 p., 70 pl.

ARTS MODERNES. ARTS CHRETIENS

ALAZARD (Jean). — **Eugène Delacroix et l'Orient**, ds *Rev. Afric.*, 1er trim. 1928, pp. 23-48, 9 ill. h. t.

BÉNÉDITE (Léonce). — **Mammeri**, ds *l'Afrique du Nord illustrée*, 16 déc. 1928, pp. 2-3, 3 phot.

BORÉLY (Jules). — **L'Eglise portugaise de Safi**, ds *l'Afrique du Nord illustrée*, 3 déc. 1928, pp. 37-38, 8 phot.

Chants des jeunes Marocains (*hymne officiel des écoles musulmanes du Protectorat*), paroles de Jacques BERNOLLES, musique de Alexis CHOTTIN, trad. arabe de Abdellatif SBIHY. Paris, Dupuis, s. d. (1928), gr. in-4°, 8 p.

DELACROIX (Eugène). — **Trente et un dessins et aquarelles du Maroc reproduites en fac-similés.** Paris, Le Garrec, 1928, 31 pl. in-f° oblong.

Dessins de maitres francais. VII. Eugène DELACROIX, soixante-dix aquarelles dessins, croquis reproduits par Léon MAROTTE et publiés avec un catalogue raisonné par Charles MARTINE. Paris, Helleu et Sergent, 1928, in-f°, 6 ff. n. ch. et 70 reproductions sous cartonnage.

FOSCA (François). — **Eugène Delacroix chez Paul Rosenberg**, ds *l'Amour de l'Art*, janv. 1928, pp. 10-17, 8 ill.

[GÉO-FOURRIER]-FARRÈRE (Claude). — **Les hommes nouveaux**, bois en couleur de Géo FOURRIER, gravés par Aug. MATHIEU. Paris, Horizons de France, 1928, in-4°.

GILLOT (Hubert). — **E. Delacroix, l'homme, ses idées, son oeuvre.** Paris, Belles-Lettres, 1928, pet. in-8°, III + 394 p. [*La Révélation marocaine*, pp. 284 et suiv., 1 pl. h. t.]

ORTÉGA COSTA (Juan). — **Aniversario de Tapiro** [*peintre espagnol ayant vécu au Maroc*], ds *Africa, Rev. de tropas col.*, oct. 1928, pp. 248-255, 10 ill.

PROTECTORAT

ABENSOUR (Léon). — **Moulay Youssef**, ds *Larousse mensuel illustré*, sept. 1929, pp. 809-810, 1 phot.

A. C. — **L'état actuel de l'électrification des chemins de fer du Maroc**, ds *Le Génie Civil*, 24 nov. 1928, pp. 500-504, 6 fig.

ANFREVILLE DE LA SALLE (Dr L. d'). — **Les Italiens au Maroc**, ds *Renseignements coloniaux, suppl. à l'Afrique Française*, N° 6, juin 1928, pp. 411-413.

ANGLADE (Le P. Marie-Pascal). — **L'apostolat au Maroc.** *Rapport lu à la Cinquième Semaine de Missionologie, Louvain*, 10-13 *août* 1927, ds *Maroc Catholique*, oct. 1927, pp. 945-951.

AVIAT (Paul). — **La politique indigène de la France en Afrique du Nord**, ds *Etudes*, 5 janv. 1928, pp. 5-22.

Les Berbères dans l'Afrique du Nord, signé A. G., ds *Jeunesse Catholique*, Alger, Pâques 1927 ; reproduit ds le *Maroc Catholique*, juin 1927 ; ds la *Vie franciscaine*, nov. 1927, et ds la *Documentation Catholique*, 31 mars 1928, sous le titre : « L'évangélisation du Maroc ».

BOUILLOUX-LAFONT. — **Rapport fait au nom de la Commission des finances chargée d'examiner le projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1928 (Protectorat du Maroc)**, Paris, impr. de la Chambre des Députés, 1927, in-4°, 284 p. (Annexe au P. V. de la 2e séance du 13 juill. 1927.

BRUNOT (Louis). — **Propos sur l'éducation dans l'enseignement des Indigènes**, ds *Bull. de l'enseign. publ. du Maroc*, janv. 1928, pp. 11-18.

— **Statistiques de l'enseignement des indigènes**, ds *id.*, oct. 1927, pp. 26-33.

— **Pour une réforme des études arabes**, Paris, Larose, 1928, in-8°, 67 p. (éd. du *Bull. de l'enseignement publ. du Maroc*).

La 5e conférence nord-africaine, Rabat, 4-7 juillet 1928, ds *Renseignements coloniaux, suppl. à l'Afrique Française*, N° 7, juill. 1928, pp. 465-479.

DE'LUIGI (G.). — **La Francia al Marocco**, ds *Il giornale di politica e di letteratura*, Livorno, mai 1928.

DERWIL (G.). — **La journée d'un Sultan du Maroc**, ds *Lectures pour tous*, févr. 1928.

DUCHÊNE (Albert). — **La politique coloniale de la France. Le ministère des colonies depuis Richelieu**, *préf.* de M. Gabriel HANOTAUX. Paris, Payot, 1928, pet. in-8°, XVI + 348 p.

DURIEUX (Joseph). — **Décorations du Maroc**, ds *Larousse mensuel illustré*, janv. 1928, pp. 612-613, 1 phot.

L'entrée du Sultan à Casablanca, ds *l'Illustration*, 31 déc. 1927, p. 746, 3 phot.

FALLOT (Ernest). — **La politique de protectorat**, ds la *Grande Revue*, avr. 1928, pp. 275-295.

GAUDEFROY-DEMOMBYNES (R.). — **L'oeuvre française en matière d'enseignement au Maroc.** Paris, Geuthner, 1928, in-4°, 247 p.

C. R. par Henri LABOURET, ds *Renseignements coloniaux, suppl. à l'Afrique Française*, N° 9, sept. 1928, p. 260 ; ds *Africa* (Londres), oct. 1928, pp. 494-95.

GEORGES-GAULIS (Berthe). — **Psychologie du malaise marocain**, ds *Rev. hebd.*, 2 juill. 1928, pp. 339-354.

GIACOBETTI (le P. A.). — **La France et la question berbère**, ds *Rev. de l'hist. des missions*, 1er sept. 1928, pp. 333-354.

GIRAULT (Arthur). — **Le budget du Maroc pour 1928**, ds *l'Economiste français*, 25 févr. 1928, pp. 227-229.

GUÉRIN (Albert). — **Il y a actuellement 406 kilomètres de lignes en exploitation au Maroc**, ds *l'Europe Nouvelle*, 27 oct. 1928, pp. 1451-1454, 1 carte.

HARDY (Georges). — **Les grands problèmes coloniaux**, *conférence donnée au Conservatoire des Arts et Métiers*, le 12 février 1928 ; ds *Rev. scientifique*, 14 avril 1928, pp. 193-201.

JURQUET DE LA SALLE (L. de). — **La question berbère, la France et le catholicisme**, ds *Rev. d'hist. des missions*, 1er sept. 1927, pp. 321-333.

KEY (Helmer). — **Neue Kolonialpolitik.** Berlin, D. Reimer, in-8° [pp. 83-88, *politique agraire du Maroc*].

LADREIT DE LACHARRIÈRE (J.). — **L'Afrique du Nord, jardin d'essai du communisme.** Paris, Panorama, in-8°.

— **La défense de la paix intérieure du Maroc** [statut de la presse et censure] ds *l'Afrique Française*, janv. 1928, pp. 14-18.

— **L'écume et la mousse du Maroc français**, ds *l'Afrique Française*, mars 1928, pp. 98-100 ; mai, pp. 185-189 ; juillet, pp. 276-279, 4 fig.

LAMMONT (A.). — **L'enseignement en Afrique française**, ds *Rev. d'Afrique*, N° 1, 1928, pp. 8-17.

LEHURAUX (capitaine). — **Le commandant Duclos**, ds l'*Armée d'Afrique*, févr. 1928, pp. 37-43.

LEONI (Pascal). — **Le voyage du Sultan Moulay Youssef dans le Sous (novembre 1926)**, ds *Maroc Catholique*, 1927, pp. 665-668, 706-710, 758-761.

LIBEROS (comm.). — **La conférence nord-africaine de Rabat,** ds *l'Armée d'Afrique,* juillet-août 1928, pp. 248-255.

Sur LYAUTEY. — *Paroles d'action,* Paris, 1927 ; C. R. par Camille MEILLAC, ds *Larousse mensuel illustré,* déc. 1928, pp. 880-881.

MARGOT (officier interprète). — **La presse arabe en 1927,** *conférence.* Casablanca, impr. réunies, 1928, in-18, 53 p. (*Cours préparatoire au Service des Affaires Indigènes*).

Le Maroc au XXe siècle. *Europe Nouvelle,* dossier n° 49 [N^os^ de l'*Europe Nouvelle* des 8 mars, 26 avril, 19 juill. 1919 ; 15 avril 1922 ; 7 août 1926 ; 27 oct. 1928].

Le Maroc en 1927, ds le *Monde Colonial illustré,* déc. 1927, pp. 265-291, 6 cartes, 1 plan, 37 phot., fig.

MERCIER (Gustave). — **La France nord-africaine.** Paris, Redressement français (cahier N° 33), in-16.

C. R. par G. ESQUER, ds *Rev. Africaine,* 1er trim. 1928, pp. 145-146.

MONTFERT (Patrick). — **Les contrôleurs civils de l'Afrique du Nord. Quelques réflexions sur la mort de René Rozier,** ds *l'Afrique Française,* nov. 1928, pp, 442-444.

— **Le malaise du contrôle civil du Maroc,** ds *id.,* juill. 1928, pp. 256-265.

— **L'organisation régionale du Maroc,** ds *Renseignements col., suppl. à l'Afrique Française,* N° 4, avril 1928, pp. 247-252, 1 carte.

Nos missionnaires au Maroc, ds *la Marche de France,* mai 1928, p. 316.

Le nouvel emprunt marocain, ds *Renseignements coloniaux, suppl. à l'Afrique Française,* N° 4, avril 1928, pp. 258-261.

NOUVION (G. de). — **Le protectorat français au Maroc,** ds *Journal des économistes,* 15 janv. 1928, pp. 17-34.

P. C. E. — **L'Ecole de Foucauld de Rabat,** ds *Maroc Catholique,* janv. 1928, pp. 16-23, 7 phot.

PAGÈS (L.). — **L'œuvre de la France au Maroc,** ds *la Nouvelle Revue,* 1er et 15 avril 1928.

PETIT (comm.) et lieut. ODDE. — **Note au sujet des hauts laminés employés comme travures au pont de Bou Zegza (Maroc),** ds *Rev. du génie militaire,* nov. 1928, pp. 427-39.

POUVOURVILLE (A. de). — **La vérité marocaine,** ds *Rev. mondiale,* 15 janv. 1928.

RENAUD (J.). — **Le Maroc demande un chef,** ds *le Journal des coloniaux et l'Armée coloniale réunis*, 22 sept. 1928.

RICARD (Prosper). — **Essai d'action sur la musique et le théâtre populaire marocains par le service des Arts indigènes en 1928.** Rabat, impr. Nouvelle, 1928, in-8°, 15 p. (*Service des Arts indigènes*).

ROUX (Pierre de). — **La réforme monétaire au Maroc.** Paris, Presses universitaires, s. d. (1928), gr. in-8°, 212 p.

C. R. ds *Renseignements coloniaux, suppl. à l'Afrique Française*, N° 8, août 1928, pp. 541-543.

SEGUY (René). — **Dialogue à propos de l'exposition coloniale,** ds *Rev. hebdomadaire*, 1er déc. 1928, pp. 88-96.

SEMACH (Y. D.). — **L'avenir des Israélites marocains,** ds *Paix et Droit*, juin 1927, juin 1928.

SICARD (Jules). — **Le monde musulman dans les possessions françaises, Algérie, Tunisie, Maroc...** Paris, Larose, 1928, in-16, IV + 240 p.

Sur STEEG (Théodore). — *La paix française en Afrique du Nord*; C. R. ds *Africa, rev. de tropas col.*, 1927, pp. 66-67, 1 phot.

MÉDECINE. HYGIÈNE

L'aviation sanitaire au Maroc et au Levant en 1926 (signé, X...), ds *Archives de méd. et de pharmacie milit.*, juin 1927.

CAMUS. — **Sur vaccinations et revaccinations en France et au Maroc en 1927 et aux colonies en 1926,** ds *Bull. de l'Ac. de méd.*, n° 38, séance du 13 nov. 1928.

HERZOG (Dr vétérinaire L.). — **Médecine et jurisprudence vétérinaires marocaines,** ds *Maroc-médical*, nov. 1927, pp. 333-339 ; déc., pp. 362-368.

IRASQUE (Marie Marguerite). — **Contribution à l'étude de l'organisation de la prophylaxie des maladies vénériennes au Maroc.** Bordeaux, impr. Gadoret, 1926 (1927), in-8°, 108 p. (*thèse de médecine*).

LACAZE (médecin comm.). — **Les blessures par balles au Maroc et leur traitement,** ds *Archives de méd. et de pharmacie milit.*, mai 1928.

NICOLLE (Charles) et Charles ANDERSON. — **Sur la présence au Maroc du Spirochète de la fièvre récurrente espagnole,** ds *C. R. hebd. des séances de l'Ac. des Sciences*, 11 avril 1928, pp. 991-992.

Nos enquêtes ; le Maroc en 1927. Hygiène et assistance. La politique médicale au Maroc, ds *Bull. de la Soc. de Géogr. d'Alger,* 2e trim. 1928, pp. 215-233.

PIGEON (médecin colonel). — **Résultats éloignés observés pour la chirurgie des membres, chez les blessés du Maroc et du Levant,** ds *Archives de méd. et de pharmacie milit.,* mai 1928.

REMLINGER (Dr). — **La main-d'oeuvre marocaine en France et la propagation de la tuberculose au Maroc,** ds *Maroc-médical.*

— **La protection du Maroc contre la fièvre jaune,** ds *id.,* 15 déc. 1927, pp. 351-354.

SPEDER (Dr E.). — **La « maladie du Mellah » ou « fièvre Charleston » est-elle de la dengue ? Quelques complications,** ds *Maroc médical,* 15 févr. 1928, pp. 41-45 et 51-55.

VISBECQ (médecin général) et méd. comm. CENET. — **Organisation du service de santé pour les opérations militaires de la grande Tache de Taza,** ds *Archives de méd. et de pharmacie milit.,* mai 1928.

PACIFICATION

'ABD-AL-KARIM. — **Memoiren. Mein Krieg gegen Spanien und Frankreich,** übers. Artur ROSENBERG. Dresden, Reissner, 1927, in-8°, 174 p., 42 fig.

C. R. ds *Literarisches Zentralblatt,* 78, 1927, p. 1904.

ARDANT (Francis). — **Debout, le mort ! Au héros enghiennois, lieutenant Contamine de Latour. Palingénésie marocaine.** Paris, Jouve, 1928, in-12, 79 p., phot.

ARMENGAUD (colonel). — **Les enseignements de la guerre marocaine en matière d'aviation,** ds *Rev. milit. franç.,* févr. 1928, pp. 150-171, 2 croquis ; mars, pp. 340-356 ; avril, pp. 73-94, 8 phot. ; mai, pp. 151-164, croquis.

— **Quelques enseignements des campagnes du Riff en matière d'aviation (1925-1926).** Paris, Berger-Levrault, 1928, in-8°, 124 p., 2 cartes, 8 phot. h. t.

AZAN (colonel Paul). — **Souvenirs du Riff,** ds *l'Armée d'Afrique,* mai 1927. pp. 166-68.

BAUDIN (comm.). — **Sur les flancs du Bibane (prise de Tazerout, du mamelon des Oliviers et du mamelon des Sénégalais). Colonne du Messaoud**, ds *Rev. des troupes colon.*, avril-juin 1928.

BERNARD (lieut.-col. Maurice). — **Pour la pacification du sud marocain. La question de la zone d'Ifni**, ds *l'Afrique Française*, avril 1928, pp. 137-139, 1 carte, 2 profils.

BLANC (col.). — **Une opération de guerre avec chars au Maroc (mai 1927)**, ds la *Rev. d'Infanterie*, sept. 1928, pp. 293-307.

BOUSCAT (comm.). — **Les grandes figures de l'aéronautique ; le commandant Mézergues**, ds *Rev. de l'aéronautique militaire*, mars-avril 1928.

BROUILLARD (lieut.). — **La 1ère compagnie du 517e régiment de chars au Maroc en 1926**, ds *Rev. d'Infanterie*, nov. 1928, pp. 717-758.

Le budget de 1928 et l'armée d'Afrique [signé : MILES], ds *l'Afrique Française*, janv. 1928, pp. 28-30.

CÉLARIÉ (Henriette). — **L'épopée marocaine**. Paris, Hachette, 1928, in-16, 250 p.

CHEVALLIER (comm.). — **L'organisation militaire du Maroc**, *conférence*... Casablanca, impr. réunies, 1928, in-24, 75 p. (*Cours préparatoire au Service des Affaires Indigènes*).

CHEVRIER (chef d'escadrons). — **Trois reconnaissances d'auto-mitrailleuses sur la Hammada marocaine**, ds *l'Armée d'Afrique*, sept.-oct. 1928, pp. 275-281.

CHRISTIANI (comm.). — **Opérations d'Ouezzan en 1927, étude d'une action de cavalerie**, ds *l'Armée d'Afrique*, nov.-déc. 1927, pp. 613-637, 6 croquis ; févr. 1928, pp. 65- 74.

CRUCY (François). — **Au pays des Ida ou Tanan qu'aucun Sultan n'avait jamais soumis**, ds *l'Illustration*, 29 déc. 1928, pp. 785-789, 2 cartes, 8 phot.

DAMIDAUX (cap. C.). — **Combats au Maroc 1925-1926**, *préf.* du général BOICHUT. Paris, Berger-Levrault, 1928, in-8°, XVI + 143 p., 8 cartes ou croquis et 5 phot. h. t.

DAVRAY (Henry D.). — **Les progrès de la pacification du Maroc**, ds *l'Afrique Française*, sept. 1928, pp. 372-375, 4 cartes.

Devant la courtine de l'Oued el Abid [signé KASDIR], ds *l'Afrique Française*, juill. 1928, pp. 279-286, 1 carte.

DIVÈS (Marc). — **L'alerte riffaine**, ds *la Marche de France*, janv. 1927, pp. 35-37 ; févr. pp. 99-101 ; mars, pp. 163-167.

DOURY (lieut.-col.). — **Le combat de Menabha**, ds *l'Armée d'Afrique*, janv. 1927, pp. 1-11, 3 croquis ; févr., pp. 52-60, 3 phot.

Faits de cavalerie. Le combat du 12 mai 1922 au Tizi N'Taida [signé, X...], ds *Rev. de cavalerie*, nov.-déc. 1928, pp. 662-675, 4 croquis.

FRANCHET D'ESPEREY (Maréchal). — **La conquête du Maroc**, ds HANOTAUX (Gabriel). — **Histoire de la nation française. VIII. Histoire militaire et navale**, 2e volume, pp. 476-482. Paris, Plon, 1927, gr. in-4°.

GARCIA FIGUERAS (Thomas). — **Actividad militar en Marruecos. Zona francesa**, ds *Africa, rev. de tropas col.*, 1927, p. 97.

GOUDOT (colonel). — **L'opération effectuée sur Bou-Ganous le 25 septembre 1925**, ds *Rev. milit. franç.*, oct. 1928, pp. 84-101, 4 croquis.

HANAUT (comm.). — **Le 1er bataillon du 22e tirailleurs au combat de Kechachda**, ds *Rev. d'Infanterie*, déc. 1927, pp. 785-814.

Historique du régiment de marche de la Légion étrangère, 3e régiment étranger d'infanterie, *préf.* de M. R. DOUMIC. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, s. d. (1927), in-8°, XVI + 167 p., 15 pl. h. t.

Sur HUBERT-JACQUES. — *L'aventure riffaine et ses dessous politiques*, Paris, 1927 ; C. R. par CHEIKHO, ds *Machriq*, oct. 1927, p. 691 ; par GIANNINI, ds *Oriente Moderno*, 1927, pp. 525-6 ; ds *l'Armée d'Afrique*, sept.-oct. 1927, p. 323.

HURÉ (général). — **Le génie au Maroc**, ds *l'Armée d'Afrique*, juillet-août 1927, pp. 258-61, graph. (extr. de la *Rev. du Génie milit.*, févr. 1927).

JEAN-RENAUD. — **Une nouvelle colonne au Maroc**, ds le *Journal des coloniaux et l'Armée coloniale réunis*, 30 juin 1928.

KHORAT (Pierre). — **La simple histoire de quelques héros et sa moralité**, ds *le Correspondant*, 25 sept. 1928, pp. 801-27.

LE GLAY (Maurice). — **De la pénétration**, *conférence*... Casablanca, Vigie Marocaine et Petit Marocain, 1928, in-18, 22 p. (*Cours préparatoire au Service des Affaires Indigènes*).

LOUSTAUNAU-LACAU (cap.) et cap. MONTJEAN. — **Au Maroc français en 1925**, ds *Rev. militaire franç.*, 1er déc. 1927, pp. 329-345, 1 croquis, 1 phot. ; 1er janv. 1928, pp. 80-105, 3 croquis, 1 phot. ; févr., pp. 193-218, 2 croquis, 2 phot. ; mars, pp. 277-298 ; avril, pp. 22-37 ; et ds *l'Armée d'Afrique*,

sept.-oct. 1928, pp. 289-295; nov., pp. 315-325. Publ. chez Berger-Levrault, Paris, 1928, pet. in-8°, XII + 120 p., cartes et phot. h. t.

MAZEN (lieut.-col.). — **Journal d'un artilleur au Maroc (août 1925, juin 1926)**, ds *Rev. d'artillerie*, déc. 1927, pp. 544-566, et *Armée d'Afrique*, mars 1928, pp. 101-108, 2 cartes.

Le nettoyage de la Tache de Taza, ds *l'Armée d'Afrique*, mai 1928, pp. 166-172.

La pacification du Maroc, ds *l'Afrique Française*, avril 1928, pp. 121-122, suivi de **La politique indigène dans la région de Marrakech en 1927**, pp., 123-131, 5 cartes.

PETIT (comm.). — **Les chemins de fer à voie de 0,60 dans la vallée de l'Ouergha**, ds *l'Armée d'Afrique*, mars 1928, pp. 91-94, 2 phot., 1 carte.

— **Emploi des ponts Pigeaud sur le réseau des voies de 0,60 du Maroc et fondation de ces ponts**, ds *Rev. du génie militaire*, juin 1928, pp. 485-503.

PUISSANT (lieut.-col.). — **Emploi, sur les routes du nord du Maroc, des gabions en grillage métallique remplis de pierres**, ds *Rev. du génie militaire*, avril 1928, pp. 311-22.

— **Travaux exécutés au Maroc par le service des routes de l'armée, de juillet 1925 à avril 1927**, ds *Rev. du génie militaire*, mai 1928, pp. 410-38.

SERGENT (col.). — **La compagnie du génie 26/2 à Mahedia (Maroc) en 1911**, ds *Rev. du génie mil.*, oct. 1928, pp. 325-41

...Un documento interesante para el estudio de la pacificacion marroqui [note résidentielle du 16 juil. 1928, fixant les limites de la zone de sécurité] ds *Africa, rev. de tropas col.*, oct. 1928, p. 244, 1 carte.

VANBREMERSCH (général). — **La dernière offensive d'Abd-el-Krim**, ds *Rev. milit. franç.*, mai 1928, pp. 212-230, 2 croquis ; juin, pp. 309-328.

[Le rétablissement de la situation militaire dans la zone française du Maroc en 1925], ds *Mémorial de Infanteria*, mai 1928.

L'ESPAGNE AU MAROC

ACEDO COLUNGA (Felipe). — **El alma de la aviación militar española.** Madrid, Espasa-Calpe, 1928, in-12, 215 p., 19 phot. h. t.

Anuario general de Marruecos y Guinea. Ceuta, tip. Parres y Alcala (publ. Valera 1927-28).

BALDASANO (Tomas). — **Spanish Morocco**, ds *J. R. S. Arts*, LXXV, 1927, pp. 792-809.

BALERIOLA SOLER (Manuel). — **Regimen general de aduanas en la zona de Protectorado español en Marruecos. Apuntes** por... Melilla, Telegrama del Rif, 1928, in-8°, 318 p.

BASALLO (Francisco). — **Memorias del cautiverio (julio 1921 à enero 1923)**. Madrid, Mundo latino, s. d., in-16, 286 p., 1 ill. h. t.

CARACI (Giuseppe). — **La Spagna al Marocco**, ds *Riv. coloniale*, Rome, juill.-août 1927, pp. 271-291.

CARMONA (Alfredo). — **Luna de Tettauen, novela de amor al margen del Protectorado**, *prol.* de E. GOMEZ CARILLO, Madrid, Caro Raggio, s. d., in-12, 296 p.

DIAZ FERNANDEZ (J.). — **El Blocao, novela de la guerra marroqui.** Madrid, éd. Minerva, 1928, in-12, 219 p.

C. R. par Juan ORTEGA COSTA, ds *Africa, rev. de tropas coloniales* août 1928, p. 216.

DIZ TIRADO (Pedro). — **La construccion civil en Marruecos**, ds *Africa, rev. de tropas col.*, juill. 1928, pp. 182-183, 4 phot.

EIJÁN (Fr. Samuel). — **Ideal franciscanista de España en Marruecos**, ds *Mauritania*, 1er mai 1928, pp. 10-13.

FELIX (Fr. Antonio P.). — **Labor pedagógica de los Franciscanos en Marruecos**, ds *Mauritania*, 1er juin 1928, pp. 47-51 ; 1er juill., pp. 73-75 ; 1er août, pp. 106-108.

GARCIA FIGUERAS (comm.). — **Primera campaña de Beni Aros, operaciones de la columna de Larache (junio-julio 1921), Crônicas de guerra**, ds *Rev. de la Raza*, 1928, Publ. à Madrid, Fernando Fé, s. d. (1928), in-12 58 p., 1 carte h. t.

GOMAR (Julián). — **Ceuta. su presente y su porvenir**, ds *Africa, rev. de tropas coloniales*, juill. 1928, pp. 180-181, phot.

HOLTEDAHL (Olaf). — **Fra Spansk Marokko**, ds *Norsk G. Ts.*, 1927, pp. 291-306.

HUGOLIN. — **France-Espagne...** Oran, Fouque, s. d. (1927), in-18, 100 p.

LA GASCA (comm. Enrique). — **La epopeya de España en Axdir (notas y recuerdos)**, *prol.* del Sr. d. Angel Dolla, *épil.* del Sr. d. Nicolás M. CERISOLA. Melilla, La Iberia, 1928, in-8°, XII + 576 p., phot.

LOBERA (Cándido). — **Como pacificamos la zona occupada**, ds *Africa, rev. de tropas col.*, 1927, pp. 27-28, 88, 116.

Marruecos. Soldatos Sefardies de Africa, ds *Rev. de la Raza*, avril-mai 1928, p. 59.

PETRIÉ (Charles). — **Las operaciones de 1925 en Alhucemas**, ds *Africa, rev. de tropas col.*, 1927, pp. 6-8 [trad. de *The army quaterly*, oct. 1926].

PITA (F.). — **Marruecos. Lo que hemos hecho y lo que debimos hacer en el Protectorado español.** Melilla, s. d., 127 p.

— **El aspecto religioso-musulmán en la zona oriental de nuestro Protectorado.** Melilla, s. d., 47 p.

— **El amalato del Rif.** Melilla, s. d., 127 p.

Possessions espagnoles. Maroc [avec une carte de l'organisation administrative de la zone espagnole], ds *l'Afrique Française*, nov. 1928, pp. 484-486.

Profilaxis del paludismo. Contribución a la lucha contra esta enfermedad (*Inspección de Sanidad civil*).

Le programme espagnol de mise en valeur du Maroc [signé J. C.], ds *Annales de Géographie*, 15 mai 1928, pp. 281-283.

Sur REPARAZ (Gonzalo de). — *Politica de España en Africa*, seg. ed., Madrid, Calpe ; C. R. par Juan ORTEGA COSTA, ds *Africa, rev. de tropas col.*, juill. 1928, pp. 191-192.

ROLLIN (Léon). — **L'Espagne au Maroc**, ds *l'Afrique Française*, janv. 1928, pp. 22-28, 2 cartes ; févr., pp. 65 et suiv. ; mars ; avril, pp. 162-164 ; mai, pp. 204-206 ; juin, pp. 224-226 ; août, pp. 327-330.

SANTILLANA (J.). — **La puerta del campo de Ceuta**, ds *Africa, rev. de tropas coloniales*, mars 1928, pp. 51-52, 3 phot.

La visita de los Reyes al Marruecos espanol, ds *Rev. hisp.-afric.*, oct.-nov. 1927, pp. 9-16, 6 phot.

ZONA DE PROTECTORADO ESPAÑOL EN MARRUECOS. — **Estadisticas de importacion y exportacion, anos 1925 y 1926.** Madrid, Ramona Velasco, 1928.

[L'artillerie espagnole à Larache], ds *Memorial de Artilleria*, févr., mai, juill., sept. 1928.

[Opérations de coopération franco-espagnole au Maroc], ds *Memorial de Infanteria*, avril 1928.

[Trente-trois mois en zone marocaine soumise et dix-huit mois dans le camp des rebelles], ds *Memorial de Infanteria*, mars, avril, juin 1928.

TANGER

Les affaires marocaines et le statut de Tanger, ds *Europe Nouvelle*, dossier N° 48. [N^os de l'*Europe Nouvelle* des 7 juillet 1923 ; 5 janv., 15 nov. 1924 ; 16 mai, 20 juin, 1er août 1925 ; 22 mai 1926 ; 28 juill., 18 août 1928]

BERNE DE CHAVANNES (P.). — **L'Italie en Afrique. L'accord sur le statut de Tanger**, ds *l'Afrique Française*, août 1928, pp. 330-335.

BONDIOLI (Ricardo). — **L'Italia e Tangeri**, ds *l'Oltremare*, anno II, mars, avril, mai 1928.

BOURDARIE. — **Tanger (Post hoc, propter hoc)**, ds *Rev. indigène*, sept.-oct., 1927, pp. 145-153.

BRAGADIN (L.). — **Tangeri, monografia...** Piacenza, Soc. tip. ed. Posta, 1927, in-8°, 86 p., cartes.

CANDILLE (lieut.). — **Les corps militaires de police à Tanger depuis 1684**, ds *Rev. de la gendarmerie*, janv. 1928.

CERBÈRE. — **Le corps militaire de la police et la nouvelle gendarmerie de Tanger**, ds *Renseignements coloniaux, suppl. à. l'Afrique Française*, N° 8, août 1928, pp. 506-509.

La construction du port de Tanger en 1928, ds *Renseig. colon., suppl. à l'Afrique Française*, N° 8, août 1928, pp. 517-521, 2 fig.

DONNADIEU (James). — **Le statut de Tanger**, ds la *Rev. hebd.*, 11 août 1928, pp. 219-234.

GALY (comm.). — **La question de Tanger**, ds *Rev. militaire franç.*, 1er janv. 1928, pp. 51-79.

L'Italia a Tangeri : il valore dell' accordo e la nostra partecipazione, ds *l'Oltremare*, Rome, juill. 1928.

L'Italie et le statut de Tanger, ds l'*Europe Nouvelle*, 2 juin 1928, p. 746.

JALABERT (Louis). — **Au terme d'une longue négociation. Le statut de Tanger**, ds *Etudes*, 5 nov. 1928, pp. 299-313.

LADREIT DE LACHARRIÈRE (J.). — **Tanger et ses destins à propos d'un livre récent** [Raymond CHARLES, *Le statut de Tanger*. Alger, 1927, in-8°], ds la *Rev. africaine*, 4e trim. 1927, pp. 373-392.

MONTJOU (Guy de). — **La question de Tanger**, ds la *Rev. de Paris*, 1er juin 1928, pp. 507-553.

Le nouvel accord sur Tanger, ds *Europe Nouvelle*, 28 juill. 1928, pp. 1014-1015.

La question de Tanger, ds *l'Informateur de la quinzaine*, 3 avril 1928.

Sur REYMOND (Charles). — *Le statut de Tanger. Son passé, son avenir.* Alger, 1927 ; C. R. par Georges RECTENWALD, ds *Rev. alg. tun. et maroc. de législ. et de jurispr.*, 1re partie, déc. 1928, pp. 196-198.

ROBER-RAYNAUD. — **La question de Tanger et la France**, ds *l'Esprit international*, janv. 1928, pp. 63-73.

ROLLIN (Léon). — **L'impression en Espagne** [a. s. de Tanger], ds *l'Afrique Française*, mars 1928, pp. 92-96.

ROUARD DE CARD (E.). — **A propos du statut de Tanger**, ds *l'Afrique Française*, sept. 1928, pp. 385-386.

SANVISETI (E.). — **La questione di Tangeri**, ds *l'Illustrazione coloniale*, 1er déc. 1927.

SARNELLI (Tommaso). — **Tangeri dal punto di vista medico-coloniale**, extr. dal *Giornale it. di malattie esotiche e tropicali ed igiene col.*, A. I. N., 2, 1928, in-8°, 29 p., ill.

SEIDENZAHL (Fritz). — **Tanger: ein Beitrag zur Wertbestimmung eines Platzes**, ds *Z. für Geopolitik*, Berlin, IV, 1927, pp. 148-150.

SPECTATOR. — **Le statut de Tanger**, ds *Bull. de la Soc. de Géogr. d'Alger*, 4e trim. 1928, pp. 708-710.

Le statut de Tanger signé à Paris le 25 juillet 1928 [textes], ds *l'Europe Nouvelle*, 18 août 1928, pp. 1133-1138.

Tanger et l'Italie [signé Intérim], ds *l'Opinion*, 12 nov. 1927.

Tanger ha de ser español — la opinión de España. Madrid, ed. ib.-afric.-am., s. d., in-8°, 67 p.

DROIT. LÉGISLATION. ADMINISTRATION

BONAN (J.). — **Aperçu sur la nationalité des sociétés constituées au Maroc (zone française)**, ds *Journal du droit intern.*, mars-avril 1928, pp. 543-549. [extr. de la *Gaz. des tribunaux du Maroc*, 8 mars 1928].

Bulletin du Travail 1928. — *Protectorat de la Rép. Fr. au Maroc... Serv. de l'Adm. Gén. du Travail et de l'Assistance*, in-8°, 40 p.

Sur CATTENOZ (Georges). — *La fiscalité marocaine.* Paris, 1927 ; C. R. signé J. T[RAMOND], ds *Rev. de l'hist. des col. franç.*, 1928, pp. 111-113.

CABROL (Charles). — **Formulaire d'actes conformes au droit marocain.** Casablanca, impr. réunies, 1928, in-8°, 333 p.

CHAUVEAU (Paul). — **Le conflit des lois dans l'Afrique du Nord,** ds *Rev. alg., tun. et maroc., de législ. et de jurispr.*, 1re *partie*, juin-juill. 1928, pp. 45-52.

CRESSON (André). — **Recueil des textes légaux et réglementaires en vigueur au Maroc en matière d'enregistrement et de timbre, entièrement à jour et classés par ordre alphabétique.** Rabat, Moncho, 1928, in-18 carré, X + 110 p.

FAVEREAU. — **Le service des Domaines au Maroc, son organisation administrative, ses attributions, son rôle immobilier,** *conférence...* Casablanca, impr. réunies, 1928, in-24, 35 p. (*Cours préparatoire au service des Affaires Indigènes*).

FÉLIX (L.). — **Le statut international du Maroc** (*thèse*). Paris, Pedone 1928, in-8°, 156 p., 1 carte h. t.

FERRAS. — **Les travaux publics au Maroc,** *conférence...* Casablanca, Vigie Marocaine et Petit Marocain, 1928, in-18, 87 p., 1 carte h. t. (*Cours préparatoire au Service des Affaires Indigènes*).

FONTANGES (Ch.). **De l'adoption dans le droit marocain,** ds *Rec. de législ. et de jurispr. maroc.*, 3e *partie*, sept. 1928, pp. 15-17.

— **De la compétence des conseils de guerre du Maroc à l'égard des non militaires,** ds *Rev. de législ. et de jurispr. maroc.*, 3e *partie*, mars 1928, pp. 1-7.

GIRAULT (Arthur). — **Principes de colonisation et de législation coloniale.** V. 3e partie, **L'Afrique du Nord** ; 2e, **La Tunisie et le Maroc** ; 5e *éd. revue et augmentée*, Paris, Sirey, 1928, in-16, IX + 559 p.

GUAY (Francis). — **Note sur la « Hazaka » dans ses rapports avec la « Guelsa » à Marrakech,** ds *Rev. alg., tun. et maroc. de législation et de jurisp.*, 1re partie, déc. 1928, pp. 186-190.

JACQUES (G.). — **Législation française et marocaine sur les loyers,** ds *Rec. de lég. et de jurispr. maroc.*, 3e *partie*, juill. 1928, pp. 11-14.

LUCIANI (J.-D.). — **La théorie du droit musulman (ouçoul el fiqh), d'après**

Ibn Khaldoun (Prolégomènes, texte arabe, I, pp. 17 et suiv.), ds *Rev. Africaine*, 1er trim. 1928, pp. 49-64.

LUCCIONI (Joseph). — **Les habous au Maroc**, *conférence*... Casablanca, impr. réunies, 1928, in-24, 63 p. (*Cours préparatoire au Service des Affaires Indigènes*).

MERAD BEN ALI OULD ABDELKADER. — **Manuel marocain de jurisprudence musulmane.** Paris, 1928, Larose, in-8°, 116 p.

NOËL (chef de bat.). — **Les terres collectives au Maroc**, *conférence*... Casablanca, Vigie Marocaine et Petit Marocain, 1928, in-18, 35 p. (*Cours préparatoire au Service des Affaires Indigènes*).

PARANT (Maurice). — **Le tertib...** *complété et mis à jour au 1er mars 1928.* Casablanca, impr. réunies, 1928, in-8°, 50 p. (*Dir. Gén. des Finances*).

PENANT (Maurice). — **Code marocain du travail (protection et accidents du travail).** *Dahir du 25 juin 1927 et arrêté du 25 janvier 1928.* Paris, Rec. de législ. et de jurispr. maroc., 1928, in-16, 143 p.

PRÖBSTER (Edgar). — **Streifzüge durch das maghribinische Recht**, ds *Islamica*, oct. 1927, pp. 342-362.

Rapport sur l'activité des services du Protectorat en 1927. Rabat, Impr. Officielle, 1928, gr. in-8°, 336 p., tableaux h. t.

RECTENWALD (Georges). — **Notice sur les travaux parlementaires pour l'année 1925, concernant l'Algérie, la Tunisie et le Maroc**, ds *Rev. alg., tun. et maroc. de législ. et de jurispr.*, 1927, 1re *partie* [Maroc, pp. 125-127].

— **Notice sur les travaux parlementaires de l'année 1927... Maroc**, ds *id.*, nov. 1928, pp. 167-169.

Le régime foncier au Maroc depuis l'instauration du Protectorat, ds *Rev. industrielle*, juill. 1928.

Règlementation douanière et impôts intérieurs de consommation. Casablanca, impr. réunies, 1928, in-4°, 208 p. (*Service des Douanes et Régies du Maroc*).

Répertoire alphabétique des localités, des confédérations de tribus et des tribus de la zone française de l'Empire Chérifien. Casablanca, impr. réunies, 1927, in-8°, 61 p. (*Service de l'Administration Générale*).

REY. — **L'Immatriculation foncière au Maroc**, *conférence*..., Casablanca, Vigie Marocaine et Petit Marocain, 1928, in-18, 56 p. (*Cours préparatoire au Service des Affaires Indigènes*).

REYNIER. — **Contrôle de la justice indigène,** *conférence...* Casablanca, Vigie Marocaine et Petit Marocain, 1928, in-18, 36 p. (*Cours préparatoire au Serv. des Aff. Indigènes*).

RIVIÈRE (Louis). — **La responsabilité civile dans la législation marocaine,** ds *Rev. Algérienne*, juin 1927, pp. 57-63.

RIVIÈRE (P. Louis). — **Etudes marocaines,** *avec une préf.* de M. Paul DUMAS. Paris, Sirey, 1928, in-8°, XIII + 181 p.

C. R. signé J.-L[ADREIT DE] L[ACHARRIÈRE], ds *Renseign. colon., suppl. à l'Afrique Française*, N° 6, juin 1928, pp. 423-24.

— **Traités, codes et lois du Maroc, Supplément pour 1928.** Paris, Sirey, 1928, in-4°, 140 p.

SURDON (Georges). — **La condition des terres et le régime immobilier au Maroc,** *conférence...* Casablanca, Vigie Marocaine et Petit Marocain, 1928, in-18, 24 p. (*Cours préparatoire au Serv. des Aff. Indigènes*).

— **Esquisses de droit coutumier berbère marocain,** *conférences données au Cours préparatoire au Serv. des Affaires Indigènes...* Rabat, Moncho, 1928, in-16, 231 p.

C. R. signé J. L[ADREIT DE] L[ACHARRIÈRE], ds *Renseign. coloniaux, Suppl. à l'Afrique Française*, N° 11, nov. 1928, pp. 709-710.

TASSONI. — **Contribution à l'étude du régime coutumier des terres collectives. Les terres de djemâa au Maroc,** ds *Rev. alg., tun. et maroc. de législ. et de jurispr.*, 1re *partie*, oct. 1928, pp. 100-124, nov., pp. 133-157.

LITTÉRATURE

ABBATUCCI (Dr). — **Le parfum de la longue route.** Paris, Fournier, 1927, in-16, 251 p.

— **Variations décadentes sur la fête des Tolbas qui se célèbre chaque année à Fez, à l'époque des premières violettes,** ds le *Journal des Coloniaux et l'Armée coloniale réunis*, 21 avril 1928.

BEAURIEUX (Rémy). — **Rabat, guide sentimental.** Rabat, Moncho, 1928, in-18, 101 p.

Sur BORÉLY (Jules). — *Mon plaisir au Maroc.* Paris, 1927 ; C. R. par J[ean] S[CHLUMBERGER], ds la *Nouvelle Revue Française*, mars 1928, pp. 423-24.

CÉLARIÉ (Henriette). — **Dans le silence des harems**, ds *Rev. de France*, 15 nov. 1927, pp. 296-326.

— **Deux récits marocains**, ds *Lectures pour tous*, juill. 1928, pp. 17-26.

GALLOTTI. (Jean) — **Le chanteur nocturne** [*poèmes en prose*], ds la *Rev. hebdomadaire*, 24 nov. 1928, pp. 459-462.

GRAUX (Dr Lucien). — **El Mansour le doré, sultan de Marrakech au XVIe siècle**, roman. Paris, Fayard, 1928, in-16, 319 p.

LADREIT DE LACHARRIÈRE (J.). — **Romans africains. II. Afrique du Nord**, ds *l'Afrique Française*, août 1928, pp. 357-360.

LAMBRY (Léon). — **Au cœur du bled**, roman d'aventures. Paris, Tallandier, 1927, in-16, 224 p.

LEBEL (Roland). — **Le Maroc et les écrivains anglais aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles**, ds *Bull. de l'Enseig. publ. du Maroc*, nov.-déc. 1927, pp. 59-63.

— **Etudes de littérature coloniale.** Paris, Peyronnet, 1928, in-16, 223 p.

— **Notre littérature marocaine** [*liste de 218 ouvrages écrits sur le Maroc par des auteurs français*], ds *Bull. de l'Enseign. publ. du Maroc*, avril 1928, pp. 101-116.

LÉTY-COURBIÈRE. — **Les reflets du croissant**, eaux-fortes et bois de Maurice Rollet. Paris, chez l'artiste, 1928, in-4°, 210 p., 51 ill., dont 10 h. t.

MONTHERLANT (Henry de). — **Méditerranée. III. Adieu à l'Afrique**, ds la *Rev. européenne*, janv.-févr. 1928, pp. 56-60.

— **Pour le délassement de l'auteur.** Paris, Hazan, 1928, pet. in-8°, 141 p.

MESSIER (André). — **Suite marocaine pour orchestre**, *avec piano conducteur.* Paris, Sam-Fox, 1927.

NANCY-GEORGE. — **Le rival singulier**, roman. Paris, Fayard, 1928, in-16, 254 p.

Sur ODINOT (Paul). — *La première communion d'Abd-el-Kader*, Paris, 1927 ; C. R. par Emile DERMENGHEM, ds *Europe*, 15 févr. 1928, pp. 274-275.

RHAÏS (Elissa). — **Le sein blanc**, roman. Paris, Flammarion, 1928, in-16, II + 248 p.

ROLLON (Georges). — **Le charme du Maghreb**, *poésies* (1914-1920), *préf. de* Me GOULVEN. Montauban, Lormand, 1928, in-16, 192 p.

SAMES (Victor de). — **Kahinor, mœurs arabes**, roman, *avant-propos* de Pierre MILLE. Paris, Baudinière, 1927, in-12 ,315 p.

TAMAYO Y RUBIO (J.). — **Cartas marruecas del coronel D. Joseph Cadahalso. Estudio critico.** Granada, Guevara, 1927, 80 p. (extr. de *Anales de la Facultad de Filosofia y Letras*, Granada, vol. III).

THOMAS (Henri). — **Près de la haie de jujubiers.** Paris, Picard, 1927, in-16, 139 p.

TREILLE (William). — **Suite marocaine** [poésies]. Nyons, Perrier, 1927, in-12, 4 ff.

VANLANDE (René). — **L'amazone au camp. Récits d'Orient, d'Afrique ou d'Asie.** Paris, Peyronnet, 1927, in-16, 222 p.

VIZILLE (Alain). — **Petites esclaves.** Paris, Peyronnet, 1928, in-16, 222 p.

ZARY (Antoine). — **Gorka la bien-aimée**, roman. Paris, Radot, 1927, in-16, 256 p.

SUPPLÉMENT AUX ANNÉES 1921-1926

BIBLIOGRAPHIE. GÉNÉRALITÉS. DIVERS

Sur BAUER Y LANDAUER (Ignacio). — *Biblioteca hispano-marroqui. Apuntes para una bibliografia de Marruecos*, Madrid, 1922 ; C. R. par le Fr. Atanasio LOPEZ, ds *Archivo ibero-americano*, N° LIII, sept. oct. 1922, pp. 267-273.

LECOINTRE (Georges). — **Maroc**, ds *Practical hints to scientific travellers*, éd. by H. A. Brouwer, The Hague, Nijhoff, 1925, t. III, pp. 165-186, pl. V-VI.

Sur L[ÓPEZ] (le P. J.). — *Catálogo bibliografico de la Mision franciscana de Marruecos*, Tanger, 1924 ; C. R. par le Fr. A. LOPEZ, ds *Archivo ibero-americano*, n° LXVIII, mars-avril 1925, pp. 266-270.

Orientalische Bibliographie... *bearbeitet und herausg.* von Lucien SCHERMAN, XXV. Jahrgang (für 1911), 3. Heft, Berlin, Reuther u. Reichard, 1922, in-8° (Nordwest-Africa, pp. 365-376).

PFANMÜLLER (Gustav). — **Handbuch der Islam-Literatur.** Berlin u. Leipzig, Gruyter, 1923, in-8°, VIII + 436 p.

C. R. par R. STROTHMAN, ds *der Islam*, XV, 1926, pp. 87-89.

REIZLER (St). — **L'organisation scientifique du Maroc**, ds la *Géographie*, XL, juin 1923, pp. 62-69.

ROUQUETTE (Louis-Frédéric). — **Méditations sur Charles de Foucauld**, ds *France-Maroc*, nov. 1921, pp. 205-206.

GÉOGRAPHIE

1° GÉNÉRALITÉS. GÉOGRAPHIE HISTORIQUE

HABERLANDT (M.). — **Die Mittelmeerlandschaften Nordafrikas und die Kanarischen Inseln**, ds *Illustrierte Völkerkunde. Europa und seine Randgebiete*, Bd III, Stuttgart, Strecker u. Schröder, 1926.

KUMM (H. K. W.). — **The arab geographers and Africa**, ds *The scottish geogr. mag.*, sept. 1925, pp. 284-289.

ODINOT (Paul). — **La grande route directe de Fez à Marrakech au XIIe siècle**, ds *Bull. de la Soc. de Géogr. du Maroc*, 1921, t. 2, pp. 455-458.

2° GÉOGRAPHIE RÉGIONALE

(*Monographies. Voyages*)

Au Maroc. Paris, Laffitte, 1922, in-18, 46 p., ill. (C[ie] *de Navigation Paquet*).

BAZIN (René). — **Charles de Foucauld, hermit and explorer**, *translated* by Peter KEELAN. London, Burns Oates and Washbourne, 1923, in-8°, VIII + 356 p.

BOUCAU (H.). — **Observations sur les pays de la haute Moulouya**, ds *Assoc. de géographes français, Bull.* 1926. Cahors, Coueslant, in-8°, N° 11, déc., pp. 4-5.

CABRERA (A.). — **Una excursion de dos meses por Yebala**, ds *Bol. r. soc. esp. hist. nat.*, XXII, 1922, N° 2, p. 101.

CARSI (Alberto). — **Geologia del Rif ((la verdad sobre su riqueza)**. S. l., Prometeo, 1923, in-16, 40 p.

CONWAY (W. Martin). — **Palestine and Morocco.** London, Arnold, 1923, in-8°, VIII + 296 p., ill.

Détroit de Gibraltar, Jeres, Tarifa, Algeciras, Nord du Maroc, ds *XIV[e] Congrès géol. intern. Madrid, mai* 1926, *Livret-guide des excursions*. Excursion A 1, 270 p., 32 pl.

GARCIA-VIANA DEL VALLE (José). — **Perspectives forestales de Marruecos**, Larache, tip. Goya, 1926.

GATTEFOSSÉ (Jean). — **Voyage d'études au Maroc**, ds *Ann. soc. botan. de Lyon*, XII, 1921.

— **Les roses de Marrakech**, ds *Rev. agric. de l'Afrique du Nord*, 26 août 1921.

Guide aérien de l'Afrique du Nord, *publ. sous la haute direction et avec le concours du sous-secrétariat de l'Aéronautique et des Transports aériens*. Paris Chiron, 1921, in-8°, 100 p., 4 cartes, fig., phot. et plans.

HESS (E.). — **Forstliches aus dem mittleren Atlas**, ds *Festschrift Carl Schröter*, Zurich, Rascher, 1925, in-8°, VIIIe partie : Anthropo-Botanik, pp. 778-793, 5 fig., 3 pl. phot.

MANUE. — **Au Maroc**, ds *l'Opinion*, juill. 1925-janv. 1926, *passim.*

MARTIN (comm.). — **Exploration de la haute vallée de l'Oued Lakhdar et du pays des Aït-bou-Guemmez**, ds *Renseign. col., suppl. à l'Afrique Française*, 1926, pp. 396-406, 2 fig.

MUIÑOS (le P. Avelino). — **Notas marroquies** [suite] **El Rif y los rifeños**, ds *El eco franciscano*, mars 1921, pp. 101-102.

PERRET (Robert). — **Le congrès du club alpin au Maroc**, ds la *Géographie*, XL, 1923, pp. 199-200.

PÉZARD (G.). — **En suivant le soleil. A l'ombre des minarets.** Paris, Lemerre, 1926, in-16, 312 p.

ROUQUETTE (Louis-Frédéric). — **Comment je suis entré à Marrakech, janvier 1907**, ds *France-Maroc*, avril 1921, pp. 56-60, 6 phot.

— **Salé, la cité des pirates**, ds *id.*, févr. 1922, pp. 44-45.

SANGRONIZ (José A. de). — **Las islas Chafarinas**, ds *Rev. hispano-africana*, mai-juin 1924, pp. 101-107 [avec une bibliographie].

SAVORNIN (J.). — **Le Moyen-Atlas marocain**, ds *C. R. hebd. des séances de l'Ac. des Sciences*, 2e sem. 1921, pp. 322-324.

SIMON (Mme). — **Un beau voyage au Maroc**, S. l. n. d. [1924], in-32, 96 p. + phot. et fac. sim. h. t. (*Méthode Simon. Petite biblioth. de « La rose sans épines »*, 10).

3° GÉOGRAPHIE NATURELLE

(*Géologie. Sciences naturelles*)

ANFREVILLE (d'). — **Les moustiques de Salé**, ds *Soc. de path. exotique*, 1925, pp. 140-142.

BARTHOUX (J.). — **Notes de métallogénie marocaine**, extr. des *A. des Mines*, juin 1923, in-8°, 20 p.

BRAUN-BLANQUET et R. MAIRE. — **Contributions à l'étude de la flore marocaine**, ds *B. Soc. hist. nat. Afr. du Nord*, XIII, 1922, pp. 13-22, et 180-195 ; XIV, 1923, pp. 73-77 ; 191-97 ; 212-26.

BRIVES (A.). — **Les relations du trias et des roches éruptives tertiaires dans l'Afrique du Nord**, ds *Congrès géol. intern. XIIIe session*, Liège, 1922, 2e fasc., pp. 815-817. Liège, impr. Vaillant-Carmanne, 1925, in-8°.

BROOKS (C. E. P.). — **Meteorological observations at Cap Spartel, Morocco, 1893-1920**, ds *Quaterly Journal of the R. Météor. Soc.*, London, Edw. Stanford, in-4°, vol. XLVII, 1921, pp. 141-145.

CABRERA (A.). — **Cuestiones de zoologia africana. Los leones de Marruecos**, ds *Rev. hispano-africana*, févr. 1925, pp. 11-12, 1 ill.

CÉLÉRIER (J.). — **Note sur les sources et la haute vallée de l'Oum er Rbia**, ds *Bull. de la Soc. de Géogr. du Maroc*, III, 1922, pp. 158-162.

CHEVALIER (Aug.). — **L'origine géographique et les migrations des bruyères**, ds *B. S. Bot. de France*, LXX, 1923, pp. 855-870.

DELANOE (Dr P.). — **De la Spirochètose des oies dans le cercle des Doukkala**, ds *Bull. soc. pathol. exot.*, XVI, 1923, p. 582.

— **De la Spirochètose des gallinacés dans le cercle des Doukkala**, ds *id.*, XIV, 1921, p. 316.

— **De l'infestion des rats de la ville de Mazagan par la puce chique de la poule (Sarcopsylla gallineae West)**, ds *id.*, XVI, 1923, p. 592.

— **Les diverses espèces de rats constatées dans les Doukkala et plus particulièrement a Mazagan. De la rareté du surmulot**, ds *id.*, XVII, 1924, p. 557.

DOLLFUS (G. F.) et Ph. DAUTZENBERG. — **Description d'un hélicéen fossile du Maroc**, ds *Journal conch.*, LXVIII, 1923, p. 151.

DOPTER et de VEZEAUX DE LAVERGNE. — **De l'aire de dispersion de Stegomya fasciata. Son existence à Marrakech**, ds *Arch. de l'Institut Pasteur d'Algérie*, 1923, pp. 688-690.

EMBERGER (Louis). — **Le domaine naturel de l'arganier**, ds *B. S. Bot. de France*, LXXII, 1925, pp. 770-774.

FISCHER (Teobald). — **Das Klima von Marokko**, ds **Mittelmeerbilder... ***neue Folge*. Leipzig, Teubner, 1922, pet. in-8°, pp. 303-366, 1 carte.

FRÖDIN (John). — **Recherches sur la végétation du Haut-Atlas**, ds *Meddelanden fran Lunds Universitets Geografiska Institutet*, série A, N° 5, 1923, 24 p., 7 fig., phot.

JACCARD (Paul). — **Le coefficient générique et le coefficient de communauté dans la flore marocaine,** ds *B. S. Vaudoise Sc. nat.*, II, 1926, pp. 385-403.

JAHANDIEZ (Emile) et René MAIRE. — **Plantae Maroccanae novae,** ds *Bull. Soc. hist. nat. de l'Afr. du Nord*, 1923.

JOLEAUD (L.). — **Etudes de géographie zoologique sur la Berbérie ; les ruminants carnivores.** [La couverture porte *Separatni Otisak u Spomenice u Pocast Prof. Dr. Gorjano vic Krambergera*]. Zagreb, 1925, in-8°, 60 p., 1 pl., 8 fig.

— **La structure géologique et les gîtes minéraux de l'Afrique du Nord,** ds *C. R. de la 45e Session Assoc. fr. pour l'av. des Sciences, Rouen*, 1921, *Conférences*. Paris, Masson, 1922, in-8°, pp. 1569-1586, 3 fig., cartes.

— **Les phosphates du Maroc.** I. **Stratigraphie et pétrographie de la région des Ouled Abdoun (Maroc central),** ds *Bull. Soc. Géol. Fr.*, 4e série, XXIII, pp. 178-184, 1 pl., 4 phot.

KRENKEL (Erich). — **Geologie der Erde. Geologie Afrikas, I.** Berlin, Borntraeger, 1925, in-8°, X + 461 p., 105 fig., 22 pl.

LIOUVILLE (J.). — **Les recherches océanographiques au Maroc,** ds *C. R. du 8e Congrès nat. des Pêches et des Industries maritimes* (Boulogne-sur-mer, 9-16 sept. 1923), pub. par J. Pérard, avec la collab... (2e *section, Technique des Pêches maritimes*). Orléans, 1923, in-8°, 220 p.

LUTAUD (Léon). — **Remarques générales sur la tectonique de la zone prérifaine du R'arb Septentrional,** ds *C. R. hebd. des séances de l'Ac. des Sciences*, 1er sem. 1921, pp. 1510-1513.

Notice sur la carte géologique de la zone de protectorat espagnol au Maroc, dressée par la Commission d'études géologiques au Maroc (*Congrès géol. int.*, C. R., XIIIe session, en Belgique, 1922, 2e fasc.). Liège, 1925, pp. 850-862, pl. XI-XII.

PAU (d. Carlos). — **Una centuria de plantas del Rif,** ds *Bol. de la R. Soc. esp. de historia natural*, 1921.

PELLEGRIN (Jacques). — **Voyage d'un naturaliste au Maroc,** ds *la Géographie*. nov.-déc. 1926, p. 374.

— **Mission Jacques Pellegrin au Maroc,** *Soc. des Amis du Museum d'hist. nat., nouvelles du Mus., B.* n° 4, avr. 1926, pp. 45-46.

REYGASSE (Maurice). — **Nouvelles études de palethnologie maghrébine.** Constantine, Braham, 1921, in-8°, 58 p.

RUSSO (Dr P.). — **Esquisse de la constitution de la vallée de la moyenne Moulouya (Maroc oriental)**, ds *B. S. Géol. de Fr.*, 4° série, XXI, 1921, pp. 61-77, 2 fig., coupes et cartes.

— **Sur les terrasses fluviales du Kiss, du Sebou et de l'Ouergha (Maroc)**, ds *C. R. Ac. Sc.*, 1921, 2e sem., pp. 1187-1188.

— **Essai sur la tectonique du Moyen-Atlas et des hauts plateaux de l'Afrique mineure**, extr. des *Annales Soc. linéenne*, Lyon, 1925, pp. 28-35, 1 croquis.

— **Notes sur la tectonique du Rif**, ds *C. R. de la 50e Session de l'Assoc. fr. pour l'av. des Sc.*, Lyon, 1926. Paris, pp. 307-309, 1 carte.

— **Sur l'extension des formations du jurassique moyen et supérieur dans la vallée de la Haute-Moulouya (Maroc)**, ds *Bull. Soc. Géol. de France*, 1926, t. XXVI, fasc. 6-8, pp. 375-379.

SAVORNIN (J.). — **Le problème tectonique prérifain**, ds *C. R. Somm. Soc. géol. de Fr.*, 7 mai 1923, pp. 88-91.

— **Le trias et son rôle tectonique dans la région prérifaine**, ds *id.*, pp. 91-93.

SEGUY (E.). — **Les moustiques de l'Afrique mineure, de l'Egypte et de la Syrie.** Paris, Lechevalier, 1924, in-16, 259 p., pl. et fig.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DE LA MARINE. N° 706. **Recherches hydrographiques sur le régime des côtes.** *Vingtième cahier*, 1915-1920. Paris, Impr. Nat., 1921. [pp. 69-137 : C. R. des travaux de la *Commission des ports du Maroc*, par GUÉRARD et J. RENAUD].

CARTOGRAPHIE

GENTIL (Louis). — **Présentation d'une carte géologique provisoire du Maroc à l'échelle de 1/500.000e**, ds *C. R. de la 45e Session Assoc. fr. pour l'av. des Sciences, Rouen*, 1921, *Conférences*. Paris, 1922, in-8°, pp. 435-456.

MARTONNE (comm. Edouard de). — **L'oeuvre du bureau topographique du Maroc**, ds *Bull. de la Soc. de Géogr. du Maroc*, II, 1923, pp. 339-360.

Rapport sur les travaux exécutés en 1914 (période du 1er juin au 31 juillet). Paris, impr. du Service, 1921, in-8°, 18 + 84 p., 26 pl., croquis et tableaux d'assemblage (*Service géographique de l'Armée*).

RUSSO (Dr P.). — **Région rifaine. Carte hydrogéologique provisoire à 1/200.000e**, 2 feuilles. Service géogr. du Maroc, sept. 1926.

STIELER. — **Grand Atlas de géographie**, 10e éd..., t. II. Gotha, J. Perthes, 1925, in-f°, (f. 79, Maroc-Algérie-Tunisie).

4° GÉOGRAPHIE HUMAINE

BUSQUET (Joseph). — **Les Lyonnais au Maroc**, ds la *Rev. fédéraliste*, mars 1921, pp. 90-94.

JOYANT (Ed.). — **Traité d'urbanisme.** Paris, Eyrolles, 1923 [t. I, 2e éd. 1928], 2 vol. gr. in-4°, 205 p., 100 pl. h. t. et 111 p., 84 fig. h. t. [part importante consacrée au Maroc].

Notes sur les migrations, ds *Informations sociales* (publ. du *Bureau intern. du Travail*). Genève, 1925, t. XV, Nos 3 et 10.

RAYMOND. — **Aménagement des villes nouvelles. Etude des redistributions**, ds *France-Maroc*, févr. 1921, pp. 33-36, 2 phot.

5° GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

(*Commerce. Colonisation*)

AVONDE. — **Le commerce d'importation au Maroc. Principaux articles de consommation indigène**, ds *Bull. de l'Enseign. publ. du Maroc*, mars 1922, pp. 67-72.

BEN DANOU (C.). — **Les laines du sud-oranais et du Maroc.** Paris, thèse, 1924, in-8°, 34 p.

BRONKHORST (L.). — **La pêche des crustacés en Bretagne, son évolution, son extension**, ds *C. R. du 7e Congrès nat. des pêches et ind. maritimes*, Orléans, 1923, in-8°, 160 p.

CARLE (Georges). — **Rapport sur la culture du coton au Maroc en 1925.** Paris, Assoc. cotonnière col., 1925, in-8°, 84 p., 6 pl., cartes et phot.

— **Notes sur l'agriculture au Maroc,** ds *Rev. de bot. appliquée et d'agric. col.*, V, 1925, pp. 338-343.

CAUVET (comm.). — **Le Chameau. Anatomie, physiologie, races, extérieur, vie et mœurs, élevage, alimentation, maladies, rôle économique.** Paris, Baillière, 1925, in-4°, 784 p., 82 pl.

CHEVALIER (Aug.). — **Le congrès international d'oléiculture de Marrakech,** ds *Rev. écon. Fr., S. G. comm. Paris*, janv.-févr. 1923, pp. 52-55.

DUCELLIER (L.). — **La culture du lin dans l'Afrique du Nord.** *Institut colonial de Marseille. Congrès de la Production coloniale de l'Exposition coloniale de Marseille de 1922. Mémoires et rapports sur les matières grasses.* Marseille, Institut Colonial 1922, in-4°, t. I, pp. 149-168.

ETESSE. — **La culture des oléagineux au Maroc,** ds *Congrès de la prod. colon. de l'Expos. Col. de Marseille de 1922. Mémoires et rapports sur les matières grasses.* Marseille, Institut colonial, 1922, t. I, pp. 59-70.

Exposé de la situation forestière du Maroc au 1er janvier 1922, ds *C. R. Exposition Coloniale de Marseille*, 1922 (*Congrès de la Production coloniale*). Marseille, Institut Colonial, 1922, in-8°, pp. 134-153.

GRUVEL (A.). — **La pêche sur les côtes marocaines,** ds *C. R. des séances de l'Ac. des sciences coloniales*, IV, 1924-25, pp. 251-257.

GUILLON (Pierre). — **Les fruits et primeurs au Maroc.** Paris, libr. agric. de la Maison Rustique, 1926, in-8°, 20 p., 3 phot., 1 fig.

JALABERT (Elie). — **La production laitière à Casablanca. Nécessité de son contrôle biologique.** Toulouse, impr. J. Bonnet, 1926, in-8°, 78 p. (thèse).

JEAUME (Gabriel). — **La blastomycose des voies lacrymales de l'âne au Maroc.** Avignon, impr. Rullière frères, 1926, in-8°, 53 p., pl. (thèse).

LÉGÉ (E.). — **Le pétrole au Maroc,** ds le *Génie Civil*, 16 avr. 1921.

LEROY (A.). — **La population bovine du Maroc.** *Public. de l'Institut de méd. vétérin. exot.* Paris, 1922, in-8°, 28 p.

MANSFIELD (G. R.). — **Phosphate Reserves ample for 2.000 years,** ds *Engineering and mining journal press*, CXXII, 20 nov. 1926, pp. 810-14, 3 phot.

MASSY (Raoul Augustin). — **Contribution à l'étude analytique des goudrons de conifère est plus spécialement des goudrons de conifères au Maroc.** Bordeaux, Gounouilhou, 1926, in-8°, 87 p. (thèse de pharmacie).

MICHAUX-BELLAIRE (Ed.). — **Les vignes dans les environs d'Ouezzan,** ds *France-Maroc*, mai 1921, p. 76.

MIÈGE (Em.). — **L'introduction de plantes et de cultures nouvelles au Maroc,** ds *Bull. de l'Enseign. publ. du Maroc*, déc. 1921, pp. 222-230.

— **Note sur les essais de culture de pyrèthre (chrysanthème insecticide) effectués au Maroc,** ds *Bull. des sc. pharmacol.*, N° 2, févr. 1924.

— **Teneur en gluten des blés ensemencés au Maroc,** ds *XIe Congrès intern. d'Agric.*, Paris, 1923.

MIÈGEVILLE (J. J.). — **Contribution a l'étude de l'anémie infectieuse des équidés au Maroc. L'anémie infectieuse dans la région de Beni-Mellal, ses différences avec la maladie décrite en France par Vallée et Carré.** Toulouse, impr. J. Bonnet, 1926, in-8°, 102 p. (thèse).

MILANS DEL BOSCH (Javier). — **Visita a los yacimientos de fosfato de cal situados en la zona de protectorado francès en Marruecos,** ds *B. I. Geol. de España*, XLIV, 3e ser., IV, 1923, pp. 255-296, 2 pl., carte et coupes.

MONTAUZAN (M. de). — **Le sous-sol du Maroc,** ds *l'Economie Nouvelle*, 2e série, t. V, 1923, pp. 442-449, 477-481.

OBERT. — **Maroc,** ds *Congrès de l'organisation coloniale. C. R. et rapports (Exposit. colon. de Marseille*, 1922). Marseille, Institut Colonial, 1922, pp. 88-127.

Office chérifien des phosphates. Exercice 1925. Rapport du Conseil d'administration. Rabat, Blanc et Gauthier, 1926, 28 p.

L'Olivier dans la région de Fez, ds *Congrès de la Production coloniale de l'Exposition Coloniale de Marseille*, 1922, *Mémoires et rapports sur les matières grasses.* Marseille, Institut Colonial, 1922, in-4°, pp. 144-148.

PASSERON (René). — **Les grandes sociétés et la colonisation de l'Afrique du Nord.** Alger, Typo-Litho, 1925, in-8°, 346 p., 5 pl., cartes.

PELLEGRIN. — **L'alose au Maroc,** ds *C. R. du 7e Congrès nat. des Pêches et industries marit. (Marseille, 25 sept.-1er oct. 1922)*, publ. par J. Pérard, avec la collab... Orléans, 1923, in-8°, 160 p.

— **Les poissons des eaux douces de l'Afrique du Nord française (Maroc, Algérie, Tunisie, Sahara).** Paris, Larose, 1921, in-8°, 216 p. (*Mém. de la Soc. des Sc. nat. du Maroc*).

PERROT (Em.). — **Plantes médicinales et plantes à parfum au Maroc** (action du Comité marocain, 1920-1925). Lons-le-Saunier, impr. Declume, 1926, in-8°, 16 p. (*Ministère du Commerce*).

PESCHAUD (M.). — **Le réseau ferré marocain**, ds *Rev. Gén. des chemins de fer et des Tramways*, 41e année, 1922, pp. 214-229.

POHER (E.). — **Les grandes productions fruitières commerciales françaises**, ds *Mém. et C. R. du 1er Congrès nat. d'arboriculture fruitière commerciale.* Paris, public. agric. de la Cie d'Orléans, 1925, in-8°, pp. 16-33 [Algérie-Tunisie-Maroc, pp. 16-23].

PRADY (G.). — **Esquisse forestière du Maroc.** Marseille, impr. marseillaise 1926, in-8°, 4 p., 1 phot. h. t. (extr. du Bull. *Le Chêne*).

Le régime douanier algéro-marocain, Oran, Heintz, 1922, in-8°, 31 p. (*Chambre de Commerce d'Oran*).

RENÉ LECLERC (Ch.). — **Les gisements de fer de l'Afrique du Nord**, ds le *Nord-Africain*, 2 nov. 1926, p. 46, 1 fig., phot.

— **Les ressources minières du Maroc**, ds *id.*, déc. 1926, pp. 5-7.

RICHARD (général). — **L'exploitation des phosphates au Maroc**, ds *Rev., intern. des prod. col.*, I, nov. 1926, pp. 396-398.

SARRAN D'ALLARD (Louis de). — **Les minerais de fer des environs de Casablanca (Minerais paléozoïques)**, ds *C. R. de la 45e session Ass. fr. pour l'av. des Sc., Rouen*, 1921, *Conférences.* Paris, 1922, in-8°, pp. 457-459.

— **Note complémentaire sur les minerais de fer du Maroc central en zone permo-triasique**, ds *C. R. de la 45e session Ass. pour l'av. des Sc.*, 112 p. Paris, Masson, 1922, in-8°, pp. 459-461.

Survey of economic and commercial conditions in Marocco, Algeria, Tunisia and Cyrenaïca. London, H. M. Stationery Office, 1925, in-8°, (*Department of Overseastrade*).

VAYSSE (Jean). — **De l'élevage dans la circonscription des Zemmour (région de Rabat).** Toulouse, impr. Bonnet, 1926, in-8°, 51 p. (thèse vétér.).

ANTHROPOLOGIE. PRÉHISTOIRE. ETHNOGRAPHIE ET FOLK LORE. SOCIOLOGIE.

Apuntes para un estudio sobre la cabila de Ulad Settuit, ds *Rev. hispano-africana*, janv.-févr. 1926, pp. 7-10, 2 phot.

BAZET (Renée). — **Une légende de Salé : Sidi Nacer. Légende de « Sidi Fatah » enterré à Rabat...** ds *Bull. de l'Enseign. publ. du Maroc*, mai 1921, pp. 174-177.

BERNARD (Augustin). — **Les gravures rupestres de l'Afrique du Nord**, ds la *Géographie*, mars 1922, pp. 252-257. [sur l'ouvrage de G. B. M. FLAMAND, Paris, 1921.]

BRUNOT (Louis). — **Les caractères essentiels de la mentalité marocaine**, ds *Bull. de l'Enseign. publ. du Maroc*, nov. 1923, pp. 35-39.

— **L'Université marocaine de Karaouiyine**, ds *id.*, juin 1921, pp. 196-206.

COLAS (Louis). — **La tombe basque, recueil d'inscriptions funéraires et domestiques...**, préface de M. Camille JULLIAN, avant-propos de M. Julian VINSON, introd. de M. l'abbé P. LHANDE. Paris, Champion, 1923, in-4°, XXXI + 93 + 402 p., fig.

COTTEZ (général). — **Les Marocains chez eux.** Impr. de Monaco, 1926, in-16, 62 p. (*Princ. de Monaco, Soc. de conférences*).

FISCHER (Théobald). — **Marokko als Kriegsschauplatz. Die Völker des Mittelmeergebietes und ihre weltpolitische Bedeutung**, ds **Mittelmeerbilder...** *neue Folge*. Leipzig, Teubner, 1922, pet. in-8°, pp. 367-410.

FROBENIUS (Leo) et Hugo OBERMAIER. — **Hadschra Maktuba, urzeitliche, Felsbilder Kleinafricas.** München, K. Wolff, 1925, gr. in-4°, 62 p., 160 pl., 11 cartes.

HOWARTH (O. J. R.). — **The mediterranean.** Oxford, Clarendon press, 1924, in-16, 175 p., 57 phot.

LE GLAY (Maurice). — **La chikaya**, ds *France-Maroc*, janv. 1921, pp. 12-14.

MAYET (L.) et Ch. DEPERET. — **Monographie des éléphants pliocènes d'Europe et de l'Afrique du Nord.** Lyon, Impr. Rey, 1923, in-8°, XII + 224 p., 11 pl. h. t., 47 fig.

MICHAUX-BELLAIRE (Ed.). — **Choses berbères**, ds *France-Maroc*, juill. 1922, pp. 204-206, 4 phot.

— **Moulay Bouselham**, ds *id.*, juill. 1921, p. 120, 1 phot. ; août, p. 153.

ROSE (J.). — **Herodotus and Westermarck**, ds *Classical review*, 1923, p. 165; [un cri des Berbères modernes rappelle un cri qu'Hérodote attribue aux Lybiens.]

SCHWARTZ (Maurice-Lucien). — **La « Dia » ou prix du sang chez les indigènes musulmans de l'Afrique du Nord**, *thèse*. Alger, Bringau, in-8°, 142 p. (*Faculté de Droit d'Alger*, 1924, N° 1).

LINGUISTIQUE

BENOLIEL (J.). — **Dialecto judeo-hispano-marroqui o Hakitia**, ds *Bolet. de la Real. Ac. esp.*, 1926, XIII, pp. 209-233.

SARNELLI (Tommaso). — **Linguaggi coloniali ignorati : il dialetto berbero di Sokna. Materiali lessicali, testi manoscritti in caratteri arabi, con trascrizione e traduzione.** Napoli, tip. Ciolfi, 1924-25, in-8°, 45 p. (pub. della *Soc. africana d'Italia*).

SICARD (Jules). — **Vocabulaire Franco-Marocain.** Paris, 1921, in-12, V + 291 p.

LITTÉRATURE ARABE

ANTUÑA (R. P. Melchor M.). — **Abenhayán de Córdoba y su obra historica,** *discurso leido... en el mes de dic. de 1924...* Impr. del r. monasterio del Escorial, in-8°, 56 p.

BEKKHOUCHA. — **Un sultan andalou, poète, mort en exil au Maroc**, ds *France-Maroc*, avr. 1924, pp. 69-70.

RIBERA (don Julián). — **Abenalcotia el Cordobes, texto árabe y trad.** Madrid, Col. de obras arabigas ed. por la R. Ac. de la Historia, 1926.

HISTOIRE

ACKERMAN (Phyllis). — **Recently identified designers of gothic tapestries,** ds *The Art. bull.* (*College Art Assoc. of America*), déc. 1926, p. 151 et fig. 5. [identification d'une tapisserie de Jaspin von der Meire, représentant le martyre de deux Franciscains à Marrakech].

ANTONELLI (E.). — **L'Afrique et la paix de Versailles.** Paris, B. Grasset, 1921, in-16, II + 258 p.

BAUER-LANDAUER (I.). — **Papeles de mi archivo. Manuscritos (varios sobre Africa)**, *recopilados* por... Madrid, ed. ib.-afr.-americ., 1923, in-8°, XV + 259 p.

Sur BAUER-LANDAUER (Ignacio). — *Papeles de mi archivo. Relaciones de Africa, recopiladas por...* Madrid, bibl. hispano-marroqui, 1922 ; C. R. par V. CASTEÑADA, ds *Bol. de la R. A. de la Hist.*, 1922, LXXXI, pp. 504-505.

BECKER (Jeromino). — **Historia de las relaciones exteriores de España durante el siglo XIX (Apuntes para une historia diplomática).** Madrid, 1924, in-8°.

C. R. par Ricardo BELTRÁN RÓZPIDE, ds *Bol. de la R. A. de la Hist.*, 1924, LXXXIV, pp. 469-472 ; 1925, LXXXVII, pp. 9-10 ; par C. B[AYLE], ds *Razon y Fe*, 1924, LXX, p. 249 ; 1925, LXXII, pp. 375-376.

BERGASSE (Louis). — **Notes sur le commerce de Marseille au XVIIe s. d'après des documents inédits,** ds *Provincia, bull. trim. de la Soc. de Stat. de Marseille*, I, 1921, pp. 16-35.

— **Un chargement à Marseille pour le Maroc en 1640,** ds *id.*, 1923, t. 3, pp. 155-162.

BERGER (François). — **La Bibliothèque de Moulay Zidan,** ds *France-Maroc*, mars 1923, pp. 50-52.

BRUNOT (Louis). — **Apercu historique sur la piraterie salétine,** ds *Bull. de l'enseign. publ. du Maroc*, févr. 1925, pp. 159-169 ; mars, pp. 244-253.

BURGOYNE (Allan H.). — **Une visite a Raisouli en 1911,** *trad. de l'anglais* par L. F. ROUQUETTE, ds *France-Maroc*, août 1921, pp. 135-137, 4 ill.

CÉLÉRIER (Jean). — **Les captives d'Abd-el-Moûmen,** ds *France-Maroc*, janv. 1923, pp. 7-11.

CHURCHILL (Winston S.). — **La crise mondiale (1911-1915),** *trad. de l'anglais* par Edmond DELAGE. Paris, Payot, 1925, gr. in-8°, 447 p. (pp. 50-80, la crise d'Agadir).

COLLIEZ (André). — **Sous les murs de Fès. Il y a dix ans,** ds *France-Maroc*, nov. 1921, pp. 209-212, 4 phot.

CRIADO (Manuel) et Manuel L. ORTÉGA. — **Apuntes para la historia de Ceuta, t. I.** Madrid, F. Fé, s. d., pet. in-8°, 430 p.

DORNELAS (Affonso de). — **El Rei d. Sebastião en Marruecos,** ds *Revista militar* (Portugal), sept., oct. 1925, pp. 497-517.

Sur FERNANDEZ Y ROMERAL (le Fr. Fortunato). — *Los Franciscanos en Marruecos...* Tanger, 1921 ; C. R. par le P. Atanasio LOPEZ, ds *Archivo ibero-americ.*, XCVII, sept.-oct. 1921, pp. 258-262.

FIGUEIREDO (Antero de). — **D. Sebastião rei de Portugal (1554-1578),** 7e *éd. revista.* Paris-Lisboa, Aillaud e Bertrand, 1925, in-16, XXVII + 461 p.

GASPAR REMIRO (Mariano). — **Un olivado articulo de historia mauritana,** ds *Bol. de la R. A. de la Hist.* (Madrid), avr. 1923, pp. 280-288 [a. s. de lord TEIGNMOUTH, *A forgotten chapter of mauritanian history*, ds *The nineteenth century and after*, nov. 1922, article relatif aux émigrations juives d'Espagne au Maroc.]

— **Una reclamacion de Jaime II de Aragon al Sultan de Marruecos Abusaid Othman ben Abdelhac,** 1323, ds *Homenaje ofrecido a Menendez Pidal, miscelanea de estudios linguisticos, literarios e historicos.* Madrid, Hernando, 1925, 3 vol. gr. in-8°, t. I, pp. 819-837.

GOIS (Damião de). — **Cronica do felicissimo rei d. Manuel,** *nova éd. conforme a primera, anotada e prefaciada, dirigida* por Joaquim Martins TEIXEIRA DE CARVALHO e David LOPES. Coïmbra, impr. da Universidade, 1926, 4 vol. in-4°.

GOROSTERRATZU (Javier). — **Investigaciones históricas sobre la Edad Media. Don Rodrigo Jiménez de Rada, gran Estadista, escrivor y prelado...** Pamplona, 1925, Bescausa, in-4°, XVI + 471 p.

C. R. par le Fr. A. LOPEZ, ds *Archivo Ibero-americ*, nov.-déc. 1925, pp. 412-414. [chap. XIII relatif aux missions du Maroc.]

Die grosse Politik der europäischen Kabinette 1871-1914. Sammlung der diplomatischen Akten des auswärtigen Amtes, *hrsg.* von Johannes LEPSIUS, Albrecht MENDELSSOHN BARTHOLDY u. Friedrich THIMME. Berlin, deutsche Verlagsges. für Politik und Geschichte, 1922-26, 40 tomes [t. 20, **Entente cordiale u. erste Marokkokrise, 1904-05** ; t. 21, **Die Konferenz von Algeciras und ihre Auswirtung** ; t. 29, **Die zweite Marokkokrise 1911.**]

HAMET (Ismaël). — **Un sultan marocain, Moulay Ismaïl (1672-1727),** ds *Bull. de l'enseign. publ. du Maroc*, janv. 1921, pp. 2-10.

HANSTEIN (Otfrid von). — **Raisuli Sultan der Berge. Lebenserinnerungen... von ihmselbst erzählt,** *englisch niedertragen* von R. FORBES, *ins Deutsche übertragen und frei bearbeitet* von... Leipzig, Koehler, 1924, pet. in-8°, 221 p., 45 fig., 1 carte h. t.

LEMMENS (R. P. Leonardo). — **Las Misiones franciscanas. Resumen histórico y estado actual de los mismas.** *Obra escrita en Aleman, trad. de la ed. francesa* por el P. Fr. Pascual BAILON. Murcia, J. A. Jimenez, 1925, in-4°, 134 p.

C. R. par le Fr. A. LOPEZ, ds *Archivo ibero-americ*, LXX, juill.-août 1926, pp. 131-133.

LONGÁS (Pedro). — **Capitulaciones celebradas para el rescate de Abu Omar Muza Benibraim, vizir del reino de Fez, cautivo en el reino de Aragon (1360)**, ds *Homenaje ofrecido a Menendez Pidal*... t. III, Madrid, 1925, in-4°, pp. 551-561.

LOPES (David). — **O abandono das praças de Africa**, ds *Rev. de hist.*, 1923, XII, pp. 119-125.

Sur L[ÓPEZ] (le P. J.). — *Memoria sobre la Mision franciscana de Marruecos*... Tanger, 1924; C. R. par le Fr. A. LOPEZ, ds *Archivo ibero-americ.*, XXII, sept.-déc. 1925, pp. 390-393.

MICHAUX-BELLAIRE (Ed.). — **Fès et les tribus berbères en 1910**, ds *Bull. de l'Enseign. publ. du Maroc*, janv. 1922, pp. 3-10.

PEFONTAN (capitaine). — **Histoire de Tombouctou, de sa fondation à l'occupation française**, ds *Bull. du Comité d'ét. hist. et scient. de l'A. O. F.*, 1922, pp. 81-113.

— **Les Armas**, ds *id.*, 1926, pp. 153-179.

RABANIT (Henri). — **Le siège de Tinat (janvier 1906)**, ds *France-Maroc*, mars 1921, p. 50, 2 phot.

SADOUX. — **Sur l'emplacement présumé de la Casbah marocaine de Koulen (ou Koulani) (1591-1593)**, ds *B. Afrique Occ.*, 1922, pp. 585-589, fig.

SÈRGIO (Antonio). — **Bosquejo da historia de Portugal**, 2e *éd.* Lisboa, publ. da Bibl. Nac., 1923, in-12, 60 p.

ARCHÉOLOGIE. BEAUX-ARTS

ANTIQUITÉ

CAGNAT (René), Alfred MERLIN et L. CHATELAIN. — **Inscriptions latines d'Afrique (Tripolitaine, Tunisie, Maroc)**. Paris, Leroux, 1923, in-4°, III + 227 p.

GOMEZ-MORENO (M.). — **Descubrimientos y antigüedades en Tetuan**, 1922, in-8°, 13 p.

R[OULAND]-MARESCHAL (H.). — **Note sur les médailles antiques trouvées dans le sol de Sala, de Rabat et de Salé**, ds *Bull. arch. du Comité des trav. hist.*, 1926, 1er livr., pp. 59-64.

Art et Archéologie arabe et berbère

Devonshire (R. L.). — **Madrassas and Mdersas**, ds *Burlington mag.*, sept 1926, pp. 111-117, 12 fig.

Gallotti (Jean). — **Les industries d'art indigène en 1913**, ds *France-Maroc*, sept. 1923, pp. 165-168, 3 ill. ; oct., pp. 185-187, 6 ill. ; nov., pp. 205-209, 6 ill. ; févr. 1924. pp. 23-25.

Sur Kühnel (Ernst). — *Maurische Kunst.* Berlin, 1924 ; C. R. par Angulo, ds *Archivo esp. de arte y arqueol.*, 1925, pp. 236-37 ; par Diez, ds *Belvedere*, 6, 1924, p. 111 ; par Hadank, ds *Or. Lit. Zeit.*, 28, 1925, pp. 32-34 ; par E. K[ühnel], ds *Der Islam*, Bd, XVII, 1928, p. 135.

La Nézière (J. de). — **L'art indigène**, ds *l'Exposition coloniale de Marseille*, 1922. Marseille, Impr. Vaugirard, 1923, gr. in-4°, pp. 216-225.

Sur Mâle (Emile). — *Les influences arabes dans l'art roman* (*Rev. des deux mondes*, 15 nov. 1923) ; C. R. signé J. de M. C., ds *Archivo español de arte y arqueologia*, N° 6, 1926, pp. 302-304.

Mérad (Ben Ali). — **Qasbah de Msoun**, ds *France-Maroc*, nov. 1922, pp. 293-296, 3 phot.

Montalbán (Cesar Luis de). — **Las Mazmorras de Tetuán**, ds *Rev. hispano-africana*, déc. 1924, pp. 8-11, 3 ill., 1 plan.

M[orris] (F.). — **The embroideries of Morocco**, ds *Bull. Metr. Mus.*, 19, 1924, pp. 32-34.

Ricard (Prosper). — **L'architecture marocaine**, ds *Rev. de l'art. anc. et mod.*, févr. 1924, pp. 119-128, 7 fig., 1 pl. h. t.

— **Artisans marocains**, ds *Bull. de l'Enseign. publ. du Maroc*, févr. 1924, pp. 128-140 ; mars, pp. 179-194.

Rosen (N.). — **Acht orientalische Weisen. Aus dem Munde des Volkes in Teheran und Fez ausgezeichnet und bearbeitet.** 1926, gr. in-4°, 17 p.

Ross (Denman W.). — **Some textiles from Morocco**, ds *Museum of fine arts bull.*, Boston, juin 1922, pp. 36-39, 5 fig.

Rousseau (Gabriel). — **Les arts marocains.** Rabat, impr. offic., 1921, in-8°, 24 p. (*Cours de perfectionnement du Service des Renseignements*).

— **Les notions d'art au Maroc. Les bijoux berbères**, ds *Art et décoration*, août 1922, pp. 60-64, 7 fig.

S[ANGRONIZ] (J. de). — **El morabito de Lala Fatma en Alcazarquivir**, ds *Rev. hispano-africana*, févr. 1925, pp. 6-9, 4 phot., 1 plan.

SEGUY (René). — **L'art marocain**, ds *la Renaissance de l'art français*, avril 1922, pp. 193-207, 32 fig.

— **Un Versailles marocain**, ds *id.*, oct. 1924, pp. 569-574, 7 fig.

ARTS MODERNES

[BOUCHOR]-THARAUD (Jérome et Jean). — **Le Maroc**, 30 *pl. h. t. en coul. d'après les tableaux* de J. B. BOUCHOR. Paris, Plon, 1924, pet. in-4°.

DELACROIX (Eugène). — **Journal** [*nouv. éd.*]... *notes et éclaircissements* par M. FLAT et René PIOT. Paris, Plon, 1926 (t. I, pp. 145-185, 1 pl. h. t. : 1832, *Voyage au Maroc*).

— **Englische, marokkanische und spanische Reise**, *uebertragen und mit einem Nachwort versehen* von Hans GRABER. Leipzig, Insel Verlag, 1922, in-8°, 74 p. (*Insel-Bücherei*).

[MAJORELLE (J.)]. — **Le peintre J. Majorelle dans l'Atlas**, ds *France-Maroc*, avr. 1923, pp. 63-66, 7 ill., ; mai, pp. 90-92, 8 ill. ; juin, pp. 103-105, 5 ill.

PROTECTORAT

BARTELS (A.). — **Auf eigene Faust. Meine Erlebnisse vor und wahrend des Weltkrieges in Marokko.** Leipzig, Koehler und Amelang, 1925, in-8°, 191 p., 68 phot. h. t., 4 cartes. [récit d'agitation anti-française pendant la guerre.]

BOUILLOUX-LAFONT. — **Rapport fait au nom de la commission des Finances chargée d'examiner le projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1925 (budget du Protectorat du Maroc).** (*Annexe au procès-verbal de la séance du 7 juillet* 1925, N° 1859). Paris, impr. de la Chambre des Députés, 1925, in-4°, 340 p.

— **Rapport fait au nom de la Commission des Finances chargée d'examiner le projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1926 (budget du Protectorat du Maroc)** (*Annexe au procès-verbal de la 2e séance du 23 avril* 1926, N° 2874). Paris, impr. de la Chambre des Députés, in-4°, 158 p.

BRANLY (Etienne). — **Comment a été résolue la question monétaire au Maroc**, extr. de *l'Union Marocaine* du 30 juin 1923, in-12, 21 p.

CHAILLEY (J.). — **La politique française de protectorat au Maroc**, ds *Rev. Econ. Internat.*, XIV, nov. 1922, pp. 217-258.

DAVID (Robert). — **L'oeuvre de la France dans l'Afrique du Nord**, ds *Réf. soc.*, 1923, t. 82, pp. 629-642.

L'Exposition Coloniale nationale de Marseille 1922, *décrite par ses auteurs*. Marseille, Commissariat général de l'Exposition, 1922 [1923], gr. in-4° [Maroc, par A. TERRIER, pp. 179-201].

FIDEL (Camille). — **La conférence nord-ouest africaine**, ds *Chronique coloniale* (*Soc. d'études et d'inform. écon.*), mai 1926, pp. 1-14.

— **Le problème du nord marocain**, ds *Rev. des questions col. et marit.*, juill.-août 1926, pp. 101-106.

— **Stratégie et économie marocaines**, ds *Chronique coloniale* (*Soc. d'études et d'inform. écon.*), mars 1926, pp. 1-16.

HARDY (Georges). — **Rapport sur l'enseignement professionnel au Maroc**, ds *C. R. et Rapports du Congrès de l'organisation colon. Exposition col. de Marseille, 1922*. Marseille, Commissariat gén. de l'Exposition, t. I, 1923, in-8°, pp. 198-205.

LE COUPÉ GRAINVILLE. — **L'effort français au Maroc pendant la guerre**. Paris, Boccard, 1921, in-8°, 95 p.

LEPRÊTRE (le R. P. Rémi). — **Terre sainte et Maroc**, ds UNION MISSIONNAIRE DU CLERGÉ. *L'apostolat missionnaire de la France, conférences données à l'Institut catholique de Paris*, 1re série. Paris, P. Téqui, 1924, in-16, pp. 181-203.

Les obsèques du colonel Delmas, ds *France-Maroc*, janv. 1922, pp. 19-22, 2 phot.

L'organisation des ateliers d'artistes dans les villes marocaines. Casablanca, Vigie Marocaine, 1923, in-8°, 16 p.

PAUTY (Ed.). — **Le Service des Monuments Historiques et des Beaux-Arts**, ds *Bull. de l'enseign. publ. du Maroc*, mai 1922, pp. 94-99.

La propagande communiste dans l'Afrique du Nord, ds *Soc. d'ét. et d'inf. écon., Correspondances de l'Afrique du Nord*, N° 633, 1926, 12 p. in-4°.

RICARD (Prosper). — **Une adresse de la « gens de Fez » à M. Millerand**, ds *France-Maroc*, août 1922, pp. 224-225, 1 phot.

R[OUQUETTE] (L. F.). — **Le Caïd el Hadj Taïeb ben Mohammed ben Ahmed el Goundafi,** ds *France-Maroc,* sept. 1921, pp. 160-162.

SAURIN (Jules). **Le relèvement national et le problème français en Afrique du Nord,** ds *France et Monde,* 20 nov. 1921, pp. 537-544.

TADJOURI (R.), — **Les élèves israélites des écoles du Maroc,** ds *Bull. de l'enseign. publ. du Maroc.* déc. 1923, pp. 88-98.

MÉDECINE. HYGIÈNE

BOUVERET (Ch.) et P. VALLERY-RADOT. — **Eléments de puériculture à l'usage des jeunes filles des écoles du Maroc,** ds *Bull. de l'enseign. publ. du Maroc,* févr. 1922, pp. 1-110.

LYAUTEY (Mme la Maréchale). — **Les œuvres de l'Enfance au Maroc,** ds *Rens. col. et doc. publ. par le Comité de l'Af. Fr.,* 1921, N° 9, pp. 177-197, phot. et diagrammes.

PRAT (Stéphane). — **Le nomadisme et la propagation des maladies contagieuses au Maroc,** ds *Congrès de la Santé publique et de la prévoyance Sociale* (*Exposition colon. de Marseille* 1922). Marseille, Institut colonial, 1922, pp. 273-276.

PACIFICATION

BOUSSERT (cap.). — **Actions de cavalerie au Maroc,** ds *Rev. de cavalerie,* mars-avril 1924 ; mai-juin, pp. 325-341, 13 croquis.

BRÉMOND (col.). — **Conseils pratiques pour les cadres de l'armée métropolitaine appelés a servir au Levant ou en Afrique.** Paris, Lavauzelle, 1922, in-8°, 148 p., phot., 1 carte du Maroc.

COUTARD (capitaine). — **Au Maroc. Les principes de l'action politique et militaire. Dosage et emploi des effectifs européens et indigènes,** ds la *Rev. d'Infanterie,* 1er janv. 1923, pp. 118-139.

DUMONT (Ch.). — **La lutte contre Abd el Kerim** (*rapport sur le budget de la guerre, 4e section, annexe au procès-verbal de la séance du 10 décembre* 1926). Paris, impr. du Sénat, 1926, in-4°, 88 p., 1 carte.

ECOCHARD (général). — **La menace rifaine et la détresse de notre infanterie,** ds *l'Opinion,* 15 août 1925.

LADREIT DE LACHARRIÈRE (J.). — **Les conséquences de l'effondrement rifain**, ds *l'Economie nouvelle*, juill.-août 1926, pp. 353-362.

— **La tache de Taza et l'action militaire de la France au Maroc**, ds *Rev. des Sc. pol.*, 1926, XLIX, pp. 336-351, 486-512, 10 fig., cartes et phot.

LORIN (Henri). — **La situation au Maroc**, ds *Chronique coloniale* (*Soc. d'études et d'inform. écon.*), août-sept. 1925, pp. 1-9.

Les opérations aériennes au Maroc en juillet-août 1922, ds *Rev. de l'aéronautique militaire*, sept.-oct. 1922.

L'ESPAGNE AU MAROC

CASADO Y ESCUDERO (Luis). — **Igueriben. VII de junio-XXI de julio MCMXX...** *Prol.* de D. Emilio MATO, *epilogo* del general D. Ricardo BURGUETE. Madrid, Hernandez y Galo Saéz, 1923, in-16, 312 p., croquis h. t.

— **Panoramica de la cahia de Alhucemas y cabila de Beni-Urriaguel, obtenida desde la casa de Abd el Krim, en Axdir, por... durante el tiempo que estuvo prisionero en dicho poblado**, in-8°, s. d. (1925), 8 pl.

Dominios españoles del Norte de Africa, ds *Rev. hispano-afric.*, oct. 1926, pp. 8-57, 100 phot., 1 carte.

Estado actual de las Misiones franciscanas españolas. Mision española de Marruecos, ds *Archivo ibero americ.*, LX, janv.-févr. 1923, pp. 136-140.

FERNANDEZ NAVARRO (Lucas). — **Marruecos fisico. Valor economico del Protectorado español**, ds *Rev. de géogr. col. y merc.*, XVIII, 1921, pp. 221-239, carte.

Interesantes notas gráficas del desembarco en Alhucemas, ds *Rev. hispano-afric.*, oct. 1925, 8 phot.

Memoria de los festejos celebrados con motivo del septimo centenario de los Protomartires de la Orden Franciscana, fundadores de la Misión catòlica de Marruecos, 1220-1920. Tanger, Tip. de la Mision cat., 1921, in-4°, 161 p. (pp. 100-131, le P. Buenaventura DIAZ, *Vitalidad de la Misión de Marruecos*).

MICHAUX-BELLAIRE (Ed.). — **Les Espagnols au Maroc**, ds *France-Maroc*, sept. 1921, pp. 155-158, 6 phot.

Sur MOUSSET (Albert). — *L'Espagne dans la politique mondiale.* Paris, 1923, in-8°; C. R. par Luigi SALVATORELLI, ds *Riv. storica it.*, 1924, II, pp. 208-210.

PEREZ ORTIZ. — **De Annual a Monte Arruit, y diez y ocho meses de cautiverio, crònica de un testigo.** Melilla, Artes graficas, 1923, in-16, VII + 319 p.

Réclamations britanniques dans la zone espagnole du Maroc (accord anglo-espagnol du 29 mai 1923). Rapports... (*signés* Max HUBER). La Haye, 1925, in-f°, 210 p.

TANGER

BONELLI (Emilio). — **Marruecos y Tanger, españoles.** Publ. de la r. Soc. Geogr. de Madrid, 1921, p. 168, 1 pl.

BOUIREL (Armand). — **La question de Tanger,** *thèse.* Lyon, Bascou, 1925, in-8°, 228 p. (*Université de Lyon, Faculté de Droit*).

Còdigos vigentes en la zona de Tanger. Madrid, Rivadeneyra, 1925, in-8°, 956 p.

EL FEZZI (Mohammed). — **Voix du Maroc,** ds *l'Europe Nouvelle,* 15 avril 1922, pp. 458-59.

GRAEVENITZ. — **Die Tanger- Frage. Eine völkerrechtsgeschichtliche Studie.** Berlin, F. Dümmler, 1925, in-8°, 85 p.

ROBER-RAYNAUD. — **Tanger, question musulmane,** ds *l'Europe Nouvelle,* 4 mars 1922.

SCHULZ (Marcel). — **Le port de Tanger,** ds *France-Maroc,* janv. 1922, pp. 8-11, 2 plans, 2 ph.

DROIT. LÉGISLATION. ADMINISTRATION

JOYANT. — **Le service des travaux publics.** Rabat, impr. off., 1921, in-8°, 20 p. (*Cours de perfectionnement du Service des Renseignements*).

LÉRIS (Pierre). — **L'évolution de la propriété au Maroc et les progrès de l'immatriculation foncière,** ds *Rev. Polit. et parl.,* 1923, t. 177, pp. 287-300.

MAGNE-ROUCHAUD. — **Le contrat de transport dans le Protectorat français au Maroc,** *thèse.* Lille, 1923.

MILLIOT (Louis). — **Accession des indigènes à la propriété privée. Algérie et Maroc,** ds *C. R. et Rapports du Congrès de l'organisation colon. Exposition col. de Marseille 1922.* Marseille, Commissariat gén. de l'Exposition t. II, 1923, pp. 203-217.

RECTENWALD. — **Notice sur les travaux parlementaires pour l'année 1924, concernant l'Algérie, la Tunisie et le Maroc,** ds *Rev. alg., tun. et maroc. de législ. et. de jurispr.*, mai 1926, pp. 61-76 ; juin, pp. 77-91 ; juill., pp. 93-104.

XXX. — **Les décrets du 8 novembre 1921 sur la nationalité d'origine en Tunisie et au Maroc (zone française) devant la Cour permanente de justice internationale,** ds *Rev. du droit intern. privé,* XVIII, 1922-23, pp. 1-287.

LITTÉRATURE

BAKARY-DIALLO. — **Force-Bonté.** Paris, Rieder, 1926, in-16, 201 p.

BLANC (Martial). — **Les prisonniers de Bou Amâma,** *ill. d'après* KAUFFMANN. Paris, A. Colin, 1923, in-16, 283 p.

BORÉLY (Jules). — **Images marocaines,** ds *France-Maroc,* août 1922, pp. 227-229, 2 ill. de l'auteur.

DUCHÈNE (F.). — **Le roman du Meddah, de Fez la cruelle à Tlemcen la fleurie,** roman. Paris, A. Michel, 1924, in-16, 251 p.

JEAN-RENAUD. — **Les haillons de la gloire.** Paris, Flammarion, 1925, in-16, 283 p.

— **Gueux de brousse,** ill. de F. de MARLIAVE et de P. NERI. Paris, Pensée française, 1924, in-16, 235 p.

— **Les héroïques fripouilles.** Paris, Pensée française, 1925.

KEYSER (Edouard de). — **La baraka,** *roman.* Paris, Albin Michel, 1921, in-16, 254 p.

LE GLAY (Maurice). — **Les pasteurs,** ds *France-Maroc,* mars 1922, pp. 65-69.

PELLEGRIN (Simone). — **Dans la maison d'Habiba,** *contes marocains.* Paris, Ollendorff, 1923, in-16, 179 p.

RHAÏS (Elissa). — **L'Andalouse.** Paris, Fayard, s. d., in-16, 254 p.

SOMPEYRAC (R.). — **Dans les sables en feu.** Paris, la Pensée latine, 1924, in-16, 279 p.

C. F.-B.

Bibliographie

Gaston MIGEON. — *Manuel d'art musulman. Arts plastiques et industriels.* Deuxième édition, 2 vol. de 440 et 460 pp., avec 462 fig. Paris, Picard, 1927.

Il n'est pas besoin de présenter longuement le *Manuel* de M. G. Migeon. La première édition était depuis longtemps un des instruments de travail courants des historiens de l'art musulman. Nous voudrions dire seulement quelles commodités nouvelles apporte cette seconde édition, et quelles lumières elle jette sur le développement de l'art islamique d'Occident.

Dans un domaine aussi vaste et aussi inégalement exploré, M. Migeon étudie par techniques, et non par pays, les œuvres des arts mobiliers musulmans. Il essaie dans chacun de ses chapitres d'en dresser le répertoire par collections et par musées, parfois même objet par objet. Grâce à lui la trace nous est conservée de nombre de pièces dispersées au feu des enchères. Grâce à lui on apprécie l'importance des collections musulmanes des grands musées du monde. Ceux qui savent combien il est difficile de rassembler des documents d'art musulman de pays divers apprécieront à toute sa valeur le long effort qui a seul permis de rassembler cette précieuse documentation.

Il serait injuste portant de ne voir dans ce livre qu'un catalogue. En des raccourcis compacts et suggestifs, M. Migeon résume les dernières théories émises, les critique et les relie entre elles. Répertoires abondamment illustrés, bibliographie, index, on trouve dans ce *Manuel* tout ce qui est nécessaire pour amorcer une étude ou esquisser une comparaison.

Grâce aux trouvailles de ces vingt dernières années, l'Occident musulman a, dans ces nouveaux volumes, une tout autre place que dans la première édition. M. Migeon a même tenu à faire mention d'œuvres révélées alors que s'imprimaient ces volumes. Nous ne voulons pas résumer tout ce qui, dans cet ouvrage, est dit de l'art de l'Islam occidental. Au moins voudrions-nous faire remarquer que sur certains des arts mobiliers de l'Espagne musulmane ou de la Sicile, on trouve dans ce livre les seules synthèses partielles que nous ayons. Sous la forme modeste d'un chapitre de manuel, ce sont

des études originales qui nous sont ainsi proposées.

Dans le premier volume les ivoires hispano-mauresques sont classés par ordre chronologique et aussi par grandes familles décoratives. L'auteur montre à la fois leurs sources mésopotamiennes et leur originalité. Il étudie aussi leurs dérivés, les ivoires chrétiens d'Espagne.

D'excellentes précisions également sur les merveilleuses armes hispano-mauresques du XIVe siècle, sur l'orfèvrerie musulmane d'Espagne aux rares et précieux exemplaires.

Dans son chapitre sur les faïences hispano-mauresques, M. Migeon précise la venue en Occident des procédés et des motifs mésopotamiens. Il semble adopter assez volontiers les vues de M. Kühnel sur l'évolution de la céramique hispano-mauresque. Peut-être faudrait-il faire quelques réserves sur ce point. Mais l'ensemble du chapitre reste fort précieux.

Enfin, on lira avec fruit les pages relatives aux tissus hispano-mauresques : pour la première fois il est possible de s'en faire une idée d'ensemble. Ils ont bien été une des gloires — aujourd'hui trop oubliée — de l'art musulman d'Espagne.

Par sa richesse, le livre de M. Migeon est bien ce qu'il a voulu qu'il fût : une perpétuelle invitation à la recherche et un guide des premières démarches. Il est superflu de lui souhaiter bon accueil. Faisons seulement le vœu qu'il ait sur le développement de l'histoire de l'art musulman toute l'influence qu'il mérite d'avoir.

Henri TERRASSE.

Pierre CHAMPION. — *Rabat et Marrakech* (Les villes d'art célèbres). Un vol. grand in-8°, 148 pp., 110 fig. et plans. Paris, Laurens, 1926.

M. Pierre Champion qui nous a donné, il y a quelques années, un volume sur « Tanger, Fès et Meknès », publie un « Rabat et Marrakech » destiné à mettre l'histoire et l'art de ces deux villes à la portée du grand public.

On connaît la manière très personnelle et littéraire de M. P. Champion dans ce genre de livres. A vrai dire, quel que soit le charme de certaines de ces pages, elles ne sont pas sans avoir un parfum d'archaïsme un peu démodé : le Maroc que M. Champion nous présente si romantique et si oriental, c'est le Maroc tel qu'on le voyait il y a dix ans et plus, dans l'émerveillement et l'admiration un peu sommaires de la découverte. Depuis lors l'intelligence de ce pays a peut-être gagné en précision et aussi en nuances. Mais beaucoup sauront gré à M. P. Champion de leur avoir restitué quelque chose de l'atmosphère spirituelle d'une époque charmante entre toutes, qui fut la jeunesse du Maroc français.

Tout ce livre essaie d'apporter nombre de précisions sur l'histoire de Rabat-Salé et de Marrakech. Mais la documentation de l'auteur est souvent empruntée à des sources musulmanes dont il n'a pu faire la critique. Sans doute il a tenté de tenir compte de travaux récents : mais il semble leur témoigner, sinon de la défiance, au moins un respect un peu lointain. Il accueille les dates précises qu'ils lui

fournissent, en même temps que les données à demi-légendaires des chroniqueurs arabes. Il s'en suit des discordances regrettables. Il s'en suit aussi — avec de menues erreurs çà et là — que le chapitre consacré aux Almoravides et aux Almohades à Marrakech, est plein de fantaisies extra-scientifiques ; et c'est la plus belle histoire de Marrakech et du Maroc qui n'est point mise à sa juste valeur. La Marrakech alaouïte apparaît alors, de façon inattendue, comme la « Bagdad du Maroc ».

Nous ne chicanerons pas M. Pierre Champion sur la valeur qu'il attribue aux Tombeaux Saadiens et surtout à la Bahia. Mais nous lui saurons un gré infini de n'avoir pas émis de théories et de jugements techniques sur l'art marocain. Il a fort bien compris que dans un tel livre, il fallait avant tout dégager — en ses traits les plus apparents — la physionomie de chaque ville, ce que, dans l'ensemble, il a bien fait.

L'illustration est excellente et bien choisie. M. P. Champion sait et montre que l'art vivant de la rue vaut et souvent dépasse l'art immobile des monuments. A l'image il a joint le texte ; il est dans son livre de charmants croquis en prose qui méritent de rester. La présentation de Marrakech sera, entre toutes ces pages, recherchée par les futures anthologies marocaines.

La bibliographie, imposante, a plus d'éclectisme que d'exactitude ; il est quelques erreurs dans l'attribution des figures. Mais chacun excusera M. P. Champion de n'avoir pas eu pour ce pays qu'il aime tant le courage de la minutieuse exactitude qu'il sait avoir en d'autres domaines. On trouvera fort naturel que ses souvenirs, un peu lointains, l'aient parfois trahi. On comprendra aussi que le renom scientifique de M. P. Champion nous ait fait un devoir de ces quelques rectifications essentielles.

Il n'en reste pas moins que M. P. Champion a écrit un livre de grand enthousiasme et de très agréable lecture qui contient à la fois assez de précisions et de poétiques légendes pour bien servir la cause du Maroc touristique, ce qui est un excellent moyen de servir le Maroc.

Henri TERRASSE.

Mme R.-L. DEVONSHIRE. — *L'Egypte musulmane et les fondateurs de ses monuments.* Un vol. grand in-8°, de 164 pp. et 39 planches. Paris, Maisonneuve, 1926.

En Islam, moins encore que partout ailleurs, il ne convient pas de séparer l'histoire de l'archéologie. Mme R.-L. Devonshire a eu l'excellente idée d'écrire, en manière d'introduction à l'étude des monuments du Caire, une histoire de leurs fondateurs. Elle a esquissé les grandes étapes de l'histoire musulmane de l'Egypte, une des plus tumultueuses qui soient, et en a évoqué avec talent les heures les plus tragiques ou les plus étranges. Son livre met à la portée de tous une histoire trop peu connue et qui explique seule l'évolution de l'art islamique en ce pays.

Ceux qui, par métier ou par goût, s'intéressent surtout à l'Occident mu-

sulman feront, eux aussi, excellent accueil à ce volume. Ils ébaucheront d'utiles comparaisons entre l'histoire d'Egypte et celle du Maghrib : sous un même aspect catastrophique, les acteurs sont de part et d'autre bien différents. L'Egypte, terre africaine, a toujours été — l'aventure fatimide mise à part — dans la mouvance de l'Asie.

Les excellentes planches qui illustrent cet ouvrage de luxueuse présentation sont aussi une invitation à penser. Dans le détail de l'ornementation, surtout du XIe au XIVe siècles, que les parentés s'affirment entre le décor égyptien et le décor de l'Occident musulman ! Mais si les formes de détail apparaissent parfois toutes proches, l'architecture et l'esprit même du décor restent bien différents.

Le beau livre de Mme Devonshire fait sentir l'urgence de certaines synthèses qu'il permet d'entrevoir, et par là son intérêt déborde le cadre, déjà fort large, de l'Egypte musulmane.

Henri TERRASSE.

G. MIGEON. — *Les Arts musulmans.* Un vol. petit in-4°, 48 pp., LXIV pl. en phototypie. Van Oest, Paris et Bruxelles, 1926.

Ce n'était point chose facile que de présenter en quarante-huit pages, même de grand format, l'évolution de tous les arts musulmans. M. G. Migeon a pourtant réussi à montrer dans son livre à la fois les parentés et la variété des arts islamiques. En délimitant les grandes écoles d'architecture, il résume l'activité constructive des principales dynasties. Dans tout l'Islam enfin, il montre le développement et la valeur des arts mobiliers. Soixante-quatre planches d'un choix judicieux et d'une exécution parfaite composent une excellente illustration.

L'art du Maghrib et de l'Espagne est représenté dans cet ouvrage par quelques-uns de ses monuments les plus caractéristiques qui accusent, en face des œuvres orientales, leur originalité et aussi leur pureté décorative.

En mettant leur histoire et leurs principaux monuments à la portée du très grand public, sous une forme agréable et même luxueuse, M. G. Migeon a rendu un nouveau service — après tant d'autres — aux arts musulmans.

Henri TERRASSE.

L'Editeur-Gérant : R. PINARDON.

Table des Matières

ARTICLES

***

COMMUNICATIONS

***

BIBLIOGRAPHIE

***

COMPTES RENDUS



Annexe au fascicule Ier : *Actes du VIe Congrès de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines*, pp. I-LXIV.

ROCHEFORT-SUR-MER. — IMPRIMERIE A. THOYON-THÈZE. — 1929.